COMMENTAIRE

GÉOGRAPHIQUE

SUR L'EXODE

ET

LES NOMBRES,

PAR

LÉON DE LABORDE.

PARIS ET LEIPZIG,

JULES RENOUARD ET COMPAGNIE.

—

1841.

Digitized by Google

EXODE.

CHAPITRE PREMIER.

ΚΕΦΑΛΑΙΟΝ Α'.

1. Ταῦτα τὰ ὀνόματα τῶν υἱῶν Ἰσραὴλ τῶν εἰςπεπορευμένων εἰς Αἴγυπτον ἅμα Ἰακὼβ τῷ πατρὶ αὐτῶν, ἕκαστος πανοικὶ αὐτῶν εἰςῆλθοσαν.

2. Ῥουβὴν, Συμεὼν, Λευὶ, Ἰούδας,

3. Ἰσσάχαρ, Ζαβουλὼν, Βενιαμὶν,

4. Δὰν καὶ Νεφθαλὶ, Γὰδ καὶ Ἀσήρ.

5. Ἰωσὴφ δὲ ἦν ἐν Αἰγύπτῳ. Ἦσαν δὲ πᾶσαι ψυχαὶ ἐξ Ἰακὼβ, πέντε καὶ ἑβδομήκοντα.

6. Ἐτελεύτησε δὲ Ἰωσὴφ, καὶ πάντες οἱ ἀδελφοὶ αὐτοῦ, καὶ πᾶσα ἡ γενεὰ ἐκείνη.

7. Οἱ δὲ υἱοὶ Ἰσραὴλ ηὐξήθησαν, καὶ ἐπληθύνθησαν, καὶ χυδαῖοι ἐγένοντο, καὶ κατίσχυον σφόδρα σφόδρα· ἐπλήθυνε δὲ ἡ γῆ αὐτούς.

8. Ἀνέστη δὲ βασιλεὺς ἕτερος ἐπ Αἴγυπτον, ὃς οὐκ ᾔδει τὸν Ἰωσήφ.

9. Εἶπε δὲ τῷ ἔθνει αὐτοῦ· Ἰδοὺ τὸ γένος τῶν υἱῶν Ἰσραὴλ, μέγα πλῆθος, καὶ ἰσχύει ὑπὲρ ἡμᾶς.

10. Δεῦτε οὖν, κατασοφισώμεθα αὐτοὺς, μήποτε πληθυνθῇ, καὶ ἡνίκα ἂν συμβῇ ἡμῖν πόλεμος, προστεθήσονται καὶ οὗτοι πρὸς τοὺς ὑπεναντίους, καὶ ἐκπολεμήσαντες ἡμᾶς ἐξελεύσονται ἐκ τῆς γῆς.

11. Καὶ ἐπέστησεν αὐτοῖς ἐπιστάτας τῶν ἔργων, ἵνα κακώσωσιν αὐτοὺς ἐν τοῖς ἔργοις. Καὶ ᾠκοδόμησαν πόλεις ὀχυρὰς τῷ Φαραὼ, τήν τε Πειθὼ, καὶ Ῥαμεσσῆ, καὶ Ὼν, ἥ ἐστιν Ἡλιούπολις.

12. Καθότι δὲ αὐτοὺς ἐταπείνουν, τοσούτῳ πλείους ἐγίγνοντο, καὶ ἴσχυον σφόδρα σφόδρα. Καὶ ἐβδελύσσοντο οἱ Αἰγύπτιοι ἀπὸ τῶν υἱῶν Ἰσραὴλ,

13. καὶ κατεδυνάστευον οἱ Αἰγύπτιοι τοὺς υἱοὺς Ἰσραὴλ βίᾳ·

14. καὶ κατωδύνων αὐτῶν τὴν ζωὴν ἐν τοῖς ἔργοις τοῖς σκληροῖς, τῷ πηλῷ, καὶ τῇ πλινθείᾳ, καὶ πᾶσι τοῖς ἔργοις τοῖς ἐν τοῖς πεδίοις, κατὰ πάντα τὰ ἔργα ὧν κατεδουλοῦντο αὐτοὺς μετὰ βίας.

15. Καὶ εἶπεν ὁ βασιλεὺς τῶν Αἰγυπτίων ταῖς μαίαις τῶν Ἑβραίων· Τῇ μιᾷ αὐτῶν ὄνομα Σεπφώρα, καὶ τὸ ὄνομα τῆς δευτέρας Φουὰ,

16. καὶ εἶπεν· Ὅταν μαιοῦσθε τὰς Ἑβραίας, καὶ ὦσι πρὸς τῷ τίκτειν, ἐὰν μὲν ἄρσεν ᾖ, ἀποκτείνατε αὐτό· ἐὰν δὲ θῆλυ, περιποιεῖσθε αὐτό.

17. Ἐφοβήθησαν δὲ αἱ μαῖαι τὸν Θεὸν, καὶ οὐκ ἐποίησαν καθότι συνέταξεν αὐταῖς ὁ βασιλεὺς Αἰγύπτου· καὶ ἐζωογόνουν τὰ ἄρσενα.

CAPUT I.

1. Hæc sunt nomina filiorum Israel qui ingressi sunt in Ægyptum cum Jacob : singuli cum domibus suis introierunt :

2. Ruben, Simeon, Levi, Judas,

3. Issachar, Zabulon et Benjamin,

4. Dan, et Nephthali, Gad, et Aser.

5. Erant igitur omnes animæ eorum qui egressi sunt de femore Jacob, septuaginta : Joseph autem in Ægypto erat.

6. Quo mortuo, et universis fratribus ejus, omnique cognatione illa,

7. filii Israel creverunt, et quasi germinantes multiplicati sunt : ac roborati nimis, impleverunt terram.

8. Surrexit interea rex novus super Ægyptum, qui ignorabat Joseph :

9. et ait ad populum suum : Ecce, populus filiorum Israel multus, et fortior nobis est.

10. Venite, sapienter opprimamus eum, ne forte multiplicetur : et si ingruerit contra nos bellum, addatur inimicis nostris, expugnatisque nobis egrediatur de terra.

11. Præposuit itaque eis magistros operum, ut affligerent eos oneribus : ædificaveruntque urbes tabernaculorum Pharaoni, Phithom et Ramesses.

12. Quantoque opprimebant eos, tanto magis multiplicabantur, et crescebant :

13. Oderantque filios Israel Ægyptii, et affligebant illudentes eis :

14. Atque ad amaritudinem perducebant vitam eorum operibus duris luti et lateris, omnique famulatu, quo in terræ operibus premebantur.

15. Dixit autem Rex Ægypti obstetricibus Hebræorum : quarum una vocabatur Sephora, altera Phua,

16. præcipiens eis : Quando obstetricabitis Hebræas, et partus tempus advenerit : si masculus fuerit, interficite eum : si fœmina, reservate.

17. Timuerunt autem obstetrices Deum, et non fecerunt juxta præceptum regis Ægypti, sed conservabant mares.

Digitized by Google

18. Ἐκάλεσε δὲ ὁ βασιλεὺς Αἰγύπτου τὰς μαίας, καὶ εἶπεν αὐταῖς· Τί ὅτι ἐποιήσατε τὸ πρᾶγμα τοῦτο; καὶ ἐζωογονεῖτε τὰ ἄρσενα;

19. Εἶπαν δὲ αἱ μαῖαι τῷ Φαραώ· Οὐχ ὡς γυναῖκες Αἰγύπτου αἱ Ἑβραῖαι· τίκτουσι γὰρ πρὶν ἢ εἰσελθεῖν πρὸς αὐτὰς τὰς μαίας, καὶ ἔτικτον.

20. Εὖ δὲ ἐποίει ὁ Θεὸς ταῖς μαίαις. Καὶ ἐπληθύνεν ὁ λαὸς, καὶ ἴσχυε σφόδρα.

21. Ἐπεὶ δὲ ἐφοβοῦντο αἱ μαῖαι τὸν Θεὸν, ἐποίησαν ἑαυταῖς οἰκίας.

22. Συνέταξε δὲ Φαραὼ παντὶ τῷ λαῷ αὐτοῦ, λέγων· Πᾶν ἄρσεν, ὃ ἐὰν τεχθῇ τοῖς Ἑβραίοις, εἰς τὸν ποταμὸν ῥίψατε· καὶ πᾶν θῆλυ ζωογονεῖτε αὐτό.

18. Quibus ad se accersitis, rex ait : Quidnam est hoc quod facere voluistis, ut pueros servaretis ?

19. Quæ responderunt : Non sunt Hebrææ sicut Ægyptiæ mulieres : ipsæ enim obstetricandi habent scientiam, et priusquam veniamus ad eas, pariunt.

20. Benè ergo fecit Deus obstetricibus : et crevit populus, confortatusque est nimis.

21. Et quia timuerunt obstetrices Deum, ædificavit eis domos.

22. Præcepit ergo Pharao omni populo suo, dicens : Quidquid masculini sexus natum fuerit, in flumen projicite : quidquid feminini, reservate.

COMMENTAIRE GÉOGRAPHIQUE.

(7.) Filii Israël creverunt. — Les nomades du désert ne multiplient pas beaucoup, parce que leur existence est trop pénible, leur vie trop dure, leur nourriture trop chétive; mais les tribus arabes établies et fixées sur la lisière des pays cultivés, comme en Égypte et en Syrie, s'accroissent extraordinairement et deviendraient un sujet d'inquiétude pour les gouvernements, si leur prospérité n'était pas entravée, et pour ainsi dire, régulièrement arrêtée par les guerres que leur suscitent les tribus voisines qui convoitent leur position favorable. Les Hébreux n'ayant point un pareil obstacle devaient *remplir la terre*. — *Impleverunt terram.* Ils participaient avec les Égyptiens aux bienfaits d'un climat aussi pur que celui des bords du Nil. Or la fécondité des femmes égyptiennes fut proverbiale. On l'a attribué à la qualité de l'eau. Aristote (Hist. nat., VII, 4.) cite une Égyptienne qui accoucha quatre fois de suite de cinq enfants. Les dévastations occasionnées par les maladies, les tyrannies, les guerres, n'ont jamais pu dépeupler ce pays que dix années de paix et de bonne administration *rempliraient* de nouveau. Toutefois les étrangers, comme les Turcs et les mamelouks, se reproduisent difficilement sur ce sol; mais cette exception ne peut s'étendre aux Israélites qui ne participaient point aux excès auxquels se livrent ces conquérants, dès leur arrivée dans le pays, et qui d'ailleurs étaient venus en Égypte avec leurs femmes et s'étaient multipliés dans leur race, tandis que ces étrangers arrivent seuls, achètent des esclaves et disparaissent sans enfants, au milieu des épuisements de la polygamie et de la pédérastie. (*Voir* chap. XII. 37.)

(8.) Surrexit interea rex novus. — Ce *rex novus* a mis en défaut la sagacité des commentateurs, et il a été l'occasion d'innombrables conjectures. Aujourd'hui les nouvelles découvertes dans la lecture des hiéroglyphes ont fixé par des dates positives et une chronologie authentique, ce qu'il y avait de vague dans les hypothèses, et d'incomplet dans le texte.

Mais l'examen de ces nouveaux et heureux résultats n'appartient plus aux recherches géographiques dont j'accompagne le texte de la Bible; je me contenterai d'indiquer les nouvelles sources où l'on peut puiser ces précieux renseignements.

Champollion : *Précis du système hiéroglyphique. Lettres à M. le duc de Blacas*, Paris, 1824.

Burton : *Recueil hiéroglyphique*, Cairo, 1826-27.

Robiano (l'abbé comte de) *Études sur l'Écriture, les hiéroglyphes et la langue de l'Égypte*, Paris, 1834.

Greppo : *Essai sur le système hiéroglyphique de M. Champollion le jeune et sur les avantages qu'il offre à la critique sacrée*, Paris, 1829.

Wilkinson : *Traité hiéroglyphique*, Malte, 1828. — *Egypt and Thebes*, pag. 506. London, 1835.

Rosellini; son grand ouvrage sur les *Monuments de l'Égypte. The pictorial history of Palestine*, London, 8° 1840.

Ch. Coquerel : *Lettres sur le système hiéroglyphique de M. Champollion, considéré dans ses rapports avec l'Écriture sainte*, Amst. 8. 1825.

Bovet : *Des dynasties égyptiennes.*

Ch. Lenormant :

(9.) Fortior nobis est. — Le texte est conséquent ici, avec la suite : six cent mille hommes en état de porter les armes étaient plus forts que les Égyptiens. Mais l'on se demande alors comment s'organisait l'oppression. Le tableau de l'Égypte, depuis trente années, tableau qui peut-être n'a pas changé depuis Moïse, répond à cette question. Une poignée d'hommes a toujours suffi pour opprimer la nation. Comment la nation entière n'aurait-elle pas tenu en respect une peuplade, quelque accroissement qu'elle eût pu prendre ?

(11.) Ædificaveruntque urbes tabernaculorum Pharaoni Phithom et Ramesses. — Ces villes de tentes n'auraient-elles pas été construites, c'est-à-dire, remplacées par des constructions? Autrement l'expression adoptée par la Vulgate serait incompréhensible. L'idée d'asseoir l'existence d'une peuplade de pasteurs d'une manière plus stable, en l'obligeant à se construire des maisons au lieu de dresser des tentes, coïncide avec le verset 14 où on les voit occupés à des travaux d'agriculture. Les Septante ont traduit ערי par places fortes. Phithom, Ramesses et On étant dans le pays de Gosben, l'établissement de ces fortifications supposerait un système de domination qui s'explique encore. La position de ces villes peut ainsi se fixer. Phithom se trouve dans le nome arabique; ce qui lui a fait donner le nom de ville arabe par Hérodote. (II, 158.) Il est situé sur l'emplacement de l'ancienne Thon, que l'Itinéraire d'Antonin place à l'embouchure du canal, non loin de la ville actuelle de Belbeis. Ramesses, dont il n'est fait mention nulle part ailleurs, doit être cherché dans les ruines d'el Ouady. Ces deux noms se retrouvent dans les peuplades que Pline cite (liv. VI, cap. 28) comme unies aux Arabes sur la frontière d'Égypte. On c'est Héliopolis, aujourd'hui Materièh. Peluse pour Phithom, ainsi que l'avait déterminé Marsham, est trop au nord, tandis que, Heroopolis près Suez est trop au sud. Cette dernière position avait été proposée par Cellarius.

(12.) Quantoque opprimebant eos, tanto magis multiplicabantur. — Ce que l'Égypte a produit d'hommes sous la férule de Mohammed-Ali expliquerait ce verset, si une intention supérieure ne s'y décelait. Je reviendrai plus loin, au chapitre V, verset 7, sur la comparaison qu'on peut établir entre les travaux imposés aux Israélites et ceux auxquels les Égyptiens de nos jours sont condamnés.

(14.) In terræ operibus premebantur. — La culture des champs n'est un supplice qu'en Égypte, où elle exige un arrosement artificiel continuel et des plus pénibles. Ce pays présente ainsi avec une culture de grains des plus faciles, puisqu'il suffit d'ensemencer les terrains inondés, une culture difficile qui est celle qu'on poursuit après l'inondation. C'est par cette raison que dans les promesses du Seigneur, la fertilité de la Syrie est placée bien au-dessus de celle de l'Égypte, parce que la pluie arrose les champs, tandis qu'il faut les arroser en Égypte à force de bras.

Les roues qui montent l'eau sont tournées par des chevaux, et plus souvent par des bœufs; dans les villages pauvres, les hommes élèvent l'eau d'une manière ingénieuse, mais très-fatiguante, les uns

Digitized by Google

EXODE, CHAP. I, VERSET 16.

au moyen de bascules, les autres en tirant à deux les anses d'un panier; les autres enfin en tournant avec les pieds, une roue qui est presque inusitée aujourd'hui. C'est ce dernier mode d'arrosement dont il est question dans le Deutéronome (cap. XI, 10). Niebuhr a trouvé encore une de ces roues, qui dans leur mécanisme sont semblables aux grues de nos ports. Aussi Philon (*de Confusione linguarum*, tom. I, 410) remarque-t-il que dans ce travail les mains font l'ouvrage des pieds, et les pieds celui des mains.

(16.) Dixit autem rex Ægypti obstetricibus. — Ce verset est plus obscur dans le texte hébreu qu'il n'a été rendu par la Vulgate. Il y est question de siéges, אבנים. Cette expression revient trop rarement (Jérémie, VIII, 3) pour qu'on en connaisse la vraie signification. Les uns, comme Vater, trouvent dans אבן une étymologie pour l'interpréter par baignoires. Dans ce cas les sages-femmes auraient tué l'enfant en le lavant; d'autres y voient les racines du mot qui désigne les organes de la génération, et alors les sages-femmes auraient étouffé l'enfant à sa naissance. D'autres enfin, et ce sont les voyageurs, comme Larey (*Ouvrage d'Égypte, État moderne*, tom. I, pag. 519), William Lane (*The modern Egyptians*, pag. 275), expliquent ce mot par l'usage qu'on fait encore aujourd'hui de siéges ou fauteuils d'accouchement. En effet, quand une femme au Caire sent approcher sa délivrance, elle prévient la sage-femme, qui se fait précéder par le siége destiné à l'accouchement : (*corsee el elouiladeh.*)

EXODE, CHAP. I, VERSET 19.

19. Non sunt Hebrææ sicut Ægyptiæ mulieres. — La manière de vivre faisait toute la différence. Encore aujourd'hui les Arabes des villes sont toujours plus difficiles à accoucher que les femmes des tribus. Les négresses surpassent, par la facilité de leurs accouchements, tout ce qu'on pourrait s'imaginer. Parmi les femmes dont est formée la grande caravane du Darfour qui traverse le désert, le plus grand nombre part dans un état de grossesse plus ou moins avancée. Une bonne partie accouche en route, et non pas seulement dans les haltes de la nuit, de manière à ne repartir que le lendemain matin avec la caravane; mais pendant la marche, derrière un rocher, tandis que la caravane défile, et ces pauvres mères rejoignent, avec leurs nouveaux-nés dans les bras, les derniers traînards de la bande voyageuse.

Moïse ne parle que de deux sages-femmes, Séphora (Chifra שפרה) et Phua (Pouah פועה). Il est bien entendu, et la fin du 19e verset le prouve, que c'étaient les deux chefs ou inspectrices de la corporation des sages-femmes, qui, dans un pays aussi bien organisé que l'Égypte, répondaient devant l'autorité, de la moralité de leurs employées. Comment supposer autrement que deux sages-femmes aient pu suffire à une population de 2,500,000 âmes. Ces noms même pourraient bien, si l'on voulait en chercher l'étymologie, n'être que le titre qu'elles portaient.

Digitized by Google

CHAPITRE DEUXIÈME.

ΚΕΦΑΛΑΙΟΝ Β'.

1. Ἦν δέ τις ἐκ τῆς φυλῆς Λευὶ, ὃς ἔλαβεν τῶν θυγατέρων Λευί.

2. Καὶ ἐν γαστρὶ ἔλαβε, καὶ ἔτεκεν ἄρσεν· ἰδόντες δὲ αὐτὸ ἀστεῖον, ἐσκέπασαν αὐτὸ μῆνας τρεῖς.

3. Ἐπεὶ δὲ οὐκ ἐδύναντο αὐτὸ ἔτι κρύπτειν, ἔλαβεν αὐτῷ ἡ μήτηρ αὐτοῦ θίβιν· καὶ κατέχρισεν αὐτὴν ἀσφαλτοπίσσῃ, καὶ ἐνέβαλε τὸ παιδίον εἰς αὐτὴν, καὶ ἔθηκεν αὐτὴν εἰς τὸ ἕλος παρὰ τὸν ποταμόν.

4. Καὶ κατεσκόπευεν ἡ ἀδελφὴ αὐτοῦ μακρόθεν, μαθεῖν τί τὸ ἀποβησόμενον αὐτῷ.

5. Κατέβη δὲ ἡ θυγάτηρ Φαραὼ λούσασθαι ἐπὶ τὸν ποταμὸν καὶ αἱ ἄβραι αὐτῆς παρεπορεύοντο παρὰ τὸν ποταμόν· καὶ ἰδοῦσα τὴν θίβιν ἐν τῷ ἕλει, ἀποστείλασα τὴν ἄβραν, ἀνείλατο αὐτήν.

6. Ἀνοίξασα δὲ ὁρᾷ παιδίον κλαῖον ἐν τῇ θίβει· καὶ ἐφείσατο αὐτοῦ ἡ θυγάτηρ Φαραὼ, καὶ ἔφη· Ἀπὸ τῶν παιδίων τῶν Ἑβραίων τοῦτο.

7. Καὶ εἶπεν ἡ ἀδελφὴ αὐτοῦ τῇ θυγατρὶ Φαραώ· Θέλεις καλέσω σοι γυναῖκα τροφεύουσαν ἐκ τῶν Ἑβραίων, καὶ θηλάσει σοι τὸ παιδίον;

8. Ἡ δὲ εἶπεν ἡ θυγάτηρ Φαραώ· Πορεύου. Ἐλθοῦσα δὲ νεᾶνις ἐκάλεσε τὴν μητέρα τοῦ παιδίου.

9. Εἶπε δὲ πρὸς αὐτὴν ἡ θυγάτηρ Φαραώ· Διατήρησόν μοι τὸ παιδίον τοῦτο, καὶ θήλασόν μοι αὐτό· ἐγὼ δὲ δώσω σοι τὸν μισθόν. Ἔλαβε δὲ ἡ γυνὴ τὸ παιδίον, καὶ ἐθήλαζεν αὐτό.

10. Ἀδρυνθέντος δὲ τοῦ παιδίου, εἰσήγαγεν αὐτὸ πρὸς τὴν θυγατέρα Φαραώ· καὶ ἐγενήθη αὐτῇ εἰς υἱόν. Ἐπωνόμασε δὲ τὸ ὄνομα αὐτοῦ Μωϋσῆν, λέγουσα· Ἐκ τοῦ ὕδατος αὐτὸν ἀνειλόμην.

11. Ἐγένετο δὲ ἐν ταῖς ἡμέραις ταῖς πολλαῖς ἐκείναις μέγας γενόμενος Μωϋσῆς ἐξῆλθε πρὸς τοὺς ἀδελφοὺς αὐτοῦ τοὺς υἱοὺς Ἰσραήλ. Κατανοήσας δὲ τὸν πόνον αὐτῶν, ὁρᾷ ἄνθρωπον Αἰγύπτιον τύπτοντά τινα Ἑβραῖον τῶν ἑαυτοῦ ἀδελφῶν τῶν υἱῶν Ἰσραήλ.

12. Περιβλεψάμενος δὲ ὧδε καὶ ὧδε, οὐχ ὁρᾷ οὐδένα· καὶ πατάξας τὸν Αἰγύπτιον ἔκρυψεν αὐτὸν ἐν τῇ ἄμμῳ.

13. Ἐξελθὼν δὲ τῇ ἡμέρᾳ τῇ δευτέρᾳ ὁρᾷ δύο ἄνδρας Ἑβραίους διαπληκτιζομένους· καὶ λέγει τῷ ἀδικοῦντι· Διὰ τί σὺ τύπτεις τὸν πλησίον;

14. Ὁ δὲ εἶπε· Τίς σε κατέστησεν ἄρχοντα καὶ δικαστὴν ἐφ' ἡμῶν; Μὴ ἀνελεῖν με σὺ θέλεις, ὃν τρόπον ἀνεῖλες χθὲς τὸν Αἰγύπτιον; Ἐφοβήθη δὲ Μωϋσῆς, καὶ εἶπεν· Εἰ οὕτως ἐμφανὲς γέγονε τὸ ῥῆμα τοῦτο;

15. Ἤκουσε δὲ Φαραὼ τὸ ῥῆμα τοῦτο, καὶ ἐζήτει ἀνελεῖν Μωϋσῆν· ἀνεχώρησε δὲ Μωϋσῆς ἀπὸ προσώπου Φαραὼ, καὶ ᾤκησεν ἐν γῇ Μαδιάμ. Ἐλθὼν δὲ εἰς γῆν Μαδιὰμ ἐκάθισεν ἐπὶ τοῦ φρέατος.

16. Τῷ δὲ ἱερεῖ Μαδιὰμ ἦσαν ἑπτὰ θυγατέρες, ποιμαίνουσαι τὰ πρόβατα τοῦ πατρὸς αὐτῶν Ἰοθόρ· παραγενόμεναι δὲ ἤντλουν ἕως ἔπλησαν τὰς δεξαμενὰς, ποτίσαι τὰ πρόβατα τοῦ πατρὸς αὐτῶν Ἰοθόρ.

17. Παραγενόμενοι δὲ οἱ ποιμένες ἐξέβαλλον αὐτάς· ἀναστὰς δὲ Μωϋσῆς ἐρρύσατο αὐτὰς, καὶ ἤντλησεν αὐταῖς, καὶ ἐπότισε τὰ πρόβατα αὐτῶν.

18. Παρεγένοντο δὲ πρὸς Ῥαγουὴλ τὸν πατέρα αὐτῶν. Ὁ δὲ εἶπεν αὐταῖς· Διατί ἐταχύνατε τοῦ παραγενέσθαι σήμερον;

CAPUT II.

1. Egressus est post hæc vir de domo Levi : et accepit uxorem stirpis suæ.

2. Quæ concepit, et peperit filium : et videns eum elegantem, abscondit tribus mensibus.

3. Cumque jam celare non posset, sumpsit fiscellam scirpeam, et linivit eam bitumine ac pice : posuitque intus infantulum, et exposuit eum in carecto ripæ fluminis,

4. stante procul sorore ejus, et considerante eventum rei.

5. Ecce autem descendebat filia Pharaonis ut lavaretur in flumine, et puellæ ejus gradiebantur per crepidinem alvei. Quæ cum vidisset fiscellam in papyrione, misit unam e famulabus suis : et allatam

6. Aperiens, cernensque in ea parvulum vagientem, miserta ejus, ait : De infantibus Hebræorum est hic.

7. Cui soror pueri : Vis, inquit, ut vadam, et vocem tibi mulierem Hebræam, quæ nutrire possit infantulum ?

8. Respondit : Vade. Perrexit puella et vocavit matrem suam.

9. Ad quam locuta filia Pharaonis : Accipe, ait, puerum istum, et nutri mihi : ego dabo tibi mercedem tuam. Suscepit mulier, et nutrivit puerum : adultumque tradidit filiæ Pharaonis.

10. Quem illa adoptavit in locum filii, vocavitque nomen ejus Moyses, dicens : Quia de aqua tuli eum.

11. In diebus illis postquam creverat Moyses, egressus est ad fratres suos : viditque afflictionem eorum, et virum Ægyptium percutientem quemdam de Hebræis fratribus suis.

12. Cumque circumspexisset huc atque illuc, et nullum adesse vidisset, percussum Ægyptium abscondit sabulo.

13. Et egressus die altero conspexit duos Hebræos rixantes : dixitque ei qui faciebat injuriam : Quare percutis proximum tuum ?

14. Qui respondit : Quis te constituit principem et judicem super nos ? num occidere me tu vis, sicut heri occidisti Ægyptium ? Timuit Moyses, et ait : Quomodo palam factum est verbum illud ?

15. Audivitque Pharao sermonem hunc, et quærebat occidere Moysen : qui fugiens de conspectu ejus, moratus est in terra Madian, et sedit juxta puteum.

16. Erant autem sacerdoti Madian septem filiæ, quæ venerunt ad hauriendam aquam : et impletis canalibus adaquare cupiebant greges patris sui.

17. Supervenere pastores, et ejecerunt eas : surrexitque Moyses, et defensis puellis, adaquavit oves earum.

18. Quæ cum revertissent ad Raguel patrem suum, dixit ad eas : Cur velocius venistis solito ?

Digitized by Google

19. Αἱ δὲ εἶπαν· Ἄνθρωπος Αἰγύπτιος ἐῤῥύσατο ἡμᾶς ἀπὸ τῶν ποιμένων, καὶ ἤνεγκεν ἡμῖν, καὶ ἐπότισε τὰ πρόβατα ἡμῶν.

20. Ὁ δὲ εἶπε ταῖς θυγατράσιν αὐτοῦ· Καὶ ποῦ ἐστιν; καὶ ἱνατί καταλελοίπατε τὸν ἄνθρωπον; Καλέσατε οὖν αὐτὸν, ὅπως φάγῃ ἄρτον.

21. Κατῳκίσθη δὲ Μωϋσῆς παρὰ τῷ ἀνθρώπῳ· καὶ ἐξέδοτο Σεπφώραν τὴν θυγατέρα αὐτοῦ Μωϋσῇ γυναῖκα.

22. Ἐν γαστρὶ δὲ λαβοῦσα ἡ γυνὴ ἔτεκεν υἱὸν, καὶ ἐπωνόμασε Μωϋσῆς τὸ ὄνομα αὐτοῦ Γηρσὰμ, λέγων· Ὅτι πάροικός εἰμι ἐν γῇ ἀλλοτρίᾳ.

23. Μετὰ δὲ τὰς ἡμέρας τὰς πολλὰς ἐκείνας ἐτελεύτησεν ὁ βασιλεὺς Αἰγύπτου· καὶ κατεστέναξαν οἱ υἱοὶ Ἰσραὴλ ἀπὸ τῶν ἔργων, καὶ ἀνεβόησαν· καὶ ἀνέβη ἡ βοὴ αὐτῶν πρὸς τὸν Θεὸν ἀπὸ τῶν ἔργων.

24. Καὶ εἰσήκουσεν ὁ Θεὸς τὸν στεναγμὸν αὐτῶν· καὶ ἐμνήσθη ὁ Θεὸς τῆς διαθήκης αὐτοῦ τῆς πρὸς Ἀβραὰμ καὶ Ἰσαὰκ καὶ Ἰακώβ.

25. Καὶ ἐπεῖδεν ὁ Θεὸς τοὺς υἱοὺς Ἰσραὴλ, καὶ ἐγνώσθη αὐτοῖς.

19. Responderunt: Vir Ægyptius liberavit nos de manu pastorum: insuper et hausit aquam nobiscum, potumque dedit ovibus.

20. At ille: Ubi est? inquit, Quare dimisistis hominem? vocate eum ut comedat panem.

21. Juravit ergo Moyses quod habitaret cum eo. Accepitque Sephoram filiam ejus uxorem.

22. Quæ peperit ei filium, quem vocavit Gersam, dicens: Advena fui in terra aliena. Alterum vero peperit, quem vocavit Eliezer, dicens: Deus enim patris mei adjutor meus eripuit me de manu Pharaonis.

23. Post multum vero temporis mortuus est rex Ægypti: et ingemiscentes filii Israel, propter opera vociferati sunt: ascenditque clamor eorum ad Deum ab operibus.

24. Et audivit gemitum eorum, ac recordatus est fœderis quod pepigit cum Abraham, Isaac, et Jacob.

25. Et respexit Dominus filios Israel, et cognovit eos.

COMMENTAIRE GÉOGRAPHIQUE.

(3) Exposuit eum in carecto ripæ fluminis. Moïse ne fut pas exposé au courant du Nil, comme il est souvent représenté. Jocabed, sa mère, le coucha dans une corbeille ou nacelle faite de joncs ou de tiges de papyrus, qu'elle avait enduite d'un mélange de poix et de bitume, et elle plaça ce précieux dépôt sur le bord du Nil, au milieu des roseaux qui l'arrêtaient naturellement, et à l'endroit du rivage où la fille du roi avait l'habitude de passer lorsqu'elle allait se baigner. Ces nacelles de joncs, enduites de bitume, citées par Pline (Hist. nat., VI, 22) et Théophrast. (Hist. nat., IV, 9) comme usuelles en Égypte, servent encore aux Arabes pour traverser le Nil, mais ils se contentent plus souvent d'une liasse de roseaux qu'ils enfourchent, et qui les soutient pendant qu'ils rament d'une rive à l'autre.

(5) Ut lavaretur in flumine. Il faut chercher dans l'Inde, sur les bords du Gange, cette habitude de se baigner journellement dans le fleuve. Aujourd'hui les matelots et les enfants entrent seuls dans le Nil, les uns pour satisfaire aux exigences de leur métier, les autres pour jouer, mais aucun dans un but de propreté ou de santé. De là vient aussi qu'il y a si peu de nageurs en Égypte. Le bain de vapeur ou d'étuve est seul considéré par les individus des deux sexes et de toutes les classes, comme un moyen de se nettoyer, de se purifier, et d'accomplir les ablutions ordonnées par le prophète. La fille du roi d'Égypte en usait autrement; elle se baignait dans le fleuve saint, non au milieu des joncs où se trouvait Moïse, mais dans une place qui sans doute lui était réservée, et c'est pendant ce temps que ses filles d'honneur trouvèrent la nacelle.

(11) Postquam creverat Moyses. Il aurait eu quarante ans. Il mourut à l'âge de cent vingt ans, et son frère Aaron, son aîné de trois ans, au même âge. Cette longue vieillesse suppose naturellement des périodes de la vie également plus longues, car autrement, sur laquelle reporterait-on le surplus des années? Chaque génération vit le cours de la vie s'abréger. Jacob, qui avait vécu cent quarante-sept ans, disait: *les jours de ma vie ne sont pas parvenus à égaler ceux de mes pères.* (Genèse, XLVII, 9.) Le récit de la Genèse présente cette diminution progressive avec sa clarté et son ingénuité ordinaires, depuis les neuf cent cinquante années de Noé jusqu'à l'âge des générations plus modernes, qui ne s'éloigne que très-peu de celui auquel nous parvenons. Quant à Moïse, je ferai seulement remarquer que, vu la nature probable de son éducation scientifique, cet âge, qui correspond à vingt-cinq ans, est facilement admissible à l'époque où il sort pour la première fois, afin de visiter ses frères.

Si le nombre des renseignements pouvait en compenser la valeur, nous aurions une description de la jeunesse de Moïse, et du développement de ses hautes facultés; mais il est impossible de faire usage des traditions rabbinique et musulmane. Il faut s'en tenir au laconisme du texte. Moïse dessine dans cette occasion un trait tout particulier de son caractère, la timidité, l'embarras de la conduite, unie à l'élévation des sentiments et à une certaine violence passionnée. Il ne faut point oublier de placer à côté du meurtre de l'Égyptien le portrait du caractère de Moïse, qu'on trouve au chap. XII, v. 3 des Nombres. *Erat enim Moyses vir mitissimus super omnes homines qui morabantur in terra.* Ces rapprochements et l'ensemble de la conduite de Moïse rendent inadmissible autant qu'inexplicable, la peinture du caractère du législateur, telle que l'a imaginée Goethe.

(12) Percussum Ægyptium abscondit sabulo. Il tue l'Égyptien, voici le fait moral, et le cache dans le sable, c'est là l'indication géographique. Ils étaient dans le pays de Goshen, sur la frontière du désert.

Le meurtre de l'Égyptien a été le sujet de beaucoup de commentaires, et la question de savoir: *Utrum Moses Ægyptium juste interfecerit.* (J. Fried. Mayer — G. Schnapperus — Berruyer, Hist. du peuple de Dieu, tome II, p. 25. — Buxtorf Lexic. talmud., etc.) reste en suspens, si l'on examine le fait ailleurs que dans le texte et les mœurs du temps. Dans le texte nous voyons, après l'action, la crainte s'emparer de Moïse, mais nullement le remords, et, dans ses propres lois, une distinction profonde est établie entre le meurtre par ruse et le meurtre qui est la suite d'un combat ou d'une querelle. (Nombres, XXXV, v. 11.) Cependant saint Augustin condamne Moïse de la manière la plus positive. (Aug., XXII, contra Faustam, c. 70.), et Mahomet met dans sa bouche ces paroles: *Voilà une œuvre de Satan; Seigneur, j'ai commis un crime, daigne me pardonner.* (Coran, XXVIII.)

(14) Timuit Moyses. Le verset suivant légitime cette crainte: Pharaon voulait faire mourir Moïse.

(15) Moratus est in terra Madian. — La partie des côtes de la péninsule que baignent les eaux du golfe oriental de la mer Rouge, offre sur ses deux rives plusieurs points riches de sources abondantes, et dont le sol comparativement fertile donne la vie à une végétation vigoureuse. Les choses varient de prix selon les circonstances; une source près d'un bouquet de verdure compose un Éden dans le désert. C'est à ce genre d'indulgence comparative que la position de Dahab a dû, sans doute, de voir s'élever près de ses sources des établissements stables et d'une certaine importance.

Dahab est formé des alluvions rocailleuses poussées chaque année jusque dans la mer par les eaux des pluies, que la pente de Ouadi Zackal entraîne à la côte. Ces dépôts annuels, ramassés par les pluies sur une étendue de pays considérable, ont formé, comme à Nouebi

Digitized by Google

EXODE, CHAPITRE II, VERSET 15.

et à El Heneck, un véritable promontoire, qui a son anse au sud, et présente à sa pointe, sur la côte, un vaste espace, que l'infiltration des eaux rend fertile, et où croît une grande plantation de palmiers.

Aujourd'hui, cette position n'est habitée que dans la saison des dattes par les Bédouins, qui viennent de tous les points de la péninsule faire la récolte de leurs palmiers; mais on voit des deux côtés du lit des eaux de Ouadi Zackal des restes évidents de constructions d'une certaine importance, et, vers le sud du promontoire, une butte élevée, qui, à sa régularité, aux restes de murs qui la soutiennent, paraît avoir appartenu à un fort qui défendait l'établissement. Burckhardt se trompe lorsqu'il indique une route pavée; il aura pris pour pavage, des blocs de granit, assez régulièrement posés les uns à côté des autres par le mouvement des eaux qui les entraîne chaque année.

Les plus anciens habitants de cette contrée durent rechercher les avantages de cette position, s'ils étaient pêcheurs ou négociants, à cause de la sécurité de l'anse du nord, s'ils étaient nomades ou cultivateurs, à cause de l'abondance des eaux et de la fertilité des vallées voisines; et enfin quand, plus tard, ils eurent besoin de se mettre en rapport avec l'industrie de l'Égypte, à cause de la facilité des communications par Ouadi Zackal, le Sinaï et Suez.

Tout doit donc nous porter à croire que Jéthro, grand prêtre et chef des Madianites, résidait dans ce lieu, et que c'est là qu'était situé le Madian de la Bible. Voici d'autres raisons tirées du texte même, et qui ont décidé mon opinion.

— Jéthro, chef des Madianites répandus dans la presqu'île, allié

EXODE, CHAPITRE II, VERSET 15.

des Madianites, qui étaient établis à l'orient de la mer Morte, avait dû choisir pour résidence le lieu qui le laissait le mieux à portée de tous les campements de sa tribu, et qui, en même temps, l'éloignait le moins de ses alliés.

— Moïse quitte l'Égypte, épouse la fille de Jéthro et adopte la vie des peuples pasteurs. — *Moïse conduisait les brebis de Jéthro, son beau-père, prêtre de Madian, et ayant mené son troupeau au fond du désert, il vint à la montagne de Dieu, nommée Horeb*, אחר המדבר. *derrière le désert.* Luther a traduit *hinter, vers le désert*, et Mayer a conservé le même sens, *en deçà, à l'ouest, hinüber, westwærts.* De quelque manière qu'on rende cette expression, elle convient à Dahab, qui fait face à la mer. La côte étant stérile, la Ouadi Zackal s'ouvrant derrière Dahab, c'est par ce chemin, qui conduit au mont Horeb, que les pasteurs devaient diriger leurs troupeaux *au fond du désert.* (Exode, III, 1.)

— Moïse, pour retourner en Égypte avec sa femme et ses enfants, devait prendre la route directe qui l'y conduisait par le Sinaï; Aaron, qui n'avait pas prévenu son frère, vient au-devant de lui, et le rencontre au Sinaï, parce qu'il savait qu'il devait y passer.

— Quand Moïse, à la tête du peuple de Dieu, se prépare à quitter le Sinaï, il engage Hohab à lui servir de guide (et d'allié, comme je l'ai prouvé), mais celui-ci refuse de l'accompagner, et retourne chez lui. — Il habitait donc dans la presqu'île, et dans une position plus méridionale que le Sinaï; car autrement pourquoi refuser d'accompagner les Israélites, au moins jusqu'au point où leurs deux routes se séparaient?

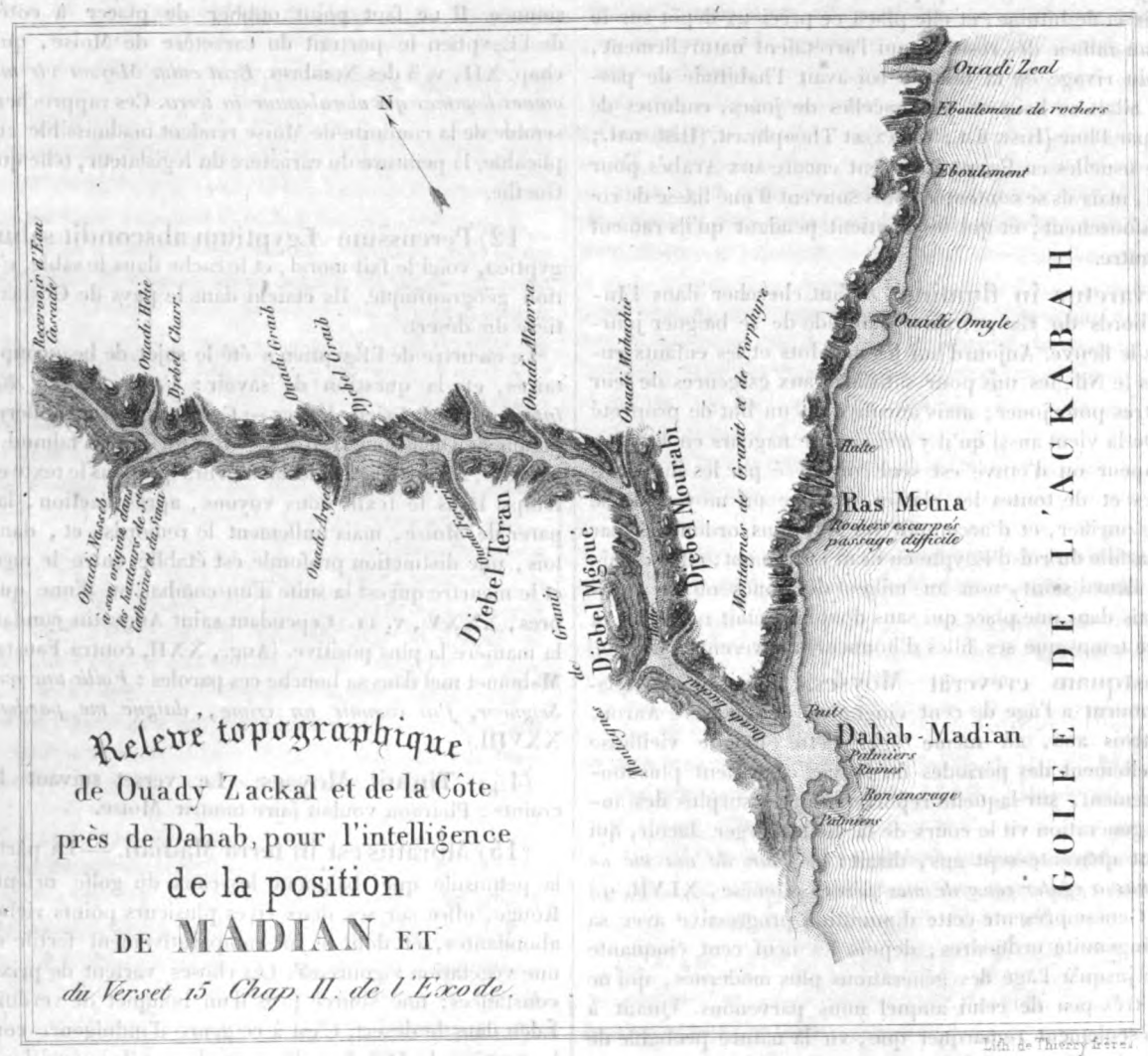

Après avoir indiqué les raisons que je puise dans la lecture seule du texte, et qui me font placer le Madian de la Bible dans la position qu'occupe aujourd'hui Dahab, il ne sera pas inutile de faire ressortir les contradictions dans lesquelles sont tombés ceux qui se sont laissé entraîner par des traditions peu fondées.

Il y a une grande confusion sur ce point parmi les commentateurs et les géographes. Voici comment je m'explique l'origine de leur erreur, et quelle conciliation je propose entre leurs données:

Après la Bible, nous n'avons d'autres renseignements sur ce Madian que le peu de mots d'Eusèbe et de saint Jérôme, qui s'attachent

Digitized by Google

EXODE, CHAPITRE II, VERSET 15.

déjà à distinguer le Madian de la mer Morte de celui de la mer Rouge et qui placent celui-ci sur la côte orientale : « Est autem trans « Arabiam ad meridiem in deserto Saracenorum contra orientem « maris Rubri. » Ensuite, Ptolémée met dans ses Tables une ville du nom de Madiana par le 27-45 degré de latitude, et le 66-20 degré de longitude, et parmi les géographes arabes, Abou'lfeda vient plus tard parler d'une ville ruinée de Madian, près de laquelle on voit le puits où Moïse fit boire les brebis de Schoayb (Jéthro). Voici le passage de ses *Tables d'Arabie*, ainsi que l'a traduit M. Reinaud.

IV. Madian. — Ce lieu se trouve au commencement du troisième climat et appartient au Hedjaz. C'est une ville en ruine, située sur les bords de la mer Rouge, en face de Tebouk, à environ six marches de distance. On y remarque le puits auquel Moïse abreuva les troupeaux de Schoayb (Jéthro). Madian désignait primitivement la tribu à laquelle appartenait Schoayb; il servit ensuite à désigner le lieu où elle s'était établie : c'est le lieu dont il est question dans ce passage de l'Alcoran : *Et il envoya à Mædian leur frère Schoayb.* Ibn Sayd fait observer que la largeur de la mer auprès de Madian est d'à peu près une journée de navigation. En face, un peu au-dessus, sur la rive occidentale est Cosseir (Voir aussi : *Arabiæ descript.*, ed. Gœtting., 1802 in-4, 77).

Makrizy donne au territoire de Madian une grande étendue : il comprendrait, selon cet auteur, tout le pays entre l'Hedjaz, la Palestine et l'Égypte; et il ajoute : *Le territoire de Madian comprenait encore les villes situées dans les cantons de Kolzoum et de Tor, telles que Faran, Rakah, Kolzoum, Aïlah et Mædian. Cette dernière ville renferme des monuments superbes et des colonnes d'une grande dimension.* (Trad. de M. Et. Quatremère dans ses *Recherches sur l'Égypte.*)

Les traditions du pays étaient incertaines; les Arabes avaient répondu d'abord négativement aux demandes des pèlerins musulmans qui se rendaient à la Mecque, et voulaient, bon gré mal gré, passer en revue dans leur voyage en ligne directe tous les événements que le Coran a empruntés à l'histoire sainte; mais plus tard, ils trouvèrent commode de les satisfaire, et de se faire payer les visites qu'ils rendaient aux lieux qui leur étaient indiqués. De ce moment, toute la côte se peupla de grottes de Jéthro et de puits de Moïse. Fidèles à leurs traditions, quand ils restent dans le désert, ils les abandonnent ou les faussent quand ils se trouvent en contact avec les étrangers.

La critique ne trouva plus que des notions obscurcies et des renseignements erronés, quand elle entreprit ce travail consciencieux auquel nous devons les lumières que nous ne faisons peut-être que coordonner.

Bochart (Geographia sacra, in-folio 1646) indique Madian, sur la carte placée en tête de sa Géographie sacrée, dans la position de Moilah et même plus au sud, autant qu'on en peut juger sur une aussi petite échelle par la latitude correspondante de Ras Mohammed.

Calmet (Comment. litteralis in Exodum, chap. II, page 687) se réunit à l'opinion de ses prédécesseurs et marque ce lieu sur la Côte orientale de la mer Rouge, entre le Madian d'Abou'lfeda et le Modiana de Ptolémée.

Niebuhr (Beschreib. v. Arab., 377), chez lequel l'observation du voyageur est plus remarquable que l'esprit critique du géographe, trouva que la forteresse de Moilah convenait au site de Madian.

Danville (golfe Arabique), dont la sagacité habituelle fut mise en défaut pour tout le dessin de ce golfe par un Itinéraire turc d'un pèlerin de la Mecque, après avoir donné à ce bras de mer une bifurcation qui n'existe pas, plaça Madian dans un lieu qu'il appela Magar Schoayb, et que Shaw indiquait déjà dans l'Itinéraire des Hadgis de la Mecque : *Akabah — Thare-el-Hamar,* 200 *deraje sans eau. — Shirfah,* 240 *sans eau. — Maggyre-el-Shoueibe* 230. Et il ajoutait en note : *Shoueibe est le même que Jéthro, lequel on suppose avoir habité en ce lieu.* (*Observat. géogr. extraits chap. XXVI, p.* 137. *Éd. française, la Haye*, 1743.) La plupart des Commentateurs se sont réunis à cette opinion. De ce nombre sont Michaelis (Deutsche Uebersetzung des alt. Test.), Malte-Brun (Précis, III, 196). Rosenmüller, (biblische Alterthumskunde, 1828, III, 97), etc. M. de Hammer pense que Madian correspond à la septième station de la caravane de la Mecque Medain-Ssalih, en comptant depuis Sadhadsch, et qu'elle est la troisième après Achaidhar.

Rommel, doutant de l'existence réelle de ce lieu, demanda à Seetzen, avant son départ, d'en constater la position lorsqu'il voyagerait dans cette contrée (Ephemeriden herausgegeben von Bertuch XIX Band 1804. M. Rommel est l'auteur d'excellentes recherches sur la géographie d'Abou'lfeda).

Seetzen écrivit, dans une première lettre (Monat. Corresp. von Zach August 1816, page 164) : *Mgajir Schoaib est une position citée par les auteurs orientaux et connue des pèlerins, à dix lieues au sud de Tbuk; mais une des stations de la caravane nommée Madajin Melehh, pourrait coïncider avec l'ancien Madian. Ce lieu est situé à cinq journées ou quarante lieues au sud de Tbuk; des ruines, des inscriptions, et plus que cela, le nom de Madajin, qui est le pluriel de Madian, répondent à cette position.* Dans une autre lettre il écrivait : *Midian n'est pas le même lieu que Mogaier Schoaib, quoiqu'il n'en soit pas très-éloigné. Midian sans aucun doute est le Szitte Mâdian dans Ouadi Muegny ou Moukny, sur la rive orientale du golfe Élanitique, en face de Dahab ou Mina-el-Dahab, situé sur la côte occidentale dans le pays de Tour. On trouve dans cet endroit quelques bonnes sources où Moïse doit avoir fait sa prière. Massalu Mousa.* (Monat. Corresp. 1812, Oct. tom. 28, p. 395.)

Seetzen indiquait ici le Mukna ou Magna de ma carte, sur la côte orientale, le même sans doute que le Makna de Ptolémée (liv. VI, chap. 7). Il y a dans ce lieu des sources qui coulent en assez grande abondance pour former presque toute l'année un ruisseau qui se jette dans la mer, après avoir arrosé des champs cultivés et des plantations considérables de palmiers, de grenadiers, et même de vignes. Des Arabes se sont fixés près de cette verdure et habitent dans une centaine de cabanes; mais cette population s'accroît, à l'époque des fruits, de tous les Bédouins des environs qui possèdent ici quelque enclos de palmiers, et qui viennent faire eux-mêmes la récolte. Il semblerait que l'opinion de Jérôme fut suivie déjà anciennement par des moines, qui construisirent, à quelques pas plus au sud, un couvent, destiné à honorer le souvenir de Moïse. La tradition, basée sur cette erreur, entretenue par la fondation de cet établissement religieux, a été conservée par les Arabes qui habitent aujourd'hui Magna, et elle est honorée par les pèlerins de la Mecque, qui, comme je l'ai dit, sont habitués à rencontrer, échelonnés sur toute leur route, les événements de l'Ancien Testament que le Coran a popularisés chez eux.

Magna, de même que Moilah et toutes les positions qu'on a cherchées sur la Côte orientale, ne sauraient répondre au récit de la Bible. Le mont Horeb en est éloigné de six grandes journées. Quelle raison aurait un berger pour s'aventurer aussi loin avec ses brebis? Le chemin qui conduit de l'Ackabah en Égypte, passe par El-Nackel, mais c'est un détour de plusieurs journées que de passer par le Sinaï. — Hobab ne pouvait refuser, en retournant chez les siens par l'Ackabah, alors Elath, de conduire ou d'accompagner les Israélites au moins pendant deux journées. — La seule lecture du texte doit donc faire rejeter toutes les positions qui ne sont pas sur la côte occidentale.

Les voyageurs Pococke (*Descript. of the East*) Montagu (*Philosophical transactions*, vol. LVI, pag. 47, année 1766), Sichart (*Lettres des Missions*), Shaw (Trad. fr., page 47) et les auteurs Büsching et Gosselin (Géographies), ont cru pouvoir placer sur le promontoire de Dahab la ville maritime d'Éziongaber, rendue célèbre par les voyages d'Ophir. Aucun d'entre eux n'avait visité ce lieu; ils obtinrent les renseignements, sur lesquels ils fondèrent leur opinion, tant des moines du couvent du Sinaï, que d'un capitaine arabe et de quelques matelots qui s'étaient réfugiés dans cette anse lors d'un temps orageux. Mais le texte de l'Écriture, qui cite les deux villes d'Élath et d'Éziongaber, comme peu éloignées l'une de l'autre, et le récit des voyages d'Ophir, entrepris et heureusement accomplis, qui supposent un port sûr et d'une certaine étendue, ne permettent pas de s'arrêter à cette hypothèse.

L'évêque Clayton, Montagu, le Père Joly et même Büsching, s'imaginèrent que le golfe de Cherm pouvait répondre à la position de Madian. C'était se rapprocher de la vérité sans l'atteindre. Des deux anses de Cherm, celle de Cherm-el-Bir seule a de l'eau, mais elle est mauvaise, et il ne semble pas, en l'absence de ruines, et avec l'impossibilité d'y entretenir des plantations, que ce lieu ait jamais été habité par une population considérable. Dailleurs, la route de Cherm, au Sinaï, que j'ai suivie, n'est praticable que pour un voyageur géographe qui veut à toute force traverser le pays dans une ligne donnée, mais la route naturelle de Cherm à Suez ne quitte pas le littoral du golfe.

Je n'ai pas besoin de réfuter d'autres opinions, d'après lesquelles

Digitized by Google

EXODE, CHAPITRE II, VERSET 15.

Madian serait à Tor et même au Sinaï, ainsi que le père de Géramb (lettre LII) l'indique sans aucun commentaire, mais aussi sans le moindre fondement. Enfin, Burckhardt (page 847), Rüppel (page 206), Gesenius (dans ses annotations), et d'après eux plusieurs auteurs, ont réservé cette position pour le Disahab du Deutéronome. On sait que Moïse place l'endroit où il dicta son cinquième livre, vis-à-vis de Souf, (mer Morte) entre Paran et Tophel, Laban, Hazeroth et Disahab.

La Vulgate a traduit ce dernier mot, au lieu de l'admettre comme nom propre. Elle dit: *Et Hazeroth, ubi auri est plurimum.* Cette position est donc non-seulement conjecturale, mais encore problématique par cette interprétation qui me semble fondée. Sans discuter ce point, je repousserai l'idée de chercher un rapprochement entre ce mot et la position de Dahab, en premier lieu, parce que je crois devoir y placer Madian, et secondement, parce que rien ne prouve que ce promontoire ait jamais fourni de l'or; en même temps que rien n'expliquerait pourquoi Moïse, au sommet des montagnes qui dominent la plaine de Jéricho, et pour en fixer géographiquement la position, irait chercher au fond de la péninsule du Sinaï, un lieu perdu sur un golfe qui n'était connu alors de personne parmi les Israélites. En général ces hypothèses, fondées sur quelques faibles rapports étymologiques de noms, qui, dans le même pays, se présentent souvent plusieurs fois, me semblent plus que légères, quand elles contrarient l'histoire, la géographie, et je dirai même le bon sens. On pourrait citer plus d'une erreur provenant de l'importance qu'on a donnée à ces étymologies. Les habitants de Bornou ne prétendent-ils pas que leur pays porte dans son étymologie (Ber Noa, la montagne de Noé) l'indication positive que c'est sur leur territoire que l'arche de Noé s'arrêta.

Trois particularités de ce voyage de Moïse à Madian méritent l'attention et sollicitent quelque explication. C'est d'abord la direction du voyage; 2° la sécurité de la route; 3° les rapports des Israélites avec les Madianites. — Moïse a tué un Égyptien; il cherche un abri contre la colère du Pharaon d'Égypte qui veut le mettre à mort. Mais pourquoi s'enfoncer dans le désert, pourquoi s'enfuir si loin, et une fois qu'il ne recule pas devant 80 lieues de chemin, pourquoi choisir pour demeure la contrée la plus triste, quand la Palestine est moins éloignée, et qu'elle offre de bien autres ressources? Je donnerai les raisons de ce choix en parlant des rapports des Hébreux avec les Madianites, qui font supposer que Moïse suivit, au moins pendant une partie du chemin, une caravane de Madianites qui retournait dans la presqu'île avec les provisions de blé ou d'étoffes qu'ils avaient échangées contre les produits de leurs troupeaux, le beurre, la laine, les jeunes chevreaux et les petits agneaux. On ne s'expliquerait pas autrement ce voyage en ligne directe, quand Moïse pouvait s'arrêter à Tor, ou dans les établissements de Ouady Feyran. Le Coran et les Commentateurs orientaux de ce livre, supposent qu'un ange fut son conducteur (Gelaleddin), ce qui n'est qu'une conjecture, mais ils prétendent que Moïse mit huit jours à faire le voyage du pays de Goshen à Madian, et c'est à peu près la distance qui sépare l'Égypte de Dahab (Sur. XXVIII).

2. La presqu'île du Sinaï est tout aussi tranquille aujourd'hui et aussi pleine de sécurité qu'autrefois. Les Thorat vantent leur pays sous ce rapport, et si nous cherchons quelque compensation à la vie si misérable qu'ils y mènent, nous la trouverons dans cet avantage. J'ai rencontré, dans leurs profondes vallées, de petits réduits entourés de pierres sans ciment, sans autre fermeture que quelques branchages de palmiers, placés devant l'entrée. Ils renferment là tout leur avoir, des outres pleines de dates confites, des armes prises sur l'ennemi, des pots de manne, et jamais il ne s'est produit d'exemple de la violation de cette propriété ouverte à tout venant. Lorsque je partis de l'Ackabah pour visiter les ruines de Pétra, je vis qu'avec le monde qu'Abouraschid nous avait envoyé, l'argent que j'avais emporté ne pourrait me suffire. Il fallait nourrir vingt chameaux et seize personnes pendant vingt jours, payer la redevance pour le voyage et donner des cadeaux aux chefs, de même qu'aux différents personnages de la garnison. J'étais dans un grand embarras; je me confiai à Hussein, qui me dit que si je voulais écrire au Caire, il enverrait un de ses compagnons, et qu'il me répondait qu'à notre retour à l'Ackabah, nous le retrouverions avec l'argent. Je suivis ce conseil,

EXODE, CHAPITRE II, VERSET 16.

j'écrivis à mon banquier, au Caire, de m'envoyer une somme assez forte en séquins de Venise. — Le porteur de ce message de confiance partit le lendemain, monté sur son dromadaire. A trois semaines de là, nous le vîmes revenir. Il avait traversé près de deux cents lieues de désert, seul avec un fusil à mèche pour toute arme, et cependant il n'avait été exposé à aucun danger. Par excès de précaution, il avait cousu dans la calotte de son bonnet une partie de l'or qui lui avait été remis, et il avait caché l'autre dans la selle de sa monture. Il ne manquait pas un seul séquin à la somme que j'attendais. J'ai représenté, dans mon voyage de l'Arabie Pétrée, une caravane attaquée par des Thorat. Mais qu'on ne s'y trompe pas. Les Thorat attaquaient les Égyptiens, qu'ils pouvaient considérer alors comme leurs ennemis, puisqu'ils soutinrent tous ensemble une guerre contre le pacha.

Cette police de convention, cette sécurité de tribu à tribu devait être bien plus grande sous l'égide des mœurs patriarcales, avant que le temps et la civilisation les eussent altérées. Moïse pouvait très-bien, une fois qu'il se déclarait Hébreu et allié des Madianites, parcourir tout leur territoire sans crainte d'être attaqué. Il suivit probablement une caravane pour se guider à travers le réseau compliqué des vallées; mais il avait bien certainement un but, une intention, un projet arrêté, en allant à Madian, qui est à l'extrémité de la péninsule; et si l'incident de la fontaine lui procura une meilleure réception et plus tard une alliance, il comptait sans doute sur des relations antérieures pour s'y établir avantageusement.

3. Les Madianites étaient-ils alliés par le sang aux Hébreux, ou seulement par les habitudes et les relations, par les besoins réciproques? S'il y avait eu entre eux, ou s'ils avaient reconnu une parenté bien étroite, ils n'auraient pas massacré aussi impitoyablement et sans nécessité la branche des Madianites établie sur la côte orientale de la mer Morte. Mais le lien réel qui les unissait était formé par des rapports de commerce, de voisinage, d'occupations et de besoins semblables.

L'histoire de ces contrées nous montre de tous temps la population de la presqu'île du Sinaï en rapports d'échange avec les Égyptiens, et, tant est grande leur pauvreté, presque sous la dépendance des habitants de la province qui portait autrefois le nom de Goshen. En effet, les pluies et à son tour la sécheresse chassent, deux fois l'an, les Bédouins de leurs vallées; ils viennent passer ce temps sur la frontière de l'Égypte, et payent certaines redevances pour faire paître leurs troupeaux sur ces terrains; le reste de l'année, ils voiturent à dos de chameaux du charbon qu'ils fabriquent dans leurs vallées, du soufre qu'on y exploite comme autrefois le cuivre.

Sedit juxta puteum. Quand un Arabe n'a rien sur lui, par conséquent rien à perdre, et qu'il veut obtenir des renseignements sur la route à suivre ou sur les campements les plus voisins, il s'assoit près d'un puits, et peut être certain de voir bientôt sortir des ondulations du terrain quelque jeune pâtre ou quelque fille suivie de son troupeau. C'est ainsi que Jacob obtient les renseignements qu'il désirait sur Laban (Genèse, XXIX, vers. 5). Jéthro était campé à Dahab; le puits où ses filles vinrent abreuver les troupeaux n'était éloigné que de trois quarts de lieue, et se trouvait situé plus au nord et plus près de la vallée. J'ai campé moi-même dans cet endroit, près d'une source dont l'eau est assez bonne; c'est ainsi du moins qu'on la juge dans ce désert, où le goût devient facile à contenter.

(16) Venerunt ad hauriendam aquam. Raguel était prêtre à Madian. Mais Madian peut-il nous présenter l'idée d'une ville? J'ai expliqué ailleurs ce que pouvaient être les villes parmi les nomades; ce n'était qu'une réunion de cahutes, qui remplaçaient les tentes dans les endroits où ils séjournaient plus longtemps, et qu'ils abandonnaient dans certaines saisons pour camper ailleurs. Si Madian avait été une ville, comment les filles du grand-prêtre auraient-elles eu la garde des troupeaux? Et pourquoi auraient-elles conduit leurs brebis au loin pour les abreuver, s'il y avait eu de l'eau dans la ville? Or, se représente-t-on une ville sans eau, quand elle n'a pas, comme Suez, pour réunir des habitants, l'avantage d'un port?

Dans les tribus les femmes sont seules chargées de la garde et du soin des troupeaux. Quand les filles de Raguel mènent les brebis à l'abreuvoir et puisent elles-mêmes l'eau, elles ne faisaient que ce que font encore aujourd'hui les filles des chefs des tribus les plus considérables.

Digitized by Google

EXODE, CHAPITRE II, VERSET 18.

(17) Supervenere pastores. Les puits du désert sont le théâtre des disputes, l'occasion des querelles, quelquefois la cause des guerres les plus acharnées. La Genèse nous en fournit des preuves; la vie du désert en est remplie. Les pasteurs qui chassent les filles de Raguel ne pouvaient être du même campement qu'elles, autrement ils auraient respecté les filles de leur chef; mais ils étaient sans doute de la même tribu ou d'une tribu voisine et amie, car autrement ils auraient enlevé ces filles avec leurs troupeaux. Ce n'était donc qu'une querelle sans importance; et comme elles ont lieu dans le désert à tout propos, la facilité avec laquelle Moïse seul défend ces filles et fait boire leurs troupeaux prouve assez le peu d'irritation des pasteurs. Je citerai le récit du Coran, qui est rempli de simplicité : *Arrivé à la fontaine de Madian, il trouva les bergers occupés à abreuver leurs troupeaux. Il aperçut deux sœurs qui se tenaient à l'écart : Que faites-vous ici ? leur demanda-t-il. Nous attendons, répondirent-elles, le départ des pasteurs pour abreuver nos troupeaux; nous avons pour père un Cheick respectable. Moïse leur puisa de l'eau* (Coran, XXVIII).

(18) Cur velocius venistis solito? Les distances du désert sont si bien connues, la vie si régulière, que le soir, lorsque les femmes mènent les troupeaux à la source, chacun dans le campement connaît l'heure du retour. Raguel avait donc droit de s'étonner d'un retour plus prompt, causé par l'assistance que Moïse avait donnée à ses filles, et dont il n'était pas encore informé.

(18) Vir ægyptius liberavit nos. Au désert, la première marque distinctive d'un homme est son langage, qui indique sa patrie. Les filles de Raguel le désignent ainsi, sans doute parce que son accent et peut-être aussi son costume étaient égyptiens.

Hausit aquam nobiscum. La source était profonde, il puisa de l'eau. Les sept filles de Raguel n'étaient pas de trop pour s'entr'aider dans cette pénible besogne, et l'assistance de Moïse était digne de leur reconnaissance. Dans le désert, chaque Arabe apporte à la source un vase attaché à une corde faite d'écorce de palmier ou de lanières de peau de chameau; le pauvre voyageur qui vient à la source sans être muni de ces ustensiles, souffre de la soif au bord même de l'eau.

EXODE, CHAPITRE II, VERSET 21.

(20) Ut comedat panem. C'est l'hospitalité du désert dans sa forme la plus ordinaire, telle qu'elle s'est conservée de nos jours dans les tribus nomades.

La Bible ne dit pas que les filles de Raguel aient été chercher Moïse, mais il était dans les habitudes du désert de s'approcher du campement et de réclamer l'hospitalité, ne l'eût-il même pas mérité par le service qu'il venait de rendre. Aussi lisons-nous dans le Coran, qui, toute réserve faite, a le grand mérite de la couleur locale : *Assieds-toi et mange avec nous, lui dit le vieillard. Je n'accepte pas ton offre, lui répondit l'Hébreu, comme le prix du service que j'ai rendu à tes filles. Il est dans ma famille une loi inviolable : on fait le bien sans en attendre la récompense. — Et moi, répliqua Jéthro, j'ai conservé cette coutume, qui était celle de mes pères, de bien accueillir mes hôtes et de les nourrir* (XXVIII).

(21) Juravit quod habitaret cum eo. N'ayant pas apporté d'Égypte de quoi payer la dot d'une fille, Moïse était obligé, comme Jacob l'avait fait chez Laban, de s'engager par serment à vivre avec son beau-père et à le servir pour l'équivalent de la somme que celui-ci avait le droit de réclamer. Seulement ici Raguel, plus confiant, lui donna à l'avance sa fille Séphora. Le Coran s'exprime ainsi : *O mon père, dit une des filles de Jéthro, prends cet homme à ton service. Il est robuste et fidèle : il sera le meilleur de tes serviteurs. Jéthro dit à Moïse : Je te donnerai une de mes filles en mariage, à condition que tu me serviras pendant huit années.* Je n'ai jamais séjourné quelque temps dans une tribu sans que mon hôte ne cherchât à me retenir à mon départ par ces paroles : *Reste avec nous, prends une de nos filles, dresse une tente à côté des nôtres.* L'alliance constituait le plus fort lien, la véritable sécurité : c'était pour Moïse, comme c'eût été pour moi, l'équivalent des grandes lettres de naturalisation.

Cette alliance semble prouver que les fonctions de prêtre qu'exerçait Raguel ne doivent s'entendre que de prêtre du vrai Dieu.

Digitized by Google

CHAPITRE TROISIÈME.

ΚΕΦΑΛΑΙΟΝ Γ'.

1. Καὶ Μωϋσῆς ἦν ποιμαίνων τὰ πρόβατα Ἰοθὸρ τοῦ γαμβροῦ αὐτοῦ τοῦ ἱερέως Μαδιάμ· καὶ ἤγαγε τὰ πρόβατα ὑπὸ τὴν ἔρημον, καὶ ἦλθεν εἰς τὸ ὄρος Χωρήβ.

2. Ὤφθη δὲ αὐτῷ ἄγγελος Κυρίου ἐν πυρὶ φλογὸς ἐκ τοῦ βάτου· καὶ ὁρᾷ ὅτι ὁ βάτος καίεται πυρὶ, ὁ δὲ βάτος οὐ κατεκαίετο.

3. Εἶπε δὲ Μωϋσῆς· Παρελθὼν ὄψομαι τὸ ὅραμα τὸ μέγα τοῦτο, ὅτι οὐ κατακαίεται ὁ βάτος.

4. Ὡς δὲ εἶδε Κύριος ὅτι προσάγει ἰδεῖν, ἐκάλεσεν αὐτὸν Κύριος ἐκ τοῦ βάτου, λέγων· Μωϋσῆ, Μωϋσῆ. Ὁ δὲ εἶπε· Τί ἐστι;

5. Ὁ δὲ εἶπε· Μὴ ἐγγίσῃς ὧδε· λύσαι τὸ ὑπόδημα ἐκ τῶν ποδῶν σου· ὁ γὰρ τόπος, ἐν ᾧ σὺ ἕστηκας, γῆ ἁγία ἐστί.

6. Καὶ εἶπεν· Ἐγώ εἰμι ὁ Θεὸς τοῦ πατρός σου, Θεὸς Ἀβραὰμ, καὶ Θεὸς Ἰσαὰκ, καὶ Θεὸς Ἰακώβ. Ἀπέστρεψε δὲ Μωϋσῆς τὸ πρόσωπον αὐτοῦ· εὐλαβεῖτο γὰρ κατεμβλέψαι ἐνώπιον τοῦ Θεοῦ.

7. Εἶπε δὲ Κύριος πρὸς Μωϋσῆν· Ἰδὼν εἶδον τὴν κάκωσιν τοῦ λαοῦ μου τοῦ ἐν Αἰγύπτῳ, καὶ τῆς κραυγῆς αὐτῶν ἀκήκοα ἀπὸ τῶν ἐργοδιωκτῶν· οἶδα γὰρ τὴν ὀδύνην αὐτῶν,

8. καὶ κατέβην ἐξελέσθαι αὐτοὺς ἐκ χειρὸς τῶν Αἰγυπτίων, καὶ ἐξαγαγεῖν αὐτοὺς ἐκ τῆς γῆς ἐκείνης, καὶ εἰσαγαγεῖν αὐτοὺς εἰς γῆν ἀγαθὴν καὶ πολλὴν, εἰς γῆν ῥέουσαν γάλα καὶ μέλι, εἰς τὸν τόπον τῶν Χαναναίων, καὶ Χετταίων, καὶ Ἀμορῥαίων, καὶ Φερεζαίων, καὶ Γεργεσαίων, καὶ Εὐαίων, καὶ Ἰεβουσαίων.

9. Καὶ νῦν ἰδοὺ κραυγὴ τῶν υἱῶν Ἰσραὴλ ἥκει πρός με· κἀγὼ ἑώρακα τὸν θλιμμὸν ὃν οἱ Αἰγύπτιοι θλίβουσιν αὐτούς.

10. Καὶ νῦν δεῦρο· ἀποστείλω σε πρὸς Φαραὼ βασιλέα Αἰγύπτου, καὶ ἐξάξεις τὸν λαόν μου τοὺς υἱοὺς Ἰσραὴλ ἐκ γῆς Αἰγύπτου.

11. Καὶ εἶπε Μωϋσῆς πρὸς τὸν Θεόν· Τίς εἰμι ἐγὼ, ὅτι πορεύσομαι πρὸς Φαραὼ βασιλέα Αἰγύπτου, καὶ ὅτι ἐξάξω τοὺς υἱοὺς Ἰσραὴλ ἐκ γῆς Αἰγύπτου;

12. Εἶπε δὲ ὁ Θεὸς Μωϋσῆ, λέγων· Ὅτι ἔσομαι μετὰ σοῦ. Καὶ τοῦτό σοι τὸ σημεῖον ὅτι ἐγώ σε ἐξαποστελῶ, ἐν τῷ ἐξαγαγεῖν σε τὸν λαόν μου ἐξ Αἰγύπτου, καὶ λατρεύσετε τῷ Θεῷ ἐν τῷ ὄρει τούτῳ.

13. Καὶ εἶπε Μωϋσῆς πρὸς τὸν Θεόν· Ἰδοὺ ἐγὼ ἐλεύσομαι πρὸς τοὺς υἱοὺς Ἰσραὴλ, καὶ ἐρῶ πρὸς αὐτούς· Ὁ Θεὸς τῶν πατέρων ἡμῶν ἀπέσταλκέ με πρὸς ὑμᾶς. Ἐρωτήσουσί με, τί ὄνομα αὐτῷ; τί ἐρῶ πρὸς αὐτούς;

14. Καὶ εἶπεν ὁ Θεὸς πρὸς Μωϋσῆν, λέγων· Ἐγώ εἰμι ὁ ὤν. Καὶ εἶπεν· Οὕτως ἐρεῖς τοῖς υἱοῖς Ἰσραήλ· Ὁ ὢν ἀπέσταλκέ με πρὸς ὑμᾶς.

15. Καὶ εἶπεν ὁ Θεὸς πάλιν πρὸς Μωϋσῆν· Οὕτως ἐρεῖς τοῖς υἱοῖς Ἰσραὴλ· Κύριος ὁ Θεὸς τῶν πατέρων ἡμῶν, Θεὸς Ἀβραὰμ, καὶ Θεὸς Ἰσαὰκ, καὶ Θεὸς Ἰακὼβ, ἀπέσταλκέ με πρὸς ὑμᾶς. Τοῦτό μου ἐστὶν ὄνομα αἰώνιον, καὶ μνημόσυνον γενεῶν γενεαῖς.

16. Ἐλθὼν οὖν συνάγαγε τὴν γερουσίαν τῶν υἱῶν Ἰσραὴλ, καὶ ἐρεῖς πρὸς αὐτούς· Κύριος ὁ Θεὸς τῶν πατέρων ἡμῶν ὤπταί μοι, Θεὸς Ἀβραὰμ, καὶ Θεὸς Ἰσαὰκ, καὶ Θεὸς Ἰακὼβ, λέγων· Ἐπισκοπῇ ἐπέσκεμμαι ὑμᾶς, καὶ ὅσα συμβέβηκεν ὑμῖν ἐν Αἰγύπτῳ.

17. Καὶ εἶπεν· Ἀναβιβάσω ὑμᾶς ἐκ τῆς κακώσεως τῶν Αἰγυπτίων εἰς τὴν γῆν τῶν Χαναναίων, καὶ Χετταίων, καὶ Ἀμορῥαίων, καὶ Φερεζαίων, καὶ Γεργεσαίων, καὶ Εὐαίων, καὶ Ἰεβουσαίων, εἰς γῆν ῥέουσαν γάλα καὶ μέλι.

CAPUT III.

1. Moyses autem pascebat oves Iethro soceri sui sacerdotis Madian: cumque minasset gregem ad interiora deserti, venit ad montem Dei Horeb.

2. Apparuitque ei Dominus in flamma ignis de medio rubi: et videbat quod rubus arderet, et non combureretur.

3. Dixit ergo Moyses: Vadam, et videbo visionem hanc magnam, quare non comburatur rubus.

4. Cernens autem Dominus quod pergeret ad videndum, vocavit eum de medio rubi, et ait: Moyses, Moyses. Qui respondit: Adsum.

5. At ille: Ne appropies, inquit, huc: solve calceamentum de pedibus tuis: locus enim, in quo stas, terra sancta est.

6. Et ait: Ego sum Deus patris tui, Deus Abraham, Deus Isaac, et Deus Jacob. Abscondit Moyses faciem suam: non enim audebat aspicere contra Deum.

7. Cui ait Dominus: Vidi afflictionem populi mei in Ægypto et clamorem ejus audivi, propter duritiam eorum qui præsunt operibus:

8. Et sciens dolorem ejus, descendi ut liberem eum de manibus Ægyptiorum, et educam de terra illa in terram bonam, et spaciosam, in terram quæ fluit lacte et melle, ad loca Chananæi, et Hethæi, et Amorrhæi, et Pherezæi, et Hevæi, et Jebusæi.

9. Clamor ergo filiorum Israel venit ad me: vidique afflictionem eorum, qua ab Ægyptiis opprimuntur.

10. Sed veni, et mittam te ad Pharaonem ut educas populum meum, filios Israel, de Ægypto.

11. Dixitque Moyses ad Deum: Quis sum ego ut vadam ad Pharaonem, et educam filios Israel de Ægypto?

12. Qui dixit ei: Ego ero tecum; et hoc habebis signum, quod miserim te: Cum eduxeris populum meum de Ægypto, immolabis Deo super montem istum.

13. Ait Moyses ad Deum: Ecce ego vadam ad filios Israel, et dicam eis: Deus patrum vestrorum misit me ad vos. Si dixerint mihi: Quod est nomen ejus? quid dicam eis?

14. Dixit Deus ad Moysen: EGO SUM QUI SUM. Ait: Sic dices filiis Israel: QUI EST misit me ad vos.

15. Dixitque iterum Deus ad Moysen: Hæc dices filiis Israel: Dominus Deus patrum vestrorum, Deus Abraham, Deus Isaac, et Deus Jacob, misit me ad vos: hoc nomen mihi est in æternum, et hoc memoriale meum in generationem et generationem.

16. Vade, et congrega seniores Israel, et dices ad eos: Dominus Deus patrum vestrorum apparuit mihi, Deus Abraham, Deus Isaac, et Deus Jacob, dicens: Visitans visitavi vos, et vidi omnia quæ acciderunt vobis in Ægypto:

17. Et dixit ut educam vos de afflictione Ægypti in terram Chananæi, et Hethæi, et Amorrhæi, et Pherezæi, et Hevæi, et Jebusæi, ad terram fluentem lacte et melle.

Digitized by Google

18. Καὶ εἰσακούσονταί σου τῆς φωνῆς· καὶ εἰσελεύσῃ σὺ, καὶ ἡ γερουσία Ἰσραὴλ πρὸς Φαραὼ βασιλέα Αἰγύπτου, καὶ ἐρεῖς πρὸς αὐτόν· Ὁ Θεὸς τῶν Ἑβραίων προσκέκληται ἡμᾶς· πορευσόμεθα οὖν ὁδὸν τριῶν ἡμερῶν εἰς τὴν ἔρημον, ἵνα θύσωμεν τῷ Θεῷ ἡμῶν.

18. Et audient vocem tuam : ingredierisque tu, et seniores Israel, ad regem Ægypti, et dices ad eum : Dominus Deus Hebræorum vocavit nos : ibimus viam trium dierum in solitudinem, ut immolemus Domino Deo nostro.

19. Ἐγὼ δὲ οἶδα ὅτι οὐ προήσεται ὑμᾶς Φαραὼ βασιλεὺς Αἰγύπτου πορευθῆναι, ἐὰν μὴ μετὰ χειρὸς κραταιᾶς.

19. Sed ego scio quod non dimittet vos rex Ægypti ut eatis, nisi per manum validam.

20. Καὶ ἐκτείνας τὴν χεῖρα παταξω τοὺς Αἰγυπτίους ἐν πᾶσι τοῖς θαυμασίοις μου οἷς ποιήσω ἐν αὐτοῖς· καὶ μετὰ ταῦτα ἐξαποστελεῖ ὑμᾶς.

20. Extendam enim manum meam, et percutiam Ægyptum in cunctis mirabilibus meis, quæ facturus sum in medio eorum : post hæc dimittet vos.

21. Καὶ δώσω χάριν τῷ λαῷ τούτῳ ἐναντίον τῶν Αἰγυπτίων· ὅταν δὲ ἀποτρέχητε, οὐκ ἀπελεύσεσθε κενοί·

21. Daboque gratiam populo huic coram Ægyptiis : et cum egrediemini, non exibitis vacui :

22. ἀλλὰ αἰτήσει γυνὴ παρὰ γείτονος καὶ συσκήνου αὐτῆς σκεύη ἀργυρᾶ καὶ χρυσᾶ, καὶ ἱματισμόν· καὶ ἐπιθήσετε ἐπὶ τοὺς υἱοὺς ὑμῶν καὶ ἐπὶ τὰς θυγατέρας ὑμῶν, καὶ σκυλεύσατε τοὺς Αἰγυπτίους.

22. Sed postulabit mulier a vicina sua, et ab hospita sua, vasa argentea, et aurea, ac vestes, ponetisque eas super filios et filias vestras, et spoliabitis Ægyptum.

COMMENTAIRE GÉOGRAPHIQUE.

(1) **Moyses pascebat oves Jethro.** C'était une conséquence de son engagement avec Jéthro ; et puisqu'il avait obtenu une femme sans payer sa dot, il était obligé de la gagner. Il faut se reporter aux circonstances du séjour de Jacob chez Laban, elles ont un grand rapport de ressemblance. — **Cumque minasset gregem ad interiora deserti.** Il est bien rare que les Arabes mènent leurs troupeaux à plus d'une journée du campement ; mais il est impossible qu'ils s'en éloignent de six journées, ce qui aurait eu lieu ici cependant, si Madian avait été situé sur la côte orientale du golfe Élanitique. Le mont Horeb est à deux journées de Dahab, et la tranquillité dont les tribus de cette partie de l'Arabie ont toujours joui, permet de s'expliquer cet éloignement, que Moïse d'ailleurs se donne la peine de faire remarquer comme événement peu ordinaire. Le mont Horeb est indiqué d'une manière précise par l'ensemble des différentes circonstances qui s'y rapportent, et par les traditions, qui sont unanimes. Ainsi que le mont Sinaï, dont il n'est qu'un mamelon, il s'élève presqu'au centre de la presqu'île. On trouvera plus loin un plan figuratif de sa position par rapport au mont Sinaï et à la montagne de sainte Catherine. Ce groupe de rochers de granit, dont les formes sont admirables et dont la hauteur est imposante, a conservé aux yeux de tous les peuples ce caractère de sainteté qu'il avait avant que les événements lui eussent donné la célébrité qu'il a acquise depuis. Dieu dit à Moïse : *Locus in quo stas, terra sancta est.* Aujourd'hui un couvent reconstruit dans le quatrième siècle occupe le fond de la vallée, et à l'endroit où, selon la tradition, le buisson ardent apparut à Moïse, s'élève une chapelle qui est consacrée particulièrement à ce saint lieu. Les vues que j'ai dessinées tant de l'extérieur que de l'intérieur du couvent ont paru dans mon voyage de l'Arabie Pétrée.

(2) **In flamma ignis de medio rubi.** Cette apparition toute miraculeuse a été expliquée par des feux de broussailles qu'on allume dans les vallées du Sinaï. Voici un passage que je trouve dans mon journal. « Nous nous arrêtâmes sur le plateau de Gedaie, à quatre lieues « au nord du Sinaï. On soupa une demi-heure après le coucher du « soleil. Quand la nuit vint, on rassembla les chameaux, et nous nous « assîmes en cercle pour boire le café autour d'un grand feu d'herbes « desséchées qui croissent abondamment dans cette plaine. Mon drog- « man mit le feu à quelques touffes encore sur pied ; aussitôt le vent, « propageant la flamme, nous présenta un beau spectacle. C'était la « vallée entière qui s'éclairait tout à coup, comme sillonnée de longs « ruisseaux de lave. Le vent se jouait au milieu de ces flots de lumière, « arrêtant subitement l'incendie d'un côté pour l'exciter plus vivement « de l'autre. Peu à peu le feu s'éteignit dans toutes les directions, et le « calme de la nuit succéda bientôt à ce désordre passager. »

Il faut toute la volonté explicative des commentateurs pour trouver de l'analogie entre un fait aussi simple et celui qui excite dans Moïse un si grand étonnement et une si vive crainte. Le berger de Jéthro ne connaissait-il pas, comme tous les Arabes de nos jours, la possibilité de mettre le feu à un buisson desséché, et s'en serait-il étonné ?

(5) **Solve calceamentum de pedibus tuis.** Un usage de propreté reçu en Orient est devenu, dès la plus haute antiquité, une marque de respect et une pratique de religion. — Tous les peuples orientaux se sont toujours accroupis : les siéges et les fauteuils que représentent les bas-reliefs et les peintures antiques de leurs monuments sont réservés aux fêtes et aux cérémonies sacrées ; c'est un meuble d'apparat. A côté du roi, assis sur son siége élevé, vous voyez les ministres, les grands, tout le peuple accroupis sur les talons et nu-pieds. Le sol sur lequel on s'assoit doit donc garder la propreté de nos siéges : c'est la raison qui fait que les souliers, les chaussons, ou les pantoufles, se laissent à l'entrée des salons ou divans. Aussi, les Orientaux, qui s'enveloppent d'une coiffure compliquée, destinée à rester immobile en toute occasion, seraient aussi gênés de l'obligation de se découvrir la tête par forme de salut et par manière de politesse, en entrant dans nos salons, que nous sommes embarrassés d'ôter nos bottes et nos sous-pieds pour être admis sur leurs divans.

L'usage de retirer ses souliers, comme marque de respect dans les pratiques religieuses, fut adopté par les peuples qui s'accroupissent. Ainsi les chrétiens de l'Asie et de l'Abyssinie laissent leurs pantoufles à la porte des églises. Josué (V, 15) reçoit comme Moïse l'ordre d'ôter ses souliers, par la raison que la terre où il se trouve est sainte. Cette action de se déchausser avait encore dans l'Écriture deux autres significations qu'elle n'a pas conservées en Orient : elle était un signe de deuil (Ézéchiel, XXIV, 17) ou indiquait l'accomplissement d'une transaction (Deutéronome, Ruth, etc., etc.)

Quand on entre dans la chapelle du Buisson ardent, au fond de l'église, qui s'élève au milieu du couvent du Sinaï, on retire ses souliers. Cette coutume générale prend ici plus de gravité et d'importance par les souvenirs qu'elle rappelle, et il semble, sur cette place consacrée, qu'on se rapproche des temps éloignés où la voix de Dieu se faisait entendre.

(8) **In terram quæ fluit lacte et melle.** — Cette expression figurée, répétée au verset 17, se retrouve, au moins par l'intention, dans Homère. La terre d'Argos y est représentée comme la mammelle de la terre (*Iliade*, liv. I), et les poëtes ont suivi cet exemple. La Syrie produit beaucoup de lait et de miel, et, comme expression figurée d'une grande abondance, elle s'appliquait avec justesse aux parties fertiles de cette belle contrée, dont il sera à propos de rappeler la description faite par Moïse dans le Deutéronome, VIII, 7. *Dominus enim, Deus tuus, introducet te in terram bonam, terram rivorum, aquarumque, et fontium ; in cujus campis et montibus erumpunt fluviorum Abyssi :* (8) *Terram frumenti, hordei, ac vinearum in qua ficus et malogranata et oliveta nascuntur : terram olei ac mellis :* (9) *Ubi absque ulla penuria comedes panem tuum, et rerum omnium abundantia perfrueris ; cujus lapides ferrum sunt, et de montibus ejus*

Digitized by Google

EXODE, CHAPITRE III, VERSET 18.

æris metalla fodiuntur. Cette dénomination d'un pays où coulent des ruisseaux de lait et de miel, était au reste moins une figure descriptive de la Syrie qu'une expression consacrée pour tout pays riche et fertile ; c'est ainsi qu'elle est appliquée, par les Israélites, à l'Égypte, (*Nombres,* XVI, 13), et Joel, dans son magnifique langage, s'écrie : *En ce jour-là, la douceur du miel dégouttera des montagnes, le lait descendra des collines, et les eaux couleront de tous les ruisseaux de Juda,* chap. III, v. 18.

(12) Immolabis Deo super montem istum. — L'ordre du Seigneur était positif, et imposait à Moïse l'obligation de pénétrer dans la terre promise, par le chemin du mont Sinaï.

(16) Congrega seniores Israel. — C'est l'usage, dans les tribus, à chaque événement nouveau ou important, de convoquer les vieillards, de leur soumettre la position des affaires, d'écouter leurs conseils, et presque toujours de se ranger à leur avis. Toutefois cette autorité comme toutes celles que l'usage seul reconnaît, est souvent discutée, et quelquefois déclinée ; ainsi, lorsque je quittai l'Ackabah, on vint m'avertir qu'il s'était tenu chez les Amran un grand conseil, pour savoir si l'on attaquerait ma caravane. Les avis avaient été partagés ; les vieillards avaient déclaré que c'était compromettre la tribu avec le pacha d'Égypte qui me protégeait, sans grand avantage, parce que nous n'avions rien. Les jeunes gens, au contraire, prétendaient que nous revenions de Ouadi Mousa, chargés des trésors que nous y avions découverts, et que les résultats que l'on devait attendre de cette violence permettaient d'en courir les chances dangereuses. Les Bédouins se séparèrent sans s'entendre, décidés les uns à nous respecter, les autres à nous attaquer.

Comme nous passâmes sur le territoire de cette tribu sans accident, il est probable qu'à la fin l'avis des vieillards prévalut.

Chez tous les peuples primitifs, cette autorité de la vieillesse a été reconnue, et son expérience consultée ; on en trouve des traces dans

EXODE, CHAPITRE III, VERSET 22.

Homère (*Iliade*, I, Σ), et dans les premiers rudiments des gouvernements.

Nous verrons plus loin que le pour et le contre de l'émigration furent discutés dans cette réunion.

(17) In terram Chananæi. — Tous les noms que la Palestine a reçus à diverses époques se retrouvent dans l'Écriture. *Terre de Chanaan*, le quatrième fils de Cham (*Genèse,* X, 6) est le premier de ces noms ; (*Genèse,* XI, 31. *Exode,* XVI, 36, *etc.*) ; elle fut ensuite nommée *la terre des Hébreux*, du fils Salé, qui s'appelait Héber (*Genèse,* XI, 14 — XL, 15.) ; enfin *le pays d'Israël* (I. *Samuel,* XIII, 19. *Ézéckiel,* VII, 2.) ; *le pays de Juda ; le pays de Jéhovah* (*Lev.*, XXV, 23.) ; *la terre promise,* (aux Hébr., XI, 9.) ; *la terre Sainte,* (*Zachar.*, II, 12.). Ces cinq dernières dénominations n'ont pas besoin d'explication, l'Histoire du peuple de Dieu la donne.

(18) Ibimus viam trium dierum in solitudinem. — Quand Moïse ne demande pour son peuple que la permission de s'avancer à trois journées dans le désert pour sacrifier à Dieu, était-ce un mensonge qu'il commettait, un acte de dissimulation dont il se rendait coupable ? Non, c'était une preuve de soumission envers Dieu, qui lui avait ordonné de parler ainsi.

(22) Postulabit mulier a vicina sua et ab hospita sua vasa argentea et aurea et vestes. — Cette action subversive de tous nos principes d'ordre et de loyauté ne peut être ni discutée, ni excusée par les règles qui dirigent notre conduite ; elle doit être considérée comme commandement de Dieu, qui seul peut en juger la portée. Je renoncerais volontiers à citer les explications de tous genres qui ont été inventées, à propos de ce fait, par les esprits les plus élevés, Tertullien, Irénée, saint Augustin, saint Clément d'Alexandrie, ainsi que par les critiques modernes ; mais je préfère cependant exposer leurs idées que d'en présenter de nouvelles, qui ne seraient pas autrement satisfaisantes. On les trouvera au chapitre XI, verset 2.

Digitized by Google

CHAPITRE QUATRIÈME.

ΚΕΦΑΛΑΙΟΝ Δ'.

1. Ἀπεκρίθη δὲ Μωϋσῆς καὶ εἶπεν· Ἐὰν μὴ πιστεύσωσί μοι, μηδὲ εἰσακούσωσι τῆς φωνῆς μου· ἐροῦσι γὰρ, ὅτι οὐκ ὤπταί σοι ὁ Θεὸς, τί ἐρῶ πρὸς αὐτούς;

2. Εἶπε δὲ αὐτῷ Κύριος· Τί τοῦτό ἐστι τὸ ἐν τῇ χειρί σου; Ὁ δὲ εἶπε· Ῥάβδος.

3. Καὶ εἶπεν· Ῥῖψον αὐτὴν ἐπὶ τὴν γῆν. Καὶ ἔῤῥιψεν αὐτὴν ἐπὶ τὴν γῆν, καὶ ἐγένετο ὄφις· καὶ ἔφυγε Μωϋσῆς ἀπ' αὐτοῦ.

4. Καὶ εἶπε Κύριος πρὸς Μωϋσῆν· Ἔκτεινον τὴν χεῖρα, καὶ ἐπιλαβοῦ τῆς κέρκου. Ἐκτείνας οὖν τὴν χεῖρα ἐπελάβετο τῆς κέρκου· καὶ ἐγένετο ῥάβδος ἐν τῇ χειρὶ αὐτοῦ·

5. ἵνα πιστεύσωσί σοι, ὅτι ὤπταί σοι ὁ Θεὸς τῶν πατέρων αὐτῶν, Θεὸς Ἀβραὰμ, καὶ Θεὸς Ἰσαὰκ, καὶ Θεὸς Ἰακώβ.

6. Εἶπε δὲ αὐτῷ Κύριος πάλιν· Εἰσένεγκον τὴν χεῖρά σου εἰς τὸν κόλπον σου. Καὶ εἰσήνεγκε τὴν χεῖρα αὐτοῦ εἰς τὸν κόλπον αὐτοῦ, καὶ ἐξήνεγκεν τὴν χεῖρα αὐτοῦ ἐκ τοῦ κόλπου αὐτοῦ, καὶ ἐγενήθη ἡ χεὶρ αὐτοῦ ὡσεὶ χιών.

7. Καὶ εἶπεν πάλιν· Εἰσένεγκον τὴν χεῖρά σου εἰς τὸν κόλπον σου. Καὶ εἰσήνεγκε τὴν χεῖρα εἰς τὸν κόλπον αὐτοῦ, καὶ ἐξήνεγκεν αὐτὴν ἐκ τοῦ κόλπου αὐτοῦ, καὶ πάλιν ἀπεκατέστη εἰς τὴν χρόαν τῆς σαρκὸς αὐτῆς.

8. Ἐὰν δὲ μὴ πιστεύσωσί σοι, μηδὲ εἰσακούσωσι τῆς φωνῆς τοῦ σημείου τοῦ πρώτου, πιστεύσουσί σοι τῆς φωνῆς τοῦ σημείου τοῦ δευτέρου.

9. Καὶ ἔσται, ἐὰν μὴ πιστεύσωσί σοι τοῖς δυσὶ σημείοις τούτοις, μηδὲ εἰσακούσωσι τῆς φωνῆς σου, λήψῃ ἀπὸ τοῦ ὕδατος τοῦ ποταμοῦ, καὶ ἐκχεεῖς ἐπὶ τὸ ξηρόν· καὶ ἔσται τὸ ὕδωρ, ὃ ἐὰν λάβῃς ἀπὸ τοῦ ποταμοῦ, αἷμα ἐπὶ τοῦ ξηροῦ.

10. Εἶπε δὲ Μωϋσῆς πρὸς Κύριον· Δέομαι, Κύριε· οὐχ ἱκανός εἰμι πρὸ τῆς χθὲς, οὐδὲ πρὸ τῆς τρίτης ἡμέρας, οὐδὲ ἀφ' οὗ ἤρξω λαλεῖν τῷ θεράποντί σου· ἰσχνόφωνος καὶ βραδύγλωσσος ἐγώ εἰμι.

11. Εἶπε δὲ Κύριος πρὸς Μωϋσῆν· Τίς ἔδωκε στόμα ἀνθρώπῳ, καὶ τίς ἐποίησε δύσκωφον καὶ κωφὸν, βλέποντα καὶ τυφλόν; οὐκ ἐγὼ ὁ Θεός;

12. Καὶ νῦν πορεύου, καὶ ἐγὼ ἀνοίξω τὸ στόμα σου, καὶ συμβιβάσω σε, ὃ μέλλεις λαλῆσαι.

13. Καὶ εἶπε Μωϋσῆς· Δέομαι, Κύριε· προχείρισαι δυνάμενον ἄλλον, ὃν ἀποστελεῖς.

14. Καὶ θυμωθεὶς ὀργῇ Κύριος ἐπὶ Μωϋσῆν, εἶπεν· Οὐκ ἰδοὺ Ἀαρὼν ὁ ἀδελφός σου ὁ Λευίτης; ἐπίσταμαι, ὅτι λαλῶν λαλήσει αὐτός σοι. Καὶ ἰδοὺ αὐτὸς ἐξελεύσεται εἰς συνάντησίν σοι, καὶ ἰδών σε χαρήσεται ἐν ἑαυτῷ.

15. Καὶ ἐρεῖς πρὸς αὐτὸν, καὶ δώσεις τὰ ῥήματά μου εἰς τὸ στόμα αὐτοῦ· καὶ ἐγὼ ἀνοίξω τὸ στόμα σου καὶ τὸ στόμα αὐτοῦ, καὶ συμβιβάσω ὑμᾶς ἃ ποιήσετε.

16. Καὶ αὐτός σοι λαλήσει πρὸς τὸν λαὸν, καὶ αὐτὸς ἔσται σου στόμα· σὺ δὲ αὐτῷ ἔσῃ τὰ πρὸς τὸν Θεόν.

17. Καὶ τὴν ῥάβδον ταύτην τὴν στραφεῖσαν εἰς ὄφιν λήψῃ ἐν τῇ χειρί σου, ἐν ᾗ ποιήσεις ἐν αὐτῇ τὰ σημεῖα.

18. Ἐπορεύθη δὲ Μωϋσῆς, καὶ ἀπέστρεψε πρὸς Ἰοθὸρ τὸν γαμβρὸν αὐτοῦ, καὶ λέγει· Πορεύσομαι, καὶ ἀποστρέψω πρὸς τοὺς ἀδελφούς μου τοὺς ἐν Αἰγύπτῳ, καὶ ὄψομαι εἰ ἔτι ζῶσι. Καὶ εἶπεν Ἰοθὸρ Μωϋσῇ· Βάδιζε ὑγιαίνων. Μετὰ δὲ τὰς ἡμέρας τὰς πολλὰς ἐκείνας ἐτελεύτησεν ὁ βασιλεὺς Αἰγύπτου.

19. Εἶπε δὲ Κύριος πρὸς Μωϋσῆν ἐν Μαδιάμ· Βάδιζε, ἄπελθε

CAPUT IV.

1. Respondens Moyses ait: Non credent mihi, neque audient vocem meam, sed dicent: Non apparuit tibi Dominus.

2. Dixit ergo ad eum: Quid est quod tenes in manu tua? Respondit: Virga.

3. Dixitque Dominus: Projice eam in terram. Projecit, et versa est in colubrum, ita ut fugeret Moyses.

4. Dixitque Dominus: Extende manum tuam, et apprehende caudam ejus. Extendit, et tenuit, versaque est in virgam.

5. Ut credant, inquit, quod apparuerit tibi Dominus Deus patrum suorum, Deus Abraham, Deus Isaac, et Deus Jacob.

6. Dixitque Dominus rursum: Mitte manum tuam in sinum tuum. Quam cum misisset in sinum, protulit leprosam instar nivis.

7. Retrahe, ait, manum tuam in sinum tuum. Retraxit, et protulit iterum, et erat similis carni reliquæ.

8. Si non crediderint, inquit, tibi, neque audierint sermonem signi prioris, credent verbo signi sequentis.

9. Quod si nec duobus quidem his signis crediderint, neque audierint vocem tuam: sume aquam fluminis, et effunde eam super aridam, et quidquid hauseris de fluvio, vertetur in sanguinem.

10. Ait Moyses: Obsecro Domine, non sum eloquens ab heri et nudiustertius: et ex quo locutus es ad servum tuum, impeditioris et tardioris linguæ sum.

11. Dixit Dominus ad eum: Quis fecit os hominis? aut quis fabricatus est mutum et surdum, videntem et cæcum? nonne ego?

12. Perge igitur, et ego ero in ore tuo: doceboque te quid loquaris.

13. At ille: Obsecro, inquit, Domine, mitte quem missurus es.

14. Iratus Dominus in Moysen, ait: Aaron frater tuus levites, scio quod eloquens sit: ecce ipse egreditur in occursum tuum, vidensque te lætabitur corde.

15. Loquere ad eum, et pone verba mea in ore ejus: et ego ero in ore tuo, et in ore illius, et ostendam vobis quid agere debeatis.

16. Ipse loquetur pro te ad populum, et erit os tuum: tu autem eris ei in his quæ ad Deum pertinent.

17. Virgam quoque hanc sume in manu tua, in qua facturus es signa.

18. Abiit Moyses, et reversus est ad Jethro socerum suum, dixitque ei: Vadam et revertar ad fratres meos in Ægyptum, ut videam si adhuc vivant. Cui ait Jethro: Vade in pace.

19. Dixit ergo Dominus ad Moysen in Madian: Vade, et

Digitized by Google

εἰς Αἴγυπτον· τεθνήκασι γὰρ πάντες οἱ ζητοῦντές σου τὴν ψυχήν.

20. Ἀναλαβὼν δὲ Μωϋσῆς τὴν γυναῖκα καὶ τὰ παιδία, ἀνεβίβασεν αὐτὰ ἐπὶ τὰ ὑποζύγια, καὶ ἐπέστρεψεν εἰς Αἴγυπτον. Ἔλαβε δὲ Μωϋσῆς τὴν ῥάβδον τὴν παρὰ τοῦ Θεοῦ ἐν τῇ χειρὶ αὐτοῦ.

21. Εἶπε δὲ Κύριος πρὸς Μωϋσῆν· Πορευομένου σου καὶ ἀποστρέφοντος εἰς Αἴγυπτον, ὅρα πάντα τὰ τέρατα ἃ δέδωκα ἐν ταῖς χερσί σου, ποιήσεις αὐτὰ ἐναντίον Φαραώ· ἐγὼ δὲ σκληρυνῶ τὴν καρδίαν αὐτοῦ, καὶ οὐ μὴ ἐξαποστείλῃ τὸν λαόν.

22. Σὺ δὲ ἐρεῖς τῷ Φαραώ· Τάδε λέγει Κύριος· Υἱὸς πρωτότοκός μου Ἰσραήλ.

23. Εἶπα δέ σοι, ἐξαπόστειλον τὸν λαόν μου, ἵνα μοι λατρεύσῃ· εἰ μὲν οὖν μὴ βούλει ἐξαποστεῖλαι αὐτοὺς, ὅρα οὖν, ἐγὼ ἀποκτενῶ τὸν υἱόν σου τὸν πρωτότοκον.

24. Ἐγένετο δὲ ἐν τῇ ὁδῷ ἐν τῷ καταλύματι, συνήντησεν αὐτῷ ἄγγελος Κυρίου· καὶ ἐζήτει αὐτὸν ἀποκτεῖναι.

25. Καὶ λαβοῦσα Σεπφώρα ψῆφον περιέτεμε τὴν ἀκροβυστίαν τοῦ υἱοῦ αὐτῆς· καὶ προσέπεσε πρὸς τοὺς πόδας αὐτοῦ, καὶ εἶπεν· Ἔστη τὸ αἷμα τῆς περιτομῆς τοῦ παιδίου μου.

26. Καὶ ἀπῆλθεν ἀπ' αὐτοῦ, διότι εἶπεν, ἔστη τὸ αἷμα τῆς περιτομῆς τοῦ παιδίου μου.

27. Εἶπε δὲ Κύριος πρὸς Ἀαρών· Πορεύθητι εἰς συνάντησιν Μωϋσῇ εἰς τὴν ἔρημον. Καὶ ἐπορεύθη, καὶ συνήντησεν αὐτῷ ἐν τῷ ὄρει τοῦ Θεοῦ, καὶ κατεφίλησαν ἀλλήλους.

28. Καὶ ἀνήγγειλε Μωϋσῆς τῷ Ἀαρὼν πάντας τοὺς λόγους Κυρίου οὓς ἀπέστειλε, καὶ πάντα τὰ ῥήματα ἃ ἐντείλατο αὐτῷ.

29. Ἐπορεύθη δὲ Μωϋσῆς καὶ Ἀαρὼν, καὶ συνήγαγον τὴν γερουσίαν τῶν υἱῶν Ἰσραήλ.

30. Καὶ ἐλάλησεν Ἀαρὼν πάντα τὰ ῥήματα ταῦτα ἃ ἐλάλησεν ὁ Θεὸς πρὸς Μωϋσῆν, καὶ ἐποίησε τὰ σημεῖα ἐναντίον τοῦ λαοῦ.

31. Καὶ ἐπίστευσεν ὁ λαὸς καὶ ἐχάρη, ὅτι ἐπεσκέψατο ὁ Θεὸς τοὺς υἱοὺς Ἰσραὴλ, καὶ ὅτι εἶδεν αὐτῶν τὴν θλῖψιν· Κύψας δὲ ὁ λαὸς προσεκύνησε.

revertere in Ægyptum : Mortui sunt enim omnes qui quærebant animam tuam.

20. Tulit ergo Moyses uxorem suam, et filios suos, et imposuit eos super asinum : reversusque est in Ægyptum, portam virgam Dei in manu sua.

21. Dixitque ei Dominus revertenti in Ægyptum : Vide ut omnia ostenta quæ posui in manu tua, facias coram Pharaone : ego indurabo cor ejus, et non dimittet populum.

22. Dicesque ad eum : Hæc dicit Dominus : Filius meus primogenitus Israel.

23. Dixi tibi : Dimitte filium meum ut serviat mihi; et noluisti dimittere eum : ecce ego interficiam filium tuum primogenitum.

24. Cumque esset in itinere, in diversorio occurrit ei Dominus, et volebat occidere eum.

25. Tulit illico Sephora acutissimam petram, et circumcidit præputium filii sui, tetigitque pedes ejus, et ait : Sponsus sanguinum tu mihi es.

26. Et dimisit eum postquam dixerat : Sponsus sanguinum, ob circumcisionem.

27. Dixit autem Dominus ad Aaron : Vade in occursum Moysi in desertum. Qui perrexit obviam ei in Montem Dei, et osculatus est eum.

28. Narravitque Moyses Aaron omnia verba Domini quibus miserat eum, et signa quæ mandaverat.

29. Veneruntque simul, et congregaverunt cunctos seniores filiorum Israel.

30. Locutusque est Aaron omnia verba qua dixerat Dominus ad Moysen : et fecit signa coram populo,

31. et credidit populus. Audieruntque quod visitasset Dominus filios Israel, et quod respexisset afflictionem illorum : et proni adoraverunt.

COMMENTAIRE GÉOGRAPHIQUE.

(2) Quid est quod tenes in manu tua? respondit : Virga. — Tous les Arabes du désert et tous ceux qui habitent la lisière des pays cultivés, portent des bâtons à tête recourbée. Ces bâtons servent pour guider les chameaux et les dromadaires; ils sont en outre comme une manière de contenance, et dans les cercles d'Arabes, chacun joue avec son bâton et frappe la terre, pour dissimuler une intention ou cacher un embarras. Le bâton de Moïse pouvait donc avoir cette forme, qui se retrouve dans toutes les scènes des peintures égyptiennes. Les moines du couvent de Sainte-Catherine, au mont Sinaï, cultivent dans leur jardin la Colutea Haleppica, qu'ils appellent Sferaï, et qui, selon eux, est la même plante qui fournit autrefois la verge de Moïse. Rien ne combat cette opinion, et depuis longtemps les pèlerins rapportent pieusement des rameaux de cet arbuste. Breydenbach, au quinzième siècle, écrivait : *Nous achetâmes du bois de quoy fut faicte la verge de Moyse de laquelle tant de merveilles feist en égypte des dix playes de égypte.* — La culture et le respect dont cet arbuste est l'objet, ont excité les railleries d'une classe de voyageurs qui parcourent la Terre Sainte, on ne sait trop pourquoi, car ils semblent n'y recevoir que des impressions désagréables, si l'on en juge par l'amertume de leurs remarques. Ici c'est en inventant un conte qu'ils se sont vengés de la fixité d'une tradition. Ils ont prétendu que les moines cultivaient dans leur jardin le *buisson ardent*, dont ils vendaient des rameaux aux pèlerins. Cette triste plaisanterie n'a aucun fondement.

(9) Sume aquam fluminis. — Il n'y a point de fleuve dans l'Arabie. L'ordre du Seigneur anticipe sur l'arrivée de Moïse en Égypte, et c'est dans ce pays que le miracle, dont il avait reçu l'instruction au mont Horeb, eut lieu. C'est donc l'opinion de Philon plutôt que celle de Josèphe (Antiq., II, 12) qu'il importe de suivre.

(16) Ipse loquetur pro te ad populum et erit os tuum. — L'éloquence est considérée chez les Arabes comme le plus grand des dons naturels, parce qu'elle a chez eux plus d'influence que chez toute autre nation. Moïse, se sentant privé de ce talent, ne pouvait avoir confiance dans sa mission, devant laquelle il cessa de reculer aussitôt que le Seigneur lui eut adjoint son frère aîné Aaron, en disant : *scio quod eloquens sit.*

(20) Imposuit eos super asinum, reversusque est in Ægyptum. — L'âne est encore, dans ce désert, une monture habituelle. C'est sur des ânes que la plupart des chrétiens vont au Sinaï, c'est avec des ânes que les Arabes vont de Tor à Suez, et dans presque tous les campements on les entend braire. — Dans un désert où les sources et les crevasses de rochers qui reçoivent la pluie sont très-rapprochées, il n'y a aucun inconvénient à voyager sur des ânes. Ajoutons que, dans cette partie de l'Arabie Pétrée, le sol pierreux et dur convient à leur pied aussi sain que sûr. Je ne vois pas la nécessité de suivre le pluriel des Septante plutôt que le singulier de la Vulgate, qui est la traduction fidèle de l'hébreu. Séphora et ses deux enfants pouvaient se tenir sur un âne, et Moïse les suivait.

(24) In diversorio occurrit ei Dominus. — C'est entre Madian, la demeure de Raguel, et le mont Horeb, que le Seigneur apparaît à Moïse. *In diversorio.* On a traduit, *dans une hôtellerie*, mais la racine de l'hébreu במלון est לון *passer la nuit*, et sa signification, *endroit où l'on passe la nuit*; c'est donc *une halte* quel-

Digitized by Google

conque près d'un rocher ou d'un groupe de palmiers. Il n'y avait en effet ni ville ni hôtellerie sur cette route.

(25) Tulit acutissimam petram. — On se servait, en Égypte, de pierres aiguisées pour certains usages, comme par exemple, pour ouvrir les corps qu'on voulait embaumer (Herodot. Hist. II, 86). Nos collections d'antiquités nous ont conservé des modèles de ces premiers outils informes qu'en Égypte, où la fabrication des instruments était très-avancée, on n'employait que dans certaines occasions prescrites. L'action de Séphora aurait donc pu être la même, si la précipitation ne lui avait pas fait prendre tout ce qu'elle trouvait sous sa main.

Il est inutile de rechercher ici les usages d'autres nations tant de l'antiquité que du moyen âge. Les collections d'antiquités du Nord que l'on voit à Copenhague, à Stockolm, à Rostock, etc. etc., et les découvertes qui se font en Allemagne, comme dans le nord de la France prouvent que les pierres de silex, taillées en pioches, ciseaux, scies, etc., ont longtemps tenu lieu des autres instruments. Chez les Arabes de nos jours, leurs poignards leur servent à tout usage. Mais je les ai vus plus d'une fois s'ingénier avec tant d'adresse dans des circonstances difficiles, que je ne doute pas du parti qu'ils tireraient des pierres tranchantes, s'ils n'avaient pas d'autres outils.

La circoncision s'est conservée dans tout l'Orient, chez les peuples mêmes qui n'ont aucune habitude des pratiques de la religion musulmane et juive, ou d'aucune religion en général. C'est une précaution hygiénique, comme l'excision chez les femmes dans quelques contrées de l'Afrique est une précaution qu'on dit utile contre la stérilité. Ces deux opérations, toutefois, n'ont aucun rapport entre elles.

Considérée comme pratique musulmane, la circoncision n'est pas de rigueur; les nouveaux convertis, qui ont atteint l'âge de trente ans, sont dispensés de s'y soumettre. Toutefois, comme c'est le seul signe matériel qui distingue un musulman, on s'y conforme. Les enfants ne sont circoncis qu'à trois ou quatre ans, et seulement lorsqu'ils peuvent prononcer la formule sacramentelle, *Il n'y a de Dieu que Dieu, et Mahomet est son prophète*. Chez les anciens Égyptiens, on attendait l'âge de la puberté; mais chez eux aussi elle n'était considérée que comme pratique hygiénique.

(27) Osculatus est eum.— Le baiser parmi les Arabes nomades, est non-seulement une manifestation de tendresse, c'est une forme d'étiquette, un signe maçonique au moyen duquel ils se reconnaissent de tribu à tribu. — Quand deux troupes d'Arabes se rencontrent, elles s'arrêtent à quelque distance l'une de l'autre. Un homme se détache de chaque côté à titre de parlementaire. Ils s'approchent, se tendent la main, se baisent sur les deux joues, ou plutôt en font le simulacre, et, se tenant longtemps par la main, s'adressent des questions sur leur santé et sur leurs intérêts réciproques dans les formules reçues. Lorsque Jéthro vient au Sinaï à la rencontre de Moïse, ce même cérémonial est observé. Ici entre les deux frères, ce baiser était en outre une preuve de leurs bons sentiments.

Moïse renvoya sans doute sa femme et ses enfants à son beau-père avant de quitter le Sinaï. Le texte ne le dit pas, mais il n'est plus question d'eux jusqu'au chap. XXXIII, 16, et nous voyons alors que Jéthro les lui ramène de Madian.

Digitized by Google

CHAPITRE CINQUIÈME.

ΚΕΦΑΛΑΙΟΝ Ε'.

1. Καὶ μετὰ ταῦτα εἰςῆλθε Μωϋσῆς καὶ Ἀαρὼν πρὸς Φαραὼ, καὶ εἶπαν αὐτῷ· Τάδε λέγει Κύριος ὁ Θεὸς Ἰσραήλ. Ἐξαπόστειλον τὸν λαόν μου, ἵνα μοι ἑορτάσωσιν ἐν τῇ ἐρήμῳ.

2. Καὶ εἶπε Φαραώ· Τίς ἐστιν, οὗ εἰσακούσομαι τῆς φωνῆς αὐτοῦ, ὥςτε ἐξαποστεῖλαι τοὺς υἱοὺς Ἰσραήλ; Οὐκ οἶδα τὸν Κύριον, καὶ τὸν Ἰσραὴλ οὐκ ἐξαποστέλλω.

3. Καὶ λέγουσιν αὐτῷ· Ὁ Θεὸς τῶν Ἑβραίων προςκέκληται ἡμᾶς· πορευσόμεθα οὖν ὁδὸν τριῶν ἡμερῶν εἰς τὴν ἔρημον, ὅπως θύσωμεν Κυρίῳ τῷ Θεῷ ἡμῶν, μή ποτε συναντήσῃ ἡμῖν θάνατος ἢ φόνος.

4. Καὶ εἶπεν αὐτοῖς ὁ βασιλεὺς Αἰγύπτου· Ἵνατί, Μωϋσῆ καὶ Ἀαρὼν, διαστρέφετε τὸν λαὸν ἀπὸ τῶν ἔργων; Ἀπέλθατε ἕκαστος ὑμῶν πρὸς τὰ ἔργα αὐτοῦ.

5. Καὶ εἶπε Φαραώ· Ἰδοὺ νῦν πολυπληθεῖ ὁ λαός· μὴ οὖν καταπαύσωμεν αὐτοὺς ἀπὸ τῶν ἔργων.

6. Συνέταξε δὲ Φαραὼ τοῖς ἐργοδιώκταις τοῦ λαοῦ καὶ τοῖς γραμματεῦσι, λέγων·

7. Οὐκέτι προστεθήσεσθε διδόναι ἄχυρον τῷ λαῷ εἰς τὴν πλινθουργίαν, καθάπερ χθὲς καὶ τρίτην ἡμέραν· ἀλλ' αὐτοὶ πορευέσθωσαν καὶ συναγαγέτωσαν ἑαυτοῖς ἄχυρα.

8. Καὶ τὴν σύνταξιν τῆς πλινθείας ἧς αὐτοὶ ποιοῦσι, καθ' ἑκάστην ἡμέραν ἐπιβαλεῖς αὐτοῖς. Οὐκ ἀφελεῖς οὐδὲν, σχολάζουσι γάρ· διὰ τοῦτο κεκράγασι, λέγοντες· Ἐγερθῶμεν, καὶ θύσωμεν τῷ Θεῷ ἡμῶν.

9. Βαρυνέσθω τὰ ἔργα τῶν ἀνθρώπων τούτων, καὶ μεριμνάτωσαν ταῦτα, καὶ μὴ μεριμνάτωσαν ἐν λόγοις κενοῖς.

10. Κατέσπευδον δὲ αὐτοὺς οἱ ἐργοδιῶκται καὶ οἱ γραμματεῖς, καὶ ἔλεγον πρὸς τὸν λαὸν, λέγοντες· Τάδε λέγει Φαραώ· Οὐκέτι δίδωμι ὑμῖν ἄχυρα·

11. αὐτοὶ ὑμεῖς πορευόμενοι συλλέγετε ἑαυτοῖς ἄχυρα, ὅθεν ἐὰν εὕρητε· οὐ γὰρ ἀφαιρεῖται ἀπὸ τῆς συντάξεως ὑμῶν οὐδέν.

12. Καὶ διεσπάρη ὁ λαὸς ἐν ὅλῃ γῇ Αἰγύπτῳ, συναγαγεῖν καλάμην εἰς ἄχυρα.

13. Οἱ δὲ ἐργοδιῶκται κατέσπευδον αὐτοὺς, λέγοντες· Συντελεῖτε τὰ ἔργα τὰ καθήκοντα καθ' ἡμέραν, καθάπερ καὶ ὅτε τὸ ἄχυρον ἐδίδοτο ὑμῖν.

14. Καὶ ἐμαστιγώθησαν οἱ γραμματεῖς τοῦ γένους τῶν υἱῶν Ἰσραὴλ, οἱ κατασταθέντες ἐπ' αὐτοὺς ὑπὸ τῶν ἐπιστατῶν τοῦ Φαραὼ, λέγοντες· Διατί οὐ συνετελέσατε τὰς συντάξεις ὑμῶν τῆς πλινθείας, καθάπερ χθὲς καὶ τρίτην ἡμέραν, καὶ τὸ τῆς σήμερον;

15. Εἰςελθόντες δὲ οἱ γραμματεῖς τῶν υἱῶν Ἰσραὴλ κατεβόησαν πρὸς Φαραὼ, λέγοντες· Ἱνατί σὺ οὕτως ποιεῖς τοῖς σοῖς οἰκέταις;

16. Ἄχυρον οὐ δίδοται τοῖς οἰκέταις σου, καὶ τὴν πλίνθον ἡμῖν λέγουσι ποιεῖν· καὶ ἰδοὺ οἱ παῖδές σου μεμαστίγωνται. Ἀδικήσεις οὖν τὸν λαόν σου;

17. Καὶ εἶπεν αὐτοῖς· Σχολάζετε, σχολασταί ἐστε· διὰ τοῦτο λέγετε· Πορευθῶμεν, θύσωμεν τῷ Θεῷ ἡμῶν.

18. Νῦν οὖν πορευθέντες ἐργάζεσθε· τὸ γὰρ ἄχυρον οὐ δοθήσεται ὑμῖν, καὶ τὴν σύνταξιν τῆς πλινθείας ἀποδώσετε.

19. Ἑώρων δὲ οἱ γραμματεῖς τῶν υἱῶν Ἰσραὴλ ἑαυτοὺς ἐν

CAPUT V.

1. Post hæc ingressi sunt Moyses et Aaron, et dixerunt Pharaoni : Hæc dicit Dominus Deus Israel : Dimitte populum meum ut sacrificet mihi in deserto.

2. At ille respondit : Quis est Dominus, ut audiam vocem ejus, et dimittam Israel ? nescio Dominum, et Israel non dimittam.

3. Dixeruntque : Deus Hebræorum vocavit nos, ut eamus viam trium dierum in solitudinem, et sacrificemus Domino Deo nostro : ne forte accidat nobis pestis aut gladius.

4. Ait ad eos rex Ægypti : Quare Moyses et Aaron sollicitatis populum ob operibus suis ? ite ad onera vestra.

5. Dixitque Pharao : Multus est populus terræ : videtis quod turba succreverit : quanto magis si dederitis eis requiem ab operibus ?

6. Præcepit ergo in die illo præfectis operum et exactoribus populi, dicens :

7. Nequaquam ultra dabitis paleas populo ad conficiendos lateres, sicut prius : sed ipsi vadant, et colligant stipulas.

8. Et mensuram laterum, quam prius faciebant, imponetis super eos, nec minuetis quidquam : vacant enim, et idcirco vociferantur, dicentes : Eamus, et sacrificemus Deo nostro.

9. Opprimantur operibus, et expleant ea : ut non acquiescant verbis mendacibus.

10. Igitur egressi præfecti operum et exactores ad populum dixerunt : Sic dicit Pharao : Non do vobis paleas :

11. ite, et colligite sicubi invenire poteritis, nec minuetur quidquam de opere vestro.

12. Dispersusque est populus per omnem Terram Ægypti ad colligendas paleas.

13. Præfecti quoque operum instabant, dicentes : Complete opus vestrum quotidie, ut prius facere solebatis, quando dabantur vobis paleæ.

14. Flagellatique sunt qui præerant operibus filiorum Israel, ab exactoribus Pharaonis, dicentibus : Quare non impletis mensuram laterum sicut prius, nec heri, noc hodie ?

15. Veneruntque præpositi filiorum Israel, et vociferati sunt ad Pharaonem, dicentes : Cur ita agis contra servos tuos ?

16. Paleæ non dantur nobis, et lateres similiter imperantur : en famuli tui flagellis cædimur, et injuste agitur contra populum tuum.

17. Qui ait : vacatis otio, et idcirco dicitis : Eamus, et sacrificemus Domino.

18. Ite ergo, et operamini : paleæ non dabuntur vobis, et reddetis consuetum numerum laterum.

19. Videbantque se præpositi filiorum Israel in malo, eo

Digitized by Google

κακοῖς, λέγοντες· οὐκ ἀπολείψετε τῆς πλινθείας τὸ καθῆκον τῇ ἡμέρᾳ.

20. Συνήντησαν δὲ Μωϋσῇ καὶ Ἀαρὼν ἐρχομένοις εἰς συνάντησιν αὐτοῖς, ἐκπορευομένων αὐτῶν ἀπὸ Φαραώ,

21. καὶ εἶπαν αὐτοῖς· Ἴδοι ὁ Θεὸς ὑμᾶς καὶ κρίναι, ὅτι ἐβδελύξατε τὴν ὀσμὴν ἡμῶν ἐναντίον Φαραὼ, καὶ ἐναντίον τῶν θεραπόντων αὐτοῦ, δοῦναι ῥομφαίαν εἰς τὰς χεῖρας αὐτοῦ, ἀποκτεῖναι ἡμᾶς.

22. Ἐπέστρεψε δὲ Μωϋσῆς πρὸς Κύριον, καὶ εἶπε· Δέομαι, Κύριε· τί ἐκάκωσας τὸν λαὸν τοῦτον; καὶ ἵνατί ἀπέσταλκάς με;

23. Καὶ ἀφ' οὗ πεπόρευμαι πρὸς Φαραὼ λαλῆσαι ἐπὶ τῷ σῷ ὀνόματι, ἐκάκωσε τὸν λαὸν τοῦτον, καὶ οὐκ ἐῤῥύσω τὸν λαόν σου.

quod diceretur eis : Non minuetur quidquam de lateribus per singulos dies.

20. Occurreruntque Moysi et Aaron, qui stabant ex adverso, egredientibus a Pharaone :

21. Et dixerunt ad eos : Videat Dominus et judicet, quoniam fœtere fecistis odorem nostrum coram Pharaone et servis ejus, et præbuistis eis gladium, ut occideret nos.

22. Reversusque est Moyses ad Dominum, et ait : Domine, cur afflixisti populum istum ? quare misisti me ?

23. Ex eo enim quo ingressus sum ad Pharaonem ut loquerer in nomine tuo, afflixit populum tuum, et non liberasti eos.

COMMENTAIRE GÉOGRAPHIQUE.

(7) Nequaquam ultra dabitis paleas populo ad conficiendos lateres. Lorsque Moïse revient en Égypte, la nature des travaux imposés anx Israélites avait changé. Ils ne cultivaient plus les champs, mais on leur faisait fabriquer des briques sèches, composées de terre et de paille. Ces briques ont été employées par les Égyptiens pour toutes les enceintes, ainsi que pour les constructions particulières ; on s'en sert encore aujourd'hui. Mais un peuple aussi nombreux que les Hébreux, employé à ce travail en masse et avec tant de rigueur, suppose un besoin particulier de ce genre de matériaux, et puisque nous trouvons sur les bords du Nil des pyramides ainsi construites, il est permis de supposer que tel en fut l'emploi. — Les peintures égyptiennes des monuments de Thèbes nous donnent la représentation exacte de ces temps d'oppression. Nous voyons les Juifs occupés à fabriquer les briques, et les traits tout particuliers de leurs figures nous empêchent de douter un seul instant que l'intention de l'artiste n'ait été de représenter les hommes de cette nation.

M. Bohlen *Einleitung*, page LIV) prétend trouver dans ce verset une preuve que le Pentateuque est d'une rédaction moderne, et que son auteur, étant en Palestine, aurait mieux connu les habitudes de l'Asie que celles de l'Égypte, et aurait transporté sur les bords du Nil un mode de construction en usage seulement sur les rives de l'Euphrate. Les faits qui précèdent et les preuves qui suivent détruisent cette argumentation et compromettent quelque peu la sagacité critique du professeur de Kœnigsberg.

Les pyramides du Fayoum, qui s'élèvent à quelque distance de l'ancienne ville de Memphis, et un grand nombre de monuments de ce genre qu'on rencontre sur les bords du Nil, dans l'Égypte supérieure et la Nubie, ne sont pas construites avec d'autres matériaux. M. Rifaud a publié plus de douze cents signes différents qu'il a trouvés sur les briques dont est formée la grande pyramide de Lavoura dans le Fayoum. Ces signes, qui semblent arbitraires et n'appartiennent à aucune langue, ne peuvent nous être utiles dans ce travail. Une seule objection de quelque valeur pourrait nous être faite à l'encontre de cette opinion. On ne trouve aucune trace de ces pyramides sur la rive droite du Nil, dans les environs de la terre de Goshen. Or il semble bien prouvé, par la suite du récit, que les Israélites travaillaient dans la province qui leur avait été assignée comme demeure. Nous ignorons comment les transports étaient organisés ; nous ne savons pas davantage si cette interruption des travaux dont se plaint le Pharaon ne s'expliquerait pas par un déplacement des ouvriers qui auraient quitté la rive gauche du Nil. Le fait important à établir était l'emploi général des briques dans les constructions de l'Égypte, et il n'est pas douteux.

Il y a trois sortes de briques dans ce pays : 1° les briques de terre, séchées au soleil, et qui sont les moins durables, mais qui résistent cependant très-bien dans la haute Égypte, sous un ciel toujours serein ; 2° les briques de terre, également séchées au soleil, mais mêlées de paille hachée qui contient la terre dans une sorte de réseau. C'est ainsi qu'on fait le mortier des murs en Allemagne. On trouve encore des pyramides, des enceintes entières et des constructions anciennes faites de ces matériaux, qui ont résisté à la puissance destructive d'une aussi longue série d'années ; 3° enfin les briques de terre cuites au four : elles sont inaltérables ; mais le combustible ayant toujours été rare en Égypte, ce n'est que mêlées aux constructions de pierre qu'elles ont été employées.

Le savant Jablonski avait basé sur la construction des pyramides son opinion qui déterminait la position de Goshens sur la rive gauche du Nil. Les pèlerins, dès les premiers siècles, avaient attribué à Joseph la construction de ces énormes monuments et en expliquaient l'emploi, en les appelant les greniers de Joseph. Cette idée est déjà consignée dans Grégoire de Tours, au sixième siècle : *Super ripam vero ejus non Babylonia de qua supra meminimus, sed Babylonia altera civitas collocatur, in qua Joseph horrea miro opere de lapidibus quadris et cæmento ædificavit ita ut ad fundum capaciora ad summum vero constricta sint, ut per parvulum foramen ibidem triticum jaceretur; quæ horrea usque hodie cernuntur* (lib. I, § 10). Diciul, au huitième siècle, en rapportant la description du moine Fidelis, qui revenait de son pèlerinage, s'exprime ainsi : *In Nilo longe navigando, septem horrea, secundum numerum annorum abundantiæ quæ sanctus Joseph fecerat, de longinquo admirantes, tanquam montes viderunt, quatuor in uno loco, ac tria in altero* (cap. VI, III, 2, apud Letronne, page 14.) On compte dans l'immense Nécropole de Memphis et près des villages de Gysèh, Saccarah, Abousir, et Dachour dix-neuf pyramides, dont neuf grandes bien conservées. Il y en a trois construites en briques. Il est inutile de chercher quelles sont celles que le moine Fidelis voulait désigner. Ce qu'il importait alors, c'était de trouver un chiffre correspondant à celui des sept années de famine. Toutefois, il est probable que le groupe de trois pyramides se rapporte à celles de Gysèh, et l'autre à celles de Saccarah. Benjamin de Tudèle cite également cette opinion, et, selon M. Sylvestre de Sacy, elle était générale parmi les Arabes du neuvième siècle, (*Recherches sur le nom des pyramides. Mag. encyclop.*, VIe année, p. 449. (M. Letronne pense *que cette tradition naquit à la fois de l'etymologie tirée de* πυρός, *qui signifie blé, et de ce que raconte la Bible des grands amas de blé faits par Joseph.*

Luther a mal compris le texte de ce verset en traduisant : *Vous ne donnerez plus de paille au peuple pour brûler les briques ;* ce n'est ni dans l'hébreu ni dans la pratique habituelle ; car on ne cuit pas les briques avec de la paille.

(8) Vacant enim, et idcirco vociferantur, dicentes : Eamus, et sacrificemus Deo nostro.

(9) Opprimantur operibus, et expleant ea : ut non acquiescant verbis mendacibus.

Un principe de gouvernement subsiste en Égypte qui semble être dérivé de ces deux versets et qui n'a jamais été négligé, c'est que l'habitant de l'Égypte reste soumis à la plus dure tyrannie, et qu'il se révolte dès que le pouvoir se relâche de sa dureté. Le Pharaon de cette époque mit ce principe en pratique ; Aristote le cite comme théorie de gouvernement (*Pol.*, V, 11) ; Mohammed-Aly en a adopté l'emploi comme meilleur moyen d'administration.

Quant à ce chapitre entier, rien ne l'expliquerait mieux que la description des travaux du canal Mahmoudièh, du barrage du Nil,

Digitized by Google

EXODE, CHAP. V, VERSET 9.

et de tant d'autres entreprises qui ruineraient un pays riche en Europe, à les exécuter par annuités sages et réglées, et qui s'effectuent sur les bords du Nil tout d'un coup et comme par enchantement.

J'ai assisté aux travaux du canal, et les moyens comme le résultat m'ont semblé en tous points répondre aux versets de l'Exode. Cent mille malheureux remuaient la terre, la plupart avec les mains, parce que le gouvernement n'avait fourni en nombre suffisant que des fouets pour les frapper; les pioches, les pelles et les couffes manquaient. Ces paysans, hommes infirmes, vieillards (les jeunes gens avaient été réservés pour l'armée et la culture des terres), femmes et enfants, venaient principalement de la haute Égypte, et étaient répartis sur le cours présumé du canal en escouades plus ou moins nombreuses. L'entreprise était dirigée par des Turcs et des Albanais, qui avaient établi parmi les paysans des conducteurs de travaux responsables de la tâche imposée à chaque masse d'hommes. Il faut dire que ces derniers abusaient plus que les autres de l'autorité qu'ils avaient reçue. Tout ce monde de travailleurs était censé recevoir une paie, et une nourriture, mais l'une manquait depuis le commencement des travaux jusqu'à la

EXODE, CHAPITRE V, VERSET 15.

fin, l'autre était si précaire, si incertaine, qu'un cinquième des ouvriers mourut dans cette misère, sous les coups de fouet, en criant vainement, comme le peuple d'Israël : *En famuli tui flagellis cædimur, et injuste agitur contra populum tuum.*

Il ne manquait à cette comparaison qu'une représentation ancienne exacte ; on la trouve sur les monuments égyptiens, et rien n'est plus facile que de donner à ces formes conventionnelles le mouvement et la vie qui en rendent la ressemblance plus frappante.

(15) Veneruntque præpositi filiorum Israel. — Dans les travaux ordonnés par Mohammed-Aly, les hommes du Pharaon sont remplacés par des Turcs, les hommes du pacha. Les Israélites choisis pour conduire les travaux de leurs frères, *qui præerant operibus*, sont représentés aujourd'hui par ces Fellahs institués conducteurs de travaux et responsables de la tâche imposée. Les uns répondaient aux ordres du Pharaon par les coups qu'ils distribuaient, et les autres, bien que chefs, par les plaintes qu'ils élevaient sur la tâche trop pénible qu'on imposait aux manœuvres placés sous leurs ordres.

Digitized by Google

CHAPITRE SIXIÈME.

ΚΕΦΑΛΑΙΟΝ Ϛ'.

1. Καὶ εἶπε Κύριος πρὸς Μωϋσῆν· Ἤδη ὄψει ἃ ποιήσω τῷ Φαραώ· ἐν γὰρ χειρὶ κραταιᾷ ἐξαποστελεῖ αὐτοὺς, καὶ ἐν βραχίονι ὑψηλῷ ἐκβαλεῖ αὐτοὺς ἐκ τῆς γῆς αὐτοῦ.

2. Ἐλάλησε δὲ ὁ Θεὸς πρὸς Μωϋσῆν, καὶ εἶπε πρὸς αὐτόν· Ἐγὼ Κύριος·

3. καὶ ὤφθην πρὸς Ἀβραὰμ καὶ Ἰσαὰκ καὶ Ἰακὼβ, Θεὸς ὢν αὐτῶν· καὶ τὸ ὄνομά μου Κύριος οὐκ ἐδήλωσα αὐτοῖς.

4. Καὶ ἔστησα τὴν διαθήκην μου πρὸς αὐτοὺς, ὥστε δοῦναι αὐτοῖς τὴν γῆν τῶν Χαναναίων, τὴν γῆν ἣν παρῳκήκασιν, ἐν ᾗ καὶ παρῴκησαν ἐπ' αὐτῆς.

5. Καὶ ἐγὼ εἰσήκουσα τὸν στεναγμὸν τῶν υἱῶν Ἰσραὴλ, ὃν οἱ Αἰγύπτιοι καταδουλοῦνται αὐτούς· καὶ ἐμνήσθην τῆς διαθήκης ὑμῖν.

6. Βάδιζε, εἶπον τοῖς υἱοῖς Ἰσραὴλ, λέγων· Ἐγὼ Κύριος· καὶ ἐξάξω ὑμᾶς ἀπὸ τῆς δυναστείας τῶν Αἰγυπτίων, καὶ ῥύσομαι ὑμᾶς ἐκ τῆς δουλείας, καὶ λυτρώσομαι ὑμᾶς ἐν βραχίονι ὑψηλῷ καὶ κρίσει μεγάλῃ.

7. Καὶ λήψομαι ἐμαυτῷ ὑμᾶς λαὸν ἐμοὶ, καὶ ἔσομαι ὑμῶν Θεός· καὶ γνώσεσθε ὅτι ἐγὼ Κύριος ὁ Θεὸς ὑμῶν, ὁ ἐξαγαγὼν ὑμᾶς ἐκ τῆς καταδυναστείας τῶν Αἰγυπτίων.

8. Καὶ εἰσάξω ὑμᾶς εἰς τὴν γῆν εἰς ἣν ἐξέτεινα τὴν χεῖρά μου, δοῦναι αὐτὴν τῷ Ἀβραὰμ καὶ Ἰσαὰκ καὶ Ἰακώβ· καὶ δώσω ὑμῖν αὐτὴν ἐν κλήρῳ. Ἐγὼ Κύριος.

9. Ἐλάλησε δὲ Μωϋσῆς οὕτω τοῖς υἱοῖς Ἰσραήλ· καὶ οὐκ εἰσήκουσαν Μωϋσῆ ἀπὸ τῆς ὀλιγοψυχίας, καὶ ἀπὸ τῶν ἔργων τῶν σκληρῶν.

10. Εἶπε δὲ Κύριος πρὸς Μωϋσῆν, λέγων.

11. Εἴσελθε, λάλησον Φαραὼ βασιλεῖ Αἰγύπτου, ἵνα ἐξαποστείλῃ τοὺς υἱοὺς Ἰσραὴλ ἐκ τῆς γῆς αὐτοῦ.

12. Ἐλάλησε δὲ Μωϋσῆς ἔναντι Κυρίου, λέγων· Ἰδοὺ οἱ υἱοὶ Ἰσραὴλ οὐκ εἰσήκουσάν μου, καὶ πῶς εἰσακούσεταί μου Φαραώ; ἐγὼ δὲ ἄλογός εἰμι.

13. Εἶπε δὲ Κύριος πρὸς Μωϋσῆν καὶ Ἀαρὼν, καὶ συνέταξεν αὐτοῖς πρὸς Φαραὼ βασιλέα Αἰγύπτου, ὥστε ἐξαποστεῖλαι τοὺς υἱοὺς Ἰσραὴλ ἐκ γῆς Αἰγύπτου.

14. Καὶ οὗτοι ἀρχηγοὶ οἴκων πατριῶν αὐτῶν. Υἱοὶ Ῥουβὴν πρωτοτόκου Ἰσραὴλ· Ἐνὼχ καὶ Φαλλοὺς, Ἀσρὼν καὶ Χαρμεί· αὕτη ἡ συγγένεια Ῥουβήν.

15. Καὶ υἱοὶ Συμεών· Ἰεμουὴλ, καὶ Ἰαμεὶμ, καὶ Ἀὼδ, καὶ Ἰαχεὶν, καὶ Σαὰρ, καὶ Σαοὺλ ὁ ἐκ τῆς Φοινίσσης· αὗται αἱ πατριαὶ τῶν υἱῶν Συμεών.

16. Καὶ ταῦτα τὰ ὀνόματα τῶν υἱῶν Λευὶ κατὰ συγγενείας αὐτῶν· Γεδσὼν, Καὰθ, καὶ Μεραρεί. Καὶ τὰ ἔτη τῆς ζωῆς Λευὶ, ἑκατὸν τριακονταεπτά.

17 Καὶ οὗτοι υἱοὶ Γεδσών· Λοβενεὶ καὶ Σεμεεὶ, οἶκοι πατριᾶς αὐτῶν.

18. Καὶ υἱοὶ Καάθ· Ἀμβρὰμ καὶ Ἰσσαὰρ, Χεβρὼν καὶ Ὀζειήλ. Καὶ τὰ ἔτη τῆς ζωῆς Καὰθ, ἑκατὸν τριακοντατρία ἔτη.

19. Καὶ υἱοὶ Μεραρεί· Μοολεὶ καὶ Ὁμουσεί· οὗτοι οἱ οἶκοι πατριῶν Λευὶ κατὰ συγγενείας αὐτῶν.

20. Καὶ ἔλαβεν Ἀμβρὰμ τὴν Ἰωχαβὲδ θυγατέρα τοῦ ἀδελφοῦ τοῦ πατρὸς αὐτοῦ ἑαυτῷ εἰς γυναῖκα· καὶ ἐγέννησεν αὐτῷ τόν τε Ἀαρὼν καὶ τὸν Μωϋσῆν, καὶ Μαριὰμ τὴν ἀδελφὴν αὐτῶν. Τὰ δὲ ἔτη τῆς ζωῆς Ἀμβρὰμ, ἑκατὸν τριακονταδύο ἔτη.

CAPUT VI.

1. Dixitque Dominus ad Moysen : Nunc videbis quæ facturus sum Pharaoni : per manum enim fortem dimittet eos, et in manu robusta ejiciet illos de terra sua.

2. Locutusque est Dominus ad Moysen, dicens : Ego Dominus

3. qui apparui Abraham, Isaac, et Jacob, in Deo omnipotente : et nomen meum ADONAI non indicavi eis.

4. Pepigique fœdus cum eis, ut darem eis Terram Chanaan, terram peregrinationis eorum, in qua fuerunt advenæ.

5. Ego audivi gemitum filiorum Israel, quo Ægyptii oppresserunt eos : et recordatus sum pacti mei.

6. Ideo dic filiis Israel : Ego Dominus qui educam vos de ergastulo Ægyptiorum, et eruam de servitute : ac redimam in brachio excelso, et judiciis magnis.

7. Et assumam vos mihi in populum, et ero vester Deus : et scietis quod ego sum Dominus Deus vester qui eduxerim vos de ergastulo Ægyptiorum :

8. Et induxerim in terram, super quam levavi manum meam ut darem eam Abraham, Isaac, et Jacob : daboque illam vobis possidendam, ego Dominus.

9. Narravit ergo Moyses omnia filiis Israel : qui non acquieverunt ei, propter angustiam spiritus, et opus durissimum.

10. Locutusque est Dominus ad Moysen, dicens :

11. Ingredere, et loquere ad Pharaonem regem Ægypti, ut dimittat filios Israel de terra sua.

12. Respondit Moyses coram Domino : Ecce filii Israel non audiunt me : et quo modo audiet Pharao, præsertim cum incircumcisus sim labiis ?

13. Locutusque est Dominus ad Moysen et Aaron, et dedit mandatum ad filios Israel, et ad Pharaonem regem Ægypti, ut educerent filios Israel de Terra Ægypti.

14. Isti sunt principes domorum per familias suas. Filii Ruben primogeniti Israelis : Henoch et Phallu, Hesron et Charmi.

15. Hæ cognationes Ruben. Filii Simeon : Jamuel et Jamin, et Ahod, et Jachin, et Soar, et Saul filius Chananitidis. Hæ progenies Simeon.

16. Et hæc nomina filiorum Levi per cognationes suas Gerson et Caath et Merari. Anni autem vitæ Levi fuerunt centum triginta septem.

17. Filii Gerson : Lobni et Semei, per cognationes suas.

18. Filii Caath : Amram, et Isaar, et Hebron, et Oziel. Anni quoque vitæ Caath, centum triginta tres.

19. Filii Merari : Moholi et Musi. Hæ cognationes Levi per familias suas.

20. Accepit autem Amram uxorem Jochabed patruelem suam : quæ peperit ei Aaron et Moysen. Fueruntque anni vitæ Amram, centum triginta septem.

Digitized by Google

21. Καὶ υἱοὶ Ἰσσαάρ· Κορὲ, καὶ Ναφὲκ, καὶ Ζεχρεί.

22. Καὶ υἱοὶ Ὀζειήλ· Μισαὴλ, καὶ Ἐλισαφὰν, καὶ Σεγρεί.

23. Ἔλαβε δὲ Ἀαρὼν τὴν Ἐλισαβὲθ θυγατέρα Ἀμειναδὰβ ἀδελφὴν Ναασσὼν αὐτῷ γυναῖκα· καὶ ἔτεκεν αὐτῷ τόν τε Ναδὰβ, καὶ Ἀβιοὺδ, καὶ τὸν Ἐλεάζαρ, καὶ Ἰθάμαρ.

24. Υἱοὶ δὲ Κορέ· Ἀσεὶρ, καὶ Ἐλκανὰ, καὶ Ἀβιάσαφ· αὗται αἱ γενέσεις Κορέ.

25. Καὶ Ἐλεάζαρ ὁ τοῦ Ἀαρὼν ἔλαβε τῶν θυγατέρων Φουτιὴλ αὐτῷ γυναῖκα· καὶ ἔτεκεν αὐτῷ τὸν Φινεές. Αὗται αἱ ἀρχαὶ πατριᾶς Λευιτῶν κατὰ γενέσεις αὐτῶν.

26. Οὗτος Ἀαρὼν καὶ Μωϋσῆς, οἷς εἶπεν αὐτοῖς ὁ Θεὸς ἐξαγαγεῖν τοὺς υἱοὺς Ἰσραὴλ ἐκ γῆς Αἰγύπτου σὺν δυνάμει αὐτῶν.

27. Οὗτοί εἰσιν οἱ διαλεγόμενοι πρὸς Φαραὼ βασιλέα Αἰγύπτου. Καὶ ἐξήγαγον τοὺς υἱοὺς Ἰσραὴλ ἐκ γῆς Αἰγύπτου αὐτὸς Ἀαρὼν καὶ Μωϋσῆς,

28. ᾗ ἡμέρᾳ ἐλάλησε Κύριος Μωϋσῇ ἐν γῇ Αἰγύπτῳ.

29. Καὶ ἐλάλησε Κύριος πρὸς Μωϋσῆν, λέγων· Ἐγὼ Κύριος· λάλησον πρὸς Φαραὼ βασιλέα Αἰγύπτου ὅσα ἐγὼ λέγω πρὸς σέ.

30. Καὶ εἶπε Μωϋσῆς ἐναντίον Κυρίου· Ἰδοὺ ἐγὼ ἰσχνόφωνός εἰμι, καὶ πῶς εἰσακούσεταί μου Φαραώ;

21. Filii quoque Isaar : Core, et Nepheg, et Zechri.

22. Filii quoque Oziel : Misael, et Elisaphan, et Sethri.

23. Accepit autem Aaron uxorem Elisabeth, filiam Aminadab, sororem Nahason : quæ peperit ei Nadab, et Abiu, et Eleazar, et Ithamar.

24. Filii quoque Core : Aser, et Elcana, et Abiasaph. Hæ sunt cognationes Coritarum.

25. At vero Eleazar filius Aaron accepit uxorem de filiabus Phutiel : quæ peperit ei Phinees. Hi sunt principes familiarum Leviticarum per cognationes suas.

26. Iste est Aaron et Moyses, quibus præcepit Dominus ut educerent filios Israel de Terra Ægypti, per turmas suas.

27. Hi sunt, qui loquuntur ad Pharaonem regem Ægypti, ut educam filios Israel de Ægypto : iste est Moyses et Aaron,

28. in die qua locutus est Dominus ad Moysen, in Terra Ægypti,

29. Et locutus est Dominus ad Moysen, dicens : Ego Dominus : loquere ad Pharaonem regem Ægypti, omnia quæ ego loquor tibi.

30. Et ait Moyses coram Domino : En incircumcisus labiis sum, quomodo audiet me Pharao ?

COMMENTAIRE GÉOGRAPHIQUE.

(4). **In qua fuerunt advenæ.** L'existence nomade maintient la qualité d'*étranger*, et, comme l'ajoute la Bible, de *voyageur;* c'était en s'établissant agriculteurs et habitants stables qu'ils appartenaient au pays. — Les Bédouins n'ont jamais été considérés autrement par les habitants et les gouvernements des pays avec lesquels ils entrent en relation. Darius, dans la cinquième division de son empire, qui comprenait justement cette terre de Goshen, ne la comptait pas, parce que, selon Hérodote, elle était habitée par des Arabes nomades exempts de tout tribut (lib. III, 91). M. Sylvestre de Sacy cite un passage de Khalil, tiré de sa description de l'Égypte, qui a la même signification; cet historien omet de compter les villages d'une partie du Scharkieh, *parce que*, dit-il, *ces terres, étant habitées par des Bédouins, ne sont pas imposées.*

Digitized by Google

CHAPITRE SEPTIÈME.

ΚΕΦΑΛΑΙΟΝ Ζ'.

1. Καὶ εἶπε Κύριος πρὸς Μωϋσῆν, λέγων· Ἰδοὺ δέδωκά σε θεὸν Φαραὼ, καὶ Ἀαρὼν ὁ ἀδελφός σου ἔσται σου προφήτης.

2. Σὺ δὲ λαλήσεις αὐτῷ πάντα ὅσα σοι ἐντέλλομαι· ὁ δὲ Ἀαρὼν ὁ ἀδελφός σου λαλήσει πρὸς Φαραὼ, ὥστε ἐξαποστεῖλαι τοὺς υἱοὺς Ἰσραὴλ ἐκ τῆς γῆς αὐτοῦ.

3. Ἐγὼ δὲ σκληρυνῶ τὴν καρδίαν Φαραὼ, καὶ πληθυνῶ τὰ σημεῖά μου, καὶ τὰ τέρατα ἐν γῇ Αἰγύπτῳ.

4. Καὶ οὐκ εἰσακούσεταί ὑμῶν Φαραώ. Καὶ ἐπιβαλῶ τὴν χεῖρά μου ἐπ' Αἴγυπτον, καὶ ἐξάξω σὺν δυνάμει μου τὸν λαόν μου τοὺς υἱοὺς Ἰσραὴλ ἐκ γῆς Αἰγύπτου σὺν ἐκδικήσει μεγάλῃ.

5. Καὶ γνώσονται πάντες οἱ Αἰγύπτιοι ὅτι ἐγώ εἰμι Κύριος, ἐκτείνων τὴν χεῖρά μου ἐπ' Αἴγυπτον, καὶ ἐξάξω τοὺς υἱοὺς Ἰσραὴλ ἐκ μέσου αὐτῶν.

6. Ἐποίησε δὲ Μωϋσῆς καὶ Ἀαρὼν καθάπερ ἐνετείλατο αὐτοῖς Κύριος, οὕτως ἐποίησαν.

7. Μωϋσῆς δὲ ἦν ἐτῶν ὀγδοήκοντα, Ἀαρὼν δὲ ὁ ἀδελφὸς αὐτοῦ ἐτῶν ὀγδοηκοντατριῶν, ἡνίκα ἐλάλησεν πρὸς Φαραώ.

8. Καὶ εἶπε Κύριος πρὸς Μωϋσῆν καὶ Ἀαρὼν, λέγων·

9. Καὶ ἐὰν λαλήσῃ πρὸς ὑμᾶς Φαραὼ, λέγων· Δότε ἡμῖν σημεῖον ἢ τέρας, καὶ ἐρεῖς Ἀαρὼν τῷ ἀδελφῷ σου· Λάβε τὴν ῥάβδον, καὶ ῥῖψον ἐπὶ τὴν γῆν ἐναντίον Φαραὼ, καὶ ἐναντίον τῶν θεραπόντων αὐτοῦ, καὶ ἔσται δράκων.

10. Εἰσῆλθε δὲ Μωϋσῆς καὶ Ἀαρὼν ἐναντίον Φαραὼ, καὶ τῶν θεραπόντων αὐτοῦ· καὶ ἐποίησαν οὕτως, καθάπερ ἐνετείλατο αὐτοῖς Κύριος· Καὶ ἔῤῥιψεν Ἀαρὼν τὴν ῥάβδον ἐναντίον Φαραὼ, καὶ ἐναντίον τῶν θεραπόντων αὐτοῦ, καὶ ἐγένετο δράκων.

11. Συνεκάλεσε δὲ Φαραὼ τοὺς σοφιστὰς Αἰγύπτου, καὶ τοὺς φαρμακούς· καὶ ἐποίησαν καὶ οἱ ἐπαοιδοὶ τῶν Αἰγυπτίων ταῖς φαρμακείαις αὐτῶν ὡσαύτως.

12. Καὶ ἔῤῥιψαν ἕκαστος τὴν ῥάβδον αὐτῶν, καὶ ἐγένοντο δράκοντες· καὶ κατέπιεν ἡ ῥάβδος ἡ Ἀαρὼν τὰς ἐκείνων ῥάβδους.

13. Καὶ κατίσχυσεν ἡ καρδία Φαραὼ, καὶ οὐκ εἰσήκουσεν αὐτῶν, καθάπερ ἐνετείλατο αὐτοῖς Κύριος.

14. Εἶπε δὲ Κύριος πρὸς Μωϋσῆν· Βεβάρηται ἡ καρδία Φαραὼ, τοῦ μὴ ἐξαποστεῖλαι τὸν λαόν.

15. Βάδισον πρὸς Φαραὼ τὸ πρωΐ· ἰδοὺ αὐτὸς ἐκπορεύεται ἐπὶ τὸ ὕδωρ, καὶ ἔσῃ συναντῶν αὐτῷ ἐπὶ τὸ χεῖλος τοῦ ποταμοῦ. Καὶ τὴν ῥάβδον τὴν στραφεῖσαν εἰς ὄφιν λήψῃ ἐν τῇ χειρί σου,

16. καὶ ἐρεῖς πρὸς αὐτόν· Κύριος ὁ Θεὸς τῶν Ἑβραίων ἀπέσταλκέ με πρὸς σὲ, λέγων· Ἐξαπόστειλον τὸν λαόν μου, ἵνα μοι λατρεύσῃ ἐν τῇ ἐρήμῳ· καὶ ἰδοὺ οὐκ εἰσήκουσας ἕως τούτου.

17. Τάδε λέγει Κύριος· Ἐν τούτῳ γνώσῃ ὅτι ἐγὼ Κύριος· ἰδοὺ ἐγὼ τύπτω τῇ ῥάβδῳ τῇ ἐν τῇ χειρί μου ἐπὶ τὸ ὕδωρ τὸ ἐν τῷ ποταμῷ, καὶ μεταβαλεῖ εἰς αἷμα.

18. Καὶ οἱ ἰχθύες οἱ ἐν τῷ ποταμῷ τελευτήσουσι· καὶ ἐποζέσει ὁ ποταμὸς, καὶ οὐ δυνήσονται οἱ Αἰγύπτιοι πιεῖν ὕδωρ ἀπὸ τοῦ ποταμοῦ.

19. Εἶπε δὲ Κύριος πρὸς Μωϋσῆν· Εἶπον Ἀαρὼν τῷ ἀδελφῷ σου· Λάβε τὴν ῥάβδον σου ἐν τῇ χειρί σου, καὶ ἔκτεινον τὴν χεῖρά σου ἐπὶ τὰ ὕδατα Αἰγύπτου, καὶ ἐπὶ τοὺς ποταμοὺς αὐτῶν, καὶ ἐπὶ τὰς διώρυγας αὐτῶν, καὶ ἐπὶ τὰ ἕλη αὐτῶν, καὶ ἐπὶ πᾶν συνεστηκὸς ὕδωρ αὐτῶν· καὶ ἔσται αἷμα. Καὶ ἐγένετο αἷμα ἐν πάσῃ γῇ Αἰγύπτου, ἔν τε τοῖς ξύλοις καὶ ἐν τοῖς λίθοις.

CAPUT VII.

1. Dixitque Dominus ad Moysen : Ecce constitui te deum Pharaonis : et Aaron frater tuus erit Propheta tuus.

2. Tu loqueris ei omnia quæ mando tibi : et ille loquetur ad Pharaonem, ut dimittat filios Israel de terra sua.

3. Sed ego indurabo cor ejus, et multiplicabo signa et ostenta mea in terra Ægypti,

4. et non audiet vos : immitamque manum meam super Ægyptum, et educam exercitum et populum meum filios Israel de Terra Ægypti per judicia maxima.

5. Et scient Ægyptii quia ego sum Dominus qui extenderim manum meam super Ægyptum, et eduxerim filios Israel de medio eorum.

6. Fecit itaque Moyses et Aaron sicut præceperat Dominus : ita egerunt.

7. Erat autem Moyses octoginta annorum, et Aaron octoginta trium, quando locuti sunt ad Pharaonem.

8. Dixitque Dominus ad Moysen et Aaron.

9. Cum dixerit vobis Pharao, Ostendite signa : dices ad Aaron : Tolle virgam tuam, et projice eam coram Pharaone, ac vertetur in colubrum.

10. Ingressi itaque Moyses et Aaron ad Pharaonem, fecerunt sicut præceperat Dominus. Tulitque Aaron virgam coram Pharaone et servis ejus, quæ versa est in colubrum.

11. Vocavit autem Pharao sapientes et maleficos : et fecerunt etiam ipsi per incantationes Ægyptiacas et arcana quædam similiter.

12. Projeceruntque singuli virgas suas, quæ versæ sunt in dracones : sed devoravit virga Aaron virgas eorum.

13. Induratumque est cor Pharaonis, et non audivit eos sicut præceperat Dominus.

14. Dixit autem Dominus ad Moysen, Ingravatum est cor Pharaonis, non vult dimittere populum.

15. Vade ad eum mane, ecce egredietur ad aquas : et stabis in occursum ejus super ripam fluminis : et virgam, quæ conversa est in draconem, tolles in manu tua.

16. Dicesque ad eum : Dominus Deus Hebræorum misit me ad te, dicens : Dimitte populum meum ut sacrificet mihi in deserto : et usque ad præsens audire noluisti.

17. Hæc igitur dicit Dominus : In hoc scies quod sim Dominus : ecce percutiam virga, quæ in manu mea est, aquam fluminis, et vertetur in sanguinem.

18. Pisces quoque, qui sunt in fluvio, morientur, et computrescent aquæ, et affligentur Ægyptii bibentes aquam fluminis.

19. Dixit quoque Dominus ad Moysen : Dic ad Aaron. Tolle virgam tuam, et extende manum tuam super aquas Ægypti, et super fluvios eorum, et rivos ac paludes, et omnes lacus aquarum, ut vertantur in sanguinem, et sit cruor in omni Terra Ægypti, tam in ligneis vasis quam in saxeis.

Digitized by Google

20. Καὶ ἐποίησαν οὕτως Μωϋσῆς καὶ Ἀαρὼν, καθάπερ ἐνετείλατο αὐτοῖς Κύριος. Καὶ ἐπάρας τῇ ῥάβδῳ αὐτοῦ ἐπάταξε τὸ ὕδωρ τὸ ἐν τῷ ποταμῷ ἐναντίον Φαραὼ, καὶ ἐναντίον τῶν θεραπόντων αὐτοῦ· καὶ μετέβαλε πᾶν τὸ ὕδωρ τὸ ἐν τῷ ποταμῷ εἰς αἷμα.

21. Καὶ οἱ ἰχθύες οἱ ἐν τῷ ποταμῷ ἐτελεύτησαν, καὶ ἐπώζεσεν ὁ ποταμός· καὶ οὐκ ἠδύναντο οἱ Αἰγύπτιοι πιεῖν ὕδωρ ἐκ τοῦ ποταμοῦ. Καὶ ἦν τὸ αἷμα ἐν πάσῃ γῇ Αἰγύπτου.

22. Ἐποίησαν δὲ ὡσαύτως καὶ οἱ ἐπαοιδοὶ τῶν Αἰγυπτίων ταῖς φαρμακείαις αὐτῶν. Καὶ ἐσκληρύνθη ἡ καρδία Φαραὼ, καὶ οὐκ εἰσήκουσεν αὐτῶν, καθάπερ εἶπε Κύριος.

23. Ἐπιστραφεὶς δὲ Φαραὼ εἰσῆλθεν εἰς τὸν οἶκον αὐτοῦ, καὶ οὐκ ἐπέστρεψε τὸν νοῦν αὐτοῦ οὐδὲ ἐπὶ τούτῳ.

24. Ὤρυξαν δὲ πάντες οἱ Αἰγύπτιοι κύκλῳ τοῦ ποταμοῦ, ὥστε πιεῖν ὕδωρ· καὶ οὐκ ἠδύναντο πιεῖν ὕδωρ ἀπὸ τοῦ ποταμοῦ.

25. Καὶ ἀνεπληρώθησαν ἑπτὰ ἡμέραι μετὰ τὸ πατάξαι Κύριον τὸν ποταμόν.

20. Feceruntque Moyses et Aaron sicut præceperat Dominus: et elevans virgam percussit aquam fluminis coram Pharaone et servis ejus: quæ versa est in sanguinem.

21. Et pisces, qui erant in flumine, mortui sunt: computruitque fluvius, et non poterant Ægyptii bibere aquam fluminis, et fuit sanguis in tota Terra Ægypti.

22. Fecerunt que similiter malefici Ægyptiorum incantationibus suis, et induratum est cor Pharaonis, nec audivit eos, sicut præceperat Dominus.

23. Avertitque se, et ingressus est domum suam, nec apposuit cor etiam hac vice.

24. Foderunt autem omnes Ægyptii per circuitum fluminis aquam ut biberent, non enim poterant bibere de aqua fluminis.

25. Impletique sunt septem dies, postquam percussit Dominus fluvium.

COMMENTAIRE GÉOGRAPHIQUE.

(1). Aaron frater tuus erit propheta tuus. J'aimerais mieux traduire *votre interprète* que *votre prophète*. Moïse n'avait pas seulement peu d'éloquence, mais il avait peu d'habitude de la langue. Après avoir passé longtemps au désert (quarante années), il pouvait avoir besoin d'un interprète qui rendît avec éloquence son langage. embarrassé.

(10). Ingressi itaque — ad Pharaonem. Quelle était alors la capitale de l'Égypte, ou, à proprement parler, la résidence du Pharaon? Était-ce Memphis? était-ce Tanis, le Zoan des Psaumes (LXXVIII, 12)? Tanis semble une ville plus ancienne que Memphis. Mais il est de toute probabilité que Memphis était dès lors une ville considérable et la résidence du roi d'Égypte. Les meilleures recherches sur ces deux positions ont été faites par les savants Français de l'expédition d'Égypte, MM. Jomard, Rozières, etc., et les résultats en sont développés dans le grand ouvrage qui a été publié par le gouvernement. Les découvertes qu'on a faites depuis quarante années ont confirmé la position de Memphis dans les plantations de palmiers, de Mitrahain et de Bedrachin sur la rive gauche du Nil. Quelle qu'ait été la capitale de l'Égypte à cette époque, c'est devant la cour de Pharaon qu'eurent lieu les miracles. On a supposé que le roi d'Égypte serait venu à Héliopolis ou même dans la province de Goshen, pour assister à ces prodiges. Je ne trouve pas cette supposition fondée.

Lorsque les bestiaux des Hébreux sont épargnés de la plaie qui frappe ceux des Égyptiens, le roi d'Égypte envoie des serviteurs avec la mission de s'assurer de ce fait. S'il était venu lui-même dans le pays de Goshen pour assister aux miracles, il aurait été chez les Hébreux pour se convaincre par lui-même de la réalité de leurs effets. La tradition arabe est conforme à cette opinion : elle a été conservée par le Coran (XXVIII, 15, 21) et par les écrivains Abdallatif, Abou'lfeda, etc. Abdallatif donne même le nom du village près de Memphis dans lequel Moïse aurait habité. Il se nommait Demout, et de son temps (treizième siècle) les Juifs y avaient une synagogue.

Moïse pouvait en effet habiter près de Memphis pendant ces jours terribles. On en trouverait peut-être une preuve dans l'Exode, XII, 30. Pharaon se lève la nuit et fait appeler Moïse et Aaron, qui viennent immédiatement près de lui.

(11) Et fecerunt etiam ipsi per incantationes Ægyptiacas et Arcana quædam similiter.

L'action de Moïse, toute miraculeuse et en dehors de notre investigation, se trouve ici en lutte avec un pouvoir prétendu surnaturel que nous devons discuter.

Les magiciens, les faiseurs de faux enchantements qui entrent ici en concurrence avec Moïse, l'homme de Dieu, sont nommés par saint Paul, Jannes et Jambres (Tim. II, III, 8). Cette désignation, qui se trouve répétée en plusieurs occasions (Talmud, Gemarre, et dans Eusèbe d'après Numenius, IX, 8. — Origenes contra Celsum, lib., II etc.), a été amplifiée par les Arabes, qui les appellent, les uns Sabour et Gadour, les autres Giaath et Mosfa. Ils leur assignent une ville pour demeure et lieu de naissance. Selon les uns, comme Ebn Haukal, cette ville est Boussir; selon les autres, parmi lesquels on compte Édrisi, c'est Ansina; quelques-uns enfin disent que c'est Monf, qui se rapporte à Memphis. Leur opération n'était qu'une illusion, un prestige produit par leur adresse, et confondue par la puissance de Moïse. Ainsi, le texte dit que les serpents de Moïse dévorent ceux des magiciens. Tertullien dans un sens spirituel s'exprime ainsi: *Moysei veritas mendacium devoravit* (lib. de Anima, cap. 57). Joseph (Antiq. cap. V.) Philon (lib. de Migrat. Abr.) et les Pères de l'Église les plus célèbres, ont considéré de cette manière l'opération des magiciens. Il est bon d'ajouter à leurs raisons la facile crédulité des Égyptiens pour les effets de la magie, qui les empêchait de démêler le vrai du faux, et l'endurcissement du roi d'Égypte, ainsi que son intérêt, qui le disposait à admettre comme vrai ce dont il aurait pu reconnaître la fausseté. Ces magiciens du Pharaon d'Égypte sont les pères et les fondateurs d'une nombreuse secte dont nous n'examinerons que les derniers rejetons pour ne pas entrer trop avant dans l'histoire de la magie, sujet qu'il est aussi difficile d'épuiser, qu'il est tentant de l'aborder.

De tout temps, les Orientaux ont été accessibles aux effets de ces pouvoirs occultes et de ces opérations magiques que la raison froide des peuples septentrionaux repousse. Dans son Coran, Mahomet s'écrie, en parlant de ceux qui n'ont point encore accepté sa mission: « Ils refusent de croire, disent-ils, jusqu'à ce que des merveilles semblables à celles qu'ont opérées les prophètes aient attesté ma mission divine, *et s'ils voyaient des miracles, ils les attribueraient aux effets de la magie.* »

En admettant que Moïse avait le don de magie à un degré supérieur, les interprètes du Coran établissent ainsi, d'une manière plus spécieuse que vraie, la distinction des miracles. Il faut savoir, disent-ils, que chaque prophète est avantagé du don des miracles dans l'espèce des choses qui sont le plus en crédit dans le pays où ils prêchent. Ainsi, parce que l'art magique était en grande vogue du temps de Moïse en Égypte, et la médecine ou guérison des maladies en Judée du temps du Messie, les miracles de Moïse et de Jésus-Christ étaient propres au temps de ces prophètes, et parce que c'était l'éloquence et la pureté du langage dont les Arabes faisaient le plus d'état du temps de Mahomet, le plus grand de ses miracles est l'Alcoran. (D'Herbelot, au mot Aiat آيات les miracles). Il ne faut pas oublier que le but de ces pieux musulmans, en établissant ces distinctions, était de se contenter, en fait de miracle, de l'élégance de style du Coran.

Digitized by Google

EXODE, CHAP. VII, VERSET 11.

Aujourd'hui cette disposition existe dans tout l'Orient, mais plus particulièrement en Égypte, où elle s'est augmentée de l'ignorance qui plane sur cette contrée. Ce serait presque entreprendre une histoire des superstitions populaires que de rapporter toutes les inventions ridicules, imaginées et employées en Orient contre le sort, le mauvais œil, les épidémies, la stérilité, etc. Je ne rappellerai qu'un seul fait qui m'a paru, au milieu de toutes les pratiques d'un peuple en enfance, mériter l'attention des hommes sérieux. Je reproduirai, sans y rien changer d'essentiel, les détails que j'ai publiés, il y a plus de dix ans, sur *les expériences de magie* que j'ai suivies en Égypte. On n'avait alors aucun renseignement positif sur ce qui s'était conservé des anciennes sciences occultes dans ce pays, qui semble en être le sol natal. Ceux que je donnai furent accueillis alors avec étonnement, mais avec une médiocre confiance; plus tard ils reçurent une confirmation éclatante des rapports de tous les voyageurs.

Il n'existe personne qui n'ait entendu parler de Mesmer, ce digne homme qui, il y a bientôt cinquante ans, s'imagina de découvrir ce que tant d'autres avaient déjà trouvé dans l'ordre de la nature, dans l'harmonie de ses parties, l'enchaînement et le renouvellement si uniforme de ses phases, une influence réciproque dont l'être animé était susceptible, et qu'il était possible de recréer, de reconstruire chez l'homme, tout en s'en rendant le directeur et le maître.

Persécuté d'abord, comme tous ceux qui mettent en avant une idée neuve, il quitta son pays le cœur navré de ses mécomptes, et nous vint à Paris, à cette époque d'enthousiasme et d'exaltation où les esprits affamés d'émotions nouvelles étaient trop heureux de s'attacher à quelque chose, fût-ce même à Mesmer.

On vit alors, au milieu de tout un édifice social qui s'écroulait, naître cet avenir nouveau et surnaturel qu'un homme, un fou, peut-être, proclamait en public.

Mais ce fut un nuage qui passa, puis s'évanouit, et c'est avec peine que nous en trouvons aujourd'hui des souvenirs dans quelques imaginations ardentes de notre pays, dans quelque cabinet d'étude de la studieuse Allemagne.

Mais l'Orient, cet antique pays, ce vieux berceau, de nos jours cette tombe de tous les arts et de toutes les sciences, fut aussi, et de tout temps, le domaine du savoir occulte et des secrets puissants qui frappent l'imagination des peuples. J'en donnerai une preuve.

J'étais établi au Caire depuis plusieurs mois (1827), quand je fus averti un matin par lord Prudhoe, qu'un Algérien, sorcier de son métier, devait venir chez lui pour lui montrer un tour de magie qu'on disait extraordinaire. Bien que j'eusse alors peu de confiance dans la magie orientale, j'acceptai l'invitation. C'était d'ailleurs une occasion de me trouver en compagnie fort agréable. Lord Prudhoe me reçut avec sa bonté ordinaire et cette humeur enjouée qu'il avait su conserver au milieu de ses connaissances si variées et de ses recherches assidues dans les contrées les plus difficiles à parcourir. Combien de gens se seraient affublés à moins d'un pédantisme intraitable! Achmed le sorcier n'est pas encore ici, me dit-il, mais voici un nargilé, et nous allons boire le café en l'attendant. Alors nous nous assîmes et nous passâmes en revue ses projets et les miens; car c'est le propre de cette vie de voyage si active qu'elle se consume en projets dans les moments de repos.

Un homme grand et beau, portant turban vert et benisch de même couleur, entra pendant ce temps; c'était l'Algérien. Il laissa ses souliers sur les bords du tapis, alla s'asseoir sur un divan en déposant près de lui un benisch de plus qu'il portait sur son épaule, et nous salua tous à tour de rôle de ces formules banales, en usage en Égypte.

Il avait une physionomie douce et affable, quoique sérieuse, un regard vif, perçant, je dirai même accablant, et qu'il semblait éviter de fixer, dirigeant ses yeux à droite et à gauche, plutôt que sur la personne à laquelle il parlait; du reste, n'ayant rien de ces airs étranges qui dénotent des talents surnaturels, et son métier de magicien. Habillé comme les écrivains ou les hommes de loi, il parlait fort simplement de toutes choses, et même de sa science, sans emphase ni mystère, surtout de ses expériences qu'il faisait ainsi en public, et qui semblaient à ses yeux plutôt un jeu à côté de ses autres secrets qu'il ne

EXODE, CHAP. VII, VERSET 11.

faisait qu'indiquer dans la conversation. On lui apporta la pipe et le café, et pendant qu'il parlait de son pays, de la guerre dont la France le menaçait, on fit venir deux enfants sur lesquels il devait opérer.

Le spectacle alors commença. Toute la société se rangea en cercle autour de l'Algérien, qui fit asseoir un des enfants près de lui, lui prit la main, et sembla le regarder attentivement. Cet enfant, fils d'un Européen, était âgé de onze ans. Quoique habillé à l'européenne, il avait été élevé dans le pays, et parlait facilement l'arabe. Achmed, remarquant son inquiétude au moment où il tirait de son écritoire sa plume de jonc, lui dit: « N'aie pas peur, enfant, je vais t'écrire quelques mots dans la main, tu y regarderas, et voilà tout. » L'enfant se remit de sa frayeur, et l'Algérien lui traça dans la main un carré entremêlé bizarrement de lettres et de chiffres, versa au milieu une encre épaisse, et lui dit de chercher le reflet de son visage. L'enfant répondit qu'il le voyait. Le magicien demanda un réchaud, qui fut apporté sur-le-champ, et déroula trois petits cornets de papier qui contenaient différents ingrédients qu'il jeta en proportion calculée sur le feu. Il l'engagea de nouveau à chercher dans l'encre le reflet de ses yeux, à regarder bien attentivement, et à l'avertir dès qu'il verrait paraître un soldat turc balayant une place. L'enfant baissa la tête, les parfums pétillèrent au milieu des charbons, et le magicien, d'abord à voix basse, puis l'élevant davantage, prononça une kyrielle de mots dont à peine quelques-uns arrivèrent distinctement à nos oreilles.

Le silence était profond; l'enfant avait les yeux fixés sur sa main; la fumée s'éleva en larges flocons, répandant une odeur forte et aromatique; et Achmed, impassible dans son sérieux, semblait vouloir stimuler de sa voix, qui de douce devenait saccadée, bruyante, une apparition trop tardive; quand tout à coup, jetant sa tête en arrière, poussant des cris et pleurant amèrement, l'enfant nous dit, à travers les sanglots qui le suffoquaient, qu'il ne voulait plus regarder, qu'il avait vu une figure affreuse; il semblait terrifié. L'Algérien n'en parut point étonné, et dit simplement: « Cet enfant a eu peur, laissez-le; en le forçant on pourrait lui frapper trop vivement l'imagination. »

On amena un petit Arabe au service de la maison, et qui n'avait jamais vu ni rencontré le magicien; peu intimidé de tout ce qui venait de se passer, il se prêta gaiement aux préparatifs, et fixa bientôt ses regards, dans le creux de sa main, sur le reflet de sa figure qu'on apercevait même de côté, vacillant dans l'encre.

Les parfums recommencèrent à s'élever en fumée épaisse, et les prières, en forme d'un chant monotone, se renforçant et diminuant par intervalle, semblaient devoir soutenir son attention. « Le voilà! » s'écria-t-il: et nous remarquâmes tous l'émotion soudaine et plus vive avec laquelle il porta ses regards sur le centre des signes magiques. « Comment est-il habillé? — Il a une veste rouge, brodée d'or, un turban alépin et des pistolets à la ceinture. — Que fait-il? — Il balaye une place devant une grande tente si riche, si belle! elle est rayée de rouge et de vert, avec des boules d'or en haut. — Regardez, qui vient à présent? — C'est le sultan suivi de tout son monde. Oh! que c'est beau! » Et l'enfant regardait à droite et à gauche comme dans les verres d'un optique dont on cherche à étendre l'espace, et avec tout l'intérêt qu'avait pour lui ce spectacle qu'il semblait faire passer dans la vivante et naïve exactitude de ses réponses. « Comment est son cheval? — Blanc, avec des plumes sur la tête. — Et le sultan? — Il a une barbe noire, un benisch vert. » Venait ensuite une longue description du cortége, avec des détails circonstanciés, des particularités inaperçues, enfin toute une précision apparente qui ne pouvait laisser aucun doute que le spectacle qu'il racontait était réellement là sous ses yeux. En définitive, le sultan s'était assis dans sa tente, on lui avait apporté la pipe, tout le monde était à l'entour. « Maintenant, messieurs, dit l'Algérien tranquillement, nommez les personnes que vous désirez faire paraître; ayez soin seulement de bien articuler les noms, afin qu'il ne puisse y avoir d'erreur. » Nous nous regardâmes tous, et comme toujours, dans ces moments, personne ne retrouva un nom dans sa mémoire. « Shakspeare, » dit enfin le compagnon de voyage de lord Prudhoe, le major Felix. « Ordonnez au soldat d'amener Shakspeare, » dit l'Algérien. « Amène Shakspeare, cria le petit d'une voix de maître. « Le voilà, » ajouta-t-il après le temps nécessaire pour écouter quelques-unes des formules inintelligibles du

Digitized by Google

sorcier. Notre étonnement serait difficile à décrire, aussi bien que la fixité de notre attention aux réponses de l'enfant. — Comment est-il ? « Il porte un benisch noir, il est tout habillé de noir, il a une barbe. —Est-ce lui ? » nous demanda le magicien d'un air fort naturel. «Vous pouvez d'ailleurs vous informer de son pays, de son âge. — Eh bien ! où est-il né? dis-je. — Dans un pays tout entouré d'eau. » Cette réponse nous étonna encore davantage. « Faites venir Cradock, » ajouta lord Prudhoe, avec cette impatience d'un homme qui craint de se fier trop facilement à une supercherie. Le Caouas l'amena. — « Comment est-il habillé ? — Il a un habit rouge, sur sa tête un grand tarbousch noir, et quelles drôles de bottes ! Je n'en ai jamais vu de pareilles ; elles sont noires et lui viennent par-dessus les jambes. »

Toutes ces réponses, dont on retrouvait la vérité sous un embarras naturel d'expressions qu'il aurait été impossible de feindre, étaient d'autant plus extraordinaires, qu'elles indiquaient d'une manière évidente que l'enfant avait sous les yeux des choses entièrement neuves pour lui. Ainsi Shakspeare, avec le petit manteau noir de l'époque, qu'il appelait benisch, et tout le costume de couleur noire qui ne pouvait se rapporter qu'à un Européen, puisque le noir ne se porte pas en Orient, et en y ajoutant une barbe que les Européens ne portent pas avec le costume franc, était certainement une nouveauté aux yeux de l'enfant. Le lieu de sa naissance, expliqué par un pays tout entouré d'eau, est à lui seul surprenant. Quant à l'apparition de M. Cradock, qui était alors en mission diplomatique près du pacha, elle est encore plus singulière, car le grand tarbousch noir, qui est le chapeau militaire à trois cornes, et ces bottes noires qui se portent par-dessus les culottes, étaient des choses que l'enfant avouait n'avoir jamais vues auparavant, et pourtant elles lui apparaissaient.

Nous fîmes encore paraître plusieurs personnes, et chaque réponse, au milieu de son irrégularité, nous laissait toujours une profonde impression. Enfin le magicien nous avertit que l'enfant se fatiguait ; il lui releva la tête en lui appliquant ses pouces sur les yeux, et en prononçant des prières, puis il le laissa. L'enfant était comme ivre, ses yeux n'avaient point une direction fixe, son front était couvert de sueur, tout son être semblait violemment attaqué. Cependant il se remit peu à peu, devint gai, content de ce qu'il avait vu; il se plaisait à le raconter, à en rappeler toutes les circonstances, et y ajoutait des détails, comme à un événement qui se serait réellement passé sous ses yeux.

Mon étonnement avait surpassé mon attente, mais j'y joignais une appréhension plus grande encore. Je craignais une mystification et je résolus d'examiner par moi-même ce qui, dans ces apparitions en apparence si réelles et certainement si faciles à obtenir, appartenait au métier du charlatan, et ce qui pouvait résulter d'une influence magnétique quelconque. Je me retirai dans le fond de la chambre, et j'appelai Bellier, mon drogman. Je lui dis de prendre à part Achmed, et de lui demander si, pour une somme d'argent, qu'il fixerait, il voulait me dévoiler son secret ; à la condition, bien entendu, que je m'engagerais à le tenir caché de son vivant.

Le spectacle terminé, Achmed, tout en fumant, s'était mis à causer avec quelques-uns des spectateurs, encore tout surpris de son magique talent; puis, après le café, il partit. Chacun se retira. J'étais à peine seul avec Bellier, que je m'informai avec empressement de la réponse qu'il avait obtenue. Achmet lui avait dit qu'il consentait à m'apprendre son secret, que je n'avais qu'à venir le lendemain chez lui, et que nous fixerions ensemble les conditions.

Le lendemain d'assez bon matin, vêtu en simple soldat ou Caouas, ainsi que Bellier, et tous deux montés sur des ânes que nous avions pris dans un quartier turc, nous arrivâmes à la grande mosquée El Ahzar, près de laquelle demeurait Achmed l'Algérien. Malgré les nombreuses indications que nous recevions à nos demandes réitérées, nous parvînmes à peine à nous reconnaître au milieu de ce dédale de boutiques et de ruelles encombrées de dévots, de mendiants, et d'aveugles. Enfin, nous entrâmes dans l'impasse au fond de laquelle était la maison de notre homme. Je tirai le cordon, et, après un instant d'attente, la porte s'ouvrit à moitié ; une femme, qui était occupée à laver, nous dit, en se cachant de son voile la moitié de la figure, qu'Achmed avait été appelé ailleurs, et qu'il nous attendrait le lendemain après l'asr.

Nous fûmes exacts au rendez-vous ; nous congédiâmes nos ânes et nous montâmes par un escalier rapide à un second bien aéré, simplement orné, mais muni d'assez bons divans et de tapis encore neufs.

Achmed nous reçut poliment et avec une gaieté affable ; un enfant fort gentil jouait près de lui, c'était son fils; peu d'instants après, un petit noir d'une bizarre tournure nous apporta les pipes. Au reste, tout cet intérieur respirait la tranquillité, l'aisance et le bien-être.

Il ne fut question que de choses indifférentes tant qu'on n'eut pas apporté le café; après l'avoir bu, la conversation s'engagea sur les occupations, l'art du maître de la maison. Il nous raconta qu'il tenait sa science de deux Cheicks célèbres de son pays, et ajouta qu'il ne nous avait montré que bien peu de ce qu'il pouvait faire. Et alors, au milieu d'une longue nomenclature de secrets et d'effets extraordinaires opérés par de petits papiers écrits et les recettes les plus saugrenues, j'en remarquai plusieurs qui se rattachaient à des connaissances de physique que je n'aurais pas soupçonnées en Égypte, et d'autres qui, à n'en point douter, étaient produits par le pouvoir d'un magnétisme violent. « Je puis en outre, disait-il, endormir quelqu'un sur-le-champ, le faire tomber, rouler, entrer en rage, et au milieu de ses accès, le forcer de répondre à mes demandes et de me dévoiler tous ses secrets. Quand je veux aussi, je fais asseoir la personne sur un tabouret isolé, et, tournant autour avec des gestes particuliers, je l'endors immédiatement; mais elle reste les yeux ouverts, parle et gesticule comme éveillée. » En me disant cela, il exécuta des gestes de manière à ce que je pusse remarquer que c'étaient les mêmes mouvements de rotation et d'attraction qui sont employés par nos magnétiseurs. Il obtenait, disait-il, par ce moyen, les résultats les plus étonnants. Il eût fallu le voir opérer, s'assurer des sujets avec lesquels il se mettait en rapport; j'en avais l'intention, et il eût été intéressant de suivre attentivement les connaissances si variées de cet homme; mais sa mort subite m'en empêcha.

Au reste, dans ce jour, il n'était question que de me confier le secret de l'apparition dans le creux de la main. Nous réglâmes nos conventions; il demanda quarante piastres d'Espagne et le serment sur le Koran de ne révéler ce secret à personne; la somme fut réduite à trente piastres; et, le serment fait ou plutôt chanté, il fit monter son petit garçon et prépara, pendant que nous fumions, tous les ingrédients nécessaires à son opération. Après avoir coupé dans un grand rouleau un petit morceau de papier, il traça dessus les signes à dessiner dans la main et les lettres qui y ont rapport; puis, après un moment d'hésitation, il me le donna. En voici la copie exacte. (J'ai publié dans la *Revue des deux Mondes* le dessin tel que me le donna l'Algérien, je joins ici celui qu'on trouve dans l'ouvrage récent de M. William Lane, il est quoique plus grand exactement le même.)

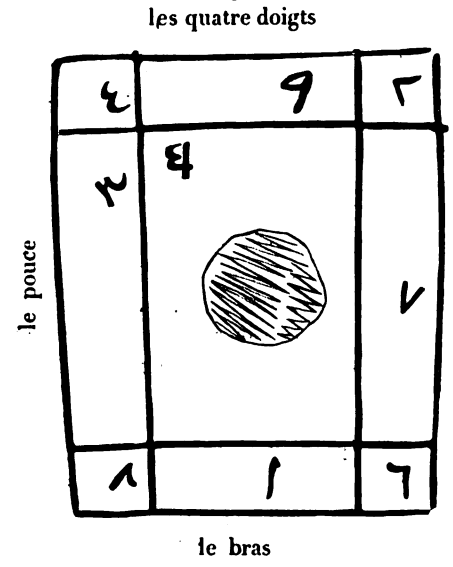

J'écrivis les prières que voici sous sa dictée :

Anzilou-Aiouha-el-Djenni-Aiouha-el-Djennoun-Anzilou-Betakki-
2 3 2
Matalahoutouhou-Aleikoum-Taricki, Anzilou, Tarieki.

Comme on voit, la formule est fort peu compliquée. Mais la difficulté réside dans la manière de la réciter ou chanter avec la cadence de rigueur. La seconde partie doit être répétée plusieurs fois, selon la nécessité, mais le plus souvent dans l'ordre que j'ai indiqué.

Les trois parfums sont :

Digitized by Google

Takeh-Mabachi,
Ambar-Indi,
Kousombra-Djaou.

Le premier et le troisième se jettent dans le feu en proportion égale; le second plus rarement.

L'Algérien opéra sur son enfant devant moi. Ce petit garçon en avait une telle habitude, que les apparitions se succédaient sans difficulté. Il nous raconta des choses fort extraordinaires, et dans lesquelles on remarquait une originalité qui ôtait toute crainte de supercherie.

Je me retirai avec promesse de revenir le lendemain, sachant de mémoire les prières et les signes à tracer. Je fus donc toute la soirée occupé à me balancer sur mon divan, pour atteindre, autant que possible, le ton de voix et la mesure cadencée. J'opérai moi-même le lendemain devant Achmed avec beaucoup de succès, et toute l'émotion que peut donner le pouvoir étrange qu'il venait de me communiquer. Je le quittai, en promettant de venir le trouver dès que j'aurais mis en usage la recette qu'il m'avait donnée.

Pour retourner chez moi, je pris par différentes rues qui me menèrent au marché des esclaves, où j'achetai les trois parfums dont j'avais besoin. Il y avait peu de jours que j'étais maître de mon secret, lorsque des nouvelles fâcheuses m'appelèrent à Alexandrie. Je fis arrêter une petite cange, aussi légère que possible, afin de de pouvoir passer par le Mahmoudièh et arriver jusqu'aux murs de la ville.

Déjà, sur le bateau, je fis deux expériences qui réussirent complétement, à la grande admiration de mes matelots. A Alexandrie, je m'en occupai avec plus de suite, pensant bien qu'à cette distance je ne pourrais avoir de doute sur l'absence d'intelligence entre le magicien et les enfants que j'employais; et pour en être encore plus sûr, je les allais chercher dans les quartiers les plus reculés ou sur les routes, au moment où ils arrivaient de la campagne. J'obtins des révélations surprenantes qui toutes avaient un caractère d'originalité encore plus extraordinaire que l'eût été celui d'une vérité abstraite. Une fois, entre autres, je fis apparaître lord Prudhoe qui était au Caire, et l'enfant, dans la description de son costume qu'il suivit fort exactement, se mit à dire : *Tiens, c'est fort drôle, il a un sabre d'argent.* Or, lord Prudhoe était peut-être le seul en Égypte qui portât un sabre avec fourreau de ce métal.

De retour au Caire, je sus qu'on parlait déjà de ma science, et un matin, à mon grand étonnement, les domestiques de M. Msarra, drogman du consulat de France, vinrent chez moi pour me prier de leur faire retrouver un manteau qui avait été volé à l'un d'eux. Cette confiance en mon pouvoir, que j'étais loin encore d'avoir moi-même, m'égaya fort; mais je résistai à l'envie de rire, et leur dis très-sérieusement d'amener un enfant, le premier venu.

Je ne commençai cette opération qu'avec une certaine crainte; la confiance qu'on avait dans mes talents semblait me faire une obligation de ne pas la démentir; l'amour-propre s'en mêlait un peu, et j'étais sans doute aussi inquiet des réponses de l'enfant que les Arabes qui en attendaient le recouvrement de leur bien. Pour comble de malheur, le caouas ne voulait pas paraître, malgré force parfums que je précipitais dans le feu et les violentes aspirations de mes invocations aux génies les plus favorables; enfin il arriva, et, après les préliminaires nécessaires, nous évoquâmes le voleur. Il parut. Il fallait voir les têtes tendues, les bouches ouvertes, les yeux fixes de mes spectateurs attendant la réponse de l'oracle, qui, en effet, nous donna la description de sa figure, de son turban, de sa barbe, à ne pas douter qu'il fût là devant lui. « C'est Ibrahim, oui c'est lui, bien sûr, » s'écria-t-on de tous côtés, et je vis que je n'avais plus qu'à appuyer mes pouces sur les yeux de mon patient, car ils m'avaient tous quitté pour courir après Ibrahim. Je souhaite qu'il ait été coupable, car j'ai entendu vaguement parler de quelques coups de bâton qu'il reçut à cette occasion. Je n'ai pu examiner l'affaire qui se passa à Gysèh, où le manteau avait été perdu.

Fort de mes succès, j'allai chez Achmed pour obtenir d'autres secrets. Mais sa porte était fermée; et j'appris dans le café voisin, où je m'arrêtai pour fumer un nargilè, une bien triste histoire. Un Turc assez considérable et fort âgé avait épousé une très-jeune femme, et voulant remplir tous les devoirs de sa nouvelle position, s'adressa à l'Algérien, qui lui écrivit sur un petit papier, qu'il devait placer sous son oreil-

ler, des prières conformes à la circonstance. On attribuait à la puissance magique de ce papier la mort subite du Musulman; mais d'autres détails m'apprirent un effet plus naturel. Achmed, comptant peu lui-même sur l'efficacité de ses prières, y avait joint un aphrodisiaque tellement fort, que le Turc fut trouvé le lendemain matin mort à côté de sa nouvelle épouse. Achmed, que le papier écrit de sa main dénonça à la justice, fut arrêté et eut la tête tranchée.

C'est à cette fin malheureuse que vous devez cette révélation; et je terminerai ce récit merveilleux par les paroles de Sterne : *I leave it to you, men of Words, to swell pages about it.*

En 1837, M. W. Lane, dans son excellent ouvrage sur les mœurs des Égyptiens, répéta les faits mentionnés ci-dessus, sans y ajouter rien d'essentiel, si ce n'est qu'il en confirma l'exactitude. On voit, dans son récit, que le magicien se nomme Cheick-Abd-el-Kader-el-Mougreby, et que ce singulier personnage vit encore au Caire. J'avais été trompé, lorsque j'appris sa mort. J'ai su en effet depuis qu'il n'avait été qu'exilé pour le fait que j'ai rapporté, et cet exil, cause assez fréquente de beaucoup de morts mystérieuses, avait fait courir le bruit de son exécution. M. W. Lane donne le *fac-simile* ci-joint des prières écrites par le Cheick :

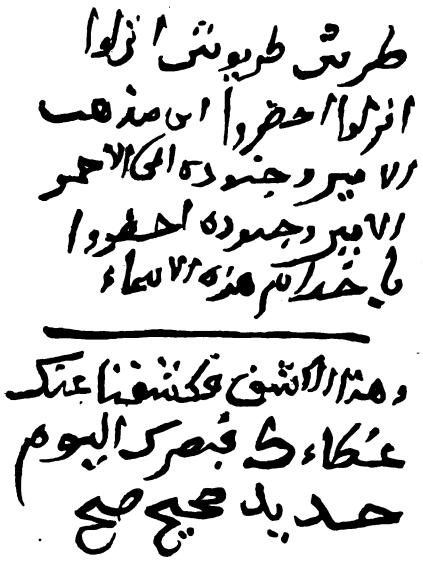

et les traduit ainsi : Turshoon ! Turioo'shoon ! Descends ! descends ! Assiste à l'expérience. — Où sont allés le prince et ses troupes? — Où est El-Ahh'mar, le prince et ses troupes? — Assiste à l'expérience serviteur de ces noms !

« Et ceci est le congé, et nous avons enlevé ton voile; et que ta vue aujourd'hui soit perçante ! Correct, Correct. »

Je diffère quelque peu quant à la lecture et à la traduction de ces lignes qui, selon moi, doivent se lire et se traduire ainsi :

Thersch, Theryousch Anzilou
Therscho Theryouscho faites descendre
Anzilou ahdhirou ebn Modzahhab
Faites descendre, faites venir le fils du Doré
Alemir oua djonoudahou ebn alahmar
l'Émir et ses troupes, le fils du Rouge
Alemir oua Djonoudahou ohdhourou
l'Émir et ses troupes amène
Ya khoddam hadzihi alasma
à l'expérience les serviteurs de ces génies.
Oua hadza alkaschfou sakaschafna anka
Et ceci est l'enlèvement du voile, nous avons enlevé ton voile
Gathaaka fabafarouka alyauma
Que tes regards soient aujourd'hui
Hadydoun Sahyhoun Sahyhoum
perçants — sois exact, sois précis.

Je dois à l'obligeance de M. Reinaud la communication d'un manuscrit turc qui m'a fourni la traduction du fils du Doré et du fils du Rouge. En effet cet ouvrage, intitulé Méthali El Sa'adeh oue yaube

Digitized by Google

el syadeh fy elm al Thalacem (L'orient du bonheur et la source de la souveraineté dans la science des talismans) et composé par Sydy-Mohammed-ben-Emyr-Haçan-el-Saoudy en 990 de l'hégire (1582), offre un recueil de monuments astronomiques et astrologiques d'autant plus curieux que des figures peintes avec beaucoup de soin y sont jointes.

Selon l'auteur, il y a dix-huit prophètes, par les noms desquels on tire des horoscopes; dans ce nombre, il compte Choayb (Jéthro) et Moïse. Il y a en outre des génies, et parmi eux, il en appelle un le génie Rouge et l'autre le génie Doré. L'un et l'autre, représentés selon leur titre, répondent aux invocations.

Je renvoie d'ailleurs pour toutes les recherches sur les miroirs magiques et les combinaisons mathématiques des lettres de certains noms, qui, ayant une valeur numérique, se groupent d'une manière particulière, aux ouvrages de M. Reinaud et surtout à sa Description des monuments musulmans de M. de Blacas, dont il a fait, par l'abondance des renseignements, une véritable encyclopédie orientale.

En rendant compte de l'ouvrage de M. William Lane, un des rédacteurs du *Quarterly review* cherche à expliquer, au moyen de certains miroirs convexes et de compères habiles, tout le mystère de ces singulières apparitions. Lord Prudhoe, l'un des hommes dont j'estime le plus la haute raison et la rectitude de jugement, avait été présent, comme je l'ai dit, à la première expérience que le magicien algérien fit devant moi. Il écrivit à M. Murray pour confirmer l'exactitude de mon rapport et pour repousser toute idée de supercherie d'un côté et de mystification de l'autre.

De toute cette concordance d'observations il résulte un fait bien positif, c'est que, sous l'influence d'une organisation particulière, et par l'ensemble de cérémonies au milieu desquelles il est difficile de distinguer celles qui aident à l'opération de celles qui n'en sont pour ainsi dire que le cortége d'apparat, des enfants, sans aucune préparation, sans qu'on puisse admettre de fraude, voient dans le creux de leur main, avec la même facilité qu'à travers une lucarne, des hommes se mouvoir, paraître et disparaître, qu'ils appellent et qui se produisent à leur commandement, avec lesquels ils s'entretiennent et dont ils conservent le souvenir après l'opération.

J'ai rapporté le fait, mais je n'explique rien; car même après avoir produit moi-même ces effets surprenants, je ne me rends pas compte des résultats que j'ai obtenus; j'établis seulement de la manière la plus positive, et j'affirme que tout ce que j'ai dit est vrai; et après douze années qui se sont passées depuis que j'ai quitté l'Orient, je fais cette déclaration, parce que, laissant de côté la réalité absolue des apparitions, et même une exactitude quelconque dans les réponses, je ne puis admettre qu'on m'ait trompé, et que je me sois trompé moi-même sur des faits qui se sont répétés vingt fois sous mes yeux, par ma volonté, devant une foule de témoins différents, en vingt endroits divers, tantôt entre les quatre murs de ma chambre, tantôt en plein air, ou bien dans ma cange sur le Nil.

Après cette déclaration, je devrais passer sous silence un article de M. Pavie, qui tranche du scepticisme à propos de faits qu'il semble n'avoir pas connus avant son retour en Europe, et que certainement il n'a point examinés avec assez d'attention et de suite pendant son séjour en Orient. Mais, pour être impartial, je dois reproduire l'explication singulière qu'il a imaginé d'en donner, et qui a seulement pour inconvénient de nous supposer par trop naïf dans notre rôle de spectateur, et par trop charlatan dans nos expériences. « Le grand « art du Harvi (magicien), c'est de savoir se faire entendre de l'enfant « sans que personne de l'assemblée puisse distinguer un seul mot de « ce qu'il dit, tandis qu'il semble murmurer des paroles mystérieuses. « D'abord il effraye le compère improvisé, le menace de lui montrer le « diable, lui dicte les réponses que parfois celui-ci entend de travers; « et pour le forcer à parler, de son orteil il lui presse le pied d'une « façon horrible, manœuvre dissimulée aux yeux du public par la lon- « gue robe dont s'enveloppe le sorcier. S'il devine juste, la gloire de la « réussite lui revient de droit; s'il se trompe, on s'en prend à l'enfant » (Revue des deux Mondes, page 465, août 1840). Je ne me suis servi ni de menaces, ni de mon orteil pour obtenir des réponses combinées à l'avance; c'était avec curiosité, je dirai même avec plaisir que les enfants que j'interrogeais répondaient à mes questions.

Je ne rapporterai pas les répétitions de voyageurs plus récents et les remarques ironiques de quelques-uns d'entre eux. La découverte

de M. Pavie peut donner la valeur de leurs observations. D'ailleurs, les résultats obtenus, fussent-ils moins solidement établis et plus incertains encore, mériteraient une attention sérieuse par leur analogie et leurs rapports avec des événements auxquels l'Écriture donne une si grande importance.

Un passage des Mémoires de Saint-Simon (vol. V, chap. 18, 120), pourrait faire croire que quelque Levantin, initié à ces mystères, serait venu en France et aurait produit ses talents jusque chez le duc d'Orléans, déjà vers 1700. Voici comment il en rend compte.

« Voici une chose que le duc d'Orléans me raconta dans le salon de Marly, dans un coin où nous causions tête à tête, un jour que, sur le point de son départ pour l'Italie, il arrivait de Paris, dont la singularité, vérifiée par des événements qui ne se pouvaient prévoir alors, m'engage à ne la pas omettre. Il était curieux de toute sorte d'arts et de sciences, et, avec infiniment d'esprit, avait eu, toute sa vie, la faiblesse, si commune à la cour des enfants de Henri II, que Catherine de Médicis avait, entre autres mœurs, apportée d'Italie. Il avait, tant qu'il avait pu, cherché à voir le diable, sans y avoir pu parvenir, à ce qu'il m'a souvent dit, et à voir des choses extraordinaires, et à savoir l'avenir. La Sery avait une petite fille chez elle, de huit ou neuf ans, qui y était née et n'en était jamais sortie, et qui avait l'ignorance et la simplicité de cet âge et de cette éducation. Entre autres fripons de curiosités cachées, dont M. le duc d'Orléans avait beaucoup vu en sa vie, on lui en produisit un, chez sa maîtresse, qui prétendit faire voir dans un verre d'eau tout ce qu'on voudrait savoir. Il demanda quelqu'un de jeune et d'innocent pour y regarder, et cette jeune fille s'y trouva propre. Ils s'amusèrent donc à vouloir savoir ce qui se passait alors même dans des lieux éloignés, et la petite fille voyait et rendait ce qu'elle voyait à mesure. Cet homme prononçait tout bas quelque chose sur ce verre rempli d'eau, et aussitôt on y regardait avec succès. »

« Les duperies que M. le duc d'Orléans avait souvent essuyées l'engagèrent à une épreuve qui pût le rassurer. Il ordonna tout bas à l'oreille à un de ses gens d'aller sur-le-champ à quatre pas de là, chez madame de Nancré, de bien examiner qui y était, ce qui s'y faisait, la position et l'ameublement de la chambre, et la situation de tout ce qui s'y passait, et, sans perdre un moment ni parler à personne, de le lui venir dire à l'oreille. En un tourne-main la commission fut exécutée, sans que personne s'aperçût de ce que c'était, et la petite fille toujours dans la chambre. Dès que M. le duc d'Orléans fut instruit, il dit à la petite fille de regarder dans le verre qui était chez madame de Nancré et ce qui s'y passait. Aussitôt elle leur raconta mot pour mot tout ce que y avait vu celui que M. le duc d'Orléans avait envoyé. La description du visage, des figures, des vêtements des gens qui y étaient, leur situation dans la chambre, les gens qui jouaient à deux tables différentes, ceux qui regardaient ou qui causaient assis ou debout, la disposition des meubles, en un mot tout. Dans l'instant M. le duc d'Orléans y envoya Nancré, qui rapporta avoir tout trouvé comme la petite fille l'avait dit, comme le valet qui y avait été d'abord l'avait rapporté à l'oreille de M. le duc d'Orléans.

« Il ne me parlait guère de ces choses-là, parce que je prenais la liberté de lui en faire honte. Je pris celle de le pouiller à ce récit, et de lui dire ce que je crus le pouvoir détourner d'ajouter foi et de s'amuser à ces prestiges, dans un temps surtout où il devait avoir l'esprit occupé de tant de grandes choses. Ce n'est pas tout, me dit-il, et je ne vous ai conté cela que pour venir au reste; et tout de suite il me conta que, encouragé par l'exactitude de ce que la petite fille avait vu de la chambre de madame de Nancré, il avait voulu voir quelque chose de plus important, et ce qui se passerait à la mort du roi, mais sans en rechercher le temps, qui ne se pourrait voir dans ce verre. Il le demanda tout de suite à la petite fille, qui n'avait jamais ouï parler de Versailles, ni vu personne que lui de la cour. Elle regarda, et leur expliqua longuement tout ce qu'elle voyait. Elle fit avec justesse la description de la chambre du roi à Versailles, et de l'ameublement qui s'y trouva en effet à sa mort. Elle le dépeignit parfaitement dans son lit, et ce qui était debout près du lit ou dans la chambre, un petit enfant avec l'ordre, tenu par madame de Ventadour, sur laquelle elle s'écria parce qu'elle l'avait vue chez mademoiselle de Sery. Elle leur fit connaître madame de Maintenon, la figure singulière de Fagon, madame la duchesse d'Orléans, madame la Duchesse, madame la princesse de Conti; elle s'écria

Digitized by Google

EXODE, CHAPITRE VII, VERSET 11.

sur M. le duc d'Orléans ; en un mot, elle leur fit connaître ce qu'elle voyait là de princes, de seigneurs, de domestiques ou valets. Quand elle eut tout dit, M. le duc d'Orléans, surpris qu'elle ne leur eût point fait connaître Monseigneur, monseigneur le duc de Bourgogne, madame la duchesse de Bourgogne, ni M. le duc de Berry, lui demanda si elle ne voyait point des figures de telle et telle façon. Elle répondit constamment non, et répéta celles qu'elle voyait. C'est ce que M. le duc d'Orléans ne pouvait comprendre et dont il s'étonna fort avec moi, et en rechercha vainement la raison. L'événement l'expliqua. On était lors en 1706. Tous quatre étaient alors pleins de vie et de santé, et tous quatre moururent avant le roi. Ce fut la même chose de M. le Prince, de M. le Duc, et de M. le prince de Conti, qu'elle ne vit point, tandis qu'elle vit les enfants des deux derniers, M. du Maine, les siens, et M. le comte de Toulouse. Mais jusqu'à l'événement cela demeura dans l'obscurité.

«Cette curiosité achevée, M. le duc d'Orléans voulut savoir ce qu'il deviendrait. Alors, ce ne fut plus dans le verre. L'homme qui était là lui offrit de le lui montrer comme peint sur la muraille de la chambre, pourvu qu'il n'eût point peur de s'y voir; et au bout d'un quart d'heure de quelques simagrées devant eux tous, la figure de M. le duc d'Orléans, vêtu comme il l'était alors et dans sa grandeur naturelle, parut tout à coup sur la muraille, en peinture, avec une couronne fermée sur la tête. Elle n'était ni de France, ni d'Espagne, ni d'Angleterre, ni impériale. M. le duc d'Orléans, qui la considéra de tous ses yeux, ne put jamais la deviner; il n'en avait jamais vu de semblable. Elle n'avait que quatre cercles, et rien au sommet. Cette couronne lui couvrait la tête.

«De l'obscurité précédente et de celle-ci, je pris occasion de lui remontrer la vanité de ces sortes de curiosités, les justes tromperies du diable que Dieu permet pour punir des curiosités qu'il défend, le néant et les ténèbres qui en résultent au lieu de la lumière et de la satisfaction qu'on y recherche. Il était alors assurément bien éloigné d'être régent du royaume et de l'imaginer. C'était peut-être ce que cette couronne singulière lui annonçait. Tout cela s'était passé à Paris chez sa maîtresse, en présence de leur plus étroit intrinsèque, la veille du jour qu'il me le raconta, et je l'ai trouvé si extraordinaire que je lui ai donné place ici, non pour l'approuver, mais pour le rendre.»

Tels sont les effets de la magie ainsi qu'on les produit encore sur les hommes en Égypte. Je serai plus court sur les enchantements des serpents, bien que le sujet se lie plus intimement au verset dont ces observations doivent être le commentaire. Mais Bochart a réuni avec tant d'assiduité tous les textes anciens (Hierozoic. III, p. 162), que ce serait une répétition inutile, et les voyageurs, particulièrement M. William Lane, ont noté de leur côté avec soin tout ce qu'il y a à observer sur les psylles modernes.

Dans les Psaumes (LVIII, 6) et dans Jérémie (VIII, 17) il est question de ces enchantements. Dans l'Inde et l'Égypte, les psylles ont conservé toute leur habileté. Les uns, dans un but d'utilité publique, proposent leurs services en proclamant leur science dans les rues, comme le font en Europe les destructeurs de rats et de punaises. Si l'on a chez soi des serpents, moyennant une faible rétribution, ils les appellent, les prennent, les cachent dans leur sein, et en délivrent la demeure qui en est infectée. Si l'on n'a que des craintes vagues sur leur présence dans une maison, parce que des fruits ont été enlevés ou qu'un gâteau a été attaqué, on appelle les psylles, et s'il s'y trouve réellement des animaux malfaisants, ils les découvrent et savent à quel étage et dans quelle chambre les rencontrer. Les autres ont consacré leur talent aux amateurs des spectacles nouveaux. Ceux-là habituent les serpents les plus venimeux, les vipères les plus dangereuses à se plier autour de leur cou et de leurs bras sans les mordre. Ils font plus, ils les dressent à faire le mort, ou bien encore à se tenir debout sur les derniers anneaux de leur queue, et dans cette position, à remuer le corps en cadence, à lever et à baisser la tête selon la mesure de la musique, et à simuler ainsi une espèce de danse.

Ce que j'en ai vu m'a semblé aussi mystérieux que les explications qui m'ont été données m'ont paru insuffisantes et mensongères. Mes réflexions n'ont fait, depuis ce temps, qu'augmenter la conviction que j'ai acquise dès lors, que la force morale, l'autorité sympathique du regard, une sorte de puissance magnétique, qu'il est

EXODE, CHAPITRE VII, VERSET 18.

inutile de chercher à expliquer, étaient au pouvoir de certaines gens comme un don de nature (voir Pline, Hist. nat. VII, 2), et qu'exploitées avec adresse, elles donnent lieu à ces résultats extraordinaires. Les invocations, les herbes, les gestes, toute cette fantasmagorie d'emprunt n'est que le costume dont s'affublent ces enchanteurs, costume qu'on peut acheter, bien que je ne conseille à personne de s'y fier entièrement, s'il ne se sent intérieurement ce pouvoir de domination, qui seul peut suspendre les instincts de ces animaux et préserver de leurs morsures dangereuses.

(18) Ecce egredietur ad aquas. — Les commentateurs et surtout les Rabbins, ont fait des efforts d'imagination pour trouver la raison qui dirige le Pharaon d'Égypte vers le fleuve. Elle est pourtant bien simple. Cette contrée n'a qu'une beauté, qu'une qualité, qu'une singularité, c'est son fleuve, que la Bible dans son style concis, appelle avec raison *le fleuve* par excellence, *les eaux*. Tout y ramène les affaires, les plaisirs et les voyages. Car c'est la grande route et la promenade aussi; car c'est l'allée toujours ombragée et sans cesse rafraîchie par la brise. Le Pharaon sortait régulièrement le matin, et, soit qu'il voulût visiter ses provinces ou se promener au frais, il descendait vers le Nil (voir la répétition de ce fait, chap. VIII, 20). Il en est de même aujourd'hui; le souverain de ce pays a son jardin de plaisance sur les bords du Nil, et quand il sort de la citadelle et traverse la ville, c'est encore pour aller le long du fleuve respirer l'air frais sous les beaux ombrages de Schoubra.

Les anciens pèlerins de toutes les nations, et les voyageurs modernes, ont tous fait l'éloge de ce magnifique fleuve. Les premiers, dans leur enthousiasme pieux l'appelaient le fleuve du paradis, *Der Fluss des Paradises.* (*Suchen von Egypto. lxviij*). De Lannoy s'exprime ainsi : *Mémoire que la rivière du Nil est très douche eaue et très saine et queurt douchement non pas trop rade et vient de devers les parties d'Inde de Paradis terrestre comme on dist.* John Webb cite les vers d'un pèlerin anglais qui parle de ce fleuve de la même manière :

There is a water of grete price
That cometh out of peradice
The which is called Nilus
Men of that lande they saie thuse.

La première plaie devait frapper le Pharaon et le peuple d'Égypte dans ce qu'ils avaient de plus précieux, l'eau de leur fleuve. Il faut être Égyptien ou voyageur dans cette contrée, il faut surtout l'avoir quittée, avoir traversé le désert pendant sept ou huit mois, pour comprendre au retour ce que c'est que l'eau du Nil. C'est l'eau la plus pure, la plus fraîche et la plus douce; on s'en inonde, on s'en abreuve à toute heure et dans toutes les dispositions, et il semble qu'à l'agrément d'une boisson qui paraît factice, tant elle est douce, elle joigne la force d'un aliment naturel, tant elle a de saveur, et semble nourrissante.

Sur les bords du Nil, en parlant des Bédouins, le fellah hausse les épaules de commisération et dit : *Ils manquent d'eau.* Dans le désert, l'Arabe lève les yeux au ciel quand il est question du Nil, et dit : *Ils ont de l'eau tant qu'ils veulent.* Rien ne les étonnerait dans l'expression de Jérémie : *Tu vas en Égypte, est-ce pour y boire l'eau du Nil ?* (II, 18). Eux aussi, lorsqu'ils s'approchent de ce fleuve, leur plus vif désir est de se désaltérer à son onde. Pour d'autres Arabes moins en rapport avec l'Égypte, cette abondance paraît un rêve. Lorsque je revins de l'Arabie, je profitai du secours des dromadaires qui m'avaient porté dans le désert, pour faire rapidement le voyage du Caire à Alexandrie. Je longeais le Nil depuis deux heures, lorsque je remarquai dans la figure de l'un de mes Arabes une grande inquiétude et un embarras visible; je le questionnai, et j'appris de lui qu'on avait oublié les outres, qu'il avait eu soin de faire remplir avant le départ. *Mais*, lui dis-je, *pourquoi des outres ? as-tu soif ? va boire*, et je lui montrais le fleuve. Dackaralla releva ses lèvres en signe de mécontentement, et me répondit : *Pourquoi vous moquez-vous de votre serviteur ? cette eau n'est bonne que pour porter les bateaux, et nous n'en avons pas pour boire.* Je compris que cet Arabe entrait pour la première fois en Égypte, et croyait que le Nil était salé comme la mer Rouge qu'il côtoyait depuis son enfance, et dont l'utilité lui avait paru se borner à la navigation. J'eus assez de peine à lui persuader que ce large courant n'entraînait que de l'eau douce; mais dès qu'il eut bu, il leva les yeux au Ciel, et il cria hautement : *Dieu est grand! l'Égypte est un pays heureux.*

Digitized by Google

EXODE, CHAPITRE VII, VERSET 17.

(17) Ecce percutiam virga aquam fluminis, et vertetur in sanguinem. — Voici l'ordre des dix plaies :

1. Les eaux de sang.
2. Les grenouilles.
3. Les insectes.
4. Les mouches.
5. La mort des bestiaux.
6. Les pustules.
7. La grêle.
8. Les sauterelles.
9. Les ténèbres.
10. La mort des premiers-nés.

L'ensemble du texte prouve qu'elles commencèrent à frapper l'Égypte dans le courant de janvier, et qu'elles finirent dans le mois de mars ou au commencement d'avril.

Parmi ces plaies quelques-unes répondent à l'exagération malfaisante, à l'amplification inattendue et calamiteuse d'une apparition naturelle ou d'un fléau supportable dans son action modérée. Il ne s'agit point d'en chercher l'explication, mais de montrer au contraire que l'analogie avec l'état normal des choses telles qu'elles se présentent de nos jours dans le même pays, n'est qu'accidentelle, et souvent même qu'apparente.

Ainsi, la couleur rouge que prend le Nil à l'occasion des débordements, n'a jamais excité le moindre étonnement. C'est un fait naturel auquel on s'attend comme au retour du débordement. Le Nil, en se répandant sur les rives et les terrains cultivés, entraîne des amas d'herbes sèches et de saletés qui obligent les habitants à boire son eau dans cet état de malpropreté ou à se contenter de celle dont ils ont fait provision. Plus tard, après ce premier passage, elle enlève une première couche de limon, qui, mêlé à quelque terre rougeâtre qui descend des régions les plus élevées, lui donne une couleur rouge qui annonce qu'elle devient potable, et alors les pots et jarres de terre dans lesquelles on la laisse déposer la rendent bientôt aussi claire qu'en toute autre saison.

Qui dit miracle, dit pour le moins une exception au cours régulier de la nature. Ce qui donne ici à l'action de Moïse un caractère particulier, c'est précisément d'avoir changé ces eaux en sang à une époque éloignée des crues ordinaires du Nil (ici en février). Quant à la même influence exercée sur les canaux, les lacs et les mares, c'est un fait qui devait rendre le premier événement plus extraordinaire encore, puisqu'à cette époque les barrages séparent des eaux du Nil toutes les autres eaux. Cette apparition hors la saison était si inattendue, qu'elle causa en Égypte un grand effroi, et qu'aujourd'hui elle sert de prétexte pour attaquer l'authenticité de la Bible. Car, dit un professeur de théologie (von Bohlen) pour l'édification de ses élèves, ce qui prouve que Moïse n'est pas l'auteur du Pentateuque, ce qui confirme notre opinion que ce *poëme épique des Hébreux* a été rédigé dans la Palestine très-postérieurement à l'époque qu'on lui assigne, c'est que son auteur ne connaissait même pas le temps des innondations du Nil, qu'il place trois mois trop tôt (Die Genesis, Einleitung, § 6.).

Rozière, dans son mémoire sur la Constitution physique de l'Égypte, exagère l'effet de cette coloration rougeâtre, en disant qu'on voit aujourd'hui les eaux du Nil *changer subitement de couleur et se convertir à la vue en un fleuve de sang*. Il avait sans doute présent à l'esprit plutôt l'Exode que le fleuve. Ehrenberg a décrit ces apparitions sanguines, et il attribue leur effet sur les bords de la mer Rouge, aux cryptogames qui croissent dans son fond (*Beobachtungen über blutartige Erscheinungen in Egypten, Arabien und Siberien. In Poggendorfs Annalen*, 1830, 4e cahier.).

Je citerai encore les observations de Du Bois-Aymé, qui résume, dans un tableau esquissé d'après nature, les explications des miracles que les voyageurs avaient déjà cherchées dans la connaissance du pays.

« Dans la partie des livres saints qui traite de cette époque, il est rapporté plusieurs faits, qui, bien qu'extraordinaires, s'accordent néanmoins avec le récit des auteurs profanes (Hérodote, Diodore, etc.) et avec l'état actuel du pays. Ainsi les Psylles font encore aujourd'hui, avec les serpents, des choses qui tiennent du prodige. Les plaies d'Égypte peuvent se retrouver dans les eaux du Nil, jaunes et vertes, troubles et infectes à certaines époques, qui à peu près fixes, peuvent, en variant brusquement une année, désoler la population; dans les insectes de tout genre, qui, comme dans tous les lieux où il y a chaleur et humidité, abondent quelquefois en Égypte d'une manière effrayante; dans la peste qui de temps à autre ravage cette contrée et semble souvent s'attacher à détruire une race plutôt qu'une autre;

EXODE, CHAPITRE VII, VERSET 21.

« dans le tonnerre, dans la grêle, qui, pour être rares en Égypte, n'en devaient être que plus effrayants; enfin dans les nuées de sauterelles qui sortent du désert; dans les ténèbres momentanées formées par les tourbillons de poussière qu'élève et charrie le Ckamsyn, et dans ce vent malfaisant lui-même qui ne se fait pas sentir à la fois dans toutes les parties de l'Égypte». (Ouvrage d'Égypte, Mém. de M. Du Bois-Aymé, tom. I. Voir aussi J. Bonedorf, *Comment. de Plagis Ægyptiacis*. Exode VII-XII, in-8°, 1809.—J.-G. Eichorn.—P. von Bohlen, *die Genesis Einleitung*, page LVII.) Salvador résout toutes les difficultés par une phrase dont il eût peut-être été bon de donner aussi l'explication : *La nature même des prodiges, faciles pour les mages égyptiens, prévient à elle seule tout étonnement exclusif et généralise le problème.*

Quel que soit le mérite ou l'exactitude de ces rapprochements, il est important de ne pas perdre de vue que dans l'examen qui nous occupe, plus on démontrera la ressemblance de l'état naturel présent avec l'événement inattendu que Moïse annonce comme une plaie envoyée du ciel, moins on pourra convaincre de leur identité. Car la question qui suit immédiatement est celle-ci : Si le fait était naturel, il n'avait rien d'extraordinaire, et dans ce cas les Égyptiens, ainsi que les Hébreux, étaient mieux placés que nous pour en rire et pour chasser comme un sot imposteur celui qui prétendait être l'auteur surnaturel d'événements périodiques et attendus, comme l'aurait été le retour des saisons et la production des biens de la terre.

Il est fâcheux de voir des hommes éclairés tomber ainsi dans le piége que leur tend leur esprit. Un auteur recommandable à tous égards, un pasteur protestant, dans un ouvrage qui doit servir de guide à ses auditeurs, tout en admettant la possibilité des miracles sur d'autres points, les détruit un à un dans cet endroit. Cette contradiction est la conséquence d'un compromis fâcheux entre la foi et la raison, entre le besoin de défendre l'Écriture et la crainte d'inquiéter les intelligences, entre l'orgueil de l'esprit, si j'ose le dire, et la nécessité de faire acte de soumission. Selon M. Coquerel :

Le sang indique seulement la couleur des eaux; diverses causes naturelles ont pu les rougir, et le Nil n'est pas la seule rivière qui prenne quelquefois cette teinte.

La venue des grenouilles est simplement une suite du fléau précédent.

La mortalité du bétail n'a été qu'une épizootie.

La plaie des ulcères, espèces de charbons pestilentiels, une épidémie.

La grêle, une trompète. (Biographie sacrée, au mot *Moïse*, III, 185).

Chaque événement de la Bible qui semble difficile à admettre, et impossible à expliquer, se trouve continuellement appuyé de quelques détails descriptifs qui ont un caractère de vérité et une couleur locale qu'on retrouve avec plaisir. Ainsi, dans cette occasion, le verset 24 nous dépeint une habitude qui s'est encore conservée : *Tam in ligneis vasis quam in saxeis.* Chaque habitant de l'Égypte a sa provision d'eau qu'il puise dans le Nil, s'il habite sur le bord du fleuve, ou dans les canaux dérivés qui l'amènent dans les villes. Cette eau est toujours trouble quand on la puise; mais, versée dans de grandes jarres de terre assez semblables aux jarres de nos fontaines, si ce n'est que la terre n'en est pas rougie au feu, elle dépose son limon avec une rapidité qui est sensiblement accrue par une opération dont l'effet est aussi bien connu que la recette en est simple. On prend plusieurs amandes amères dont on fait une pâte; on frotte de cette pâte les parois intérieurs de la fontaine avant d'y verser l'eau, et le dépôt du limon est précipité par l'influence de cet enduit.

(21) Et pisces qui erant in flumine, mortui sunt. — Les poissons du Nil sont une ressource pour ses habitants, car ils sont aussi bons qu'abondants. L'Égypte est ainsi la véritable mère nourricière de ses habitants. La douceur de la température réduit à peu de chose l'habillement du fellah; le sol, toujours sec, lui sert de lit, les dattes et les poissons de nourriture, le Nil de boisson. Il n'a donc, à la rigueur, besoin de rien, et ses maîtres en ont pris prétexte, pour lui tout ravir.

La mort des poissons n'a été expliquée d'aucune manière satisfaisante par les commentateurs. L'Égypte n'offre quelque chose d'analogue que dans les années les plus calamiteuses. On voit alors à la suite d'un grand froid, des poissons rejetés morts sur la rive par le vent et le mouvement des vagues. Les habitants les prennent et s'en nourrissent pendant plusieurs jours.

Depuis la publication de l'ouvrage de l'expédition d'Égypte, MM. Rüppel, Ehrenberg, Riffaut, etc., ont donné la description des nombreuses variétés des poissons du Nil.

Digitized by Google

EXODE, CHAPITRE VII, VERSET 22.

(22) Feceruntque similiter malefici Ægyptiorum. — Ceci ne s'applique qu'à une imitation en petit et pour ainsi dire en échantillon. Il n'y avait plus d'eau pure dans le pays que celle retirée péniblement par les habitants dans des trous où elle arrivait filtrée; c'est sur cette eau que les magiciens opérèrent, et sur les poissons vivants qui descendaient des parties supérieures, et que le Nil avait entraînés dans son cours. De toute manière, ils devaient persuader d'autant plus facilement le Pharaon de leur puissance, qu'il était plus décidé à résister à celle de Moïse. Il est donc inutile de rechercher jusqu'à quel point ils parvinrent à imiter en petit ce fléau immense.

Saint Augustin (*Quæst.* XXIII et XXIV *in Exod.*) ainsi que le Livre de la Sagesse (XI, 6), croient que les magiciens se servirent de l'eau du pays de Goshen, qui avait été préservé de la plaie générale.

EXODE, CHAPITRE VII, VERSET 24.

(24) Foderunt autem omnes Ægyptii per circuitum fluminis aquam ut biberent. — C'est une habitude générale en Orient de creuser dans le sable sur les pentes, pour atteindre aux sources et laisser filtrer les eaux par leur passage au milieu des cailloux. L'on en trouve plusieurs exemples dans l'Ancien Testament. Je suppose que les Égyptiens obtinrent ainsi de l'eau du fleuve moins corrompue après son passage à travers les terres. J'ai décrit dans mon Voyage de l'Arabie, la manière de chercher, à marée basse, des eaux douces dans le sable de la mer, en faisant un trou qui se remplissait peu à peu par des infiltrations.

Digitized by Google

CHAPITRE HUITIÈME.

ΚΕΦΑΛΑΙΟΝ Η'.

1. Εἶπε δὲ Κύριος πρὸς Μωϋσῆν· Εἴσελθε πρὸς Φαραὼ, καὶ ἐρεῖς πρὸς αὐτόν· Τάδε λέγει Κύριος· Ἐξαπόστειλον τὸν λαόν μου, ἵνα μοι λατρεύσωσιν.

2. Εἰ δὲ μὴ βούλει σὺ ἐξαποστεῖλαι, ἰδοὺ ἐγὼ τύπτω πάντα τὰ ὅριά σου τοῖς βατράχοις.

3. Καὶ ἐξερεύξεται ὁ ποταμὸς βατράχους· καὶ ἀναβάντες εἰσελεύσονται εἰς τοὺς οἴκους σου, καὶ εἰς τὰ ταμιεῖα τῶν κοιτώνων σου, καὶ ἐπὶ τῶν κλινῶν σου, καὶ ἐπὶ τοὺς οἴκους τῶν θεραπόντων σου, καὶ τοῦ λαοῦ σου, καὶ ἐν τοῖς φυράμασί σου, καὶ ἐν τοῖς κλιβάνοις σου.

4. Καὶ ἐπὶ σὲ, καὶ ἐπὶ τοὺς θεράποντάς σου, καὶ ἐπὶ τὸν λαόν σου ἀναβήσονται οἱ βάτραχοι.

5. Εἶπε δὲ Κύριος πρὸς Μωϋσῆν· Εἶπον Ἀαρὼν τῷ ἀδελφῷ σου· Ἔκτεινον τῇ χειρὶ τὴν ῥάβδον σου ἐπὶ τοὺς ποταμοὺς, καὶ ἐπὶ τὰς διώρυγας, καὶ ἐπὶ τὰ ἕλη, καὶ ἀνάγαγε τοὺς βατράχους.

6. Καὶ ἐξέτεινεν Ἀαρὼν τὴν χεῖρα ἐπὶ τὰ ὕδατα Αἰγύπτου, καὶ ἀνήγαγε τοὺς βατράχους· καὶ ἀνεβιβάσθη ὁ βάτραχος, καὶ ἐκάλυψε τὴν γῆν Αἰγύπτου.

7. Ἐποίησαν δὲ ὡσαύτως καὶ οἱ ἐπαοιδοὶ τῶν Αἰγυπτίων ταῖς φαρμακίαις αὐτῶν, καὶ ἀνήγαγον τοὺς βατράχους ἐπὶ γῆν Αἰγύπτου.

8. Καὶ ἐκάλεσε Φαραὼ Μωϋσῆν καὶ Ἀαρὼν, καὶ εἶπεν· Εὔξασθε περὶ ἐμοῦ πρὸς Κύριον, καὶ περιελέτω τοὺς βατράχους ἀπ' ἐμοῦ, καὶ ἀπὸ τοῦ ἐμοῦ λαοῦ, καὶ ἐξαποστελῶ αὐτοὺς, καὶ θύσουσι τῷ Κυρίῳ.

9. Εἶπε δὲ Μωϋσῆς πρὸς Φαραώ· Τάξαι πρός με πότε εὔξομαι περὶ σοῦ, καὶ περὶ τῶν θεραπόντων σου, καὶ τοῦ λαοῦ σου, ἀφανίσαι τοὺς βατράχους ἀπό σου, καὶ ἀπὸ τοῦ λαοῦ σου, καὶ ἐκ τῶν οἰκιῶν ὑμῶν· πλὴν ἐν τῷ ποταμῷ ὑπολειφθήσονται.

10. Ὁ δὲ εἶπεν· Εἰς αὔριον. Εἶπεν οὖν· Ὡς εἴρηκας· ἵνα εἰδῇς ὅτι οὐκ ἔστιν ἄλλος πλὴν Κυρίου.

11. Καὶ περιαιρεθήσονται οἱ βάτραχοι ἀπὸ σοῦ, καὶ ἀπὸ τῶν οἰκιῶν ὑμῶν, καὶ ἀπὸ τῶν ἐπαύλεων, καὶ ἀπὸ τῶν θεραπόντων σου, καὶ ἀπὸ τοῦ λαοῦ σου· πλὴν ἐν τῷ ποταμῷ ὑπολειφθήσονται.

12. Ἐξῆλθε δὲ Μωϋσῆς καὶ Ἀαρὼν ἀπὸ Φαραώ. Καὶ ἐβόησε Μωϋσῆς πρὸς Κύριον περὶ τοῦ ὁρισμοῦ τῶν βατράχων, ὡς ἐτάξατο Φαραώ.

13. Ἐποίησε δὲ Κύριος καθάπερ εἶπε Μωϋσῆς· καὶ ἐτελεύτησαν οἱ βάτραχοι ἐκ τῶν οἰκιῶν, καὶ ἐκ τῶν ἐπαύλεων, καὶ ἐκ τῶν ἀγρῶν.

14. Καὶ συνήγαγον αὐτοὺς θημωνίας θημωνίας· καὶ ὤζεσεν ἡ γῆ.

15. Ἰδὼν δὲ Φαραὼ ὅτι γέγονεν ἀνάψυξις, ἐβαρύνθη ἡ καρδία αὐτοῦ, καὶ οὐκ εἰσήκουσεν αὐτῶν, καθάπερ ἐλάλησε Κύριος.

16. Εἶπε δὲ Κύριος πρὸς Μωϋσῆν· Εἶπον Ἀαρών· Ἔκτεινον τῇ χειρὶ τὴν ῥάβδον σου, καὶ πάταξον τὸ χῶμα τῆς γῆς, καὶ ἔσονται σκνίφες ἔν τε τοῖς ἀνθρώποις, καὶ ἐν τοῖς τετράποσι, καὶ ἐν πάσῃ γῇ Αἰγύπτου.

17. Ἐξέτεινεν οὖν Ἀαρὼν τῇ χειρὶ τὴν ῥάβδον, καὶ ἐπάταξε τὸ χῶμα τῆς γῆς, καὶ ἐγένοντο οἱ σκνίφες ἐν τοῖς ἀνθρώποις, ἔν τε τοῖς τετράποσι, καὶ ἐν παντὶ χώματι τῆς γῆς ἐγένοντο οἱ σκνίφες.

CAPUT VIII.

1. Dixit quoque Dominus ad Moysen : Ingredere ad Pharaonem, et dices ad eum, Hæc dicit Dominus : Dimitte populum meum, ut sacrificet mihi :

2. Sin autem nolueris dimittere, ecce ego percutiam omnes terminos tuos ranis.

3. Et ebulliet fluvius ranas, quæ ascendent, et ingredientur domum tuam, et cubiculum lectuli tui, et super stratum tuum, et in domos servorum tuorum, et in populum tuum, et in furnos tuos, et in reliquias ciborum tuorum :

4. Et ad te, et ad populum tuum, et ad omnes servos tuos, intrabunt ranæ.

5. Dixitque Dominus ad Moysen : Dic ad Aaron : Extende manum tuam super fluvios ac super rivos et paludes, et educ ranas super terram Ægypti.

6. Et extendit Aaron manum super aquas Ægypti, et ascenderunt ranæ, operueruntque Terram Ægypti.

7. Fecerunt autem et malefici per incantationes suas similiter, eduxeruntque ranas super Terram Ægypti.

8. Vocavit autem Pharao Moysen et Aaron, et dixit eis : Orate Dominum ut auferat ranas a me et a populo meo : et dimittam populum ut sacrificet Domino.

9. Dixitque Moyses ad Pharaonem : Constitue mihi quando deprecer pro te, et pro servis tuis, et pro populo tuo, ut abigantur ranæ a te et a domo tua et a servis tuis et a populo tuo : et tantum in flumine remaneant.

10. Qui respondit : Cras. At ille : Juxta, inquit, verbum tuum faciam : ut scias quoniam non est sicut Dominus Deus noster.

11. Et recedent ranæ a te, et a domo tua, et a servis tuis, et a populo tuo : et tantum in flumine remanebunt.

12. Egressique sunt Moyses et Aaron a Pharaone : et clamavit Moyses ad Dominum pro sponsione ranarum quam condixerat Pharaoni.

13. Fecitque Dominus juxta verbum Moysi, et mortuæ sunt ranæ de domibus, et de villis, et de agris.

14. Congregaveruntque eas in immensos aggeres, et computruit terra.

15. Videns autem Pharao quod data esset requies, ingravavit cor suum, et non audivit eos, sicut præceperat Dominus.

16. Dixitque Dominus ad Moysen : Loquere ad Aaron : Extende virgam tuam, et percute pulverem terræ : et sint sciniphes in universa Terra Ægypti.

17. Feceruntque ita. Et extendit Aaron manum, virgam tenens : percussitque pulverem terræ, et facti sunt sciniphes in hominibus, et in jumentis : omnis pulvis terræ versus est in sciniphes per totam Terram Ægypti.

Digitized by Google

18. Ἐποίησαν δὲ ὡςαύτως καὶ οἱ ἐπαοιδοὶ ταῖς φαρμακείαις αὐτῶν, ἐξαγαγεῖν τὸν σκνίφα, καὶ οὐκ ἠδύναντο. Καὶ ἐγένοντο οἱ σκνίφες ἔν τε τοῖς ἀνθρώποις, καὶ ἐν τοῖς τετράποσιν.

19. Εἶπαν οὖν οἱ ἐπαοιδοὶ τῷ Φαραώ· Δάκτυλος Θεοῦ ἐστι τοῦτο. Καὶ ἐσκληρύνθη ἡ καρδία Φαραὼ, καὶ οὐκ εἰςήκουσεν αὐτῶν, καθάπερ ἐλάλησε Κύριος.

20. Εἶπε δὲ Κύριος πρὸς Μωϋσῆν· Ὄρθρισον τὸ πρωΐ, καὶ στῆθι ἐναντίον Φαραώ· καὶ ἰδοὺ αὐτὸς ἐξελεύσεται ἐπὶ τὸ ὕδωρ, καὶ ἐρεῖς πρὸς αὐτόν· Τάδε λέγει Κύριος· Ἐξαπόστειλον τὸν λαόν μου, ἵνα μοι λατρεύσωσιν ἐν τῇ ἐρήμῳ.

21. Ἐὰν δὲ μὴ βούλῃ ἐξαποστεῖλαι τὸν λαόν μου, ἰδοὺ ἐγὼ ἐξαποστέλλω ἐπὶ σὲ, καὶ ἐπὶ τοὺς θεράποντάς σου, καὶ ἐπὶ τὸν λαόν σου, καὶ ἐπὶ τοὺς οἴκους ὑμῶν κυνόμυιαν. Καὶ πλησθήσονται αἱ οἰκίαι τῶν Αἰγυπτίων τῆς κυνομυίης, καὶ εἰς τὴν γῆν ἐφ' ἧς εἰσιν ἐπ' αὐτῆς.

22. Καὶ παραδοξάσω ἐν τῇ ἡμέρᾳ ἐκείνῃ τὴν γῆν Γεσὲμ, ἐφ' ἧς ὁ λαός μου ἔπεστιν ἐπ' αὐτῆς, ἐφ' ἧς οὐκ ἔσται ἐκεῖ ἡ κυνόμυια· ἵνα εἰδῇς ὅτι ἐγώ εἰμι Κύριος ὁ Θεὸς πάσης τῆς γῆς.

23. Καὶ δώσω διαστολὴν ἀνὰ μέσον τοῦ ἐμοῦ λαοῦ, καὶ ἀνὰ μέσον τοῦ σοῦ λαοῦ. Ἐν δὲ τῇ αὔριον ἔσται τοῦτο ἐπὶ τῆς γῆς.

24. Ἐποίησε δὲ Κύριος οὕτως· καὶ παρεγένετο ἡ κυνόμυια, πλῆθος εἰς τοὺς οἴκους Φαραὼ, καὶ εἰς τοὺς οἴκους τῶν θεραπόντων αὐτοῦ, καὶ εἰς πᾶσαν τὴν γῆν Αἰγύπτου· καὶ ἐξωλοθρεύθη ἡ γῆ ἀπὸ τῆς κυνομυίης.

25. Ἐκάλεσε δὲ Φαραὼ Μωϋσῆν καὶ Ἀαρὼν, λέγων· Ἐλθόντες θύσατε Κυρίῳ τῷ Θεῷ ὑμῶν ἐν τῇ γῇ.

26. Καὶ εἶπε Μωϋσῆς· Οὐ δυνατὸν γενέσθαι οὕτως· τὰ γὰρ βδελύγματα τῶν Αἰγυπτίων θύσομεν Κυρίῳ τῷ Θεῷ ἡμῶν. Ἐὰν γὰρ θύσωμεν τὰ βδελύγματα τῶν Αἰγυπτίων ἐναντίον αὐτῶν, λιθοβοληθησόμεθα.

27. Ὁδὸν τριῶν ἡμερῶν πορευσόμεθα εἰς τὴν ἔρημον, καὶ θύσομεν τῷ Θεῷ ἡμῶν, καθάπερ εἶπε Κύριος ἡμῖν.

28. Καὶ εἶπε Φαραώ· Ἐγὼ ἀποστέλλω ὑμᾶς, καὶ θύσατε τῷ Θεῷ ὑμῶν ἐν τῇ ἐρήμῳ, ἀλλ' οὐ μακρὰν ἀποτενεῖτε πορευθῆναι. Εὔξασθε οὖν περὶ ἐμοῦ πρὸς Κύριον.

29. Εἶπε δὲ Μωϋσῆς· Ὁ δὲ ἐγὼ ἐξελεύσομαι ἀπὸ σοῦ, καὶ εὔξομαι πρὸς τὸν Θεὸν, καὶ ἀπελεύσεται ἡ κυνόμυια καὶ ἀπὸ τῶν θεραπόντων σου, καὶ ἀπὸ τοῦ λαοῦ σου αὔριον. Μὴ προσθῇς ἔτι, Φαραὼ, ἐξαπατῆσαι, τοῦ μὴ ἐξαποστεῖλαι τὸν λαὸν θῦσαι Κυρίῳ.

30. Ἐξῆλθε δὲ Μωϋσῆς ἀπὸ Φαραὼ, καὶ ηὔξατο πρὸς τὸν Θεόν.

31. Ἐποίησε δὲ Κύριος καθάπερ εἶπε Μωϋσῆς, καὶ περιεῖλε τὴν κυνόμυιαν ἀπὸ Φαραὼ, καὶ τῶν θεραπόντων αὐτοῦ, καὶ τοῦ λαοῦ αὐτοῦ, καὶ οὐ κατελείφθη οὐδεμία.

32. Καὶ ἐβάρυνε Φαραὼ τὴν καρδίαν αὐτοῦ καὶ ἐπὶ τοῦ καιροῦ τούτου, καὶ οὐκ ἠθέλησεν ἐξαποστεῖλαι τὸν λαόν.

18. Feceruntque similiter malefici incantationibus suis, ut educerent sciniphes, et non potuerunt : erantque sciniphes tam in hominibus quam in jumentis.

19. Et dixerunt malefici ad Pharaonem : Digitus Dei est hic, induratumque est cor Pharaonis, et non audivit eos sicut præceperat Dominus.

20. Dixit quoque Dominus ad Moysen : Consurge diluculo, et sta coram Pharaone : egredietur enim ad aquas : et dices ad eum : Hæc dicit Dominus : Dimitte populum meum ut sacrificet mihi.

21. Quod si non dimiseris eum, ecce ego immittam in te, et in servos tuos, et in populum tuum, et in domos tuas, omne genus muscarum : et implebuntur domus Ægyptiorum muscis diversi generis, et universa terra in qua fuerint.

22. Faciamque mirabilem in die illa Terram Gessen, in qua populus meus est, ut non sint ibi muscæ : et scias quoniam ego Dominus in medio terræ.

23. Ponamque divisionem inter populum meum et populum tutum : cras erit signum istud.

24. Fecitque Dominus ita. Et venit musca gravissima in domos Pharaonis et servorum ejus, et in omnem Terram Ægypti : corruptaque est terra ab hujuscemodi muscis.

25. Vocavitque Pharao Moysen et Aaron, et ait eis : Ite et sacrificate Deo vestro in terra hac.

26. Et ait Moyses : Non potest ita fieri : abominationes enim Ægyptiorum immolabimus Domino Deo nostro; quod si mactaverimus ea quæ colunt Ægyptii coram eis, lapidibus nos obruent.

27. Viam trium dierum pergemus in solitudinem : et sacrificabimus Domino Deo nostro, sicut præcepit nobis.

28. Dixitque Pharao : Ego dimittam vos ut sacrificetis Domino Deo vestro in deserto : verumtamen longius ne abeatis, rogate pro me.

29. Et ait Moyses : Egressus a te, orabo Dominum : et recedet musca a Pharaone, et a servis suis, et a populo ejus cras : verumtamen noli ultra fallere, ut non dimittas populum sacrificare Domino.

30. Egressusque Moyses a Pharaone, oravit Dominum.

31. Qui fecit juxta verbum illius, et abstulit muscas a Pharaone, et a servis suis, et a populo ejus : non superfuit, ne una quidem.

32. Et ingravatum est cor Pharaonis, ita ut nec hac quidem vice dimitteret populum.

COMMENTAIRE GÉOGRAPHIQUE.

(6) Ascenderunt ranæ, operueruntque terram Ægypti. — Les grenouilles, surtout les grenouilles tachetées (Rana punctata) sont communes en Égypte. Les auteurs classiques l'attestent (Pline Hist. nat. VIII; Justin. XV), et le respect qu'on a conservé pour la famille des grues, des ibis, des hérons, le prouverait suffisamment, si tout voyageur qui a traversé l'Égypte, n'en apportait un témoignage. Mais cependant leur multiplication subite et leur irruption hardie dans les villes et les demeures n'est point un fait naturel (voir Psaum. LXXVIII, 45; CV, 30). Ce fléau avait d'ailleurs, dans l'Égypte ancienne, un caractère plus grave encore. D'un côté cet animal était de ceux qu'un certain respect religieux protégeait; de l'autre leur invasion dans les maisons contrariait d'autant plus les habitants, que dans leurs habitudes il y avait plus d'ordre et de propreté. Supposons ce fait se reproduisant en Hollande, le pays où les grenouilles causent le moins d'étonnement, nous comprendrons que c'est en même temps celui qui en serait le plus tourmenté.

(7) Fecerunt autem malefici similiter. — Ceci doit s'entendre comme je l'ai dit précédemment de l'aveuglement volontaire de Pharaon, et d'une illusion grossière, dont il était tout disposé à se satisfaire.

(15) Ingravavit cor suum. — Cet endurcissement du Pharaon d'Égypte s'expliquerait d'une manière naturelle par son intérêt, mais les paroles du Seigneur et le récit de Moïse donnent une autre intention à cet entêtement. Je ne puis entrer dans l'examen de cette

Digitized by Google

EXODE, CHAP. VIII, VERSET 19.

question ; elle a été traitée par les commentateurs. Je renvoie à leur travaux et à une dissertation théologique de P. J. Zuckwolf, *De induratione Pharaonis*, qui m'a semblé toutefois d'un faible intérêt.

(17) Omnis pulvis terræ versus est in sciniphes. — Les commentateurs varient d'opinion sur la signification du mot hébreu כִּנִּים que les Septante ont traduit par σκνίφες, Culices. Les uns pensent que ce sont des hannetons ou des scarabées, d'autres comme les rabbins, Bochart, (Hieroz. III, 458) et Luther, etc., traduisent par poux. Mais les critiques modernes ont adopté généralement la mouche connue sous le nom de *cousin*, en Italien *moskito*, qui répond à la description de Philo (Vit. Mos. II), à celle d'Origène (Homil. in Exodum III) et que les habitants du pays ainsi que les voyageurs qui l'ont traversé ne manqueront pas de dénoncer comme l'animal le plus inaperçu et cependant le plus terrible de la création. Je remarquerai avant de terminer que toute espèce de vermine, poux, puces, punaises, cousins, est commune en Égypte, et que ce ne pouvait être l'apparition d'un animal nouveau qu'ordonnait le Seigneur, mais une invasion qui faisait d'un inconvénient ordinaire une plaie insupportable.

Combien de fois une seule de ces petites mouches ne m'a-t-elle pas coûté une nuit entière. J'étais cependant muni contre leurs attaques d'un mamousié, appelé par les Italiens mousticaire. C'est une petite tente de gaze qui couvre entièrement le lit et s'accroche au plafond. Placé sous cet égide, qui laisse circuler l'air, on défie ses ennemis qui bourdonnent à l'entour, et on dort tranquillement. Ce préservatif est d'origine bien ancienne. Nous lisons dans Hérodote que l'Égypte est pleine de moucherons, et que, pour s'en garantir, comme chacun possède un filet, on s'en sert le jour pour prendre des poissons, et la nuit on l'étend autour de son lit, on se glisse dessous et l'on dort tranquillement (Euterp. II, 95). Il faut que ces filets aient été d'une toile bien serrée pour que d'aussi petits insectes ne pussent passer à travers la trame. Au reste, les Grecs et les Romains employèrent chez eux ce moyen, en le perfectionnant ; ils appelaient la mousticaire κωνωπεῖον, en latin, conopeum (Juvénal, sat. VI, 80).

Mais dans les chargements du voyage, dans la maison même, par la négligence des domestiques, un trou est bientôt fait dans la gaze ; on néglige avant de s'endormir de le fermer, et la nuit, la troupe ennemie, plus attentive, vole sur toute la surface de la tente, et parvient à découvrir la porte qu'on lui a laissée entr'ouverte. Un seul cousin d'Égypte suffit pour mettre au supplice. Est-on éveillé, on entend un bourdonnement aigu qui s'approche, s'éloigne, se déplace et cesse tout d'un coup. C'est l'insecte qui s'est posé, qui a déjà percé la peau et occasionné une démangeaison insupportable. Chassé une première fois, il revient une seconde, une troisième, et alors, ce ne sont plus des souffrances, c'est une fièvre que l'on éprouve. On se lève, on allume un flambeau, on retourne son mamousié, et si l'on n'a pas découvert et fermé l'ouverture de la gaze, c'est une nouvelle tentative aussi infructueuse que la première. Après un long séjour en Orient, j'avais adopté la manière de dormir des habitants. C'est la plus sûre mousticaire et la meilleure garde contre les cousins. On étend son manteau ou sa couverture par-dessus sa tête et l'on dort paisiblement sous cet abri.

(19) Digitus Dei est hic. — Je ne serais pas éloigné de croire que les magiciens, encouragés par Pharaon à soutenir sa résistance, reculèrent devant cette plaie, parce qu'ils en partageaient le tourment. De conseillers mensongers, ils devinrent conseillers fidèles dans leur propre intérêt.

EXODE, CHAP. VIII, VERSET 21.

Les magiciens de Pharaon, dit d'Herbelot, d'après les autorités orientales, s'étant convertis à la vue des véritables miracles de Moïse, par lesquels leurs prestiges et leurs impostures furent entièrement dissipées, ce prince irrité, les soupçonna d'être d'intelligence avec Moïse, et les condamna tous à la mort.

Ces prosélytes, bien loin d'être épouvantés par la crainte des supplices, s'affermirent de plus en plus dans la foi du vrai Dieu, et témoignèrent une très-grande joie de mourir pour son amour. C'est ce qui leur fit dire à Pharaon : Non-seulement nous ne craignons pas la mort, mais nous la souhaitons plus ardemment qu'une personne altérée ne désire l'eau la plus fraîche. Notre mort ne sera qu'un retour à Dieu, et qui est celui qui ne doive pas soupirer après ce retour?

Je citerai encore le passage suivant qui me semble d'un sentiment remarquable. Gelaleddin-Mohammed-al-Balkni chante sur ce sujet : « Nos âmes sont enfermées dans des vases d'argile qui ne sont que terre « et eau. Quand elles sont une fois dépétries de cette boue, avec com- « bien de joie vont-elles sautant et bourdonnant dans les airs de la « Divinité ! Elles paraissent comme autant de lunes dans leur plein, « auxquelles il ne manque plus rien de leur éclat. Aussitôt que le « voile dont elles étaient enveloppées est levé, combien d'ouvertures « ne trouvent-elles pas pour aller voir et posséder leur bien-aimé! « C'est alors qu'elles font retentir tout l'empyrée de leurs cantiques, et « qu'elles redisent incessamment ces paroles : Plut à Dieu que tous les « hommes sussent et connussent. »

(21) Omne genus muscarum. — Cette interprétation de la Vulgate répond d'une manière générale à la traduction qu'on a droit d'attendre d'un terme précis. עָרֹב, qui peut avoir dans ses racines la signification de *mélange*, désigne pourtant bien positivement un insecte quelconque, mouche ou ver. Les plus anciens interprètes ont cru que c'était la mouche de chien ou d'Éthiopie, *Tabanus cœcutiens*. D'autres plus modernes, la blatte, *Blatta orientalis*. Parmi ceux-ci il faut ranger Hasselquist et Forskal (Descriptio animal. p. XXII). Tous les voyageurs savent en effet combien cet animal est commun en Égypte ; mais il est inoffensif et ne me semble pas convenir à la description. Je pense que des vers y répondent mieux.

On lit dans El-Macrizy le fait suivant :

Je vis (l'an de l'hégire 791) près de Matarièh des murs de jardins sillonnés par de longues et profondes crevasses qu'y avaient forées les vers. Mais, vers l'année 821, ce fléau se fit sentir dans le quartier d'Hosainiah, situé hors du Caire. Les vers, après avoir détruit les provisions de bouche, les étoffes, etc., ce qui causa aux habitants des pertes incalculables, attaquèrent les murailles des maisons, et rongèrent tellement les solives qui formaient les planchers, qu'elles étaient absolument creuses. Les propriétaires se hâtèrent de démolir les bâtiments que les vers avaient épargnés, en sorte que ce quartier fut presque entièrement détruit. Ces animaux étendirent leurs ravages jusqu'aux maisons qui bordent la porte de la Conquête et celle de la Victoire. Ils ne causèrent pas moins de dégât à Médine et à la Mecque, où ils rongèrent le plafond de la Kabah (traduction de M. Et. Quatremère). Les rabbins ont étendu davantage la signification du mot, en admettant des lions, des loups, des ours, des léopards, des serpents et des scorpions. Quelques commentateurs modernes y trouvent le scarabée, qui entre habituellement dans les maisons.

De toute manière, l'accumulation considérable d'insectes quelconques suffisait pour *corrompre* la terre.

Digitized by Google

CHAPITRE NEUVIÈME.

ΚΕΦΑΛΑΙΟΝ Θ'.

1. Εἶπε δὲ Κύριος πρὸς Μωϋσῆν· Εἴσελθε πρὸς Φαραὼ, καὶ ἐρεῖς αὐτῷ· Τάδε λέγει Κύριος ὁ Θεὸς τῶν Ἑβραίων· Ἐξαπόστειλον τὸν λαόν μου, ἵνα μοι λατρεύσωσι.

2. Εἰ μὲν οὖν μὴ βούλει ἐξαποστεῖλαι τὸν λαόν μου, ἀλλὰ ἔτι ἐγκρατεῖς αὐτοῦ,

3. ἰδοὺ χεὶρ Κυρίου ἐπέσται ἐν τοῖς κτήνεσί σου τοῖς ἐν τοῖς πεδίοις, ἔν τε τοῖς ἵπποις, καὶ ἐν τοῖς ὑποζυγίοις, καὶ ταῖς καμήλοις, καὶ βουσὶ, καὶ προβάτοις, θάνατος μέγας σφόδρα.

4. Καὶ παραδοξάσω ἐγὼ ἐν τῷ καιρῷ ἐκείνῳ ἀνὰ μέσον τῶν κτηνῶν τῶν Αἰγυπτίων, καὶ ἀνὰ μέσον τῶν κτηνῶν τῶν υἱῶν Ἰσραὴλ· οὐ τελευτήσει ἀπὸ πάντων τῶν τοῦ Ἰσραὴλ υἱῶν ῥητόν.

5. Καὶ ἔδωκεν ὁ Θεὸς ὅρον, λέγων· Ἐν τῇ αὔριον ποιήσει Κύριος τὸ ῥῆμα τοῦτο ἐπὶ τῆς γῆς.

6. Καὶ ἐποίησε Κύριος τὸ ῥῆμα τοῦτο τῇ ἐπαύριον· καὶ ἐτελεύτησε πάντα τὰ κτήνη τῶν Αἰγυπτίων· ἀπὸ δὲ τῶν κτηνῶν τῶν υἱῶν Ἰσραὴλ οὐκ ἐτελεύτησεν οὐδέν.

7. Ἰδὼν δὲ Φαραὼ ὅτι οὐκ ἐτελεύτησεν ἀπὸ πάντων τῶν υἱῶν Ἰσραὴλ οὐδὲν, ἐβαρύνθη ἡ καρδία Φαραὼ, καὶ οὐκ ἐξαπέστειλε τὸν λαόν.

8. Εἶπε δὲ Κύριος πρὸς Μωϋσῆν καὶ Ἀαρὼν, λέγων· Λάβετε ὑμεῖς πλήρεις τὰς χεῖρας αἰθάλης καμινιαίας, καὶ πασάτω Μωϋσῆς εἰς τὸν οὐρανὸν ἐναντίον Φαραὼ, καὶ ἐναντίον τῶν θεραπόντων αὐτοῦ·

9. καὶ γενηθήτω κονιορτὸς ἐπὶ πᾶσαν τὴν γῆν Αἰγύπτου. Καὶ ἔσται ἐπὶ τοὺς ἀνθρώπους, καὶ ἐπὶ τὰ τετράποδα ἕλκη, φλυκτίδες ἀναζέουσαι, ἔν τε τοῖς ἀνθρώποις, καὶ ἐν τοῖς τετράποσιν, ἐν πάσῃ γῇ Αἰγύπτου.

10. Καὶ ἔλαβεν τὴν αἰθάλην τῆς καμινιαίας ἐναντίον Φαραὼ, καὶ ἔπασεν αὐτὴν Μωϋσῆς εἰς τὸν οὐρανόν· καὶ ἐγένετο ἕλκη, φλυκτίδες ἀναζέουσαι, ἔν τε τοῖς ἀνθρώποις, καὶ ἐν τοῖς τετράποσι.

11. Καὶ οὐκ ἠδύναντο οἱ φαρμακοὶ στῆναι ἐναντίον Μωϋσῆ διὰ τὰ ἕλκη· ἐγένετο γὰρ τὰ ἕλκη ἐν τοῖς φαρμακοῖς, καὶ ἐν πάσῃ γῇ Αἰγύπτου.

12. Ἐσκλήρυνε δὲ Κύριος τὴν καρδίαν Φαραὼ, καὶ οὐκ εἰσήκουσεν αὐτῶν καθὰ συνέταξε Κύριος.

13. Εἶπε δὲ Κύριος πρὸς Μωϋσῆν· Ὄρθρισον τὸ πρωΐ, καὶ στῆθι ἐναντίον Φαραὼ, καὶ ἐρεῖς πρὸς αὐτόν· Τάδε λέγει Κύριος ὁ Θεὸς τῶν Ἑβραίων· Ἐξαπόστειλον τὸν λαόν μου, ἵνα λατρεύσωσί μοι.

14. Ἐν τῷ γὰρ νῦν καιρῷ ἐγὼ ἐξαποστέλλω πάντα τὰ συναντήματά μου εἰς τὴν καρδίαν σου, καὶ τῶν θεραπόντων σου, καὶ τοῦ λαοῦ σου· ἵνα εἰδῇς ὅτι οὐκ ἔστιν, ὡς ἐγὼ, ἄλλος ἐν πάσῃ τῇ γῇ.

15. Νῦν γὰρ ἀποστείλας τὴν χεῖρα πατάξω σε, καὶ τὸν λαόν σου θανατώσω, καὶ ἐκτριβήσῃ ἀπὸ τῆς γῆς.

16. Καὶ ἕνεκεν τούτου διετηρήθης, ἵνα ἐνδείξωμαι ἐν σοὶ τὴν ἰσχύν μου, καὶ ὅπως διαγγελῇ τὸ ὄνομά μου ἐν πάσῃ τῇ γῇ.

17. Ἔτι οὖν σὺ ἐμποιῇ τοῦ λαοῦ μου, τοῦ μὴ ἐξαποστεῖλαι αὐτούς·

18. ἰδοὺ ἐγὼ ὕω ταύτην τὴν ὥραν αὔριον χάλαζαν πολλὴν σφόδρα, ἥτις τοιαύτη οὐ γέγονεν ἐν Αἰγύπτῳ, ἀφ' ἧς ἡμέρας ἔκτισται, ἕως τῆς ἡμέρας ταύτης.

19. Νῦν οὖν κατάσπευσον συναγαγεῖν τὰ κτήνη σου, καὶ ὅσα σοι ἐστὶν ἐν τῷ πεδίῳ· πάντες γὰρ οἱ ἄνθρωποι, καὶ τὰ κτήνη, ὅσα ἐὰν εὑρεθῇ ἐν τοῖς πεδίοις, καὶ μὴ εἰσέλθῃ εἰς οἰκίαν, πέσῃ δὲ ἐπ' αὐτὰ ἡ χάλαζα, τελευτήσει.

CAPUT IX.

1. Dixit autem Dominus ad Moysen : ingredere ad Pharaonem, et loquere ad eum : Hæc dicit Dominus Deus Hebræorum : Dimitte populum meum ut sacrificet mihi.

2. Quod si adhuc renuis, et retines eos :

3. Ecce manus mea erit super agros tuos : et super equos, et asinos, et camelos, et boves, et oves, pestis valde gravis.

4. Et faciet Dominus mirabile inter possessiones Israel, et possessiones Ægyptiorum, ut nihil omnino pereat ex his quæ pertinent ad filios Israel.

5. Constituitque Dominus tempus, dicens : Cras faciet Dominus verbum istud in terra.

6. Fecit ergo Dominus verbum hoc altera die : mortuaque sunt omnia animantia Ægyptiorum : de animalibus vero filiorum Israel nihil omnino periit.

7. Et misit Pharao ad videndum : nec erat quidquam mortuum de his quæ possidebat Israel. Ingravatumque est cor Pharaonis, et non dimisit populum.

8. Et dixit Dominus ad Moysen et Aaron : Tollite plenas manus cineris de camino, et spargat illum Moyses in cœlum coram Pharaone.

9. Sitque pulvis super omnem Terram Ægypti : erunt enim in hominibus et jumentis ulcera, et vesicæ turgentes, in universa Terra Ægypti.

10. Tuleruntque cinerem de camino, et steterunt coram Pharaone, et sparsit illum Moyses in cœlum : factaque sunt ulcera vesicarum turgentium in hominibus, et jumentis :

11. Nec poterant malefici stare coram Moyse propter ulcera quæ in illis erant, et in omni Terra Ægypti.

12. Induravitque Dominus cor Pharaonis, et non audivit eos, sicut locutus est Dominus ad Moysen.

13. Dixique Dominus ad Moysen : Mane consurge, et sta coram Pharaone, et dices ad eum : Hæc dicit Dominus Deus Hebræorum : Dimitte populum meum ut sacrificet mihi.

14. Quia in hac vice mittam omnes plagas meas super cor tuum, et super servos tuos, et super populum tuum : ut scias quod non sit similis mei in omni terra.

15. Nunc enim extendens manum percutiam te et populum tuum peste, peribisque de terra.

16. Idcirco autem posui te, ut ostendam in te fortitudinem meam, et narretur nomen meum in omni terra.

17. Adhuc retines populum meum : et non vis dimittere eum ?

18. En pluam cras hac ipsa hora grandinem multam nimis, qualis non fuit in Ægypto, a die qua fundata est, usque in præsens tempus.

19. Mitte ergo jam nunc et congrega jumenta tua, et omnia quæ habes in agro : homines enim, et jumenta, et universa quæ inventa fuerint foris, nec congregata de agris, cecideritque super ea grando, morientur.

Digitized by Google

20. Ὁ φοβούμενος τὸ ῥῆμα Κυρίου τῶν θεραπόντων Φαραὼ συνήγαγε τὰ κτήνη αὐτοῦ εἰς τοὺς οἴκους·

21. ὃς δὲ μὴ προςέσχεν τῇ διανοίᾳ εἰς τὸ ῥῆμα Κυρίου, ἀφῆκε τὰ κτήνη ἐν τοῖς πεδίοις.

22. Εἶπε δὲ Κύριος πρὸς Μωϋσῆν· Ἔκτεινον τὴν χεῖρά σου εἰς τὸν οὐρανὸν, καὶ ἔσται χάλαζα ἐπὶ πᾶσαν γῆν Αἰγύπτου, ἐπί τε τοὺς ἀνθρώπους καὶ τὰ κτήνη, καὶ ἐπὶ πᾶσαν βοτάνην τὴν ἐπὶ τῆς γῆς.

23. Ἐξέτεινε δὲ Μωϋσῆς τὴν χεῖρα εἰς τὸν οὐρανὸν, καὶ Κύριος ἔδωκε φωνὰς καὶ χάλαζαν· καὶ διέτρεχε τὸ πῦρ ἐπὶ τῆς γῆς· καὶ ἔβρεξε Κύριος χάλαζαν ἐπὶ πᾶσαν γῆν Αἰγύπτου.

24. Ἦν δὲ ἡ χάλαζα καὶ τὸ πῦρ φλογίζον ἐν τῇ χαλάζῃ· ἡ δὲ χάλαζα πολλὴ σφόδρα, ἥτις τοιαύτη οὐ γέγονεν ἐν Αἰγύπτῳ, ἀφ' ἧς ἡμέρας γεγένηται ἐπ' αὐτῆς ἔθνος.

25. Ἐπάταξε δὲ ἡ χάλαζα ἐν πάσῃ γῇ Αἰγύπτου ἀπὸ ἀνθρώπου ἕως κτήνους· καὶ πᾶσαν βοτάνην τὴν ἐν τῷ πεδίῳ ἐπάταξεν ἡ χάλαζα· καὶ πάντα τὰ ξύλα τὰ ἐν τοῖς πεδίοις συνέτριψεν ἡ χάλαζα·

26. πλὴν ἐν γῇ Γεσὲμ, οὗ ἦσαν οἱ υἱοὶ Ἰσραὴλ, οὐκ ἐγένετο ἡ χάλαζα.

27. Ἀποστείλας δὲ Φαραὼ ἐκάλεσε Μωϋσῆν καὶ Ἀαρὼν, καὶ εἶπεν αὐτοῖς· Ἡμάρτηκα τὸ νῦν· ὁ Κύριος δίκαιος, ἐγὼ δὲ καὶ ὁ λαός μου ἀσεβεῖς.

28. Εὔξασθε οὖν περὶ ἐμοῦ πρὸς Κύριον, καὶ παυσάσθω τοῦ γενηθῆναι φωνὰς Θεοῦ, καὶ χάλαζαν, καὶ πῦρ, καὶ ἐξαποστελῶ ὑμᾶς, καὶ οὐκέτι προστεθήσεσθε μένειν.

29. Εἶπε δὲ αὐτῷ Μωϋσῆς· Ὡς ἂν ἐξέλθω τὴν πόλιν, ἐκπετάσω τὰς χεῖράς μου πρὸς τὸν Κύριον, καὶ αἱ φωναὶ παύσονται· καὶ ἡ χάλαζα, καὶ ὁ ὑετὸς οὐκ ἔσται ἔτι· ἵνα γνῷς ὅτι τοῦ Κυρίου ἡ γῆ.

30. Καὶ σὺ, καὶ οἱ θεράποντές σου, ἐπίσταμαι ὅτι οὐδέπω πεφόβησθε τὸν Κύριον.

31. Τὸ δὲ λίνον καὶ ἡ κριθὴ ἐπλήγη· ἡ γὰρ κριθὴ παρεστηκυῖα, τὸ δὲ λίνον σπερματίζον·

32. ὁ δὲ πυρὸς καὶ ἡ ὀλύρα οὐκ ἐπλήγησαν, ὄψιμα γὰρ ἦν.

33. Ἐξῆλθε δὲ Μωϋσῆς ἀπὸ Φαραὼ ἐκτὸς τῆς πόλεως, καὶ ἐξέτεινε τὰς χεῖρας πρὸς Κύριον, καὶ αἱ φωναὶ ἐπαύσαντο, καὶ ἡ χάλαζα, καὶ ὁ ὑετὸς οὐκ ἔσταξεν ἔτι ἐπὶ τὴν γῆν.

34. Ἰδὼν δὲ Φαραὼ ὅτι πέπαυται ὁ ὑετὸς καὶ ἡ χάλαζα καὶ αἱ φωναὶ, προςέθετο τοῦ ἁμαρτάνειν· καὶ ἐβάρυνεν αὐτοῦ τὴν καρδίαν, καὶ τῶν θεραπόντων αὐτοῦ.

35. Καὶ ἐσκληρύνθη ἡ καρδία Φαραὼ, καὶ οὐκ ἐξαπέστειλε τοὺς υἱοὺς Ἰσραὴλ, καθάπερ ἐλάλησε Κύριος τῷ Μωϋσῇ.

20. Qui timuit verbum Domini de servis Pharaonis, fecit confugere servos suos et jumenta in domos;

21. Qui autem neglexit sermonem Domini, dimisit servos suos et jumenta in agris.

22. Et dixit Dominus ad Moysen : Extende manum tuam in cœlum, ut fiat grando in universa Terra Ægypti, super homines, et super jumenta, et super omnem herbam agri in Terra Ægypti.

23. Extenditque Moyses virgam in cœlum, et Dominus dedit tonitrua, et grandinem, ac discurrentia fulgura super terram : pluitque Dominus grandinem super Terram Ægypti.

24. Et grando et ignis mista pariter ferebantur : tantæque fuit magnitudinis, quanta ante nunquam apparuit in universa Terra Ægypti, ex quo gens illa condita est.

25. Et percussit grando in omni Terra Ægypti cuncta quæ fuerunt in agris, ab homine usque ad jumentum : cunctamque herbam agri percussit grando, et omne lignum regionis confregit.

26. Tantum in Terra Gessen, ubi erant filii Israel, grando non cecidit.

27. Misitque Pharao, et vocavit Moysen et Aaron, dicens ad eos : Peccavi etiam nunc : Dominus justus : ego et populus meus impii.

28. Orate Dominum ut desinant tonitrua Dei, et grando : ut dimittam vos, et nequaquam hic ultra maneatis.

29. Ait Moyses : Cum egressus fuero de urbe, extendam palmas meas ad Dominum, et cessabunt tonitrua, et grando non erit : ut scias quia Domini est terra :

30. Novi autem, quod et tu, et servi tui, necdum timeatis Dominum Deum.

31. Linum ergo et hordeum læsum est, eo quod hordeum esset virens, et linum jam folliculos germinaret :

32. Triticum autem et far non sunt læsa, quia serotina erant.

33. Egressusque Moyses a Pharaone ex urbe, tetendit manus ad Dominum : et cessaverunt tonitrua et grando, nec ultra stillavit pluvia super terram.

34. Videns autem Pharao quod cessasset pluvia, et grando, et tonitrua, auxit peccatum :

35. Et ingravatum est cor ejus, et servorum illius, et induratum nimis : nec dimisit filios Israel, sicut præceperat Dominus per manum Moysi.

COMMENTAIRE GÉOGRAPHIQUE.

(3) Ecce manus mea erit super agros tuos et super equos, et asinos, et camelos, et boves, et oves, pestis valde gravis. — Tels étaient donc les animaux domestiques de l'Égypte et des peuplades nomades établies sur les frontières de ce pays. Nous examinerons en premier lieu le chameau, parce qu'il est le plus utile, et qu'il s'associe le plus intimement à la vie des peuples pasteurs.

Pour connaître le chameau et les services qu'il rend, il faut pour ainsi dire avoir vécu longtemps avec lui. C'est au désert qu'on le juge et qu'on l'apprécie.

Les Arabes ont employé toute la richesse de leur langue pour donner au chameau des noms divers à chacune des différentes périodes de sa vie. Chaque race, bien entendu, a reçu en outre un nom qui lui est propre. On les trouve tous cités exactement dans la correspondance de Seetzen (Monat. corresp. von Zach. Mærz 1809, p. 222) et dans Burckhardt. Bochart les avait déjà extraits la plupart, des auteurs orientaux (Hieroz I, lib. II, cap. I) et C. B. Michaelis les a reproduits dans ses recherches intitulées : Dissertatio philologica, Naturalia quædam et Artificialia Codicis Sacri ex Alcorano illustrans. (Halæ, 4°, 1739.) Le nom générique en lui-même est Hébreu גָּמָל ou plutôt Arabe جَمَل. Les Coptes l'ont conservé dans leur Dgamoul, et Horus Apollo ou Horappollon (de symb. Ægypt.) se trompe évidemment quand il le fait dériver de Καμηρὸς, parce qu'il plie les fémurs en marchant. Les Grecs en ont fait κάμηλος, les Latins *Camelus*, et aucun nom n'a aussi bien gardé les traces évidentes de son origine que celui-là, car toutes les langues modernes l'on nommé Kameel, Camel, Camelo, etc. La comparaison, aussi juste qu'elle est devenue commune, du chameau qui traverse le désert à un vaisseau qui navigue en mer, est fort ancienne, et sans doute

Digitized by Google

originairement orientale. Le naturaliste arabe Damir l'emploie déjà.

Pline et Aristote donnent une description exacte de ce mammifère en distinguant deux espèces, l'une le chameau à deux bosses qu'ils nomment *chameau de Bactriane*, l'autre qui n'en a qu'une, et qu'ils désignent du nom de *chameau d'Arabie*, deux désignations qui sont conformes à l'état actuel. Pline a tort lorsqu'il parle de l'accouplement rétrograde. Sa remarque sur l'aversion naturelle des chevaux pour les chameaux n'est pas rigoureusement exacte; cependant, il est certain que les chevaux, venant de pays où le chameau n'est point en usage, ont besoin de s'habituer à leur vue, et éprouvent au premier abord de l'éloignement ou de la peur. Nous en fîmes l'expérience en partant de Constantinople avec des chevaux achetés dans cette ville, lorsque nous nous approchâmes des pays où les chameaux sont communément en usage.

Hérodote, en parlant des troupes auxiliaires qui faisaient partie de l'armée de Xerxès, dit que les cavaliers arabes montaient des chameaux dont l'allure n'était pas moins prompte que celle des chevaux, mais qu'ils étaient rangés derrière eux, parce que ceux-ci s'effrayaient et ne pouvaient souffrir l'odeur de ces grands animaux (*Hérodote*, liv. VII, chap. LXIX). Ailleurs il nous apprend que Cyrus mit sur son front de bataille et en première ligne les chameaux qui portaient les bagages, et que par ce moyen il effraya la cavalerie de Crésus et la mit en déroute (I, 80); d'autres font honneur de cette ruse à Crésus (*Frontin. strat.* II, cap. 4).

En Syrie, les chevaux sont élevés pêle-mêle avec les chameaux, et vont ensemble dans la meilleure intelligence. Élien nous apprend que les Perses élevaient aussi ces animaux ensemble pour s'en servir à la guerre (II,36).

Strabon et Diodore distinguent dans les chameaux d'Arabie une race plus légère et plus petite, qu'ils nomment κάμηλος δρομὰς, (de δρομὸς course) chameau coureur, dont on a fait dromadaire, mot qui, par la suite, fut employé par corruption pour désigner toute une espèce, quoique la différence qui existe dans les habitudes des deux races de cette espèce méritât pour chacune d'elles une dénomination particulière, et qu'il soit inutile d'appeler *chameau coureur* celui qui ne court jamais. Buffon et Linnée se conformèrent à cette habitude en en faisant la distinction; Cuvier et Geoffroy Saint-Hilaire se sont ralliés à ce précédent. Une grande confusion règne encore généralement dans la description de cet animal.

Parmi les voyageurs, Oléarius est un de ceux qui ont contribué le plus à jeter cette confusion dans le classement des différentes espèces de chameaux. C'est peut-être de lui que date l'opinion que le dromadaire a deux bosses, tandis que le chameau n'en a qu'une, opinion qu'on a adoptée avec d'autant plus de facilité, que la disposition des deux bosses figurant une selle, on en a conclu que ce devait être très-commode pour le cavalier, tandis que l'on sait aujourd'hui que la selle se met près des épaules du dromadaire, et très-près du col. En traversant la Perse, au dix-septième siècle, ce voyageur rencontra dans les mêmes provinces le chameau à deux bosses et celui à une seule, et il désigne sous le nom de dromadaire le premier, qui, dit-il, peut porter des poids énormes, tandis qu'il appelle chameau une espèce à une bosse, beaucoup plus légère et plus vive, qui trotte et galope plus vite que les chevaux, mais sur lequel il faut se faire attacher pour ne pas être jeté hors de selle (Voy. *Oléarius*, liv. V, chap. XVII).

Thévenot, qui n'est cependant pas un voyageur sans exactitude, s'exprime ainsi : « Les chameaux sont à présent si connus qu'il me « semble superflu d'en faire la description. Seulement, je dirai qu'il y « en a de deux espèces, savoir : ceux qu'on appelle chameaux et ceux « qu'on appelle dromadaires, et toute la différence qui est entre eux, « c'est que les chameaux ont une bosse de chair sur le dos, et font en- « viron dix bonnes lieues par jour, chargés de leur charge, qui sera de « six, sept, huit cents livres, au lieu que les dromadaires ont sur le dos « deux bosses de chair qui sont comme une selle naturelle. Aussi ne « servent-ils qu'à porter les hommes, et font facilement quarante lieues « par jour. Il n'y a seulement qu'à bien se tenir; aussi y a-t-il des « gens qui se font lier dessus de peur de tomber. »

Ces erreurs et ces fables sont répétées jusque dans les livres les plus modernes. Quelques renseignements précis ne seront donc pas sans utilité.

Il est d'abord indispensable pour le voyageur, comme pour le naturaliste, de n'adopter que deux désignations : chameau à deux bosses, chameau à une bosse. Ces deux espèces ont des races différentes, et les

dromadaires sont pris dans les plus légères. Il ne sera question dans ce chapitre que des chameaux à une bosse et des dromadaires de cette espèce.

Le chameau est un des animaux que l'antiquité nous représente comme associé de tous temps aux travaux de l'homme, comme soutien de ses entreprises aventureuses, comme signe de sa richesse. La Bible le cite au temps d'Abraham en parlant, de ses richesses : *il avait des chameaux et des ânes* (*Genèse*, XII,16; XXX,43). Léon l'Africain, dans sa description de l'Afrique, nous dit également : « Ex « iis Arabes suas divitias ac possessiones æstimant; et si quando de « divitiis principis aut nobilis cujusdam sermo fiat, possidere eum aiunt « tot camelorum, non aureorum millia. » Les caravanes des Ismaélites et celles des tribus commerçantes étaient composées de chameaux.

Le dromadaire, à cette époque si reculée, était déjà d'un usage habituel; car lorsque Abraham envoie en Mésopotamie le plus ancien de ses serviteurs, celui-là choisit dans les nombreux troupeaux, dix chameaux, sur lesquels il chargea peu de chose, quelques présents en or et des épices, mais il les fait monter par des serviteurs. — Arrivé en Mésopotamie, il rencontra Rebecca près de la fontaine. On sait comment cette scène, tableau fidèle des mœurs actuelles, est racontée. Lorsque Rebecca a consenti à le suivre, il la fait monter sur un des chameaux, *et ils partent en grande diligence*. Cette allure rapide ne peut s'entendre que de dromadaires, car les chameaux n'ont point de diligence, puisqu'ils vont toujours le même pas. D'ailleurs Abraham eût envoyé des ânes, monture habituelle et commode, plutôt que des chameaux, si le voyage avait dû se faire au pas régulier des caravanes, et le choix dans les troupeaux indique assez une monture facile, ordinaire à cette époque, et qui pouvait, *en faisant diligence*, lui rapporter une réponse vivement attendue.

Les auteurs grecs et latins (Hérodote, Diodore de Sicile, Strabon, Pline, Pomponius Mela, Dion Cassius, Plutarque, etc.), l'histoire de toutes les guerres de l'antiquité, dans la Perse, la Médie, la Phrygie (Hérodote, Diodore, Élien, Plutarque, Frontin, Hérodien, etc.), concourent avec la Genèse entière pour nous apprendre que le chameau était en usage dans l'Asie dès la plus haute antiquité, et dès lors nous devons croire qu'il est originaire de cette partie du monde.

Les Égyptiens, qui avaient des rapports commerciaux avec les peuplades de la Syrie, voyaient arriver chaque jour sur leurs frontières les innombrables caravanes de chameaux qui apportaient les matières premières et les esclaves que les Madianites et les Ismaélites échangeaient contre leurs objets manufacturés. Ils voyaient aussi ceux qui venaient, soit de la côte de la mer Rouge, soit de l'intérieur de l'Afrique; ils souffraient, dans leur voisinage et sur les terrains qu'ils concédaient, que des peuples nomades élevassent ces animaux. L'un de leurs Pharaons fait chercher, dans ces tribus de pasteurs, des chameaux pour les donner à Abraham (Genèse, chap. XII); et cependant tout porte à croire qu'un préjugé ou un précepte religieux s'opposait à ce qu'ils en fissent usage.

Nous n'avons ni une explication de ce préjugé, ni un document qui cite ce précepte, ni une preuve positive que les chameaux n'aient pas été employés alors, comme ils le sont maintenant, dans le pays qui semble en être la patrie, tant la race en est belle aujourd'hui, et l'usage général. Deux faits seulement doivent nous faire croire à l'existence de ce préjugé et de ce précepte et à l'absence complète des chameaux sur les terres de l'Égypte proprement dite. Voici ce qu'on lit dans la Genèse : *In toto enim orbe panis deerat, et oppresserat fames terram, maxime Ægypti et Chanaan* (14). *E quibus omnem pecuniam congregavit pro venditione frumenti, et intulit eam in ærarium regis* (15). *Cumque defecisset emptoribus pretium, venit cuncta Ægyptus ad Joseph, dicens : Da nobis panes : quare morimur coram te, deficiente pecuniâ* (16)? *Quibus ille respondit : Adducite pecora vestra, et dabo vobis pro eis cibos, si pretium non habetis* (17). *Quæ cum adduxissent, dedit eis alimenta pro equis et ovibus et bobus et asinis : sustentavitque eos illo anno pro commutatione pecorum* (Genèse, XLVII). Les Égyptiens mettent ainsi en gage tout ce qu'ils possèdent et tous les bestiaux qu'ils élèvent, et le chameau ne se trouve pas parmi ces animaux.

En second lieu, les peintures, bas-reliefs et sculptures égyptiennes ne représentent jamais le chameau. Cet animal n'a point été admis parmi les signes hiéroglyphiques, et il ne figure pas dans les innombrables scènes qui retracent si complétement toute la vie privée et les habitudes domestiques des Égyptiens.

Digitized by Google

De ces deux faits, aussi positifs, aussi significatifs l'un que l'autre, nous devons conclure que les Égyptiens ne firent point usage des chameaux à l'époque du séjour des Hébreux sur la frontière de leur pays, mais qu'ils étaient entourés de peuples pasteurs dont ils avaient les habitudes et probablement aussi l'animal de prédilection en abomination. Nous n'allons donc pas aussi loin que M. Desmoulin, auteur d'un mémoire sur la patrie du chameau, qui prétend prouver que les Égyptiens n'auraient pas même connu de vue le chameau, alors que Ptolémée, fils de Lagus, au rapport de Lucien (*premier dialogue de Prométhée*), fit paraître au théâtre, devant la population d'Alexandrie, un chameau Bactrien noir.

Les Égyptiens, comme je l'ai dit, connurent de tout temps le chameau, qui paissait en troupes nombreuses sur leurs frontières, et qui, à cette époque comparativement récente, arrivait par toutes les voies commerciales sur leurs terres. Ils n'en faisaient pas usage par suite d'un préjugé ou d'un précepte religieux ; et l'un ou l'autre se maintint très-longtemps, parce que la séquestration de l'Égypte à l'extérieur et son sol canalisé dans l'intérieur ne rendaient pas nécessaires les bêtes de somme et de longs voyages. Quant à la nouveauté d'un chameau noir à deux bosses (Bactrien) et à la curiosité qu'il excite, à la peur qu'il inspire, on les conçoit dans un pays où les chameaux avaient le poil ras et presque blanc, comme de nos jours, et seulement une bosse, tandis que le chameau bactrien, avec son corps velu, sa longue laine noire et ses deux bosses, est, même aujourd'hui, en Syrie, un objet de spectacle, quand il y passe, et peut être regardé comme un animal effrayant et entièrement différent du chameau de l'Égypte.

Cette aversion des Égyptiens pour le chameau et l'absence de cet animal parmi leurs bestiaux, prouvées par les monuments et confirmées dans un passage de la Bible, ne forment donc point une contradiction avec le verset de l'Exode que nous commentons. L'épidémie, qui frappait les animaux de l'Égypte, s'étendait sur tous ceux qui paissaient sur son sol, aussi bien sur les rives du Nil que sur la lisière des terrains cultivés ; la terre des Hébreux, le pays de Goshen, fut seule préservée, et Moïse veut faire entendre, que tous les chameaux des peuples nomades, fixés comme les Hébreux sur la frontière de l'Égypte, moururent de l'épidémie, en même temps que les chevaux, les ânes, les brebis et les bœufs des Égyptiens.

Le chameau, comme on l'a souvent remarqué, est adapté merveilleusement aux propriétés du désert ; mais il ne faut point en conclure que cet animal ne soit utile que dans le désert. Je dirai au contraire qu'il peut servir dans tous les pays, et que même chez nous, dans notre vieille Europe, il eût été bon à introduire, si notre longue civilisation, l'enchaînement de nos améliorations n'avaient fait des bêtes de somme, comme une marque de barbarie, et n'avaient su remplacer, par le système de rotation et de routes faciles, le moyen de transport à dos d'animaux. J'ai parcouru les landes de Gascogne, et j'ai été surpris que l'expédition d'Égypte ou la conquête d'Alger n'ait pas donné l'idée d'utiliser ces énormes terrains par l'introduction du chameau. L'humidité du pays dans certaines saisons ne devrait point être un obstacle. Il faudrait seulement avoir soin de rechercher les individus qu'on y transplanterait dans des pays analogues, tels que les plaines de *Tarse* et de *Latakie*, où il pleut beaucoup. Le chameau d'Égypte et celui de Barbarie souffriraient sans doute de la différence du climat.

L'usage que j'ai fait du chameau dans diverses parties de l'Orient m'a mis à même de connaître les services que rend cet animal. — J'ai passé et descendu avec des chameaux chargés le Taurus, le Beylan, les montagnes du Liban, celles de la rive orientale du Jourdain et toutes celles de l'Arabie Pétrée, qui, dans les environs de Ouadi-Mousa, seraient presque impraticables pour des chevaux. De Selefke à Tarse, la route suit, pendant à peu près deux journées, une voie romaine qui fut creusée dans le roc vif, le long de la côte, dont elle parcourt les sinuosités et les escarpements. On nous avertit que nos chevaux ne pourraient continuer sur ce chemin à porter nos bagages, qu'il nous fallait prendre des chameaux du pays, habitués à ces passages. Nous le fîmes, et nous nous en trouvâmes bien. Les chameaux, chargés, ne bronchèrent pas ; nos chevaux, quoique conduits à la main, tombèrent, se blessèrent ; et nous fûmes obligés d'en abandonner à Tarse, deux, dont les pieds avaient été déchirés par les cailloux. De Tarse à Adana la plaine avait été inondée, et nos chevaux furent arrêtés dans des chemins où les chameaux, quoique en glissant, se frayaient un passage par la largeur de leurs pieds. Les caravanes innombrables de chameaux, qui, du fond de la Tartarie et de l'Arménie descendent à Smyrne et à Tarse, traversent les provinces les plus montagneuses et les passages les plus effrayants, et elles le font cependant avec des poids énormes et sans beaucoup d'accidents.

On peut établir, d'après ces données, que dans tous pays le chameau est employé avantageusement en grandes caravanes, mais que, comme bête de somme, isolé, l'usage ne s'en conserve que dans les contrées où la cherté de la nourriture empêche l'entretien des autres animaux. Dans tout le nord de l'Afrique et dans l'Arabie, le haut prix des grains, la rareté de l'eau, l'énormité des distances à travers les solitudes du désert ont fait de cet animal une possession précieuse et le genre d'*harmonie* qui existe entre les accidents du sol et les qualités du chameau, ne laisse guère de doutes qu'il est originaire de ces contrées.

Je ne parle point ici de l'espèce du chameau à deux bosses, que les Israélites n'ont point connu, et qui n'est jamais cité dans la Bible. J'en ai rencontré un assez grand nombre dans les caravanes de la Tartarie et de l'Arménie, qui traversent l'Asie Mineure. M. Cuvier en donne une description. On n'en rencontre point en Arabie. M. Menu de Menutoli prétend à tort que Savaresi s'est trompé, et que les deux bosses qu'il a remarquées n'étaient qu'une monstruosité particulière à l'individu qu'il a décrit.

J'ai distingué trois races de chameaux dans l'espèce qui n'a qu'une bosse, la dernière de ces races fournissait seule de bons dromadaires.

1° Les chameaux de l'Asie Mineure. Ils sont d'une espèce très-forte, poilus sur le corps et avec profusion sous la gorge, sur les épaules et la bosse. Ils sont bas sur les jambes, lourds d'apparence et de mouvement. Ils ont la tête grosse, le front saillant, les oreilles basses et cachées par le poil, le nez et la lèvre inférieure pendants (cette particularité se remarque chez ceux qui vieillissent), et le cou très-recourbé. Ils portent beaucoup, mais ne font, en moyenne, que sept à huit lieues par jour. Leurs caravanes sont régulières et ordinairement composées de 8 à 10 chameaux attachés les uns derrière les autres à trois pieds de distance, et précédés par un âne que monte le conducteur. On a soin, toutes les deux heures, de mettre le premier chameau à la queue, car on a l'expérience que celui qui est à la tête se fatigue beaucoup plus vite que les autres. Les conducteurs se réunissent entre eux et forment l'escorte de la caravane.

2° Le chameau de Syrie. Plus fin, plus élancé, il est de même poilu, mais également sur tout le corps. Plus élevé sur ses jambes, déployant le cou en avant, il montre plus de vitesse, et l'on voit déjà dans ce pays d'assez bons dromadaires. L'usage des ânes pour la conduite des caravanes est abandonné, et les chameaux se suivent presque toujours en liberté. Cela tient sans doute à leur éducation dans le désert. Ils sont en général d'un brun pâle. Il y en a de gris, j'en ai vu aussi de complétement blancs. Omar entra à Jérusalem sur un chameau brun. Le désert à l'ouest du Jourdain les fournit à lui seul à toute la Syrie ; mais on n'en voit pas beaucoup dans l'intérieur du pays, où l'on se sert de préférence de mulets et de chevaux, que l'on trouve à héberger facilement dans chaque halte ; et d'ailleurs c'est plutôt par petites distances que par longs trajets que le commerce se fait dans cette province.

3. Le chameau d'Égypte. Il est plus grand que les autres, porte davantage et marche plus vite : c'est la plus belle espèce que l'on connaisse. J'ai vu au Caire des négociants qui, pour gagner quelque chose sur le nombre des charges qui sont taxées à la douane, donnaient un pourboire aux conducteurs, et faisaient entasser sur les chameaux des poids énormes.

Ces trois espèces sont soumises aux mêmes travaux et l'objet des mêmes soins. Le climat et la nature du pays y apportent de légères modifications, mais c'est toujours, considéré comme moyen de transport, un animal inappréciable. Avec quelle pénible admiration ne voit-on pas leur inquiétude, lorsqu'ils sentent ce qu'on leur charge sur le corps, et le soin qu'ils mettent à se relever avec prudence. Le conducteur, qui n'ose les frapper, se fie à leur bonne volonté. Quelquefois l'animal voit que ses efforts sont superflus, et alors c'est par des cris lamentables qu'il exprime son impuissance. Ce qu'un chameau ne peut point enlever, il ne peut le porter longtemps ; et l'on a ainsi, sans poids ni mesure, le degré de force de chacun. Arrivé au but de sa course, le conducteur lui abaisse un peu la tête, et par le cri, si connu des voyageurs, de *krri, krri*, l'invite à s'asseoir.

Digitized by Google

EXODE, CHAP. IX, VERSET 3.

L'animal ne fait jamais de difficultés ; il plie un peu une des jambes de devant ; puis, faisant céder l'autre, il se laisse tomber sur les deux genoux de tout le poids qu'il a sur le corps. Malgré le terrain sec et dur des rues et des cours, on ne s'aperçoit pas qu'il souffre de ce choc. Il ramène ensuite lentement les deux pieds de derrière contre ceux de devant, et reçoit un autre coup, mais moins violent sur la rotule de derrière qui, chez ces animaux, plus avancée et plus déliée, se prête à ce mouvement. Les jarrets, qui se sont pliés, s'abaissent ; tout le corps se porte en arrière, et le chameau est dans sa position assise. Au lieu de souffrir, toute son attitude exprime le délassement et le bien-être. On délie alors la charge, qui touche presque à terre, par la raison qu'en la leur mettant sur le corps, on s'était évité la peine de l'élever. Les ballots se placent naturellement debout des deux côtés du chameau, qui se lève et va paître en liberté. Le lendemain on le fait asseoir à la même place ; et c'est ainsi que deux hommes chargent et déchargent, en moins d'une demi-heure, vingt-cinq à trente chameaux. Si l'animal n'avait pu s'asseoir, il eût été inutile à l'homme.

Le chameau est d'un usage si sûr, qu'on est parvenu à lui faire porter des poids énormes, qu'il eût été impossible de remuer dans un pays comme l'Orient, où les moyens de rotation sont inconnus. C'est ainsi que j'ai vu une ancre destinée à un vaisseau de guerre, portée par trois chameaux rangés et marchant en ligne. C'est de cette manière qu'on fait parvenir à Suez tous les matériaux de construction et jusqu'aux plus lourds. La docilité de cet animal est complète. J'en ai vu mettre plusieurs dans une écurie où l'on avait l'habitude de garder des ânes, et dont la porte n'avait pas trois pieds de hauteur. Voici comment on s'y prenait. On les faisait asseoir ; puis on les obligeait à marcher sur les genoux et sur la rotule de derrière, de manière à avancer sans s'élever. — J'en ai dit assez sur le chameau, je dois m'occuper du dromadaire (hadjin), qui est celui dont on fait le plus fréquent usage dans les déserts que traversèrent les Israélites. Je ne parlerai pas du chameau de Barbarie, quoique j'aie voyagé avec une caravane de Mograbins dans le désert de Siwha. Les observations faites sur quelques individus isolés sont insuffisantes, et d'ailleurs cette race ne se distingue pas par des caractères essentiels de celle de la Syrie.

Comme je l'ai déjà dit, le dromadaire n'est point une espèce différente du chameau à une bosse, mais seulement une race plus fine et plus légère. De deux chameaux peut naître quelquefois un bon dromadaire, comme deux dromadaires peuvent produire un animal qui, par sa pesanteur et sa force musculaire, ne sera employé qu'au service de bête de somme. Les Arabes, dans un cas de besoin, se servent de tout chameau, quelque lourd qu'il soit, comme dromadaire ; de même que, dans la nécessité, ils chargent leurs plus fins dromadaires et leur font suivre au pas les autres chameaux. Forskal remarque donc avec justesse que : *dromadarius a camelo non specie, sed propagatione variat, corpore apto et gracili, imprimis capite, collo, pedibus.*

La meilleure race de dromadaires connue est celle que fournissent les tribus Abahdé et Bicharie, sur la rive orientale du Nil, dans la Nubie. On les amène en Égypte, et, tant par les achats des Arabes que par le passage des courriers du pacha, il en reste beaucoup en Arabie. J'en ai rencontré quelques-uns dans ces déserts.

En Syrie et dans le grand désert à l'est de Damas, les Arabes montent de préférence des chevaux, et les dromadaires ne sont que des chameaux agiles que l'on emploie accidentellement dans les longs trajets du désert. Mais dans le désert de la haute Égypte, dans l'Arabie Pétrée et dans les provinces de l'Arabie proprement dite, les chevaux étant très-rares et pour ainsi dire inconnus, c'est le dromadaire qui les remplace. Cet usage date de loin, puisque Strabon cite déjà une tribu qui n'avait d'autre monture que ces animaux. On les emploie dans ces pays en rapides caravanes, pour se rendre promptement à un but éloigné, plus souvent dans des courses aventureuses, quelquefois à la guerre, où ils remplissent mieux leur tâche que les chevaux ; enfin à la chasse des autruches et des gazelles, où leur vitesse et leur résistance à la fatigue sont d'un précieux secours.

Les Arabes employaient, du temps de Mahomet, les chameaux à la guerre. On sait que lorsque Aiescha, l'épouse préférée du prophète, fut accusée d'avoir cédé à Safouan, qui commandait à l'arrière-garde, elle était assise dans une litière placée sur un chameau. S'étant écartée, dit Sale, *on a private occasion,* elle ne retrouva pas son chameau, que ses gens avaient emmené, la croyant dans son pavillon ; et c'est Safouan Ebn el Moatted, qui venait par derrière, qui la prit sur le sien et la reconduisit à Mahomet. Le 24ᵉ Surat du Coran la justifie pleinement ; mais le fait de l'emploi des chameaux à cette époque dans les armées reste évident (Sale, Coran, XXIV, la Lumière. Reinaud, *Monuments musulmans,* tome II, page 125). On continua à s'en servir pendant les croisades contre les armées des Francs. En 1178, à la bataille de Ramla, Saladin ne dut son salut qu'à la fuite rapide de sa monture.

Le dromadaire a le nez allongé, les lèvres détachées des gencives, et l'inférieure pendante lorsqu'il vieillit ; l'œil doux et, comme la gazelle, la girafe et le lama, ombragé de longues paupières, qui lui donnent un air de bonté, fond de sa physionomie ; les oreilles petites et presque immobiles ; le cou très-allongé, dur et d'une force prodigieuse. J'ai vu jusqu'à deux personnes s'y suspendre ; et la seule manière de monter, lorsque la caravane est en marche, est de lui faire baisser la tête, de placer le pied sur le cou, et, aidé par son mouvement, de s'élancer sur le dos. Les jambes sont sèches et déliées, grosses du genou, un peu pliées en arrière, surtout chez ceux qui ont été fatigués. Les pieds, en les comparant à la proportion de la jambe, sont trop larges ; mais n'étant que charnus, ils ne pèsent point. Les ongles, qui, selon Buffon, rentrent dans le pied (ce qui n'a lieu que chez les individus que l'on tient enfermés), s'usent au niveau de la plante du pied. La croupe et, en général, les formes anguleuses distinguent particulièrement les dromadaires des chameaux. Ils sont poilus, quelquefois sur le corps, toujours à la bosse. Cette bosse, formée d'une substance grasse et charnue, diminue et augmente, chez les deux espèces, en proportion de leur amaigrissement ou de leur embonpoint. J'ai vu des dromadaires avoir la bosse volumineuse et pendante, comme j'en ai remarqué qui, étant malades, ou qui, arrivant d'un long voyage, n'avaient plus alors que la courbe naturellement busquée de leur épine dorsale.

Cet animal reste facilement cinq jours, dans la plus grande chaleur, sans boire ; une plus longue abstinence dépend alors des circonstances et des individus. Il peut faire facilement de vingt à vingt-deux lieues pendant huit à dix jours ; en quatre jours il mettra derrière lui cent cinquante lieues. Dans un élan rapide, la tête renversée, la queue droite, les jambes lancées en avant, il fend l'air, et ne sera pas dépassé par le cheval le plus agile pendant une course d'une demi-heure. Je n'ai vu faire et n'ai fait moi-même jamais plus que cela. Les voyageurs parlent d'une vitesse beaucoup plus extraordinaire. J'aurais pu répéter ces assertions, si j'avais voulu me fier aux rapports des Arabes, qui, comme ceux de Syrie à l'égard de leurs chevaux, ont des histoires merveilleuses sur lesquelles chaque narrateur se croit le droit de renchérir. (Olearius, tome I, p. 552 ; *l'Afrique* de Marmol, tome I, p. 47 ; Tavernier, tome I, p. 153 ; Chardin, tome II, p. 28.)

Voici des faits dont je garantis l'exactitude. — Le pacha d'Égypte fit le voyage du Caire à Suez, sur le même dromadaire, en 12 heures. Il était précédé d'un seys, qui portait son Nargilé. Je fis cette même route en 13 heures : il y a 28 lieues. J'allai du Caire au camp en 34 minutes : il y a 4 lieues. Je fis, en revenant d'Arabie, le voyage d'Alexandrie au Caire, à une époque où l'inondation obligeait à beaucoup de détours, en 30 heures ; de manière à pouvoir donner, le mardi, dans une ville, des nouvelles de personnes que j'avais vues le lundi dans l'autre. Cette route est de près de 55 lieues. J'ai fait de longues journées de caravanes au pas ; j'ai trotté jusqu'à 15 heures sans arrêter. On ne peut, sans l'avoir éprouvé, comprendre la docilité, la force de cet animal, qu'on ne frappe jamais pour en obtenir d'aussi grands efforts.

De tout temps les voyageurs ont fait la remarque que la musique encourageait les chameaux et leur faisait supporter de plus longues fatigues ; de même que l'Arabe, en hâtant la cadence, leur faisait doubler le pas. Ce chant des Arabes est un des souvenirs les plus vifs et les plus attachants que j'aie conservés de mes fatigues du désert. Qu'on se représente une plaine aride, entrecoupée de collines et de rochers, qui, lorsque vous êtes parvenu à leur sommet, ne vous offrent pour toute vue que d'autres collines et d'autres rochers ; pas un être vivant, pas un arbre, aucune plante joyeuse sur laquelle vous puissiez fixer votre attention. Ajoutez à ce dénûment un soleil brûlant en plein sur la tête, et qui, par une réverbération de feu, ôte aux objets leur véritable forme pour en offrir une chan-

Digitized by Google

geante, trompeuse, qui fatigue les yeux et l'esprit. Pensez à 12 heures continues sans autre distraction, et le corps ballotté par le mouvement uniforme du chameau, et vous comprendrez ce que le chant de la caravane peut être pour les hommes comme pour les animaux. — C'est un délassement, c'est une mélodie qui charme et distrait, et qui pour le chameau devient une habitude, un accompagnement nécessaire de ses marches forcées. L'Arabe suit naturellement la cadence des mouvements de sa monture; aussi en général est-elle mélancolique, triste comme la contrée, monotone comme son aspect. Lorsqu'il veut hâter la marche, il excite du pied son chameau, qui précipite le pas et l'oblige à hâter la cadence. L'Arabe alors s'anime, traite quelque sujet plus héroïque, élève davantage la voix; et les bons chameaux suivent, en retrouvant de la force dans cette expression du courage qui allait leur manquer. — Je renonce d'ailleurs à rendre des sensations que le désert seul fait connaître que la ville ne peut faire oublier.

La musique peut donc devenir pour les chameaux une sorte d'encouragement, un soutien; mais il n'est pas vrai de dire qu'ils suivent le rhythme du chant de l'Arabe. — L'Arabe, au contraire, soumet à leur allure la cadence de sa voix.

La possession du chameau est inappréciable pour l'Arabe; c'est le palmier du règne animal. Comme dans cette plante, tout lui sert dans le chameau. A cinq ans, il rapporte au Bédouin, par le transport des marchandises et le passage des pèlerins, de quoi suffire aux premières nécessités. Chaque automne il lui fournit la laine qui doit le protéger contre l'intempérie des saisons. Toute l'année, après avoir augmenté le troupeau de son maître d'un petit, il lui donne du lait dont il se nourrit lui et ses enfants, ses chevaux et ses chiens; et quand, après cinquante ans de fatigue, il ne lui est plus bon à rien, il tend le cou; on le tue, et il fait les frais de somptueux repas. Avec sa peau, on fabrique des outres, des sacs, des sandales et de longues lanières qui servent au lieu de cordes de chanvre. Pour un si long service, pendant sa vie et après sa mort, il n'exige par jour que quelques heures de liberté, pendant lesquelles il trouve, dans les fentes des rochers et sur les sables desséchés, ce que les autres animaux dédaignent, ce qui suffit à sa sobriété. L'imagination des peuples orientaux a prêté à cet animal, déjà si précieux, des qualités qu'il ne pouvait avoir, et Prosper Alpin nous en fournit une preuve en affirmant, d'après eux, qu'ils doivent à la qualité du lait de leurs chameaux, que : *Nullus hydrope, nullus regio morbo, nullus dyspnœa, nemo obstructione detentus reperiatur. Nullus tandem psora, lepra, scabie, vitiligine, nec alia cutis infectione laborat, quemadmodum urbanorum multi iis malis vexari solent, cum lac omnibus his malis medeatur. Asthma enim tollit, hydropem sanat, splenetici prodest, uteri obstructionibus subvenit, menses movet, facilisque est coctionis et naturam lenit.* Cet animal, richesse de l'Arabe, est sa rente sur l'État, son bien-fond dans la propriété, la dot avec laquelle il obtient une femme, la garantie de ses engagements et de ses actions, et, qui plus est, l'estime et la considération des siens. Un Arabe est quelque chose par ses chameaux, de même qu'il n'est rien ou presque méprisable quand il n'en possède pas. Nous nous rappellerons le verset de l'Écriture concernant les richesses de Job : *Et fuit possessio ejus, septem millia ovium et tria millia camelorum.* Et aussi est-il ajouté à la fin du verset : *Eratque vir ille magnus inter omnes Orientales* (Job, I, 3). Aboubecker assurait qu'il n'avait pris sur le trésor public que ce qui lui était nécessaire pour nourrir son chameau, et l'esclave qui allait lui chercher de l'eau : c'était tout l'indispensable.

Dans les tribus riches, c'est par centaines que les chefs de campement les possèdent, par milliers quelquefois. Dans les tribus moins riches, chaque Bédouin a quelques chameaux. Dans le Sinaï, la partie la plus pauvre de tout le désert, deux ou trois Arabes se cotisent pour faire l'achat d'un de ces animaux; et, par des conventions particulières, ils en jouissent séparément un certain temps, ou divisent proportionnellement le profit qu'ils en tirent. Pour le transport des pèlerins turcs de la Mecque ou des pèlerins chrétiens du Sinaï, les chameaux servent à deux fins : aux hommes et au bagage. J'ai donné la représentation fidèle du harnachement, soit qu'on charge ces animaux de grands sacs, que l'on s'assoie dessus, ou que l'on préfère ces litières هدج, en forme de caisses d'osier, qui se suspendent de chaque côté du chameau. De toute manière, si on orne sa tête de touffes de laines, si on ajoute à sa charge les franges et les longs glands de couleur qui pendent le long de ses

jambes, on peut affirmer que c'est un bel animal, une magnifique monture. Les Arabes se servent de leurs dromadaires, quand ils ont atteint l'âge de quatre ans, mais ce n'est qu'à sept que ces montures sont en pleine vigueur. Il est inutile de parler des soins que les nomades ont pour ce précieux animal, ni de la sagacité avec laquelle ils reconnaissent sa race, la tribu dans laquelle il a été élevé, souvent l'individu auquel il appartient, et quelquefois, par ses traces seules, son âge, son allure et la nature de sa charge. L'auteur du *Nighiarustan* et le poëte persan Mir Khosrou ont raconté avec élégance et esprit une anecdote à ce sujet, reproduite dans Zadig par Voltaire. La vie du Bédouin, circonscrite dans un cercle aussi étroit que les événements qui la remplissent sont monotones, lui permet d'exercer toutes ses facultés dans une étude d'observation bornée à quelques faits, et elle les élève à un degré de sagacité qui nous est inconnu dans notre existence agitée et pour ainsi dire, éparpillée.

Diodore de Sicile dit avec raison que les nomades ne mangent leurs bestiaux que lorsqu'ils sont prêts de mourir de vieillesse; mais il ajoute *et de maladie* (liv. II). En ceci, les Arabes de nos jours diffèrent, et les assertions du voyageur Sandy et de Baumgarten (*Martini a Baumgarten peregrinatio*) sont erronées. Ce dernier, au chapitre intitulé en gros caractères : *Saraceni vorant cadavera*, avance que les Arabes mangent leurs chameaux morts. Je crois qu'il s'est trompé et qu'il n'a pas remarqué que quelqu'un de ces animaux tombant sous la fatigue, les Arabes l'auront tué, ne pouvant plus s'en servir que comme nourriture (liv. I, chap. XXI, édit. petit in-4°, p. 53). Lui-même en donne la preuve quelques lignes plus bas : *Vidimus ibi multa camelorum sparsa hinc inde cadavera, quædam jam carne consumpta, carnosa reliqua.* Il n'est pas probable qu'on en eût laissé avec leur chair, si on avait l'habitude de les manger quand ils meurent de cette manière; mais, je le répète, les Arabes rejettent cette nourriture, moins par suite d'une observance religieuse que par un dégoût bien naturel.

Le chameau, comme l'âne et le cheval, est impur dans la religion musulmane. On indiquerait difficilement des raisons plausibles pour justifier cette décision, si ce n'est peut-être par un principe économique et pour réserver ces animaux à leurs utiles travaux; quoi qu'il en soit, c'est un fait, et les dévots musulmans s'en abstiennent en toute occasion. Les Arabes, moins scrupuleux, s'en font un régal et en feraient une nourriture habituelle, s'ils avaient de quoi la payer Prosper Alpin dit des chefs les plus riches : *In Arabum principum castris cameli plures unius anni aut biennes mactantur, quorum carnes avidè comedunt, easque odoratas, suaves atque optimas esse fatentur* (p. 226). Les Tartares en agissent de même à l'égard de leurs chevaux. En général, la partie hygiénique d'une religion qui s'étend sous des latitudes si différentes, doit recevoir, selon les localités, de grandes modifications. Cependant, ce qui ferait croire que le chameau n'a été compris qu'assez tard dans les animaux impurs, c'est que plusieurs auteurs nous racontent qu'au mariage de Mahomet avec Khadigia, on servit deux chameaux (*Annales d'Abou'lfeda*, tome I, p. 27, et le manuscrit de la bibliothèque du Roi, n° 627 du catalogue, fol. 109 et suivants, de l'auteur arabe Thabari, cité par Reinaud, *Monuments musulmans*).

Les Arabes n'ont pas l'habitude de hongrer leurs chameaux; dans les villes cet usage est pratiqué. Élien nous apprend que les Bactriens, pour tirer meilleur parti de leurs chameaux à la guerre, les faisaient hongrer (liv. XII). Cette mesure n'a d'utilité que pendant l'époque du rut, qui commence au mois de mars. Pendant ce temps qui, terme moyen, est d'un mois, les Arabes sont obligés de museler leurs chameaux et d'augmenter leur charge, car ils deviennent méchants, ils mordent et s'attaquent dans les rues aux gens qui passent près d'eux, en même temps qu'ils acquièrent une souplesse et un élan dont on ne les croirait pas capables le reste de l'année. On remarque leur disposition par un cri ou son de roulement semblable à celui que l'on fait en se gargarisant, suivi de l'apparition d'une grosse vessie qui leur sort d'un des côtés de la bouche, ordinairement à droite, et qui, en se dégonflant, rentre et disparaît. Ce bruit et ses suites se reproduisent à peu près toutes les cinq minutes. Quelques individus restent fort doux pendant ce temps. Lorsque les Arabes veulent les accoupler, ils conduisent le mâle et la femelle à l'écart, derrière quelques rochers, et toujours à quelque distance du campement. Ils font accroupir la chamelle, puis le chameau, qui se prête à cet arrangement avec ardeur, au moins autant qu'il en peut montrer, inquiété qu'il est par la présence des Arabes.

Digitized by Google

EXODE, CHAP. IX, VERSET 3.

L'animal, loin d'être lent à s'accoupler, est prêt à l'instant, et le secours que lui prêtent les Arabes n'a d'autre but que d'éviter au mâle une fatigue inutile. Le peu d'ardeur que montrent les chameaux des ménageries s'explique par leur manière de vivre et la différence du climat. Quant à celui dont parle Niebuhr, il est probable que le paysan l'avait pris à la fin du rut, et d'ailleurs ce n'est pas sur l'exemple d'un seul individu qu'on peut asseoir un jugement vrai. Le dromadaire ne fait remarquer sa disposition morale que par un air de béatitude qui se manifeste dans les yeux et dans les lèvres. La chamelle porte douze mois, et ne fait qu'un petit, qui n'a guère que deux pieds de hauteur en naissant, mais qui acquiert en une quinzaine de jours une force étonnante. En revenant de l'Akabah, Achmed, qui nous apportait de l'argent, montait une chamelle, qui, quinze jours auparavant, avait mis bas un petit. Cette jeune bête l'avait suivi, et se rallia avec sa mère à notre caravane. Deux jours de suite nous marchâmes un pas allongé pendant onze à douze heures, et le troisième, nous trottâmes pendant sept heures consécutives, à deux lieues un quart par heure, et sans que le petit chameau restât en arrière. Seulement de temps en temps, et comme pour reprendre haleine, il s'arrêtait, mais nous rejoignait aussitôt qu'il entendait le cri de sa mère, auquel il ne manquait pas de répondre. A la halte du soir, il tétait la chamelle, qui s'y prêtait avec beaucoup de soin et d'attention. Lorsque nous nous arrêtions et que la mère était assise, l'Arabe avait soin de faire accroupir le petit tout à côté, et de lui lier les jambes. Mais je remarquai fort bien que ce n'était pas pour contraindre son corps à se plier à cette posture, car il la prenait facilement, mais pour l'empêcher de se lever sans cesse, selon son inclination, ou de courir la nuit, ce qui l'exposait à s'égarer et à être dévoré par les bêtes fauves. Cuvier et Geoffroy Saint-Hilaire disent dans leur Musée d'histoire naturelle, en parlant du dromadaire : *On leur apprend dès leur jeunesse à s'agenouiller pour se faire charger.* La seule chose qu'on leur apprenne, c'est de s'agenouiller à temps et lorsque cela devient nécessaire. Ne dresse-t-on pas le cheval à galoper? Cependant le galop est bien dans la nature du cheval.

Il ne me reste plus qu'à parler de l'opinion de Buffon, qui semble avoir été adoptée par MM. Cuvier et Geoffroy Saint-Hilaire. Buffon, après un passage éloquent sur les expéditions aventureuses des Arabes, s'apitoie sur le sort des chameaux, et avance l'opinion que les difformités de cet animal sont la suite de la contrainte et des travaux excessifs auxquels les hommes les ont soumis; de même que sa position assise n'est pas naturelle, et seulement le résultat de l'éducation qu'il a reçue. *Si l'on réfléchit sur les difformités, ou plutôt les non conformités de cet animal avec les autres, on ne pourra douter que sa nature n'ait été considérablement altérée par la contrainte de l'esclavage et par la continuité des travaux. Ils portent toutes les empreintes de la servitude et les stigmates de la douleur. Au bas de la poitrine, sur le sternum, il y a une grosse et large callosité aussi dure que de la corne; il y en a de pareilles à toutes les jointures des jambes; et quoique ces callosités se trouvent sur tous les chameaux, elles offrent elles-mêmes la preuve qu'elles ne sont point naturelles, qu'elles sont produites par l'excès de la contrainte et de la douleur, car souvent elles sont remplies de pus. La poitrine et les jambes sont donc déformées par ces callosités; le dos est encore plus défiguré par la bosse double ou simple qui le surmonte; les callosités se perpétuent aussi bien que les bosses par la génération. Et comme il est évident que cette première difformité ne provient que de l'habitude à laquelle on contraint ces animaux en les forçant dès leur premier âge à se coucher sur l'estomac, les jambes pliées sous le corps, et à porter dans cette situation le poids de leur corps et les fardeaux dont on les charge, on doit présumer aussi que la bosse ou les bosses du dos n'ont eu d'autre origine que la compression de ces mêmes fardeaux, qui, portant inégalement sur certains endroits du dos, auront fait élever la chair et boursouffler la graisse et la peau; car ces bosses ne sont point osseuses, elles sont seulement composées d'une substance grasse et charnue de la même consistance que celles des tétines de vache. Ainsi les callosités et les bosses seront également regardées comme des difformités produites par la continuité du travail et de la contrainte du corps; et ces difformités, qui d'abord n'ont été qu'accidentelles et individuelles, sont devenues générales et permanentes dans l'espèce entière.*

On voit par cet extrait quelle est l'opinion de Buffon. J'ai vu avec étonnement que MM. Cuvier et Geoffroy Saint-Hilaire l'avaient acceptée. Voici mes raisons pour en adopter une autre.

EXODE, CHAP. IX, VERSET 3.

Le dromadaire, par la construction de ses jambes et surtout par celle de l'*os supérieur*, beaucoup plus avancé et en saillie que chez les autres animaux, indique la position, et je dirai la seule, qu'il peut prendre, soit pour se coucher, soit pour se relever. Les callosités qui se forment aux genoux, aux coudes supérieurs de devant, au sternum, aux jambes de derrière, ne sont que le résultat de l'usage que l'on fait d'eux, et augmente selon le plus au moins de travaux auxquels on les expose. Le petit à sa naissance ne les présente pas. Mais qu'importent ces callosités? elles ne sont certainement que les résultats des chocs auxquels chacune de ces parties est exposée, et auxquels elle le serait également si nous supposons l'animal dans l'état de nature, et de même que nous le remarquons aux genoux des bœufs, des chèvres et des moutons. Les Arabes reconnaissent eux-mêmes que c'est un effet de l'habitude de s'accroupir. Aussi, Ali-ben-Hussein, fils d'Ali, connu par sa piété, avait reçu le nom Dhoul-Thajanat, qui indiquait que la fréquence de ses génuflexions lui avait durci les jambes, les bras et la poitrine comme au chameau.

Chercherons-nous dans ce signe accidentel, ou au moins superficiel, la volonté de la création? Non; c'est dans la forme des membres, leur mouvement, leur direction, et c'est alors que nous trouvons dans le petit, comme dans l'adulte, les genoux gros, le sternum fort et saillant, les coudes et la rotule d'une protubérance et d'un avancement qui ne se font remarquer à ce point chez aucun autre animal. — Quant aux bosses, est-il naturel de penser que les Bactriens d'un côté, les Arabes de l'autre, aient blessé leurs chameaux pendant assez de temps pour faire d'un accident un vice générique, et cela sans avoir eu l'idée d'y remédier; et que les premiers les aient blessés justement pendant cette longue série d'années en deux endroits, tandis que les Arabes ne les auraient blessés que dans un ?

Un Américain, dont j'ai cité quelquefois l'excellent voyage, questionna ses conducteurs arabes sur l'origine des chameaux à une et à deux bosses. Il obtint une réponse qui prouve que leur habitude conteuse ne s'arrête pas, même quand leur ignorance complète des choses qu'ils n'ont point immédiatement sous les yeux devrait leur prescrire le silence. « The sheick told me that they were « of different races, the dromedary being to the camel as the blood- « horse is to the cart-horse and that the two humps were peculiar « neither to the dromedary nor the camel nor natural to either, but « that both are always born with only one hump, which, being a mere « mass of flesh and very tender, almost as soon as the young camel is « born a piece is sometimes cut out of the middle for the convenience « of better arranging the saddle; and being cut out of the centre, a « hump is left on either side of the cavity, and this, according to the « account given by Toualeb, is the only way in which two humps « ever appear on the back of a camel or dromedary» (tom. II, p. 43 Incidents of a travel in Egypt, Arabia Petraea and the Holy Land. — New-York 12° 1838, 4° edition).

Cette explication, je le répète, n'est qu'un conte qui n'est fondé sur aucune expérience; car je mets en fait que Toualeb, mon ancien chamelier, qui n'est jamais sorti de son pays que pour chercher les pèlerins en Égypte, n'avait jamais vu de sa vie un seul chameau bactrien. Tous les moyens artificiels pour créer continuellement dans des contrées différentes, ici deux bosses, là une seule sont donc inadmissibles. D'ailleurs Buffon lui-même, sans s'en apercevoir, réfute cette observation. — *Leurs bosses*, dit-il, *ne paraissent être formées que de la surabondance de la nourriture; car dans de grands voyages où l'on est obligé de l'épargner, et où ils souffrent souvent la faim et la soif, ces bosses diminuent peu à peu, et se réduisent au point que la place et l'éminence ne sont plus marquées que par la hauteur du poil, qui est toujours beaucoup plus long sur ces parties que sur le reste du dos; la maigreur du corps augmente à mesure que les bosses diminuent. Les Maures, qui transportent toutes les marchandises de la Barbarie jusqu'en Éthiopie, partent avec des chameaux bien chargés, qui sont vigoureux et très-gras; et ramènent ces mêmes chameaux si maigres, qu'ils les revendent à vil prix.* D'où il apert que les bosses de ces animaux disparaissent justement à l'époque où, d'après son opinion, elles devraient s'accroître, c'est-à-dire, dans le temps où les bâts et les poids forment une pression sur cette partie. Les Arabes, qui ne dissimulent pas leur reconnaissance pour les bienfaits de la Providence, trouvent dans cette conformation une raison d'admirer sa prévoyance. Outre le réservoir d'eau que le chameau possède pour supporter la soif, ils admettent, conformément aux observations les plus récentes de la science, qu'ils

Digitized by Google

ont leur bosse pour supporter la faim; et que c'est au moyen de cette masse de chair, qui diminue ou augmente selon les circonstances qu'on peut leur faire traverser les déserts avec si peu de nourriture. Mahomet,qui connaissait aussi tous les services que les chameaux rendent aux Arabes, leur rappelle plusieurs fois que Dieu a créé le chameau, et le leur a donné pour qu'ils lui en rendent grâce (*Coran*, chap. XXII, 37, et LXXXIX, 18).

Plusieurs observations prouvent, jusqu'à l'évidence, que la nature, dans une attention prévoyante, que nous sommes obligés de reconnaître dans toutes ses productions, a destiné le chameau à cette position accroupie, à cette vie d'abstinence; et les avantages incalculables que cet animal procure aux populations d'un immense territoire, qui, sans cette précaution, serait inhabitable, pourraient en être à eux seuls, une garantie.

Le chameau, et je comprends sous ce nom le lama, qui appartient au genre *Camelus*, est le seul animal qui s'accouple assis; et, ce qui indique que c'est la seule position qu'il puisse prendre dans ce moment, c'est qu'il lui serait impossible, dans une autre supposition, de se lever aussi haut que sa femelle, lui qui jamais ne se cabre, et dans ses allures les plus rapides élève peu les pieds au-dessus de la terre. Mais en supposant même que, par un excès d'ardeur, dont nous n'avons pas d'exemple, il pût arriver à cette hauteur, il lui serait alors impossible à lui, aussi bien qu'à la femelle, de supporter cette position le temps nécessaire à leur accouplement. Laissé à lui-même, le dromadaire use de cette jouissance jusqu'à ce que l'épuisement le fasse tomber dans une espèce d'évanouissement, de même que les lapins et d'autres quadrupèdes. Et, je le demande, à quelle chute dangereuse dans une autre position, cet animal serait-il exposé? — *Cette position à laquelle on les habitue*, dit Buffon, *devient, comme on le voit, une position naturelle, puisqu'ils la prennent d'eux-mêmes dans l'accouplement.* — Et cependant, si elle n'eût point été de tout temps naturelle, comment eût-on pu les astreindre, les dresser à une position donnée, dans un mouvement d'ardeur, où la nature reprend tous ses droits, même chez nos animaux domestiques les plus dociles?

Une autre raison, s'il était nécessaire, viendrait encore à l'appui de mon opinion. La nature ne crée jamais rien sans de fortes causes. Et pourtant le chameau est, je crois, le seul animal, dont la verge, dans l'état tranquille, est tourné en arrière, afin qu'il puisse uriner dans cette direction. En en cherchant la raison, on la trouve dans cette position assise qui lui est naturelle. Car, si vous supposez l'animal conformé comme les autres, il lui deviendrait impossible d'uriner assis; mais justement parce qu'il est fait pour rester des nuits entières couché, il a été nécessaire de lui donner la facilité de satisfaire ses besoins sans l'astreindre à un dérangement qui, pour cet animal, est toujours une difficulté. Aussi trouvions-nous après chaque nuit, entre les jambes de derrière des chameaux, un amas de fiante et une place humide qui ne les avaient nullement incommodés, puisqu'ils ne s'étaient pas levés.

Je crois n'avoir rien à ajouter pour appuyer cette opinion. Dans la description de M. Cuvier, il est dit que le membre du mâle, préparé, sert de fouet pour monter à cheval. C'est, je crois, une erreur; ces fouets, qu'on appelle *courbatch*, sont faits de peau d'hippopotame.

Je renvoie à mon Voyage de la Syrie pour la représentation exacte des dromadaires arabes et des chameaux de Syrie et d'Égypte. Les dessins publiés dans les éditions in-4° des œuvres de Buffon sont assez bien; le jeune chameau, de couleur blanche, publié dans l'Histoire des mammifères de M. Cuvier, a beaucoup de naturel.

Boves. Les Hébreux avaient-ils emmené avec eux leurs bœufs et leurs vaches? Les uns servaient-ils pour tirer le bagage dans des chars (Nombres, VII, 3, 7, 8) et porter des fardeaux (1 Chron. XII, 40), les autres pour fournir du lait (Genèse, XVIII, 8; *kalab* חָלָב), du fromage caillé (חמאה le *keimak* des Arabes) et du beurre? Je doute qu'ils en aient eu beaucoup. Il est bien dit dans l'Écriture que les offrandes étaient apportées dans douze chars tirés chacun par deux bœufs: mais voilà le seul renseignement que nous ayons sur ce genre d'attelage. Tous les autres se rapportent à d'autres époques; et quant à ces chars, il est impossible de leur supposer une autre forme que celle des Arabas de l'Asie Mineure, dont les roues pleines, unies à l'essieu, se rattachent aux essais les plus informes des chariots. Les peintures de l'Égypte nous en offrent qui sont à peu près semblables; d'autres, plus légers, semblent destinés aux promenades de cérémonies. Je ne parle ni des Arabas de Constantinople trop vastes et trop

ornés, ni de ceux de l'Inde, qui n'ont plus de rapports avec ces premiers attelages.

Excepté dans quelques tribus qui habitent la rive gauche du Jourdain, contrée renommée si anciennement par la beauté de ses troupeaux (Genèse XXXII, 4; Deut. XXXII, 14. Amos, I, 4. Voir ma description du Hauran), je n'ai trouvé nulle part de vaches chez les nomades, parce que cet animal, quelque utile qu'il soit, devient trop difficile à nourrir dans les mois de sécheresse. Sur les bords de l'Euphrate, quelques peuplades arabes nourrissent des bœufs. Les enfants de Reuben et de Gad, qui sollicitent de Moïse l'autorisation de s'établir justement dans les vallées fertiles dont je viens de parler, parce que, plus que les autres tribus des Israélites, ils possèdent du bétail, *habebant pecora multa, et erat illis in jumentis infinita substantia* (Nombres, XXXII, 1), n'avaient cependant, si l'on en juge par la suite du récit, que des brebis et des chèvres (Nombres, XXXII). Comment supposer d'ailleurs que le désert de Cades, les vallées mêmes du Sinaï eussent pu nourrir une grande quantité de si fort bétail. Quant aux bœufs possédés par les patriarches, il ne faut point en tirer une fausse conclusion. Aujourd'hui, généralement toutes les terres labourables sont bientôt couvertes de peuplades qui les cultivent. En Syrie, on n'abandonne aux peuples nomades que des terres qui, sans être improductives, sont d'une culture ingrate, dans un pays où la population est trop clair-semée pour donner à tous les terrains leur valeur. Ces terres sont trop médiocres pour nourrir des vaches; elles sont même insuffisantes pour soutenir, pendant toute l'année, les troupeaux des tribus qui n'y séjournent que pendant une saison et parcourent ensuite le désert. Autrefois, au temps des patriarches, il en était autrement, le pays entier était nomade. Les populations stables étaient secondaires et, pour ainsi dire, soumises aux populations qui vivaient sous des tentes, comme aujourd'hui les fellahs de Syrie aux Bédouins qui les entourent. Alors, sur un sol aussi beau, aussi riche, les troupeaux pouvaient être nombreux et compter des bœufs et des vaches.

Oves. J'ai peu d'observations à faire sur les brebis: ce n'est point mon intention d'entrer dans les détails d'espèces et leurs caractères. Je ferai remarquer seulement que les Arabes de nos jours, dans l'Arabie Pétrée, ont de petites brebis grises mélangées de noires et de brunes, et que je n'ai jamais vu un troupeau composé entièrement de brebis blanches. C'est probablement à ce mélange qu'est dû le grand nombre de distinctions établies pour la couleur dans les livres de l'ancien Testament: Brunes, חום, à petites taches, בקדים, à grosses taches, טלואים, criblées, ברודים, rayées, עקדים. (Voir Genèse, XXX, 32. XXXI, 10; Bochart, I, 530; Michaelis *Vermischte Schriften*, I; Rosenmüller, tome II).

Les Arabes ne possèdent aucune recette qui puisse nous mettre sur la voie des moyens employés par Jacob pour donner des taches noires aux agneaux provenant de brebis blanches (Genèse, XXX, 28). Ils mêlent toujours leurs chèvres aux brebis, et le nombre des premières dépasse beaucoup celui des secondes. Les femmes et les jeunes garçons les soignent et les connaissent si bien qu'un bon nombre des moins sauvages portent un nom et y répondent (Saint Jean, X, 3). Les Bédouins n'ont point l'habitude de dresser des chiens pour conduire les brebis. S'ils en ont un, c'est pour la garde, et il reste près du berger. Quand celui-ci veut aller d'un endroit à un autre, il marche devant et il appelle les brebis les plus habituées à le suivre, et les autres se joignent à elles.

Asini. חמיר en hébreu, et le même mot en arabe حمار. Si l'Orient n'avait appelé de ces noms que l'animal que nous connaissons sous celui d'âne, il est bien certain que nous ne rencontrerions ni les formes de langage qui nous étonnent, ni les habitudes dont nous demandons l'explication. Supposons un instant, au lieu d'un animal chétif, courbé, velu, les oreilles pendantes, les yeux cachés dans une fourrure grossière, et le pas lent et paresseux, un animal élancé, droit de reins, nerveux et sec des jambes, arrondi dans toutes ses formes, la peau lisse et brillante, parce qu'elle a été rasée et n'a conservé d'un poil gris d'argent ou gris fauve que les reflets brillants, les oreilles droites, éveillées, intelligentes, les naseaux amoureux et l'œil pétulant. Quel rapport peut-on trouver entre ces deux animaux? Celui que le plus noble animal, le cheval arabe ou anglais, peut avoir avec ces petits chevaux qui dans nos rues traînent des charrettes de légumes.

L'âne est donc un noble animal en Orient; il a été ainsi con-

Digitized by Google

EXODE, CHAPITRE IX, VERSET 3.

sidéré de tous temps ; et la mule, qui offre le mélange de ses qualités réunies à celles du cheval, a partagé avec lui les honneurs qu'on lui accorde.

L'âne est soigné, pansé, rasé, bridé, ferré, brillamment harnaché de aines de toutes couleurs. Il sert, dans les villes, aux femmes qui ne sortent qu'en déployant un grand luxe, aux riches marchands qui ne se montrent que par vanité, aux graves personnages qui ne veulent point, en montant à cheval, se confondre avec les jeunes seigneurs ou les militaires. Ils sont en outre les fiacres du pays, et chaque coin de rue, au Caire et à Alexandrie, en offre au passant tout sellés pour les besoins de tous les instants. A un animal recherché ainsi par tous on peut supposer des qualités, et, selon ces qualités, un haut prix. En effet, celui qui, à un bel extérieur, à la couleur se rapprochant le plus du blanc d'argent, unit l'amble rapide, l'allure allongée, bien que pour ainsi dire coulante sous lui, sera payé deux et trois cents francs : c'est plus qu'un beau cheval. Ajoutons que la mule est traitée avec autant de soin et de considération que l'âne, et qu'elle se paye beaucoup plus cher.

Dans les déserts, où le cheval est difficile à entretenir faute d'eau et de nourriture assez abondantes, l'âne est élevé pour le remplacer. Quand la tribu est assez riche, ou son territoire assez fertile pour élever l'un et l'autre, l'âne ne sert alors qu'aux vieillards, aux femmes, ou bien il porte les bagages, les enfants, les chevreaux. Un jeune Arabe aurait honte de monter sur un âne, car on ne peut combattre ses ennemis qu'à cheval.

Lorsque Abraham prépare son âne pour aller sacrifier Isaac (Genèse, XXII, 3), lorsque Moïse quitte son beau-père Jéthro et charge sa femme et ses enfants sur un âne (Exode, IV, 20) ; plus tard, lorsque Balaam, à la demande du roi de Moab (Nombres, XXII, 5), se met en route avec ses envoyés, et qu'il est dit : *il se leva de bon matin, sella son ânesse et partit* (Nombres, XXII, 21), ce n'est point la preuve que l'âne fût préféré au cheval, mais bien qu'il le remplaçait, puisqu'à cette époque les tribus nomades n'élevaient point encore d'autre monture.

Les ânes et les ânesses étaient nombreux alors dans les tribus, et formaient une part dans les richesses qu'on énumérait complaisamment (Genèse, XII, 16 ; XXIV, 35 ; XXX, 43 ; XXXII, 5, etc.). On voyageait sur des chameaux, mais plus souvent sur des ânes, même lorsqu'on devait traverser un désert et porter de lourds bagages (Genèse, XLII, 28 ; XLV, 23).

Aujourd'hui le déplacement de l'éducation des chevaux a opéré quelque changement dans les habitudes. Ce qui existait en Syrie se passe en Égypte, tandis que ce qui se pratiquait alors en Égypte se voit aujourd'hui en Syrie. Autrefois l'Égypte seule élevait des chevaux ; seule elle avait une nombreuse cavalerie et l'usage exclusif des chevaux, dont elle devint pour les contrées environnantes la pourvoyeuse générale (Deut. XVII. 16, etc., etc.) La Syrie n'avait que des chameaux et des ânes. Aujourd'hui l'âne et le chameau sont dans toute leur beauté, tout leur développement en Égypte, qui n'en possédait pas alors, et la Syrie n'est célèbre que pour ses beaux et nombreux chevaux, tandis qu'elle n'a que des espèces inférieures de chameaux et d'ânes.

Dans l'Arabie Pétrée on ne peut se servir de chevaux. On en comptait, lorsque je voyageais dans ce pays, seulement deux. L'un appartenait à un chef que le pacha avait choisi parmi les Arabes et préposé sur eux ; l'autre était monté par son fils. Ces deux animaux, fort médiocres montures, étaient nourris à Tor, et servaient bien plus à la dignité qu'aux besoins réels de leurs propriétaires. L'âne remplace les chevaux ; les dromadaires et les chameaux servent généralement pour tous les usages. Cette distribution des montures, différentes dans chaque pays, a servi aux musulmans pour interpréter un passage d'Isaïe en faveur de la mission de leur prophète. On lit au chapitre XXI, 6, 7, 8 : *Hæc enim dixit mihi Dominus : Vade et pone speculatorem : et quodcumque viderit, annuntiet. Et vidit currum duorum equitum, ascensorem asini et ascensorem cameli : et contemplatus est diligenter multo intuitu.* Jésus-Christ est désigné, selon eux, dans la personne qui monte l'âne, et Mahomet dans celle qui est sur le chameau, parce que l'âne est en usage dans la Syrie, et que Jésus-Christ a accompli sa mission dans ce pays, tandis que le chameau est la monture habituelle dans l'Arabie, la patrie du Prophète.

EXODE, CHAPITRE IX, VERSET 23.

Les pèlerins qui ne vont qu'au couvent du Sinaï ou qui passent par le Sinaï pour se rendre en Syrie, font bien de se servir d'ânes, ainsi que le conseillent toujours les Arabes. C'est le plus souvent par amour-propre qu'ils se huchent sur des dromadaires, et c'est par maladresse qu'ils tombent de cette haute et insolite monture. Hans Tucher (il voyageait en 1479) avait onze chameaux pour son bagage et trois ânes pour lui et ses deux compagnons. Les anciens pèlerins ne traversaient pas autrement l'Arabie Pétrée. Baldesène (ou Bouldeselle, Mss. de la bibliothèque royale, fol. 85oo) fit le voyage à cheval ; mais c'est une exception : il le remarque lui-même. *je vins à cheval jusques au mont Sinaï en dix jours ; tout le chemin entre ij est désert, et me disoient les bien anciens moines de l'abbaïe Saincte Katherine que oncques ny avoient veu venir chrétien pèlerin à cheval fors moy.*

Moïse prenait donc la monture accoutumée, en chargeant sa femme et ses enfants sur un âne. Il marchait derrière, comme font les Arabes, comme saint Joseph fit plus tard, en conduisant Marie et Jésus en Égypte.

Ces observations nous mènent naturellement à nous faire cette question : Les Hébreux avaient-ils des chevaux et des mulets ? L'Égypte, comme nous l'avons dit, fut dans toute cette époque le grand haras de l'Orient. Lorsque les plaies frappèrent cette contrée, les chevaux sont comptés parmi les victimes. Antérieurement on voit le peuple égyptien engager ses chevaux contre du blé (Genèse, XLVII, 17) ; et plus tard un Pharaon se mettre à la poursuite des Israélites dans son char attelé de chevaux, suivi de chars de guerre (Exode XIV, 13), et je n'ai pas besoin de rappeler que les peintures égyptiennes sont les témoignages évidents de l'usage général des chevaux en Égypte pendant toute cette époque. Mais de même que les Égyptiens avaient près d'eux des chameaux dont ils ne se servaient pas, de même aussi les Hébreux voyaient les chevaux de l'Égypte sans en faire usage, les uns par suite d'un préjugé, les autres, parce qu'ils considéraient le cheval comme inapplicable à la vie nomade ; et c'est par la même raison que toutes les tribus de la Syrie et de l'Arabie ne possédaient pas de chevaux lors de l'entrée des Israélites dans la terre promise.

Outre les animaux qui se trouvent cités dans cette partie de l'Écriture, il ne faut point oublier que les Hébreux avaient dans leurs troupeaux des chèvres lorsqu'ils étaient dans la terre de Chanaan (Genèse, XXIV, 36 ; XXVI, 9, 14 ; XXVII, 16.) et qu'ils les conservèrent sans doute en Égypte, qui les produit en grande quantité (Genèse, XII, 16), et où elles sont si communes aujourd'hui, qu'elles fournissent presque tout le lait dans les villes. En Syrie, après le retour des Hébreux, on continua à en élever un grand nombre (1. Samuel, XXV, 2). Les longs poils de ces chèvres servaient de comparaison, avec les cheveux pendants d'une jeune fille (Cant. de Sal. IV, 1).

Parmi les autres animaux que nous ne trouvons pas dans les richesses des nomades, il faut citer le cochon. Il est certain que les Israélites n'avaient point et ne pouvaient avoir de cochons, puisqu'il leur était défendu d'en manger (Lévit. XI, 7 ; Isaïe LXV, 4 ; LXVI, 17). Si, plus tard, dans les provinces limitrophes des païens, les Juifs élevèrent des cochons pour les vendre à leurs voisins (S. Matthieu, VIII, 30 ; S. Marc, V, 11 ; S. Luc, VIII, 30), cette industrie n'était pas une infidélité à la loi et se rapporte à une époque comparativement trop moderne pour servir d'induction dans celle-ci.

(6) Mortuaque sunt omnia animantia Ægyptiorum. La mort des animaux appartenant aux Égyptiens est rendue plus sensible, plus pénible aussi, par la préservation totale des animaux qui étaient la propriété des Hébreux.

La suite du chapitre prouve que les Égyptiens ne furent pas privés cette fois de tous leurs bestiaux, car l'une des plaies suivantes dut frapper ce qui restait. C'est ainsi que la grêle avait détruit toute l'herbe ; et cependant il est dit ensuite de la sauterelle : *Devoret omnem herbam quæ residua fuerit grandini.* Ainsi s'explique comment, au chap. XII, 7, la dernière plaie peut frapper les premiers-nés d'entre les animaux.

(11) Nec poterant malefici stare coram Moyse, propter ulcera quæ in illis erant. Ce que j'ai dit plus haut des magiciens se trouve confirmé par cette plaie qui les frappe eux-mêmes.

(23) Pluitque grandinem super terram Ægypti. La grêle est tout aussi extraordinaire, en Égypte, dans sa seule apparition que l'effet terrible que le texte décrit le serait dans les pays où

Digitized by Google

EXODE, CHAP. IX, VERSET 31.

ce phénomène naturel se reproduit en sa saison. Il pleut chaque année, quelquefois au Caire, et plus souvent dans la basse Égypte. Au Caire, où j'ai habité près d'une année, il plut assez violemment pendant mon séjour pour qu'on eût de l'inquiétude pour beaucoup de maisons; trois ou quatre furent percées, ébranlées et s'écroulèrent. Prise d'une manière générale, la pluie en Égypte est une exception, un accident. Dans la haute Égypte, c'est un événement aussi surprenant qu'il est rare (Aristide, *Orat. Ægypt.*). Hérodote nous apprend que, sous le règne de Psammétichus, il y eut un prodige: il plut à Thèbes (lib. III, X.). C'est en effet un événement tellement rare que le père de l'histoire pouvait l'appeler un prodige.

La grêle, de même que la neige, est tout à fait inconnue en Égypte, si ce n'est à Alexandrie, Rosette et Damiette, qui, comme tous les ports de mer, sont soumis à un autre climat que l'intérieur du pays. Qu'on se figure donc l'apparition d'un fléau aussi cruel qu'inattendu, d'une grêle, espèce de pluie de pierre pour un pays qui n'en connaît pas les effets dévastateurs et qui voit tomber sous sa violence les hommes, les animaux, les arbres et les fruits de la terre. Supposons qu'on nous annonce en Europe, au mois de juillet, de la neige, et que la terre en soit couverte à l'époque fixée, cet événement, auquel nous sommes habitués dans une autre saison, n'aura-t-il pas, par la prévision dont il a été le sujet, un caractère qui frapperait les esprits? L'orage qui, selon le texte de la Bible, s'éleva par l'ordre de l'Éternel pour punir le Pharaon, était donc extraordinaire dans sa présence et ses résultats. Il l'était également dans son à-propos et dans la préservation de la terre de Goshen.

EXODE CHAP. IX, VERSET 32.

(31) Linum ergo et hordeum læsum est, eo quod hordeum esset virens et linum jam folliculos germinaret:

(32) Triticum autem et far non sunt læsa, quia serotina erant.

Ces deux versets sont les détails caractéristiques du texte qui ne manque jamais d'appuyer le récit des événements sur l'exactitude locale. La Bible prend ainsi sa couleur.

Les quatre grains marqués dans ces deux versets étaient en maturité alors, ce qui, si l'on recherche à quelle époque de l'année le même fait arrive en Égypte, place ces événements dans le courant de février, ou tout au plus au commencement de mars. Quant aux distinctions des différentes sortes de blés citées dans le verset 32, je renverrai aux *Recherches philologiques* des Gessenius (*Comment. Isaiæ*, p. 848), Faber (*Analekten*, 1er vol., p. 19), Rosenmüller (*Handbuch der Biblischen Alterthumskunde*), etc.

Digitized by Google

CHAPITRE DIXIÈME.

ΚΕΦΑΛΑΙΟΝ Ι'.

1. Εἶπε δὲ Κύριος πρὸς Μωϋσῆν, λέγων· Εἴσελθε πρὸς Φαραώ· ἐγὼ γὰρ ἐσκλήρυνα αὐτοῦ τὴν καρδίαν καὶ τῶν θεραπόντων αὐτοῦ, ἵνα ἐξῆς ἐπέλθῃ τὰ σημεῖα ταῦτα ἐπ' αὐτούς·

2. ὅπως διηγήσησθε εἰς τὰ ὦτα τῶν τέκνων ὑμῶν, καὶ τοῖς τέκνοις τῶν τέκνων ὑμῶν, ὅσα ἐμπέπαιχα τοῖς Αἰγυπτίοις, καὶ τὰ σημεῖά μου ἃ ἐποίησα ἐν αὐτοῖς· καὶ γνώσεσθε ὅτι ἐγὼ Κύριος.

3. Εἰσῆλθε δὲ Μωϋσῆς καὶ Ἀαρὼν ἐναντίον Φαραὼ, καὶ εἶπαν αὐτῷ· Τάδε λέγει Κύριος ὁ Θεὸς τῶν Ἑβραίων· Ἕως τίνος οὐ βούλει ἐντραπῆναί με; Ἐξαπόστειλον τὸν λαόν μου, ἵνα λατρεύσωσί μοι.

4. Ἐὰν δὲ μὴ θέλῃς σὺ ἐξαποστεῖλαι τὸν λαόν μου, ἰδοὺ ἐγὼ ἐπάγω ταύτην τὴν ὥραν αὔριον ἀκρίδα πολλὴν ἐπὶ πάντα τὰ ὅριά σου.

5. Καὶ καλύψει τὴν ὄψιν τῆς γῆς, καὶ οὐ δυνήσῃ κατιδεῖν τὴν γῆν· καὶ κατέδεται πᾶν τὸν περισσὸν τῆς γῆς τὸ καταλειφθὲν, ὃ κατέλιπεν ὑμῖν ἡ χάλαζα, καὶ κατέδεται πᾶν ξύλον τὸ φυόμενον ὑμῖν ἐπὶ τῆς γῆς.

6. Καὶ πλησθήσονταί σου αἱ οἰκίαι, καὶ αἱ οἰκίαι τῶν θεραπόντων σου, καὶ πᾶσαι αἱ οἰκίαι ἐν πάσῃ γῇ τῶν Αἰγυπτίων· ἃ οὐδέποτε ἑωράκασιν οἱ πατέρες σου, οὐδ' οἱ πρόπαπποι αὐτῶν, ἀφ' ἧς ἡμέρας γεγόνασιν ἐπὶ τῆς γῆς ἕως τῆς ἡμέρας ταύτης. Καὶ ἐκκλίνας Μωϋσῆς ἐξῆλθεν ἀπὸ Φαραώ.

7. Καὶ λέγουσιν οἱ θεράποντες Φαραὼ πρὸς αὐτόν· Ἕως τίνος ἔσται τοῦτο ἡμῖν σκῶλον; Ἐξαπόστειλον τοὺς ἀνθρώπους, ὅπως λατρεύσωσι τῷ Θεῷ αὐτῶν. Ἦ εἰδέναι βούλει ὅτι ἀπόλωλεν Αἴγυπτος;

8. Καὶ ἀπέστρεψαν τόν τε Μωϋσῆν καὶ Ἀαρὼν πρὸς Φαραὼ, καὶ εἶπεν αὐτοῖς· Πορεύεσθε καὶ λατρεύσατε Κυρίῳ τῷ Θεῷ ὑμῶν. Τίνες δὲ καὶ τίνες εἰσὶν οἱ πορευόμενοι;

9. Καὶ λέγει Μωϋσῆς· Σὺν τοῖς νεανίσκοις καὶ πρεσβυτέροις πορευθόμεθα, σὺν τοῖς υἱοῖς καὶ θυγατράσι, καὶ προβάτοις καὶ βουσὶν ἡμῶν· ἔστι γὰρ ἑορτὴ Κυρίου.

10. Καὶ εἶπε πρὸς αὐτούς· Ἔστω οὕτω, Κύριος μεθ' ὑμῶν. Καθότι ἀποστέλλω ὑμᾶς, μὴ καὶ τὴν ἀποσκευὴν ὑμῶν; Ἴδετε ὅτι πονηρία πρόσκειται ὑμῖν.

11. Μὴ οὕτως· πορευέσθωσαν δὲ οἱ ἄνδρες, καὶ λατρευσάτωσαν τῷ Θεῷ· τοῦτο γὰρ αὐτοὶ ἐκζητεῖτε. Ἐξέβαλον δὲ αὐτοὺς ἀπὸ προσώπου Φαραώ.

12. Εἶπε δὲ Κύριος πρὸς Μωϋσῆν· Ἔκτεινον τὴν χεῖρα ἐπὶ γῆν Αἰγύπτου, καὶ ἀναβήτω ἀκρὶς ἐπὶ τὴν γῆν, καὶ κατέδεται πᾶσαν βοτάνην τῆς γῆς, καὶ πάντα τὸν καρπὸν τῶν ξύλων ὃν ὑπελίπετο ἡ χάλαζα.

13. Καὶ ἐπῆρε Μωϋσῆς τὴν ῥάβδον εἰς τὸν οὐρανὸν, καὶ Κύριος ἐπήγαγεν ἄνεμον νότον ἐπὶ τὴν γῆν, ὅλην τὴν ἡμέραν ἐκείνην, καὶ ὅλην τὴν νύκτα· τὸ πρωῒ ἐγενήθη, καὶ ὁ ἄνεμος ὁ νότος ἀνέλαβε τὴν ἀκρίδα,

14. καὶ ἀνήγαγεν αὐτὴν ἐπὶ πᾶσαν γῆν Αἰγύπτου. Καὶ κατέπαυσεν ἐπὶ πάντα τὰ ὅρια Αἰγύπτου πολλὴ σφόδρα. Προτέρα αὐτῆς οὐ γέγονε τοιαύτη ἀκρὶς, καὶ μετὰ ταῦτα οὐκ ἔσται οὕτως.

15. Καὶ ἐκάλυψε τὴν ὄψιν τῆς γῆς, καὶ ἐφθάρη ἡ γῆ· καὶ κατέφαγε πᾶσαν βοτάνην τῆς γῆς, καὶ πάντα τὸν καρπὸν τῶν ξύλων ὃς ὑπελείφθη ἀπὸ τῆς χαλάζης· οὐχ ὑπελείφθη χλωρὸν οὐδὲν ἐν τοῖς ξύλοις, καὶ ἐν πάσῃ βοτάνῃ τοῦ πεδίου, ἐν πάσῃ γῇ Αἰγύπτου.

CAPUT X.

1. Et dixit Dominus ad Moysen : Ingredere ad Pharaonem : ego enim induravi cor ejus, et servorum illius, ut faciam signa mea hæc in eo,

2. et narres in auribus filii tui, et nepotum tuorum, quoties contriverim Ægyptios, et signa mea fecerim in eis : et sciatis quia ego Dominus.

3. Introierunt ergo Moyses et Aaron ad Pharaonem, et dixerunt ei : Hæc dicit Dominus Deus Hebræorum : Usquequo non vis subjici mihi ? dimitte populum meum, ut sacrificet mihi.

4. Sin autem resistis, et non vis dimittere eum : ecce ego inducam cras locustam in fines tuos :

5. Quæ operiat superficiem terræ, ne quidquam ejus appareat, sed comedatur quod residuum fuerit grandini : corrodet enim omnia ligna quæ germinant in agris.

6. Et implebunt domos tuas, et servorum tuorum, et omnium Ægyptiorum : quantam non viderunt patres tui, et avi, ex quo orti sunt super terram, usque in præsentem diem. Avertitque se, et egressus est a Pharaone.

7. Dixerunt autem servi Pharaonis ad eum. Usquequo patiemur hoc scandalum : dimitte homines, ut sacrificent Domino Deo suo ; nonne vides quod perierit Ægyptus ?

8. Revocaveruntque Moysen et Aaron ad Pharaonem : qui dixit eis : Ite, sacrificate Domino Deo vestro : quinam sunt qui ituri sunt ?

9. Ait Moyses : Cum parvulis nostris et senioribus pergemus, cum filiis et filiabus, cum ovibus et armentis : est enim solemnitas Domini Dei nostri.

10. Et respondit Pharao : Sic Dominus sit vobiscum, quo modo ego dimittam vos, et parvulos vestros ? Cui dubium est quod pessime cogitetis ?

11. Non fiet ita, sed ite tantum viri, et sacrificate Domino : hoc enim et ipsi petistis. Statimque ejecti sunt de conspectu Pharaonis.

12. Dixit autem Dominus ad Moysen : Extende manum tuam super Terram Ægypti ad locustam, ut ascendat super eam, et devoret omnem herbam quæ residua fuerit grandini.

13. Et extendit Moyses virgam super Terram Ægypti : et Dominus induxit ventum urentem tota die illa et nocte : et mane facto, ventus urens levavit locustas.

14. Quæ ascenderunt super universam Terram Ægypti : et sederunt in cunctis finibus Ægyptiorum innumerabiles, quales ante illud tempus non fuerant, nec postea futuræ sunt.

15. Operueruntque universam superficiem terræ, vastantes omnia. Devorata est igitur herba terræ, et quidquid pomorum in arboribus fuit, quæ grando dimiserat : nihilque omnino virens relictum est in lignis et in herbis terræ, in cuncta Ægypto.

Digitized by Google

16. Κατέσπευδε δὲ Φαραὼ καλέσαι Μωϋσῆν καὶ Ἀαρὼν, λέγων· Ἡμάρτηκα ἐναντίον Κυρίου τοῦ Θεοῦ ὑμῶν, καὶ εἰς ὑμᾶς.

17. Προςδέξασθε οὖν μου τὴν ἁμαρτίαν ἔτι νῦν, καὶ προςεύξασθε πρὸς Κύριον τὸν Θεὸν ὑμῶν, καὶ περιελέτω ἀπ' ἐμοῦ τὸν θάνατον τοῦτον.

18. Ἐξῆλθη δὲ Μωϋσῆς ἀπὸ Φαραὼ, καὶ ηὔξατο πρὸς τὸν Θεόν.

19. Καὶ μετέβαλε Κύριος ἄνεμον ἀπὸ θαλάσσης σφοδρὸν, καὶ ἀνέλαβε τὴν ἀκρίδα καὶ ἔβαλεν αὐτὴν εἰς τὴν Ἐρυθρὰν θάλασσαν. Καὶ οὐχ ὑπελείφθη ἀκρὶς μία ἐν πάσῃ γῇ Αἰγύπτου.

20. Καὶ ἐσκλήρυνε Κύριος τὴν καρδίαν Φαραὼ, καὶ οὐκ ἐξαπέστειλε τοὺς υἱοὺς Ἰσραήλ.

21. Εἶπε δὲ Κύριος πρὸς Μωϋσῆν· Ἔκτεινον τὴν χεῖρά σου εἰς τὸν οὐρανὸν, καὶ γενηθήτω σκότος ἐπὶ γῆς Αἰγύπτου, ψηλαφητὸν σκότος.

22. Ἐξέτεινε δὲ Μωϋσῆς τὴν χεῖρα εἰς τὸν οὐρανὸν, καὶ ἐγένετο σκότος, γνόφος, θύελλα ἐπὶ πᾶσαν γῆν Αἰγύπτου τρεῖς ἡμέρας.

23. Καὶ οὐκ εἶδεν οὐδεὶς τὸν ἀδελφὸν αὐτοῦ τρεῖς ἡμέρας· καὶ οὐκ ἐξανέστη οὐδεὶς ἐκ τῆς κοίτης αὐτοῦ τρεῖς ἡμέρας· πᾶσι δὲ τοῖς υἱοῖς Ἰσραὴλ φῶς ἦν ἐν πᾶσιν οἷς κατεγίνοντο.

24. Καὶ ἐκάλεσε Φαραὼ Μωϋσῆν καὶ Ἀαρὼν, λέγων· Βαδίζετε, λατρεύσατε Κυρίῳ τῷ Θεῷ ὑμῶν· πλὴν τῶν προβάτων καὶ τῶν βοῶν ὑπολείπεσθε· καὶ ἡ ἀποσκευὴ ὑμῶν ἀποτρεχέτω μεθ' ὑμῶν.

25. Καὶ εἶπε Μωϋσῆς· Ἀλλὰ καὶ σὺ δώσεις ἡμῖν ὁλοκαυτώματα καὶ θυσίας, ἃ ποιήσομεν Κυρίῳ τῷ Θεῷ ἡμῶν;

26. Καὶ τὰ κτήνη ἡμῶν πορεύσεται μεθ' ἡμῶν, καὶ οὐχ ὑπολειψόμεθα ὁπλήν· ἀπ' αὐτῶν γὰρ ληψόμεθα λατρεῦσαι Κυρίῳ τῷ Θεῷ ἡμῶν. Ἡμεῖς δὲ οὐκ οἴδαμεν τί λατρεύσομεν Κυρίῳ τῷ Θεῷ ἡμῶν, ἕως τοῦ ἐλθεῖν ἡμᾶς ἐκεῖ.

27. Ἐσκλήρυνε δὲ Κύριος τὴν καρδίαν Φαραὼ, καὶ οὐκ ἐβουλήθη ἐξαποστεῖλαι αὐτούς.

28. Καὶ λέγει Φαραὼ· Ἄπελθε ἀπ' ἐμοῦ, πρόςεχε σεαυτῷ ἔτι προσθεῖναι ἰδεῖν μου τὸ πρόσωπον· ᾗ δ' ἂν ἡμέρᾳ ὀφθῇς μοι, ἀποθανῇ.

29. Λέγει δὲ Μωϋσῆς· Εἴρηκας· οὐκ ἔτι ὀφθήσομαί σοι εἰς πρόσωπον.

16. Quam ob rem festinus Pharao vocavit Moysen et Aaron, et dixit eis : Peccavi in Dominum Deum vestrum, et in vos.

17. Sed nunc dimittite peccatum mihi etiam hac vice, et rogate Dominum Deum vestrum, ut auferat a me mortem istam.

18. Egressusque Moyses de conspectu Pharaonis, oravit Dominum.

19. Qui flare fecit ventum ab occidente vehementissimum, et arreptam locustam projecit in mare Rubrum : non remansit ne una quidem in cunctis finibus Ægypti.

20. Et induravit Dominus cor Pharaonis, nec dimisit filios Israel.

21. Dixitque autem Dominus ad Moysen : Extende manum tuam in cœlum : et sint tenebræ super Terram Ægypti, tam densæ ut palpari queant.

22. Extenditque Moyses manum in cœlum : et factæ sunt tenebræ horribiles in universa Terra Ægypti, tribus diebus.

23. Nemo vidit fratrem suum, nec movit se de loco in quo erat : ubicumque autem habitabant filii Israel, lux erat.

24. Vocavitque Pharao Moysen et Aaron, et dixit eis : Ite, sacrificate Domino : oves tantum vestræ et armenta remaneant, parvuli vestri eant vobiscum.

25. Ait Moyses : Hostias quoque et holocausta dabis nobis, quæ offeramus Domino Deo nostro.

26. Cuncti greges pergent nobiscum : non remanebit ex eis ungula : quæ necessaria sunt in cultum Domini Dei nostri : præsertim cum ignoremus quid debeat immolari, donec ad ipsum locum perveniamus.

27. Induravit autem Dominus cor Pharaonis, et noluit dimittere eos.

28. Dixitque Pharao ad Moysen : Recede a me, et cave ne ultra videas faciem meam : quocumque die apparueris mihi, morieris.

29. Respondit Moyses : Ita fiet ut locutus es, non videbo ultra faciem tuam.

COMMENTAIRE GÉOGRAPHIQUE.

(13) Dominus induxit ventum urentem totâ die illâ et nocte et manè facto, ventus urens levavit locustas.

Les Septante, Luther, Mayer, Michaelis, Eichorn ont traduit un vent d'est, la Vulgate un vent brûlant, et Cahen tout nouvellement un vent du sud. Au reste, ces interprétations différentes s'expliquent et se défendent. Bochart (Hieroz., part. II, lib. 1, chap. 16) et Leclerc (Appendix sur l'Exode) prouvent que le vent קדים est plutôt un vent violent qu'une direction particulière. Il s'agit ensuite de savoir si le fait matériel s'explique aussi bien de cette manière que par le vent d'est, si même il ne trouble pas la suite du récit, et s'il n'est pas contraire à l'expérience du pays. J'examinerai ce point plus bas.

La plaie des sauterelles, bien qu'elle soit dans l'ordre des événements naturels, a, dans son effet terrible comme dans son à-propos, un caractère extraordinaire qui devait en faire un avertissement salutaire. Cette observation nous conduit à examiner ce fléau, tel qu'il pèse encore sur ces contrées. Nous entrerons dans quelques détails, parce que les ravages des sauterelles forment un trait caractéristique de l'Orient, et que la Bible y fait plusieurs fois allusion.

Dans le livre des Juges, les sauterelles servent de comparaison pour exprimer une multitude. Lorsque les Madianites envahissaient les terres des Israélites, il est dit : *Ipsi enim et universi greges eorum venibant cum tabernaculis suis, et instar locustarum universa complebant, innumera multitudo hominum, et camelorum, quidquid tetigerant devastantes* (Juges, chap. VI, vers. 5). Jérémie répète cette expression, *Multiplicati sunt super locustas, et non est eis numerus* (chap. XLVI : vers. 23). Les Arabes ont conservé cette image et cette comparaison dans leur langage habituel et dans leurs poésies. On pourrait citer des exemples de ces locutions. Je rappellerai qu'on en trouve plusieurs dans Antar. M. J. de Hammer a publié (sous le titre de : *Die Familie der arabischen Philologen, oder die Vœter, die Mütter, die Söhne und die Töchter aals bildliche Ausdrüke im arabischen. Fundgruben des Orient, VI, p.* 402) une suite d'expressions figurées en usage dans la langue arabe, et parmi lesquelles on trouve أم غرف qui fait allusion à la sauterelle.

Dans les Proverbes, en louant la sagesse de ces insectes, le poëte-roi montre qu'il les connaît mieux que beaucoup de nos naturalistes qui leur supposaient un conducteur. *Quatuor sunt minima terræ, et ipsa sunt sapientiora, sapientibus : — Regem locusta non habet, et egreditur universa per turmas suas* (Proverb., XXX, 24, 25).

La petitesse des sauterelles avait déjà servi de comparaison dans les Nombres (chap. XIII, vers. 34) : *Ibi vidimus monstra quædam filiorum Enac de genere giganteo : quibus comparati, quasi locustæ videbamur.*

Dans le livre de la Sagesse, on en fait un ennemi dangereux par ses morsures, bien que ce ne soit nullement le caractère de cet insecte. J'aurai l'occasion de citer un fait qui peut avoir motivé une semblable opinion : *Illos* (les Égyptiens) *enim locustarum et muscarum*

Digitized by Google

EXODE, CHAPITRE X, VERSET 13.

occiderunt morsus, et non est inventa sanitas animæ illorum (Sagesse, chap. XVI, verset 9). La description de saint Jean ne s'éloigne pas de cette supposition et ferait croire à une invasion de sauterelles d'un genre différent que la *locusta migratoria* (*Strichheuschrecke*), qui traverse l'Orient de nos jours. *Et quintus angelus tubâ cecinit : et vidi stellam de cœlo cecidisse in terram, et data ei clavis putei Abyssi :*

2. *Et aperuit puteum Abyssi : et ascendit fumus putei sicut fumus fornacis magnæ, et obscuratus est sol et aer de fumo putei :*

3. *Et de fumo putei exierunt locustæ in terram, et data est illis potestas, sicut habent potestatem scorpiones terræ :*

4 *Et præceptum est illis ne læderent fœnum terræ neque omne viride, neque omnem arborem, nisi tantum homines qui non habent signum Dei in frontibus suis :*

5. *Et datum est illis ne occiderent eos, sed ut cruciarent mensibus quinque ; et cruciatus eorum, ut cruciatus scorpii cum percutit hominem.*

6. *Et in diebus illis quærent homines mortem, et non invenient eam, et desiderabunt mori et fugiet mors ab eis.*

7. *Et similitudines locustarum, similes equis paratis in prælium : et super capita earum tanquam coronæ similes auro : et facies earum tanquam facies hominum.*

8. *Et habebant capillos sicut capillos mulierum : et dentes earum sicut dentes leonum erant ;*

9. *Et habebant loricas sicut loricas ferreas, et vox alarum earum sicut vox curruum equorum multorum currentium in bellum.*

10. *Et habebant caudas similes scorpionum, et aculei erant in caudis earum, et potestas earum nocere hominibus mensibus quinque.*

11. *Et habebant super se regem angelum abyssi, cui nomen hebraice Abaddon, græce autem Apollyon, latine habens nomen Exterminans* (Apocal., chap. IX).

Nous examinerons plus tard cette description de la sauterelle. Nous remarquerons seulement ici que Philippe Nicolaï, dans ses *Commentaires* (préface et liv. II, p. 32), prétend que saint Jean, sous l'image des sauterelles, fait allusion aux calvinistes. Cette folie est bonne à citer pour prouver où peut mener l'exagération dans les interprétations.

Mais nous arrivons maintenant au magnifique tableau de ce terrible fléau, par un des prophètes du peuple hébreu que distinguent, malgré le peu d'étendue de son livre, l'originalité la plus singulière, le style le plus élégant. Joel, fils de Phatuel, dont la tradition ne nous a conservé que 3 chapitres ou 73 versets de prophéties, ne nous est connu que par ce court fragment. Dire sa patrie et son siècle, ce serait se livrer au hasard des conjectures. Semler (*Apparat. ad.*, lib. V, *test. interp.*, p. 265), Eichorn (*Einleitung in das alt. Testam.*; v. III, § 558, page 214), Michaelis et tous ceux qui cherchent à n'appuyer leurs travaux que sur des preuves solides, n'ont pas cru pouvoir rien avancer de satisfaisant sur ces deux points. Il faut consulter à cet égard Justi, qui, dans son travail sur Joel, publié en 1792, fait le résumé de diverses opinions, mais ne décide rien, ainsi que la compilation de Karpzow (*Introduct. in v. Test.*, p. 302). La même obscurité d'ailleurs règne à l'égard de Jonas, Nahum, Habakuk et Malachias.

Ce que nous conservons de ce poëte si bien inspiré a rapport à une invasion de sauterelles qui peut-être coïncide avec la sécheresse et la famine qui désolèrent la Syrie du temps d'Élysée.

On a etendu le sens de cette description ; mais je n'ai point à m'occuper ici de cette interprétation, qu'on trouvera établie dans les innombrables commentateurs de l'Écriture. Quelle que soit l'intention cachée sous les paroles du prophète, c'est à l'admirable poëme descriptif de l'invasion d'un fléau pareil à celui des sauterelles, que je donne sans restriction mes éloges. Le prophète prend occasion de ce fléau, qu'il décrit avec une vivacité d'images et une vérité de comparaisons également admirables, pour inviter le peuple à la pénitence, et le consoler ensuite de ces tableaux effrayants par les promesses les plus douces et les plus enivrantes.

2. *Audite hoc, senes, et auribus percipite omnes habitatores terræ : si factum est istud in diebus vestris, aut in diebus patrum nostrorum ?*

3. *Super hoc filiis vestris narrate, et filii vestri filiis suis, et filii eorum generationi alteræ.*

4. *Residuum erucæ comedit locusta, et residuum locustæ comedit bruchus, et residuum bruchi comedit rubigo.*

5. *Expergiscimini ebrii, et flete, et ululate omnes, qui bibitis vinum in dulcedine : quoniam periit ab ore vestro.*

6. *Gens enim ascendit super terram meam, fortis et innumerabilis : dentes ejus ut dentes leonis : et molares ejus ut catuli leonis.*

EXODE, CHAP. X, VERSET 13.

7. *Posuit vineam meam in desertum, et ficum meam decorticavit : nudans spoliavit eam, et projecit : albi facti sunt rami ejus.*

8. *Plange quasi virgo accincta sacco super virum pubertatis suæ.*

9. *Periit sacrificium et libatio de domo Domini : luxerunt sacerdotes ministri Domini.*

10. *Depopulata est regio, luxit humus : quoniam devastatum est triticum, confusum est vinum, elanguit oleum.*

11. *Confusi sunt agricolæ, ululaverunt vinitores super frumento et hordeo, quia periit messis agri.*

11. *Vinea confusa est, et ficus elanguit : malogranatum, et palma, et malum, et omnia ligna agri aruerunt : quia confusum est gaudium a filiis hominum.*

13. *Accingite vos, et plangite, sacerdotes, ululate, ministri altaris : ingredimini, cubate in sacco, ministri Dei mei : quoniam interiit de domo Dei vestri sacrificium et libatio.*

14. *Sanctificate jejunium, vocate cœtum, congregate senes omnes habitatores terræ in domum Dei vestri : et clamate ad Dominum : A a a, diei. quia prope est dies Domini, et quasi vastitas a potente veniet.*

16. *Numquid non coram oculis vestris alimenta perierunt de domo Dei nostri, lætitia et exultatio ?*

17. *Computruerunt jumenta in stercore suo, demolita sunt horrea, dissipatæ sunt apothecæ : quoniam confusum est triticum.*

18. *Quid ingemuit animal, mugierunt greges armenti ? Quia non est pascua eis : sed et greges pecorum dispersi sunt.*

19. *Ad te, Domine, clamabo : quia ignis comedit speciosa deserti, et flamma succendit omnia ligna regionis.*

20. *Sed et bestiæ agri, quasi area sitiens imbrem, suspexerunt ad te : quoniam exsiccati sunt fontes aquarum, et ignis devoravit speciosa deserti.*

Avant de passer au second chapitre, étudions la vérité des expressions dont s'est servi le prophète pour peindre dans ces vingt versets le fléau des sauterelles.

Dans le sixième verset il compare leurs dents aux dents des lions. Cette comparaison est juste, proportion gardée de la grosseur de ces deux animaux.

Ce qu'il dit dans le septième verset des ennemis qui s'amusent à enlever l'écorce des arbres et à les dépouiller de leurs feuilles, ne s'applique qu'aux sauterelles, et n'admet pas d'autre interprétation.

Dans le dixième verset et dans ceux qui suivent il est parlé de la destruction des blés et des orges, des vignes et des fruits. On a, en effet, remarqué en Allemagne que les sauterelles, lors de leurs grandes invasions du dernier siècle, mangèrent les blés, les orges, les avoines, les artichauts, les feuilles d'arbres et les bruyères ; seulement elles ménagèrent les vignes. En Orient, au contraire, si elles arrivent à l'époque où les grains sont en herbe, elles les attaquent de préférence. Mais s'ils sont insuffisants à leur nourriture, ou s'ils ont déjà crû et qu'ils soient trop durs, elles volent sur les arbres, les mûriers, la vigne et les palmiers, et les laissent dépouillés et desséchés, comme au milieu de l'hiver. En Égypte surtout, cet aspect des palmiers dépouillés est fort singulier. Souvent même, poussés par leur faim dévorante, elles parviennent à déchirer, avec leurs dents effilées comme une scie, l'écorce des jeunes arbres qui leur sert de pâture. Shaw (page 146) parle des vignes d'Alger, qui furent ravagées en 1724 par les sauterelles. Anne Comnène dit que du temps de l'empereur Alexis les sauterelles ravagèrent les figuiers et ménagèrent les blés (Voyage d'Égypte par Dumont, page 262, tome II ; la Haye, in-12). Ed. D. Clarke rapporte que les champs, les prairies, les vignes et les jardins des environs de Kertsch en Crimée furent réduits en un désert sous ses yeux. Ce même Clarke a entendu dire à des Tartares qu'on avait vu des exemples d'hommes étouffés au milieu de nuages de sauterelles. Mariti dit que la richesse du sol est totalement anéantie, le bétail détruit, et que le cultivateur lui-même ne trouve son salut que dans une retraite profonde. Toutes ces assertions, plus ou moins exagérées, prouvent combien il est facile au peuple d'adopter, même sur les objets qu'il a sous les yeux, des fables qui n'ont qu'un faible fondement, et au voyageur de les accueillir sans examen.

On trouve quelque obscurité dans les versets 16 et 17, où il est question des greniers et des magasins. Cependant l'usage de conserver les grains dans de vastes dépôts, usage que nous avons introduit en France, devait être indispensable aux peuples du Midi, qui payent une récolte d'une fécondité surprenante par plusieurs années de sé-

Digitized by Google

cheresse et de dévastations. L'histoire de Joseph en offre un exemple dans la Genèse; et de nos jours encore, on ne traverse pas l'Orient, l'Égypte et la Syrie surtout, sans faire la même remarque (Rüssel, page 107; Shaw, page 139). On voit enfin, par le verset 20, que l'arrivée des sauterelles était la conséquence d'une grande sécheresse.

2. *Quasi mane expansum super montes populus multus et fortis : similis ei non fuit a principio, et post eum non erit usque in annos generationis et generationis.*

3. *Ante faciem ejus ignis vorans et post eum exurens flamma : quasi hortus voluptatis terra coram eo, et post eum solitudo deserti, neque est qui effugiat eum.*

4. *Quasi aspectus equorum, aspectus eorum : et quasi equites sic current.*

5. *Sicut sonitus quadrigarum super capita montium exilient, sicut sonitus flammæ ignis devorantis stipulam, velut populus fortis præparatus ad prælium.*

6. *A facie ejus cruciabuntur populi, omnes vultus redigentur in ollam.*

7. *Sicut fortes current : quasi viri bellatores ascendent murum : viri in viis suis gradientur et non declinabunt a semitis suis.*

8. *Unusquisque fratrem suum non coarctabit; singuli in calle suo ambulabunt, sed et per fenestras cadent et non demolientur.*

9. *Urbem ingredientur, in muro current, domos conscendent, per fenestras intrabunt quasi fur.*

10. *A facie ejus contremuit terra, moti sunt cœli : sol et luna obtenebrati sunt, et stelæ retraxerunt splendorem suum* (chap. II).

La description s'est complétée. Ce second chapitre, dont la fin est consacrée aux conseils de la pénitence, s'ouvre par une belle comparaison, qui se trouve aussi dans les Psaumes, où on lit: *J'ai disparu comme l'ombre qui est sur son déclin, et j'ai été emporté comme les sauterelles.*

Dans le verset 4, les sauterelles sont comparées à des chevaux. Saint Jean imita cet exemple. Les commentateurs ont cru de tout temps trouver le motif de cette comparaison dans la tête de cet insecte. J'avoue que je n'y aperçois aucune ressemblance. OEdmann (*vermischte Sammlung*, page 144, 4e cahier) trouve que la sauterelle couverte entièrement de ses ailes, à l'exception de la tête, des pieds et du poitrail, ressemble complétement à un cheval arabe, avec sa longue couverture appelée *hiran*.

Niebuhr cite aussi une comparaison analogue, en usage en Perse et en Arabie. Quoique je ne l'aie point entendue, je la trouve tout à fait conforme au génie des Arabes, qui admet facilement les rapprochements les plus étranges. Mais il faudrait aussi rechercher si elle ne provient pas d'un vague souvenir de l'Ancien et du Nouveau Testament gravé dans l'imagination de l'individu cité par le voyageur danois. Bochart donne un extrait du naturaliste arabe Damirie, qui, en parlant de la sauterelle, répète les comparaisons fournies par le Coran et la tradition.

J'attribuerais plus volontiers la comparaison de saint Jean à la marche impétueuse des sauterelles, marche qui se rapproche du galop du cheval. Je trouve une preuve en faveur de cette opinion dans Job, chap. XXXIX, verset 20. *Est-ce vous*, dit-il, *qui ferez bondir le cheval comme les sauterelles ?* On trouve encore dans un ouvrage espagnol le passage suivant : *Quel est l'animal qui ressemble à tous les autres ? La sauterelle; car elle a des cornes de cerf, les yeux d'une vache, le front d'un cheval, les pieds d'un épervier, le col d'un serpent et les ailes d'un pigeon.* On conçoit dès lors qu'avec cette facilité de comparaison on puisse apercevoir de la ressemblance entre le cheval et la sauterelle. Mais elle n'est pas assez frappante pour expliquer une dénomination pareille. Je rencontre d'ailleurs une autre preuve dans une étymologie sur laquelle j'appuierai peu, parce que je n'aime pas ce genre de témoignage. Les mots allemands *Heuschrecke Gras-springer, sauteuse de foin*, sauterelle, se traduisent en anglo-saxon par *Gœrstapa*, mot dont la seconde partie, *stapeln*, signifie marcher à grandes enjambées. A ces noms, qui dérivent évidemment de la faculté de cet insecte à sauter, se trouve réuni celui de *Heupferde* (le *cavellata* italien), cheval des foins, qui ne vient pas de la forme de la tête, mais de celle des jambes et de leur usage (Jacob Grimm, *deutsche Grammatik*, tome III, page 367. *Göttingen bei Dietrich*, 1831.)

Saint Jérôme explique *les visages ternis et plombés* dont parle le verset 6, par l'intention du prophète de les comparer à un pot enfumé par le feu. Les commentateurs modernes ont interprété différemment le mot hébreu, qui laisse beaucoup d'incertitude.

Ainsi les uns ont dit : *les visages sont immobiles ;* d'autres, *brûlants, rouges, enflammés.* Ces interprétations, quoique utiles à l'occasion, n'intéressent ici que médiocrement.

La fin du huitième verset est traduite ainsi par Luther : *Ils se précipiteront au milieu des armes et ne se blesseront pas (und werden durch die Waffen brechen und nicht verwundet werden).* Traduction suivie par Mayer, par Michaelis, et d'autres. Elle avait été interprétée différemment par saint Jérôme, qui a traduit par fenêtre le mot שלח (*et per fenestras cadent et non demolientur*). Burckhardt dit que dans le Nedjed les sauterelles entrent dans les maisons après avoir tout détruit dans les environs, et même qu'elles s'attaquent aux peaux des outres. Morier avance le même fait, mais son récit est plutôt une recherche biblique qu'une observation impartiale. Dillon cite, dans son Voyage d'Espagne, les paroles d'un prêtre qui lui assura que ces animaux avaient pénétré dans son église et dévoré les habillements de soie qui couvraient les statues, ainsi que le linge de l'autel.

Après le dixième verset, le prophète change de ton ; il apaise le retentissement terrible de ses prophéties effrayantes, et s'écrie :

12. *Nunc ergo dicit Dominus : Convertimini ad me in toto corde vestro, in jejunio, et in fletu, et in planctu.*

13. *Et scindite corda vestra, et non vestimenta vestra, et convertimini ad Dominum Deum vestrum : quia benignus et misericors est, patiens et multæ misericordiæ, et præstabilis super malitia.*

14. *Quis scit si convertatur, et ignoscat, et relinquat post se benedictionem, sacrificium et libamen Domino Deo vestro ?*

15. *Canite tuba in Sion, sanctificate jejunium, vocate cœtum.*

16. *Congregate populum, sanctificate ecclesiam, coadunate senes, congregate parvulos, et sugentes ubera : egrediatur sponsus de cubili suo, et sponsa de thalamo suo.*

17. *Inter vestibulum et altare plorabunt sacerdotes ministri Domini, et dicent : Parce, Domine, parce populo tuo : et ne des hereditatem tuam in opprobrium, ut dominentur eis nationes, quare dicunt in populis : Ubi est Deus eorum ?*

18. *Zelatus est Dominus terram suam, et pepercit populo suo.*

19. *Et respondit Dominus, et dixit populo suo : Ecce ego mittam vobis frumentum, et vinum, et oleum, et replebimini eis : et non dabo vos ultra opprobrium in gentibus.*

20. *Et eum, qui ab Aquilone est, procul faciam a vobis : et expellam eum in terram inviam et desertam : ejus faciem contra mare Orientale, et extremum ejus ad mare novissimum : et ascendet fœtor ejus, et ascendet putredo ejus, quia superbe agit.*

Ici je m'arrête, malgré l'entraînement dont on est saisi à la lecture des transports d'allégresse, des promesses et des peintures de bonheur qui suivent le tableau de désolation que j'ai transcrit. C'est un des morceaux les plus éloquents de la littérature des Hébreux. Mais ici il ne peut être question de la poésie hébraïque, où Joel tient un rang si élevé.

Le prophète Nahum s'occupe aussi des sauterelles, *qui, petites et rampantes, s'échauffent au soleil, croissent et s'envolent. Vos gardes*, dit-il aux habitants de Ninive, *sont comme des sauterelles, et vos petits enfants sont comme les petites sauterelles qui s'arrêtent sur les haies, quand le temps est froid. Mais lorsque le soleil est levé, elles s'envolent et on ne reconnaît plus la place où elles étaient* (Nahum, chap. III, vers. 17.)

Malgré ce nombre de citations, on s'étonne de ne trouver que si peu de mention de leurs ravages, bien qu'il soit, à plusieurs reprises, question de sécheresse et de famine, accidents qui sont aujourd'hui l'origine et la conséquence de ce fléau. Il n'est pas vraisemblable que l'imagination poétique ait rejeté un tableau qui devait si bien lui plaire. On prétend, il est vrai, que cet événement était trop fréquent pour qu'on s'arrêtât à en parler. Je me suis déjà élevé contre ces preuves négatives que je ne puis admettre. Je crois que ces ravages furent très-rares, et qu'il faut expliquer la différence que présente sous ce rapport la Palestine d'aujourd'hui et celle d'autrefois par la décroissance incalculable de la population, qui favorise la reproduction de ces insectes et leurs invasions présentes. Les observations que je consigne plus bas apprendront que le berceau des sauterelles est aujourd'hui dans le Hauran, l'ancienne décapole, province qui, autrefois sans doute, n'eût pas recélé ce foyer de destruction. On me répondra que l'Arabie et la Libye en produisaient comme aujourd'hui. Sans doute ; mais elles n'étaient nombreuses que dans les années de grande sécheresse.

Une description de cet insecte, tel que je l'ai vu en Orient, ap-

Digitized by Google

puyée des renseignements fournis par d'autres voyageurs, aussi bien que des opinions professées par de savants naturalistes, va servir à lier ensemble, à expliquer, à confirmer les divers fragments du récit de la Bible que j'ai cités.

La famille des sauterelles est la même que celle des grillons et des criquets. La sauterelle proprement dite, en hébreu arbeh, ארבה, expression qui signifie *la nombreuse*, en grec Ἀκρις, en latin *locusta*, de *loca usta*, *lieux brûlés*, *ravagés*, a été appelée sauterelle dans nos langues modernes, à raison de ses allures, qui forment en effet, au moyen de ses deux jambes saltatrices, un des signes de son espèce. Ainsi sauterelle est exprimée en italien *salterella*, en allemand (de Schrechen, vieux mot, *sauter*) *Heuschrecke*, *Heuspringer*, *Grashüpfer*, *Springhane*; en anglais, *Grasshopper*, et dans les langues dérivées, danoise et suédoise, *Graeshoppe*, *Græshoppa*.

Les variétés de forme, de couleur et d'habitudes des sauterelles sont innombrables. On les trouve partout, et partout elles ravagent les champs, mais toujours elles présentent un caractère particulier. Il est des naturalistes qui en ont compté plusieurs centaines d'espèces. D'autres ont été plus circonspects : Swammerdam en connaît vingt et une; Linné en admet vingt-sept, qu'il divise en cinq classes, sous la dénomination commune de *grillons*.

Les naturalistes Moller, Geoffroi, Degeer, Valmont de Bomare, Fabricius, Frisch, Gleditsch, Blumenbach, etc., s'en sont occupés. J'ai cité leurs ouvrages à la fin de cet article. Je renvoie aux travaux de Bochart (Hierozoic, p. II, liv. IV, c. I) et à ceux de Rosenmüller, de Michaelis, de O. G. Tychsen pour toutes les recherches qui ont été faites sur les noms hébreux qui désignent les différentes espèces de sauterelles, et peut-être aussi leurs différentes transformations.

J'ai cité, en outre, à la fin de cet article, plusieurs ouvrages où l'on peut rechercher de minutieuses observations. Mais ici, il ne peut être question que de l'espèce voyageuse, de la *locusta migratoria*, qui, de toutes, est la plus nombreuse et la plus redoutable.

Chaque grande famille, dans la nature, a ses voyageurs qui changent de pays, vont d'une contrée à l'autre, tous par la même raison : la faim. Les rats, les souris, les hirondelles, les grues, les cailles, les grenouilles, les harengs, et les fourmis ailées, tout ce monde d'émigrants périodiques s'accoutumeraient aux rigueurs de nos contrées, si leur reproduction innombrable, les étangs gelés, la terre couverte de neige, les insectes enfermés dans leur coque, ne leur faisaient craindre une famine dont le Sud leur promet de les préserver, et qu'ils quittent bientôt quand le soleil les brûle, et lorsqu'ils espèrent retrouver chez nous une plus ample nourriture. Les sauterelles, de même que tout autre animal, s'établiraient facilement dans le même climat; mais la faim les chasse, et lorsqu'elles n'ont plus laissé au laboureur, pour prix de ses sueurs, que les traces de ses sillons, elles s'envolent et vont chercher ailleurs une nouvelle pâture.

C'est ainsi qu'elles sont parvenues en tout pays, depuis le cap de Bonne-Espérance jusqu'au nord de la Norwége; depuis la Chine jusqu'au cap Vert; depuis la Terre de Feu jusqu'aux possessions anglaises du Canada. Je ne m'occuperai pas, dans cet article, des invasions de sauterelles qui ravagent de temps à autre les différentes provinces de l'Amérique. Leur effet dévastateur semble être le même que dans l'ancien monde (Voy. don Ulloa, Mémoires philosophiques, traduct. française, Paris, 1787, in-8°, premier vol., page 184; il est question d'invasions au Pérou, en 1762. Voir la traduction allemande de Dietz, prof. de Göttingue, avec des notes).

Malgré ces voyages lointains, on peut assigner à la sauterelle, comme patrie, le sud de l'ancien monde, et plus particulièrement la frontière des pays cultivés, comme l'Arabie Déserte, la Syrie, etc. Ses habitudes, longtemps ignorées, intéressent comme tous les détails des grands fléaux. Il faut donc savoir que les femelles, vers le mois d'octobre, choisissent, pour déposer leurs œufs, des terres sèches et à l'abri du vent; que ces œufs, conservés dans une substance gluante qui se durcit sous l'influence de la sécheresse du sol, sont couvés au printemps par l'ardeur du soleil; qu'il sort de ces œufs, au mois d'avril, une petite sauterelle plus petite, par conséquent, de beaucoup, que les mouches de nos appartements, mais formée exactement comme elles doivent l'être plus tard, sauf que leurs ailes sont roulées sur le dos, et que leurs jambes sauteuses sont pliées dans une peau.

Ces sept mois forment la première des cinq périodes qui divisent la vie de cet insecte. La seconde est occupée par un changement de

peau que l'accroissement rapide de ces animaux rend nécessaire; la troisième, par deux autres changements aussi indispensables par les mêmes raisons; enfin la quatrième période, qui mène à peu près à la neuvième ou dixième semaine de la vie de la sauterelle, la produit, après le quatrième changement de peau, avec tous ses développements : les ailes, qui avaient été roulées et contenues sur le dos, se tendent et couvrent tout l'animal; les jambes sauteuses, enfoncées jusque-là dans une gaîne, se sont développées et lui donnent son élan. Sa couleur, de noire et de brune, est devenue jaune doré, verte, et plus généralement rose couleur de chair, et rayée de lignes plus foncées.

Jusque-là, marchant, toujours devant elle, la sauterelle avait mangé ce qu'offrait l'endroit où l'instinct de sa mère l'avait déposée. C'était du gazon très-bas qui vient au printemps, quelques grandes herbes qu'arrose un ruisseau. Puis, lorsqu'elle a grandi et s'est avancée plus loin, elle recherche les blés et les gazons des prairies. Dès qu'elle sent ses ailes, elle s'occupe, avec ses longues pattes, à les aligner, à les polir, à les lisser comme une mouche qui fait sa toilette. Nahmun (III, verset 16) avait remarqué cette habitude; saint Jérôme ajoute : *Attelabus, quem significantius comesorem interpretatus est aquila; parva locusta est inter locustam et bruchum, et modicis pennis reptans potius quam volans, semperque subsiliens, et ob hanc causam ubicunque orta fuerit, usque ad pulverem cuncta consumit, quia, donec crescunt pennæ, abire non potest.*

Plus tard, la sauterelle se donne un élan, vole à quelques pas de distance, s'essaie de nouveau, et bientôt assurée de ses nouvelles facultés, elle profite du vent et va s'abattre dans les pays habités. Alors elle entre dans la cinquième période, celle de l'accouplement et de la reproduction. Le mâle, placé sur elle, vivifie une partie des œufs que son abdomen contient en nombre considérable. Elle choisit un lieu abrité contre le vent, et à l'aide de son corps allongé qu'elle fait entrer d'un pouce dans la terre, elle y dépose les œufs qui doivent produire, les place symétriquement et les entoure d'une matière gluante qui se durcit, et forme une enveloppe propre à les garantir de l'humidité. Elle s'envole ensuite et va s'accoupler de nouveau plus loin. C'est ainsi qu'elle sème sa postérité, en la mettant toujours à l'abri des chances de destruction. Elle meurt bientôt, et les cadavres de ces insectes, quand ils sont disséminés sur une étendue de quelques lieues, ne produisent aucun effet pernicieux.

Chercher le but de la création de cet animal nuisible serait entrer dans la grande question que nous sommes sans cesse tentés d'adresser à la nature, chaque fois que nous considérons avec attention le spectacle de la terre. Bornons-nous à rechercher l'échelle de ses ravages, tels qu'ils sont constatés par l'histoire.

Il paraît évident que les invasions de sauterelles sont devenues plus nombreuses depuis dix siècles, et leurs dévastations plus grandes. Cet accroissement des sauterelles doit être attribué à la décroissance de la population. Moïse, Joel, Nahum et saint Jean sont les seuls qui en fassent mention durant une longue suite d'années, tandis que plus tard, et surtout de nos jours, ce sont les années qui en sont préservées que l'on compte.

Nous rangerons dans un ordre chronologique, d'une manière toutefois bien incomplète, malgré la peine que nous nous sommes donnée pour arriver à plus d'exactitude, les invasions de sauterelles qui ont fait les plus grands ravages en Orient comme en Occident, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours.

La loi dont parle déjà Pline, et qui ordonnait de son temps dans la Cyrénaïque la destruction des sauterelles, prouve la périodicité de leurs ravages, car une police régulière ne peut s'établir que par l'expérience de plusieurs années. Tite-Live cite deux invasions de sauterelles, l'une en 203, et l'autre en 172.

Dans l'histoire des croisades, nous trouvons des traces de ces ravages chaque fois qu'on se plaint de la sécheresse. En 1114, sous Baudoin Ier, les sauterelles dévastèrent, au mois d'avril et de mai, les environs de Jérusalem. (Wilken's Gesch. der Kreutzzüge, liv. II, chap. XX, pag. 380. Fulcherius Carnotensis dans les Gesta Dei per Francos, pag. 424-427). Pendant le règne d'Hugon II, sous l'empereur Frédéric II, ce fléau, en se renouvelant, amena en outre la peste et la famine. Voici comme en parle un auteur italien : *La felicita del re furono convertite in lutto dalla peste et dalla fame causata da un inundatione di Cavalette, che devorati tutti i raccolti in herba rimanendo*

Digitized by Google

senza Cibo corrupero la terra e infettarono l'aria. (Francisco Piacenza. Chrorographia dell' Archipelago. tit. Cipro, p. 650, et Aldrovandus qui le cite pag. 164, liv. IV. de insectis).

Mais il est inutile de procéder isolément pays par pays, historien par historien; le fait est toujours le même, c'est l'année seule et le lieu qui change. Partout dans les compilateurs, comme dans le récit des habitants et des voyageurs, c'est un nuage qui paraît dans le ciel, tantôt dans une direction, tantôt dans une autre; ce nuage s'approche, couvre une ville, un village, un pays entier, il obcurcit le ciel, il s'abat dans les plaines, détruit tout, laisse comme souvenir de son passage une couvée nombreuse pour l'année suivante, puis disparaît, chassé par le vent, et s'en va mourir dans un pays froid ou dans les vagues de la mer, et produit encore, quand il s'abat sur un seul point, par les miasmes de ses innombrables cadavres, des pestes aussi dangereuses que l'a été sa faim destructive.

Allemagne, 844, 852, 872, 873, 1544, 1733 à 39, 1813, 1819.
Angleterre, 1613, 1748.
Autriche, 1335, 1338, 1344, 1475, 1685, 1693.
Bohême, 1335, 1338, 1474, 1693.
Bologne, 232.
Bonne-Espérance (le cap de), 1784, 1797, 1808, 1824, 1825-26-29.
Candie, 677, 1114, 1117, 1401, 1565.
Espagne, 1597, 1686, 1754, 1757.
France, 872, 1478, 1536, 1542, 1656.
Galicie, 1803.
Hongrie, 1474, 1682, 1748.
Italie, 591, 872, 1478, 1536, 1656, 1716.
Lombardie, 1271, 1339, 1477, 1542, 1564, 1566.
Madagascar, 1639.
Marocco, 1748, 1778, 1780, 1820.
Portugal, 1602, 1755, 1757.
Prusse, 1543, 1647, 1681, 1730, 1749-50-52-53.
Rome, 1717, 1725.
Russie, 1084, 1086, 1338, 1475, 1527, 1535-36, 1541-42, 1648, 1652, 1681, 1690-91, 1711-12, 1750, 1780, 1804.
Saxe, 593, 1542-43, 1693.
Silésie, 1475, 1543, 1693, 1712, 1727, 1738, 1747-48-49.
Tartarie, 1801.
Tunis, 1724-25.
Venise, 1478.

Je n'ai point noté les provinces musulmanes; il eût été nécessaire, dans les derniers siècles, de rechercher les années exemptes d'invasion.

Ces ravages venant, d'âge en âge, ajouter à l'expérience des hommes, un grand nombre d'observations avaient été faites, et chaque jour on connut mieux son ennemi.

Les Athéniens qui interrogeaient la Mante (que quelques naturalistes rangent parmi les sauterelles), avaient consacré cet insecte à Apollon, et le croyaient produit par l'humidité de la terre.

Pline nous en donne, après Aristote, une description plus vraie. Il parle de la prodigieuse reproduction des sauterelles, du bruit de leur vol, de leur chute dans la mer, de leurs ravages. Elles paraissent, dit-il, des oiseaux, *et solem obumbrant,* opinion déjà manifestée par Joel : *sol et luna obtenebrati sunt.* C'est là en effet le caractère de leurs invasions, d'après les récits des voyageurs, et les plus lointains souvenirs des paysans.

Swammerdam trouve à cet insecte un estomac triple, semblable à celui des ruminants, et ne doute pas d'ailleurs qu'il ne rumine. Cette opinion, qui frappe d'abord par sa singularité, et qu'une étude plus attentive renverserait peut-être, paraîtrait assez conforme à la prévoyance de la nature, qui aurait ainsi assuré la sauterelle contre la faim dans ses longs voyages.

Un naturaliste la fait ramper sur les ailes lorsqu'elle est petite. Il se trompe. Ses ailes ne paraissent qu'au quatrième changement de peau, tandis que, dès la première, elle a ses pattes et ses sauteuses. Il répète l'assertion d'Aristote, déjà reproduite par Aldrovande et confirmée par Majole, qui tous prétendent que la sauterelle attaque et étrangle les serpents. Mais la nature paisible de ces insectes voyageurs, non moins que leur faiblesse, fait douter de cette assertion hyperbolique, qui cependant se rapporte peut-être à une grosse sauterelle des Indes, dans laquelle nous pourrions retrouver l'espèce que Moïse appelle Hargole, que les Septante nomment ὀφιομάχη, et que la Vulgate traduit par Ophiomachus, *qui combat les serpents.* Cahen dit, dans une note du Lévitique (chap. XI, vers. 22), que l'on croit pouvoir retrouver l'Hargole dans le *gryllus verrucivorus* de Linnée. J'ai recherché la description de ce grillon dans les ouvrages des naturalistes Schrank, Rössel, Degeer et Fabricius. Ils le citent sous le nom de *Warzenfresser.* Mais cet insecte n'a assurément pas la force nécessaire pour attaquer un serpent. D'ailleurs cette espèce appartient au Nord. Il est plus naturel de chercher le Hargole de Moïse dans les espèces orientales. Il serait inutile aujourd'hui de réfuter les opinions absurdes qu'on avait sur la reproduction de ces animaux, depuis celle qui les fait sortir du fumier (Nierembergius, *in Hist. nat.* 10, p. 97, et Joh. Bapt. Porta, *in Mag. nat.* II, 2, § 17, p. 99) jusqu'à celle de l'évêque de Chester John Wilckins, qui les fait descendre de la lune. Les traditions mahométanes disent que Dieu ayant, après la formation de l'homme, encore un peu de boue aux doigts, en fit les sauterelles. Les Orientaux croient encore, comme les anciens, que de la boue humectée suffit pour produire ces insectes en tous points si bien conformés. Cette idée matérielle de la création des sauterelles par l'humidité et les exhalaisons de la terre n'est pas si loin de nous qu'on pourrait le penser communément. Denon, dans le récit de son voyage, se demande comment les sauterelles peuvent se reproduire. *C'était peut-être,* dit-il, *la pluie tombée dans les vallées qui les avait fait éclore, comme certains vents font naître les cousins.*

Lorsque ces insectes envahirent l'Europe, l'imagination s'abandonna à un essor encore plus insensé que toutes les spéculations dont nous venons de parler. On voulut trouver à ces innombrables nuées un roi, un général qui précédait son armée. Et pourtant Salomon avait dit : *Les sauterelles n'ont pas de roi, et cependant elles marchent par bandes.* On alla même jusqu'à chercher, dans les points qui couvrent leurs ailes, des lettres, des mots, des prophéties entières. Il y eut surtout un rabbin qui excella dans ce genre d'explorations folles.

Bientôt cependant des hommes plus consciencieux observèrent attentivement la marche des sauterelles, se communiquèrent leurs observations des différentes provinces où elles passaient, et les rapprochant des récits des voyageurs, fournirent des descriptions moins fautives des habitudes et de la reproduction des sauterelles. Les naturalistes vinrent ensuite diviser par espèces, par famille, par classes, ce que des observateurs curieux n'avaient fait qu'amalgamer. Je renvoie à leurs ouvrages, dont j'indique les titres à la fin de cet article. Je me contenterai de rapporter ce que j'ai vu dans mes voyages.

Nous partîmes, vers la fin du mois de mars 1827, de Damas pour traverser le Hauran, nous dirigeant sur Sueda et Bostra. La chaleur n'était point forte; il souffla même plusieurs jours un vent vif et froid, qui nous obligeait de rester enveloppés dans nos bournous et nos pelisses. Après une journée de marche nous commençâmes à découvrir sur notre route une quantité de petites sauterelles noirâtres, de la grosseur d'une mouche, qui sautillaient et remplissaient les sillons des champs. Bientôt, et à mesure que nous avancions et que les jours s'écoulaient, le nombre paraissait s'en accroître au point que les terres dont les sillons réguliers attestaient la culture, quoique la plus complète nudité fît croire à leur abandon, en étaient rayées par grandes bandes noires. Nous questionnâmes les habitants, et c'est alors que nous comprîmes tout ce que ce fléau avait de désastreux, en même temps que de singulier. Depuis trois années consécutives, les sauterelles, qui autrefois ne venaient que tous les cinq ans, n'avaient pas quitté le pays. Chaque année un trop plein s'échappait par volée; mais une partie restait et trouvait assez d'herbe pour se nourrir, pour vivre, s'accoupler et remplir la contrée de ces germes redoutables que l'année suivante voyait se développer.

Nous aurions voulu reprocher aux habitants l'indolence avec laquelle ils laissaient prospérer ces petits animaux, qui chaque jour avaient besoin de plus de nourriture, qui chaque jour acquéraient plus de moyens et de force pour se la procurer. Mais que répondre à des gens qui nous montraient un espace de vingt lieues carrées inhabité et noirci de ces insectes; qui nous racontaient qu'ils ouvraient des fossés, enterraient tout le jour des millions de sauterelles suivis toute la nuit d'autres millions qu'on ne pouvait arrêter, qu'ils rassemblaient des bruyères et les enflammaient; que rien n'arrête ce peuple effrayant dans sa marche continue; que ses troupes toujours fourmillantes s'avancent; que si l'avant-garde se brûle, les corps qui

Digitized by Google

EXODE, CHAP. X, VERSET 13.

suivent étouffent le feu et qu'une arrière-garde formidable franchit ces débris, et vient détruire le fruit de tant de peines et le prix de tant de travaux. Il faudrait, pour exprimer cette marche terrible, la parole de Joel et son langage animé. *In viis suis gradientur et non declinabunt a semitis suis. Unusquisque fratrem suum non coarctabit, singuli in calle suo ambulabunt.* Au Cap, les Hollandais divisent les sauterelles en volantes et en piétons (*voetgangers*), et semblent craindre bien davantage ces dernières, qu'il est impossible de détourner, et qui ne laissent aucune verdure derrière elles. Les voyageurs parlent de l'inutilité des feux allumés; les rivières même et les étangs n'arrêtent pas leur marche envahissante, et les corps des plus avancées servent à leurs dépens de ponts à ceux qui les suivent; un courant violent peut seul former une barrière.

C'est surtout une province, comme le Hauran, et même une contrée entière, comme la Syrie, qui se trouvent bien adaptées à la reproduction de cette fatale créature. La population, diminuée dans une proportion affligeante de ce qu'elle était autrefois, n'occupe plus que les parties les plus fertiles ou celles dont la culture est la plus facile. C'est dans les parties inhabitées que les sauterelles, chassées, lors de l'accouplement, par le bruit, les gémissements, les cris de douleur des habitants, vont déposer la plus grande partie de leurs œufs. Ordinairement ces territoires sont secs, car le manque d'un arrosement constant en a éloigné les habitants. Mais ils sont loin d'être arides. Au contraire, quand vient le printemps, à la faveur de la saison des pluies, une herbe fournie et nourrissante s'élève et offre aux sauterelles que les premiers rayons du soleil ont fait naître, la nourriture délicate qui leur convient. Ainsi donc, sécheresse suffisante pour la conservation des œufs, végétation également suffisante pour la nourriture des jeunes insectes dans leurs premières transformations. Joignez à cela la faculté de chaque sauterelle de déposer 30 à 40 œufs dans chaque endroit où elle s'arrête, et, dans sa courte vie, jusqu'à un nombre considérable, et vous avez pour l'année suivante cette inondation qui déborde en vagues turbulentes sur les pays voisins et les contrées les plus éloignées.

On trouve dans l'*Ausland*, journal qui paraît à Munich (n° 31, 31 janvier 1833), quelques détails tirés d'un voyage inédit en Mograbie par Graberg von Hemsö. Il y est dit, entre autres (et une faute d'impression ne réduirait jamais assez l'exagération) que les sauterelles s'étendent dans la plaine pour déposer leurs œufs, qui se peuvent évaluer à 700,000 par chaque femelle. C'est une exagération évidente.

Ces petites sauterelles étaient à notre passage, les unes à leur second, les autres à leur troisième changement de peau. Formées comme les grandes, leurs membres étaient souples, leurs sauteuses nerveuses et leurs ailes roulées sur le dos, comme un groom qui porte le manteau de son maître. A mesure qu'elles grandissaient, leurs couleurs étaient moins sombres et leurs corps se rayaient. On en prenait sans difficulté plusieurs à la fois. Mais il n'était pas aisé de saisir dans cette fourmilière celle qu'on voulait. Je me suis plusieurs fois amusé à galoper dans un sillon, et le nombre des morts et des blessés devait être très-grand, quoique la masse parût très-peu troublée de cette visite inattendue. Je ne pourrais dire si les différentes espèces de ces sauterelles avaient quelques signes distinctifs de forme et de couleur que je remarquai plus tard dans celles qui sont grosses. Je ne me souviens que de leur apparence uniformément noire, sèche, souple et vive.

Lorsque je quittai le Hauran, elles avaient pris leur essor et suivaient alors une direction de l'ouest à l'est. Leur vol était rapide, parce que le vent était violent; et il semblait plutôt une dérive qu'un vol volontaire. Je les ai toujours vues voler ainsi dans le sens d'une direction lointaine, mais jamais en faisant des détours et des circuits. Comme nous marchions à leur rencontre, elles nous volaient au visage et entraient dans nos habits, ce qui prouverait assez qu'elles ne dirigent pas leur marche, mais se soutiennent plutôt par la force de leurs ailes, sur le vent qui les entraîne. Nous voyageâmes ainsi en sens inverse de leur vol pendant plusieurs heures, en baissant la tête comme devant une averse, ou plutôt comme lorsque la neige tombe à flots, chassée par le vent. Les chevaux nous imitaient, et mon chien, impatienté, les mordait et les tuait, quoique avec dégoût. Elles se posaient alternativement, mangeaient quelques bruyères, se délassaient, puis repartaient en formant ainsi un croisement continuel.

EXODE, CHAP. X, VERSET 13.

Nous visitâmes Jérusalem, Djerasch, et une partie de la rive gauche du Jourdain, en nous dirigeant vers la mer Méditerranée. En traversant les plaines qui s'étendent entre la côte et le mont Liban, nous nous rencontrâmes avec une nouvelle invasion de sauterelles qui m'initia au secret de cette vie si courte et pourtant si nuisible. Dans nos haltes du soir, c'était une question habituelle que celle-ci : *Avez-vous rencontré les sauterelles?* Puis on s'informait de leur marche, de leur nombre, de leur force, comme s'il se fût agi d'une armée de Cosaques ou d'une invasion du choléra; *Oui, répondîmes-nous, mais il y a longtemps; nous étions alors dans la province du Hauran. — Ce n'est pas cela, reprit-on, elles viennent du sud.* Une discussion s'établissait à ce sujet autour du foyer, et chacun apportait son avis et ses renseignements. *Le vent souffle du sud, l'année a été sèche, les sauterelles nous arrivent*, dit un vieillard. *Un homme de Gaza les a vues tourner vers la mer*, reprit un jeune Arabe; *Dieu fasse qu'elles soient noyées.— Que demandez-vous?* s'écria le vieillard, *leurs cadavres nous apporteraient la peste.— Dieu est clément*, dirent plusieurs voix. *Il est grand*, reprit toute l'assemblée, exhalant au milieu d'un soupir cette formule habituelle, qui est devenue la source de tant de résignation.

Lorsqu'une volée considérable de sauterelles est précipitée dans la mer, les corps de ces innombrables insectes, rejetés sur la côte, s'y corrompent et produisent des miasmes pestilentiels. Cent vingt ans avant Jésus-Christ, au rapport d'Orose, elles occasionnèrent une peste sur toute la côte de Barbarie. Saint Jérôme fait mention d'une peste produite en Syrie par la puanteur des cadavres des sauterelles. Sonini trouva près de Smyrne une grande puanteur répandue sur toute la contrée par ces mêmes insectes; de Tott dit la même chose des rives du Bosphore et de la mer Noire. Hermannus Contractus met à la date de 873 une peste qui fut causée en Allemagne par les sauterelles (Canisii Thes. mon. Eccl. Antw., 1725, v. III.).

Toujours est-il que le vieillard avait raison. A peine avions-nous fait une heure de route, en admirant ces côteaux fleuris, ces plaines couvertes de blé ou de mûriers plantés en espaliers, que des cris d'hommes et des gémissements de femmes mêlés au bruit des cloches fêlées et des casseroles enrouées, vinrent nous rappeler à d'autres idées. Tout ce bruit annonçait l'arrivée des sauterelles, qui déjà s'abattaient au milieu de la terreur générale. Les femmes sortirent, une casserole d'une main, un bâton de l'autre, laissant flotter leurs voiles; les hommes, un fusil sous le bras et une torche à la main. C'étaient bien les préparatifs nécessaires pour s'opposer à l'arrivée d'un peuple fort et menaçant, qui vient attaquer une contrée et répand partout l'alarme. *A facie ejus cruciabuntur populi, omnes vultus redigentur in ollam.* Quelques précurseurs de ce vol effrayant nous arrivaient d'une haute élévation. Ils s'abattaient, en formant une ellipse, et disparaissaient dans les blés, qui n'avaient alors que huit à neuf pouces de croissance. Mais bientôt ces enfants perdus furent suivis du corps d'armée, bruyant, épais, menaçant, et de même qu'un nuage qui vient passer entre le soleil et la terre, cette nuée des sauterelles promenait partout une ombre immense. Leur vol était accompagné d'un bruit semblable à la chute des feuilles dans le mois de novembre, quand le vent fait battre entre eux les rameaux desséchés, ou, comme l'exprime si bien le prophète : *Sicut sonitus flammæ ignis devorantis stipulam.* Les unes fourrageaient, les autres s'envolaient, laissant la place aux dernières arrivantes; une partie s'abattait, l'autre volait plus loin, formant ainsi une roue interminable.

Les cris des femmes, le bruit des détonations d'armes à feu, la fumée qui s'élevait des tas de paille et de bruyère allumés, rien n'effrayait cette armée d'insectes, que l'instinct de la destruction et de la famine poussait en avant.

Ce tableau désolant s'est gravé dans ma mémoire à côté des grandes scènes de mon voyage : une ville frappée de la peste, la grande colonnade de Palmyre au milieu des sables, les vastes monuments de Petra, les pyramides d'Égypte, le lever du soleil vu du haut du Sinaï.

Si un de ces vols était assez peu nombreux pour s'abattre d'une fois, puis se reposer un jour, et le lendemain continuer sa route de dévastation, le spectacle en serait moins étonnant, moins affligeant, peut-être. Mais ainsi qu'il se présentait à nous, ce fléau avait quelque chose de magique, de surnaturel. Comme je l'ai dit, les avant-coureurs, que poussait une faim plus violente, annoncèrent le gros de l'armée; elle arriva enfin : le soleil en fut obscurci, la terre en fut couverte; mais les blés, les orges et les hauts gazons couvrirent

Digitized by Google

EXODE, CHAP. X, VERSET 13.

leur multitude, quand, comme par un commandement occulte, les longs brins d'herbe, coupés près la racine, tombèrent les uns après les autres, se raccourcirent, puis disparurent, montrant à la place les corps roses, jaunes ou verts de cette fourmilière affamée, qui animait le sol de son mouvement, et, en suivant une même direction, lui donnait l'aspect d'un immense torrent qui s'écoule. Bientôt elles s'envolèrent, laissant une terre rasée, brûlée. *Quasi hortus voluptatis terra coram eo, et post eum solitudo deserti* (Joel, ch. II, v. 3). Je voudrais une image pour reproduire ce désastre, mais je n'en trouve pas; *le rideau plié* de Volney ne me satisfait pas; c'est plus que cela : c'est le rideau qui rentre en terre, qui se dissout, qui fait place à ce peuple infâme; c'est l'ennemi qui fourrage votre champ, puis s'y couche, s'y roule, et part en riant de votre misère. — C'est plus que cela encore, car c'est un ennemi faible, imperceptible. C'est bien autre chose que la grêle : la grêle laisse l'herbe hachée ou une ruine derrière elle; les sauterelles s'envolent, et la terre est nue. — C'est un grand changement de décoration : la fertilité, les espérances du laboureur font place à la solitude du désert, aux larmes de la famille ruinée. Ce changement s'opère à vue, là, sous vos yeux, sans illusion, à côté de vous, si vous vous baissez pour les mieux voir et entendre plus distinctement le bruit de leur mâchoire, et cela au milieu du feu, de la fumée, des détonations de la poudre, des cris de la douleur. Il faut avoir vu ce spectacle pour y croire; il faut y penser plusieurs fois pour se persuader qu'on l'a vu. — Le lendemain, tout le long de notre route, la désolation était générale : nous étions en été, et tout avait l'aspect de l'hiver. Le soleil nous brûlait, et les longs sillons réguliers des champs s'offraient à nous dépourvus de verdure; les mûriers étaient sans feuilles, les arbres desséchés, les habitants en larmes. Quelques-uns, assis sur la route, criaient au Seigneur : *Robbena kerim,* disaient-ils dans leur misère, avec cette grande résignation de l'islamisme; des femmes gémissaient, et des enfants couraient dans les champs, et nous rapportaient quelques paquets d'œufs déposés dans les sillons, à un pouce de profondeur (et non, comme dit Lebrun, à un bon pied) : c'est là le souvenir que ces animaux laissent de leur passage. Ils s'accouplent dans leur voyage, pondent en route, placent leurs œufs çà et là, afin qu'une partie de leur postérité échappe à l'attention des habitants, et continue, l'année suivante, la dévastation qu'ils ont si bien commencée. — D'autres nous apportaient quelques sauterelles restées en arrière; c'étaient des femelles épuisées, au ventre large, mais vide et mou; elles étaient presque toutes roses, rayées, avec des ailes grisâtres, tachetées; souvent elles étaient vertes, quelquefois jaunes. Elles cherchaient à s'échapper, mais ne semblaient avoir ni les moyens ni l'intention de se défendre. Les Arabes les nomment Dgerad, et confondent entre elles les espèces et les classes. Un seul fait semble s'être fixé dans leurs idées : c'est le ravage qu'elles font dans leurs champs, frappés ainsi dans l'anathème lancé contre cette terre : *Sementem multam jacies in terram et modicum congregabis, quia locustæ devorabunt omnia* (Deut. XXVIII, 38).

Nous remarquâmes sur la pente de la montagne, non sans étonnement, quelques champs encore verts, quelques lignes de mûriers encore couverts de leurs feuilles. Notre conducteur nous dit que souvent de grands espaces avaient ainsi le bonheur d'être épargnés, soit que le vent ait soufflé plus fort, soit qu'il ait dévié de sa direction, comme dans ces villes frappées de la peste, où le fléau ravage un quartier, en ménage un autre. Nous nous expliquâmes, par ces chances diverses, les efforts des habitants à préserver leurs champs, tandis qu'on aurait pu croire à l'inutilité de pareils soins.

J'ai montré comment l'Orient, dans son état de décadence surtout, est bien fait pour engendrer et entretenir ce fléau. Les déserts de la Libye, bien qu'ils les produisent aussi, sont moins dangereux pour l'Égypte et la Syrie que ces frontières demi-cultivées, où les petites sauterelles trouvent en abondance leur première nourriture. Leur arrivée dépend ensuite du vent qui, soufflant pendant quelques jours dans la même direction, les amène de leur berceau aux contrées les plus éloignées. Le motif de leur départ est leur croissance, le besoin d'une plus forte nourriture et la famine qui se fait bientôt sentir, après qu'elles ont tout détruit dans leur marche de piétons. C'est alors qu'elles attendent un vent favorable qui les pousse vers une contrée encore vierge; elles s'élancent dans l'air, et le vent fait le reste. On s'explique ainsi, au moment de leur arrivée, cette voracité, suite de quelques jours d'abstinence. Moïse les fait certainement venir de l'est; car il est dit : *Le Seigneur fit souffler un vent tout le jour et toute la nuit; le matin le vent fit élever les sauterelles, qui vinrent fondre sur toute l'Égypte.* En le supposant d'Est (puisque, comme je l'ai déjà dit, par les travaux de Bochart et de Leclerc, il paraît prouvé que *kadim* signifie violent), on explique parfaitement le fait qui, dans le texte de la Bible, n'a le caractère du miracle que par son à-propos, et paraît comme un événement qui, quoique fâcheux, n'est qu'habituel, et n'excite que la douleur des habitants et du Pharaon; mais nullement leur étonnement. En effet, vingt-quatre heures d'un vent violent, venant d'est, sont plus que suffisantes pour faire lever les sauterelles des déserts qui s'étendent derrière les montagnes de Djedda, et les pousser par-dessus l'étroite mer Rouge. Ce vent les jette dans les plaines de l'Égypte, et surtout dans celles de la basse Égypte et dans les environs de Memphis, où les dégâts, attaquant les propriétés des courtisans du Pharaon, produisent plus d'effet sur l'esprit de ce monarque. Si l'on adopte pour l'explication du mot *kadim* un vent brûlant ou un vent du sud, il faut alors se rendre compte des contradictions qu'il est difficile d'accorder entre elles.

EXODE, CHAP X, VERSET 13.

Les déserts de l'Éthiopie peuvent, sans aucun doute, servir de foyer de reproduction des sauterelles. Mais une fois qu'elles sont en état de voler, il n'est pas possible qu'un vent de vingt-quatre heures les amène en Égypte à la hauteur de Memphis. La distance est trop grande; ces insectes, d'ailleurs, ne s'envolant que pour trouver leur nourriture, doivent s'arrêter dès qu'ils aperçoivent des champs cultivés. Ce serait donc seulement après avoir ravagé tous les blés et toutes les cultures, depuis les terrains fertiles de la haute Nubie jusqu'aux Pyramides, qu'elles auraient fait invasion sur les champs de Memphis. D'abord il est difficile d'admettre la possibilité de cette dévastation générale. Mais, en l'adoptant, il faut également admettre un vent continuel du sud, et non pas seulement de vingt-quatre heures. Alors le Pharaon d'Égypte en aurait été instruit pendant cinq semaines ou un mois, et il n'aurait guère fait attention à un ravage qui lui venait d'une manière si naturelle, et semblait coïncider si peu exactement avec l'ordre de Moïse.

Hasselquist, dans ses excellentes Recherches sur l'histoire naturelle en Orient, avait avancé que les sauterelles suivaient toujours une même direction, celle du sud au nord. Et l'on aurait pu s'appuyer de ce rapport pour soutenir la traduction de la Vulgate; mais j'ai moi-même été témoin de leur vol de l'ouest à l'est, et différents autres rapports établissent clairement que le vent seul est le moteur de leur marche. Cependant, il n'est pas douteux que ces animaux, par un instinct bien naturel, suivent certaines directions, et que seulement, trompés par la distance ou entraînés dans leur vol, ils périssent dans les déserts ou vont se perdre dans la mer. Dans le grand vol que je vis sur la côte de Syrie du sud au nord, la direction était bien générale, mais cependant on voyait de petits détachements sortir de la ligne, et s'éloigner dans la mer; nous les suivions quelquefois du regard à près d'un quart de lieue, puis nous les perdions de vue; mais, sans aucun doute, elles tombaient plus ou moins loin dans les flots. D'autres, mais isolément, s'élevaient presque perpendiculairement, comme les perdrix blessées à la tête, à une hauteur prodigieuse. Dire la raison de ces déviations partielles serait difficile, car rien ne semblait les motiver; d'ailleurs, leur nombre était inaperçu, comparé à celui de la multitude qui suivait une même direction.

Joel nous apprend que les sauterelles qui ravagèrent la Judée de son temps venaient du nord : *Ab aquilone.* Il est probable qu'elles descendirent des deserts à l'est d'Alep, suivirent la grande vallée entre le Liban et l'anti-Liban, et, après avoir ravagé les environs de Jérusalem, furent chassées par un vent de N.-ouest dans la mer Morte et les déserts de l'Arabie Pétrée. Les voyageurs anglais Bancks, Mangles et Irby trouvèrent sur le bord de la Mer morte des cadavres de sauterelles, qu'un pareil hasard y avait jetés; la remarque qu'ils firent que ces animaux morts étaient tellement imprégnés de sel, qu'ils n'avaient aucune odeur, explique pourquoi l'énorme invasion, citée par le prophète, ne produisit ni peste, ni maladie en tombant dans la mer. Agatharchides les fait venir de la côte de Barbarie du sud et de l'ouest. Sparmann et Jackson leur fait suivre la côte de Barbarie de l'est à l'ouest, et dans le sens opposé. Le docteur Thom. Moffet reçut, en 1597, l'avis qu'un grand vol de sauterelles était venu de l'Afrique s'abattre sur l'Espagne. Niebuhr, en décembre

Digitized by Google

1761, les vit venir du S. O. et fondre sur le Caire; en 1762, étant à Djidda, il fut témoin qu'elles arrivèrent de l'ouest. Dillon les vit voler de la côte d'Espagne en pleine mer, près d'une demi-lieue au sud, puis rebrousser chemin vers le nord. Le baron de Tott les vit venir de la Tartarie, près de Constantinople. Le voyageur Mangles dit qu'un vol de sauterelles sortit de l'Arabie Pétrée, volant sur Gaza, ainsi presque de l'est à l'ouest. Un officier étant près d'Etawah, dans l'Inde, vit passer plusieurs vols très-considérables de sauterelles du nord au sud. Thomas Pringle, dans ses African Shetches, nous apprend qu'au Cap elles viennent toujours du nord, plus ou moins directement, et la situation de cette colonie explique assez l'impossibilité d'une autre direction. Pfeiffer les vit entre Smyrne et Urlaw, comme un nuage qui obscurcissait le ciel, sans qu'ils sussent ce que ce pouvait être; elles volaient du sud-est au nord-ouest. Burckhardt, dont le témoignage n'est jamais suspect, s'exprime ainsi : *Les sauterelles que j'ai vues dans la haute Égypte venaient toutes du nord, et celles que je vis en Nubie venaient toutes*, disait-on, *de la haute Égypte.*

Ces renseignements sont presque superflus, si l'on se donne la peine d'examiner une carte. Dès qu'on admet ailleurs qu'en Afrique un foyer de reproduction, dès qu'on en trouve en Perse et en Arabie, on est obligé de se représenter les sauterelles affamées, allant, dans leur invasion de l'est à l'ouest, jusqu'à la mer, puis du nord au sud, et même le long de la côte vers l'orient, lorsqu'elles sortent de la régence de Tunis.

Il reste à expliquer comment une si innombrable quantité d'insectes vont se perdre dans une mer étroite comme le golfe Arabique, tandis qu'on les a vus traverser la Manche, la mer Morte, et même quelquefois la Méditerranée. Sans vouloir répondre à la question 32e de Michaelis, qui me semble inutile, sans répéter les raisons qu'ont données Ludoff et d'autres, de la possibilité d'une noyade générale de ce grand vol, je dirai qu'un vent d'est venant à souffler, les sauterelles, repues et inquiétées par les cris des habitants, se lèvent, et sont entraînées par le vent, leur guide habituel, vers l'est. Si ce vent dure pendant vingt-quatre heures, elles sont alors hors de l'Afrique, et voyagent à l'est. Qu'importe, dès ce moment, qu'une partie d'entre elles, fatiguée d'une course de trente lieues, tombe à la mer, tandis qu'une autre partie plus vigoureuse regagne les déserts, d'où elle est sortie; elles n'en sont pas moins l'une et l'autre hors de l'Égypte.

Quoiqu'on connaisse depuis plus d'un siècle les phases de développement des sauterelles, leurs habitudes et la facilité de leur reproduction, cependant, on n'a pu trouver encore aucun autre moyen de destruction que celui qui était déjà employé du temps de Pline, et, selon son témoignage, à la Cyrénaïque. Ce moyen était la destruction des œufs, l'enterrement des jeunes sauterelles, puis enfin le bruit pour écarter celles qui arrivaient avec le vent. Saint Jérôme et Cyrille disent déjà que ces moyens sont impuissants.

Au Cap, depuis un temps immémorial, on a l'habitude, lorsque les sauterelles se sont posées quelque part, la nuit, de faire sortir dans la colonie tous les troupeaux, qui marchent à travers les champs et écrasent ces insectes. Mais ce moyen est insuffisant, et ne peut pas détruire les œufs, et tuer les jeunes sauterelles.

Vers la fin du dix-septième siècle, et dans le courant du dix-huitième, lorsque des nuées innombrables de sauterelles vinrent couvrir une partie de l'Europe, une administration mieux établie, une police mieux combinée, devaient faire espérer que ces animaux ne pourraient étendre leurs ravages au-delà de la première surprise d'une invasion inattendue. Mais rien n'arrêta ce fléau de destruction. Tite-Live avait dit que le préteur Cnéus Licinius fut envoyé dans l'Apulie pour exciter les gens à marcher contre les sauterelles. On fit de même dans les environs de Varsovie, en 1693. Un prince sortit à la tête de ses troupes, et fit feu de son artillerie et de son infanterie sur cet ennemi, si faible en apparence; mais il n'en tua qu'un petit nombre, et les vides qu'il fit dans les rangs furent bientôt comblés. Dans la Transylvanie, on les vit passer en colonnes serrées, pendant quatre heures de suite dans une gorge des montagnes. La garnison tira sur elles sans succès. (Philosop. Trans., vol. XLVI). En Autriche, des courriers avertissaient de la direction que prenaient les bandes de sauterelles, et les habitants se tenaient prêts à se rendre dans les champs, afin de les effrayer, en secouant des

drapeaux, et en faisant du bruit et de la fumée. On inventa même des espèces de pompes qui leur lançaient de l'eau bouillante. Malgré tous ces obstacles, aussi ingénieux que dispendieux, les sauterelles ne se posèrent pas moins dans les champs en quantité si incroyable que, selon les ouvrages du temps, on en avait jusqu'aux genoux. Tout fut détruit, et la terre resta comme percée à jour par les femelles qui y déposèrent un nombre d'œufs inimaginable.

De ce moment on comprit l'impossibilité matérielle et évidente de détruire ce fléau. En Europe, où chaque pouce de terrain a son maître, où chaque lieue carrée a plusieurs centaines d'habitants, ces animaux auraient dû être facilement étouffés dans leurs œufs, et dans leurs premières transformations, temps pendant lequel ils ne quittent pas le sol qui les voit naître. Cependant tout fut inutile. A différentes époques, des édits parurent, dans lesquels on sommait les habitants de rassembler les œufs et les petites sauterelles. Ces ordonnances ont été conservées, et on peut lire encore une instruction publiée par Marie Thérèse, le 25 juin 1746, sur la manière la plus sûre de détruire les sauterelles. Elle rappelle, par son inutilité, les avertissements publiés de nos jours à l'époque du choléra. On offrit des sommes considérables à quiconque apporterait des sacs pleins de ces petites sauterelles ou de leurs œufs. La quantité qui en fut recueillie dans les différentes localités d'Allemagne, dans le midi de la France et sur le territoire de la Lombardie, est incalculable. Mais ces insectes n'en parvinrent pas moins, tant leur nombre était immense, à se produire l'année suivante, à croître, et à s'envoler en nuées effrayantes, qui devinrent de nouveau la désolation des campagnes.

Si ces moyens de destruction ont été impuissants, que penser de l'efficacité d'une cérémonie qui eut lieu du XVe siècle à la moitié du XVIIIe? A cette époque, les sauterelles ont été assimilées en France, en Suisse et en Italie, aux fourmis, aux chenilles, à tous les animaux destructeurs qu'on excommuniait, et elles furent enveloppées dans ces sortes de procès fictifs où on leur donnait un défenseur qui plaidait leur cause, d'après les formes régulières de la justice, ainsi parodiées d'une façon aussi bizarre que ridicule. Le climat froid, vers lequel les conduisit la direction de leur vol, toujours de plus en plus tournée vers le nord, fit plus que tous les efforts. Elles ne purent lutter contre la rigueur de l'hiver, et dans plusieurs pays, des médailles frappées en souvenir de ce désastre, en consacrèrent la mémoire.

En Orient, où, ainsi que je l'ai déjà dit, la dépopulation, la nature du sol, le climat favorisent leur reproduction, il serait insensé de les vouloir détruire. Les habitants, comme nous l'avons vu, font un grand bruit à leur arrivée. Mais, las bientôt de pousser des cris inutiles, affligés d'ailleurs de la perte de leurs récoltes, ils songent à peine à recueillir quelques sacs de jeunes sauterelles. Aux Indes, où la culture et la civilisation sont bien plus avancées que dans les autres contrées de l'Orient, les fermiers entourent leurs champs de buissons enflammés, creusent des fossés et s'arment de longs branchages qui leur servent à tuer leurs adversaires. Mais ils conviennent avec les voyageurs de l'inefficacité de ces précautions. Volney, qui en général, s'en rapporte trop aux récits des moines maronites, et qui affirme souvent avoir vu ce qui lui a seulement été raconté par ses compagnons de retraite dans le Liban, prétend que, lorsque les sauterelles paraissent, les habitants s'efforcent de les détourner, en leur opposant des torrents de fumée, et en creusant des fosses où il s'en ensevelit beaucoup. Il confond là deux moyens de destruction, dont le premier ne sert qu'à effrayer les volées de sauterelles, et qui trop souvent ne les arrête pas, et dont le second n'est employé que contre les petites sauterelles qui sont de la grosseur d'une abeille et marchent devant elles. Alors on en enterre dans les fossés une quantité assez grande pour que cela en vaille la peine. Mais quand elles sont de la longueur et de la grosseur d'un doigt, ce serait un travail très-difficile que de creuser des fossés assez vastes pour qu'elles fussent ensevelies.

Chaque pacha nouvellement institué se fait un devoir d'allouer des sommes d'argent ou d'abandonner une partie de leurs servitudes à ceux qui consentent à ramasser quelques parcelles de la grande armée naissante. Lorsque j'approchai de Saint-Jean d'Acre, je vis plusieurs paysans accompagner de longues files d'ânes chargés chacun de deux sacs. Je les rejoignis et distinguai avec étonnement à travers les mailles, souvent interrompues, de la toile des sacs, un petit peuple pressé, qui

Digitized by Google

se faisait jour et s'échappait peu à peu, laissant sur le sol une traînée comme le grain qui s'échappe du sac d'un cultivateur. Arrivé à Saint-Jean d'Acre, ces paysans recevaient quelques piastres, et les sacs étaient jetés à la mer. — Ce n'était qu'une satisfaction que le pacha se donnait à lui-même, satisfaction d'administrateur, car ce n'était qu'une goutte d'eau tirée de cette mer d'amertume.

Les Orientaux, facilement accessibles aux moyens surnaturels, plus d'accord d'ailleurs avec leurs mœurs apathiques, s'imaginent trouver dans un oiseau, qu'ils appellent Samarmar, un remède infaillible contre les invasions. — Cette idée vient d'ailleurs d'une première donnée vraie. On sait que beaucoup d'oiseaux, tels que les grues, les étourneaux, les grives et les volailles de basse-cour se nourrissent d'insectes. Ainsi, Mezerai rapporte qu'en 1613, les sauterelles qui ravageaient le midi de la France furent chassées par des étourneaux. On a remarqué au Cap, que des vols d'oiseaux s'attachaient également à la suite de ces invasions de sauterelles et en détruisaient beaucoup. Barrow range ces oiseaux dans l'espèce des grives, les Hollandais les appellent *springhaan vogel*, oiseau des sauterelles. Mais pour détruire un vol de sauterelles, il faudrait une nuée d'oiseaux, car chacun en mangerait tout au plus une douzaine. On remarqua donc que le Samarmar, non content de manger des sauterelles, s'acharnait à elles, les tuait et les poursuivait. Les anciens avaient connaissance de différents oiseaux destructeurs des insectes, et en même temps d'un graculus qu'Ælien et Pline citent, et qui correspond peut-être au Samarmar des Arabes. Selon ce dernier, à Lemnos, *Gracculos quoque ob id colunt, adverso volatu occurrentes earum exitio.* Mais il parle aussi des *seleucides aves* qui détruisent les sauterelles et délivrent les habitants du mont Cassius de leurs ravages.

Les voyageurs ont déjà depuis bien longtemps parlé de cet oiseau. Lebrun l'appelle Gor, mais aucuns ne donnent de renseignements sur sa couleur, sur sa forme, son espèce. Michaelis demanda (6e question) quelques détails sur cet oiseau, dans le but de les rapporter au onzième chapitre des Nombres. Niebuhr y répondit sans l'avoir vu lui-même. Selon les renseignements qu'il avait recueillis, il est originaire du Corassan, noir, plus gros qu'un moineau, et désagréable au goût. Il détruit en un jour un nombre incalculable de sauterelles. Il l'appelle Samarmar et Samarmog. Burckhardt ne semble pas non plus avoir vu cet oiseau, car il le compare à l'hirondelle, et il est différent en tout, couleur, forme et nature. Forskal a parlé d'un oiseau qu'il trouva à Smyrne, et qu'il appelle Séleucide, ce n'est peut-être autre chose que celui dont parle Russel, qui est certainement le Samarmar des Arabes, et qu'il décrit ainsi:

T. Roseus Linn. Syst. nat., I, p. 819. *Smurmur* سمرمر *Locust. Bird: rosenrother Krametsvogel. Cet oiseau est à peu près aussi grand que l'étourneau ; il a le bec et les jambes noires, les plumes de son collier sont couleur de chair ; il a la tête, le cou, les ailes et la queue noirs. Il arrive à Alep dans le mois de juin, à l'époque où les mûres blanches sont en maturité, et il s'en nourrit tant qu'il n'y a pas de sauterelles.*

En Asie Mineure, je vis une multitude d'oiseaux qui volaient par bandes. C'était vers le coucher du soleil ; ils tournèrent en tous sens avant de s'arrêter dans un grand marécage que nous côtoyions, où les broussailles et les joncs leur servaient de refuge la nuit. Par leurs évolutions rapides, leur vol ressemblait à une feuille qui tourne montrant son profil ou sa plate surface. Ils étaient de la grosseur d'une grive, mais d'un noir foncé. Je pris mon fusil et l'armai pour tirer au milieu de leur vol lorsqu'ils se rapprocheraient, assuré d'en tuer autant que mon plomb s'écarterait; mais notre conducteur s'y opposa formellement, disant que cet oiseau détruisait les insectes et empêchait les sauterelles de venir. Je dois avouer que, la tête pleine d'antiquités architecturales, de souvenirs de croisades et de moyen âge, je n'eus pas l'idée de le questionner davantage, et je ne saurais aujourd'hui déterminer si ce renseignement peut s'associer au choucas gris qui vit en société et se nourrit d'insectes (le P. Hardoin a trouvé dans le graculus de Pline, le choucas rouge, *coriacia*), aux étourneaux (sturnus, star), qui dévorent les sauterelles, mais qui mangent aussi toutes sortes de choses, ou enfin au Samarmar, qui paraîtrait avoir la qualité précieuse de s'attaquer spécialement à elles. — Je comprends cependant, après avoir vu cette énorme quantité d'oiseaux, que s'ils s'attachaient à un vol de sauterelles, ils en pourraient tuer assez pour diminuer sensiblement leur nombre, et surtout ils pourraient mettre en fuite les autres, car pour les détruire, ils seraient trop peu nombreux.

Mais de ce fait vrai, les Orientaux en ont fait une fable, et, l'affublant des rêves de leur imagination, ils ont rendu plus difficile la possibilité de reconnaître les renseignements exacts; ce qui paraît certain, c'est que cet oiseau est originaire du nord de l'Asie, qu'on le voit rarement dans des pays plus méridionaux, et que, bien que sa présence puisse être très-efficace, cependant elle ne peut pas empêcher les dégâts, et qu'en Syrie, par exemple, dans l'Arabie, dans l'Égypte, les moissons sont enlevées plusieurs années de suite, sans que le Samarmar vienne offrir son aide.—Toutefois, il est vrai que les Orientaux de tous ces pays y ont une grande confiance, qu'ils crient Samarmar à l'arrivée des sauterelles, comme si son nom seul devait faire fuir les insectes.

Il ressort, en résumé, de mon expérience aussi bien que des renseignements fournis par les voyageurs de tous les temps, que l'Orient, l'Arabie et la Libye surtout, furent la patrie des sauterelles, et que depuis la dépopulation de ces contrées, la Syrie en est devenue le foyer le plus actif. Aussi leurs invasions sont devenues plus fréquentes, parce que leur nombre, aujourd'hui plus considérable, demande un plus vaste domaine. Leur apparition se présente de tous les côtés : au nord comme au midi, à l'ouest comme à l'est. Un vent les amène, un autre les emporte. Leurs ravages et les conséquences de leur accouplement sont les mêmes. Une reproduction effrayante en est le résultat. Celles de leur mort n'ont également pas changé. Elle enfante des miasmes et des pestes. Enfin j'ai montré, je pense, que Moïse et Joel sont aussi fidèles dans le fond que brillants dans la forme de leur description.

Je rangerai en quatre divisions les ouvrages que j'ai consultés et dans lesquels on peut rechercher les autorités dont je me suis servi. Je placerai dans la première les commentateurs de Joel qui ont été plus particulièrement obligés de faire des recherches et de publier des observations sur les sauterelles. Dans la seconde, je rangerai les auteurs anciens et les naturalistes modernes qui ont traité de ces insectes. Dans la troisième, j'ai réuni quelques titres de voyages dans lesquels on mentionne leurs invasions et leurs ravages. Dans la quatrième enfin se trouve l'indication de quelques monographies qui ne manquent pas d'intérêt.

I.

G. L. Bauer. Die kleinen Propheten übersetz und mit Commentarien erlaeutert, in-8.

Chr. Fr. Bauers. Interpret. prophetæ Joelis, in-4.

Siegm. Jak. Baumgartens. Auslegung des Propheten Joels. in-4.

Samuel Chandler. A paraphrase and critical Commentary on the prophecy of Joel. in-8.

Jo. Augusto Dathio. Prophetæ minores, illustrati. In-8.

D. J. C. D. Eckermann. Joel metrisch übersetzt mit einer neuen Erklärung.

Gilb Genebrards. Erlaeuterung Joels.

Salomonis Gesneri. Comment. in Joelem.

Chr. Gottfr. Hensler. Animadversiones in quædam duodecim prophetarum minorum loca proponit. in-4.

Joel. Neu uebersetzt und erlaeutert von C. W. Justi. Leipzig, in-8, 1792.

Jean Leusden. Joel explicatus necnon Obadias illustratus. in-8, 1657.

Joannis Merceri. Commentarii in prophetas quinque priores, inter eos qui minores vocantur. Genève.

Das Morgenland altes und neues. Basel, August, 1838, n° 4, p. 108.

Jo. Musaei. Scholæ propheticæ in Danielem, Micham et Joelem. in-4.

William Newcome. An attempt towards an improved version of the twelwe minor prophets. in-4.

Pfenninger. Traduction de Joel dans le Christl. Magazin. Troisième vol., 1er cahier.

Edw. Pococke. A Commentary on the prophecy of Joel.

Joh. Jakob Schnurmans. Prophetie Joels opycheldert. in-4.

Chr. Gottfr. Struensee. Neue Uebersetzung der Weissagungen

Digitized by Google

EXODE, CHAP. X, VERSET 13.

Jesaia, Joels, Amos, Obadja und Micha. in-8.

Theod. van Toll. Uitlegginge van den Propheet Joel.

J. H. Ursini. Comment. in Joelem. In-8.

Ge. Joh. Ludw. Vogels. Umschreibung der zwoelf kleinen propheten. In-8.

J. C. Volborth. Die zwoelf kleinen Propheten aufs neue aus dem Hebraischen ubersetzt. In-8.

Joh. Wilhelm Zierold. Prophet Joel ubersetzt. In-4.

II.

Leo Africanus. Descrip. Africæ, liv. IX, chap. III.

Aristophanes. Com. les Akharniens, act. 4, scène 1—7, vers 1113—1116.

Saint Augustin. Cité de Dieu, liv. III, chap. XXXI.

Baronius, dans ses Annales, anno 30, p. 13.

Pierre Belon. Lib. II, (des singularités observées par). — Chapitre LXXXVI, p. 322.

Blackwood. Edimburgh Magazin, vol. III, p. 339. 1818.

Blumenbach. Abbildungen naturhistorischer Gegenstaende, III, Heft., tab. 29. Monatliche Correspond., 1800, Julius, p. 48.

Samuel Bochartus. Hieroz., part. II, lib. IV, cap. I.

Valmont de Bomare. Dict. universel d'histoire naturelle, tom. VIII, pag. 121—135. Lausanne, 1776.

Casaubon, Exercitatio in Baronium, p. 247. Lond., 1614.

Jac Bryant's. Observations upon the plagnes inflicted upon the Egyptians. Lond., 1794, in-8, p. 137.

Heinr. Bünting. Itin. sacr. Scripturae vermehrt von Joh. Georg. Leuckfeld. Magdeburg, in-folio, 1718.

Comentarii. de Rebus in scientia nat. et med. gestis, vol. III, p. 685; vol. IV, p. 653; XX, p. 537. Lipsiæ, in-8, 1754—1770.

Dioscorides. Liv. II, chap. 57.

Ludw. Eskuche. Erlaeuterung der heiligen Schrift aus Morgenlaendisch Reisebeschreibung, tom. I, p. 135 — 236 — 419 — 425; tom. II, p. 414. Lemgo, in-8, 1750.

Fuller.—Miscell. sacra, lib. IV, cap. XX.

Harmer's. Observations on divers passages of Scripture, tom. I. Observ. XXXVIII, p. 225; Observ. XVI, p. 295; tom. II, p. 439; Observ. XXVII; tom. IV, Obser. CXLVI, p. 153. London, in-8, 1776

Theod. Hasaeus — in Bibl. Bremensi, vol. VII, fascic. V.

Histoire. Charles XII. Histoire militaire du roi de Suède, tom. IV, p. 160.

Athan. Kircherus. In Mundo subterraneo, p. 380.

Hermann Janssens. Herméneutique sacrée, tom. II, p. 309, et tom. III—261. Paris, in-8, 1833.

Joh. Heinrich Lincke. Bresslauer Sammlungen, ann. 1721. Mense maj., Class IV, art. 9, § 3, p. 534—549.

Loeber. Ephem. nat. curios., cent. III, appendix IV, p 144.

Majole. Discours V, p. 76.

Malte-Brun. Précis géographique, vol. III, liv. L, p. 129.

Joh. Sebast. Müller's. Annales des chur-und fürstlichen Hauses Sachsen, p. 627.

Prof. Müller. Monatschrift in Hamb. Mag., tom. XXIV, p. 186.

Neuer Schauplatz der Natur., Band III, p. 829, colonne A. Leipzig, 1776.

Paul Orose. Liv. IV, chap. II.

Isodor de Peluse, lib. I, epist. CXXXII, p. 41. Paris, 1638.

Pline. Hist. nat., liv. XI, chap. XXIX.

Porphyrius. Lib. I, de Abstinent. a carne.

Sammlung aller Reisebeschreibung, vol. I, cap. X, liv. 1, p. 120. — IV, 2, II, 78.—VI, 5, III, 63.—VI, 9, III, 151.—VI, 18, III, 327.—VIII, 8, IV, 276.—I, 13, VIII, 408.—XIV, 1, V, 265.—XIV, 10, V, 471. —XV, 7, VI, 545.—II, 4, X, 31.

Rosenmüller. Das alte und neue Morgenland, tom. I, § 208—209. Tom. II, § 310 et 360. Tom. III, § 772. Tom. IV, 1095—1099. Tom. V. § 5. Tom. VI, p. 293—289. Leipzig, in-8, 1818—1820.

EXODE, CHAP. X, VERSET 13.

Patr. Rüssel. Naturgeschichte von Aleppo, tom. II, pag. 131, note 32, et p. 96, note 35. Göttingen, 1798.

Rzaczinski. Hist. nat. Polon., tr. IX, sec. II, § 3, p. 258.

Saurin. Discours sur le Vieux et le Nouveau Testament. Discours LVIII, tom. I, p. 384—391. in-4, Amsterdam, 1720.

Joh. Got. Sommers. Gemaelde der physischen Welt, vol. VI, p. 379. Prague, 1826.

Stolberg. Geschichte der Religion, tom. II, chap. XLIV, p. 143; tom. V, chap. XXVII, p. 83; tom. VII, chap. LIX, p. 260. Hamburg, in-8, 1807.

Swammerdam. Biblia naturæ, p. 80 et suiv., trad. dans la Collection académique, partie étrangère, vol. V, p. 133. In-4, 1758.

Tillemont, Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique, tom. I, p. 93, art. III.

Tite-Live. Liv. XLII, p. 622.

Philosophical transactions, vol. XXXVIII, années 1733-34, p. 294-96; vol. XLVI, années 1749—50, p. 30 à 37, art. IX. London, in-4, 1752.

Don Ulloa. Mémoires philosophiques, trad. française, vol. I, p. 184. Paris, in-8, 1787. Trad. all. de Dietz.

De Wette. Lehrbuch der jüdischen Archaeologie, p. 82. Leipzig, in-8, 1830.

III.

Franz Alvarez. A Portugal Priest, Voyage made into the court of pretre Janni the great Christian Emperour of Ethiopia, chap. V, § 32, dans Purchas Pilgrims en cinq livres, tom. II, p. 1046. London, in-fol., 1625.

Johann. Barrow's. Reise durch das sudliche Africa (Cap) in 1797-1798, 1er vol., p. 30, etc. Weimar, 1801.

Belzoni. Voyage en Égypte, tom. I, p. 312, trad. franç. Paris, in-8, 1821, avec notes.

Burckhardt. Reise in Syrien, tom. I, p. 381. Weimar, in-8, 1823.

Bemerkungen über die Beduinen. Continuation de la Bibliothèque de Bertuch, 57e vol., p. 373.

N. Boyé. Voy. en Palestine, Annales des sciences naturelles. Paris, in-8, 1834.

Ed. Dan. Clarke. Voyage en Russie et en Tartarie, en 1800-1801, trad. de l'angl. en allemand. — Neue Bibl. der Reisebeschreibungen, vol. 13, p. 486.

Dampiere. Reise, tom. I, p. 430; tom. II, p. 37.

Dapper. Beschreibung von Kaiserthum Sina, p. 147. Amsterdam, in-folio, 1676.

Idem. Beschreibung von Ober Æthiopien, p. 698.

Joh. Talbot Dillon. Voyage en Espagne, trad. allem., lettre III, p. 39. Leipzig, in-8, 1722.

Forbe's. Oriental Memoirs, tom. I, p. 46.

Thom. Gage. Reisebeschreibung, III, chap. 10.

Joh. Hanway. Reise von London durch Russland und Persien in den Iahren 1742 et 1750, vol. I, p. 89, chap. XIX. Hamburg, in-4, 1754.

Hasselquist. Reise nach Palæstina, 1749-1752, page 452. Rostock, 1762.

Henicker. Notes during a visit to Egypt, p. 313. London, in-8, 1824.

J. Graberg von Hemsœ. Das Sultanat Mogh'rib-ul-Aksa oder Kaiserreich Marokko aus dem Italienischen, p. 20. Stuttgard, in-8, 1833.

Ives. Reisen durch Indien und Persien aus dem Englischen von Dohn, p. 15. Leipzig, 1774.

Jackson. Travels in Marocco, p. 54.

Jæger. Reise von St-Petersburg in die Krimen und die Laender des Kaucasus im Iahr 1825, p. 29. Leipzig, 1830.

Jonas Kortens. Reise nach dem gelobten Land, p. 137. Halle, in-8, 1743.

Labat. Afrique occidentale. Tom. II, p. 176; tom. III, p. 306.

Digitized by Google

EXODE, CHAPITRE X, VERSET 13.

Lebrun. Voyage au Levant, trad. du flamand en français, chap. XLVI p. 252—384 et 395. Delfi. in-fol. 1700.

W. *Lemprière.* A Tour through Marocco, p. 370. Newport, in-8, 1813.

L'ermite du mont Liban. N° 14. Juillet, 1820, journal imprimé à Tripoli de Syrie.

Henry Light. Travels in Egypt, chap. IV, p. 56. London, in-4, 1818.

Bilder-Magazin, extrait de quelques voyageurs. n° 7, année 1834, p. 55. Leipsik.

Hanöverisches Magazin, extrait du Voyage de Dillon, année 1787, p. 657.

Albrecht von Mandelslo, liv. II, p. 121, chap. XVIII. Folio, 1640.

Mangles and Irby. Travels in Egypt, p. 443 et 454. London, in-8, 1823.

L'abbé Mariti. Voyage dans l'île de Chypre, la Syrie et la Palestine, trad. de l'italien. Tom. I, chap. XIV, p. 147; chap. XXVI, 288. Neuwied, 1791.

Jacob Morier. Zweite Reise durch Persien, Armenien, nach Constantinopel, im Iahr 1810—1816. III cap., p. 51—VI cap., p. 105, dans la nouv. Bibl. des voyages de Bertuch, vol. XXIII. Weimar, in-8, 1820,

Neuhofs. Sinesische Reisebesch. Erste Gesandt., p. 152. — Zweite Gesandschaft ausgeführet, durch Joan von Kampen und Const. Hobel, p. 10 et 29. Amsterdam, in-folio. 1676.

Niebuhr. Beschreibung von Arabien, tom. I, p. 168—176—402.

Adam OElenschlæger. Sæmtliche Wercke. Selbst Biographie, tom. II, p. 141. Breslau, in-12. 1829.

Pilippo Pananti. Avanture e Osservazioni sopra le coste de Barberia· Magazin der neuen Reise Beschreibung, tom. XXXVI, chap. VI, p. 143, note 39 et 40. Berlin, in-8. 1823.

Pfeiffer. Meine Reisen und meine fünfjæhrige Gefangenschaft in Algier, p. 71, et appendix, p. 33. Giessen, in-8. 1833.

Dom Raphael. Les Bédouins ou Arabes du désert, ouvrage publié sur les notes de dom Raphael, par F. J. Mayeux, tom. III, p. 37. Paris, in-12. 1816.

Reise nach dem südlichen Russland im Iahr 1822—28, publié en 1830, p. 326.

Salt. Voyage en Abyssinie, trad. française, par P. F. Henry, 1816. vol. I, p. 221; vol. II, p. 371, et pl. XXXII.

Walter Schultzens. Ost-indische Reisebeschreibung, chap. XII, p. 205.

Scetzen. Monatliche Correspondenz, année 1809, mars, p. 216; année 1813, februar., 170.

Shaw. Voyages dans le Levant, tom. I, p. 331, et tom. II, p. 74. La Haye, in-4, 1743.

C. S. Sonini. Voyage en Grèce et en Turquie.—Aus dem franzœsichen von Weyland, dans le Magasin des voyages, tom. XXIV, p. 365, chap. 23. Berlin, 1801.

Sir G. Staunton. Embassy to the Emperor of China of Macartney, tom. II, p. 45; in-4.

Tavernier. Voyages, tom. I, liv. II, p. 157.

De Tott. Mémoires, deuxième partie, p. 58 à 60.

Volney. Voyage en Syrie, chap. V, des Sauterelles, p. 19, in-12. Paris, 1823.

Walpole. Memoirs, in-4, p. 408.

P. Antonio Zucchelli von Gradisca. Merckwürdige Reisebeschreibung nach Congo in Æthiopen. Francfort, 1711, et trad. 1715.

IV.

Abhandlung von Vertilgung der Heuschrecken. Berlin, in-8, 1754.

Ulysses Aldrovandus. De Insectis. Bononiæ, in-fol., 1602; lib. IV, de Locustis, de la page 403 à 441.

An account of the Locust which did vast damage in Walachia, Moldavia and Transilvania. In the years 1747. Philosoph. Trans., vol. 46, n° 491.

Anon. Relazione delle diligenze usate nell anno 1716, per distrugere e Cavallette, lequali avevano ingombrato una gran parte delle maremme di Pisa. Firenze, in-4, 1716.

Anon. Geschichte der Heuschrecken. Nurnberg, in-8, 1753.

Anon. Eine Heuschreckliche Schreckrute so — zu Plauen im Voigt-Lande am 15 und folgenden Tage Augusti dieses lauffenden 1693 Iahres sich mercklich blicken lassen. Dresden, in-4, 1693.

Anony. De remediis adversus Locustas, imprimis pontificiorum quorumdam methodo expellendi eas per excommunicationem, aquam lustralem et exorcismum. Resp. J. G. Lippoldt. Ienæ, in-4, 1693.

Paoli Antonio. Della religione de Gentili per riguardo ad alcuni animali, especialmente a Topi. Dissertazione. Napoli, in-4, 1771

Baron. Recherches sur les sauterelles et sur les moyens de les détruire. (Journal de physique, tome XXIX; p. 321).

Beschreibung der Heuschrecken, besonders der Heurigen. In-8 de 70 pages, 1748.

J. Bilberg. Præside. Dissertatio, Locustæ. Resp. Petr. Salonius. Upsaliæ, in-8, 1690.

G. Brunelli. De Locustarum anatome Comment. instituti Bonon., tome VII, p. 198.

Diderot. Encyclopédie de Diderot au mot Sauterelle.

Just. Dithmar's. Relation des sauterelles qui ont passé plusieurs années de l'autre côté de l'Oder, dans la Pologne et la Silésie, page 57 à 88. Leipzig, in-8, 1730.

Eichorn. Allgem. Bibl. der biblische Litteratur, p. 336.

Ersch's Encyclopedie, VIIIe vol., p. 312, article D. Thou, continué par *G. Hoffmann.*

J. C. Faber. De Locustis biblicis. — Dissertatio. Witembergæ, in-4, 1710.

Edw. Floyd. A Letter giving an account of Locuste lately observed in Wales. Philos. Trans., vol. 18, p. 45.

J. L. Frischens. Beschreibung von allerley Insecten in Deutschland; 9e partie, page 1.

Gleditsch. Phys. Æcon. Abhandlung, tome III, p. 228.

D. Gröning. Sammlung aus der Naturkunde zur Erklaerung des heil. Schrift. 6e cahier, in-8.

G. A. Gründler. Abhandlung über einige Heuschrecken Arten. Naturforscher V. St. p. 19.

Hasselquist. Mémoires de l'académie royale de Suède, un article de 4 pages., vol. XIV, page 81, anno 1752.

J. P. Hebenstreit. Præside. Dissertationes : De Locustis immenso agmine aerem nostrum implentibus, et quid portendere putentur. Resp. Christ. Prange. Jenæ, in-4, 1693.

Die Heuschrecke in ihrem Heerzuge, als ein Wahrer Schreckegast in Betrachtung gezogen. Leipzig, 1748.

Hezels'. Biblisch Real Lexicon, à l'article Heuschrecke.

G. Casp. Kirchmayer. In diss. epistolica de Locustis insolitis. Vittebergæ.

Jos. Christian Kundmanns. Anmerckungen über die Heuschrecken in Schlesien von dem Jahr 1748. Breslau, in-4, avec une gravure.

Samuel Læber. Epistola de Locustis. Ephem. acad. nat. curios, cent. 3 et 4.

Ludolf. Commentario ad hist. Æthiopicam, lib. 1, chap. 14, n° 96, page 169 et suivantes. — Appendix ad historiam Æthiopicam : de Locustis. Francofurti, fol. 1644 de 88 pages.

J. Ludolf. Dissertatio de Locustis, anno præterito immensa copia in Germania visis, cum diatriba, quæ sententia auctoris de Salvim defenditur. Francofurti ad Mœnum, in-folio, 1694.

J. D. Majore. Præside : Dissert. de Locustis. Kilonii, in-4, 1668.

Möller. Von Heuschrecken. Æconomische Nachrichte. VII Band, page 79 à 129. Leipzig, 1755.

Tho Muffetus. Theatrum insect. de Locustis. 1598.

J. C. Ortlob. Præside, dissertatio de præsagiis Locustarum incertis et falsis. Resp. Maur Castens. Lipsiæ, in-4, 1713.

Poiret. Observations sur la Mante (Journal de physique, tome XXV, p. 334).

Thomas Pringle. African Sketches. Extrait publié sous le titre de Sudafrikanische Heuschrecke, dans le n° 162 de l'Ausland, juin 1834.

Juan de Quinnones. Trattato de las Langustas. Madrid, 1720.

Carolus Ragerus. De Locustis volantibus. Ephem. acad. nat. curios. Déc., 3e année, page 29.

Ern. Lud. Rathlef. Pastoris primarii zu Diepholtz Acridotheologie

Digitized by Google

EXODE, CHAPITRE X, VERSET 19.

ou Observations historiques et théologiques sur les sauterelles, à l'occasion de celles qui ont envahi le Tyrol, etc., avec la conjecture que les selaven que les Israélites ont mangés deux fois dans le désert n'étaient ni les cailles ni les sauterelles, mais les oiseaux nommés séleucides. Hanover, in-8, 1748.

Relatione delle devozioni ed opere di pieta che si son fatte nell' anno 1716 per ottenere da Dio la grazia di discacciare le cavalette che infestavano le maremme di Pisa, di Siena e di Volterra. Firenze, in-4, 1717.

Relazione delle diligenze usate nell' anno 1716 per distruggere le Cavalette. Firenze, in-8, 1716.

J. J. Rembold. Historisch and physikalischer Tractat von Heuschrecken. Leipzig, in-8, 1730.

J. Roskoschnik. Nachricht von den nach Bontzhida in Siebenburgen gekommenen Zugheuschrecken. Ungr. Mag., vol. II, p. 389.

Don Ignacio de Assoy del Rio. Abhandlung von den Heuschrecken aus dem spanischen ubersetzt von *Oluf Gerhard Tychsen.* Rostock, in-8, 1787.

E. F. K. Rosenmüller. Handbuch des biblischen Alterthumskunde. 2 vol., 2e partie, p. 235. Leipzig, in-8, 1826.

Sammlung merkwurdiger Nachrichten von den Heuschrecken. Franckfurt, in-8, 1750.

Des sauterelles d'Orient qui voyagent en troupes et qui ont fait des ravages dans la Marche de Brandenburg, en 1750. — Mémoires de l'Académie de Berlin, page 83. Berlin, in-4, 1752.

Franc. Scufoni. Osservazioni intorno alle cavalette. Rom. 1718.

O. Scufrinus. Observ. circa locustas, Éphem. Acad. nat. cur.; cent. 9 et 10.

J. P. Treunero. Præside. Dissertatio : Phænomena locustarum præcipue nuperrimarum. Resp. Arnold Richertz. Jenæ, in-4, 1693.

Ant. Vallisneri. De rara quadam locusta, Ephem. Acad. nat. curios.; cent. 3 et 4, p. 81. — Vita et costumi d'una rara locusta, opera II, 62.

J. F. Weidlerus. De Erucarum et Locustarum, quæ agros Vitembergiæ vicinos aliquot abhinc annis vastarunt, interitu. — Philos. Trans. XXXVIII, 432, p. 294.

G. A. Wollenhaupt. Præside, dissertatio : Locustæ et portentosa earum nubes. Resp. J. N. Oberlænder. Erfordiae, in-4, 1693.

Zinnani (comte). Trattato delle uova e dei nidi degli ucelli con una Dissertatione sopra varie spezie di Cavaletti, p. 12, tav. II. Venetia, in-4, 1737.

(19). Projecit in mare Rubrum.—Le texte hébreu porte ים סוף, la mer de Souph ou des joncs, des roseaux, des algues. Cette expression, appliquée à la mer Rouge, se trouve encore cap. XIII, 12-XIV, 4. Elle désigne aussi, dans le Deutéronome, la mer Morte. On a expliqué à tort l'emploi de cette expression par les coraux et madrépores qui poussent au fond de la mer Rouge avec une telle abondance, que Pline assure qu'on croit y apercevoir une forêt, et qui, selon Diodore de Sicile et Agatharchides, rejetés par le mouvement des vagues sur la côte, s'entassent en véritables montagnes. Je n'ai pas besoin de renvoyer à mon Voyage de l'Arabie Pétrée pour dire ce qu'il en est de ces exagérations. Je le ferai connaître en peu de mots. Les madrépores remplissent en effet, dans beaucoup d'endroits, près du rivage, le fond de la mer Rouge, principalement à Suez, à Tor, dans le golfe Élanitique, etc. Ils présentent le spectacle le plus curieux, en temps de calme, par la variété des formes et la vivacité des couleurs. Il est vrai aussi que les vagues rejettent beaucoup de débris sur la côte, qu'ils y arrivent avec leurs plus brillantes teintes, et que le soleil les blanchit en peu de temps. Mais je n'ai vu nulle part des tas considérables de ces madrépores, encore bien moins des montagnes. Les murs de Suez, de Tor et de quelques autres villes de la côte sont entièrement construits avec ces coquillages.

Cependant, ce qui m'empêche de trouver dans ces madrépores l'origine du nom que les Hébreux et sans doute les Égyptiens donnaient autrefois à la mer Rouge, c'est que le même mot de Souph est appliqué anx plantes qui croissent sur les bords du Nil, et au milieu desquels Moïse fut exposé étant enfant (Exode II, 3, 5). C'est donc bien véritablement des roseaux ou des joncs qui ont donné leur nom à cette mer, puisqu'on ne trouve dans le Nil, comme dans aucun fleuve, ni madrépores ni coraux. (Voir le Voyage de l'Arabie Pétrée. J'avais

EXODE, CHAPITRE X, VERSET 21.

penché vers l'opinion de Rosenmüller. Introduction, page 5, note 4.) Cependant il n'existe plus aujourd'hui que bien peu de traces de ces joncs sur les côtes du golfe de Suez, dont le fond rocailleux et sablonneux, brûlé en outre à marée basse par le soleil, ne peut entretenir aucune végétation. Je n'ai vu, sur un espace de 150 lieues de côtes, que les algues ordinaires de toutes les mers rejetées sur le rivage, et qui n'avaient rien d'assez particulier pour donner un nom à celle-ci.

Il est probable qu'à l'époque du passage des Hébreux, le golfe de Suez, qui s'étendait beaucoup plus au nord, donnait naissance, dans des bas-fonds remplis de terre végétale, à des roseaux qui poussaient, comme dans les marais, avec une abondance capable d'attirer l'attention et de se fixer dans la mémoire. Un nom populaire pouvait facilement sortir de ce souvenir.

Les Septante ont adopté le nom d'Érythrée, qui désignait de leur temps la mer Rouge, et qui n'était qu'une traduction de l'Edom des navigateurs de Salomon. La Vulgate a conservé ce nom en le transformant en *mare Rubrum*. Sur l'origine ou plutôt les différentes et nombreuses origines de ce nom, voir mon Voyage en Arabie (Introd., p. 6) et une dissertation de E. Lindner, intitulée *Disputatio physica qua in transitu Israelitarum per mare Erythræum non fuisse fluxum et refluxum maris.* Lipsiæ, 1689, p. 9, § 8.

(21) Et sint tenebræ super terram Ægypti. Le vent du désert pourrait seul se comparer à cette apparition, quand, chargé de sable, il remplit les yeux, tandis que son souffle brûlant suffoque les poumons. Ce vent, qui offre quelques dangers dans le désert et cause surtout un grand malaise, s'étend sur les pays cultivés à une grande distance. Mais ce serait comparer la détonation d'un fusil au fracas du tonnerre que d'assimiler deux extrêmes de ce genre. Les ténèbres envoyées par l'Éternel n'ont pas besoin d'analogues pour être admises, puisque le texte les décrit et que le miracle les explique. D'ailleurs, si l'on prétend expliquer sur ce point le récit de la Bible par le cours naturel des choses, et sans admettre l'intervention divine, quelle raison donner pour cette clarté du jour qui continue à briller dans le pays de Goshen et partout où se trouvaient les Israélites?

Voici cependant ce qu'on appelle Khamsin, Samieli, Samoun, Sirrocco, car je réunis à dessein ces différents noms, parce que bien qu'usuels dans différents pays, ils expriment tous une même idée, un vent chaud du désert qui souffle dans les mois de grande chaleur, juin et juillet.

En Égypte, le Khamsin se fait sentir à partir du mois de mai. Les étrangers croient généralement qu'il vient presque subitement; mais les habitants le pressentent à une chaleur particulière qu'il répand dans l'atmosphère. Il n'est dangereux que dans le désert d'Afrique, et encore là il n'est qu'affaiblissant. Dans les villes et les provinces cultivées, c'est, proportion gardée de la chaleur habituelle, ce que sont nos gros temps d'orage en Europe. Ce qui le distingue des autres vents, c'est un sable fin répandu dans toute l'atmosphère, qui pique l'épiderme et cause une douleur assez vive. Dans ses moments les plus violents, il donne au ciel une teinte sale, au soleil l'apparence d'un cadran, tantôt rougeâtre, tantôt bleuâtre. Il faut ajouter que la vue est troublée, et que l'on ne distingue pas les objets dans leur véritable couleur. J'ai ressenti ce vent au Caire. Il dure assez longtemps, mais non pas juste cinquante jours, comme son nom semble l'indiquer.

Le Samoun Sambouli ou Samieli, dont j'ai senti l'influence dans le désert de Syrie, au lieu de venir du sud-ouest comme le Khamsin, arrive du sud-est et de l'est, après avoir pour ainsi dire écrémé sur les sables du désert leurs grains les plus fins et les plus brûlants. C'est toujours la position du désert qui fait la direction de ce vent. Pour les habitants du cap de Bonne-Espérance et pour ceux des côtes de l'Arabie, ce vent doit venir du nord. Le Samoun se distingue du Khamsin par un souffle saccadé : c'est plus réellement un vent; l'autre est plutôt une disposition de l'atmosphère; il est chaud, mais pur, et ce n'est que dans ses violentes saccades qu'il entraîne avec lui des tourbillons de sable. Il souffle dans les mois de juillet, août, septembre. L'Écriture le mentionne plus d'une fois. Les prophètes (Joel, IV, 8; Osée, XIII, 15; Isaïe, XXI, 1; Jérémie, IV, 4) l'avaient éprouvé eux-mêmes, et dans leurs inspirations il revenait à leur mémoire comme une image effrayante.

Tous les voyageurs ont parlé du Samoun; mais leur description

Digitized by Google

EXODE, CHAPITRE X, VERSET 21.

prouve assez que peu d'entre eux l'ont observé par expérience. Il faut excepter toutefois le comte W. St. Rzewuski, qui a publié à son sujet une suite d'observations dans les *Mines de l'Orient* (tome VI).

Voici comment il décrit ce vent particulier au désert : « Il se fait « sentir à peu près depuis la mi-juin jusqu'au 21 septembre. On l'é- « prouve par un vent de sud-ouest très-fort, et dans les journées où « le soleil est le plus ardent. Il est brûlant, il vient par bouffées plus « ou moins ardentes, plus ou moins longues; chacune d'elles cepen- « dant, même la plus courte, excède le temps qu'un homme peut « retenir son haleine. Ce vent consiste en une succession de bouffées « brûlantes et fraîches. Dans les premières, il y a quelquefois redou- « blement de chaleur et d'impétuosité. La différence des bouffées « chaudes ou froides, d'après mon observation, est de sept à dix de- « grés; le degré le plus considérable des chaudes a été de soixante- « trois de Réaumur, la température au soleil sans le vent Samieli ayant « été constamment de quarante-trois à quarante-sept. J'ai cru pou- « voir observer que lorsque ce vent souffle, il se répand dans l'at- « mosphère une teinte jaunâtre, donnant sur le livide, et que, dans « ses périodes les plus violentes, le soleil devient rouge foncé. Son « odeur est infecte et sulfureuse; il est épais et lourd, et lorsqu'il « augmente de chaleur, on en est prêt à suffoquer. Ce vent m'a paru « composé de trois agrégations; savoir, 1° du vent lui-même; 2° d'un « calorique excessif; 3° d'un gaz lourd et infect. Il provoque une « assez forte transpiration, excitée en partie par l'angoisse que l'on « éprouve, et la difficulté avec laquelle on le respire, à cause de sa « fétidité. Cette sueur m'a paru plus dense et plus visqueuse que la « sueur naturelle. Le vent lui-même dépose un fluide gras. Afin d'exa- « miner encore mieux ses qualités et sa nature, j'ai ouvert la bouche « pour le respirer; le palais et la gorge ont été à l'instant desséchés;

EXODE, CHAPITRE X, VERSET 24.

« il produit le même effet en le respirant par le nez, mais plus len- « tement; pour s'en préserver, et conserver la respiration plus libre, « on s'enveloppe le visage avec le mouchoir nommé kefieh que les « Arabes portent sur la tête. Alors, passant à travers le tissus, il perd « une partie de son action et de son principe malfaisant, et d'ailleurs « l'haleine entretient l'humidité de l'air, et donne par là même plus « de facilité à la respiration, et empêche que cet air brûlant ne s'in- « troduise subitement dans la bouche et dans les poumons. Aussi, les « Arabes ont-ils l'habitude, quelque chaleur qu'il fasse, même à « l'ombre, de s'envelopper tout le corps, et même la tête, de leur « meschlah (manteau), s'ils veulent dormir. »

Jusque-là, cette description me paraît exacte, mais le comte Rzewuski va plus loin, et me semble avoir beaucoup exagéré les effets *mortels* de ce vent et son action sur les cadavres. « Le cadavre de l'as- « phyxié, dit-il, a cela de particulier, qu'après peu de jours, et même « d'heures, au dire de certains Arabes, au moindre effort, les membres « se séparent aux articulations, tant le venin pestilentiel agit avec « énergie, même sur les parties musculaires, et donne à la putréfac- « tion une activité étonnante. Un tel cadavre est réputé contagieux. » Il y a dans ces rapports une exagération évidente. Je renvoie, au mémoire de l'auteur, qui a développé longuement son opinon sur l'origine et la direction de ce vent.

(24-26) Cuncti greges pergent nobiscum. Les Hébreux sortirent d'Égypte avec tous leurs troupeaux. Ce fait est annoncé plusieurs fois : lorsque le Pharaon d'Égypte donne à Moïse la permission d'emmener son peuple dans le désert pour sacrifier à Dieu, il lui dit : *Oves vestras et armenta assumite.* (XII, 32). Nous verrons plus loin l'usage que nous devons faire de cette assertion.

Digitized by Google

CHAPITRE ONZIÈME.

ΚΕΦΑΛΑΙΟΝ ΙΑ'.

1. Εἶπε δὲ Κύριος πρὸς Μωϋσῆν· Ἔτι μίαν πληγὴν ἐγὼ ἐπάξω ἐπὶ Φαραὼ, καὶ ἐπ' Αἴγυπτον, καὶ μετὰ ταῦτα ἐξαποστελεῖ ὑμᾶς ἐντεῦθεν· ὅταν δὲ ἐξαποστέλλῃ ὑμᾶς σὺν παντὶ, ἐκβαβεῖ ὑμᾶς ἐκβολῇ.

2. Λαλησον οὖν κρυφῇ εἰς τὰ ὦτα τοῦ λαοῦ, καὶ αἰτησάτω ἕκαστος παρὰ τοῦ πλησίον σκεύη ἀργυρᾶ καὶ χρυσᾶ, καὶ ἱματισμόν.

3. Κύριος δὲ ἔδωκε τὴν χάριν τῷ λαῷ αὐτοῦ ἐναντίον τῶν Αἰγυπτίων· καὶ ἔχρησαν αὐτοῖς. Καὶ ὁ ἄνθρωπος Μωϋσῆς μέγας ἐγενήθη σφόδρα ἐναντίον τῶν Αἰγυπτίων, καὶ ἐναντίον Φαραὼ, καὶ ἐναντίον τῶν θεραπόντων αὐτοῦ.

4. Καὶ εἶπε Μωϋσῆς· Τάδε λέγει Κύριος· Περὶ μέσας νύκτας ἐγὼ εἰςπορεύομαι εἰς μέσον Αἰγύπτου·

5. καὶ τελευτήσει πᾶν πρωτότοκον ἐν γῇ Αἰγύπτῳ, ἀπὸ πρωτοτόκου Φαραὼ, ὃς κάθηται ἐπὶ τοῦ θρόνου, καὶ ἕως πρωτοτόκου τῆς θεραπαίνης τῆς παρὰ τὸν μύλον, καὶ ἕως πρωτοτόκου παντὸς κτήνους.

6. Καὶ ἔσται κραυγὴ μεγάλη κατὰ πᾶσαν γῆν Αἰγύπτου, ἥτις τοιαύτη οὐ γέγονε, καὶ τοιαύτη οὐκ ἔτι προστεθήσεται.

7. Καὶ ἐν πᾶσι τοῖς υἱοῖς Ἰσραὴλ οὐ γρύξει κύων τῇ γλώσσῃ αὐτοῦ, ἀπὸ ἀνθρώπου ἕως κτήνους· ὅπως εἰδῇς ὅσα παραδοξάσει Κύριος ἀνὰ μέσον τῶν Αἰγυπτίων καὶ τοῦ Ἰσραήλ.

8. Καὶ καταβήσονται πάντες οἱ παῖδές σου οὗτοι πρός με, καὶ προσκυνήσουσί με, λέγοντες· Ἔξελθε σὺ, καὶ πᾶς ὁ λαός σοῦ οὗ σὺ ἀηγῇ. Καὶ μετὰ ταῦτα ἐξελεύσομαι. Ἐξῆλθε δὲ Μωϋσῆς ἀπὸ Φαραὼ μετὰ θυμοῦ.

9. Εἶπε δὲ Κύριος πρὸς Μωϋσῆν· Οὐκ εἰσακούσεται ὑμῶν Φαραώ· ἵνα πληθύνων πληθυνῶ μου τὰ σημεῖα καὶ τὰ τέρατα ἐν γῇ Αἰγύπτῳ.

10. Μωϋσῆς δὲ καὶ Ἀαρὼν ἐποίησαν πάντα τὰ σημεῖα καὶ τὰ τέρατα ταῦτα ἐν γῇ Αἰγύπτῳ ἐναντίον Φαραώ· ἐσκλήρυνε δὲ Κύριος τὴν καρδίαν Φαραὼ, καὶ οὐκ εἰςήκουσεν ἐξαποστεῖλαι τοὺς υἱοὺς Ἰσραὴλ ἐκ γῆς Αἰγύπτου.

CAPUT XI.

1. Et dixit Dominus ad Moysen : Adhuc una plaga tangam Pharaonem et Ægyptum, et post hæc dimittet vos, et exire compellet.

2. Dices ergo omni plebi, ut postulet vir ab amico suo, et mulier a vicina sua, vasa argentea et aurea.

3. Dabit autem Dominus gratiam populo suo coram Ægyptiis. Fuitque Moyses vir magnus valde in terra Ægypti, coram servis Pharaonis et omni populo.

4. Et ait : Hæc dicit Dominus, Media nocte egrediar in Ægyptum :

5. Et morietur omne primogenitum in terra Ægyptiorum, a primogenito Pharaonis qui sedet in solio ejus, usque ad primogenitum ancillæ quæ est ad molam, et omnia primogenita jumentorum.

6. Eritque clamor magnus in universa terra Ægypti, qualis nec ante fuit, nec postea futurus est.

7. Apud omnes autem filios Israel non mutiet canis ab homine usque ad pecus : ut sciatis quanto miraculo dividat Dominus Ægyptios et Israel.

8. Descendentque omnes servi tui isti ad me, et adorabunt me, dicentes : Egredere tu, et omnis populus qui subjectus est tibi : post hæc egrediemur.

9. Et exivit a Pharaone iratus nimis. Dixit autem Dominus ad Moysen : Non audiet vos Pharao, ut multa signa fiant in terra Ægypti.

10. Moyses autem et Aaron fecerunt omnia ostenta quæ scripta sunt, coram Pharaone. Et induravit Dominus cor Pharaonis, nec dimisit filios Israel de terra sua.

COMMENTAIRE GÉOGRAPHIQUE.

(2) Dices ergo omni plebi.

En examinant la prescription répétée plusieurs fois dans l'Exode (III, 22 - XI, 2 - XII, 32), on rencontrera devant soi ces trois objections :

Dieu, qui voit au-delà du présent, peut-il charger Moyse de donner à son peuple l'ordre d'*emprunter* aux Égyptiens des objets de valeur, puisqu'il prévoyait qu'ils seraient dans l'impossibilité de les rendre, et que par conséquent ils tromperaient ceux dont ils avaient réclamé un service.

Dieu, ayant tout pouvoir, s'il voulait, dans sa justice, enrichir les Hébreux aux dépens des Égyptiens et compenser par-là une longue oppression, n'avait-il pas mille moyens qui n'allaient pas comme celui-là en sens inverse des principes de moralité et de conscience?

Moyse, qui avait eu la révélation de l'avenir de sa mission, pouvait il, sans murmures, sans représentations, ainsi qu'il se les permet dans d'autres occasions, se charger d'une pareille responsabilité?

S. Augustin nous enseigne que la foi lève ces difficultés, en reconnaissant que les desseins de Dieu sont inexplicables; les hommes les plus respectables dans la science et les plus profonds dans l'étude des Écritures ont suivi ce guide (Dannhauer, Buddæus, Pfeiffer, W.-P. Hœffling, etc.). Cependant, comme ce fait a été discuté à plusieurs reprises depuis les premiers siècles du christianisme, il ne sera pas inutile de présenter un résumé des opinions qui se sont produites.

Aben-Esra, Calvin, toute l'Église luthérienne ont rendu raison de l'action des Israélites par le principe : Dieu est maître de tous les biens; il les dispense à son gré. Coquerel s'exprime ainsi : *la doctrine du tien et du mien peut-elle s'appliquer à Dieu? Tout lui appartient souverainement; nos lois sur la propriété, quelque origine qu'on assigne à ce principe, ne lui sont pas applicables, et ses droits, antérieurs aux nôtres, ne subissent aucune prescription.*

Des commentateurs, parmi lesquels il faut citer Michaelis, avaient dit :

Digitized by Google

EXODE, CHAPITRE XI, VERSET 5.

Les Israélites empruntèrent les vases seulement pour quelques jours; mais les ayant emportés, ils ne purent les rendre, comme ils en avaient eu l'intention.

Les tradition arabes vont un peu plus loin; elles supposent que les Israélites, pour dissimuler le véritable motif de leurs préparatifs de départ, auraint feint de préparer des noces et empruntèrent de leur voisin, pour célébrer ces fêtes, leurs bijoux et leurs objets précieux.

D'autres pensaient que l'action était injuste, mais que l'ordre de Dieu la sanctifiait, parce qu'il a dans son pouvoir la suspension des lois de justice et de morale.

Les Pères de l'Église, Irénée, Tertullien, Clément d'Alexandrie, ainsi que Philo, Grotius, etc., soutinrent que les Israélites avaient le droit de se payer eux-mêmes de leurs longs travaux par cette faible somme qu'ils enlevaient aux Égyptiens.

Quelques commentateurs, après Josèphe (*Ant.* II, 6), avancèrent que les Israélites avaient bien *emprunté*, mais que les Égyptiens, sachant leur intention de *garder*, leur avaient donné *ce qu'ils demandaient* sans espérance de retour. J. Kinghorn s'exprime dans ce sens.

Plusieurs écrivains, et dernièrement M. de Raumer, ont pensé que le Seigneur ne fit que reprendre aux Égyptiens l'or de leurs faux dieux pour le consacrer à son service dans la construction du tabernacle, et que les Hébreux, en l'empruntant, avaient l'intention de le rendre; mais que Pharaon, en manquant à sa promesse de les laisser sacrifier dans le désert et en les attaquant, les avait mis dans l'impossibilité de tenir leur parole.

Les rédacteurs du *Journal évangélique de Berlin* (XIe vol. p. 812, déc. 1832) soutinrent, dans un long article, que les Israélites demandèrent aux Égyptiens des vases d'or et d'argent et des habillements pour leurs fils et leurs filles, et que ceux-ci les donnèrent de bonne grâce et se dépouillèrent de bon accord. Aben-Ezra était de cette opinion; il pensait que les Égyptiens avaient une si haute idée du caractère de Moyse et, après sa lutte avec les magiciens, une si grande opinion de sa puissance, qu'ils lui sacrifièrent comme par entraînement ce qu'ils avaient de plus précieux.

D'autres ont pensé aussi, et Salvador est de ce nombre, que cet emprunt est une fausse interprétation, qu'il faut entendre par-là une contribution de guerre que six cent mille hommes ont bien le droit et le pouvoir de frapper sur une population qui les a opprimés et qu'ils ont vaincue par les maux dont ils laissent l'Égypte accablée.

Cette opinion se rapproche d'une autre hypothèse qui repose sur la même idée de la supériorité militaire des Hébreux sur les Égyptiens. Les Hébreux auraient pris ces bijoux comme rançon ou prix de la vie des Égyptiens qu'ils avaient dans leurs mains; et les uns s'empressaient d'apporter ce que les autres demandaient.

Enfin, quelques antiquaires trouvèrent une explication dans l'opinion (ap. Gellium, *Noct. attic.* lib. XI, cap. 18) que le vol était chose permise et habituelle parmi les Égyptiens; et des économistes jugèrent que les Israélites, en quittant leurs maisons, leurs jardins, leurs prairies, du consentement du roi d'Égypte, avaient pu vendre publiquement leurs propriétés et prendre en échange les bijoux des Égyptiens.

Une dissertation particulière sur ce passage de l'Exode a été publiée récemment par M. G.-F. Daumer; elle est intitulée *Ueber die Entwendung ægyptischen Eigenthums,* Nürenberg 1833. On avait une dissertation latine de C.-A. Herberger: *De furto Israelitis ex Ægypto migrantibus frustra impacto.* Francf. 1772.

(5) Ancilla quæ est ad molam. En Égypte, dans les villages qui sont trop éloignés des moulins à manége tiré par un cheval ou un bœuf, on oblige les esclaves de moudre le blé; chez les Bédoins, cette besogne est celle des femmes. J'ai parlé, dans la description des mœurs des Israélites retrouvées dans le désert, de cette manière de moudre le grain, qui s'est conservée dans les tribus nomades. J'entrerai ici dans moins de détails.

Il est nécessaire, avant tout, de remarquer que la traduction de Le Maistre de Sacy est fautive, car en s'éloignant de la Vulgate, il semble avoir eu l'idée d'un moulin de l'espèce de ceux que le vent ou l'eau mettent en mouvement dans nos contrées, tandis qu'il est question d'un moulin à bras. Il traduit: *l'esclave qui tourne la meule dans le moulin,* tandis qu'il est plus conforme aux habitudes de l'Orient de dire: *l'esclave qui est accroupie à côté du moulin,* ou *derrière le moulin.* Nous allons voir que telle est en effet la position de la femme arabe qui moud le blé.

En Orient, le grain se conserve facilement; il n'en est pas de même de la farine; aussi les Arabes nomades et les habitants des villages, qui n'ont pas

EXODE, CHAPITRE XI, VERSET 6.

de grands moulins, s'approvisionnent-ils seulement de grains qu'ils transforment en farine au fur et à mesure de leurs besoins. De petits moulins à bras leurs servent à cet effet; leur utilité comme la simplicité de leur mécanisme ne peut laisser aucun doute sur la stabilité de leur forme, qui a dû être dès l'origine ce qu'elle est aujourd'hui.

Ces moulins sont faits de deux pierres plates de granit à gros grains ou d'un calcaire poreux et dur. Elles ont un pied six pouces de diamètre et varient d'épaisseur: celle de dessus peut avoir deux pouces, celle de dessous trois et jusqu'à quatre quand elle est neuve. L'une est stable par son poids et repose sur terre; elle a dans son centre un manche de bois fixé solidement et qui passe dans l'ouverture de la pierre supérieure. Celle-ci, ainsi arrêtée par son centre, laisse encore une assez grande ouverture pour qu'on puisse y jeter le grain qui doit remplacer celui qui est moulu; un autre bâton, fixé dans l'extrémité extérieure du cercle, sert à lui donner avec la main le mouvement de rotation nécessaire. Le grain sort en farine assez grossière d'abord, puis, successivement à chaque mouture, il devient plus fin.

Aujourd'hui, de même qu'autrefois, les femmes sont chargées de ce soin; et non pas seulement les esclaves, qui seraient en trop petit nombre dans les tribus pour suffire à ce travail, mais tout ce qu'il y a de femmes dans chaque tente. Une personne peut moudre par jour le grain d'un quart de charge de chameau. Lorsque j'étais sur la lisière des terrains cultivés de l'Égypte, dans la province même de Goshen, avant de m'enfoncer dans le désert de l'Arabie-Pétrée, je fis moudre la farine nécessaire pour six jours et concasser, par le même procédé, des fèves en quantité suffisante pour charger trois chameaux; ce furent les femmes des Arabes qui en une journée terminèrent cette besogne, et parmi elles se trouvait la femme du chef du campement.

Homère nous représente deux fois dans l'*Odyssée* (VII, 103 - XX, 105) cette même manière de moudre le grain. Là, c'est dans le palais du roi que des femmes prennent ce soin.

En Égypte, au temps de la sortie des Israélites, les esclaves étaient particulièrement chargées de ce travail. Il en fut de même plus tard à Babylone, ainsi que nous le lisons dans les prophéties d'Isaïe (chap. XLVII, 2). L'intention de Moyse n'est cependant pas de préciser que c'était le travail des esclaves, mais de marquer par une image, que la plaie qui va frapper de mort tous les premiers-nés s'étendra dans toute l'échelle sociale, depuis le fils de l'esclave ou de la femme prisonnière (XII, 29) jusqu'à l'héritier du trône.

(6) Erit que clamor magnus. En Orient les cris sont fréquents dans la vie privée; ils sont consacrés dans la vie publique ou officielle et ont acquis une sorte de méthode toute particulière à l'Égypte et à la Syrie.

Les femmes, en ouvrant la bouche et en frappant le palais avec la langue, produisent un son aigu en forme de roulement qui, lorsqu'il est modulé avec talent et poussé en harmonie d'autres voix, exprime tantôt la joie, tantôt la douleur.

A Alep, dans un dîner qui nous fut donné par des Arabes habitants de cette ville, nous fûmes surpris au dessert par des roucoulements qui partaient d'une chambre voisine, et dont l'exécution était si habile qu'ils semblaient en commençant être proches de l'oreille et s'éloigner peu à peu à de grandes distances, sans perdre de régularité et en augmentant de douceur. Nous demandâmes ce que signifiait cette mélodie inattendue, partie de bouches invisibles. Notre hôte nous dit que toute sa maison se réjouissait en notre honneur.

Dans les montagnes du Sinaï, nous cheminions un jour tristement, accablés sous le poids de la chaleur, quand ce roucoulement de femmes nous surprit agréablement. Nous nous croyions dans la solitude, et sans voir encore celles qui célébraient ainsi notre arrivée, nous les remerciions du fond du cœur de leur gracieuse attention. C'était mon fidèle conducteur Hussein qui m'avait ménagé cette agréable surprise; sans prévenir personne dans la caravane, il avait pris un sentier à travers la montagne, avait averti son campement de notre approche, et les femmes se faisaient déjà entendre pendant que nous serpentions encore dans la vallée.

Dans les plaines dévastées du Hauran, j'ai entendu de jeunes Arabes qui imitaient ce cri d'une manière violente et plus accentuée, en brandissant leur lance et en jetant leurs chevaux au galop. Ils me dirent que c'était un cri de guerre.

Enfin, il ne s'est pas passé de jour que je n'aie entendu, en Égypte, ces cris plus solennels et plus sourds, partir de quelques maisons aux volets

Digitized by Google

fermés dans lesquelles les Fikis lisaient le Coran, ou chantaient les 31 chebchahs, et à la porte desquelles des pleureuses de profession, appelées *medabées,* poussaient des exclamations lamentables. Là il y avait des regrets, on semblait appeler un absent ou vouloir prolonger des plaintes à travers les espaces qui séparaient le mort de ceux qui restaient sur la terre.

L'expression de la Bible peut donc marquer un cri de douleur et un cri de deuil comme ils sont habituels, seulement il fut d'autant plus grand que la douleur était plus vive.

Ces cris, qui ont leurs règles dans l'étiquette des cérémonies funéraires, et qui sont habituels dans tous les actes de la vie publique, ne s'entendent pas seulement en Égypte, tout l'Orient en est l'écho. Hérodote parle des cris du peuple devant la porte du palais (liv. III). Cette manière de réclamer justice est encore habituelle en Abyssinie, tous les voyageurs en parlent, et ces plaintes bruyantes adressées à la royauté, sont devenues, par dégénération, un hommage lorsqu'elles s'adressent aux particuliers. Bruce raconte très-ingénument comment il était quelquefois interrompu chez lui, par les cris de quatre à cinq cent personnes qui venaient se lamenter à la fois, à l'envi et, pour ainsi dire, en parties, sous ses fenêtres. Quand il faisait demander à l'un des assistants ce qu'il voulait, il répondait : *L'honorer, le distraire, lui plaire* (Bruce, tom. III, p. 274, éd. orig.).

(7) **Non mutiet canis.** C'était, dans une tribu, le plus grand signe du silence, et, par allusion, une preuve de la tranquillité et de l'indifférence de tout le peuple d'Israël.

En effet, l'Orient n'est pas seulement bruyant par ses habitants, il l'est aussi par ses chiens. Dans les villes, ils sont l'inquiétude des voleurs pendant la nnit, et l'effroi des étrangers pendant le jour. Dans les bazars, longues galeries de boutiques, que les marchands ferment à la chute du jour et abandonnent à la police pendant qu'ils vont habiter, jusqu'au lendemain, d'autres quartiers, ce sont les chiens, qui, toute la nuit, font la garde avec une vigilance sans pareille. Depuis le coucher du soleil jusqu'à son lever, à moins d'être du quartier, il est dangereux de traverser les rues sans le gardien de chacune des circonscriptions, car les chiens, au premier aboiement de leurs sentinelles avancées, se réunissent, s'excitent, et bientôt dévoreraient le malheureux qui serait sans protection. Le gardien vous précède donc avec une lanterne, il connaît les chiens et il est connu d'eux; il parle aux plus doux, frappe de sa canne ceux qui ne se dérangent pas assez vite, et impose à tous, par son autorité, un silence qui succède aux aboiements qu'avait occasionné le premier bruit de vos pas. Pendant le jour, ces nombreux animaux n'ont ni maître ni refuge. Ils n'ont qu'un quartier et un chef, un quartier qu'ils ne peuvent quitter, parce que le quartier voisin est occupé par une autre bande qui se réunit pour chasser, d'un commun accord, l'intru qui vient prendre part à leurs chances de nourriture. Un chef, qui se fait reconnaître d'eux on ne sait par quelle autorité, mais que l'on distingue facilement à son éveil, à son courage, toujours le premier à aboyer, le premier à l'attaque, et guidant, rapide comme l'éclair, sa bande, d'une extrémité du quartier, son domaine, à l'autre. Ils restent ainsi dans leurs rues, ils s'ébattent, s'accouplent, mettent bas sur la voie publique et ne retrouvent, le jour, l'esprit hargneux de leurs fonctions nocturnes, que lorsqu'ils distinguent

un Européen dans la foule des passants; les hurlements sont alors étourdissants et font échos dans les troupes de chiens qui habitent les autres quartiers.

Il faut rapporter à cet aboiement contre un étranger, les paroles de Judith qui annonce à Holopherne qu'il domptera Israël *sans qu'un chien ose aboyer contre lui* (Judith, XI, 5), c'est-à-dire de manière à se faire adopter, reconnaître.

Le chien est impur dans la loi musulmane. Un Turc qui observe scrupuleusement les préceptes de Mahomet, se considère dans un état d'impureté et incapable d'entrer à la mosquée ou même de faire sa prière chez lui, lorsque les pans seulement de sa longue robe ont touché un chien. La douceur envers les animaux est cependant prescrite dans le Coran, et observée au point que les pieux musulmans ne vont point à la chasse, ôtent, sans la tuer, la vermine qui les tourmente et achètent, par dévotion et pour leur donner la liberté, les petits oiseaux que l'on met en cage. Les chiens existent donc sans entrer jamais dans les maisons, et ils sont non-seulement tolérés dans les rues, mais nourris et entretenus d'eau par des fondations pieuses. Souvent ces fondations sont épuisées ou inexactement suivies; alors les chiens attendent leur nourriture aux portes des habitations et consomment les ordures ménagères que la police fait enlever chez nous. Ces ressources, très-précaires, les laissent très-affamés.

J'ai représenté, dans mon *Voyage de l'Asie-Mincure,* une des rues de Constantinople ainsi peuplée. On voit ces animaux, de l'espèce des chiens-loups, couchés avec leurs petits au milieu des passants.

Au désert, dans les tribus nomades, il y a toujours plusieurs chiens dans un campement, les uns sont de garde et de la même espèce que ceux des villes, les autres, destinés à la chasse, sont de la race des levriers frisés. Les premiers sont traités avec la même négligence que dans les villes, les seconds sont, au contraire, l'objet des plus grands soins, nourris avec attention toute l'année, habillés de longues robes l'hiver, ils sont, avec le cheval, des êtres de prédilection, parce qu'ils s'associent au plus grand plaisir de l'homme, la chasse à cours. On trouvera dans mon *Voyage de la Syrie,* une description de ces chasses aux gazelles, avec faucons et levriers. Toutefois, remarquons que la prédilection dont ils sont l'objet ne dépasse pas le seuil de la porte ou l'entrée sous la tente.

Tous aboient le jour, dès qu'il se présente au campement une figure étrangère, et la nuit ils avertissent non-seulement à l'arrivée des ennemis, mais à l'approche des voleurs qui sauraient autrement, avec une rare adresse, se glisser dans les tentes et enlever tout ce qui s'y trouve.

Chez les Hébreux, le chien était également impur et conservé seulement en plein air, pour la sûreté. Il était aussi bruyant la nuit (Ps. LIX, 15) que de nos jours en Orient, aussi acharné (Ps. XXII, 17), aussi affamé (1er Rois, XIV, 11-XXI, 23-XXII, 38; 2e Rois, IX, 33), aussi méprisé à cause de son impureté (2e Rois, VIII, 13), à cause de son accouplement et de la banalité furieuse de ses amours (Deut. XXIII, 19). Lorsque Abner s'écrie : *Suis-je donc un chien chef de bande* (2e Samuel, III, 8)? il désignait ce guide que chaque troupe reconnaît et qui semble responsable de ses actions. En un mot, c'étaient, d'un côté, les mêmes traitements, de l'autre, les mêmes services.

Digitized by Google

CHAPITRE DOUZIÈME.

ΚΕΦΑΛΑΙΟΝ ΙΒ'.

1. Εἶπε δὲ Κύριος πρὸς Μωϋσῆν καὶ Ἀαρὼν ἐν γῇ Αἰγύπτου, λέγων·

2. Ὁ μὴν οὗτος ὑμῖν ἀρχὴ μηνῶν, πρῶτός ἐστιν ὑμῖν ἐν τοῖς μησὶ τοῦ ἐνιαυτοῦ.

3. Λάλησον πρὸς πᾶσαν συναγωγὴν υἱῶν Ἰσραὴλ, λέγων· Τῇ δεκάτῃ τοῦ μηνὸς τούτου λαβέτωσαν ἕκαστος πρόβατον κατ' οἴκους πατριῶν, ἕκαστος πρόβατον κατ' οἰκίαν.

4. Ἐὰν δὲ ὀλιγοστοὶ ὦσιν ἐν τῇ οἰκίᾳ, ὥστε μὴ εἶναι ἱκανοὺς εἰς πρόβατον, συλλήψεται μεθ' ἑαυτοῦ τὸν γείτονα τὸν πλησίον αὐτοῦ· κατὰ ἀριθμὸν ψυχῶν, ἕκαστος τὸ ἀρκοῦν αὐτῷ συναριθμήσεται εἰς πρόβατον.

5. Πρόβατον τελειον, ἄρσεν, ἐνιαύσιον ἔσται ὑμῖν· ἀπὸ τῶν ἀρνῶν καὶ τῶν ἐρίφων λήψεσθε.

6. Καὶ ἔσται ὑμῖν διατετηρημένον ἕως τῆς τεσσαρεςκαιδεκάτες τοῦ μηνὸς τούτου, καὶ σφάξουσιν αὐτὸ πᾶν τὸ πλῆθος συναγωγῆς υἱῶν Ἰσραὴλ πρὸς ἑσπέραν·

7. καὶ λήψονται ἀπὸ τοῦ αἵματος, καὶ θήσουσιν ἐπὶ τῶν δύο σταθμῶν, καὶ ἐπὶ τὴν φλιὰν, ἐν τοῖς οἴκοις ἐν οἷς ἐὰν φάγωσιν αὐτὰ ἐν αὐτοῖς.

8. Καὶ φάγονται τὰ κρέα τῇ νυκτὶ ταύτῃ ὀπτὰ πυρὶ, καὶ ἄζυμα ἐπὶ πικρίδων ἔδονται.

9. Οὐκ ἔδεσθε ἀπ' αὐτῶν ὠμὸν οὐδὲ ἡψημένον ἐν ὕδατι, ἀλλ' ἢ ὀπτὰ πυρί· κεφαλὴν σὺν τοῖς ποσὶ καὶ τοῖς ἐνδοσθίοις.

10. Οὐκ ἀπολείψεται ἀπ' αὐτοῦ ἕως πρωΐ. Καὶ ὀστοῦν οὐ συντρίψετε ἀπ' αὐτοῦ· τὰ δὲ καταλειπόμενα ἀπ' αὐτοῦ ἕως πρωΐ ἐν πυρὶ κατακαύσετε.

11. Οὕτω δὲ φάγεσθε αὐτό· αἱ ὀσφύες ὑμῶν περιεζωσμέναι, καὶ τὰ ὑποδήματα ἐν τοῖς ποσὶν ὑμῶν, καὶ αἱ βακτηρίαι ἐν ταῖς χερσὶν ὑμῶν· καὶ ἔδεσθε αὐτὸ μετὰ σπουδῆς. Πάσχα ἐστὶ Κύριῳ.

12. Καὶ διελεύσομαι ἐν τῇ Αἰγύπτῳ ἐν τῇ νυκτὶ ταύτῃ, καὶ πατάξω πᾶν πρωτότοκον ἐν γῇ Αἰγύπτῳ ἀπὸ ἀνθρώπου ἕως κτήνους, καὶ ἐν πᾶσι τοῖς θεοῖς τῶν Αἰγυπτίων ποιήσω τὴν ἐκδίκησιν. Ἐγὼ Κύριος.

13. Καὶ ἔσται τὸ αἷμα ὑμῖν ἐν σημείῳ ἐπὶ τῶν οἰκιῶν ἐν αἷς ὑμεῖς ἐστε ἐκεῖ· καὶ ὄψομαι τὸ αἷμα, καὶ σκεπάσω ὑμᾶς, καὶ οὐκ ἔσται ἐν ὑμῖν πληγὴ τοῦ ἐκτριβῆναι, ὅταν παίω ἐν γῇ Αἰγύπτῳ.

14. Καὶ ἔσται ἡ ἡμέρα ὑμῖν αὕτη μνημόσυνον, καὶ ἑορτάσετε αὐτὴν ἑορτὴν Κυρίῳ εἰς πάσας τὰς γενεὰς ὑμῶν· νόμιμον αἰώνιον ἑορτάσετε αὐτήν.

15. Ἑπτὰ ἡμέρας ἄζυμα ἔδεσθε, ἀπὸ δὲ τῆς ἡμέρας τῆς πρώτης ἀφανιεῖτε ζύμην ἐκ τῶν οἰκιῶν ὑμῶν. Πᾶς ὃς ἂν φάγῃ ζύμην, ἐξολοθρευθήσεται ἡ ψυχὴ ἐκείνη ἐξ Ἰσραὴλ, ἀπὸ τῆς ἡμέρας τῆς πρώτης ἕως τῆς ἡμέρας τῆς ἑβδόμης.

16. Καὶ ἡ ἡμέρα ἡ πρώτη κληθήσεται ἁγία· καὶ ἡ ἡμέρα ἡ ἑβδόμη κλητὴ ἁγία ἔσται ὑμῖν. Πᾶν ἔργον λατρευτὸν οὐ ποιήσετε ἐν αὐταῖς· πλὴν ὅσα ποιηθήσεται πάσῃ ψυχῇ, τοῦτο μόνον ποιηθήσεται ὑμῖν.

17. Καὶ φυλάξετε τὴν ἐντολὴν ταύτην· ἐν γὰρ τῇ ἡμέρᾳ ταύτῃ ἐξάξω τὴν δύναμιν ὑμῶν ἐκ γῆς Αἰγύπτου. Καὶ ποιήσετε τὴν ἡμέραν ταύτην εἰς γενεὰς ὑμῶν νόμιμον αἰώνιον.

CAPUT XII.

1. Dixit quoque Dominus ad Moysen et Aaron in Terra Ægypti:

2. Mensis iste, vobis principium mensium: primus erit in mensibus anni.

3. Loquimini ad universum cœtum filiorum Israel, et dicite eis: Decima die mensis hujus tollat unusquisque agnum per familias et domos suas.

4. Sin autem minor est numerus ut sufficere possit ad vescendum agnum, assumet vicinum suum qui junctus est domui suæ, juxta numerum animarum quæ sufficere possunt ad esum agni.

5. Erit autem agnus absque macula, masculus anniculus: juxta quem ritum tolletis et hœdum.

6. Et servabitis eum usque ad quartam decimam diem mensis hujus: immolabitque eum universa multitudo filiorum Israel ad vesperam.

7. Et sument de sanguine ejus, ac ponent super utrumque postem, et in superliminaribus domorum, in quibus comedent illum.

8. Et edent carnes nocte illa assas igni, et Azymos panes cum lactucis agrestibus.

9. Non comedetis ex eo crudum quid, nec coctum aqua, sed tantum assum igni: caput cum pedibus ejus et intestinis vorabitis.

10. Nec remanebit quidquam ex eo usque mane. Si quid residuum fuerit, igne compuretis.

11. Sic autem comedetis illum: Renes vestros accingetis, et calceamenta habebitis in pedibus, tenentes baculos in manibus, et comedetis festinanter: est enim Phase (id est transitus) Domini.

12. Et transibo per Terram Ægypti nocte illa, percutiamque omne primogenitum in Terra Ægypti ab homine usque ad pecus: et in cunctis diis Ægypti faciam judicia, ego Dominus.

13. Erit autem sanguis vobis in signum in ædibus in quibus eritis: et videbo sanguinem, et transibo vos: nec erit in vobis plaga disperdens quando percussero Terram Ægypti.

14. Habetis autem hunc diem in monumentum: et celebrabitis eam solemnem Domino in generationibus vestris cultu sempiterno.

15. Septem diebus azyma comedetis: in die primo non erit fermentum in domibus vestris: quicumque comederit fermentatum, peribit anima illa de Israel, a primo die usque ad diem septimum.

16. Dies prima erit sancta atque solemnis, et dies septima eadem festivitate venerabilis: nihil operis facietis in eis, exceptis his quæ ad vescendum pertinent.

17. Et observabitis azyma: in eadem enim ipsa die educam exercitum vestrum de Terra Ægypti, et custodietis diem istum in generationes vestras ritu perpetuo.

Digitized by Google

18. Ἐναρχόμενοι τῇ τεσσαρεςκαιδεκάτῃ ἡμέρᾳ τοῦ μηνὸς τοῦ πρώτου, ἀφ' ἑσπέρας ἔδεσθε ἄζυμα ἕως ἡμέρας μιᾶς καὶ εἰκάδος τοῦ μηνὸς, ἕως ἑσπέρας.

19. Ἑπτὰ ἡμέρας ζύμη οὐχ εὑρεθήσεται ἐν ταῖς οἰκίαις ὑμῶν. Πᾶς ὃς ἂν φάγῃ ζυμωτὸν, ἐξολοθρευθήσεται ἡ ψυχὴ ἐκείνη ἐκ συναγωγῆς Ἰσραὴλ, ἔν τε τοῖς γειώραις, καὶ αὐτόχθοσι τῆς γῆς.

20. Πᾶν ζυμωτὸν οὐκ ἔδεσθε, ἐν παντὶ δὲ κοτοικητηρίῳ ὑμῶν ἔδεσθε ἄζυμα.

21. Ἐκάλεσε δὲ Μωϋσῆς πᾶσαν γερουσίαν υἱῶν Ἰσραὴλ, καὶ εἶπε πρὸς αὐτούς· Ἀπελθόντες λάβετε ὑμῖν, αὐτοῖς πρόβατον κατὰ συγγενείας ὑμῶν, καὶ θύσατε τὸ πάσχα.

22. Λήψεσθε δὲ δέσμην ὑσσώπου, καὶ βάψαντες ἀπὸ τοῦ αἵματος τοῦ παρὰ τὴν θύραν, κατίξετε τῆς φλιᾶς, καὶ ἐπ' ἀμφοτέρων τῶν σταθμῶν, ἀπὸ τοῦ αἵματος ὃ ἐστι παρὰ τὴν θύραν. Ὑμεῖς δὲ οὐκ ἐξελεύσεσθε ἕκαστος τὴν θύραν τοῦ οἴκου αὐτοῦ ἕως πρωΐ.

23. Καὶ παρελεύσεται Κύριος πατάξαι τοὺς Αἰγυπτίους, καὶ ὄψεται τὸ αἷμα ἐπὶ τῆς φλιᾶς, καὶ ἐπ' ἀμφοτέρων τῶν σταθμῶν· καὶ παρελεύσεται Κύριος τὴν θύραν, καὶ οὐκ ἀφήσει τὸν ὀλοθρεύοντα εἰσελθεῖν εἰς τὰς οἰκίας ὑμῶν πατάξαι.

24. Καὶ φυλάξασθε τὸ ῥῆμα τοῦτο νόμιμον, σεαυτῷ, καὶ τοῖς υἱοῖς σου ἕως αἰῶνος.

25. Ἐὰν δὲ εἰσέλθητε εἰς τὴν γῆν ἣν ἂν δῷ Κύριος ὑμῖν, καθότι ἐλάλησε, φυλάξαστε τὴν λατρείαν ταύτην.

26. Καὶ ἔσται ἐὰν λέγωσι πρὸς ὑμᾶς οἱ οἱοὶ ὑμῶν, τίς ἡ λατρεία αὕτη;

27. καὶ ἐρεῖτε αὐτοῖς· Θυσία τὸ πάσχα τοῦτο Κυρίῳ, ὡς ἐσκέπασε τοὺς οἴκους τῶν υἱῶν Ἰσραὴλ ἐν Αἰγύπτῳ, ἡνίκα ἐπάταξε τοὺς Αἰγυπτίους, τοὺς δὲ οἴκους ἡμῶν, ἐῤῥύσατο. Καὶ κύψας ὁ λαὸς προσεκύνησε.

28. Καὶ ἀπελθόντες ἐποίησαν οἱ υἱοὶ Ἰσραὴλ καθὰ ἐνετείλατο Κύριος τῷ Μωϋσῇ καὶ Ἀαρὼν, οὕτως ἐποίησαν.

29. Ἐγενήθη δὲ μεσούσης τῆς νυκτὸς, καὶ Κύριος ἐπάταξε πᾶν πρωτότοκον ἐν γῇ Αἰγύπτῳ, ἀπὸ πρωτοτόκου Φαραὼ τοῦ καθημένου ἐπὶ τοῦ θρόνου, ἕως πρωτοτόκου τῆς αἰχμαλωτίδος τῆς ἐν τῷ λάκκῳ, καὶ ἕως πρωτοτόκου παντὸς κτήνους.

30. Καὶ ἀναστὰς Φαραὼ νυκτὸς, καὶ οἱ θεράποντες αὐτοῦ, καὶ πάντες οἱ Αἰγύπτιοι, καὶ ἐγενήθη κραυγὴ μεγάλη ἐν πάσῃ γῇ Αἰγύπτῳ· οὐ γὰρ ἦν οἰκία, ἐν ᾗ οὐκ ἦν ἐν αὐτῇ τεθνηκώς.

31. Καὶ ἐκάλεσε Φαραὼ Μωϋσῆν καὶ Ἀαρὼν νυκτὸς, καὶ εἶπεν αὐτοῖς· Ἀνάστητε καὶ ἐξέλθετε ἐκ τοῦ λαοῦ μου, καὶ ὑμεῖς, καὶ οἱ υἱοὶ Ἰσραήλ, βαδίζετε καὶ λατρεύσατε Κυρίῳ τῷ Θεῷ ὑμῶν, καθὰ λέγετε.

32. Καὶ τὰ πρόβατα, καὶ τοὺς βόας ὑμῶν ἀναλαβόντες πορεύεσθε· εὐλογήσατε δὲ κἀμέ.

33. Καὶ κατεβιάζοντο οἱ Αἰγύπτιοι τὸν λαὸν σπουδῇ ἐκβαλεῖν αὐτοὺς ἐκ τῆς γῆς· εἶπεν γὰρ, ὅτι πάντες ἡμεῖς ἀποθνήσκομεν.

34. Ἀνέλαβε δὲ ὁ λαὸς τὸ σταῖς αὐτῶν πρὸ τοῦ ζυμωθῆναι τὰ φυράματα αὐτῶν, ἐνδεδεμένα ἐν τοῖς ἱματίοις αὐτῶν ἐπὶ τῶν ὤμων.

35. Οἱ δὲ υἱοὶ Ἰσραὴλ ἐποίησαν καθά συνέταξεν αὐτοῖς Μωϋσῆς· καὶ ᾔτησαν παρὰ τῶν Αἰγυπτίων σκεύη ἀργυρᾶ καὶ χρυσᾶ, καὶ ἱματισμόν.

36. Καὶ ἔδωκε Κύριος τὴν χάριν τῷ λαῷ αὐτοῦ ἐναντίον τῶν Αἰγυπτίων· καὶ ἔχρησαν αὐτοῖς· καὶ ἐσκύλευσαν τοὺς Αἰγυπτίους.

37. Ἀπάραντες δὲ υἱοὶ Ἰυραὴλ ἐκ Ῥαμεσσῆ εἰς Σοκχὼθ εἰς ἑξακοσίας χιλιάδας πεζῶν οἱ ἄνδρες, πλὴν τῆς ἀποσκευῆς,

38. καὶ ἐπίμικτος πολὺς συνανέβη αὐτοῖς, καὶ πρόβατα, καὶ βόες, καὶ κτήνη πολλὰ σφόδρα.

18. Primo mense, quarta decima die mensis ad vesperam, comedetis azyma, usque ad diem vigesimam primam ejusdem mensis ad vesperam.

19. Septem diebus fermentum non invenietur in domibus vestris : qui comederit fermentatum, peribit anima ejus de cœtu Israel, tam de advenis quam de indigenis terræ.

20. Omne fermentatum non comedetis : in cunctis habitaculis vestris edetis azyma.

21. Vocavit autem Moyses omnes seniores filiorum Israel, et dixit ad eos : Ite tollentes animal per familias vestras, et immolate Phase.

22. Fassiculumque hyssopi tingite in sanguine qui est in limine, et aspergite ex eo superliminare, et utrumque postem : nullus vestrum egrediatur ostium domus suæ usque mane.

23. Transibit enim Dominus percutiens Ægyptios : cum viderit sanguinem in superliminari, et in utroque poste, transcendet ostium domus, et non sinet percussorem ingredi domos vestras et lædere.

24. Custodi verbum istud legitimum tibi et filiis tuis usque in æternum.

25. Cumque introieritis terram, quam Dominus daturus est vobis ut pollicitus est, observabitis ceremonias istas.

26. Et cum dixerint vobis filii vestri : Quæ est ista religio?

27. Dicetis eis : Victima transitus Domini est, quando transivit super domos filiorum Israel in Ægypto, percutiens Ægyptios, et domos nostras liberans. Incurvatusque populus adoravit.

28. Et egressi filii Israel fecerunt sicut præceperat Dominus Moysi et Aaron.

29. Factum est autem in noctis medio, percussit Dominus omne primogenitum in Terra Ægypti, a primogenito Pharaonis, qui in solio ejus sedebat, usque ad primogenitum captivæ quæ erat in carcere, et omne primogenitum jumentorum.

30. Surrexitque Pharao nocte, et omnes servi ejus, cunctaque Ægyptus : et ortus est clamor magnus in Ægypto : neque enim erat domus in qua non jaceret mortuus.

31. Vocatisque Pharao Moyse et Aaron nocte, ait : Surgite et egredimini a populo meo, vos et filii Israel : ite, immolate Domino sicut dicitis.

32. Oves vestras et armenta assumite ut petieratis, et abeuntes benedicite mihi.

33. Urgebantque Ægyptii populum de terra exire velociter, dicentes : Omnes moriemur.

34. Tulit igitur populus conspersam farinam antequam fermentaretur : et ligans in palliis posuit super humeros suos.

35. Feceruntque filii Israel sicut præceperat Moyses : et petierunt ab Ægyptiis vasa argentea et aurea, vestemque plurimam.

36. Dominus autem dedit gratiam populo coram Ægyptiis ut comodarent eis : et spoliaverunt Ægyptios.

37. Profectique sunt filii Israel de Ramesse in Socoth, sexcenta fere millia peditum virorum, absque parvulis.

38. Sed et vulgus promiscuum innumerabile ascendit cum eis, oves et armenta et animantia diversi generis multa nimis.

Digitized by Google

39. Καὶ ἔπεψαν τὰς στοιβὰς ἃς ἐξήνεγκαν ἐξ Αἰγύπτου, ἐγκρυφίας ἀζύμους, οὐ γὰρ ἐζυμώθη. Ἐξέβαλον γὰρ αὐτοὺς οἱ Αἰγύπτιοι, καὶ οὐκ ἠδυνήθησαν ἐπιμεῖναι, οὐδὲ ἐπισιτισμὸν ἐποίησαν ἑαυτοῖς εἰς τὴν ὁδόν.

40. Ἡ δὲ κατοίκησις τῶν υἱῶν Ἰσραὴλ, ἣν κατῴκησαν ἐν γῇ Αἰγύπτῳ καὶ ἐν γῇ Χαναάν, ἔτη τετρακόσια τριάκοντα.

41. Καὶ ἐγένετο μετὰ τὰ τετρακόσια τριάκοντα ἔτη, ἐξῆλθε πᾶσα ἡ δύναμις Κυρίου ἐκ γῆς Αἰγύπτου νυκτός.

42. Προφυλακὴ ἐστι τῷ Κυρίῳ, ὥστε ἐξαγαγεῖν αὐτοὺς ἐκ γῆς Αἰγύπτου· ἐκείνη ἡ νὺξ αὕτη προφυλακὴ Κυρίῳ, ὥστε πᾶσι τοῖς υἱοῖς Ἰσραὴλ εἶναι εἰς γενεὰς αὐτῶν.

43. Εἶπε δὲ Κύριος πρὸς Μωϋσῆν καὶ Ἀαρών· Οὗτος ὁ νόμος τοῦ πάσχα· πᾶς ἀλλογενὴς οὐκ ἔδεται ἀπ' αὐτοῦ.

44. Καὶ πάντα οἰκέτην ἢ ἀργυρώνητον περιτεμεῖς αὐτὸν, καὶ τότε φάγεται ἀπ' αὐτοῦ.

45. Πάροικος ἢ μισθωτὸς οὐκ ἔδεται ἀπ' αὐτοῦ.

46. Ἐν οἰκίᾳ μιᾷ βρωθήσεται· καὶ οὐκ ἐξοίσετε ἐκ τῆς οἰκίας τῶν κρεῶν ἔξω, καὶ ὀστοῦν οὐ συντρίψετε ἀπ' αὐτοῦ.

47. Πᾶσα συναγωγὴ υἱῶν Ἰσραὴλ ποιήσει αὐτό.

48. Ἐὰν δέ τις προσέλθῃ πρὸς ὑμᾶς προσήλυτος ποιῆσαι τὸ πάσχα Κυρίῳ, περιτεμεῖς αὐτοῦ πᾶν ἀρσενικόν· καὶ τότε προσελεύσεται ποιῆσαι αὐτὸ, καὶ ἔσται ὥσπερ καὶ ὁ αὐτόχθων τῆς γῆς. Πᾶς ἀπερίτμητος οὐκ ἔδεται ἀπ' αὐτοῦ.

49. Νόμος εἷς ἔσται τῷ ἐγχωρίῳ καὶ τῷ προσελθόντι προσηλύτῳ ἐν ὑμῖν.

50. Καὶ ἐποίησαν οἱ υἱοὶ Ἰσραὴλ καθὰ ἐνετείλατο Κύριος τῷ Μωϋσῇ καὶ Ἀαρὼν πρὸς αὐτοὺς, οὕτως ἐποίησαν.

51. Καὶ ἐγένετο ἐν τῇ ἡμέρᾳ ἐκείνῃ, ἐξήγαγε Κύριος τοὺς υἱοὺς Ἰσραὴλ ἐκ γῆς Αἰγύπτου σὺν δυνάμει αὐτῶν.

39. Coxeruntque farinam, quam dudum de Ægypto conspersam tulerant : et fecerunt subcinericios panes azymos : neque enim poterant fermentari cogentibus exire Ægyptiis, et nullam facere sinentibus moram : nec pulmenti quidquam occurrerat præparare.

40. Habitatio autem filiorum Israel qua manserunt in Ægypto, fuit quadringentorum trigenta annorum.

41. Quibus expletis, eadem die egressus est omnis exercitus Domini de Terra Ægypti.

42. Nox ista est observabilis Domini, quando eduxit eos de Terra Ægypti : hanc observare debent omnes filii Israel in generationibus suis.

43. Dixitque Dominus ad Moysen et Aaron : Hæc est religio Phase : Omnis alienigena non comedet ex eo.

44. Omnis autem servus emptitius circumcidetur, et sic comedet.

45. Advena et mercenarius non edent ex eo.

46. In una domo comedetur, nec efferetis de carnibus ejus foras, nec os illius confringetis.

47. Omnis cœtus filiorum Israel facies illud.

48. Quod si quis peregrinorum in vestram voluerit transire coloniam, et facere Phase Domini, circumcidetur prius omne masculinum ejus, et tunc rite celebrabit : eritque sicut indigena terræ : si quis autem circumcisus non fuerit, non vescetur ex eo.

49. Eadem lex erit indigenæ et colono qui peregrinatur apud vos.

50. Feceruntque omnes filii Israel sicut præceperat Dominus Moysi et Aaron.

51. Et eadem die eduxit Dominus filios Israel de Terra Ægypti per turmas suas.

COMMENTAIRE GÉOGRAPHIQUE

(3) Decima die mensis hujus tollat unusquisque agnum per familias et domos suas.

Les Hébreux emmenèrent leurs troupeaux dans le désert, la Pâque pouvait donc continuer à être faite de la manière qui fut ordonnée, et célébrée pour la première fois en Égypte. Les anciens auteurs arabes, cependant, ont rapporté une autre opinion, qui était alors répandue dans le peuple. Supposant sans doute un dénûment complet, les Arabes ont cherché dans le désert quel est l'animal qui avait pu remplacer les agneaux et les chevreaux, et ils se sont arrêtés à une espèce de lapin de rocher, le Oueber, dont j'ai rapporté, au musée du Jardin des Plantes, deux individus, et donné un dessin dans mon *Voyage de l'Arabie-Pétrée*. Le naturaliste Demiri a consacré un long article à la description de cet animal, dans son curieux *Dictionnaire d'histoire naturelle,* qui n'a pas moins de 930 articles. Cet article, dont Bochart a donné un extrait, a été traduit par le savant orientaliste M. de Hammer Purgstal, dans l'obligeante et trop indulgente recension de l'un de mes voyages (insérée dans le 66e volume der Jahrbücher der Litteratur, Wien, 1834). Demiri, après avoir décrit le Oueber, dit que le peuple l'appelle l'*agneau des enfants d'Israël,* et croit qu'autrefois brebis, il a été changé dans cette forme depuis le passage du peuple de Dieu, il en donne pour preuve la forme de sa queue. Rafii s'exprime de la même manière.

Telle est la tradition écrite qui, toutefois, ne s'est pas conservée parmi les Bédoins de la Péninsule. Je renvoie à mon *Voyage de l'Arabie-Pétrée,* pour les autres citations. J'ajouterai que cet animal, comme tous les autres, est très-rare dans ce désert.

(7) Super utrumque postem. Il y a ici fausse interprétation. Les Hébreux étaient sous la tente. Le mot משקוף doit avoir sa racine comme Aben-Esra, le prouve dans la signification de *regard, regarder,* c'est-à-dire ce qui frappe les regards, *le seuil*. Je crois que les Israélites reçurent l'ordre de tracer *le signe du sang sur le seuil de la tente et ces poteaux qui la supportent,* peut-être aussi sur le dessus de la tente. Les Septante se rapprochent de cette manière d'interpréter le texte, et le syriaque traduit ainsi : *sur les seuils et sur les demeures.*

(8) Cum lactucis agrestibus. Des laitues ou plutôt de la chicorée sauvage. Le texte hébreu ne donne que מורים, mot générique qui signifie *herbes amères,* mais en cela, la traduction, en forme de commentaire, de la Vulgate, a bien interprété, puisque dans tout l'Orient c'est de ce légume que les Juifs accompagnent leur pâque.

(11) Sic autem comedetis illum. Les Égyptiens mangeaient accroupis près de petites tables basses; les Hébreux avaient la même coutume. On voit, il est vrai, dans le récit de la Bible, que Jacob invite son père à s'asseoir à sa table (Genèse XXVII, 19), que les frères de Joseph s'asseoient suivant leur rang (Genèse XLIII, 34), que le beau-père du lévite d'Ephraïm ne le laisse pas partir sans qu'il ne s'asseoie à sa table et mange avec lui (Juges XIX, 6). C'est une fausse interprétation que celle qui suppose l'emploi de chaise là où il ne s'agissait que de s'accroupir, ou pêle-mêle selon qu'on se présente, ou suivant son rang à partir du maître de la maison, comme les orientaux l'observent aujourd'hui, puisqu'ils ont conservé la coutume de manger accroupis. J'ai donné plusieurs représentations des repas orientaux avec tous les détails du service dans mon *Voyage de la Syrie*. Leurs tables sont faites de larges ronds de cuivre étamés placés sur de petits tabourets, le plus souvent de forme octogone et incrustés de nacre, d'ébène et d'ivoire.

(22) Nullus vestrum egrediatur ostium domus suæ usque mane. *La porte de sa maison* est une mauvaise traduction; *le seuil de sa demeure* est tout aussi exact et s'accorde avec les faits. Les Israélites habitaient sous des tentes; si leur long séjour dans une même province les avait portés à se construire des cahutes en joncs et en terre,

Digitized by Google

EXODE, CHAPITRE XII, VERSET 34.

comme se les bâtissent les nomades quand ils se fixent sur la lisière des champs cultivés, ils n'en avaient pas moins conservé leurs tentes en réserve pour se porter avec leurs troupeaux, d'un endroit à l'autre selon les saisons, et dans cette occasion, lorsque, rassemblés aux extrémités de la province, ils attendent l'ordre du départ, ils étaient sous leurs tentes.

Il n'est pas question dans la Bible de tables hautes, fixées sur des pieds et semblables aux nôtres. La table d'or du tabernacle ne peut être considérée comme un modèle pour celles dont on faisait usage dans la vie privée; quant aux petites tables basses (Exode XXV, 23), s'il n'en est pas parlé, c'est que ne servant qu'au moment des repas, comme en Orient de nos jours, elle est comprise dans les expressions qui désignent le festin lui-même.

Mais dans cette occasion, et pour cette première Pâque seulement, Moyse ordonne de célébrer ce repas solennel debout. Nous pouvons au moins le conjecturer par le costume et la tenue qu'il prescrit aux Hébreux: *la ceinture autour du corps,* on a l'habitude dans l'intérieur des maisons de s'en débarasser; *le bâton à la main,* il serait difficile de le tenir étant accroupi; *les chaussures aux pieds,* il est impossible de s'accroupir en les gardant, ce serait souiller ses vêtements et les tapis; enfin *avec une grande précipitation,* bien que le dîner ne soit plus en Orient une occasion de conversation, que chacun mange en silence et très-vite, cependant il est probable qu'il n'en était pas de même dans l'antiquité et que l'esprit joignait son charme aux plaisirs des sens. C'était donc un repas fait à la hâte et qui sortait entièrement des habitudes. Les Juifs considèrent aussi cette Pâque comme exceptionnelle et ne faisant point règle. Parmi les autorités qui se sont rangées à cette opinion il faut citer Aben-Ezra et Jonathan. Il est reçu aujourd'hui qu'on la célèbre assis. Nous savons qu'au temps de Notre Seigneur cette habitude était consacrée, et que déjà avant cette époque les convives, pendant ce festin commémoratif, restaient couchés à la manière des Grecs et des Romains, appuyés sur des coussins (Amos VI, 4; Esther I, 6-VII, 8; Judith XII, 15; S. Luc VII, 37).

(34) Posuit super humeros suos. On a cherché dans ce passage une obscurité qui ne s'y trouve pas, et l'on s'est donné beaucoup de peine pour l'expliquer par une coutume orientale que les Hébreux ne pouvaient avoir conservée. Il faut toujours se rappeler que les Israélites, bien que vivant sous des tentes comme les pasteurs et par cette raison en horreur aux Égyptiens, avaient cependant, durant près de trois siècles et presque autant de générations, mené une vie stable et tranquille dans la même province qui leur avait été assignée dès leur entrée sur les terres de l'Égypte. Ils n'ont pu se faire ni agriculteurs, ni industriels; mais ils n'étaient plus nomades dans la véritable extension du mot, et leur tendance devait être pour l'adoption des ustensiles commodes de l'Égypte. Comment supposer que pendant ces trois siècles ils n'aient eu ni pétrin pour préparer la pâte de leur pain, ni écuelles de bois pour la laisser reposer. On veut absolument, pour trouver une explication qui n'est pas nécessaire, qu'ils aient été réduits dans leur prospérité à la pénurie extrême des plus pauvres parmi les Bédoins, ou à l'adresse, longtemps méditée, des voyageurs qui entrent dans le désert. Ils n'étaient pas si misérables et n'avaient point le loisir d'être aussi ingénieux. Pendant le plus long de mes voyages dans le désert j'ai fait pétrir la galette du soir, qui remplace le pain, dans une peau que j'avais emportée dans ce but, et les restes du dîner étaient enfermés dans un morceau de peau à anneaux qu'on attachait à l'un des chameaux. Un Arabe qui fit cent vingts lieues pour me rejoindre, traversa le désert dans l'accoutrement suivant et avec ce bagage pour toute provision. Il avait roulé la lettre dont il était chargé dans la corde noire de poils de chameau qui entourait son tarbousch de feutre gris; il avait une chemise pour tout vêtement; une corde lui servait de ceinture; dans cette ceinture un dabbous, petite massue de bois, était toute sa défense. Sur son dos pendait à son col un petit sac de toile renfermant de la farine, et par-dessus une peau de mouton. Le soir, il s'arrêtait aux sources qu'il connaissait ou cherchait dans les rochers un trou qui fût rempli d'eau; il allumait du feu avec de l'amadou, pétrissait sa pâte dans sa peau de mouton, mangeait, et en retournant cette peau, s'en faisait un matelas ou une couverture selon l'état de la température.

Cette misère ingénieuse n'était point le fait des Hébreux qui, bien qu'opprimés, vivaient comparativement dans une certaine abondance en Égypte. Il n'est donc pas nécessaire de chercher dans le texte autre chose que ce qu'il dit réellement.

EXODE, CHAPITRE XII, VERSET 37.

(37) Sexcenta fere millia peditum virorum absque parvulis.

Il est imposible en Orient, quant à la population, de faire reposer un calcul sur les règles de statistique qui sont reçues en Europe. La fécondité des femmes n'a pas de bornes en Égypte, et l'on conçoit quelle différence doit établir, dans un calcul, des faits pareils à ceux que citent Aristote et d'anciens auteurs (Aristote, *Hist. animal,* lib. VII, cap. 5; Strabon, lib. XV; Pline, lib. VII, cap. 3; Aulugelle, lib. X, cap. 2); faits qui se présentent encore maintenant tous les jours, malgré l'état de misère et d'oppression dans lequel vivent les Égyptiens.

Je n'émets donc ici aucun doute sur la possibilité de l'accroissement des Hébreux, tel que l'indique le texte, d'abord, parce que le texte le dit, ensuite, parce que la protection de Dieu couvrait ce peuple dans sa servitude; enfin, parce que, dans les probabilités du développement de toute autre population, cet accroissement pouvait avoir lieu.

Je donnerai place ici à une table de proportion, établie d'après les bases ordinaires de l'accroissement de la population; on la trouve dans le *Litterarischen Anzeiger* du 4 octobre 1796.

« *Le nombre de* 603,550 *hommes capables de porter les armes, fait* » *monter nécessairement le chiffre total de la population à* 2,400,000 » *âmes. En supposant que, des soixante et dix personnes qui arrivèrent* » *en Égypte, il n'en resta, après vingt ans, que quarante encore* » *vivantes, ayant chacune deux fils; qu'après chaque période de vingt an-* » *nées écoulées, il soit mort un quart de la population existant dans la* » *période précédente, on obtient la progression géométrique suivante:*

» *Après les* 20 *premières années, les* 40 *restant ayant deux fils* = 80

80	3/4	140
120	3/4	180
180	3/4	270

» *En continuant ainsi la progression on obtient:*

$$\frac{ab^n - a}{b-1}$$

» *ou bien*

$$\frac{80\times\frac{3^{13}}{2^{12}}-80}{\frac{3}{2}-1}=\frac{80\times 6109-80}{\frac{1}{2}}=977{,}280.$$

Neuf cent soixante et dix sept mille deux cent quatre-vingts hommes, âgés de vingt ans et capables de porter les armes, forment une réunion supérieure, d'un grand tiers, au chiffre dont on a besoin; mais comme le nombre d'années adopté est plus fort que celui qui s'écoula réellement entre l'arrivée en Égypte et la sortie, la compensation pourrait s'y trouver. La véritable difficulté de ce chiffre est dans sa comparaison avec le chiffre de la population de l'Égypte entière, tant ancienne que moderne. On consultera utilement les *Recherches statistiques* de M. Jomard, dont le résultat, toutefois, est contesté par M. Wilkinson et d'autres.

Une fois ce chiffre accepté, comme résultant de la protection divine, une fois qu'il est reconnu possible, comme produit régulier des générations, il est nécessaire de se rendre compte de ses conséquences avant de pénétrer plus avant dans les circonstances du voyage.

Tous les commentateurs admettent que les Israélites entrèrent dans la péninsule du mont Sinaï, vers le mois de mai et en sortirent après y avoir séjourné onze mois et dix-neuf jours; tous ceux qui se sont rendu compte des exigences et des ressources de la vie nomade, savent que les unes sont uniformément les mêmes, et que les autres ne varient pas dans leur périodicité; et qu'une fois vaincues les difficultés de la première année, on peut compter sur les mêmes ressources les années suivantes pour répondre aux mêmes besoins.

Ces principes établis, nous examinerons 1° la configuration du pays; 2° les ressources qu'il présente à la population qui l'habite aujourd'hui.

En tirant une ligne de Suez à l'Akabah, sur les crêtes de la chaîne de Thyh, on obtient un triangle resserré au nord par le désert, à l'est et à l'ouest par les deux golfes de la mer Rouge. C'est la péninsule du Sinaï. Cette langue de terre est conformée d'une manière qui n'a rien de comparable en aucun pays. Composition et disposition de roches, formation des vallées, hauteur abrupte des montagnes, tout est insolite et particulier à ce petit coin du monde.

J'ai cherché, au moyen de dessins fidèles et de travaux topographiques répétés, à rendre ce bizarre caractère. Je renvoie à l'ouvrage que j'ai

Digitized by Google

publié il y a bientôt dix années. Ici je me contenterai d'en faire ressortir sommairement les principaux traits.

Une croûte de rochers couvre tout cet espace que le géologue divise en deux grandes parts dont l'une, de formation primitive, s'étend au sud d'une ligne qu'on tirerait depuis l'Akabah jusqu'à Ouadi Mokatteb et Magara, et l'autre, composée secondairement de marbres et de calcaire, occupe la partie du nord. Comme disposition, elle est la même partout, c'est comme une vaste mer qui, sous l'impulsion d'une tempête, envoie ses vagues au ciel, et creuse entre elles de profonds sillons. Là c'est comme une cascade à ressauts violents, plus loin, comme une avalanche menaçante; d'un côte, il semble que c'est un fleuve qui entraîne avec lui son fond et ses rives, de l'autre, on croit voir le résultat d'un tremblement de terre, d'un soulèvement intérieur. Supposons cet état violent surpris, fixé, glacé, pétrifié en masse de basalte, de granit et de porphyre, et nous aurons quelque idée du tableau qui se présente à la vue, lorsqu'on est parvenu au haut des sommets les plus élevés, tels que le Sinaï, le Serbal, le Salef, le Ferah ou le Gounné sur la chaîne de Tyh. De ce point, c'est un océan furieux de pierres silencieuses, un cahos menaçant, paisible et reposé; du fond de ces vallées, c'est le courant rapide du torrent le plus violent, endormi, arrêté subitement. Au lieu d'eau ce fleuve roule des rochers, de toute forme,

EXODE, CHAPITRE XII, VERSET 37.

de toute grandeur, arrêtés dans toutes les positions et il écume de pierres amoncelées en longues traînées. Ici point de sable, le pays est à nu, on dirait que le vent du désert a participé des mœurs de ses habitants; il a dépouillé la montagne, et ce vaste corps s'offrant aux yeux sans végétation, semble n'avoir conservé que sa charpente osseuse, que son squelette gigantesque, que ses articulations éparses.

Au nord de cette ligne que nous avons tracée une aridité générale, au sud une verdure abondante au fond des vallées qu'arrose, chaque année, le retour périodique des pluies.

Formation primitive sans traces de volcans, sans apparence de grandes commotions modernes, elle s'offre à nous ce qu'elle a toujours été sans que nous puissions supposer qu'à une époque historique quelconque, elle fût autre que ce que nous la voyons. Dans un pays semblable, faisons la part des terrains habitables, je ne dis pas cultivables, mais seulement la part des terrains où le pied du chasseur arabe et de sa chèvre bondissante peuvent se placer et s'arrêter. Cette part n'est pas un vingtième. J'ai dessiné une carte du pays traversé par les Israélites, et l'on distinguera mieux sur ce figuré du terrain à quel espace borné se réduisent les lieux habitables et les combinaisons des détours de l'itinéraire et de la position des stations.

CARTE DE LA PÉNINSULE DU SINAÏ,

POUR SERVIR A L'INTELLIGENCE

DE LA ROUTE, DES STATIONS ET DU SÉJOUR DES ISRAÉLITES

DANS LE DÉSERT.

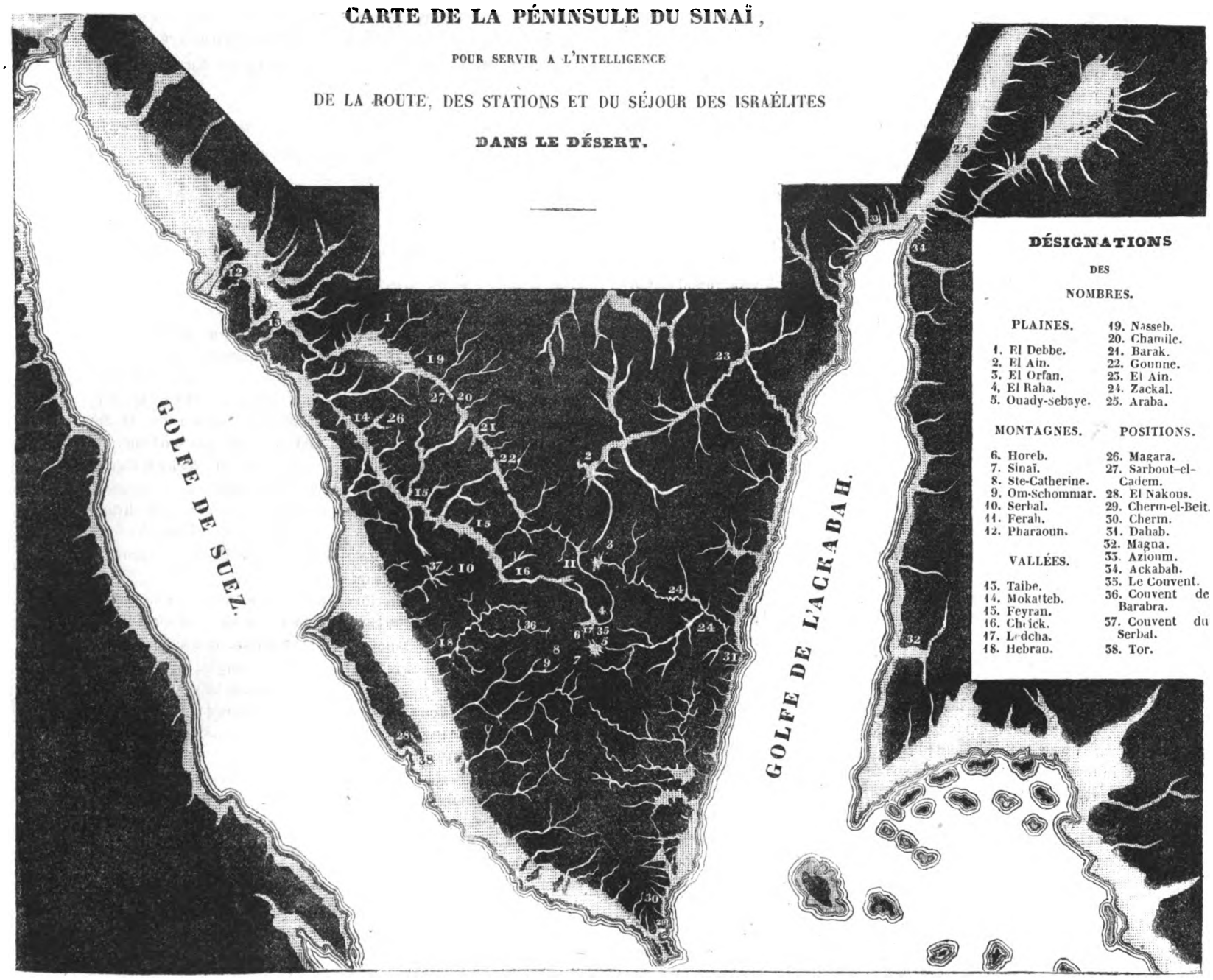

Digitized by Google

EXODE, CHAPITRE XII, VERSET 37.

Examinons maintenant quel est le chiffre et quelles sont les ressources de la population qui habite ce petit espace. En principe général, nous dirons qu'un dénombrement exact est impossible chez les Arabes qui, d'un côté par ignorance, de l'autre, par crainte, quelquefois par vanité, donnent des renseignements toujours erronés. Toutefois, en rapprochant plusieurs indications, et en les comparant aux détails que nous avons puisés nous-même dans le pays, nous arriverons peut-être à un terme moyen peu éloigné de la vérité.

Je ne connais de recherches consciencieuses sur ce point que celles de Coutelle, en 1799, et de Rüppel, en 1826.

Les renseignements que je me suis procuré il y a plus de dix ans, ont, depuis ce temps, peut-être perdu de leur exactitude. Le tableau de la population de la péninsule du Sinaï, tel que je l'ai dressé, n'occupe qne peu de lignes dans cette page, il a fallu cependant prendre bien

EXODE, CHAPITRE XII, VERSET 37.

des précautions, faire une multitude de questions détournées, donner même des cadeaux, pour le remplir des noms et des chiffres que je présente. J'ai calculé quinze combattants pour dix tentes, prenant en considération les jeunes gens qui ne sont pas encore séparés de leurs pères, les vieillards et les gens pauvres. Quant aux moines du couvent, leur nombre varie d'année en année; il fut une époque où ils étaient innombrables. Réduits au moyen-âge à l'habitation des deux couvents du Sinaï et de Tor, ils étaient, lors du passage de Pierre de Suchen (1336), encore 400. A l'époque du voyage de Frescobaldi (1384), 200; mais, depuis une cinquantaine d'années, leur nombre est resté à peu près le même, de 20 à 30. D'ailleurs cette population, vivant entièrement de ressources étrangères au pays, n'ajoute rien à notre calcul.

Je placerai en regard du tableau de la population que j'ai dressé, le résultat des recherches de Coutelle et de Rüppel.

TABLEAU DE LA POPULATION DE LA PÉNINSULE DU SINAÏ, D'APRÈS

LABORDE EN 1827.

TRIBUS.	TERRITOIRES.	CHEFS.	NOMBRE DES TENTES.	COMBATTANTS.
El-Bedara.	La pente du Djebel-Tyh autour de Nasseb.	Amdan Heschtaoui.	40	60
El-Genaouné.	Ouadi-Garandel, Ammam-Pharaoun.	Selam-Ebn-Aamer.	30	45
El-Haiouat.	Ouadi-el-Ain, dans la montagne de Tyh.	Moutaïr-Chalefi.	160	240
El-Teiah ou Tiah-el-Barr.	Au sud des Haiouat.	Soliman-ebn-Saïd.	30	45
El-Debour.	Ouadi-Omra.	Taleb-ebn-Nasser.	40	60
El-Mzeina.	En deux parties : l'une dans Ouadi-Cheick, l'autre près des ports de Scherm.	Cheder-ebn-Mohammed.	200	300
El-Hamada.	A l'ouest de Ouadi-Nasb.	Barakat.	30	45
El-Mahassené.	Ouadi-Barak.	Aamer-Elagid.	10	15
El-Gerarché.	Ouadi-Feyran.	Saleh-ebn-Naser.	35	50
El-Beni-Ouasel.	Gebail et à Scherm avec les Mzeina.	Ibrahim-Abouezé.	15	25
El-Beni-Soliman.	Environs de Tor.	Hassan-ebn-Aly.	6	9
El-Alegat.	Ouadi-Nasseb.	Diako-ebn-Selmi.	60	90
El-Haouarmé.	Ouadi-Barak et ses environs.	Tanous.	20	30
El-Oualed-Said.	Ouadi-Salef et dans les environs du couvent.	Monsa-ebn-Hassan.	80	120
El-Dgebalie.	Au nord-est du couvent.	Halieh-ebn-Houbeb.	60	90
El-Oroukie.	Ne forment pas tribu.			15
Les Fellahs.	Cultivent la terre dans Ouadi-Feyran à Tor, à Dahab, etc., etc.			40
Les chrétiens de Tor.				20
Les moines du Sinaï.				23
			816	1,322
En déduisant les moines et les habitants de Tor.				43
Reste.				1,279
Multipliant par 4.				5,116
Ajoutant les moines et les habitants de Tor.				43
Total de la population.				5,159

RÜPPEL EN 1826.

	Combattants.
Misene (Akaba).	450
Beni-Wasel (Sinaï).	60
Elu-Agermie (*ib.*).	»
Soelhe (Feyran).	»
Belasaiti (*ib.*).	180
Alekati (Tor).	100
Karassi (*ib.*).	80
Avermé (Naseb).	150
	1,020
Multipliant par 4	4,080
Les Gebelies (Sinaï).	82
Les chrétiens (Tor).	16
Les moines (Sinaï).	26
Haterie (*ib.*)	50
Tehmi (dans les îles).	60
Total de la popul.	4,314

COUTELLE EN 1799.

	Combattants.
El-Legat.	150
Aouarme.	120
Gararché.	100
Oualed-Sayd.	130
Mezeyn.	250
Oualad-Selyn (Gebelyeh.	30
Oualad-Abou-Hamed (*ib.*).	20
Oualad-Abou-Hebat (*ib.*).	15
Oualad-Gindy (*ib.*).	30
Oualad-Rezyn (*ib.*).	40
Habitants de Tor.	46
Moines du couvent.	30
	962
En déduisant les moines et les hab. de Tor, on a	885
En multipliant par quatre	3,540
Ajout. les moines et les habitants de Tor	76
Total de la popul.	3,616

Pour tous les voyageurs qui ont habité quelque temps la péninsule, comme pour ceux qui feront attention à ma carte, il paraîtra inexplicable que cinq mille individus puissent vivre sur ce petit espace sans industrie, sans fabriques et de la vie nomade, de celle qui exige le plus grand territoire, proportionné au chiffre de la population.

L'explication de ce fait se trouve dans la misère de ces tribus et dans les ressources que ces Arabes se procurent en dehors de la vie de pasteurs. Il faut compter dans cette catégorie les petits revenus qu'ils se font comme fiacres du désert, en transportant sur leurs chameaux les pelerins turcs qui débarquent à Tor et à Ras-Mohammed, et qui préfèrent une route fatigante mais dont le terme est assuré, à un voyage incertain. Ajoutons ce que leur rapporte le transport des pèlerins chrétiens du Sinaï et les approvisionnements du couvent, ainsi que la vente de quelques sacs de charbon qu'ils fabriquent dans les vallées où les accacias poussent encore. Malgré ces ressources, ils vivent dans la misère, et quand la saison de la sécheresse ou celle des grandes pluies arrive, les moins pauvres quittent le pays et vont engraisser leurs troupeaux, pendant la saison du bersim, sur la lisière de l'Égypte, où ils louent, à vil prix, des terrains incultes.

Telle est donc la population de la péninsule du Sinaï, 5,000 âmes, qu'il faudrait réduire de moitié si elle devait se suffire à elle-même uniquement par la vie nomade, c'est-à-dire par les produits de ses troupeaux, employés comme nourriture, comme moyen de se vêtir, et comme objet d'échange. Ajoutons à cet aperçu général du pays et de la population qui l'habite, la description des chemins qui conduisent au Sinaï.

La position de cette montagne n'est contestée sérieusement par personne (l'opinion de lord Lyndsay, de Kynnaer, de plusieurs autres voyageurs et de l'auteur d'une nouvelle Histoire de la Palestine n'a aucune valeur, j'aurai l'occasion de le démontrer). On admet avec le texte que les Israélites campèrent pendant près d'une année au pied du Sinaï; il est donc

Digitized by Google

bien entendu que les 600,000 combattants et tout ce que cette troupe d'hommes en état de porter les armes suppose de population, et toute la multitude du *menu peuple* et tous les troupeaux, sont parvenus jusqu'à la petite vallée qui s'étend au pied du groupe de rochers qui comprend le Sinaï (Tour-Sina), Horeb (Khouyreb) et la montagne de Sainte-Catherine (Djebel-Catherin); or, et c'est le résultat d'une investigation topographique des plus minutieuses, je n'ai pas trouvé pour arriver à cette vallée un seul chemin qui ne présentât plusieurs défilés de moins de vingt mètres de large.

Ces chemins sont aujourd'hui difficiles; ils sont coupés en cascades, obstrués de rochers; mais en les supposant déblayés et plus unis, on ne peut croire qu'ils aient été plus larges, car ils sont bordés des deux côtés par des masses de granit qui s'élèvent presque perpendiculairement à cinq cents et mille pieds de hauteur, et qui n'admettent, en considération de leur formation primitive, aucune altération. Rues gigantesques dont les ravins semblent être des ruelles adjacentes, elles ne permettent ni déviation, ni incertitude; on les suit avec la trace des eaux qui les ont parcourues de tous temps, et l'on descend ainsi avec leur pente (voir Voy. de l'Arabie Pétréé, page 44, une description de Ouadi-Sackal).

Il est dit plusieurs fois dans le texte que les Israélites partent et s'arrêtent ensemble; vingt-quatre heures ne suffiraient pas pour faire défiler toute la multitude dont il est question, et le campement serait bien autrement difficile, même en supposant qu'elle marchât sur des rangs de vingt ou trente personnes de front. Moyse conduit et arrête son peuple dans Ouady-Garandel, Taibe, Feyran, Nassb; dans cette suite de ravins qui, parce qu'ils sont plus larges que les autres, ont reçu des noms et ont été suivis de temps immémorial, par les caravanes qui se rendent au Sinaï; mais aucun d'eux, en les prenant sur une lieue de longueur, n'offre un espace suffisant pour camper cent mille hommes seulement, et il s'agit de trois millions d'hommes et d'autant de bestiaux.

Les chiffres tels que les présente l'Écriture peuvent-ils être discutés, réduits, rejetés, grave question. Je résumerai en peu de mots les deux dénombrements, en apparence plus exacts que celui-ci, qui sont donnés dans le livre des Nombres?

Dans le chapitre Ier, on lit :

45. *Fueruntque omnis numerus filiorum Israel per domos et familias suas, a vigesimo anno et supra qui poterant ad bella procedere.*

46. *Sexcenta tria millia virorum quingenti quinquaginta.*

Et la tribu de Lévi n'était pas comprise dans ce chiffre.

Dans le chapitre XXVI, on trouve :

51. *Ista est summa filiorum Israel, qui recensiti sunt, sexcenta millia et mille septingenti triginta.*

Ajoutons vingt-trois mille hommes de la tribu de Lévi.

Ces trois dénombrements y compris celui de l'Exode, malgré leur différence apparente, correspondent à peu près ensemble et donnent un chiffre moyen de 600,000 combattants.

Remarquons d'abord que cette manière de compter la population par le nombre d'hommes en état de porter les armes s'est conservée chez les nomades, qui répondent, chaque fois qu'on les questionne sur le chiffre de la population d'une tribu, elle compte mille lances, deux mille lances. On était en état de porter les armes au-dessus de vingt ans. Les Arabes comptent parmi les combattants les jeunes gens au-dessus de quinze ans. La différence de longévité à l'époque de Moyse et à la nôtre donne l'explication de cette extension.

En admettant une longévité double de la nôtre, ce qui diminue plutôt qu'il n'augmente le chiffre, et en appliquant à ce nombre de 600,000 combattants les tables de proportion que donne en Orient la population, proportion qui, vu la fécondité des Hébreux, diffère quelque peu de la nôtre, nous arrivons à un chiffre de 3,000,000 d'âmes; il faut ajouter à ce chiffre la multitude du menu peuple, *vulgus promiscuum innumerabile*, qui, proportion gardée, devait être nombreuse vu l'influence qu'elle a par ses murmures et par les révoltes, dont elle menace le chef de la sainte expédition.

Qu'on se figure à la suite de cette énorme caravanne les nombreux troupeaux de brebis, de gros bétail et de bêtes de toutes sortes *armenta et animantia diversi generis multa nimis* (Exode XII, 38) qu'un peuple pasteur doit posséder en grand nombre.

Ces chiffres, donnés par le texte d'une manière aussi positive, peuvent-ils être récusés?

La manière dont les nombres sont exprimés en toutes lettres dans le texte hébreu (les signes numériques n'ayant été adoptés qu'à une époque moderne), prévient l'idée de l'altération par la fraude ou l'inattention des copistes. Ce n'est même pas un total, nombre rond, répété plusieurs fois sans variations et qui pouvait, une fois altéré dans un endroit, avoir conduit à l'altération de tous les autres passages, mais le chiffre divisé, fractionné, dans le dénombrement des douze tribus, se retrouve en addition à peu près le même, et les nombres affectés à chaque tribu varient selon des considérations particulières que nous ignorons, mais qui semblent présenter une garantie d'exactitude.

Voici le tableau de deux dénombrements généraux qui eurent lieu à quarante années de distance au départ de l'Égypte et à l'arrivée dans la terre sainte. On verra que bien que les données varient pour chaque tribu, le total n'offre qu'une légère différence de 1,820 combattants.

	Première année.	Quarantième année.	Augmentation.	Diminution.
Reuben.	46,500	43,730	»	2,770
Siméon.	59,300	22,200	»	37,100
Gad.	45,650	40,500	»	5,150
Juda.	74,600	76,500	1,900	»
Issachar.	54,400	64,300	9,900	»
Zébulon.	57,400	60,500	3,100	»
Éphraïm.	40,500	32,500	»	8,000
Manasseh.	32,200	52,700	20,500	»
Benjamin.	35,400	45,600	10,200	»
Dan.	62,700	64,400	1,700	»
Asher.	41,500	53,400	11,900	»
Naphtali.	53,400	45,400	»	8,000
	603,550	601,730	59,200	61,020
		Diminution sur l'ensemble.		1,820
Lévites depuis l'âge d'un mois.	22,273	23,000	727	»

Les résultats des augmentations dans certaines tribus, des diminutions dans d'autres, sont plus ou moins motivées dans le récit, l'ensemble même des chiffres est presque toujours en rapport avec celui des ennemis soit Égyptiens, Madianites ou autres peuplades que les Israélites combattent, ainsi qu'avec l'importance du butin qu'ils prennent sur eux. Bien plus, il se retrouve, lorsque les Israélites poursuivent plus tard la conquête de la terre promise, en rapport avec la force de leurs hommes armés, au temps des Juges de 426,700 (Juges XX), sous Saül de 330,000 et sous David de 1,300,000. Comment donc supposer qu'un système d'altération eût pu être poursuivi non-seulement dans le texte des cinq livres de Moyse, mais dans l'Ancien Testament tout entier, avec cet ensemble et cette concordance, sans frapper en même temps de discrédit la Bible entière. Une erreur de copiste est déjà un fait grave, difficile à admettre, pénible à avouer, mais une suite d'altérations combinées avec autant de perfidie, est inadmissible.

Nous restons donc en face d'un document historique incontestable, et qui devient inconciliable avec la connaissance que nous avons du pays qui fut le théâtre des faits décrits par la Bible. Ni la configuration des vallées, ni l'espace habitable, ni les ressources de la population actuelle, ne permettent d'admettre le passage et le séjour de 3,000,000 d'hommes et d'autant de bestiaux dans l'Arabie-Pétrée, quelle que soit la route qu'on trace à cette énorme caravane, quelle que soit la durée du séjour qu'on veuille substituer aux dates précises de la Bible, quelle que soit l'assistance que ce peuple entier trouve dans l'envoi journalier de la manne.

D'un autre côté cependant, si nous supposons une petite troupe de 600 hommes armés, ce qui donnerait proportionnellement un chiffre de 3,000 âmes réunies, chiffre qui est à peu près celui de toute la population actuelle de la péninsule, et si nous faisons suivre cette petite émigration de ses bagages, de ses tentes et de 3,000 bestiaux, nous trouvons alors sous le rapport géographique une exactitude dans les distances, une fidélité dans les descriptions qui ne laisse plus un doute sur la direction que les Israélites ont suivie et sur le pays qu'ils ont parcouru.

Digitized by Google

EXODE, CHAPITRE XII, VERSET 37.

Les descriptions géographiques données par la Bible concordent donc avec l'état actuel des localités; d'une autre part, la critique ne saurait voir une erreur de copiste dans les chiffres; reste donc la difficulté de faire mouvoir une aussi nombreuse population sur un théâtre aussi resserré. Comment sortir de cette difficulté, qui nous présente deux faits exacts, qu'il est impossible de rapprocher, qui viendra concilier ces deux propositions contradictoires? La puissance divine. — La main qui mena le peuple d'Israël hors de l'Égypte à la face de ses ennemis consternés par dix plaies accablantes, qui le conduisit à travers les sables, et le nourrit dans le désert, cette main pouvait aussi aplanir les difficultés de la route car sa puissance est infinie et la protection dont elle entourait le peuple d'Israël sans bornes. N'est-il pas écrit : *Invenit eum in terra deserta, in loco horroris et vastæ solitudinis, circumduxit eum et docuit et custodivit quasi pupillam oculi sui.* 11. *Sicut aquila provocans ad volandum pullos suos et super eos volitans, expandit alas suas et assumpsit eum, atque portavit in humeris suis.* 12. *Dominus solus dux ejus fuit.* Deut. XXXII, Exode, XIX, 4.

37. Profecti sunt filii Israel de Ramesse in Socoth. סבתה, Soucoth signifie tentes et ne désigne qu'un campement. Nous en avons la preuve par analogie dans la Genèse. Lorsque Jacob quitte Laban et se dirige vers les montagnes de Galaad, il arrive à un lieu où il n'y avait pas d'habitation, il y bâtit une cabanne (comme les Bédoins font encore sur la lisière des terres cultivées) et y dressa ses tentes, *appellavit nomen loci illius Soccoth, id est tabernacula* (Genèse XXXIII, 17). Il est donc bien évident que ce n'était pas le nom du lieu, mais le nom qu'on lui donna, après y avoir dressé ses tentes et parce qu'il signifie tentes; il en est de même ici, seulement dans le premier cas le nom s'est conservé, parce que la contrée étant habitable il s'éleva dans ce même lieu une ville qui fut plusieurs fois citée (Josué XIII, 27; Psaumes LX, 8-CVII, 8), tandis que dans ce désert les pas des Égyptiens suffirent pour effacer les traces des Israélites.

Je ne trouverais donc aucune observation à ajouter à ce verset, si je ne devais expliquer les raisons qui m'ont fait placer la route des Israélites au nord de la chaîne du Mokattam et non pas au sud, comme l'ont indiqué, parmi les voyageurs, le père Sicard, M. Schubert, et Steffen, parmi les commentateurs, un grand nombre de savants et dernièrement M. Raumer.

L'emplacement du pays de Goshen est marqué sur ma carte au nord d'Héliopolis, aujourd'hui Matériah, bordé d'un côté par le désert sans autres limites que celles que les Israélites savaient se fixer, de l'autre par le grand canal dérivé du Nil qui passe par le Phelbes des Cophtes, aujourd'hui Belbeis, ainsi que par Bubaste, et va se jeter dans la mer au-dessus de Peluse en prenant le nom de fluvius Bubasticus ou Pelusiacus; c'est la plus grande et la meilleure portion d'El Charkieh d'aujourd'hui, nom qui correspond à celui de Nome d'Arabie ou de province de Ramessès. Aussi les Septante traduisent-ils dans la Genèse (chap. XLV, 10) Goshen en Arabie, Γεσὶμ Ἀραβίας. Jablonski interprète ce nom d'une manière conforme à cette opinion, בעמטס peuples nomades, habités par des peuples nomades (dans ses opuscules, tom. II, § VII, p. 136. Dissert. II, de terra Goshen). On sait que ce savant a voulu prouver que le Fayoum, près du lac Meris, était la terre de Goshen de la Genèse, cette erreur n'altère pas la valeur de l'interprétation.

Rappelons-nous les chapitres 55, 56 et 57 de la Genèse dans lesquels est racontée l'arrivée de Jacob en Égypte. Ce patriarche envoie Juda au devant de lui dans le pays de Goshen pour avertir Joseph de sa venue (Genèse XLVI, 8). Les Septante donnent quelque développement à ce verset dans leur traduction : συναντῆσαι αὐτῷ κατ' ἡρωων πόλιν εἰς γὴν Ραμεσσῆ Il s'agit là d'une rencontre non plus seulement dans le pays de Goshen (le même que le pays de Ramessès), mais, d'une manière plus précise, près d'Heroopolis; nous verrons que la position de cette ville est aujourd'hui dans le désert (Abou-Keiched) qui a envahi tous les alentours, tandis qu'à cette époque elle formait la limite des terrains cultivés, ayant encore entre elle et le désert ces landes incultes, mais fertiles, si précieuses pour les pasteurs. Une autre preuve de la proximité de Memphis et du pays de Goshen ou même de Tanis et de cette province ressort du texte même. Joseph dit à ses frères qu'il veut les avoir près de lui, et les pâturages qu'on leur concède étaient ceux des troupeaux du roi que l'on confie à leur garde. *Dixit itaque rex ad Joseph : Pater tuus et fratres tui venerunt ad te. Terra Ægypti in conspectu tuo est, in optimo loco fac eos habitare et trade eis terra Goshen. Quod si nosti in eis esse viros industrios, constitue illos magistros pecorum meorum* (Genèse XLVII, 6). *Joseph verò patri et fratribus suis dedit possessionem in Ægypto in optimo terræ loco, Ramesses* (Gen. XLVII, 11). C'était donc la meilleure partie de la province de Ramessès, la meilleure qu'on pût donner à des pasteurs qui ne prétendent pas habiter les terains cultivés ou cultivables.

EXODE, CHAPITRE XII, VERSET 37.

Cette province ne fut jamais que partiellement cultivée, parce que l'inondation ne parvient à l'arroser suffisamment que dans les plus grandes crues; terme moyen elle n'est qu'humectée par le Nil, c'est-à-dire rendue fertile pour les pasteurs et plus fertile que toute autre partie habitée par les pasteurs. Ainsi s'explique l'expression laudative relatée plus haut.

Cette contrée est peu connue parce qu'elle offre peu d'intérêt au voyageur, qui n'a pas à faire des recherches géographiques et bibliques; je l'ai parcourue avant d'entrer dans le désert, prenant ainsi mon point de départ de la province de Goshen pour suivre l'itinéraire des Israélites. Benjamin de Tudèle si attentif, dans son itinéraire, sur tout ce qui concerne l'histoire des Israélites et l'état de ses coreligionnaires, après avoir placé Pithom dans le Fayoum ne dit que ce peu de mots du pays de Goshen. *De là* (le vieux Caire) *au pays de Goshen, il y a huit parasanges, il est appelé Belbeis; c'est une large ville, qui contient près de trois mille juifs* (p. 103).

Quand on a dépassé Héliopolis et qu'on s'approche de Belbeis en côtoyant le désert, l'aspect du pays prend un air de fertilité particulière; c'est une végétation irrégulière et clair-semée sur les flancs de petites collines, qui se serre et se régularise à mesure qu'elle descend au fond de la plaine; le désert même et les sables sont remplis de broussailles assez vigoureuses, et la pluie (le mot Goshen pourrait recevoir cette interprétation), dans la saison qui lui est particulière, vient animer aussi la végétation de ces sables. Plus on s'avance et moins on trouve de culture régulière, une infiltration d'eau saline se mêle à la terre et vient altérer la fécondité du sol; mais partout on rencontre les traces d'une ancienne population qui a disparu. D'abord dans les noms, ces traditions qui se conservent inaperçues, on discerne *Tell el-Joud*, vaste colline de débris informes mais considérables; ensuite dans la contrée, partout, de distance en distance, de grands amas de poterie et d'enceintes de murs de briques affaissés, qui décèlent toujours d'anciens lieux habités. Quelquefois même des monuments égyptiens de premier ordre, et parmi eux un monolithe couché dans le sable près d'innombrables débris de briques. Ces ruines, appelées aujourd'hui Abou-Keyched, indiquent probablement le site de l'ancien Heroopolis, bien que le nombre de stades marqué dans les auteurs grecs et latins jusqu'à Peluse soit difficile à faire coïncider avec cette position.

J'ai donné le tableau hiéroglyphique qui orne l'une des faces de ce monument sculpté, dans mon *Voyage de l'Arabie-Pétrée*. N'oublions pas les traces de l'ancien canal qui traverse, d'une manière évidente, toute cette province et, après avoir dépassé Heroopolis, se réunit par les *lacs Amers*, à l'ancien développement du golfe.

La population qu'on rencontre dans cette province mi-fertile est nomade; elle vit sous des cahutes, et je crois qu'elle n'a jamais cessé de suivre les mêmes habitudes. M. Sylvestre de Sacy, dans sa *Chrestomatie arabe*, cite un passage d'une description de l'Égypte, par Khalil, dans lequel il est dit que cette contrée, qui n'est pas susceptible de culture régulière, est habitée par des Arabes nomades dont on n'impose pas les villages. Sous la domination des Français on en concéda la possession à une tribu de Bédoins. A ces époques modernes, aussi bien qu'anciennement, l'abandon d'un aussi grand terrain était plutôt considéré comme un acte utile et politique, que comme une concession onéreuse. Tant que la puissance qui commande en Égypte se sent assez forte pour dominer cette lisière guerrière étendue sur la frontière, elle peut la compter comme l'un des plus solides remparts qui se puisse élever contre les invasions ennemies : garnison gratuite, toujours en éveil, et qui défend l'Égypte, surtout de ce côté vulnérable, moins par reconnaissance que par intérêt bien entendu, et pour ne pas se laisser passer sur le corps.

Tous les Israélites, au premier ordre du Seigneur qui leur avait été transmis par Moyse, durent se préparer au départ, et à l'explosion de chaque nouvelle plaie, s'attendre à se mettre en route. Quel qu'ait été leur nombre, ils ne pouvaient subsister dans un même lieu avec leurs troupeaux; ils durent donc s'assembler sur plusieurs points, aux extrémités du

Digitized by Google

EXODE, CHAPITRE XII, VERSET 37.

pays, et là attendre, comme le font aujourd'hui, les pèlerins qui se réunissent au Birket-el-Hadgi et campent plusieurs jours, jusqu'à ce qu'ils reçoivent le signal du départ. Il est dit, il est vrai, dans le texte que le peuple de Dieu partit de Ramessès; mais on sait que le nom de Ramessès désignait la capitale et aussi la province (c'est ici le cas), comme c'est l'habitude dans les anciennes dénominations; et de nos jours encore la ville de Damas que les Arabes appellent Scham donne son nom à toute la Syrie, Bahar-es-Scham.

Ce qui prouve que tout était préparé chez les Israélites pour le départ, c'est que Pharaon se décide de nuit : *vocatis que Pharao Moyse et Aaron nocte ait : Surgite et egredimini a populo meo vos et filii Israel* (XII, 31), et les Israélites partent en toute hâte, et tous en même temps (Exode, chap. XII, 41). Ce départ précipité suppose un rassemblement préalable, mais s'il était facile à une population nomade de se réunir avec ses troupeaux par grandes divisions aux extrémités de la contrée qu'elle habitait, il lui était impossible de vivre plusieurs jours serrée autour de la capitale. Le verset 51 du même chapitre, bien interprété, vient en aide à cette opinion : les Israélites sortirent de l'Égypte par diverses troupes et en cinq colonnes.

Il est vrai qu'une grande incertitude règne sur la signification du mot חמשים, du chap. XIII, 19. Le samaritain a conservé la même expression חמשים c'est-à-dire qu'ils sortent par troupes de cinquante hommes, ordre de marche assez peu probable : les Septante πέμπτη δὲ γενεᾷ. *à la cinquième génération*. Il est vrai qu'on peut compter jusqu'à Jacob cinq générations, mais cette traduction n'apporte aucun secours au récit; remarquons toutefois qu'elle admet le chiffre cinq comme le texte samaritain. La Vulgate interprétant dans un autre sens met le mot *armati*, les Hébreux auraient bien pu emprunter aux Égyptiens des armes avec les vases d'or et d'argent qu'ils leur prenaient, mais le texte n'en dit rien; bien plus, la peur des Israélites, à la vue des Égyptiens semble indiquer, comme Josèphe (Ant. I, 6) et Philon l'affirment, qu'ils étaient sans armes. Au milieu de ces interprétations différentes, la vraisemblance peut faire pencher la balance, et en cinq colonnes donne un sens tout-à-fait raisonnable.

C'est conformément à cette traduction que j'ai tracé, sur la carte ci-jointe, de grandes lignes, dont quatre viennent de la terre de Goshen, et la cinquième de Memphis, où Moyse se trouvaient près de Pharaon avec Aaron, les Anciens, et peut-être un certain nombre d'Israélites. Si la résidence du Pharaon fut à Tanis, près du lac Menzaleh, il faut changer cette dernière ligne, mais cette différence est de peu d'importance. Le lieu de halte, le campement des tentes Succoth), est indiqué à une distance du pays de Goshen qu'on pouvait parcourir jusqu'au soir, en partant de bon matin.

Examinons l'opinion contraire, celle que le père Siccard a imaginée sur les lieux, que Monconny, M. Lenormant, dans son Cours, et d'autres ont adoptée, et que M. Raumer a soutenue de son érudition consciencieuse. C'est la vallée de l'Égarement, qu'on propose de faire suivre aux Israélites, à mon avis cette route était impraticable pour eux sauf, toutefois, dans une hypothèse qui, elle même, serait inadmissible.

Une opinion, qui existait assez anciennement, puisque Benjamin de Tulède la trouvée, au XIIIe siècle, dans le pays (p. 97, 2 et 147, édit. d'Asher, 1840, *Fayoum c'est Pithom*), a été reprise et soutenue avec talent par Jablonsky; elle assigne aux Hébreux et à la terre de Goshen, la province du Fayoum. Si cette position était adoptée, le passage par la vallée de l'Égarement pourrait être admis. De ce point de départ on traverse le Nil, près des villages de Meidoun et d'Atfyh, et l'on s'engage dans les vallées au sud-est du Caire. Mais MM. Lenormant, Schubert et de Raumer, connaissent trop bien la géographie sacrée pour se tromper sur la position du pays de Goshen; ils assignent à cette province à peu près le même emplacement qu'elle occupe sur ma carte, c'est-à-dire les environs de Belbeis. Ce point de départ donné, la route des Israélites par la vallée de l'Égarement était impossible; on ne saurait au moins donner les raisons de ce détour. Le père Sicard avait pour excuse son ignorance, en plaçant Ramessès à Bezatin, en supposant dans cette petite plaine le rassemblement des Hébreux, légitimé selon lui par quelque noms qui se sont conservés (le cimetière juif, un rocher appelé Mejana-Moussat, les ruines d'un couvent, Meraouad-Mousa, et plusieurs autres noms de vallées, interprétés par lui à la manière du père Kircher); il expliquait naturellement leur route par une vallée qui s'ouvrait auprès d'eux, et dans laquelle ils s'engageaient ayant, pour ainsi dire, d'un côté l'esclavage, de l'autre la liberté, l'Égypte ici, le désert là.

EXODE, CHAPITRE XII, VERSET 39.

M. de Raumer, au contraire, place Goshen au nord de On ou Héliopolis (Materieh), et Succoth près de Bezatin, de manière que les Israélites, au lieu de gagner le désert, qui était pour eux la terre d'indépendance, viennent camper près du Nil, en face de Memphis et de la résidence de leur oppresseur; ils passent près d'Héliopolis et de la ville quelconque qui, plus tard, fut appelée Babylon et touchent plusieurs autres points où devaient être réunies les troupes de Pharaon. Ils traversent enfin sur une longueur de dix lieues, les terres des Égyptiens, ceux-ci avaient les Hébreux en abomination (Gen. XLVI, verset 34), et les dix plaies qui avaient exercé sur eux leurs ravages, n'avaient pas dû diminuer leur aversion. Le verset 33 du chap. XII de l'Exode peut faire croire que les Égyptiens sollicitaient leur départ, mais non pas le passage d'une aussi grande multitude et d'aussi nombreux troupeaux, à travers leurs champs cultivés et en plein rapports à cette époque de l'année (le mois d'abid ou des épis).

Et d'ailleurs, que signifie cet itinéraire, jamais la vallée de l'Égarement n'a été pratiquée pour se rendre au Sinaï que par les Arabes qui venaient du sud, elle n'est ni assez fertile, ni assez fournie de sources pour compenser le long détour que feraient les Arabes qui viennent du nord. Enfin, Succoth fixé à Bezatin, les Hébreux ont deux journées de quatorze heures de marche chacune jusqu'à la mer, ce qui est impraticable pour toute caravane, et plus particulièrement pour les Israélites, dont tout le voyage se fait à petites journées, et qui au départ surtout devaient avancer lentement.

(38). **Vulgus promiscuum.** C'est une habitude chez les nomades de ne pas compter dans leur population ou leur force, de pauvres gens qui n'ont ni une tente ni un chameau à eux, et qui vivent aux dépens de la tribu et au moyen de petits salaires qu'ils gagnent péniblement. Les Hébreux qui s'étaient beaucoup multipliés, qui dans les derniers temps avaient été très-appauvris, devaient traîner avec eux une masse d'indigents de cette espèce. Les peuplades nomades présentent dans chaque campement un certain nombre de ces êtres misérables, et quelquefois la guerre jette des tribus entières dans cet état de dépendance. Cette nature de gens est très-bien dépeinte dans l'état de servitude où sont placés les Gabaonites : *Sic vivant ut in usus universæ multitudinis ligna cædant, aquasque comportent* (Josué, IX, 21, et Deutéronome, XXIX, 10).

Un certain nombre d'Égyptiens, qui s'étaient unis à eux par les rapports journaliers et qui étaient réduits à la misère par les plaies qui avaient frappé le pays, suivirent aussi Moyse, sous l'impression des promesses qu'il avait faites à son peuple. Cette réunion d'hommes formait une troupe inquiète et turbulente qui, plus d'une fois, entrava l'expédition par ses révoltes, et contribua à abattre le courage des Hébreux par ses murmures.

(39) **Subcinericios panes azymos fecerunt.** Les Bédoins ne font pas d'autres pains dans les haltes du soir. On pétrit la farine, on en fait une galette d'un pouce d'épaisseur. Pendant ce temps, on a allumé le feu avec du bois quand on est assez heureux pour en trouver, le plus souvent avec la fiente des chameaux séchée laissée par la dernière caravane qui s'est arrêtée au même endroit et qui sans doute a hérité de la même manière d'une caravane précédente. C'est dans la cendre encore brûlante de ce feu qu'on met la pâte et qu'elle cuit. Je n'ai pas vécu d'autre pain aussi longtemps que j'ai voyagé dans le désert, et j'ai trouvé cette pâte mangeable tant qu'elle était chaude, mais d'une lourdeur très-indigeste dès qu'elle était refroidie et telle qu'on est obligé de s'en contenter pour le déjeuner du lendemain, qui se fait sans descendre du dromadaire. Cassé en morceaux, et arrosé de beurre, c'est un régal pour les Arabes. Prosper Alpin le connaissait et le rapporte exactement : *In deliciis habent panem spoditen sine fermento sub cineribus, vel super marmoreum lapidem caudentem coctum, quem deinde butyro emolliunt* (page 224).

Ce pain, dont la pâte n'est pas levée et reste humide, ne peut se garder plus de deux jours sans se moisir : c'est ce qui explique le passage suivant du livre de Josué : *C'est ici notre pain*, disent les Gibbéonites à Josué, *nous le primes de nos maisons tout chaud pour notre provision, le jour que nous en sortîmes pour venir vers vous, mais maintenant voici, il est devenu sec et moisi* (Josué, IX, 12).

(40). **Quadringentorum trigenta annorum.** Le Seigneur annonce à Abraham : *Scito prænoscens, quod peregrinum futurum sit semen tuum in terra non sua, et subjicient eos servituti et affligent*

Digitized by Google

EXODE, CHAPITRE XII, VERSET 39.

quadringentis annis. (Genèse, XV, 13). Et les Actes des Apôtres ajoutent *qu'il exercera sa justice contre cette nation.* Act. VII, 7. Les Hébreux n'étant restés en Égypte que 215 années, il faut chercher les 215 autres années dans leur séjour en Chanaan.

Cette difficulté a été examinée par les hommes les plus respectables ; on peut consulter l'opinion d'Eusèbe, saint Épiphane, saint Chrysostôme, saint Jérôme, saint Augustin (*Quæst.* 47, *in Exodum*), Joseph, dans ses Antiquités (lib. II, § 15). Schuckford admet une faute de copiste t. II, p. 46. Voir aussi Michaelis, Calmet, (*Comment. litt.*, t. I, p. 765), et une dissertation de Strauch : *De anno nativit. Abraham vocationis ejusdem et* 430 *annis mansionibus Israelitarum in Ægypto.* Witt, 1661. Koppe, en 1777, a soutenu la thèse : *Israel non* 215 *sed* 430 *annos in Ægypt. commoratos esse.*

EXODE, CHAPITRE XII, VERSET 46.

(46). Nec os illius confringeritis. Dans tout l'Orient, depuis les montagnes de l'Albanie jusqu'au fond du désert, on rôtit les agneaux tout d'une pièce sans les découper, on les sert entiers et malgré la chaleur, les convives dépècent l'animal avec leurs doigts, et y mettent une adresse qui ferait honneur à un élève en dissection, tant le squelette reste intact et proprement dépecé sur la table. Parfois, quand les convives sont trop nombreux, les chefs passent aux Arabes qui n'ont pu tenir dans le cercle, des os à peu près dépouillés, et l'on entend des bruits de dents qui broient les jointures à faire croire qu'on est au milieu d'une meute. N'oublions pas qu'on ne tue un mouton que dans certaines occasions où les convives suffisent toujours pour le manger, que c'est une preuve de magnificence que le maître de la tente veut donner à son hôte, et que d'en retrancher quelque chose en diminuerait l'effet.

Digitized by Google

CHAPITRE TREIZIÈME.

ΚΕΦΑΛΑΙΟΝ ΙΓ'.

1. Εἶπε δὲ Κύριος πρὸς Μωϋσῆν, λέγων·

2. Ἁγίασόν μοι πᾶν πρωτότοκον πρωτογενὲς διανοῖγον πᾶσαν μήτραν ἐν τοῖς υἱοῖς Ἰσραήλ· ἀπὸ ἀνθρώπου ἕως κτήνους, ἐμοί ἐστιν.

3. Εἶπε δὲ Μωϋσῆς πρὸς τὸν λαόν· Μνημονεύετε τὴν ἡμέραν ταύτην, ἐν ᾗ ἐξήλθετε ἐκ γῆς Αἰγύπτου, ἐξ οἴκου δουλείας· ἐν γὰρ χειρὶ κραταιᾷ ἐξήγαγεν ὑμᾶς Κύριος ἐντεῦθεν. Καὶ οὐ βρωθήσεται ζύμη·

4. ἐν γὰρ τῇ σήμερον ὑμεῖς ἐκπορεύεσθε ἐν μηνὶ τῶν νέων.

5. Καὶ ἔσται, ἡνίκα ἐὰν εἰσαγάγῃ σε Κύριος ὁ Θεός σου εἰς τὴν γῆν τῶν Χαναναίων, καὶ Χετταίων, καὶ Ἀμορῥαίων, καὶ Εὐαίων, καὶ Ἰεβουσαίων, καὶ Γεργεσαίων, καὶ Φερεζαίων, ἣν ὤμοσε τοῖς πατράσι σου δοῦναί σοι, γῆν ῥέουσαν γάλα καὶ μέλι· καὶ ποιήσεις τὴν λατρείαν ταύτην ἐν τῷ μηνὶ τούτῳ.

6. Ἑξ ἡμέρας ἔδεσθε ἄζυμα, τῇ δὲ ἡμέρᾳ τῇ ἑβδόμῃ ἑορτὴ Κυρίου.

7. Ἄζυμα ἔδεσθε ἑπτὰ ἡμέρας· οὐκ ὀφθήσεταί σοι ζυμωτὸν, οὐδὲ ἔσται σοι ζύμη ἐν πᾶσι τοῖς ὁρίοις σου.

8. Καὶ ἀναγγελεῖς τῷ υἱῷ σου ἐν τῇ ἡμέρᾳ ἐκείνῃ, λέγων· Διὰ τοῦτο ἐποίησε Κύριος ὁ Θεός μοι, ὡς ἐξεπορευόμεν ἐξ Αἰγύπτου.

9. Καὶ ἔσται σοι σημεῖον ἐπὶ τῆς χειρός σου, καὶ μνημόσυνον πρὸ ὀφθαλμῶν σου, ὅπως ἂν γένηται ὁ νόμος Κυρίου ἐν τῷ στόματί σου· ἐν γὰρ χειρὶ κραταιᾷ ἐξήγασέ σε Κύριος ὁ Θεὸς ἐξ Αἰγύπτου.

10. Καὶ φυλάξασθε τὸν νόμον τοῦτον κατὰ καιροὺς ὡρῶν, ἀφ' ἡμερῶν εἰς ἡμέρας.

11. Καὶ ἔσται, ὡς ἂν εἰσαγάγῃ σε Κύριος ὁ Θεός σου εἰς τὴν γῆν τῶν Χαναναίων, ὃν τρόπον ὤμοσε τοῖς πατράσι σου, καὶ δώσει σοι αὐτήν·

12. καὶ ἀφελεῖς πᾶν διανοῖγον μήτραν, τὰ ἀρσενικὰ τῷ Κυρίῳ. Πᾶν διανοῖγον μήτραν ἐκ βουκολίων, ἢ ἐν τοῖς κτήνεσί σου, ὅσα ἐὰν γένηταί σοι, τὰ ἀρσενικὰ ἁγιάσεις τῷ Κυρίῳ.

13. Πᾶν διανοῖγον μήτραν ὄνου ἀλλάξεις προβάτῳ· ἐὰν δὲ μὴ ἀλλάξῃς, λυτρώσῃ αὐτό. Πᾶν πρωτότοκον ἀνθρώπου τῶν υἱῶν σου λυτρώσῃ.

14. Ἐὰν δὲ ἐρωτήσῃ σε ὁ υἱός σου μετὰ ταῦτα, λέγων· Τί τοῦτο; καὶ ἐρεῖς αὐτῷ· Ὅτι ἐν χειρὶ κραταιᾷ ἐξήγαγεν Κύριος ἡμᾶς ἐκ γῆς Αἰγύπτου, ἐξ οἴκου δουλείας.

15. Ηνίκα δὲ ἐσκλήρυνε Φαραὼ ἐξαποστεῖλαι ἡμᾶς, ἀπέκτεινε πᾶν πρωτότοκον ἐν γῇ Αἰγύπτῳ, ἀπὸ πρωτοτόκων ἀνθρώπων ἕως πρωτοτόκων κτηνῶν. Διὰ τοῦτο ἐγὼ θύω πᾶν διανοῖγον μήτραν, τὰ ἀρσενικὰ τῷ Κυρίῳ, καὶ πᾶν πρωτότοκον τῶν υἱῶν μου λυτρώσομαι.

16. Καὶ ἔσται εἰς σημεῖον ἐπὶ τῆς χειρός σου, καὶ ἀσάλευτον πρὸ ὀφθαλμῶν σου· ἐν γὰρ χειρὶ κραταιᾷ ἐξήγαγέ σε Κύριος ἐξ Αἰγύπτου.

17. Ὡς δὲ ἐξαπέστειλε Φαραὼ τὸν λαὸν, οὐχ ὡδήγησεν αὐτοὺς ὁ Θεὸς ὁδὸν γῆς Φυλιστιείμ, ὅτι ἐγγὺς ἦν. Εἶπε γὰρ ὁ Θεός· Μήποτε μεταμελήσῃ τῷ λαῷ ἰδόντι πόλεμον, καὶ ἀποστρέψῃ εἰς Αἴγυπτον.

CAPUT XIII.

1. Locutusque est Dominus ad Moysen, dicens :

2. Sanctifica mihi omne primogenitum quod aperit vulvam in filiis Israel, tam de hominibus quam de jumentis : mea sunt enim omnia.

3. Et ait Moyses ad populum : Mementote diei hujus in qua egressi estis de Ægypto et de domo servitutis, quoniam in manu forti eduxit vos Dominus de loco isto : ut non comedatis fermentatum panem.

4. Hodie egredimini mense novarum frugum.

5. Cumque introduxerit te Dominus in terram Chananæi et Hethæi et Amorrhæi et Hevæi, et Iebusæi, quam juravit patribus tuis, ut daret tibi, terram fluentem lacte et melle, celebrabis hunc morem sacrorum mense isto.

6. Septem diebus vesceris azymis : et in die septimo erit solemnitas Domini.

7. Azyma comedetis septem diebus : non apparebit apud te aliquid fermentatum, nec in cunctis finibus tuis.

8. Narrabisque filio tuo in die illo, dicens : Hoc est quod fecit mihi Dominus quando egressus sum de Ægypto.

9. Et erit quasi signum in manu tua, et quasi monumentum ante oculos tuos : et ut lex Domini semper sit in ore tuo, in manu enim forti eduxit te Dominus de Ægypto.

10. Custodies hujuscemodi cultum statuto tempore à diebus in dies.

11. Cumque introduxerit te Dominus in terram Chananæi, sicut juravit tibi et patribus tuis, et dederit tibi eam,

12. separabis omne quod aperit vulvam Domino, et quod primitivum est in pecoribus tuis : quidquid habueris masculini sexus, consecrabis Domino.

13. Primogenitum asini mutabis ove : quod si non redemeris, interficies. Omne autem primogenitum hominis de filiis tuis, pretio redimes.

14. Cumque interrogaverit te filius tuus cras, dicens : Quid est hoc ? respondebis ei : In manu forti eduxit nos Dominus de terra Ægypti, de domo servitutis.

15. Nam cum induratus esset Pharao, et nollet nos dimittere, occidit Dominus omne primogenitum in terra Ægypti, à primogenito hominis usque ad primogenitum jumentorum : idcirco immolo Domino omne quod aperit vulvam masculini sexus, et omnia primogenita filiorum meorum redimo.

16. Erit igitur quasi signum in manu tua, et quasi appensum quid, ob recordationem, inter oculos tuos, eo quod in manu forti eduxit nos Dominus de Ægypto.

17. Igitur cum emisisset Pharao populum, non eos duxit Deus per viam terræ Philistiim quæ vicina est : reputans ne forte pœniteret eum, si vidisset adversum se bella consurgere, et reverteretur in Ægyptum.

Digitized by Google

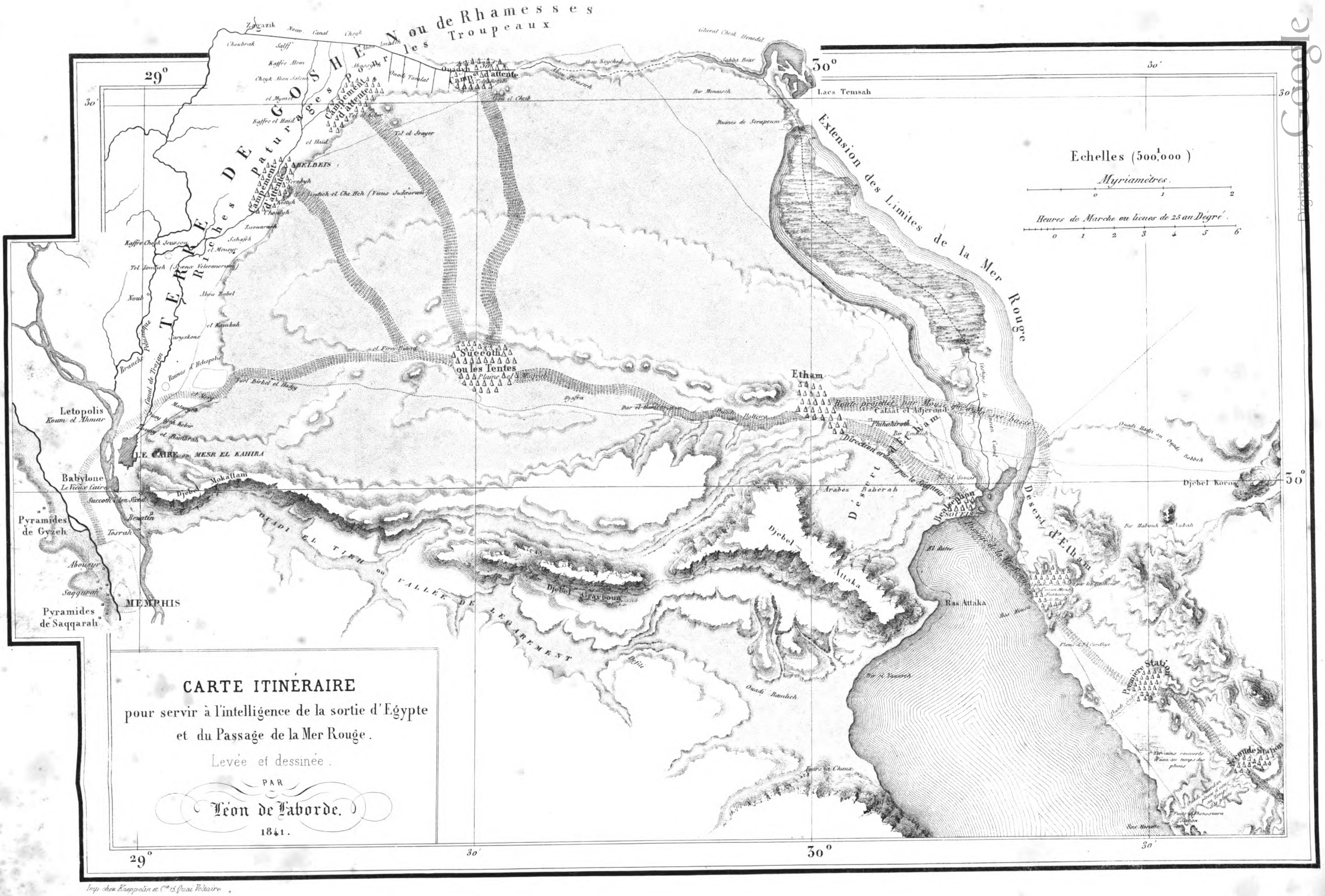
CARTE ITINÉRAIRE
pour servir à l'intelligence de la sortie d'Egypte
et du Passage de la Mer Rouge.
Levée et dessinée
PAR
Léon de Laborde.
1841.
Echelles (500,000)
Myriamètres.
Heures de Marche ou lieues de 25 au Degré.
TERRE DE GOSHEN ou de Rhamesses
Riches paturages pour les Troupeaux
Campement d'attente
Succoth ou les Tentes
Etham
Désert d'Etham
Extension des Limites de la Mer Rouge
Lacs Temsah
Bas Attaka
Djebel Attaka
Djebel Grayboun
Djebel Mokattam
LE CAIRE ou MESR EL KAHIRA
MEMPHIS
Letopolis
Koum el Ahmar
Babylone
Le Vieux Caire
Pyramides de Gyzeh
Pyramides de Saqqarah
Abousyr
Saqqarah
Tosrah
Bezatin
Succoth ou Sicot
Tel Iaudieh (Scenæ Veteranorum)
Tel Iaudieh et Che Heh (Vicus Judæorum)
Tel el Sraiyer
Tel el Kebir
Kaffre Alem
Kaffre el Haïd
Kaffre Cheyk Joussou
Cheubrak
Salff
Cheyk Abou Salem
el Mymet
el Haïd
el Meneyr
Sahafeh
Zuouarneh
Abou Zabel
el Kamkah
Saryakous
Ruines d'Héliopolis
Canal de Trajan
Branche Pelusiaque
Noub
Port Birket el Hadjy
Djafra
Dar el Hamra
Calaat el Adjeroud
Phihahiroth
Bir Embach
Direction ordonnée par le Seigneur
Arabes Baherah
Beelzephon
SOUEIS
Ruines de Serapeum
Bir Menaisch
Sabha Biar
Gheral Cheik Henedil
Abou Keyched
Abou Serasirh
Abou el Cheib
Ouadi Tomlat
Ouadi el Tieh ou Vallée de l'Egarement
Ouadi Ramleh
Ouadi Hadji ou Ouadi Bobbeh
Djebel Koros
Bir Mabouk ou Nabah
Première Station
Seconde Station
Ruines de Serapeum
Rive Occidentale
Rive Orientale
Imp. chez Kaeppelin et Cie 15, Quai Voltaire

Digitized by Google

18. Καὶ ἐκύκλωσεν ὁ Θεὸς τὸν λαὸν ὁδὸν τὴν εἰς τὴν ἔρημον, εἰς τὴν ἐρυθρὰν θάλασσαν. Πέμπτῃ δὲ γενεᾷ ἀνέβησαν οἱ υἱοὶ Ἰσραὴλ ἐκ γῆς Αἰγύπτου.

19. Καὶ ἔλαβε Μωϋσῆς τὰ ὀστᾶ Ἰωσὴφ μεθ' ἑαυτοῦ. Ὅρκῳ γὰρ ὥρκισε τοὺς υἱοὺς Ἰσραὴλ, λέγων· Ἐπισκοπῇ ἐπισκέψεται ὑμᾶς Κύριος, καὶ συνανοίσετέ μου τὰ ὀστᾶ ἐντεῦθεν μεθ' ὑμῶν.

20. Ἐξάραντες δὲ οἱ υἱοὶ Ἰσραὴλ ἐκ Σοκχὼθ, ἐστρατοπέδευσαν ἐν Ὀθὼμ παρὰ τὴν ἔρημον.

21. Ὁ δὲ Θεὸς ἡγεῖτο αὐτῶν, ἡμέρας μὲν ἐν στύλῳ νεφέλης, δεῖξαι αὐτοῖς τὴν ὁδόν· τὴν δὲ νύκτα ἐν στύλῳ πυρός.

22. Οὐκ ἐξέλιπε δὲ ὁ στύλος τῆς νεφέλης ἡμέρας, καὶ ὁ στύλος τοῦ πυρὸς νυκτὸς ἐναντίον τοῦ λαοῦ παντός.

18. Sed circumduxit per viam deserti, quæ est juxta mare Rubrum : et armati ascenderunt filii Israel de terra Ægypti.

19. Tulit quoque Moyses ossa Joseph secum : eo quod adjurasset filios Israel, dicens : Visitabit vos Deus, efferte ossa mea hinc vobiscum.

20. Profectique de Socoth castrametati sunt in Etham in extremis finibus solitudinis.

21. Dominus autem præcedebat eos ad ostendendam viam, per diem in columna nubis, et per noctem in columna ignis : ut dux esset itineris utroque tempore.

22. Numquam defuit columna nubis per diem, nec columna ignis per noctem, coram populo.

COMMENTAIRE GÉOGRAPHIQUE.

(4) Mense novarum frugum.

Le mois d'abib ou des épis ou des primeurs, correspond, en Égypte, au mois de mars. C'était en effet la meilleure époque pour entreprendre un voyage dans les vallées du Sinaï, surtout avec des troupeaux. Au mois de décembre et de janvier, époque des pluies, il eût été impossible de pénétrer dans ces vallées, que l'eau remplit quelquefois jusqu'à cinq pieds de hauteur. Dans son cours rapide, elle entraîne avec elle tout ce qu'elle rencontre, les hommes, les tentes, les animaux et des blocs énormes de granit qu'elle détache des parois latérales des rochers qui la contiennent. Les Arabes de cette contrée, on le conçoit facilement, ont l'expérience de ces pluies périodiques ; à cette époque, une partie d'entre eux se rapproche de l'Égypte et descend dans la plaine ; l'autre, au contraire, reste dans la péninsule, et s'établit dans les parties les plus élevées des ravins, où elle n'est exposée qu'à la pluie, qui s'écoule rapidement par les pentes des montagnes. Les voyageurs évitent de se mettre en route pendant cette saison ; cependant quelques-uns ont été surpris par ses avants-coureurs. Breydenbach, le 6 septembre, Harant, Baumgarten et Coutelle, au mois d'octobre, Fürer, au commencement de novembre, Wormser, à la fin, et enfin Shaw, pendant toute une nuit et Browne, pendant quatre heures et demie ; d'autres ont trop hâté leur départ et ont eu les dernières gouttes de la saison des pluies : Lynsay, le 6 mars, Kinnear, le 9 février, etc.

Au mois de mars les eaux sont écoulées et les vallées se couvrent d'une verdure hâtive et abondante ; les Arabes reviennent alors de l'Égypte et descendent des montagnes pour faire paître leurs troupeaux dans le fond des vallées.

(9) Quasi signum in manu tuâ. Moyse ne peut avoir eu en vue, dans cette comparaison, le tatouage oriental, qui ne s'est jamais appliqué à l'intérieur des mains, mais sur le dessus, sur les bras et sur le corps. J'aurai occasion ailleurs de parler de cette coutume, il s'agit ici d'un signe dans la main ; la teinte rougeâtre que les femmes donnent aujourd'hui à l'intérieur de leur main, au moyen de la poudre de Henneh, ne répond pas à cette idée, car c'est une teinte générale. Elle laisse bien en blanc les rides de la peau, mais ce n'est pas un signe. Il faut croire qu'il existait alors une coutume qui s'est perdue et dont nous n'avons plus de traces, car l'usage de l'écriture n'était pas assez répandu pour que les Juifs aient eu déjà les *tephilim* תפילין, en grec *philactères*, qu'ils ont adopté depuis et conservé jusqu'à nos jours. — S. Jérôme reproche aux pharisiens de commettre une erreur en associant cette coutume au souvenir des paroles de Moyse.

(17) Non eos duxit Deus per viam Philistiim.

Du Caire en Syrie il n'y a aujourd'hui qu'une route ; elle passe par Héliopolis (Materieh), Belbeis, El-Arish, Askalon, Gaza, et se divise à Ramla soit sur Jérusalem, soit sur Jaffa, c'est-à-dire Damas ou le littoral. Les pèlerins seuls font le détour par le Sinaï, et remontent en Syrie par Ouadi-Safran et Hébron.

Autrefois il y avait trois routes. Elles sont au moins ainsi indiquées dans les anciens itinéraires (Tab. Peuting. edit. Conr. Manerti Lipsiæ, 1824, Segment IX), et l'inspection des lieux confirme cette ancienne donnée. Trois routes traversent l'isthme de Suez. La première allait par le Serapeum à Peluse, longeait la côte et pénétrait en Syrie. L'autre passait par Suez, les lacs Amers, le Serapeum et Peluse, dans la même direction ; la troisième enfin touche Suez ; traverse le golfe (ce qui semblerait indiquer la connaissance et l'usage journalier du gué), et passe par Aioun-Mousa, Pharam, Haila, pour gagner Petra, la grande ville commerciale. On doit remarquer que cette distribution de routes, qui se sont conservées de nos jours, n'indique pas celle suivie par la caravanne de la Mecque, de l'ouest à l'est par Negeleh. La place restée vide a été remplie par cette légende : ***Desertum ubi quadraginta annis erraverunt filii Israel, ducente Moyse.***

Les Israélites avaient, de même que les pèlerins, un intérêt à passer par le Sinaï pour sacrifier au Seigneur sur cette montagne sainte ; ils prirent donc la même route.

Ce verset renferme tout l'esprit de l'expédition des Israélites ; nous nous y arrêterons. J'y vois une preuve de la mission divine de Moyse ; car il serait inexplicable et je dirai même sans excuses, que le chef des Israélites les fît sortir de l'Égypte, après leur avoir promis la possession facile d'un pays voisin, sans en avoir préparé ou prévu les moyens ; que, chef d'une entreprise pareille, il hésitat dès la première journée sur la route qu'il devait suivre, et compromît l'ardeur et le courage de ses troupes en leur faisant prendre un aussi long et aussi pénible détour. Qu'avait-il à craindre, à la tête de 600,000 combattants ? des petites peuplades échelonnées sur la route de Syrie. La présence d'une force aussi imposante suffisait pour les faire fuir l'une après l'autre, et pour leur passer sur le corps si elles résistaient. La démoralisation des Hébreux n'est pas un motif, car Moyse n'en avait pas encore fait l'épreuve, ni sur le bord de la mer Rouge, ni en face des ennemis, comme à Cades. Il pouvait, au contraire, regarder leur sortie d'Égypte, le même jour, en grand ordre et après avoir dépouillé les Égyptiens, comme une garantie de leur courage devant l'ennemi.

La décision de Moyse est donc étrangère à toute combinaison, et indépendante de ses plans ; elle était dans ceux du Seigneur, qui lui avait dit au Sinaï : *Cùm eduxeris populum meum de Ægypto, immolabis Deo super montem istum* (Exode, III, 12). Si nous cherchions un motif humain, nous trouverions difficilement autre chose que la crainte de longer la frontière de l'Égypte et de s'exposer, dans ce voisinage, aux attaques des différentes garnisons qui gardaient la frontière ; Moyse pouvait aussi redouter que la marche des troupes de Pharaon, dont il prévoyait la poursuite, ne fût favorisée à travers son propre pays, tandis que le désert l'entravait ; il devait compter sur l'assistance des Madianites de Jethro, qui occupaient la presqu'île du Sinaï, puisqu'il avait longtemps habité avec eux, et qu'il était leur allié. D'ailleurs il connaissait cette route, au moins jusqu'au Sinaï, tandis que l'autre lui était inconnue, ainsi qu'on le voit dans les Nombres. Nous pouvons encore supposer que ses relations avec les tribus voisines du Sinaï, vers Edom, lui avaient donné l'espérance de trouver un passage facile à travers leur territoire ; mais en admettant cette explication, le résultat du voyage, si contraire à ses pré-

Digitized by Google

EXODE, CHAPITRE XIII, VERSET 18.

visions, donne une faible idée de son habileté, comme chef d'une expédition aussi importante. On voit un homme qui compromet toute une nation en lui faisant quitter le pays fertile qu'elle habite depuis 215 années, et qui, dès le départ, a si mal combiné ses plans, si mal préparé ses ressources, qu'il est forcé de quitter la route la plus naturelle pour prendre la plus longue, la plus pénible, en même temps que la plus incertaine.

En entraînant les enfants d'Israël hors de l'Égypte pour les conduire dans la terre promise, le Seigneur avait parlé par la bouche de Moyse. En s'enfonçant dans les pénibles vallées du Sinaï, Moyse suivait le doigt du Seigneur qui indiquait cette route. Il était l'instrument; d'une région plus élevée partait l'impulsion.

(18) Circumduxit per viam deserti. C'est bien, en effet, un détour qui contourne quelque temps la mer Rouge, et qui conduit par le chemin du désert.

Les peuples nomades manifestent en toute occasion un vif attachement au sol natal; on cherche vainement au milieu de l'aridité qui les entoure, les charmes qui les fixent; mais de même que le Tyrolien et le Suisse ne quittent pas sans regret leurs vallons perdus dans les brouillards et les neiges, de même l'Arabe ne se plaît que dans ses plaines pelées et immenses. Ce sentiment dépasse même la vie, et ils réservent pour l'enterrement de leurs corps certaines places consacrées, dont les fils assurent à leur père la tranquille possession.

La Genèse ne pouvait manquer d'ajouter cette couleur à son tableau si précieux de la vie patriarchale, et sans remonter plus haut que Jacob, nous trouvons dans la sollicitude de ce patriarche à sa dernière heure tout l'attachement des peuples nomades à la coutume touchante *d'être enterré près de ses pères*. Aussi dit-il à ses fils réunis autour de son lit de mort : *Enterrez-moi avec mes pères dans la caverne qui est aux champs de Mecpela. C'est là qu'on a enterré Abraham avec Sara, sa femme, et c'est là que j'ai enterré Léa* (Genèse, chap. XLVII, 29; chap. XLIX, 29-31). On voit que Joseph, fidèle à cet ordre, est monté au pays de Canaan, et lui aussi, au moment de sa dernière heure, fait jurer aux enfants d'Israël de porter ses os hors d'Égypte (Gen. L, verset 26). Singulier et touchant attachement, qui lui fait préférer la caverne de ses pères aux magnifiques tombeaux creusés par les Égyptiens sur les bords du Nil. Mais cependant, comme cette promesse n'était qu'une éventualité qui reposait sur une prophétie que les Hébreux n'osaient peut-être point hautement avouer en Égypte, il est de toute vraisemblance que Joseph fut enterré avec tous les honneurs dus à son rang. *On l'embauma et on le mit dans un cercueil en Égypte,* dit le dernier verset de la Genèse, et nous devons entendre par-là que son corps fut préparé à la manière égyptienne, et qu'il fut déposé au milieu des catacombes de Memphis dans un de ces tombeaux, dont le nombre seul égale la richesse et la variété.

Le fait du transport des ossements de Joseph (Josué, XXIV, 32) est dans les habitudes nomades, mais ce qui ne l'est pas, c'est son isolement. On cherche en vain pourquoi cette exception en faveur de Joseph seulement, et pourquoi aucun chef de tribu, aucun vieillard respecté, n'obtint le même honneur. Les Actes des Apôtres semblent bien indiquer le transport *des Pères en Chanaan* (chap. VII, verset 15). Mais Moyse n'en fait mention ni dans la marche de chaque tribu, ni dans le campement. La difficulté du transport ne peut être une objection, quelques chameaux ainsi chargés n'eurent pas entravé la marche. Et si on les suppose couverts de grandes draperies, la tête ornée de longues franges pendantes et dominant de toute leur stature élevée les piétons qui les entourent, on restera dans la vérité des habitudes orientales, et on se représentera un tableau véritablement imposant. C'est ainsi que le maachmil, qui forme comme le tabernacle ou le centre de l'expédition, est porté à la Mecque entouré de la grande procession des pèlerins musulmans.

Je citerai brièvement les inventions des rabins et celles des musulmans sur la mort et l'enterrement de Joseph, qui reste comme fils un type de vertu, comme administrateur un modèle d'habileté.

Des rabins prétendent (R. Abr. Sepharhadi, Elle Shemoth. Rabbah, R. Mos. Gerund.) que pour retenir les Israélites en Égypte, on cacha son corps dans un cercueil qui devait peser plus de cinq mille livres, et qu'on le précipita dans le Nil dans un endroit inconnu à tous. Cependant Moyse, après une courte prière, le retrouva, fit un nœud tout autour, passa son bâton dans le nœud, et mettant le cercueil sur son dos, l'emporta sans autre difficulté. El Bedaoui avance que les Égyptiens jetèrent le cercueil de Joseph, qui était tout de marbre, dans le Nil, à la seule fin d'assurer au

EXODE, CHAPITRE XIII, VERSET 21.

pays une inondation toujours suffisante. Ce conte avait au moins sa source dans le souvenir de l'administration habile du fils de Jacob. Moyse, d'après ce même auteur, le retrouva, l'enleva facilement et le transporta avec lui en Canaan.

Ces traditions, quelque soit leur autorité, avaient sans doute pour fondement les difficultés que rencontrèrent les Israélites dans la recherche du cercueil de leur ancêtre, au milieu des innombrables tombes de la Nécropole de Memphis, et peut-être même dans l'opposition des Égyptiens à laisser consommer ce qu'ils pouvaient appeler une violation du respect qu'on doit aux morts. Le Coran a suivi ces traditions et les a appuyées de sa faible autorité historique, mais ses commentateurs les plus zélés et les plus hardis, effrayés de leur invraisemblance, en ont contesté l'exactitude. Voir Sale's al Coran, tranrsl. chap. 12, t. II, page 52. Bath, 8°, 1795, et Reinaud, *Monuments musulmans*. On trouve dans cet excellent ouvrage l'indication de toutes les sources, t. 1, page 150-153; t. II, p. 47. D'Herbelot, *Bibliothèque orientale,* au mot *Joussouf,* folio 496.

(20). Castrametati sunt in Etham. La position d'Etham, *in extremis finibus solitudinis*, est naturellement entre Soccoth et la mer Rouge, un peu plus rapprochée de la mer que du dernier campement. Au milieu d'une plaine de sable et de rochers assez accidentés, sans cependant qu'une chaine de montagnes ou de collines puisse fixer de limite, il serait impossible de déterminer d'une manière précise une position qui n'est indiquée que par un nom, sans signification. Aujourd'hui encore, ce désert, qui n'appartient à aucune tribu, n'a pas de lieu de halte habituel, tandis que dans les autres parties du désert, une source, une caverne, un rocher, est un but que les caravanes atteignent chaque soir à leur tour; ici, elles campent au hasard là où la nuit les surprend.

Le sol est formé de sable, parsemé de cailloux qui, le matin, au soleil levant, humectés par la rosée, brillent au jour et illuminent le désert, au marcher, il est incommode aussi bien pour les chameaux que pour les hommes, sa surface mouillée la nuit, séchée le jour, et retenue par les cailloux, forme une croûte qui résiste d'abord au pied et cède ensuite sous le poids du corps, comme la neige dans un temps frais; le vent remplit de nouveau ces traces avec le sable qu'il entraîne.

La remarque contenue dans le texte, qu'Etham est à la frontière du désert, nous serait d'une grande utilité, si nous pouvions déterminer qu'elle était alors la limite des possessions égyptiennes et celle du désert; mais ces limites, qui ne se fixent pas par les terrains cultivés, sont toujours arbitraires, elles dépendent du plus ou moins de puissance d'un côté, du plus ou moins d'audace de l'autre.

La suite du récit et le commentaire dont je l'accompagne, démontrera jusqu'à quel point je suis fondé dans le choix de cet emplacement.

(21) Columna nubis.

Dans tout l'Orient, les caravanes et les troupes armées qui marchent la nuit pour éviter la chaleur du jour, se font précéder par des porteurs de fanaux à cheval ou à pied. Ces fanaux, qui éclairent la route et évitent les rencontres gênantes dans un défilé ou sur un pont, sont en forme de réchauds placés au bout d'une pique. Le feu y est entretenu avec du bois résineux ou de la résine en pâte.

Lorsque je quittai Constantinople, ces réchauds, appelés maschlas, avaient trouvé place parmi les rares ustensiles de notre équipement de voyage et, plus d'une fois pour atteindre la halte du soir, si nous étions surpris par la nuit, nous allumions nos fanaux.

Une grande caravane, comme celle de la Mecque ou celles des pèlerins du Jourdain, qui marche dans le désert, ainsi éclairée, offre le spectacle le plus fantastique. Ces lueurs, tantôt claires, tantôt sépulcrales, rendues plus vives par le reflet des armes et la variété des couleurs des vêtements, éclairent la plaine et, au milieu d'elle, les hommes qui semblent des fantômes.

Dans les villes on se sert également de ces maschlas, et ils sont à une ou plusieurs branches, selon le luxe qu'on y met. Les seigneurs ou leurs femmes, en rentrant à cheval chez eux pendant la nuit, se font précéder, à grands fracas de gens armés, par des valets qui portent ces réchauds. C'est une occasion de déployer du luxe et, en même temps, une précaution utile, puisque l'éclairage des rues est inconnu dans l'Orient. On sait que dans tout le moyen-âge cet usage fut pratiqué en Europe, et nos vieux hôtels ont conservé les éteignoirs qui servaient à l'arrivée des valets, à étouffer les torches.

Si nous voulions pousser plus loin nos recherches, nous trouverions

Digitized by Google

EXODE, CHAPITRE XIII, VERSET 21.

dans l'antiquité plus d'une trace de cet usage; ainsi, Xénophon parle d'un roi de Sparte qui, partant pour la guerre, se fait précéder par un porteur de fanaux; et Curtius (V, 2) nous apprend qu'Alexandre avait adopté un signal semblable pour servir de point de ralliement à son armée : signal qui jetait du feu la nuit et de la fumée le jour.

Tous ces faits sont dans l'ordre très-naturel des choses et ne sont pas plus extraordinaires que le pain qu'on cuit ou l'habit dont on se couvre. C'est le résultat de l'industrie des hommes.

Si les Israélites n'avaient eu devant eux que la fumée ou le feu de réchauds de ce genre, il n'en eût pas été davantage question, ce fait serait resté confondu avec tous les événements aussi simples d'une vie de voyage; mais puisque Moyse parle d'une colonne miraculeuse, qui est de fumée le jour et de feu la nuit; que cette colonne sert de guide et que l'Éternel la conduit (Nombres, XIV, 14); qu'elle devient, selon l'occasion, ténébreuse d'un côté et lumineuse de l'autre (Exode, XIV, 19), je crois toutes ces comparaisons assez inutiles, et il me semblerait sage d'adopter plus de réserve dans ces explications de la Bible au moyen du cours naturel des événements ou de l'usage habituel de certains ustensiles. Dans l'examen du verset qui nous occupe, la connaissance du pays n'offre au voyageur, rien qui se rapproche des paroles de l'Écriture. L'auteur anonyme d'une nouvelle histoire de la Palestine, conçue dans un sentiment religieux, fort recommandable, explique le verset 20 du chap. XIV, où il est dit que la nuée se plaça entre les Hébreux et les Égyptiens, ténébreuse d'un côté, lumineuse de l'autre, par un effet d'optique, se donnant beaucoup de peine pour démontrer que la lumière, qui brillait derrière les Israélites,

EXODE, CHAPITRE XIII, VERSET 21.

éclairait tout ce qui était entre les Égyptiens et les Hébreux, mais pas plus loin. Cette explication est d'autant moins satisfaisante dans cet ouvrage que son auteur adopte les miracles, et, dans cette disposition d'esprit, le texte n'a plus besoin d'explication naturelle.

Je n'approuve pas davantage les commentaires des rabbins et le sdissertations académiques qui ont été faites sur ce sujet. (On en trouve une exacte compilation dans עמוד אשועך *sive de columna ignis ac nubis;* par L. Soffing. Lipsiæ, 4° 1689). Quant aux interprétations spirituelles, elles n'appartiennent pas à ce travail et ne sont souvent que des phrases creuses de prédicateurs. Parmi plusieurs exceptions, je prendrai une belle pensée du réformateur Luther : *C'est un admirable miracle que Dieu ait fixé dans le ciel, en faveur des Israélites et pour leur servir de guide dans leur voyage, une colonne de nuée, blanche pendant le jour et de feu pendant la nuit. Car Dieu voulait par là donner à entendre qu'il serait près de son peuple pour le protéger contre les dangers; et que, loin de l'abandonner, il lui viendrait en aide dans ses peines pour les lui rendre supportables. — Nous aussi, qui nous appelons chrétiens, nous sortons de l'Égypte, le royaume du démon et du péché, pour gagner la terre promise, c'est-à-dire la vie éternelle, et nous entrons dans le désert des peines, des besoins et des contrariétés de la vie, nous ne saurions nous y guider ni en sortir; mais Dieu nous donne des conducteurs semblables à la nue de feu et de fumée: c'est la parole de Dieu et le saint-sacrement qui doivent nous apparaître et nous éclairer, afin que nous trouvions notre chemin à travers le désert, vers la vie éternelle.*

Digitized by Google

CHAPITRE QUATORZIÈME.

ΚΕΦΑΛΑΙΟΝ ΙΔ'.

1. Καὶ ἐλάλησε Κύριος πρὸς Μωϋσῆν, λέγων·

2. Λάλησον τοῖς υἱοῖς Ἰσραὴλ, καὶ ἀποστρέψαντες στρατοπεδευσάτωσαν ἀπέναντι τῆς ἐπαύλεως, ἀνὰ μέσον Μαγδώλου καὶ ἀνὰ μέσον τῆς θαλάσσης, ἐξεναντίας Βεελσεπφῶν· ἐνώπιον αὐτῶν στρατοπεδεύσεις ἐπὶ τῆς θαλάσσες.

3. Καὶ ἐρεῖ Φαραὼ τῷ λαῷ αὐτοῦ· Οἱ υἱοὶ Ἰσραὴλ πλανῶνται οὗτοι ἐν τῇ γῇ· συγκέκλεικε γὰρ αὐτοὺς ἡ ἔρημος.

4. Ἐγὼ δὲ σκληρυνῶ τὴν καρδίαν Φαραὼ, καὶ καταδιώξεται ὀπίσω αὐτῶν. Καὶ ἐνδοξασθήσομαι ἐν Φαραὼ, καὶ ἐν πάσῃ τῇ στρατιᾷ αὐτοῦ· καὶ γνώσονται πάντες οἱ Αἰγύπτιοι ὅτι ἐγώ εἰμι Κύριος. Καὶ ἐποίησαν οὕτως.

5. Καὶ ἀνηγγέλη τῷ βασιλεῖ τῶν Αἰγυπτίων ὅτι πέφευγεν ὁ λαός. Καὶ μετεστράφη ἡ καρδία Φαραὼ, καὶ τῶν θεραπόντων αὐτοῦ ἐπὶ τὸν λαὸν, καὶ εἶπαν· Τί τοῦτο ἐποιήσαμεν, τοῦ ἐξαποστεῖλαι τοὺς υἱοὺς Ἰσραὴλ, τοῦ μὴ δουλεύειν ἡμῖν;

6. Ἔζευξεν οὖν Φαραὼ τὰ ἅρματα αὐτοῦ, καὶ πάντα τὸν λαὸν αὐτοῦ συναπήγαγε μεθ' ἑαυτοῦ,

7. καὶ λαβὼν ἑξακόσια ἅρματα ἐκλεκτὰ, καὶ πᾶσαν τὴν ἵππον τῶν Αἰγυπτίων, καὶ τριστάτας ἐπὶ πάντων.

8. Καὶ ἐσκλήρυνε Κύριος τὴν καρδίαν Φαραὼ βασιλέως Αἰγύπτου, καὶ τῶν θεραπόντων αὐτοῦ, καὶ κατεδίωξεν ὀπίσω τῶν υἱῶν Ἰσραήλ· οἱ δὲ υἱοὶ Ἰσραὴλ ἐξεπορεύοντο ἐν χειρὶ ὑψηλῇ.

9. Καὶ κατεδίωξαν οἱ Αἰγύπτιοι ὀπίσω αὐτῶν, καὶ εὗρόσαν αὐτοὺς παρεμβεβληκότας παρὰ τὴν θάλασσαν. Καὶ πᾶσα ἡ ἵππος, καὶ τὰ ἅρματα Φαραὼ, καὶ οἱ ἱππεῖς, καὶ ἡ στρατιὰ αὐτοῦ ἀπέναντι τῆς ἐπαύλεως, ἐξεναντίας Βεελσεπφῶν.

10. Καὶ Φαραὼ προσῆγε. Καὶ ἀναβλέψαντες οἱ υἱοὶ Ἰσραὴλ τοῖς ὀφθαλμοῖς, ὁρῶσι· καὶ οἱ Αἰγύπτιοι ἐστρατοπέδευσαν ὀπίσω αὐτῶν. Καὶ ἐφοβήθησαν σφόδρα· ἀνεβόησαν δὲ οἱ υἱοὶ Ἰσραὴλ πρὸς Κύριον,

11. καὶ εἶπαν πρὸς Μωϋσῆν· Παρὰ τὸ μὴ ὑπάρχειν μνήματα ἐν γῇ Αἰγύπτῳ, ἐξήγαγες ἡμᾶς θανατῶσαι ἐν τῇ ἐρήμῳ. Τί τοῦτο ἐποίησας ἡμῖν, ἐξαγαγὼν ἐξ Αἰγύπτου;

12. Οὐ τοῦτο ἦν τὸ ῥῆμα ὃ ἐλαλήσαμεν πρὸς σὲ ἐν Αἰγύπτῳ, λέγοντες· Πάρες ἡμᾶς, ὅπως δουλεύσωμεν τοῖς Αἰγυπτίοις· κρεῖσσον γὰρ ἡμᾶς δουλεύειν τοῖς Αἰγυπτίοις ἢ ἀποθανεῖν ἐν τῇ ἐρήμῳ ταύτῃ.

13. Εἶπε δὲ Μωϋσῆς πρὸς τὸν λαόν· Θαρσεῖτε, στῆτε καὶ ὁρᾶτε τὴν σωτηρίαν τὴν παρὰ τοῦ Κυρίου, ἣν ποιήσει ἡμῖν σήμερον. Ὃν τρόπον γὰρ ἑωράκατε τοὺς Αἰγυπτίους σήμερον, οὐ προσθήσεσθε ἔτι ἰδεῖν αὐτοὺς εἰς τὸν αἰῶνα χρόνον.

14. Κύριος πολεμήσει περὶ ὑμῶν, καὶ ὑμεῖς σιγήσετε.

15. Εἶπε δὲ Κύριος πρὸς Μωϋσῆν· Τί βοᾷς πρός με; λάλησον τοῖς υἱοῖς Ἰσραὴλ, καὶ ἀναζευξάτωσαν.

16. Καὶ σὺ ἔπαρον τῇ ῥάβδῳ σου, καὶ ἔκτεινον τὴν χεῖρά σου ἐπὶ τὴν θάλασσαν, καὶ ῥῆξον αὐτήν· καὶ εἰσελθέτωσαν οἱ υἱοὶ Ἰσραὴλ εἰς μέσον τῆς θαλάσσης κατὰ τὸ ξηρόν.

17. Καὶ ἰδοὺ ἐγὼ σκληρυνῶ τὴν καρδίαν Φαραὼ, καὶ τῶν Αἰγυπτίων πάντων, καὶ εἰσελεύσονται ὀπίσω αὐτῶν· καὶ ἐνδοξασθήσομαι ἐν Φαραὼ, καὶ ἐν πάσῃ τῇ στρατιᾷ αὐτοῦ, καὶ ἐν τοῖς ἅρμασι, καὶ ἐν τοῖς ἵπποις αὐτοῦ.

CAPUT XIV.

1. Locutus est autem Dominus ad Moysen, dicens :

2. Loquere filiis Israel : Reversi castrametentur e regione Phihahiroth, quæ est inter Magdalum et mare contra Beelsephon : in conspectu ejus castra ponetis super mare.

3. Dicturusque est Pharao super filiis Israel : Coarctati sunt in terra, conclusit eos desertum.

4. Et indurabo cor ejus, ac persequetur vos : et glorificabor in Pharaone, et in omni exercitu ejus, scientque Ægyptii quia ego sum Dominus. Feceruntque ita.

5. Et nuntiatum est regi Ægyptiorum quod fugisset populus : immutatumque est cor Pharaonis et servorum ejus super populo, et dixerunt : Quid voluimus facere ut dimitteremus Israel, ne serviret nobis?

6. Junxit ergo currum, et omnem populum suum assumpsit secum.

7. Tulitque sexcentos currus electos, et quidquid in Ægypto curruum fuit : et duces totius exercitus.

8. Induravitque Dominus cor Pharaonis regis Ægypti, et persecutus est filios Israel : at illi egressi erant in manu excelsa.

9. Cumque persequerentur Ægyptii vestigia præcedentium, repererunt eos in castris super mare : omnis equitatus et currus Pharaonis, et universus exercitus erant in Phihahiroth contra Beelsephon.

10. Cumque appropinquasset Pharao, levantes filii Israel oculos, viderunt Ægyptios post se : et timuerunt valde ; clamaveruntque ad Dominum,

11. et dixerunt ad Moysen : Forsitan non erant sepulchra in Ægypto, ideo tulisti nos ut moreremur in solitudine : quid hoc facere voluisti, ut educeres nos ex Ægypto?

12. Nonne iste est sermo, quem loquebamur ad te in Ægypto, dicentes : Recede a nobis, ut serviamus Ægyptiis? multo enim melius erat servire eis, quam mori in solitudine.

13. Et ait Moyses ad populum : Nolite timere : state, et videte magnalia Domini quæ facturus est hodie : Ægyptios enim, quos nunc videtis, nequaquam ultra videbitis usque in sempiternum.

14. Dominus pugnabit pro vobis, et vos tacebitis.

15. Dixitque Dominus ad Moysen : Quid clamas ad me? Loquere filiis Israel ut proficiscantur.

16. Tu autem eleva virgam tuam, et extende manum tuam super mare, et divide illud : ut gradiantur filii Israel in medio mari per siccum.

17. Ego autem indurabo cor Ægyptiorum ut persequantur vos : et glorificabor in Pharaone, et in omni exercitu ejus, et in curribus et in equitibus illius.

Digitized by Google

18. Καὶ γνώσονται πάντες οἱ Αἰγύπτιοι ὅτι ἐγώ εἰμι Κύριος, ἐνδοξαζομένου μου ἐν Φαραὼ, καὶ ἐν τοῖς ἅρμασι, καὶ ἵπποις αὐτοῦ.

19. Ἐξῆρε δὲ ὁ ἄγγελος τοῦ Θεοῦ ὁ προπορευόμενος τῆς παρεμβολῆς τῶν υἱῶν Ἰσραὴλ, καὶ ἐπορεύθη ἐκ τῶν ὄπισθεν. Ἐξῆρε δὲ καὶ ὁ στύλος τῆς νεφέλης ἀπὸ προσώπου αὐτῶν, καὶ ἔστη ἐκ τῶν ὀπίσω αὐτῶν·

20. καὶ εἰσῆλθεν ἀνὰ μέσον τῆς παρεμβολῆς τῶν Αἰγυπτίων, καὶ ἀνὰ μέσον τῆς παρεμβολῆς Ἰσραὴλ, καὶ ἔστη· καὶ ἐγένετο σκότος καὶ γνόφος. Καὶ διῆλθεν ἡ νύξ· καὶ οὐ συνέμιξαν ἀλλήλοις ὅλην τὴν νύκτα.

21. Ἐξέτεινε δὲ Μωϋσῆς τὴν χεῖρα ἐπὶ τὴν θάλασσαν· καὶ ὑπήγαγε Κύριος τὴν θάλασσαν ἐν ἀνέμῳ νότῳ βιαίῳ ὅλην τὴν νύκτα, καὶ ἐποίησε τὴν θάλασσαν ξηράν· καὶ ἐσχίσθη τὸ ὕδωρ.

22. Καὶ εἰσῆλθον οἱ υἱοὶ Ἰσραὴλ εἰς μέσον τῆς θαλάσσης κατὰ τὸ ξηρόν· καὶ τὸ ὕδωρ αὐτῆς τεῖχος ἐκ δεξιῶν, καὶ τεῖχος ἐξ εὐωνύμων.

23. Καὶ κατεδίωξαν οἱ Αἰγύπτιοι, καὶ εἰσῆλθον ὀπίσω αὐτῶν, καὶ πᾶς ἵππος Φαραὼ, καὶ τὰ ἅρματα, καὶ οἱ ἀναβάται εἰς μέσον, τῆς θαλάσσες.

24. Ἐγενήθη δὲ ἐν τῇ φυλακῇ τῇ ἑωθινῇ, καὶ ἐπέβλεψε Κύριος ἐπὶ τὴν παρεμβολὴν τῶν Αἰγυπτίων ἐν στύλῳ πυρὸς καὶ νεφέλης, καὶ συνετάραξε τὴν παρεμβολὴν τῶν Αἰγυπτίων.

25. Καὶ συνέδησε τοὺς ἄξονας τῶν ἁρμάτων αὐτῶν, καὶ ἤγαγεν αὐτοὺς μετὰ βίας. Καὶ εἶπαν οἱ Αἰγύπτιοι· Φύγωμεν ἀπὸ προσώπου Ἰσραήλ· ὁ γὰρ Κύριος πολεμεῖ περὶ αὐτῶν τοὺς Αἰγυπτίους.

26. Εἶπε δὲ Κύριος πρὸς Μωϋσῆν· Ἔκτεινον τὴν χεῖρά σου ἐπὶ τὴν θάλασσαν, καὶ ἀποκαταστήτω τὸ ὕδωρ, καὶ ἐπικαλυψάτω τοὺς Αἰγυπτίους, ἐπὶ τε τὰ ἅρματα καὶ τοὺς ἀναβάτας.

27. Ἐξέτεινε δὲ Μωϋσῆς τὴν χεῖρα ἐπὶ τὴν θάλασσαν, καὶ ἀπεκατέστη τὸ ὕδωρ πρὸς ἡμέραν ἐπὶ χώρας. Οἱ δὲ Αἰγύπτιοι ἔφυγον ὑπὸ τὸ ὕδωρ. Καὶ ἐξετίναξε Κύριος τοὺς Αἰγυπτίους μέσον τῆς θαλάσσης.

28. Καὶ ἐπαναστραφὲν τὸ ὕδωρ ἐκάλυψε τὰ ἅρματα καὶ τοὺς ἀναβάτας, καὶ πᾶσαν τὴν δύναμιν Φαραὼ, τοὺς εἰσπεπορευμένους ὀπίσω αὐτων εἰς τὴν θάλασσαν. Καὶ οὐ κατελείφθη ἐξ αὐτῶν οὐδὲ εἷς.

29. Οἱ δὲ υἱοὶ Ἰσραὴλ ἐπορεύθησαν διὰ ξηρᾶς ἐν μέσῳ τῆς θαλάσσης· τὸ δὲ ὕδωρ αὐτοῖς τεῖχος ἐκ δεξιῶν, καὶ τεῖχος ἐξ εὐωνύμων.

30. Καὶ ἐῤῥύσατο Κύριος τὸν Ἰσραὴλ ἐν τῇ ἡμέρᾳ ἐκείνῃ ἐκ χειρὸς τῶν Αἰγυπτίων. Καὶ εἶδεν Ἰσραὴλ τοὺς Αἰγυπτίους τεθνηκότας παρὰ τὸ χεῖλος τῆς θαλάσσης.

31. Εἶδε δὲ Ἰσραὴλ τὴν χεῖρα τὴν μεγάλην, ἃ ἐποίησε Κύριος τοῖς Αἰγυπτίοις· ἐφοβήθη δὲ ὁ λαὸς τὸν Κύριον, καὶ ἐπίστευσαν τῷ Θεῷ, καὶ Μωϋσῇ τῷ θεράποντι αὐτοῦ.

18. Et scient Ægyptii quia ego sum Dominus, cum glorificatus fuero in Pharaone, et in curribus atque in equitibus ejus.

19. Tollensque se Angelus Dei, qui præcedebat castra Israel, abiit post eos : et cum eo pariter columna nubis, priora dimittens, post tergum.

20. Stetit inter castra Ægyptiorum et castra Israel : et erat nubes tenebrosa, et illuminans noctem, ita ut ad se invicem toto noctis tempore accedere non valerent.

21. Cumque extendisset Moyses manum super mare, abstulit illud Dominus flante vento vehementi et urente totâ nocte, et vertit in siccum : divisaque est aqua.

22. Et ingressi sunt filii Israel per medium sicci maris : erat enim aqua quasi murus a dextra eorum et læva.

23. Persequentesque Ægyptii ingressi sunt post eos, et omnis equitatus Pharaonis, currus ejus et equites, per medium maris.

24. Jamque advenerat vigilia matutina, et ecce respiciens Dominus super castra Ægyptiorum per columnam ignis et nubis, interfecit exercitum eorum.

25. Et subvertit rotas curruum, ferebanturque in profundum. Dixerunt ergo Ægyptii : Fugiamus Israelem. Dominus enim pugnat pro eis contra nos.

26. Et ait Dominus ad Moysen : Extende manum tuam super mare, ut revertantur aquæ ad Ægyptios super currus et equites eorum.

27. Cumque extendisset Moyses manum contra mare, reversum est primo diluculo ad priorem locum : fugientibusque Ægyptiis occurrerunt aquæ, et involvit eos Dominus in mediis fluctibus.

28. Reversæque sunt aquæ, et operuerunt currus et equites cuncti exercitus Pharaonis, qui sequentes ingressi fuerant mare: nec unus quidem superfuit ex eis.

29. Filii autem Israel perrexerunt per medium sicci maris, et aquæ eis erant quasi pro muro a dextris et a sinistris :

30. Liberavitque Dominus in die illa Israel de manu Ægyptiorum.

31. Et viderunt Ægyptios mortuos super littus maris, et manum magnam quam exercuerat Dominus contra eos : timuitque populus Dominum, et crediderunt Domino, et Moysi servo ejus.

COMMENTAIRE GÉOGRAPHIQUE.

(2) **Reversi castrametentur.** Le mot *reversi*, qui implique un changement de direction, prouve que c'est ici une déviation de la route qu'on suivait depuis deux jours de l'est à l'ouest. Moyse, qui conduisait les Israélites au Sinaï, était le seul, dans cette nombreuse troupe, avec son frère Aaron, qui connût la route ; ils suivaient certainement celle qui les avait déjà conduits au fond de la presqu'île du Sinaï, et ramenés de ce pays. C'était entre les deux parties profondes du golfe, sur un bas-fond qui n'était alors que faiblement inondé et qui, dans l'état actuel du golfe, n'est recouvert d'eau que pendant quelques jours de la saison des pluies. C'est le chemin suivi aujourd'hui par la caravane de la Mecque.

Le Seigneur parle à Moyse et lui indique la direction nouvelle qu'il doit prendre ; c'est vers le sud, il fera camper son peuple près de la mer, en vue de Phi-Hahiroth, qui est entre Magdalum et la mer et près de Beelsephon. Je comprends ainsi ces positions : Phi-Hahiroth, appelé de ce nom parce qu'il domine l'entrée du golfe, est Adjerout, mot qui offre de l'analogie avec le nom hébreux ou égyptien, Hahiroth-Adjeroud. Cet

Digitized by Google

EXODE, CHAPITRE XIV, VERSET 2.

Adjeroud a un puit d'eau potable et fut, par cette seule considération, un endroit connu, nommé dès la plus haute antiquité. Les Turcs l'ont entouré d'un fort, qu'ils construisirent vers 1615, entre le voyage de Belon et celui de Pietro della Vallée; l'un n'en dit rien, et l'autre en parle comme d'une construction récente. Migdol désigne la montagne Attaka; car je ne puis voir dans ce nom le Migdolon, Magdolon d'Ezeckiel, qui forme près de Peluse la frontière septentrionale de l'Égypte (XXIX, 10. — XXX, 6). Enfin Beelsephon, qui ne peut correspondre avec Heroopolis, comme le suppose Forster, était sur le bord de la mer, où, de tout temps, il dut exister une ville que l'ensablement de la côte a ruiné et qui est devenue Clysma, Kolzum, et plus tard Suez.

Eusèbe place Beelsephon près de Clysma, et le plus grand nombre des traditions fixaient le passage des Hébreux près de cette ville. Ce serait écrire l'histoire de Suez que d'établir la position de Clysma et de Kolzum; nous en dirons peu de mots, ces recherches ayant trouvé leur place ailleurs. Clysma et Kolzum étaient situées à l'extrémité du golfe de la mer Rouge, qui reçoit aujourd'hui son nom de Suez. C'est un fait énoncé clairement par tous les géographes. Clysma semble une ville antérieure à la domination arabe, tandis que Kolzum lui appartient et donne pendant un certain temps son nom au golfe, Bahar el Kolzum.

Mais de cette différence de nom et de domination, résulte-il deux villes et deux positions différentes? Faut-il placer Kolzum au nord de Suez et Clysma à l'est, sur l'emplacement des sources de Moyse, comme l'indiquent les cartes de la commission d'Égypte, je ne le pense pas. Dans mon opinion, Clysma est le nom qui fut donné à la ville quelconque qui succéda à Beelsephon, Kolzum n'est qu'une altération de nom, et Suez l'a remplacé.

Je trouve la raison de cette opinion dans la connaissance de la contrée, qui ne me montre qu'un seul port, qu'une seule place tenable sur cette côte aride. Les sources de Moyse, qui offrent des traces d'acqueduc, dirigées vers la mer, ne présentent sur la côte que des ruines modernes et sans importance. L'industrie des Vénitiens et des Portugais a pu utiliser ce lieu pour fournir de l'eau à leurs vaisseaux, mais elle n'est jamais parvenue à créer un port là où il n'y a pas même une anse protégée contre les vents; aussi leur flotte se mettait-elle à l'abri dans le port de Kolzum, qui est aujourd'hui celui de Suez.

Grégoire de Tour, au xe siècle, commence son ouvrage par un résumé historique dans lequel il se sert de quelques renseignements obtenus, sans doute, de ces moines pèlerins qui parcouraient alors l'Orient avec une facilité qui ne s'est plus rencontrée : *In hujus capite* (le golfe occidental de la mer Rouge, qu'il distingue du golfe oriental ou Élanitique), *Clysma civitas ædificata est : non propter fertilitatem loci, cum nihil sit plus sterile, sed propter portum; quia naves ab Indiis venientes, ibidem, ob portus opportunitatem quiescunt; ibi comparatæ merces per totam Ægyptum deportantur* (Hist. eccles., I, 10). Clysma n'a donc été fondée sur ces côtes, qui n'ont pas leur égale en stérilité, que *propter portum*, à cause de son port. Or, je le répète, il n'y a sur cette côte, et sur un espace de trente lieues, que le seul port de Suez qui mérite ce nom.

La ville, plus considérable autrefois, occupait la butte de décombres qui domine le port, et qui est encore couverte de ruines, restes du château que les Turcs avaient construit avec les matériaux des anciennes habitations. Elle s'étendait au nord, tandis que l'emplacement actuel de la petite bourgade de Suez, n'était occupé alors que par un faubourg de marins, plus à portée des chantiers de construction, des quais d'abordage, formant enfin ce que, dans un port de mer, on nomme la marine.

Suez, réduit par son peu d'importance à cette espèce de jetée qui forme le port, sera obligé, dans la suite des temps, de quitter encore une fois son emplacement, à moins que l'envahissement des sables ne s'arrête devant la main toute puissante de l'industrie, qui seule peut rendre une vie factice à cette bourgade dépourvue d'eau, de bois, de verdure.

J'ai essayé ailleurs de décrire la désolation qui entoure et couvre cette pauvre ville, mais rien ne l'exprime. Quand on vient du plus aride des déserts et que l'on entre dans ses murs, on se croit encore au milieu du désert, quand on a vu les rivages de la mer Morte, le grand désert de l'Afrique ou celui de la Syrie, on en recherche dans sa mémoire le souvenir comme celui d'un tableau consolateur; Suez les fait regretter.

Entrepôt du commerce des deux mondes, Suez, à plusieurs reprises, s'est apprêté à jouer le rôle des grandes villes que l'industrie avait enrichies, que les monuments des arts ont rendues célèbres : Palmyre, Pétra, Bérénice, Méroe, semblaient devoir trouver en elle, autrefois, une rivale,

EXODE, CHAPITRE XIV, VERSET 4.

aujourd'hui une héritière de leurs brillantes destinées. Les chances seront-elles meilleures de nos jours, la puissance de la vapeur fera-t-elle plus que celle des Égyptiens, des Grecs, des Romains, des Vénitiens et des Portugais?

Niebuhr croit à tort que Suez prend son origine dans les temps modernes. Il appuie son opinion du silence de Breydenbach, qui ne prouve rien. Ce voyageur passa, en 1483, à deux lieues au nord de Suez par la route de la grande caravane de la Mecque, et de même que les pèlerins turcs, ne vit point cette ville. Un an plus tard, Frescobaldi suivit la même route, et ne parle pas de Suez, non plus que ses deux compagnons, Sigoli et G. Gucci, qui ont également écrit la description de leur voyage. Francesco Poggi, comme Niebuhr, tire une fausse induction du silence de ces voyageurs (Voir son édition, Firenze, 8°, 1829, page 154), car Pierre de Suchen, qui voyageait en 1336, parle longuement d'un château fort où les francs sont retenus prisonniers, et d'un port dans lequel le commerce de l'Inde débarque ses marchandises. Il ne savait pas le nom de ce lieu, car il ne le donne pas, mais il ne peut y avoir de doute. Hans Tücher de Nürnberg, en 1479, mentionne le port de Suez qui reçoit les vaisseaux de Tor et les épices de l'Inde, et plus tard le comte Albrecht de Lœwenstein, en allant au Sinaï, ainsi qu'à son retour en 1560, décrit le château de Suez et son port de la même manière que Pierre de Suchen : *Nous allâmes le* 21 *jusqu'à la mer Rouge et jusqu'à un château et une place fortifiée qui appartient aux Turcs.* Et à son retour, *Il y a aussi près de la mer Rouge une forteresse appelée Susi* (plus haut il l'avait nommée Simsi) *qui appartient aux Turcs, et à laquelle dans ce temps ils travaillaient, qu'ils entouraient de fossés, dont vingt-quatre étaient déjà terminés, et on disait que les Portugais voulaient faire une descente et s'emparer du port.* (*Den* 21-^sten^ *zogen wir bis ans rothe Meer und zu einem Schloss und einer Festung den Türken zugehœrig.* Et à son retour, *Auch ist neben dem rothem Meer eine Festung Susi genant, den Türken zugehœrig, da sie damals Arbeit daran volbringen liessen, mit Graben zumachen, auch schon* 24 *gemacht waren, und ward die Sage, es wollten die Portugalische einen Einfall thun und ihnen ir Porten einnehmen, ans rothe Meer ziehen. Justi's Taschenbuch,* 1826, 246; 1827, 52.)

De tous les voyageurs, M. F. Hennicker est le seul qui a pu trouver quelque chose d'agréable dans la vue de Suez. *Suez is tolerable even as a turkisch town, and were it in other hands it would be delightful, on its bosom was waving the british flag.* Cette dernière remarque explique peut-être, chez un patriote anglais, un tableau aussi peu conforme à la réalité. Si ce n'est pas à cet enfantillage qu'on le doit, ce ne sera qu'à une disposition paradoxale qui se fait trop souvent remarquer dans la description d'ailleurs très-originale de ce voyageur.

(3) **Conclusit eos desertum.** Placés ainsi, il est bien évident *qu'ils sont resserrés dans un défilé* ou *enfermés par le désert* entre la mer et les montagnes. On peut même traduire comme les Septante, *ils sont égarés,* car en effet ce n'est plus leur route, en apparence c'est leur perte. Un chef politique commettait là une faute inexplicable, l'homme de Dieu manifestera bientôt aux yeux des Égyptiens la raison de sa conduite, ils reconnaîtront la mission divine dont il est chargé et le bras puissant qui le soutient.

(4) **Quod fugisset populus.** Pharaon avait autorisé les Hébreux à aller sacrifier à trois journées dans le désert, mais on vint lui prouver qu'ils continueraient leur route et ne reviendraient plus en Égypte, alors il se repent et veut les ramener sous le joug. Quelque vitesse qu'on accorde à ses troupes, il ne peut arriver à Phihahiroth (Adgeroud) que le second jour au soir, c'est-à-dire qu'il dût se mettre à la poursuite des Israélites le lendemain même de leur départ. Voici comment on peut exposer leurs mouvements réciproques :

Le 15 du mois de Nizam :

Les Israélites partent d'Égypte et campent à Succoth.	Le Pharaon d'Égypte laisse partir les Israélites.

Le 16 *idem.*:

Les Israélites partent de Succoth et campent à Etham.	Le Pharaon est averti de la faute qu'il a commise en laissant partir une population soumise qui le servait utilement dans ses travaux; son cœur s'endurcit de nouveau, il espère arrêter les fuyards avant qu'ils

Digitized by Google

TERRITOIRE DES MADIANITES

DÉSERT

DÉSERT DE SUR

ETHAM

ARABIE

ETHAM
signifie près de la Mer
selon Jablonski
Vallée par laquelle
les Hébreux retournent sur leurs pas
pour entrer dans
Ouadi Bedea selon
l'hypothèse de Shaw

Route que Moyse avait suivie à Marée Basse lorsqu'il s'enfuit chez les Madianites
lorsque le Seigneur lui ordonna de changer de direction. C'est encore par cette Route que
si l'on admet avec plusieurs commentateurs que Moyse ne se serait détourné qu'avec les

Route

Adgeroud
PHIHAHIROUTH
Etham selon quelques uns

Le Pharaon d'Egypte s'arrête en vue du Camp
des Israélites qui se trouvent serrés et comme pris
entre les troupes Egyptiennes
les montagnes et la Mer

Derb el Sultanie

Route suivie par
cette même

Mer imaginé par
St Thomas &.
désert du même

Circuit dans la
Grégoire de Tours
et l'entrée dans un

Caravane de
la
a été suivie par

Ruines, Arsinoë, selon quelques
Géographes, Clysma, selon d'autres

la Mecque qui n'entre pas à

Su

Bataille rangée entre les Egyptiens
et les Israélites sur un terrain marécageux
les Israélites repoussent les Egyptiens. C'est
ainsi que Cocthe explique le passage de
la Mer Rouge.

Frontières des Amalé
aujourd'hui les Arabes Thoya

aujourd'hui les Arabes Thoriats.

Les Israélites se détournent
par ordre du Seigneur et
prennent cette direction.

Les Caravanes du Caire à Suez

Bir Suez puteus
agius d'Edrisi Etham
selon Du Bays Aimée

BEELSEPHON

Les Hébreux campent à Beelsephon
entre Migdol (Attaka) et la Mer
(anciennes limites du golfe) vis-à-vis de Phihahiroth (Adjeroud)

Passage de Arabes à marée basse

Ce gué cité par les voyageurs pélerins depuis le seizième Siècle
(Ch. Fuhrer 1565) a été adopté pour l'explication du passage de
la Mer Rouge par quelques commentateurs, tels que Le Clerc,
G. Bajer, Du Bois Aimée, Salvator, &, &.

Passage de la Mer Rouge selon Niebuhr

Selon Hegel

Le passage à sec, eut lieu dans cette direction et s'explique
par un soulèvement volcanique intérieur qui offre aux
Israélites une digue entre les eaux de la Mer et qui en s'af-
faissant par l'échappement de l'air, engloutit les Egyptiens
au moment de leur passage.

Passage de la Mer Rouge selon l'Evêque

Direction Est Sud Est

le vent s'échauffe en passant sur les ro
et les Sables.

Passage de la Mer Rouge selon quelques Arabes

MIGDOL

Djebel Attaka
Calcaires, Grès, Formations secondaires

Chemin escarpé, étroit et difficile

Selon quelques commentateurs, les Hébreux en quittant Etham, font le tour du Djebel Attaka sur le lit

AIOUN MOUSA
Fontaines dites de
Moïse, le MARAH
de l'Ecriture selon les pé-
lerins des quatorze et
quinzième Siècles, selon
Quaresmius, le Père
Joly &, &.

Route de Suez au Sinaï par le littoral.

le Marah

Route de Suez au Sinaï par Hor

de l'Ecriture

Passage de la Mer Rouge selon les Arabes et les Pères Siccard, Joly, opinion partagée
par Monconys, Shaw, J. Ovington, Bruce, Arundale, Raumer, &, &.

Ouadi Bedea

Clysma selon
Danville le Major Rennel

Route des Israélites par Babylone, Ramlich

la vallée de l'Egarement, et Ouadi Bedea
selon Monconys, le Père Siccard, le supér.r
des Franciscains, un certain nombre de
Pélerins et les voyageurs modernes
Arundale, Raumer, Schubert, Stephen &.

MIGDOL ou Magdolum
selon Raumer Schubert &, &.

Phihahiroth
signifie entrée de
la vallée ou ouver
ture du Golfe.

Selon plusieurs commentateurs
parmi lesquels on compte Adri-
chomius, le Père Siccard, &, &,
les Hébreux campèrent à
Phihahiroth et non pas à
Beelsephon.

Passage de la Mer Rouge depuis la Vallée de l'Egarement (Ouadi Bedea) jusqu'au
Golfe de Gauvandel (Birket Pharaoun) selon les Arabes de la Péninsule.

Djebel Kouaib
Grès.

Quelques Pélerins cherchaient le passage de la Mer Rouge
encore plus au Sud dans la latitude de Tor.

CARTE
DU GOLFE DE SUEZ
Dessiné par
LÉON DE LABORDE,

reunissant les différentes opinions qui ont
été émises sur le passage de la Mer Rouge et
indiquant la position des lieux selon le sys-
tème de l'Auteur du Commentaire de l'Exod.

Hancké lith.

Lith. Formentin

Digitized by Google

Digitized by Google

EXODE, CHAPITRE XIV, VERSET 11.

n'aient quitté les frontières naturelles de l'Égypte (la mer Rouge); il se met à leur poursuite.

Le 17 *idem.*:

Les Israélites partent d'Etham; ils quittent la direction qu'ils ont suivie à l'est et se dirigent plus au sud par Phihahiroth vers Beelsephon et la côte, où ils arrivent le soir.

Le Pharaon, suivi de ses chars de guerre, traverse l'espace qui sépare Memphis de Phihahiroth en deux journées. Arrivé dans ce lieu, il s'arrête avec sa troupe harassée en vue du camp des Israélites, et remet l'attaque au lendemain.

Le 18 *idem.*:

Les Israélites, saisis de frayeur à la vue des Égyptiens, qui arrivent le soir, quittent leur camp au milieu de la nuit et traversent la mer Rouge.

Le Pharaon, à la tête de ses troupes, s'aperçoit au point du jour que les Israélites ont traversé la mer sur un gué miraculeux, dont le passage reste ouvert et dans lequel il aperçoit encore engagée l'arrière-garde de leur armée; il s'y précipite avec ses chars de guerre, il est englouti.

(7) Tulitque sexcentos currus electos. Le nombre de ces chars, qui supposent en Égypte le double de combattants et parfois le triple, comme on le voit dans les peintures et bas-reliefs, peut très-bien s'opposer à 600,000 Israélites, si l'on fait la part de l'effroi causé par le développement de ces attelages et le bruit d'un si grand nombre de chevaux, et si l'on réfléchit à la puissance de l'influence morale des maîtres sur les esclaves.

Le texte ne dit pas qu'il y eût ni infanterie, ni cavalerie pour soutenir les 600 chars. Josèphe l'historien, je ne sais d'après quel genre de renseignements ou sur quelle autorité, ajouta aux 600 chariots de la Bible cinquante mille chevaux et deux cent mille piétons bien armés (liv. II, chap. VI, 97). Ézéchiel, cité aussi par Eusèbe, fait monter l'armée de Pharaon à un million de combattants.

Le roi d'Égypte n'était pas préparé à une expédition, ces 600 chariots choisis formaient sans doute une garde d'élite qu'il avait près de lui, et on voit par la rédaction même de l'Écriture qu'il prit de ces troupes ce qu'il trouva prêt, et *tous les chefs de son armée,* qui, comme un état-major, résidaient près de sa personne. Le mot וּשְׁלִשִׁם a été interprété de différentes manières, mais sans entrer dans une discussion étymologique, on peut établir que la traduction de la Vulgate est exacte et son interprétation vraisemblable.

L'aspect de l'Égypte a bien changé sous le rapport de son appareil de guerre, aujourd'hui il n'y a pas une seule voiture dans toute la contrée, et lorsque Louis XVIII donna un landau à Mohammed Aly, on élargit une rue, en abattant des maisons, pour que le souverain pût parvenir à son palais au milieu de sa capitale. Des chevaux, des chameaux, des ânes, toutes les bêtes de somme, jusqu'aux bœufs que l'on charge sur le dos, font le service des transports pour les hommes, comme pour les bagages.

Au temps de Moyse, il semble qu'au contraire la cavalerie fut inusitée. Dans toutes les peintures égyptiennes brillent les chars dans la rapidité de leur course, un homme tient un arc dont il tend la corde pour lancer la flèche, les chevaux sont lancés au galop, l'ennemi manifeste sa frayeur. Dans un très-petit nombre de ces représentations, et presque exceptionnellement, on voit des hommes de guerre à cheval.

(9) Vestigia præcedentium. C'est bien la même route, les troupes du Pharaon suivent les traces des Hébreux, et ils atteignent ces fugitifs au moment où ils sont campés sur le bord de la mer près de Beelsephon, en face de Phihahiroth, les Égyptiens s'arrêtent à Phihahiroth, en face de Beelsephon.

Les positions respectives sont bien indiquées, les armées sont en présence; l'une fatiguée de la route, l'autre craintive à la vue des ennemis; toutes deux remettant au lendemain un engagement qui ne peut s'éviter.

(11) Forsitan non erant sepulchra in Ægypto. Le reproche est amer et l'ironie prend une image qui ne saurait être plus heureuse. On sait que l'Égypte antique était pour ainsi dire peuplée de tombeaux.

Les murmures et les craintes des Israélites, à peine dégagés des chaînes qui les opprimaient, sont la meilleure peinture de leur état d'abaissement et de démoralisation. Leo, dans son *Histoire du peuple juif,* croit au contraire que les Hébreux furent poussés à l'énergie morale qui fonda leur constitution par la servitude égyptienne; c'est une opinion qu'il ne se donne pas la peine de développer, et qui, isolée de ses preuves, semble un non sens. (*Die Ægyptische Dienstbarkeit war es, welche zuerst die Juden einigermassen aus den blossen Familienverhæltnissen herausgerissen, sie zu geistiger Energie erhoben und der Production allgemeiner Verhæltnisse Fæhig gemacht zu haben scheint., p.* 99. *Vorlesung über die Geschichte des Jüdischen Staates.*) Dans quel but et à quelle fin *ce peuple énergique* est-il donc condamné à se reconstituer pendant quarante années dans le désert?

EXODE, CHAPITRE XIV, VERSETS 22-29.

(12) Nonne iste est sermo. Ce verset suppose une discussion préalable sur les chances, bonnes ou mauvaises, d'une sortie d'Égypte. On voit que les Israélites en avaient pesé les conséquences, et qu'en ce moment les objections du parti craintif, qui aurait préféré supporter la servitude, leur revenaient à la mémoire.

(21) Flante vento vehementi et urente. La direction de ce vent violent et chaud n'est pas indiquée dans la Vulgate, mais elle ne pouvait être naturellement autre que celle du chemin des Israélites, puisqu'il dessécha le fond de la mer, qu'ils passèrent à pied sec, c'est-à-dire qu'il souffla entre les deux remparts formés à droite et à gauche par les vagues. Le vent du sud, ainsi que l'ont traduit les Septante, soufflant sur la surface des eaux, est plutôt frais que chaud et il aurait refoulé la mer dans la voie tracée. Le vent d'Orient (Genèse XLI, 27; Exode X, 13), selon le texte hébreux, répond à la direction que je fais suivre aux Israélites à travers la mer; il passait sur les sables du désert et les rochers échauffés par le soleil.

(22-29) Passage de la mer Rouge. Les commentaires que nous avons ajoutés à ce qui précède ont dû rendre intelligibles les positions des lieux cités et celles des armées.

Les Israélites sont acculés entre la mer d'un côté, des montagnes et l'armée égyptienne de l'autre; il ne leur reste plus qu'à faire leur soumission ou à traverser la mer. Un miracle leur ouvre cette voie; au commandement de Moyse une large ouverture rend praticable le passage au milieu des vagues, et pendant toute la nuit le peuple d'Israël s'écoule dans ce défilé et gagne la rive opposée. Pharaon, au point du jour, s'aperçoit que l'ennemi lui échappe, il se met à sa poursuite et il périt avec son armée, au milieu de cette mer qui se referme sur lui et ses guerriers.

Nous examinerons, en premier lieu, les différentes places qu'on a désignées comme ayant été choisies par le Seigneur pour opérer le miracle du passage, il nous restera ensuite peu de mots à dire sur les explications, soi-disant faciles, d'un événement prétendu naturel.

Le fait du passage miraculeux de la mer Rouge est raconté aujourd'hui sous la tente de l'Arabe, par les mères à leurs enfants, et se perpétuera à travers les siècles. Nous savons par Diodore de Sicile (III, 3), que les nomades de la côte occidentale, appelés *Ichtyophages,* parce qu'ils vivaient de poissons, avaient parmi eux la tradition d'un chemin miraculeux, qui s'était formé dans le fond de la mer. Mais ces vagues souvenirs, qui avaient pénétré en Égypte (Voir dans Eusèbe, præp. IV, 27; Justin, XXXVI), et dans des contrées plus éloignées, ne servent point à fixer la localité d'une manière précise. Les traditions orientales renfermées dans le Coran et ses commentaires, ne nous servent de leur côté qu'à apprécier la tournure de l'imagination arabe; selon ces idées, c'est la haquenée de l'ange Gabriel qui, par son odeur, attire le cheval de Pharaon et l'entraîne dans la mer; ce sont des dissertations et des livres entiers (*Kitab fi unan Pharoun*, كتاب فى ايمانِ فِرعونَ) sur la foi de Pharaon et sur son incrédulité. Mais, d'ailleurs, aucune indication locale et précise, car on ne peut considérer comme telle la mention faite par le géographe persan d'un *kiosque de Pharaon* près de Kolzoum.

La tradition qui règne dans le pays n'offre pas un guide plus sûr. Les Arabes voient le passage partout, leur facile imagination leur permettant d'admettre les hypothèses les plus difficiles. La place qu'ils indiquent le plus fréquemment leur est suggérée par la vue, assez favorable, qui s'offre du rivage. Arrêtés aux sources de Moyse, ils dominent toute la contrée, et voient devant eux, de l'autre côté de la mer, une large ouverture entre deux montagnes imposantes, ouverture qui semble devoir conduire en ligne directe sur les bords du Nil. Cette vue, et les questions des voyageurs

Digitized by Google

qui, à leur première halte près de la mer, sont avides de renseignements, ont été la base de l'opinion qui s'est formée parmi eux. Ce n'est pas une tradition du désert, mais une opinion inoculée par les pèlerins, dans les tribus qui, depuis des siècles, les accompagnent, et c'est si peu une tradition que le véritable penchant des Arabes du Sinaï les porte vers une localité bien autrement romanesque, vers un passage bien plus miraculeux. Selon eux, quand on interroge plutôt leur conviction que leur mémoire de *cicerone*, c'est au pied du Djebel Pharaon que l'armée du roi d'Égypte, qui a donné son nom à la localité (Birket Pharaon, lac ou golfe da Pharaon, Hammam Pharaon, bains de Pharaon), fut engloutie sous la malédiction du Seigneur, et l'épée de l'archange Gabriel. Encore aujourd'hui dans leur naïve crédulité, ils viennent s'asseoir sur la côte, pour entendre les gémissements que poussent les malheureux naufragés et être témoins de l'agitation qu'ils occasionnent dans cette mer; tout prêts à voir encore dans les eaux, quand la lune éclaire le rivage et les cadavres qui refluèrent vers les Israélites (Exode XIV, 31), et les roues des chariots que les pèlerins du moyen-âge prétendaient découvrir à travers le mouvement des vagues. Les sources thermales qui bouillonnent sous ces rochers et se précipitent dans la mer, à une chaleur de 35 et 36° Réaumur, sont produites, d'après cette opinion, par le corps du Pharaon d'Égypte, qui se trouve enterré sous cette montagne.

Au moyen-âge, les pèlerins, adoptèrent cette opinion avec tous les contes qui l'accompagnent (Voir Orose et le voyageur Baumgarten): mais, à cette époque, la foi s'inquiétait si peu d'un examen critique des lieux, qu'en désignant cette baie comme le lieu où les Israélites abordèrent après le passage de la mer Rouge, ils trouvaient la station d'Élim dans Ouadi-Garandel, située à plus de deux lieues au nord. Cette tradition n'est donc pas fondée, mais c'est la seule réellement vivante qui s'est conservée dans le désert.

Nous n'attacherons donc aucun prix à tous ces noms de Mousa, Pharaon, Iousouf; dénominations banales qui, comme celle de Nemrod en Mésopotamie, s'appliquent à toute une contrée plutôt qu'à une topographie exacte. Aioun-Mousa près de Suez, Hammam-Mousa près de Tor, Ouadi-Mousa à Pétra, etc., sont autant de dénominations arbitraires.

Il faut que la critique décide avant de se laisser guider par ces noms; quand toutes les circonstances coïncident pour faire adopter une localité plutôt qu'un autre, le nom acquiert alors une véritable valeur; mais seul il n'en a aucune, c'est le zéro dans les nombres. S'il en était autrement, il faudrait aller au fond de l'Arabie, dans la vallée de Minah près de la Mecque, chercher l'ancienne demeure d'Abraham et le lieu du sacrifice de son fils Isaac, et échelonner sur toute la route des pèlerins musulmans l'histoire des patriarches et des prophètes.

Si les Arabes ne peuvent nous aider, les monuments seront encore moins utiles à l'éclaircissement de la question : il n'en existe aucun, les noms des vallées citées dans la Bible ont tous disparu, ce n'est que plus avant dans le désert qu'ils se sont conservés.

La vue des lieux, une connaissance exacte de la géographie du pays nous servira-t-elle mieux? Il faut le dire, cette unique ressource est même bien précaire et sujette à plus d'une controverse, puisque, selon nous, le pays s'est sensiblement altéré et que les limites de la mer ont changé de place. C'est donc entre les commentateurs qui admettent un déplacement géologique et ceux qui considèrent que le pays a conservé ses formes et son aspect primitifs que peut s'établir une discussion.

Les traditions du moyen-âge et les rapports des pèlerins des six premiers siècles de l'ère chrétienne ont rarement la précision qui est nécessaire dans ce genre d'information et manquent presque toujours d'originalité. Les pèlerins surtout ne rapportaient le plus souvent que les renseignements qui leur étaient fournis par leurs conducteurs ou leurs drogmans, et ceux-ci parvinrent à donner de la consistance à leurs erreurs, en les propageant parmi un grand nombre de voyageurs et en formant à leur école d'autres conducteurs. En partant de Constantinople nous choisimes pour muletier un vieux Turc qui avait fait (allée et retour compris) quarante-une fois le voyage de la Mecque. On conçoit facilement quel nombre considérable de pieux croyants ont rapporté, avec leurs souvenirs de témoins, les contes débités par ce guide qui, à en juger par ce que j'ai été obligé d'écouter, ne se faisait pas faute des inventions les plus absurdes. Il en était de même au moyen-âge pour les pèlerins chrétiens, et l'uniformité de leurs relations sur beaucoup de points provient évidemment de ces sources uniformes. On lit dans le *Viaggio al monte Sinai* de Sigoli, qui voyageait en 1384 : (Firenze, 8°, 1829) *Il quella sera ci dise il no ro turcimanno* (truchemen, drogman) *della grandezza della villa* (le village de Fouah) *tanto, ch'io fore mi maravigliai bench'io gli dava assai fede; e aveva nome Saeto, uomo antico di bene 70 anni, ed era secondo* (en tant que) *saracino assai buono uomo, e dissemi che de' suoi di* (de son temps) *egli avea fatto scorta a pellegrini ch'andavano a santa Catarina e al santo Sepolcro, sessanta sette volte senza quella che venia con noi.* — Comment espérer des données originales quand elles passent par cette voie banale. Toutefois les rapports des pèlerins et les traditions se réunissent pour placer le lieu où s'effectua le passage de la mer Rouge, entre Clysma et la côte opposée, dans la direction des sources dites de Moyse.

Voici ce qu'on lit dans l'histoire des Francs de Grégoire de Tour, qui à son début crut nécessaire de résumer l'histoire du monde depuis sa création : *De hac civitate* (Babylone sur le Nil) *rex ad persequendum Hebræos, cum exercitibus curruum, ac multa pedestri manu directus est. Ante dictus vero fluvius ab oriente veniens, ad occidentalem plagam versus Rubrum mare vadit: ab occidente vero stagnum sive brachium de mari Rubro progreditur et vadit contra orientem, habens in longo millia circiter quinquaginta; in lato autem, decem et octo. In hujus stagni capite Clysma civitas ædificata est non propter fertilitatem loci, cum nihil sit plus sterile sed propter portum; quia naves ab Indiis venientes ibidem ob portus opportunitatem, quiescunt: ibi comparatæ merces per totam Ægyptorum deportantur. Ad hoc stagnum per desertum Hebræi tendentes, usque ad ipsum mare venerunt inventisque dulcibus aquis castrametati sunt. In hoc ergo arcto loco tam ab eremo quam ab ipso mari, consedcrunt, sicut scriptum est: audiens Pharao, quod conclusisset eos mare atque desertum, nec esset eis via qua possent pergere ad persequendum eos direxit. Cumque imminentibus his Moysi populus adclamasset, secundum jussum divinitatis projecta virga super mare, divisum est; illisque per sicca gradientibus et ut scriptura ait, mure aquarum undique vallati, in littus illud, quod est contra montem Syna, inlæsi prorsus, demersis Ægyptiis, Moyse duce transgrediuntur. De quo transitu multa, ut disci narrantur; sed nos quod a sapientibus et certe illis hominibus, qui in eodem loco accesserant verum cognovimus, ea inserere studuimus paginæ* (lib. I, § X).

Ces derniers mots nous ont engagé à étudier ce passage, et l'exactitude de la description nous a décidé à le citer en entier. En effet, *ces savants et ces hommes qui avaient visité les lieux* ont rapporté à Grégoire des notions parfaitement conformes à la connaissance que nous avons de la contrée. Une erreur de copiste, en confondant l'orient avec l'occident, a jeté de la confusion dans la première phrase; mais en faisant venir le Nil de l'occident, en le faisant couler à l'orient vers la mer Rouge, on est d'accord avec toutes les idées du temps. Le fait le plus remarquable est la connaissance de ce marais, ou de ce bras de mer (l'eau en étant salée), qui s'étend à cinquante milles dans les terres de l'est à l'ouest, à partir de Clysma, et à travers lequel s'avançaient les Hébreux quand, en se détournant, ils s'enferment entre la mer et les montagnes; c'est, sans y changer un mot, la description du pays telle que je l'ai donnée et l'opinion que j'ai adoptée.

A côté de cette exactitude, se place la crédulité naïve du moyen-âge. Grégoire de Tour continue ainsi : *Aiunt enim sulcos quos rotæ curruum fecerant, usque hodie permanere; et quantum acies oculorum videre potest, in profundo cerni. Quod si modicum commotio maris oblexerit, illo quiescente rursum divinitus renovantur ut fuerant.*

Cette croyance devint générale, et elle était plus ancienne que Grégoire de Tour. Orose affirmait la même chose (I, 10). Cosmas Indicopleustes (cité par Montfaucon, II, p. 194) admet cette opinion, et le moine Fidelis, qui fit le pèlerinage du mont Sinaï depuis Clysma jusqu'à Tor par mer au huitième siècle, voulait s'assurer par lui-même de la précieuse conservation de traces aussi périssables. On sait que ce moine qui raconta son voyage au supérieur Suibneus devant Dicuil, qui nous en a conservé la description, s'embarqua sur le Nil et suivit le canal de jonction qui traversait le marais dont vient de parler Grégoire de Tour jusqu'à la hauteur du barrage, près de Clysma; c'est la seule notion positive que nous ayons d'un témoin et d'un acteur dans cette navigation, dont la possibilité n'a été établie aux yeux des savants que depuis l'expédition d'Égypte. A Clysma il s'embarqua de nouveau pour Tor. Je citerai le passage entier tel que l'a rétabli M. Letronne dans son travail sur Dicuil, dont le mérite bien connu me dispense de faire l'éloge :

Deinceps intrantes in naves in Nilo flumine, usque ad introitum Rubri maris navigaverunt. Ex illo portu, ad orientalem plagam, usque ad Moysis viam, per Rubrum mare parvum est spatium. Ille mensurator lateris horrei (voir le § précédent) *ire usque ad portum in quo introivit Moyses*

Digitized by Google

cum populo suo, in mare voluit; non solum ut intrasset portum ut in eo vestigia curruum et rotarum orbitas Pharaonis cerneret, nautæ illi non consenserunt (cap. VI, § 3 de la division adoptée par M. Letronne).

Cette opinion, confirmée *de visu* par Baumgarten et d'autres pèlerins, n'était pas fondée seulement sur la pieuse confiance de leur enthousiasme religieux; la conformation du terrain lui venait en aide. En sortant de Suez on se trouve sur une plage de sable et de cailloux qui s'élève insensiblement; les eaux, à l'époque des pluies, descendent vers la mer et forment sur cette surface unie des rigoles si régulières, qu'avec la bonne volonté qu'y apportaient les pèlerins, on pouvait les attribuer aux ornières formées par des roues de char. C'est sur cette faible base que se fondait cette opinion.

De nos jours, pour fixer la place du passage des Hébreux, il est nécessaire de s'entendre sur les limites que la mer Rouge avait alors, mais il faudrait renvoyer à des recherches plus étendues, qu'on ne peut introduire dans un commentaire, pour fournir les preuves du changement qui s'est opéré dans l'étendue de cette mer, d'un côté par l'ensablement continuel occasionné par les vents qui entraînent dans les parties basses tous les sables des hauteurs, de l'autre par la croissance prodigieuse des madrépores et des coraux qui s'accumulent sur quelques points de la côte. Si je n'admets pas le retrait des eaux parmi les causes de ce changement, c'est qu'il ne me semble pas suffisamment prouvé, et que je n'ai rien trouvé dans tout mon voyage qui fût de nature à me faire penser que la mer Rouge ait changé son niveau; au contraire, j'ai vu à Suez des grottes ou catacombes fort anciennes battues par les vagues de la mer; le chemin de Ouadi-Taibe à Tor n'est encore praticable qu'à marée basse, ainsi que les pèlerins l'indiquent de tout temps; le quai de Tor se couvre de l'écume de la mer, qui jette aussi ses vagues jusque dans sa forteresse. Dans le golfe Élanitique j'ai trouvé le port de Cherm toujours praticable; le mur, première enceinte de l'île de Graie, est baigné par la mer, probablement à la même hauteur qu'à l'époque de sa construction; au sud de l'Ackaba, les Arabes indiquent des constructions visibles seulement à marée basse; enfin, les ruines d'Elana sont encore si près du rivage qu'il n'y a aucune raison de supposer un changement physique dans le pays, autre que celui produit par l'encombrement des sables.

Ce point est le seul sur lequel je diffère d'opinion avec les ingénieurs français Lepère, Chabrol, Devilliers, et les savants Gosselin, Bois-Aymé. J'accepte d'ailleurs les travaux des premiers et les considérations des seconds.

Dans l'examen particulier qui nous occupe, deux faits servent à prouver l'extension plus grande du golfe, d'abord l'état du pays, ensuite les noms qu'il a portés.

L'état du pays présente d'un côté, à partir des anciennes frontières de l'Égypte près du Sérapéum, et de l'autre, en prenant de la plage à quatre lieues au nord de Suez, un affaissement considérable au milieu duquel s'est formé un vaste bassin qui, bien qu'il ne reçoive plus les eaux de la mer et qu'il soit douteux qu'il ait reçu les hautes eaux des inondations du Nil, sert encore de déversoir à toutes les eaux des environs. Lorsque je traversai cette partie aujourd'hui déserte, je m'aventurai au loin, avec mon dromadaire, dans un terrain qui paraissait solide à son aspect brillant et à sa sécheresse; mais il cédait sous les pas de ma monture, qui bientôt s'abattit dans un terrain fangeux. Je reconnus alors que ce que j'avais pris pour un terrain solide, n'était qu'une vaste croûte de muriate de soude, mêlée de sable, qui s'était solidifiée à l'époque des plus hautes eaux et restait suspendue dans le vide, accrochée à quelques broussailles, tandis que le fond se desséchait en partie. En m'avançant vers Suez je retrouvai les anciennes limites de ce bassin marquées par les laisses de la mer sur ses bords. Quelques coups de sonde en apprendraient plus que toutes les conjectures; on saurait si le fond de ce golfe offre les mêmes coquillages et les mêmes coraux que le golfe de Suez, car il est probable que l'ensablement couvre aujourd'hui tout l'ancien fond.

Ce bassin, qui est d'un niveau beaucoup plus bas que le Nil et la Méditerranée, dont il est séparé par des ensablements qui paraissent anté-historiques au nord, et qui, à l'ouest, ont dû être coupés par le canal de jonction du Nil à la mer Rouge, est aussi plus bas que la mer Rouge; mais l'ensablement qui s'est produit dans sa partie méridionale au nord de Suez étant plus élevé que les hautes marées ordinaires, forme digue et empêche que les flots de la mer ne le remplissent; l'ardente action du soleil fait évaporer ce qui s'infiltre d'eau. A l'époque qui nous occupe, le canal n'avait point été creusé, l'ensablement au nord de Suez n'existait qu'à l'état de bas-fond

et de gué à marée basse, et la mer Rouge s'étendait à près de douze lieues plus au nord que Suez.

Les noms qui ont été donnés au pays et qui sont parvenus jusqu'à nous appuient ces conjectures.

Le nome qui prenait son nom de la ville d'Heroopolis, servit à désigner tout le golfe, preuve suffisante qu'ils étaient limitrophes; le Sérapeum, dont la position est indiquée au sud des lacs Amers, était au temps d'Hérodote sur le bord du golfe; et dans les difficultés que nous trouvons à placer Heroopolis, Cleopatris, Arsinoe, le port Daneon, etc., etc., il faut faire entrer l'incertitude de ces limites anciennes du golfe arabique, bien certainement plus étendues qu'elles ne sont aujourd'hui. Partout sur les traces des anciennes laisses de la mer se montrent les ruines de monuments antiques, ici une inscription persépolitaine, là un bas-relief égyptien; de tous côtés et comme pressés sur les anciens bords du golfe, des ruines et des décombres d'anciennes villes qui ont disparu. J'ai dessiné le monument égyptien et j'en ai parlé plus haut. Je retrouvai ce monolithe, qui n'avait été vu par aucun voyageur depuis l'époque de l'expédition d'Égypte, en cherchant l'autre monument également décrit par les savants français, Rozière, *Antiquités Mém.* I, 3; M. Le Père, *Descript. de l'Égype, État moderne, Mém.*, tom. I, p. 21; 186, E. Jomard (*Mémoire sur les inscriptions anciennes. — Bemerkungen über die Ruinen eines Persischen Denkmahles in der Gegend von Sucz von G. P. Grotefeld. — Fundgruben des Orients. Band. VI. Scite* 262; et qui, depuis quarante ans, s'est probablement caché sous le sable, car il nous fut impossible de le retrouver, ni d'obtenir des Arabes de ce désert aucun renseignement qui put nous faire croire qu'il eût été vu par eux dans les courses continuelles de leur vie vagabonde.

La position des lieux une fois fixée, et après avoir montré les ressources qu'offrent les traditions du pays, il nous resterait à examiner les explications de différente nature qui ont été données, du passage des enfants d'Israël à travers la mer Rouge; mais la carte ci-jointe, où j'ai indiqué toutes les opinions qui ont été produites, servira mieux qu'un résumé à l'intelligence d'un si grand nombre de systèmes différents; je ne ferai ressortir que celui que j'ai adoptée, qui me paraît l'explication la plus simple comme la plus vraie du texte de l'Écriture. En étudiant cette carte, on voit que Moyse conduit les Israélites par la route qu'il avait suivie deux fois pour se rendre au Sinaï, en traversant le gué qui est devenu par les progrès de l'ensablement une digue entre la mer Rouge et les lacs Amers. Dieu lui ordonne de changer de direction, et en effet il descend sur le bord de la mer, entre la côte et les montagnes, et s'arrête à Baal-sephon où depuis s'est élevée la ville de Suez. Le chemin au travers des flots s'ouvre dans une direction qui va de Suez aux sources de Moyse. C'est dans ce lieu que le peuple d'Israël rend grâce à Dieu de sa délivrance miraculeuse.

Je renonce à discuter les autres systèmes qui, lorsqu'ils sont imaginés avec bonne foi, se trouvent en contradiction avec la géographie; il suffira de les rechercher sur ma carte, dans laquelle toutefois je n'ai pu introduire l'opinion qui fait traverser aux Hébreux la Méditerrannée près de Peluse, au lieu de les conduire à travers la mer Rouge. Cette singulière idée, émise en Allemagne par Richter et combattue par Lüderwald, a été reprise de nos jours dans un programme (à Erfurt, en 1830) par Thierbach. Je laisserai également de côté le travail de G. Bajer qui, dans une très-bonne intention, cherche à prouver que l'explication naturelle d'un passage à marée basse dont nous allons parler n'est pas fondée, parce que ce jour là la marée ne tombait pas à l'heure indiquée pour le passage des Israélites. *Transitus enim ille, paulo ante mediam noctem cœpit et ad tertiam usque horam matutinam duravit. Ast ea ipsa nocte luna meridionum obtinuit hora circiter II vel III et consequenter etiam affluxus aut intumescenti a tunc ad supremum gradum pervenit initium autem ejus, retro numeratis sex horis fuit hora vesperæ IIX vel IX* (pag. 14 *Dissert. math. ad Exod. XIV de quæstione an tempore transitus Israelitarum per mare Rubrum fuerit ordinarius refluxus,* Jenæ, 1697). Cette argumentation puérile au moyen d'une précision impossible, ne sert à prouver que des sentiments religieux de l'auteur.

Les commentateurs, en général, cherchaient à rendre plus facile l'admission du miracle par des explications, qui laissaient à l'intervention divine une large part dans l'événement; mais après eux vinrent des auteurs qui nièrent ouvertement tout miracle, ou qui, sans proclamer leur incrédulité, expliquèrent le fait d'une manière si simple et si naturelle que la mission

Digitized by Google

de Moyse et l'assistance du Seigneur n'avaient plus aucune part dans son accomplissement. Ceux-ci ont pour devanciers les rabbins, qui ne se sont jamais épargné les plus folles imaginations. Selon eux, les Hébreux n'auraient pas traversé la mer, mais auraient fait un circuit et seraient rentrés dans le désert d'Étham. On découvre facilement que c'est la difficulté du nom qui a créé cette hypothèse. On s'est dit: les Hébreux campent à Étham, ils entrent dans la mer et se retrouvent dans le désert d'Étham, donc ils ne la traversent pas. Une plus exacte connaissance du pays aurait levé cette difficulté. En premier lieu, plusieurs localités dans le désert portent le même nom, et cette uniformité de désignation se conçoit, puisque généralement les noms sont descriptifs et que la monotonie des aspects du désert ne permet pas de les varier à l'infini. En second lieu, pour le cas présent, le nom d'Étham s'étendait au désert qui entoure la pointe du golfe entre l'Égypte et la plaine de Sour. Quelques pieux personnages ont partagé cette erreur. Il faut ranger dans ce nombre Grégoire de Tour (*Hist.* I, 10), saint Thomas (*Sur la prem. aux Corinth.* ch. I) et plusieurs commentateurs.

Il circulait en Égypte, à une époque reculée, parmi les peuplades qui vivaient de poissons sur les bords de la mer, peuplades appelées *Ichtyophages* par Diodore de Sicile (lib. III, 40), la tradition d'un reflux considérable qui avait mis le golfe à sec. Cette tradition, qui n'était sans doute que le souvenir défiguré du passage des Israélites, fut interprétée bien anciennement dans un sens que nous a conservé Eusèbe (præparat. IV, 17). On disait que les Israélites avaient profité de la marée basse et que les Égyptiens avaient été engloutis par la marée haute. Les connaissances géographiques de Moyse et l'inexpérience des Israélites, qui dans l'état de servitude où ils vivaient en Égypte n'avaient pu sortir du pays, étaient déjà invoquées. Cette explication très-simple et très-facile a été généralement adoptée par tous les esprits rationalistes; il ne s'est plus agi que de trouver un bas-fond au milieu de la mer qui donnât pied à marée basse et laissât au passage une apparence extraordinaire, capable d'étonner les Israélites, tout en restant un fait ordinaire résultant d'un accident naturel du terrain.

Dubois-Aymé supposa ce gué au nord du golfe actuel et s'exprime ainsi: *Moyse, à la faveur du brouillard ou des tourbillons de sable dont parle l'Écriture sous le nom de* nuée, *déroba sa marche à l'ennemi et profita de la marée basse pour passer la mer à la tête des Hébreux* (*Ant.* tom. I, p. 310). Un bas-fond fut en effet trouvé au nord de Suez; tous les voyageurs depuis le XVIe siècle en parlent comme leur ayant servi à abréger leur détour de deux ou trois heures.

J'ai indiqué sur la carte itinéraire de mon voyage en Arabie un autre bas-fond, dans la direction du sud-est, à une lieue plus au nord que les sources de Moyse. Voici un extrait de mon journal de voyage; on verra sur quelles données je m'appuyais, données que je pouvais croire fondées et dont je ne m'explique pas encore aujourd'hui l'inexactitude.

« *Une demi-heure avant le coucher du soleil je sortis de la ville et j'allai* » *sur la côte pour me baigner dans la mer; mais la marée était basse et* » *la plage s'étendait très-loin sans qu'on pût avoir plus de deux pieds* » *d'eau. Je marchais toujours plus avant, malgré la douleur que me cau-* » *sait l'inégalité du fond et les aspérités des madrépores qui s'y sont at-* » *tachés. Quelques Arabes venaient à travers la mer à ma rencontre,* » *dans la direction des sources de Moyse; ils me firent des signes ac-* » *compagnés de cris pour m'avertir que la marée montait,* QU'IL ÉTAIT » TROP TARD. *Ces hommes étaient des pêcheurs qui rapportaient, dans* » *des paniers placés sur leurs têtes, des crabes qu'ils avaient pris le* » *matin sur la rive opposée; ils croyaient qu'à cette heure je voulais aussi* » *essayer le passage, et ils m'avertissaient du danger que je courais. Je* » *les tranquillisai en n'avançant pas davantage, et après m'être baigné* » *je rentrai dans la ville. Il faisait clair de lune, et la pauvre bourgade* » *de Suez, avec ses maisons de chaux, et ses murs de coquillages blancs,* » *avec ses environs éclairés par les rayons blafards de la lumière noc-* » *turne, et sa mer, dont la surface calme papillotait en longues lames* » *d'argent, semblait une féerie, un pays pétrifié; on éprouvait l'impres-* » *sion glaciale que devait donner la vue de Loth changée en statue de* » *pierre ou le froid de la main du Commandeur.* »

A mon retour je vis avec étonnement que parmi les voyageurs, un seul parlait de ce gué et que les autres n'avaient eu connaissance que du passage qui est praticable plus au nord que Suez. Je recherchai les sondages de la commission d'Égypte et ceux des cartes marines les plus anciennes

jusqu'à celle de Moresby, la plus moderne, et je vis que toutes indiquaient un canal d'une certaine profondeur qui ne permet pas le passage à pied; j'en suis donc encore à trouver l'explication d'une erreur qui paraîtra au moins excusable puisque Fürer von Heimendorf partit également d'Aioun-Mousa avant la marée et marcha sur Suez, où il arriva sain et sauf ayant eu cependant de l'eau jusqu'aux aisselles.

Ce fait d'un gué plus au sud que Suez n'était point nécessaire, puisque tout paraissait s'expliquer au moyen de celui que l'on passe au nord de la ville. Ce point trouvé, on fut à l'aise pour expliquer le reste; cependant on omit de répondre aux deux objections suivantes : 1° le nombre des chars égyptiens que cette mer doit engloutir sur ce bas-fond, qui n'a que huit cents mètres de longueur, n'était-il pas bien considérable pour un espace aussi étroit? 2° quelle raison pouvait empêcher les Égyptiens, eux qui connaissaient le mouvement des marées, de contourner le golfe et au moyen de leurs chars, qui leur avaient permis de gagner sur les Israélites une journée entière sur trente lieues de pays, de les atteindre de nouveau sur la rive orientale?

Si l'on adoptait cette explication toute la description du texte serait détruite, annulée, il n'en resterait plus rien, ni les vagues qui auraient formé comme deux murs, ni le fond qui était desséché, etc., etc. Il ne ressortirait de tout cet événement miraculeux que l'expérience d'un conducteur de chameau qui profite des basses eaux, et l'imprudence d'un chef d'armée qui calcule mal l'heure du reflux. *Moyse alors redit en poëte le haut fait qu'il vient d'accomplir en capitaine.* Ainsi s'exprime M. Salvador qui, après avoir fait traverser aux Hébreux *le golfe Élanitique,* sur le gué des Arabes, trouve moyen d'expliquer les moindres expressions d'un récit qu'il semble n'avoir pas lu, par les accidents les plus simples d'une route (p. 43) qu'il n'a certainement pas suivie.

Parmi les autres systèmes d'explications, je mentionnerai une interprétation fautive d'un passage des Psaumes (CXXXV, 13) qui emploie le pluriel, et fait supposer plusieurs ouvertures dans la mer, et douze ouvertures pour les tribus, comme l'ont admis Origènes (Homil. V, in Exodum); Eusèbe (in Psalm. CXXXV), etc. Je rappellerai aussi qu'on a voulu trouver entre le mythe de Bacchus (dans le *Dionysiaka de Nonnus*, ch. XX-XXIII), les traditions grecques et romaines et le récit du Pentateuque, des rapports impossibles, et enfin, que Goëthe explique ainsi qu'il suit le passage de la mer Rouge : *Après quelque temps seulement, Pharaon rassemble son armée; mais les cavaliers et les chariots, qui inspiraient quelques jours avant tant de crainte aux fantassins, combattent avec désavantage, sur un terrain marécageux, contre la réserve des Hébreux armée à la légère, contre cette même troupe, décidée et hardie, qui s'était essayée par le carnage général, et que l'on ne peut manquer, par la suite, de reconnaître à ses cruautés.*

Cette manière de remplacer le passage miraculeux de la mer Rouge par une bataille qui tourne à l'avantage des Israélites, ne me semble avoir aucun fondement, et pouvoir être contredite par plusieurs des raisons que j'ai données plus haut. On peut ajouter que si les Israélites étaient sortis d'Égypte par la force de leurs armes, par une victoire due à leur valeur, leurs historiens (car dans cette hypothèse la Bible ne serait qu'un ouvrage historique) n'auraient point omis un fait qui relevait autant la nation, et ne l'auraient point remplacé par un miracle qui, bien qu'il marque la protection spéciale du Seigneur, devait moins flatter leur amour-propre. Il est inutile de nous occuper plus longtemps de ces différentes opinions. On trouvera tous les arguments à l'appui dans les ouvrages de Leclerc, *Dissert. de trajectione maris Idumæi;* Goldsmith, *Nova demonstratio transitus Israel;* J. S. Ritter, etc., et dans les observations des voyageurs Führer, Belon, Pietro-della Vallé, Thevenot, Pococke, Niebuhr, Valentia, Robinson, American bibl. Repository 1832, Dubois-Aymé, Burckhart, etc., etc.

Je citerai cependant, en terminant, l'opinion de Bruce. J'ai défendu récemment la véracité du voyageur (*Revue française,* 1838), je suis heureux d'y ajouter ici l'honorable preuve de ses sentiments chrétiens. On lui avait envoyé les questions de Michaelis, savant homme qui faisait du rationalisme avec bonhomie, et de la géographie biblique dans son cabinet, il répondit : *I must confess, however learned the gentlemen where, who proposed these doubts, I did not think they merited any attention to solve them. This passage is told us by Scripture to be a* MIRACULOUS *one; and if so, we have nothing to do with* NATURAL *causes. If we do not believe Moses we need not believe the transaction at all, seeing that it is from his au-*

Digitized by Google

EXODE, CHAPITRE XIV, VERSET 24.

thority alone we derive it. If we believe in God that HE MADE *the sea, we must believe he could divide it when He sees proper reason ; and of that he must be the only judge. It is no greater miracle to divide the Red sea, than to divide the River Jordan.*

(24) **Jamque advenerat vigilia matutina.** La nuit des Hébreux était divisée en trois veillées. La première durait depuis le coucher du soleil jusque vers dix heures, la seconde depuis dix heures du soir jusqu'à deux heures du matin ; la troisième, enfin, depuis deux heures jusqu'au lever du soleil, qui, au 19 de nisan (avril), devait paraître sur les cinq heures et demie. Le Pharaon se mit à la poursuite des Hébreux pendant la veillée du matin, aux premières heures du crépuscule.

Les Orientaux n'ont conservé de cette division que ses deux principaux degrés, le coucher et le lever du soleil, qui ont aujourd'hui une signification plus grande encore qu'autrefois, parce que la loi de Mahomet lie toutes ses pratiques religieuses à ces deux heures du jour. La prière, le jeûne du Ramadan, les fêtes religieuses, les cérémonies, etc., etc., se règlent sur l'heure du lever et du coucher du soleil.

EXODE, CHAPITRE XIV, VERSET 31.

(31) **Et viderunt Ægyptios mortuos super littus maris.** On a objecté que les Israélites étant sur la rive orientale, ne pouvaient voir les cadavres des Égyptiens, que la mer aurait rejetés sur la rive occidentale. C'est une erreur ; le vent d'est soufflant, les Israélites effectuent leur passage, les Égyptiens s'engagent dans la mer, Moyse étend la main et les eaux *reviennent à leur premier état* (Exode XIV. 27), c'est-à-dire que le vent cesse et que les eaux, en comblant la voie ouverte miraculeusement, ont une tendance, un courant opposé à la direction du vent violent qui a soufflé la nuit, et qu'elles se portent vers la rive orientale, en entraînant avec elles les cadavres submergés. Le cantique que les Israélites chantent après leur délivrance contient cette phrase : *Reduxit super eos Dominus aquas maris,* c'est-à-dire il fit revenir sur les Égyptiens qui s'étaient avancés à l'est, les eaux que le vent avait poussées à l'ouest.

Digitized by Google

CHAPITRE QUINZIÈME.

ΚΕΦΑΛΑΙΟΝ ΙΕ'.

1. Τότε ᾖσε Μοϋσῆς καὶ οἱ υἱοὶ Ἰσραὴλ τὴν ᾠδὴν ταύτην τῷ Θεῷ· καὶ εἶπαν, λέγοντες· Ἄσωμεν τῷ Κυρίῳ, ἐνδόξως γὰρ δεδόξασται· ἵππον καὶ ἀναβάτην ἔῤῥιψεν εἰς θάλασσαν.

2. Βοηθὸς καὶ σκεπαστὴς ἐγένετό μοι εἰς σωτηρίαν. Οὗτός μου Θεὸς, καὶ δοξάσω αὐτὸν, Θεὸς τοῦ πατρός μου, καὶ ὑψώσω αὐτόν.

3. Κύριος συντρίβων πολέμους, Κύριος ὄνομα αὐτῷ.

4. Ἅρματα Φαραὼ, καὶ τὴν δύναμιν αὐτοῦ ἔῤῥιψεν εἰς θάλασσαν, ἐπιλέκτους ἀναβάτας τριστάτας. Κατεπόθησαν ἐν ἐρυθρᾷ θαλάσσῃ,

5. πόντῳ ἐκάλυψεν αὐτούς· κατέδυσαν εἰς βυθὸν ὡσεὶ λίθος.

6. Ἡ δεξιά σου, Κύριε, δεδόξασται ἐν ἰσχύϊ, ἡ δεξιά σου χεὶρ, Κύριε, ἔθραυσεν ἐχθρούς.

7. Καὶ τῷ πλήθει τῆς δόξης σου συνέτριψας τοὺς ὑπεναντίους. Ἀπέστειλας τὴν ὀργήν σου; κατέφαγεν αὐτοὺς ὡς καλάμην.

8. Καὶ διὰ πνεύματος τοῦ θυμοῦ σου διέστη τὸ ὕδωρ, ἐπάγη ὡσεὶ τεῖχος τὰ ὕδατα· ἐπάγη τὰ κύματα ἐν μέσῳ τῆς θαλάσσης.

9. Εἶπεν ὁ ἐχθρός· Διώξας καταλήψομαι, μεριῶ σκῦλα, ἐμπλήσω ψυχήν μου, ἀνελῶ τῇ μαχαίρᾳ μου, κυριεύσει ἡ χείρ μου.

10. Ἀπέστειλας τὸ πνεῦμά σου· ἐκάλυψεν αὐτοὺς θάλασσα· ἔδυσαν ὡσεὶ μόλιβος ἐν ὕδατι σφοδρῷ.

11. Τίς ὅμοιός σοι ἐν θεοῖς, Κύριε, τίς ὅμοιός σοι; δεδοξασμένος ἐν ἁγίοις, θαυμαστὸς ἐν δόξαις, ποιῶν τέρατα.

12. Ἐξέτεινας τὴν δεξιάν σου· κατέπιεν αὐτοὺς γῆ.

13. Ὡδήγησας τῇ δικαιοσύνῃ σου τὸν λαόν σου τοῦτον ὃν ἐλυτρώσω· παρεκάλεσας τῇ ἰσχύϊ σου εἰς κατάλυμα ἅγιόν σου.

14. Ἤκουσαν ἔθνη, καὶ ὠργίσθησαν· ὠδῖνες ἔλαβον κατοικοῦντας Φυλιστιείμ.

15. Τότε ἔσπευσαν ἡγεμόνες Ἐδὼμ, καὶ ἄρχοντες Μωαβιτῶν· ἔλαβεν αὐτοὺς τρόμος ἐτάκησαν πάντες οἱ κατοικοῦντες Χαναάν.

16. Ἐπιπέσοι ἐπ' αὐτοὺς τρόμος καὶ φόβος· μεγέθει βραχίονός σου ἀπολιθωθήτωσαν, ἕως παρέλθῃ ὁ λαός σου, Κύριε, ἕως ἂν παρέλθῃ ὁ λαός σου οὗτος ὃν ἐκτήσω.

17. Εἰσαγαγὼν καταφύτευσον αὐτοὺς εἰς ὄρος κληρονομίας σου, εἰς ἕτοιμον κατοικητήριόν σου, ὃ κατηρτίσω, Κύριε· ἁγίασμα, Κύριε, ὃ ἡτοίμασαν αἱ χεῖρές σου.

18. Κύριος βασιλεύων τὸν αἰῶνα, καὶ ἐπ' αἰῶνα, καὶ ἔτι.

19. Ὅτι εἰσῆλθεν ἵππος Φαραὼ σὺν ἅρμασι καὶ ἀναβάταις εἰς θάλασσαν, καὶ ἐπήγαγεν ἐπ' αὐτοὺς Κύριος τὸ ὕδωρ τῆς θαλάσσης· οἱ δὲ υἱοὶ Ἰσραὴλ ἐπορεύθησαν διὰ ξηρᾶς ἐν μέσῳ τῆς θαλάσσης.

20. Λαβοῦσα δὲ Μαριὰμ ἡ προφῆτις ἡ ἀδελφὴ Ἀαρὼν τὸ τύμπανον ἐν τῇ χειρὶ αὐτῆς, καὶ ἐξῆλθοσαν πᾶσαι αἱ γυναῖκες ὀπίσω αὐτῆς μετὰ τυμπάνων καὶ χορῶν.

21. Ἐξῆρχε δὲ αὐτῶν Μαριὰμ, λέγουσα· Ἄσωμεν τῷ Κυρίῳ,

CAPUT XV.

1. Tunc cecinit Moyses et filii Israel carmen hoc Domino, et dixerunt : Cantemus Domino : gloriose enim magnificatus est equum et ascensorem dejecit in mare.

2. Fortitudo mea, et laus mea Dominus, et factus est mihi in salutem : iste Deus meus, et glorificabo eum : Deus patris mei, et exaltabo eum.

3. Dominus quasi vir pugnator, omnipotens nomen ejus.

4. Currus Pharaonis et exercitum ejus projecit in mare : electi principes ejus submersi sunt in mare Rubro.

5. Abyssi operuerunt eos, descenderunt in profundum quasi lapis.

6. Dextera tua Domine magnificata est in fortitudine : dextera tua, Domine, percussit inimicum.

7. Et in multitudine gloriæ tuæ deposuisti adversarios tuos : misisti iram tuam, quæ devoravit eos sicut stipulam.

8. Et in spiritu furoris tui congregatæ sunt aquæ : stetit unda fluens, congregatæ sunt abyssi in medio mari.

9. Dixit inimicus : Persequar et comprehendam, dividam spolia, implebitur anima mea : evaginabo gladium meum, interficiet eos manus mea.

10. Flavit spiritus tuus, et operuit eos mare : submersi sunt, quasi plumbum in aquis vehementibus.

11. Quis similis tui in fortibus Domine? quis similis tui, magnificus in sanctitate, terribilis atque laudabilis, faciens mirabilia?

12. Extendisti manum tuam, et devoravit eos terra.

13. Dux fuisti in misericordia tua populo quem redemisti : et portasti eum in fortitudine tua, ad habitaculum sanctum tuum.

14. Ascenderunt populi, et irati sunt : dolores obtinuerunt habitatores Philisthiim.

15. Tunc conturbati sunt principes Edom, robustos Moab obtinuit tremor : obriguerunt omnes habitatores Chanaan.

16. Irruat super eos formido et pavor, in magnitudine brachii tui : fiant immobiles quasi lapis, donec pertranseat populus tuus Domine, donec pertranseat populus tuus iste quem possedisti.

17. Introduces eos, et plantabis in monte hæreditatis tuæ, firmissimo habitaculo tuo quod operatus es Domine : sanctuarium tuum Domine, quod firmaverunt manus tuæ.

18. Dominus regnabit in æternum et ultra.

19. Ingressus est enim eques Pharao cum curribus et equitibus ejus in mare : et reduxit super eos Dominus aquas maris : filii autem Israel ambulaverunt per siccum in medio ejus.

20. Sumpsit ergo Maria prophetissa, soror Aaron, tympanum in manu sua : egressæque sunt omnes mulieres post eam cum tympanis et choris,

21. quibus præcinebat, dicens : Cantemus Domino, glo-

Digitized by Google

ἐνδόξως γὰρ δεδόξασται· ἵππον καὶ ἀναβάτην ἔρριψεν εἰς θάλασσαν.

22. Ἐξῆρε δὲ Μωϋσῆς τοὺς υἱοὺς Ἰσραὴλ ἀπὸ θαλάσσης ἐρυθρᾶς, καὶ ἦγαγεν αὐτοὺς εἰς τὴν ἔρημον Σούρ. Καὶ ἐπορεύοντο τρεῖς ἡμέρας ἐν τῇ ἐρήμῳ, καὶ οὐχ εὕρισκον ὕδωρ, ὥστε πιεῖν.

23. Ἦλθον δὲ εἰς Μερρᾶ, καὶ οὐκ ἠδύναντο πιεῖν ἐκ Μερρᾶς· πικρὸν γὰρ ἦν. Διὰ τοῦτο ἐπωνόμασε τὸ ὄνομα τοῦ τόπου ἐκείνου, Πικρία.

24. Καὶ διεγόγγυζεν ὁ λαὸς ἐπὶ Μωϋσῆ, λέγοντες· Τί πιόμεθα;

25. Ἐβόησε δὲ Μωϋσῆς πρὸς Κύριον. Καὶ ἔδειξεν αὐτῷ Κύριος ξύλον, καὶ ἐνέβαλεν αὐτὸ εἰς τὸ ὕδωρ, καὶ ἐγλυκάνθη τὸ ὕδωρ. Ἐκεῖ ἔθετο αὐτῷ δικαιώματα καὶ κρίσεις, καὶ ἐκεῖ αὐτὸν ἐπείρασε,

26. καὶ εἶπεν· Ἐὰν ἀκοῇ ἀκούσῃς τῆς φωνῆς Κυρίου τοῦ Θεοῦ σου, καὶ τὰ ἀρεστὰ ἐναντίον αὐτοῦ ποιήσῃς, καὶ ἐνωτίσῃ ταῖς ἐντολαῖς αὐτοῦ, καὶ φυλάξῃς πάντα τὰ δικαιώματα αὐτοῦ, πᾶσαν νόσον, ἣν ἐπήγαγον τοῖς Αἰγυπτίοις, οὐκ ἐπάξω ἐπὶ σέ· ἐγὼ γὰρ εἰμι Κύριος ὁ Θεός σου ὁ ἰώμενός σε.

27. Καὶ ἦλθοσαν εἰς Αἰλείμ· καὶ ἦσαν ἐκεῖ δώδεκα πηγαὶ ὑδάτων, καὶ ἑβδομήκοντα στελέχη φοινίκων. Παρενέβαλον δὲ ἐκεῖ παρὰ τὰ ὕδατα.

rioso enim magnificatus est, equum et ascensorem ejus dejecit in mare.

22. Sustulit autem Moyses filios Israel a mari Rubro, egressi sunt in desertum Sur : ambulaveruntque tribus diebus per solitudinem, et non inveniebant aquam.

23. Et venerunt in Mara, nec poterant bibere aquas de Mara, eo quod essent amaræ : unde et congruum loco nomen imposuit, vocans illum Mara, id est, amaritudinem.

24. Et murmuravit populus contra Moysen, dicens : Quid bibemus?

25. At ille clamavit ad Dominum, qui ostendit ei lignum : quod cum misisset in aquas, in dulcedinem versæ sunt. Ibi constituit ei præcepta, atque judicia, et ibi tentavit eum,

26. dicens : Si audieris vocem Domini Dei tui, et quod rectum est coram eo feceris, et obedieris mandatis ejus, custodierisque omnia præcepta illius, cunctum languorem, quem posui in Ægypto, non inducam super te : ego enim Dominus sanator tuus.

27. Venerunt autem in Elim filii Israel, ubi erant duodecim fontes aquarum, et septuaginta palmæ : et castrametati sunt juxta aquas.

COMMENTAIRE GÉOGRAPHIQUE.

(1) Tunc cicinit Moyses. L'usage de conserver le souvenir des grands faits héroïques appartient à toute l'antiquité ; l'ignorance des procédés de publications, que nous avons acquis par l'écriture et l'imprimerie, obligeait à chercher, dans la composition de chants populaires, un moyen de fixer dans la mémoire des masses ces événements glorieux pour la nation ou utiles pour la morale. Les Arabes du désert n'ont pas plus aujourd'hui qu'à cette époque reculée, l'usage de l'écriture ; ils ne profitent en aucune manière des bienfaits de l'imprimerie, et les chants des conducteurs de chameaux ou les contes qui se disent le soir autour du foyer, remplacent ces cantiques dont Moyse nous a conservé ce sublime fragment.

(20) Egressæque sunt omnes mulieres post eam cum tympanis et choris.

En général, l'islamisme a introduit dans le rôle des femmes, au milieu de la société orientale, une retenue qui va jusqu'à la nullité, lorsqu'on approche de la civilisation des villes. En supposant une échelle qui partirait du harem de la capitale et finirait au désert, les degrés pourraient marquer les concessions de liberté qui leur sont faites.

Je ne veux point entrer ici dans plus de détails sur la grande distinction que l'on doit faire entre la femme du turc citadin et celle de l'arabe bédoin. Dans les villes, rien d'analogue aux chœurs dansants qui suivent Maryam la prophétesse, car je ne trouve aucune ressemblance entre ces danses inspirées et les rondes grossières qu'exécutent ignoblement la classe la plus pauvre des filles fellahs de l'Égypte, lorsque les ulémas annoncent que le Nil a atteint le niveau invoqué chaque année par le pacha. J'aime mieux leur comparer les danses des îles de l'Archipel, celles de l'Albanie et de la Grèce, au moins là les charmes de la figure, les poses gracieuses et l'éclat des costumes, seraient-elles d'accord avec l'élévation des pensées et la richesse de style du cantique que Moyse enseigne aux femmes israélites. Mais pourquoi chercher si loin? qu'avons-nous besoin de sortir du désert?

Lady Esther Stanhope, à l'époque la plus aventureuse de sa vie, résolut d'entreprendre un voyage à Palmyre. Cette excursion, qui se fait ordinairement avec quelques chevaux et très-peu de bagage, sous la protection d'un chef de tribu, fut entreprise par elle avec un luxe dont ce désert n'avait pas eu d'exemple. De longues files de chameaux portaient ses effets, ses tentes et ses provisions ; un véritable état-major l'entourait, et à chaque halte c'était une nouvelle fête. Tout se passa bien jusque dans les environs de Palmyre, on ne rencontrait que des Arabes isolés qui venaient se joindre à la caravane ; mais là, une grande inquiétude se manifesta dans le cortége de lady Stanhope à la vue d'une troupe nombreuse et compacte qui s'avançait résolument, et qu'on prit pour des ennemis ; on envoya un parlementaire qui revint bientôt anoncer que les plus belles filles de Palmyre sortaient de la ville, dans leurs plus riches habits et des branches de palmier à la main, pour venir saluer la nouvelle hôte qui leur arrivait de Damas. En effet, des chants se firent entendre, et les jeunes filles parurent à l'entrée de la ville. Elles s'avancèrent en dansant, elles animaient leurs chants du son des tambours, et elles accompagnèrent ainsi, à l'ombre de la grande colonnade, cette nouvelle reine du désert, comme les juives avaient été au-devant du roi Saül (I, Samuel, XVIII, 6, 7).

Les tambours dont on se sert aujourd'hui en Orient, et qui correspondent, comme son, à nos tambours de basque, sont de plusieurs formes ; on ne joue plus sur les tambours carrés qu'on trouve dans les peintures égyptiennes (Bible, II, 663). Celui dont Maryam et ses compagnes se servaient était sans doute le même que les Arabes fabriquent encore, et qui porte le même nom תֹּף, *doff* et *doeff*, nom transporté en Espagne par les Maures, *adoufe*. Quant aux autres instruments à cordes, comme nous n'avons aucuns renseignements sur ceux que les Hébreux employaient, nous devons chercher dans les antiquités égyptiennes leurs analogues, etc. Il en est de même du costume des femmes, sans doute assez semblable à celui des Égyptiennes.

(22) Egressi sunt in desertum Sur.

Les Hébreux se mettent en marche, Moyse les guide. Ils entrent dans le désert de Sour après avoir fait provision d'eau aux sources dites de Moyse.

Ces sources, appelées par les Arabes Ayn-Mousa, ne sont pas citées dans le récit ; cette omission est naturelle, l'eau n'est pas assez bonne pour que ceux qui la boivent en gardent un souvenir bien reconnaissant, et si les Hébreux en passant ont fait provision d'eau pour le soir, il n'y a rien là qui mérite une mention spéciale ; dans la suite du voyage ils durent trouver de nombreuses sources, aussi abondantes et meilleures, et Moyse ne les cite pas. Le nom de Mousa donnée à ces sources, n'a dans la tradition des Arabes qu'une application générale au voyage des Hébreux.

Des traces d'acqueducs, des ruines de citernes, sont les indications qui doivent être précieuses pour le gouvernement égyptien, qui bientôt verra revenir sur ces rivages le commerce du monde ; elles deviennent inutiles

Digitized by Google

dans nos recherches, car elles sont modernes et appartiennent sans doute aux établissements européens qui se formèrent au moyen-âge dans ces parages sous la protection du gouvernement turc.

Ambulaverunt tribus diebus.

Les trois journées de marche des Hébreux pour arriver à Mara et leurs deux campements dans la plaine, entre les montagnes et la mer, sont indiqués sur ma carte; et les distances sont gardées comme une caravane nombreuse et chargée les observerait de nos jours. C'est un peu plus de cinq heures de marche; les troupeaux ne peuvent pas faire davantage, surtout aux premiers jours. Les caravanes de chameaux chargés partent au lever du soleil et s'arrêtent au coucher; elles font dix lieues par jour. Il est difficile d'obtenir davantage; en général, elles ne parcourent qu'une distance de huit lieues de vingt-cinq au degré. Nous ne trouvons pas dans la Bible les renseignements qui nous permettraient de fixer ce qu'on entendait alors par une journée de chemin. Ainsi, à quelle distance Laban était-il de Jacob quand il eut mis entre eux trois journées de chemin (Genèse, XXX, 36)? nous l'ignorons; à quelle distance Moyse se proposait-il de conduire les Hébreux lorsqu'il demandait à Pharaon la permission d'aller à trois journées de chemin sacrifier dans le désert (Exode III, 18-V, 3)? nous ne pouvons le déterminer. Il y a même une fatalité qui nous empêche d'arriver à cette précision. Ainsi la distance d'Horeb à Cades nous est donnée en journées de marche, mais la position de Cades est conjecturale.

Les stades d'Hérodote et les indications des auteurs plus modernes ne peuvent nous servir; nous devons nous en tenir à la vraisemblance, qui fait dépendre la distance parcourue, des difficultés du chemin, de l'équipement des voyageurs, du but et de la destination de leur voyage. En général, on peut faire la remarque que chez les Hébreux on comptait par journée de piéton; chez les Romains, par journée de char, et, au moyen-âge, par journée de cheval.

Le nom de Sour s'est conservé dans la vallée de Sdour, et il me semble appartenir plutôt à cette localité précise qu'au désert entier; mais c'était l'habitude de Moyse, comme elle est celle des Arabes, de transporter souvent les noms d'une partie à l'ensemble : le désert de Sour, le désert de Pharan. Dans les Nombres, où l'on est nécessairement plus précis, parce que le récit empiète moins sur la nomenclature, il est dit : ***Ambulantes tribus diebus per desertum Etham, castrametati sunt in Mara*** (XXXIII, 8). Voilà donc bien le désert d'Étham, où se trouvaient les Hébreux en abordant sur la rive orientale, rétabli sur toute la côte où il ne fait qu'un jusqu'à Mara et Élim, donnant seulement passage à ***Ouadi-Sdour,*** le désert de Sour. La description d'un géographe ne saurait être plus rigoureusement exacte.

Et non inveniebant aquam.

Depuis les fontaines de Moyse, qui sont pour ainsi dire la halte de la mer et le point de départ, il n'y a pas d'eau en effet jusqu'à Marah, au moins en évidence; il faut creuser profondément le sol dans certains endroits pour en trouver.

(23) Et venerunt in Mara. Marah, aujourd'hui Hovara. C'est une source au penchant des montagnes, qui sort, comme celles de Moyse (Ain-Mousa), d'une butte de sable qu'elle imprègne de dépôts salins. On voit à l'entour quelques palmiers chétifs. L'eau de cette source est nitreuse, amère et saumâtre; les animaux même la refusent. Ce lieu se trouvant sur la route d'en haut de Suez au Sinaï, est connu de tous les Arabes, qui n'ont su m'indiquer dans les environs ni une montagne, ni une ouadi qui aurait conservé le nom de Marah ou d'Amara. Les voyageurs qui les citent ont été peut-être induit en erreur par leurs conducteurs, qui sont en général extrêmement accommodant sur les questions qu'on leur adresse. Dites à un Arabe : cette montagne s'appelle-t-elle Marah? il répondra oui, pour vous satisfaire; demandez-lui comment elle s'appelle et n'ayez pas l'air de désirer un nom plutôt qu'un autre, et il vous dira le véritable nom ou même, ce qui est encore une plus grande marque de confiance, il conviendra qu'il n'en sait rien.

(25) Ostendit ei lignum.

Josèphe l'historien (Ant. III, 1) est, je crois, le premier qui a cherché à expliquer ce miracle, et il faut le reconnaître, qu'il l'a fait avec des renseignements puisés dans le pays. Toutes les eaux du Sinaï, à peu d'exceptions près, sont saumâtres; ce ne sont pas des eaux vives, mais des infiltrations à travers les sables et, à de certains endroits, l'eau vient à fleur de terre et forme de petites mares. Si l'on prend de cette eau, elle est insupportable; si on l'écarte et que l'on creuse dans le sable, ce trou se remplit bientôt d'une infiltration plus fraîche, plus pure, et dont les parties salines et nitreuses n'ont point encore eu le temps de prendre toute leur âcreté.

Nous trouvons dans le livre des Rois un exemple de l'emploi de ce procédé. Lorsque Josaphat, roi de Juda, réuni au roi d'Israël et à celui d'Edom, se dirige avec ses troupes sur le territoire des Moabites, ils sont surpris par l'aridité du pays et le manque d'eau. Ne sachant comme échapper à une perte certaine, ils consultèrent Élisée qui répondit : ***Voici ce que dit le Seigneur : Faites plusieurs fossés le long du lit de ce torrent, car voici ce que dit le Seigneur : vous ne verrez ni vent ni pluie, et néanmoins le lit de ce torrent sera rempli d'eau, et vous boirez vous, vos serviteurs et vos bêtes.*** (2e Rois, ch. III, v. 16, 17, 18). J'ai parcouru plusieurs vallées qui présentaient, en effet, l'aspect de la plus sèche aridité, et nos Arabes nous arrêtaient à des places marquées par un pan de rocher écroulé, ou tout autre signe à eux seuls connus; ils faisaient un trou et trouvaient de l'eau.

Josèphe pensa que le bois ou l'arbre dont se servit Moyse n'avait d'autre but que d'écarter cette première eau. Voici comment il réduit ce miracle à un fait de la plus grande simplicité : « Après avoir longtemps marché ils » arrivèrent sur le soir à un lieu nommé Mara à cause de l'amertume des » eaux. Comme ils étaient fatigués, ils s'y arrêtèrent volontiers, encore » qu'ils manquassent de vivres, parce qu'ils y rencontrèrent un puit qui, » bien qu'il ne pût suffire à une si grande multitude, leur faisait espérer » quelque soulagement dans leur besoin et les consolait d'autant plus qu'on » leur avait dit qu'il n'y en avait point dans tout leur chemin. Mais cette » eau se trouva si amère que ni les hommes, ni les chevaux, ni les autres » animaux n'en purent boire. — Et tous avaient recours à lui. — Dans un » si pressant besoin, Moyse s'adressa à Dieu pour obtenir de sa bonté de » rendre douces ces eaux amères, et Dieu lui fit connaître qu'il lui accor- » dait cette grâce. Alors il prit un morceau de bois qu'il fendit en deux, et » après l'avoir jeté dans le puit dit au peuple que Dieu avait exaucé sa » prière et qu'il ôterait à cette eau tout ce qu'elle avait de mauvais, pourvu » qu'ils exécutassent ce qu'il leur ordonnerait. Ils lui demandèrent ce qu'ils » avaient à faire, et il commanda aux plus robustes d'entre eux de tirer un » grande partie de l'eau de ce puit et les assura que celle qui y resterait » serait bonne à boire. Ils obéirent et reçurent ensuite l'effet de la pro- » messe qu'il leur avait faite. » (Josèphe, Hist. jud., liv. III, chap. I, pag. 103, trad. de Dandilly, in-folio. Amsterdam, 1781.)

Les rabbins n'ont imaginé que des fables pour expliquer ce fait extraordinaire; selon eux, Moyse aurait jeté dans l'eau du poison ou un bois plus amer même que l'eau afin d'opérer deux miracles l'un dans l'autre. Des missionnaires protestants ont trouvé sur la côte de Coromandel, un arbre nommé Nellimaram qui, selon leur assertion, aurait la puissance d'adoucir les eaux amères (***Missions Anstalten in Ost-Indien,*** 1787, pag. 874); quelques commentateurs ont cru pouvoir expliquer le miracle par la vertu de ce bois, mais se figure-t-on la quantité qui eut été nécessaire pour clarifier l'eau que 2,400,000 âmes devaient puiser; autant vaudrait le mélange de manne et de jus de citron, que mon ancien guide Hussein proposait à lord Lynsay, comme moyen d'expliquer le verset de l'Exode.

Burckhart croyait que Moyse avait pu employer avec succès les fruits du Garcad (peganum retusum de Forskal), qui, toutefois, ne sont en maturité qu'en juillet, et dont la faible récolte se refuse à cette explication. Les Indous emploient le Perrou-nelli (phylantus emblica) ou bien le Teatte Maram (strychnos potatorum. Robert's, ***Oriental Illustrations***), et ils clarifient leurs eaux au moyen de ces plantes.

A toutes ces recherches il n'y a qu'une réponse : le fait rapporté ici est miraculeux, il ne peut donc être le produit d'un procédé naturel. Dieu vint en aide à son peuple en donnant au bois d'un arbre quelconque un pouvoir surnaturel; mais s'il existait un moyen naturel de rendre douces des eaux saumâtres, moyen aussi simple et aussi rapide que celui dont Moyse fit usage à Marah, soyons persuadé qu'il ne se serait jamais perdu, et que les Arabes du Sinaï l'auraient conservé comme le don le plus précieux qu'on pouvait leur faire; si même ce moyen avait existé ou existait quelque part, il aurait étendu son pouvoir sur toutes ces contrées qui plus ou moins en pouvaient profiter avec les mêmes avantages.

On peut consulter dans le 3e vol. de la collection de Schelhorn p. 1330, 1364, *Dr Conrad Jkens* De Marah, aquis amaris per miraculum sanatis.

Gottl. Kertzigs de Elim, des 72 fontaines et des 70 palmiers.

Huet. Quæstiones alnetanae, lib. 2, p. 208.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

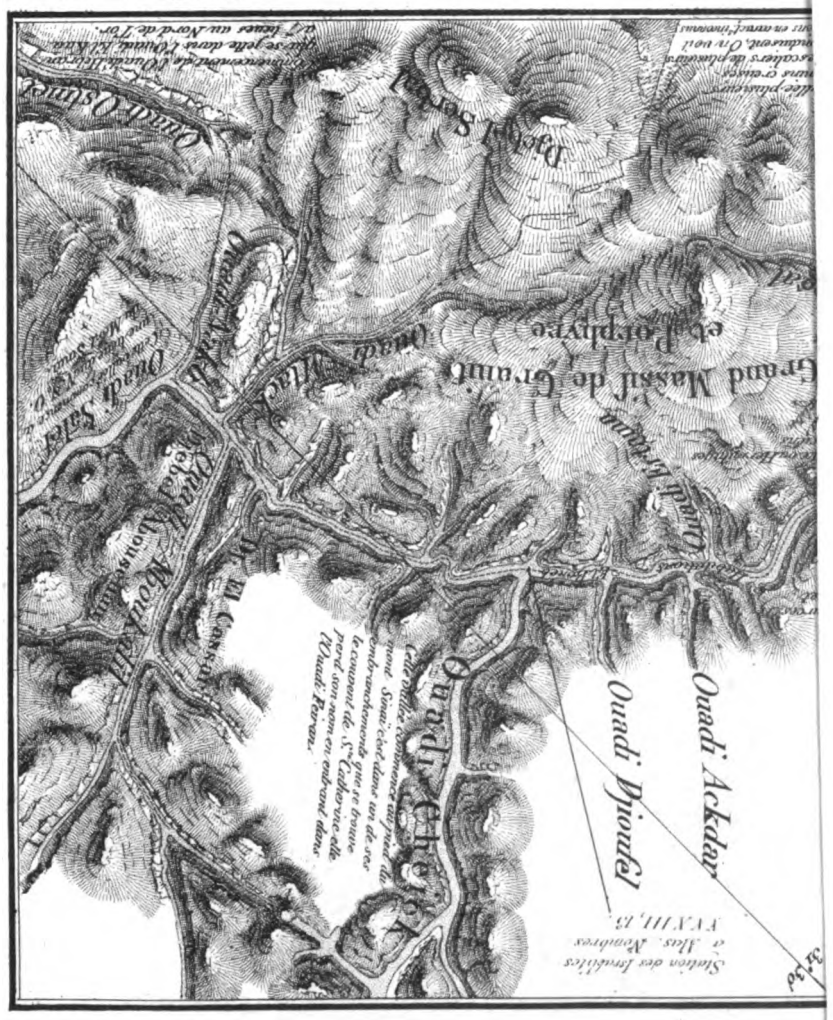
Grand Massif de Granit
ou Porphyre
Ouadi Ackdar
Ouadi Bjioudel
Ouadi Ouaka
Ouadi Ouaka
Ouadi Ouaka

EXODE, CHAPITRE XV, VERSET 27.

Salomon Deylings. Obs. sac., part. 3, de aquis amaris ligni injectione a Mose mitigatis.

(27) Venerunt autem in Elim. La plupart des voyageurs, et après eux les commentateurs modernes ont placé Elim dans Ouadi-Garandel. La présence de quelques palmiers existants encore dans cette vallée et qu'un coup de vent ou le feu maladroit d'un Arabe détruira, est le seul argument qu'on puisse mettre en avant aujourd'hui, de même que c'est le seul que les anciens voyageurs avaient présent à l'esprit. Breydenbach s'exprime ainsi : « La nuyt venue, appliquames à un torrent apele Oron dem » (Garandel), la ou nous tendimes nos tentes pour les eaux qui estoient là » et demourames la pour la nuyt. Auquel lieu sont plusieurs fontaines vives » ayant eau clere et bonne et plusieurs palmiers de quoy nous avions sus» picion assez vehemente que ne fut le desert de Helym. »

Cette opinion soulève quelques difficultés, voici les raisons qui m'ont porté à placer Elim dans le haut de Ouadi-Ossaita, près d'une source assez bonne et de palmiers nombreux. 1° A partir de Howara, la route naturelle des Israélites traverse Ouadi-Garandel dans sa partie supérieure, mais elle ne descend pas vers la mer, à l'endroit où se trouvent les sources et les palmiers, ce serait donc un détour; 2° la distance de Howara à Ouadi-Garandel n'est que de deux lieues, c'est trop peu pour une journée de marche; 3° des sources de Ouadi-Garandel à la station, près de la mer, il y a une journée de quatorze lieues, beaucoup trop forte pour les Israélites, et qu'une caravane de chameaux chargés pourrait difficilement parcourir. – Ces trois objections ne se trouvent point dans la position d'Ossaita, et pendant le séjour des Israélites dans cette vallée, qui serait alors Elim, rien n'empêche les bergers de pousser leur troupeaux jusque dans les pâturages de Ouadi-Garandel.

La différence, d'ailleurs, n'est pas grande, et cette position, tout en convenant mieux aux distances, répond aussi bien à l'agrément du lieu. On lit dans le voyage de Coutelle : *Ce lieu, nommé Houscyt, était plus agréable que tout ce que nous avions rencontré depuis le Caire*, et c'est ainsi qu'il parut à Niebuhr qui l'a dessiné, p. 282. Il est inutile de répéter les raisons présentées par les voyageurs Thevenot, J. Owington, Dr Shaw, Niebuhr, etc., pour placer Elim à Tor, ils ont adopté ainsi l'opinion des habitans de cette ville, qui trouvent commode d'attirer les pèlerins chrétiens et musulmans sous leurs palmiers et de leur vendre assez cher les lentilles, les ognons, les dates et l'eau qu'ils possèdent. J'ai publié dans mon voyage de l'Arabie la vue de la ville, que j'ai prise de la forteresse ruinée qui a été construite sur le rivage, au XVIe siècle, par les Égyptiens. Ce dessin ne donne pas une bonne idée de la fertilité de l'endroit, il aurait fallu se placer dans la vallée, et s'avancer presqu'aux bains de Moyse, Hammam Mousa, pour dessiner les magnifiques plantations d'arbres et les palmiers. Mon but était d'indiquer la forme de la montagne craieuse qui renferme le Nakous, ou montagne retentissante, dont tous les voyageurs ont donné la description.

Pour revenir à l'opinion qui place Elim à Tor, et la rejeter définitivement, il suffit de regarder la carte, on verra qu'il est impossible, en quatre journées de caravane, de diviser l'espace qui s'étend entre Suez et Tor, quelles que soient d'ailleurs les facilités qu'on se donne en rapprochant le passage miraculeux de la mer Rouge, vers le sud. Il est également impossible, entre Tor et le mont Sinaï, de trouver place pour six journées de marche, elles deviennent trop fortes d'un côté et trop faibles de l'autre, et d'ailleurs, sur cette dernière route, où placer le campement des Israélites près de la mer après qu'ils eurent quitté Elim.

Niebuhr se demandait si le nom de Tor serait assez ancien pour qu'on y cherchât le Sur de l'Exode, XV, 22. Les raisons que je viens de donner s'y opposeraient, même s'il y avait la moindre synonymie, c'est plutôt le Phœnicon des auteurs grecs; je renvoie aux recherches de Gosselin qui en offre les preuves tirées des textes géogr. des anciens (tome II.), Pierre de Suchen (1336), en passant dans Ouadi-Feyran, au milieu de ses palmiers et près des grottes de ces ermites, crut être dans l'ancien Elim de la Bible; c'est également une erreur (chap. LXXXI). Dans la version du Maistre de Sacy, je lis cette note qui sans doute se rapporte à la position de Tor. *Ce lieu* (Elim) *est depuis devenu très-illustre par la sainteté du monastère de Raite que l'on y fonda, et qui donna à l'Église de grands hommes.* Ce monastère, abandonné dès le XVIe siècle, fournit selon Thevenot les pierres pour la construction du fort qui défendait la ville, et qui lui même est aujourd'hui abandonné. Thévenot se trompait, car Jean Coppin, qui voyageait en 1680, vit en même temps la forteresse et le couvent qui, *à cause de la rareté des pierres, avait les murs de son église et de la plupart de ses logements faits de grosses coquilles de mer* (page 328). Voici ce qu'il dit de Tor :

EXODE, CHAPITRE XV, VERSET 27.

« Cette ville, ou pour mieux dire ce bourg de Torre, car il n'est point » environné de murailles, ne contient pas plus de quatre cents feux, et il » n'y a quasi autre chose qu'une longue rue couverte, habitée de quelques » marchands (c'est le Ouadi). — A un des bouts du bourg, il y a un petit » château pour la garde du port qui est flanqué de quatre tours avec un » donjon, et le grand-seigneur y entretient une garnison avec un aga — » Sur un terrain qui se relève au dehors du bourg, il y a un monastère de » Caloyers grecs, où ils sont en assez bon nombre. Le lendemain, ces mes» sieurs (quelques-uns de ses compagnons) furent en Elim, qui n'est éloigné » que d'une petite demi-lieue de Torre; c'est cet Elim où l'Écriture marque » qu'il y avait douze fontaines et soixante-dix palmes, et où les Israélites » firent leur seconde station, après le passage de la mer Rouge. Les Caloyers » du monastère dont je viens de parler y ont fait depuis longtemps un jar» din grand et spacieux, où il y a présentement plus de deux mille pal» miers, et ce sont les dattes les plus prisées de la contrée (c'est El-Bourg), » (p. 239). » Il est encore question de ce monastère dans l'une des expéditions des Portugais, en 1541. L'historien de ces guerres dit en terminant : « Ainsi tout le fruit de l'entreprise de dom Estevan de Gama se » réduisit presque à la vaine gloire d'avoir armé à Toro quelques chevaliers » à l'honneur de sainte Catherine du mont Sinaï, dont il trouva un monas» tère dans cette ville. »

Quant aux palmiers qui sont peu abondants dans Ouady-Ossaita et qui se trouvent en plus grand nombre dans Ouady-Garandel et surtout à Tor, je ne saurais considérer cette différence de fertilité comme une objection. J'ai vu dans Ouady-Hebran, des groupes de vingt palmiers qui avaient été consumés par l'imprudence de jeunes Arabes, et qui par conséquent sont aujourd'hui détruits, tandis que des plantations entières, telles que celles de Tor, doivent leur existence, toute moderne, aux soins des moines. N'oublions pas que Jerico, dont la position n'est pas douteuse, s'appelait à la même époque *civitas palmarum* (Deut. XXXIV, 3; Juges I, 16, III, 13; Diodore de Sicile II, 48, XIX, 98; Strabon XVI, 41, XVII, 15), et qu'aujourd'hui ce qu'on y voit le moins sont des palmiers. La Palestine entière les compte sobrement : un à Ramleh, un à Nebbi-Jonis, un au couvent de Saint-Sabba, et autrefois elle semble en avoir été couverte, tant le style de la Bible en était rempli et tant sont fréquentes les images tirées de sa grâce (Salomon, VII) de sa verdure permanente (Psaumes XCII, 13) et de son utilité. L'usage de ses rameaux était ordinaire dans les fêtes et les processions (Nehemie VIII, 15. I Maccabée XIII, 51. II Maccabées X, 6. S. Jean XII, 13). Le signe caractéristique de la Judée, celui qui se frappait sur les monnaies, était le palmier; Thamar était devenu le plus doux nom des femmes (Genèse XXXVIII, 6. II Samuel XIII, 1, 22. XIV, 27).

La ressemblance de deux noms fut, à l'égard de la position d'Elim, la cause d'une autre erreur. On lit dans Bongars : « Rex collecto exercitu (1115), » Jordane transmisso, Syriam intrat Sobal et inde desertum peragrat, et » usque ad Rubrum mare descendit; reperitque civitatem Helym in qua » erant XII fontes et LXX palmæ (Exod. XV). » Il s'agit ici d'Ailah, l'ancien Elath de Salomon, qui ne correspond en aucune manière avec la position que les distances de l'itinéraire des Israélites imposent à Elim.

Cette confusion de deux noms si peu semblables se trouve répétée par Barathier, dans une note de sa traduction de Benjamin de Tulède : « Eylan, » ou Hylan, ou Eylath, est aujourd'hui une ville sur la langue la plus » orientale de la mer Rouge. C'est sans doute non-seulement l'Elim où les » Israélites ont passé (Exode XV), mais aussi Eiloth, d'où partait la flotte » ophirienne de Salomon (I Rois, IX). »

Je dirai peu de mots sur le palmier, c'est un arbre trop connu aujourd'hui pour le décrire de nouveau; il n'a pas besoin de beaucoup de terre végétale pour croître, et se contente d'eau et de chaleur, aussi les vallées du Sinaï lui conviennent, et il y réussit dans presque toutes, où il atteint une grande hauteur. On sait que le dattier ou palmier femelle a besoin pour produire d'être fécondé par le palmier, et que cette opération, qui se fait naturellement, doit être opérée artificiellement pour être plus complète (Voir parmi les voyageurs Hasselquist, p. 224, Forskal, et aussi le *Discours des palmiers, de leur diversité, de leur fruit et de son utilité et du terroir qui leur est propre*, page 322 du recueil de divers voyages faits en Afrique. Paris, 1674). Dans le Sinaï ce sont les Dgebalye qui prennent ce soin, mais dans beaucoup de vallées le palmier femelle y croît et s'y trouve fructifié sans aucune culture; ajoutons que là aussi il perd ses fruits et meurt dans l'abandon, car les Arabes ont un tel mépris pour la culture qu'ils renonceraient à toute récolte de dattes s'il fallait la faire eux-mêmes; c'est par la même raison qu'ils négligent les

Digitized by Google

branches et les filaments de l'arbre, qui sont d'une si grande ressource en Égypte.

Les moines du Sinaï ont de tout temps tiré bon parti des palmiers qui croissent aux environs de leurs couvents, et je serais disposé à penser qu'on leur doit toutes les plantations considérables de ces arbres. Ils mangent les dattes dans leur état de fraîcheur, les empilent dans des outres reformées, en les mêlant avec des amandes, des abricots préparés, des raisins secs, etc., ce qui forme une pâte qui se conserve tendre et douce toute l'année; c'est pour eux un régal, et ils l'offrent aux étrangers comme une chose précieuse. Les dattes produisent dans leur laboratoire une eau-de-vie dont ils font un grand usage et qui était déjà très-estimée des anciens

EXODE, CHAPITRE XV, VERSET 27.

(Pline, Hist. nat., XIII, 4). Ils soumettent une telle quantité de ces fruits chaque année à la distillation, que les noyaux qui se sont amassés dans la vallée forment aujourd'hui une véritable colline. Le palmier, cet arbre si utile, et d'une culture si facile, a conservé dans les vallées du Sinaï sa forme naturelle. Les branches, dont l'homme le dépouille chaque année, avaient été destinées par la nature à protéger son tronc et à former, quand les palmiers s'élevaient ensemble, une impénétrable forêt; c'est ainsi qu'on le rencontre à Dahab, l'ancien Madian, sur le bord de la mer, à Nouebe, et dans les vallées les moins visitées de la presqu'île; le Doum y est beaucoup plus rare.

Digitized by Google

CHAPITRE SEIZIÈME.

ΚΕΦΑΛΑΙΟΝ Ις΄.

1. Ἀπῆραν δὲ ἐξ Αἰλείμ, καὶ ἦλθοσαν πᾶσα συναγωγὴ υἱῶν Ἰσραὴλ εἰς τὴν ἔρημον Σίν, ὅ ἐστιν ἀνὰ μέσον Αἰλεὶμ καὶ ἀνὰ μέσον Σινά. Τῇ δὲ πεντεκαιδεκάτῃ ἡμέρᾳ τῷ μηνὶ τῷ δευτέρῳ ἐξεληλυθότων αὐτῶν ἐκ γῆς Αἰγύπτου,

2. διεγόγγυζε πᾶσα συναγωγὴ υἱῶν Ἰσραὴλ ἐπὶ Μωϋσῆν καὶ Ἀαρὼν,

3. καὶ εἶπαν πρὸς αὐτοὺς οἱ υἱοὶ Ἰσραήλ· Ὄφελον ἀπεθάνομεν πληγέντες ὑπὸ Κυρίου ἐν γῇ Αἰγύπτῳ, ὅταν ἐκαθίσαμεν ἐπὶ τῶν λεβήτων τῶν κρεῶν, καὶ ἠσθίομεν ἄρτους εἰς πλησμονήν· ὅτι ἐξηγάγετε ἡμᾶς εἰς τὴν ἔρημον ταύτην, ἀποκτεῖναι πᾶσαν τὴν συναγωγὴν ταύτην ἐν λιμῷ.

4. Εἶπε δὲ Κύριος πρὸς Μωϋσῆν· Ἰδοὺ ἐγὼ ὕω ὑμῖν ἄρτους ἐκ τοῦ οὐρανοῦ· καὶ ἐξελεύσεται ὁ λαὸς, καὶ συλλέξουσι τὸ τῆς ἡμέρας εἰς ἡμέραν, ὅπως πειράσω αὐτοὺς, εἰ πορεύσονται τῷ νόμῳ μου, ἢ οὔ.

5. Καὶ ἔσται ἐν τῇ ἡμέρᾳ τῇ ἕκτῃ, καὶ ἑτοιμάσουσιν ὃ ἐὰν εἰσενέγκωσι· καὶ ἔσται διπλοῦν ὃ ἐὰν συναγάγωσι τὸ καθ' ἡμέραν εἰς ἡμέραν.

6. Καὶ εἶπε Μωϋσῆς καὶ Ἀαρὼν πρὸς πᾶσαν συναγωγὴν υἱῶν Ἰσραὴλ· Ἑσπέρας γνώσεσθε, ὅτι Κύριος ἐξήγαγεν ὑμᾶς ἐκ γῆς Αἰγύπτου,

7. καὶ πρωῒ ὄψεσθε τὴν δόξαν Κυρίου ἐν τῷ εἰσακοῦσαι τὸν γογγυσμὸν ὑμῶν ἐπὶ τῷ Θεῷ. Ἡμεῖς δὲ τί ἐσμεν, ὅτι διαγογγύζετε καθ' ἡμῶν;

8. Καὶ εἶπε Μωϋσῆς· Ἐν τῷ διδόναι Κύριον ὑμῖν ἑσπέρας κρέα φαγεῖν καὶ ἄρτους τὸ προῒ εἰς πλησμονὴν, διὰ τὸ εἰσακοῦσαι Κύριον τὸν γογγυσμὸν ὑμῶν, ὃν ὑμεῖς διαγογγύζετε καθ' ἡμῶν. Ἡμεῖς δὲ τί ἐσμεν; οὐ γὰρ καθ' ἡμῶν ἐστιν ὁ γογγυσμὸς ὑμῶν, ἀλλ' ἢ κατὰ τοῦ Θεοῦ.

9. Εἶπε δὲ Μωϋσῆς πρὸς Ἀαρών· εἶπον πάσῃ συναγωγῇ υἱῶν Ἰσραήλ· Προσέλθετε ἐναντίον τοῦ Θεοῦ· εἰσακήκοε γὰρ τὸν γογγυσμὸν ὑμῶν.

10. Ἡνίκα δὲ ἐλάλει Ἀαρὼν πάσῃ συναγωγῇ υἱῶν Ἰσραὴλ, καὶ ἐπεστράφησαν εἰς τὴν ἔρημον, καὶ ἡ δόξα Κυρίου ὤφθη ἐν νεφέλῃ.

11. Καὶ ἐλάλησε Κύριος πρὸς Μωϋσῆν· λέγων·

12. Εἰσακήκοα τὸν γογγυσμὸν τῶν υἱῶν Ἰσραήλ. Λάλησον πρὸς αὐτοὺς, λέγων· Τὸ πρὸς ἑσπέραν ἔδεσθε κρέα καὶ τὸ πρωῒ πλησθήσεσθε ἄρτων· καὶ γνώσεσθε ὅτι ἐγὼ Κύριος ὁ Θεὸς ὑμῶν.

13. Ἐγένετο δὲ ἑσπέρα· καὶ ἀνέβη ὀρτυγομήτρα, καὶ ἐκάλυψε τὴν παρεμβολήν. Τὸ πρωῒ ἐγένετο καταπαυομένης τῆς δρόσου κύκλῳ τῆς παρεμβολῆς,

14. καὶ ἰδοὺ ἐπὶ πρόσωπον τῆς ἐρήμου λεπτὸν ὡσεὶ τόριον λευκὸν, ὡσεὶ πάγος ἐπὶ τῆς γῆς.

15. Ἰδόντες δὲ αὐτὸ οἱ υἱοὶ Ἰσραὴλ εἶπαν ἕτερος τῷ ἑτέρῳ· Τί ἐστι τοῦτο; οὐ γὰρ ᾔδεισαν τί ἦν. Εἶπε δὲ Μωϋσῆς αὐτοῖς· Οὗτος ὁ ἄρτος ὃν ἔδωκε Κύριος ὑμῖν φαγεῖν.

16. Τοῦτο τὸ ῥῆμα ὃ συνέταξε Κύριος· Συναγάγετε ἀπ' αὐτοῦ ἕκαστος εἰς τοὺς καθήκοντας, γομὸρ κατὰ κεφαλὴν, κατὰ ἀριθμὸν

CAPUT XVI.

1. Profectique sunt de Elim, et venit omnis multitudo filiorum Israel in desertum Sin, quod est inter Elim et Sinaï : quintodecimo die mensis secundi, postquam egressi sunt de Terra Ægypti.

2. Et murmuravit omnis congregatio filiorum Israel contra Moysen et Aaron in solitudine.

3. Dixeruntque filii Israel ad eos : Utinam mortui essemus per manum Domini in Terra Ægypti, quando sedebamus super ollas carnium, et comedebamus panem in saturitate : cur eduxistis nos in desertum istud, ut occideritis omnem multitudinem fame?

4. Dixit autem Dominus ad Moysen : Ecce, ego pluam vobis panes de cœlo : egrediatur populus, et colligat quæ sufficiunt per singulos dies : ut tentem eum utrum ambulet in lege mea, an non.

5. Die autem sexto parent quod inferant : et sit duplum quam colligere solebant per singulos dies.

6. Dixeruntque Moyses et Aaron ad omnes filios Israel : Vespere scietis quod Dominus eduxerit vos de Terra Ægypti :

7. et mane videbitis gloriam Domini : audivit enim murmur vestrum contra Dominum : nos vero quid sumus, quia mussitastis contra nos?

8. Et ait Moyses : Dabit vobis Dominus vespere carnes edere, et mane panes in saturitate : eo quod audierit murmurationes vestras quibus murmurati estis contra eum, nos enim quid sumus? nec contra nos est murmur vestrum, sed contra Dominum.

9. Dixit quoque Moyses ad Aaron : Dic universæ congregationi filiorum Israel, respexerunt ad solitudinem : et ecce gloria Domini apparuit in nube.

10. Cumque loqueretur Aaron ad omnem cœtum filiorum Israel, respexerunt ad solitudinem : et ecce gloria Domini apparuit in nube.

11. Locutus est autem Dominus ad Moysen, dicens :

12. Audivi murmurationes filiorum Israel, loquere ad eos : Vespere comedetis carnes, et mane saturabimini panibus : scietisque quod ego sum Dominus Deus vester.

13. Factum est ergo vespere, et ascendens coturnix, cooperuit castra : mane quoque ros jacuit per circuitum castrorum.

14. Cumque operuisset superficiem terræ, apparuit in solitudine minutum, et quasi pilo tusum in similitudinem pruinæ super terram.

15. Quod cum vidissent filii Israel, dixerunt ad invicem : Manhu? quod significat : Quid est hoc? ignorabant enim quid esset. Quibus ait Moyses : Iste est panis, quem Dominus dedit vobis ad vescendum.

16. Hic est sermo, quem præcepit Dominus : Colligat unusquisque ex eo quantum sufficit ad vescendum : gomor per sin-

Digitized by Google

ψυχῶν ὑμῶν, ἕκαστος σὺν τοῖς συσκηνίοις ὑμῶν συλλέξατε.

17. Ἐποίησαν δὲ οὕτως οἱ υἱοὶ Ἰσραὴλ, καὶ συνέλεξαν ὁ τὸ πολὺ, καὶ ὁ τὸ ἔλαττον.

18. Καὶ μετρήσαντες γομὸρ, οὐκ ἐπλεόνασεν ὁ τὸ πολὺ, καὶ ὁ τὸ ἔλαττον οὐκ ἠλαττόνησεν· ἕκαστος εἰς τοὺς καθήκοντας παρ' ἑαυτῷ συνέλεξαν.

19. Εἶπε δὲ Μωϋσῆς πρὸς αὐτούς· Μηδεὶς καταλειπέτω ἀπ' αὐτοῦ εἰς τὸ πρωΐ.

20. Καὶ οὐκ εἰσήκουσαν Μωϋσῆ, ἀλλὰ κατέλιπόν τινες ἀπ' αὐτοῦ εἰς τὸ πρωΐ· καὶ ἐξέζεσε σκώληκας, καὶ ἐπώζεσε· καὶ ἐπικράνθη ἐπ' αὐτοῖς Μωϋσῆς.

21. Καὶ συνέλεξαν αὐτὸ πρωΐ πρωΐ, ἕκαστος τὸ καθῆκον αὐτῷ· ἡνίκα δὲ διεθέρμαινεν ὁ ἥλιος, ἐτήκετο.

22. Ἐγένετο δὲ τῇ ἡμέρᾳ τῇ ἕκτῃ, συνέλεξαν τὰ δέοντα διπλᾶ, δύο γομὸρ τῷ ἑνί. Εἰσήλθοσαν δὲ πάντες οἱ ἄρχοντες τῆς συναγωγῆς, καὶ ἀνήγγειλαν Μωϋσεῖ.

23. Εἶπε δὲ Μωϋσῆς πρὸς αὐτούς· Οὐ τοῦτο τὸ ῥῆμά ἐστιν ὃ ἐλάλησε Κύριος; Σάββατα ἀνάπαυσις ἁγία τῷ Κυρίῳ αὔριον· ὅσα ἐὰν πέσσητε, πέσσετε, καὶ ὅσα ἐὰν ἕψητε, ἕψετε· καὶ πᾶν τὸ πλεονάζον, καταλείπετε αὐτὸ εἰς ἀποθήκην εἰς τὸ πρωΐ.

24. Καὶ κατελίποσαν ἀπ' αὐτοῦ ἕως πρωΐ, καθὼς συνέταξεν αὐτοῖς Μωϋσῆς· καὶ οὐκ ἐπώζεσεν, οὐδὲ σκώληξ ἐγένετο ἐν αὐτῷ.

25. Εἶπε δὲ Μωϋσῆς· Φάγετε σήμερον· ἔστι γὰρ σάββατα σήμερον τῷ Κυρίῳ· οὐχ εὑρεθήσεται ἐν τῷ πεδίῳ.

26. Ἓξ ἡμέρας συλλέξετε· τῇ δὲ ἡμέρᾳ τῇ ἑβδόμῃ σάββατα, ὅτι οὐκ ἔσται ἐν αὐτῇ.

27. Ἐγένετο δὲ ἐν τῇ ἡμέρᾳ τῇ ἑβδόμῃ ἐξήλθοσάν τινες ἐκ τοῦ λαοῦ συλλέξαι, καὶ οὐχ εὗρον.

28. Εἶπε δὲ Κύριος πρὸς Μωϋσῆν· Ἕως τίνος οὐ βούλεσθε εἰσακούειν τὰς ἐντολάς μου, καὶ τὸν νόμον μου;

29. Ἴδετε· ὁ γὰρ Κύριος ἔδωκεν ὑμῖν σάββατα τὴν ἡμέραν ταύτην. Διὰ τοῦτο αὐτὸς ἔδωκεν ὑμῖν τῇ ἡμέρᾳ τῇ ἕκτῃ ἄρτους δύο ἡμερῶν. Καθίσεσθε ἕκαστος εἰς τοὺς οἴκους ὑμῶν· μηδεὶς ἐκπορευέσθω ἐκ τοῦ τόπου αὐτοῦ τῇ ἡμέρᾳ τῇ ἑβδόμῃ.

30. Καὶ ἐσαββάτισεν ὁ λαὸς τῇ ἡμέρᾳ τῇ ἑβδόμῃ.

31. Καὶ ἐπωνόμασαν αὐτὸ οἱ υἱοὶ Ἰσραὴλ τὸ ὄνομα αὐτοῦ, Μάν. Ἦν δὲ ὡσεὶ σπέρμα κορίου λευκόν· τὸ δὲ γεῦμα αὐτοῦ ὡς ἐγκρὶς ἐν μέλιτι.

32. Εἶπε δὲ Μωϋσῆς· Τοῦτο τὸ ῥῆμα ὃ συνέταξε Κύριος· Πλήσατε τὸ γομὸρ τοῦ μὰν εἰς ἀποθήκην εἰς τὰς γενεὰς ὑμῶν, ἵνα ἴδωσι τὸν ἄρτον ὃν ἐφάγετε ὑμεῖς ἐν τῇ ἐρήμῳ, ὡς ἐξήγαγεν ὑμᾶς Κύριος ἐκ γῆς Αἰγύπτου.

33. Καὶ εἶπε Μωϋσῆς πρὸς Ἀαρών· Λάβε στάμνον χρυσοῦν ἕνα, καὶ ἔμβαλε εἰς αὐτὸν πλῆρες τὸ γομὸρ τοῦ μὰν, καὶ ἀποθήσεις αὐτὸ ἐναντίον τοῦ Θεοῦ, εἰς διατήρησιν εἰς τὰς γενεὰς ὑμῶν,

34. ὃν τρόπον συνέταξε Κύριος τῷ Μωϋσῆ. Καὶ ἀπέθηκεν Ἀαρὼν ἐναντίον τοῦ μαρτυρίου εἰς διατήρησιν.

35. Οἱ δὲ υἱοὶ Ἰσραὴλ ἔφαγον τὸ μὰν ἔτη τεσσαράκοντα, ἕως ἦλθον εἰς τὴν οἰκουμένην ἐφάγοσαν τὸ μὰν, ἕως παρεγένοντο εἰς μέρος τῆς Φοινίκης.

36. Τὸ δὲ γομὸρ τὸ δέκατον τῶν τριῶν μέτρων ἦν.

gula capita, juxta numerum animarum vestrarum quæ habitant in tabernaculo sic tolletis.

17. Feceruntque ita filii Israel : et collegerunt, alius plus, alius minus.

18. Et mensi sunt ad mensuram gomor nec qui plus collegerat, habuit amplius : nec qui minus paraverat, reperit minus : sed singuli juxta id quod edere poterant, congregaverunt.

19. Dixitque Moyses ad eos : Nullus relinquat ex eo in mane.

20. Qui non audierunt eum, sed dimiserunt quidam ex eis usque mane, et scatere cœpit vermibus, atque computruit, et iratus est contra eos Moyses.

21. Colligebant autem mane singuli, quantum sufficere poterat ad vescendum : cumque incaluisset sol, liquefiebat.

22. In die autem sexta collegerunt cibos duplices, id est, duo gomor per singulos homines : venerunt autem omnes principes multitudinis, et narraverunt Moysi.

23. Qui ait eis : Hoc est quod locutus est Dominus : Requies sabbati sanctificata est Domino cras, quodcumque operandum est, facite : et quæ coquenda sunt coquite : quidquid autem reliquum fuerit, reponite usque in mane.

24. Feceruntque ita ut præceperat Moyses, et non computruit : neque vermis inventus est in eo.

25. Dixitque Moyses : Comedite illud hodie, quia sabbatum est Domini : non invenietur hodie in agro.

26. Sex diebus colligite : in die autem septimo sabbatum est Domini, idcirco non invenietur.

27. Venitque septima dies : et egressi de populo ut colligerent, non invenerunt.

28. Dixit autem Dominus ad Moysen : Usquequo non vultis custodire mandata mea, et legem meam?

29. Videte quod Dominus dederit vobis sabbatum, et propter hoc die sexta tribuit vobis cibos duplices : maneat unusquisque apud semetipsum, nullus egrediatur de loco suo die septimo.

30. Et sabbatizavit populus die septimo.

31. Appellavitque domus Israel nomen ejus Man : quod erat quasi semen coriandri album, gustusque ejus quasi simile cum melle.

32. Dixit autem Moyses : Iste est sermo quem præcepit Dominus : Imple gomor ex eo, et custodiatur in futuras retro generationes : ut noverint panem, quo alui vos in solitudine, quando educti estis de Terra Ægypti.

33. Dixitque Moyses ad Aaron : Sume vas unum et mitte ibi Man, quantum potest capere gomor : et repone coram Domino, ad servandum in generationes vestras?

34. sicut præcepit Dominus Moysi. Posuitque illud Aaron in tabernaculo reseruandum.

35. Filii autem Israel comederunt Man quadraginta annis, donec venirent in terram habitabilem : hoc cibo aliti sunt, usquequo tangerent fines terræ Chanaan.

36. Gomor autem decima pars est Ephi.

Digitized by Google

EXODE, CHAPITRE XVI, VERSET 1.

(1) **Profecti sunt de Elim, quinto decimo die mensis secundi.** Il a été dit dans le dernier verset du chapitre précédent : *castrametati sunt juxta aquas.* Ce campement doit s'entendre d'un établissement de plusieurs jours, pendant lesquels ils se reposèrent et profitèrent de la fertilité des vallées pour faire paître leurs troupeaux. La date précisée par ce verset nous le prouve. Les Hébreux sortirent d'Égypte au mois d'Abid ; selon la tradition rapportée par Eba-Esra, d'après le Gaon Saadia, ce serait le 15 du mois. Ils arrivent à Elim en sept jours, et ils quittent cette vallée le 15 du second mois ; ils y seraient donc restés plus de vingt jours. Cette tradition, comme ces chiffres, ne peuvent être pris dans toute leur rigueur ; il faut s'en tenir à l'expression de plusieurs jours.

Et venit in desertum Sin. Le récit rapporte immédiatement les murmures du peuple et l'envoi miraculeux de la manne, en sautant une station qui était sans intérêt, mais que nous n'avons pas les mêmes raisons de passer sous silence. On lit dans les Nombres : *Sed et inde* (Elim) *egressi, fixerunt tentoria super mare Rubrum, profectique de mari Rubro castrametati sunt in deserto Sin* (XXXIII, 10 et 11).

Jusqu'à Elim ou Ouadi-Ossaita, les Israélites ont suivi la seule route qui s'offrait à eux ; à partir de cette station ils devaient choisir entre deux routes, celle d'en haut et celle d'en bas. La première passe par une plaine (El-Debbe) et d'assez larges vallées (Ouadi-Nasseb, Barak et Cheick). Elle n'a que deux passages difficiles, escarpés et étroits. L'autre traverse une vallée pénible (Ouadi-Taibé) et suit un rivage qui n'est praticable qu'à la marée basse ; mais elle conduit au Sinaï par les vallées les plus fertiles et les plus larges de la presqu'île (Ouadi-Feyran, Ouadi-Cheick). Elle n'a qu'un défilé (Nakb-Badera). Moyse n'avait donc point à hésiter, il conduit les Israélites par Ouadi-Taibé et les arrête au bord de la mer, où ils campent dans une vaste plaine qui offre dans cette saison une verdure assez abondante.

En quittant cette station *près de la mer,* ils entrent dans le désert de Sin, qui s'étend entre Elim et le Sinaï, et dans lequel les différents endroits où ils s'arrêtent se trouvent indiqués par le nom dont ils étaient redevables sans doute à quelque particularité, tandis que la première station, qui doit être placée dans la partie la moins fertile, n'en portait aucun, et se trouve appelée du nom qui désigne l'ensemble de ce désert. Saint Jérôme (Epist. ad Fab.) applique avec exactitude ces différents noms aux localités.

Ils passèrent près des mines de cuivre de Magara, et campèrent entre Ouadi-Mokatteb et Ouadi-Feyran. Ouadi-Mokatteb est devenue célèbre par les nombreuses inscriptions qui ont été gravées dans ses rochers de grès. Citées successivement par Cosmas (*Indicopleustes*, in nova Collect. Patr., II, 3, p. 205) ; Neischnitz (*Reisebeschreibung*, IV, 8, p. 195) ; Pietro della Valle (dans son Voyage) ; Thévenot (*idem*) ; Moncony (*idem*) ; le supérieur des Franciscains (*Tagereise von Gros-Cairo nach dem Berg Sinaï*) ; elles attirèrent assez vivement l'attention, parce qu'on croyait alors que les Israélites avaient laissé sur ces grandes pages le secret de leur histoire et la description détaillée de leur voyage.

Cette lieue de pans de rochers écrits semblait un récit complet rédigé avec suite, et peut-être de la même main. Dapper écrivait alors : *Les Israélistes ont trouvé la manne dans le désert du Sinaï. On voit, en souvenir de ce miracle, de l'hébreu gravé dans le rocher, qui peut se traduire ainsi :* LA PLUIE DE LA MANNE. *Au-dessous de ce passage est une représentation du gomor, la mesure dans laquelle on recueillait la manne.* Robert Clayton, évêque de Glogher, proposa un prix à celui qui rapporterait la copie de ces inscriptions. Depuis lors tous les voyageurs les ont citées, et plusieurs d'entre eux les ont copiées. On peut les rechercher dans Pococke (*A Description of the East*, p. 148) ; Harmar (dans *Faber's Beobachtungen ueber den Orient*, II, 135) ; Benzelius (*Syntag. Dissert.*, 253) ; Ed. Montagu (*Phil. transactions*) ; C. Niebuhr (*Besch. von Arabien*, S. 96 ; *Reiseb*, I. 235) ; Coutelle et Rozière, qui en copièrent soixante et quinze (*Antiquités*, vol. V, p. 57) ; Seetzen, qui en a envoyé vingt-sept de Ouady-Mokatteb. (Elles furent publiées dans les *Fundgruben des Orients*, t. II, p. 474.) Il en promettait d'autres, qu'il avait copiées dans Ouady-Hebran, Ouady-Aleijat, et au Serbal ; elles n'ont pas paru. (*Monat. corresp.*) ; Burckhardt (*Reisen*, p. 979, et planche n° 5) ; Henicker (*Notes during a visit to Mount Sinaï*, p. 235 et 541) ; Grey, qui en a publié cent quatre-vingt-sept (*Transactions of the royal Society*, vol. II, p. 1, 1832) ; et enfin dans mon Voyage de l'Arabie-Pétrée, où l'on trouvera les inscriptions avec les croix et les dessins barbares qui les accompagnent, ainsi que

EXODE, CHAPITRE XVI, VERSET 13.

le dessin de grandeur naturelle de la première lettre par laquelle commence la plupart des inscriptions (*Voyage de l'Arabie-Pétrée*, p. 70, Paris, in-fol., 1830).

Une étude plus complète du caractère dont on s'est servi, des moyens qu'on a employés pour fixer cette écriture dans le rocher, et des signes et dessins qui les accompagnent, a bientôt prouvé qu'il fallait reporter aux siècles du christianisme et aux pèlerins du Sinaï, les phrases courtes (peut-être des formules ou des noms propres) qui se répètent si souvent sur ces rochers. On vit aussi qu'une disposition particulière de ces rochers de grès, minés par la base au temps des pluies, détachés tout d'un coup à cette époque par l'effet d'une commotion souterraine ou par leur propre poids, offrait aux loisirs de pieux voyageurs, pour lesquels cette vallée était un lieu de halte, des surfaces unies, tendres, sur lesquelles il leur était facile de gratter rapidement quelques-unes de ces remarques, dont nos livres d'auberge prouvent l'intarissable plaisir, et qui prenaient probablement un caractère de piété et de grandeur, inspiré par le but du voyage et la solennité des lieux saints.

Les conjectures sur ce sujet ont été nombreuses ; on les trouvera réunies dans une dissertation de H. Aug. Zeibich, intitulée *Gebel el Mokatab. Geræ* 4° 1778, qui toutefois a oublié de mentionner les singuliers résultats obtenus par le père Kircher. Malgré ces différentes tentatives, on peut affirmer que la science philologique n'a pas encore étendu son domaine assez loin pour déchiffrer cette écriture, bien que tous les éléments, c'est-à-dire près de cinq cents inscriptions différentes, aient été réunies par les voyageurs que j'ai cités. J'ai publié dans mon voyage de l'Arabie-Pétrée une vue de cette vallée, qui montre exactement comment se présentent ces rochers.

(2) **Murmuravit omnis congregatio.** La raison de ces murmures, dans cet endroit plutôt qu'à Marah, n'est pas donnée ; mais, comme il est probable que les Israélites n'ont trouvé, dans les vallées qu'ils ont parcourues, que de l'eau pour eux et de l'herbe pour leurs troupeaux, ils n'avaient d'autre motif pour se plaindre que l'épuisement de leurs provisions.

(3) **Sedebamus super ollas carnium.** Cette traduction de la Vulgate donne au sens une exagération fâcheuse. En Égypte, moins que partout ailleurs, on ne peut avoir eu l'habitude de conserver des viandes dans des pots, et encore moins de s'asseoir dessus. La traduction fidèle et en même temps vraisemblable ne peut être que celle-ci : *Alors que nous étions assis près de la marmite à la viande,* c'est-à-dire près du pot au feu (Voir chap. XXXIII des Nombres, verset 16).

Comedebamus panem in saturitate. Les Égyptiens qui émigrent, ou les soldats que le pacha expédie au loin, n'ont pas d'autres regrets, et se révolteraient en adressant à leurs chefs les mêmes reproches, si la discipline sévère ne les retenait. *L'eau du Nil et le pain de l'Égypte font tout supporter,* me disait l'un d'eux, auquel je vantais l'indépendance dont il jouissait en Syrie, où il s'était enfui, indépendance dont la douceur était mêlée de regrets.

(12) Vespere comeditis carnes et mane saturabimini panibus scietisque quod ego sum Dominus deus vester.

Ces deux nourritures différentes, les cailles et la manne, sont donc bien positivement annoncées comme miraculeuses. Nous examinerons en détail l'une et l'autre.

(13) Ascendens Coturnix, cooperuit castra.

Après avoir quitté le Sinaï, les Israélites se trouvaient dans le désert aride de Pharan (El Tih) ; leur misère et l'impatience du menu peuple soulèvent des murmures (Nombre XI).

« Vulgus quippe promiscuum, quod ascenderat cum eis, flagravit desi-
» derio (carnium), sedens et flens, junctis sibi pariter filiis Israel, et ait : quis
» dabit nobis ad vescendum carnes (4) ? » Moyse s'adresse au Seigneur ; Dieu lui répond : « Dices populo : sanctificamini ; cras comedetis carnes.
» Ego enim audivi vos dicere : quis dabit nobis escas carnium ? Bene nobis
» erat in Ægypto. Ut det vobis dominus carnes et comedatis (13) : non uno
» die, nec duobus, vel quinque aut decem, nec viginti quidem (19), sed
» usque ad mensem dierum, donec exeat per nares vestras et vertatur in
» nauseam, eo quod repuleritis Dominum qui in medio vestri est, et fleve-
» ritis coram eo, dicentes : quare egressi sumus ex Ægypto (20) ? Ventus
» autem egrediens a domino arreptas trans mare coturnices detulit, et
» dimisit in castra itinere quantum uno die confici potest, ex omni parte

Digitized by Google

» castrorum per circuitum, volabantque in aere duobus cubitis altitudine » super terram (31). Surgens ergo populus toto die illo, et nocte, ac die al- » tero, congregavit coturnicum multitudinem, qui parum decem coros, » et siccaverunt eas per gyrum castrorum (32). Adhuc carnes erant in » dentibus eorum, nec defecerat hujus modi cibus : et ecce furor Domini con- » citatus in populum percussit eum plaga magna nimis (33). » Le Psalmiste ajoute LXXVII : « Transtulit Austrum de cœlo : et induxit in virtute sua » Africum (26), et pluit super eos sicut pulverem carnes, et sicut arenam » maris volatilia pennata (27) ; et ceciderunt in medio castrorum eorum, » circa tabernacula eorum (28) ; et manducaverunt et saturati sunt nimis, » et desiderium eorum attulit eis (29). Non sunt fraudati a desiderio suo. » Adhuc escæ eorum erant in ore ipsorum (30), et ira Dei ascendit super » eos. » Le livre de la Sagesse parle dans le même sens : « Pro quibus » tormentis bene disposuisti populum tuum, quibus dedisti concupis- » centiam delectamenti sui, novum saporem, escam parans eis ortygo- » metram (2). Hi autem in brevi inopes facti, novam gustaverunt escam. » (3, chap. XVI.)

Avant de poursuivre, examinons l'opinion de plusieurs commentateurs sur le vingtième verset. Luther, Mayer, Michaelis ont traduit : deux coudées en hauteur sur la terre (*zwo Ellen hoch über der Erde*) ; mais les Septante, la Vulgate, Philo, Jonathan, Jarchi, Bochart, Bootthroyd ont compris qu'elles volaient en l'air, élevées au-dessus de la terre seulement de deux coudées. Cette interprétation forcée, par suite de la difficulté d'expliquer le fait d'une manière naturelle, si l'on adopte une volée de cailles, fut sentie par Bochart, qui supposa des tas de ces oiseaux de deux coudées en deux coudées. L'historien Josèphe ajoute ici ce qui est dit au désert de Pharan, que les Israélites voulaient lapider Moyse ; ce saint homme s'adresse à Dieu, et rend au peuple la réponse qu'il en avait reçue : « Il leur » dit qu'il leur annonçait de la part de Dieu la délivrance de leurs maux, » et incontinent après une grande multitude de cailles, oiseau très- » commun vers le désert de l'Arabie, traversèrent ce bras de mer, et » las de voler, tombèrent dans le camp des Hébreux. Ceux-ci se jetèrent » en foule sur ces oiseaux comme sur une viande qui leur était envoyée » par Dieu, dans une si pressante nécessité, et Moyse le remercia d'avoir » accompli si promptement ce qu'il lui avait plu de lui promettre. » (Josèphe, Hist., liv. III, chap. I, trad. de Dandilly.) Près du désert de Pharan, le même miracle se répète à la suite des mêmes murmures. L'historien juif est ici plus concis que la Bible. « Tout le camp, dit-il, fut » couvert de cailles, dont chacun prit autant qu'il voulut. » (Liv. III, ch. XIII.) Ce sont là les sources qui doivent nous aider à apprécier ce passage de la Bible, qui, malgré son apparente simplicité, a cependant soulevé d'innombrables contestations.

La Bible s'est servie du mot *salvim* שלו, pluriel שלוים, employé seulement dans ces deux passages, et nos plus savants philologues n'ont su l'interpréter qu'à l'aide d'anciens et de premiers commentaires, qui ne nous en donnent pas l'étymologie. Les Septante avaient traduit *salvim* par ὀρτυγομήτρα, qui correspond peut-être au *roi de caille*, et Josèphe a fixé l'interprétation en adoptant la caille, parce qu'on voit beaucoup de ces oiseaux près de la mer Rouge, mais sans mieux connaître l'expression en elle-même que les rabbins, qui ne savaient comment la rendre. Les talmudistes flottaient entre les faisans, les grives, les becques-figues et les goëlans, sans que leur opinion s'appuyât sur aucune raison sérieuse, mais uniquement, peut-être, sur leur habitude de créer des difficultés nouvelles là où il s'agit de les résoudre. Mahomet a conservé le mot hébreu, qui a passé dans l'arabe. Il s'exprime ainsi dans le Coran : *Nous créâmes des nuages pour vous ombrager, de la manne et des salva pour vous nourrir.* Il est évident que Mahomet, dans cette imitation de la Bible, voulait laisser l'incertitude sur le mot et lui conserver cette couleur miraculeuse et divine, qu'il eût perdu, s'il eût mis à la place la pauvre Djerad. Les commentateurs vinrent ensuite, et prouvèrent assez par leur incertitude que ce mot leur était étranger. Houssein-Vaez le traduit par miel ; mais un des plus habiles, l'auteur du Taffir-Almonir, cité par d'Herbelot (Bibl. orient., 749, *a*), dit qu'on explique ce mot par le Sumani des Arabes et le Semanah des Persans, qui signifie caille. D'abord, je ne vois pas que le rapprochement soit rigoureusement exact, puis ensuite, la description de l'oiseau prouve que l'auteur même était loin d'avoir la conscience de son explication, car il lui donne pour patrie l'Arabie, dit qu'il chante et qu'il n'a ni nerfs, ni os, ni veines. L'auteur de la Géog. persienne, *Messahet el Ardh*, ajoute qu'elles se mangent tout entières. Ces deux explications me semblent se rapporter beaucoup mieux à la sauterelle qu'à tout oiseau connu. Forskal entendit un

chasseur des environs d'Alexandrie parler d'un oiseau nommé selva. Il écrivit au consul pour obtenir quelques renseignements, et reçut pour réponse que le سلو était le *roi de caille*, qu'on trouvait dans les environs d'Alexandrie. C'est-à-dire que la tradition, conforme à la version des Septante, expliquait ainsi le passage du Coran. Philon, la Vulgate, les hommes les plus savants, comme Luther, Bochart, Calmet, Michaelis, se sont rangés à l'opinion de Josèphe, qui, lui-même, n'avait fait qu'adopter celle des Septante, et le mot a donc été adopté généralement.

Cette interprétation ne rencontrait plus aucune contradiction, lorsque Ludolph, que ses travaux sur l'histoire et sur la langue de l'Abyssinie avaient quelque peu initié aux habitudes de l'Orient, soutint publiquement que les Hébreux, aussi bien que saint Jean, avaient vécu, dans le désert, de sauterelles, et que le mot *salvim* ne pouvait se traduire autrement. Cette opinion offre, sur quelques points, une apparence de vraisemblance qui a séduit les esprits les plus sérieux et les hommes les plus sensés. Ainsi, je citerai M. Coquerel, que sa raison devait tenir en garde contre une hypothèse peut-être hasardée. « Ces deux sortes d'animaux, dit-il, en parlant des » cailles et des sauterelles, se trouvent en quantités innombrables dans ces » contrées, et l'on peut citer une foule d'autorités qui le prouvent. Sans » entrer dans le détail des raisons minutieuses alléguées de part et d'autre, » une réflexion nous paraît décisive : les Hébreux firent sécher ces animaux » au soleil, manière d'apprêter cette sorte de sauterelle fort usitée en » Orient, et impraticable pour les cailles, dont le vol, d'ailleurs, a plus de » force et résiste mieux au vent. » (*Biographie sacrée*, Moyse, III, 188.)

L'opinion de Ludolph a donc quelque force, j'exposerai les principaux points de sa dissertation. Il est bien entendu que dans la manière de présenter les faits et de les discuter, je me place à son point de vue, d'où il cherche à expliquer, par des observations de témoins ou des arguments de critiques, un événement qu'il suppose naturel. Je terminerai cette digression en réfutant cette hypothèse par un argument contre lequel il me semble qu'il n'y a rien à opposer.

L'Écriture, constatant deux fois, en une année de temps, l'apparition subite et inattendue d'un volatile quelconque, volant en grandes masses, sous l'influence du vent, restreignait naturellement dans la famille des volatiles passagers, toute interprétation possible de l'expression qu'elle avait adoptée. Or, en oiseau de passage, le désert ne connaît que la caille, comme en insecte ailé de passage, pouvant servir de nourriture, il ne connaît que la sauterelle. Je ne fatiguerai pas le lecteur de toutes les autres suppositions qui ont été faites, elles n'ont ni fondement, ni vraisemblance. Les uns, comme Hasselquist (page 333), Burckardt (*Reise*, page 681), Rosenmüller (*Bibl. Alterthumsk.* tome IV, 348), ont pensé que les Israélites s'étaient nourris de *Kata*, sorte de perdrix ou de gelinote qui n'est pas un oiseau de passage et qu'on ne rencontre qu'en très-petit nombre aujourd'hui dans les montagnes de l'Arabie-Pétrée. D'autres ont voulu trouver les *salvim* dans les oiseaux qui viennent à la suite des sauterelles, comme le samarmar, les étourneaux, les *setcucides aves* de Pline. Quelques-uns, encore moins circonspects dans leurs suppositions, ont cru que c'était des poissons volants, qui, en effet, auraient été faciles à prendre, à mesurer, à sécher au soleil, mais qui ne peuvent voler, hors de l'eau, qu'à quelques centaines de pas, tandis qu'il s'agissait ici de franchir plusieurs lieues de distance (Gaspard Abel. — *Hebr. Alterthümer*, page 185 ; Olaius Rudbekius *Ichthyographia biblica*). Il n'y a donc d'incertitude qu'entre la caille et la sauterelle.

La caille, connue en Norvége comme au cap de Bonne-Espérance, en Chine comme au cap Vert, passe par volées innombrables du nord au sud et dans la direction contraire. C'est dans ces parages qu'à travers les plaines du désert comme au-dessus des flots, une fatigue imprévue suspend leur voyage et les fait périr dans l'aridité des sables ou dans les vagues de la mer. Sur toutes les côtes d'Espagne, du midi de la France, en Italie, dans les îles de la Grèce, sur les bords de toute l'Asie-Mineure, dans quelques portions de la Syrie, on élève, à des époques périodiques, de hauts filets où ces oiseaux de passage viennent se prendre d'eux-mêmes, quand, soutenus par le vent, ils ont pu accomplir un long trajet, qui ne leur laisse plus que la force de se précipiter sur la première terre qui s'offre à leur vue. J'ai vu de ces filets dans le golfe de Naples, sur les côtes des îles Ioniennes, des îles de l'archipel grec et sur celles de l'Asie. Ces apprêts, si simples en apparence, offraient partout un résultat très-lucratif. On a peine à croire au nombre de ces oiseaux qui se prend ainsi. Le bas prix auquel ils se vendent l'indique mieux que toute autre assertion. Sur toute la côte d'Égypte et de Syrie elles viennent en grande quantité. Diodore parle

Digitized by Google

EXODE, CHAPITRE XVI, VERSET 13.

de celles qui s'abattent et se prennent dans les filets à Rhinocoluca. On conserve à la chancellerie du consulat de France, à Alexandrie, une pétition des matelots d'un bâtiment de commerce, qui se plaignaient, il n'y a pas très-longtemps, de n'être nourris que de cailles, quoique leur contrat leur donnât droit à de la viande de boucherie. Mais, ni ces observations ni les studieux travaux de Bochart, ne peuvent concerner le désert de l'Arabie-Pétrée. Là, bien qu'on connaisse la caille et qu'une partie du désert vers l'est porte le nom de cet oiseau, cependant elle y est rare, comme tous les autres animaux qui n'y trouveraient aucune nourriture. Aux époques des passages, on en voit des vols innombrables se diriger, selon la saison, au nord ou au midi; mais à peine si quelques faibles détachements se reposent sur ses rochers arides. Les autres, et c'est le grand nombre, passent en Syrie ou dans la vallée du Nil. Bien que la chair en soit délicate, les Arabes n'en font jamais leur nourriture, et ce n'est qu'accidentellement qu'ils risquent une charge de poudre contre un gibier de si peu d'importance.

Les premières cailles, bien que le texte ne l'affirme pas, durent venir d'Égypte. On ne peut expliquer la nécessité où elles se trouvent de se poser à terre que par la longueur et la fatigue du voyage, et la mer Rouge n'a ici que quelques lieues de largeur. L'époque coïncide du reste avec celle de leur passage périodique; le quinze du mois de jar répond au commencement du mois de mai. Les secondes cailles venaient d'Arabie par un vent d'est, en se dirigeant vers la vallée du Nil. Dans les deux cas, on ne peut s'expliquer pourquoi ces animaux, qui traversent la Méditerranée sans difficulté, sont fatigués d'un trajet comparativement très-court, et on se demande en vain ce que le changement de la direction du vent pouvait faire à leur voyage. Le camp des Hébreux n'était pas immédiatement sur la côte, mais, ainsi que je l'ai indiqué sur ma carte, il s'en trouvait assez éloigné pour qu'entre cette place et la mer, des cailles eussent pu se reposer d'une fatigue qui du reste n'est pas motivée.

Pourquoi d'ailleurs ces cailles, si elles étaient obligées de s'arrêter, soit par fatigue, soit par besoin de nourriture, se sont-elles justement posées là où ce peuple innombrable est campé, là où le mouvement et le bruit devaient effrayer leur troupe si timide? Il est vrai que l'un des commentateurs du Coran, Taffir-al-Monir, admet que le vent impétueux qui les chasse sur le camp, leur casse les ailes et les fait tomber autour des Israélites comme un nuage épais; mais ce n'est qu'une amplification du texte. Comment ce vol pouvait-il être assez considérable pour couvrir un espace de huit lieues carrées ou seulement de huit lieues d'étendue dans le lit d'une vallée? Comment surtout peuvent-elles former sur ce vaste territoire une couche de plus de trois pieds d'épaisseur, c'est-à-dire s'abattre les unes sur les autres, tandis qu'il leur était si facile de s'arrêter dans les montagnes de l'Idumée ou de descendre dans toute l'Arabie? Enfin, si nous admettons la traduction de la Vulgate, qui dit qu'*elles volaient en l'air, n'étant élevées au-dessus de la terre que de deux coudées,* comment les Hébreux, qui n'avaient rien préparé dans ce but, peuvent-ils prendre assez de cailles pour la nourriture d'un mois, et cela pendant la durée d'une journée et demie? Tout chasseur connaît la vivacité de la caille et son adresse à éviter le chien, même lorsqu'elle est blessée. Du reste, si l'on accepte le texte dans toute la rigueur de l'expression, lorsqu'il parle de *deux coudées de haut,* la difficulté n'est pas moindre. On peut aussi se demander si cette masse de chair crue, dont les Israélites ne consomment même pas le quart immédiatement, ne devait pas occasionner avec le temps une exhalaison intolérable et dangereuse? Le texte dit que les Hébreux ont fait sécher cette chair au soleil afin de la conserver; mais ne sait-on pas que de nos jours ce moyen produirait très-infailliblement, au bout de vingt-quatre heures, des vers d'abord et bientôt après la décomposition? D'où vient cependant que c'est là le moyen adopté par le peuple de Dieu? Cette dernière objection, sur laquelle Ludolph a fortement appuyé et qui a convaincu plusieurs commentateurs, tels que M. Coquerel que j'ai cité, est celle qui a donné à son opinion le plus de partisans. Stolberg même recule devant cette difficulté, qui le fait hésiter à adopter la version de saint Jérôme. Nous savons cependant que les Égyptiens salaient et conservaient les oiseaux de passage (Hérodote II, 77). Dans quelques peintures on les représente occupés au soin de cette préparation, et des voyageurs affirment que dans certaines parties de l'Orient la chair se conserve ainsi. Lorsque MM. Combes et Tamisier arrivent à Devra-Tabour, on leur apporte une telle quantité de viandes qu'ils ne purent la consommer sur place. Que firent-ils? « Selon la mode du pays » (disent-ils tome II, p. 82), nous fîmes découper la viande en menus mor- » ceaux pour la faire sécher et l'empêcher de se corrompre. »

EXODE, CHAPITRE XVI, VERSET 13.

En n'adoptant même pas le texte dans toute sa rigueur, en supposant seulement un vol considérable de cailles, vol qui donne à plusieurs milliers d'hommes la nourriture d'une semaine, on ne parviendra jamais à répondre à la plupart de ces questions, ni à faire concorder la description que donne l'Écriture avec les habitudes des oiseaux de passage. Ce sont là les raisons qui ont engagé Ludolph à soutenir dans ses Commentaires sur l'histoire de l'Abyssinie que les *salvim* ne pouvaient être que des sauterelles. d'après le texte de la Bible aussi bien que d'après les récits des voyageurs.

Les sauterelles, en effet, viennent et s'en vont avec le vent. Dans leur voracité, elles se jettent partout, méprisant la fumée, le bruit des hommes et leurs moyens de destruction. Elles s'abattent en vols innombrables, elles couvrent plusieurs lieues de pays et s'entassent jusqu'à une certaine hauteur. Rien n'est plus facile que de les prendre, de les entasser dans des sacs et de les compter alors par boisseaux. On les mangeait autrefois comme on les mange aujourd'hui; on les fait rôtir afin de les apprêter, et, pour les conserver, on les fait sécher au soleil.

J'ai déjà montré, d'accord sur ce point avec Ludolph comme avec tous les voyageurs et tous les historiens qui ont parlé des invasions d'insectes en Orient dans tous les temps, et en Allemagne au XVIIe siècle, que les sauterelles viennent et s'en vont avec le vent. La huitième plaie d'Égypte n'était qu'une conséquence de ce fait; le vent d'est les amena, le vent d'ouest les emporta. Les cailles, comme toute autre espèce d'oiseaux, peuvent être aidées dans leur marche par le vent; mais ce n'est pour ces oiseaux qu'un appui et non un soutien indispensable; bien au contraire, j'ai vu les cailles arriver malgré une certaine direction du vent, et ne point partir parce qu'un vent suffisament fort venait à souffler.—Le psalmiste dit: « Il changea » dans l'air le vent du midi et y substitua le vent du couchant. — Er lies » wehen den Ostwind am Himmel und erregte durch seine Stærke den » Südwind. » (Luther, Mayer.) Ce changement subit de vent, qui n'eût été qu'une contrariété pour un vol d'oiseaux, devient l'explication naturelle de la halte des sauterelles. On sait que ces insectes, pressés par la faim, s'envolent et suivent le vent qui les porte vers des parties plus fertiles que les sables où elles naissent. C'était un de ces énormes vols, qui se dirigeait de l'Arabie, leur berceau, vers l'Égypte avec un vent d'est, qui fut surpris par un changement subit de vent qui, soufflant du sud, les écartait de leur route ou les précipitait dans la mer si elles ne se posaient là justement où elles se trouvaient; aussi s'abattent-elles sur le camp des Israélites, qui d'ailleurs avaient sans doute établi leurs tentes dans un des endroits les plus fertiles.

En éloignant toute idée de pouvoirs surnaturels, il faut supposer la connaissance de certains signes précurseurs pour annoncer au moins avec quelque probabilité un événement à venir. Nous n'en trouvons aucun dans les passages de cailles, qui varient de plusieurs semaines selon les saisons et ne suivent point le vent, tandis qu'au contraire l'arrivée des sauterelles peut être prévue par plusieurs observations. Une année très-sèche fait supposer leur nombreuse reproduction, l'époque coïncidait avec leurs émigrations ordinaires, et enfin un vent d'est, que par une habitude acquise au désert on pouvait prévoir, devait selon toute probabilité les amener. En outre, une indication dans le ciel pouvait être un signe infaillible; car voici ce qu'on trouve rapporté par le moine Franz Alvarez dans son Voyage d'Abyssinie, recueilli dans la collection de Purchas. Après avoir appelé les sauterelles *a horrible plague,* qui par bonheur ne ravage par année qu'une ou deux provinces des possessions du prêtre Jean, il s'exprime ainsi : « We » know of their comming a day before not because we see them but we » know it by the sunne, which sheweth his beames of a yellow through the » light which reverberateth from their wings, whereupon the people be- » come suddenly as dead men saying; we are undone, for the locusts come.

» Neither will i omit to declare what I have seene three times and the » first time was in the towne of Barua where we remained three yeares; » and here oftentimes we heard say such a Countrey or such a Realme is » destroyed with locust. During our above in this towne we saw the signe » of the sunne and the shadow of the earth, which was all yellow, whe- » reat the people were halfe dead for sorrow. The next day, the number of » these vermine which came was incredible, which to our judjement, con- » cred four and twentie miles in compasse, according as we were informed » afterward. »

On a pu voir (chap. X, 3) par mon récit combien les efforts des habitants sont souvent inutiles; comment, lorsque ces insectes aperçoivent une place couverte de verdure, ils s'y jettent, malgré le bruit des casseroles, les détonations des fusils, et la fumée qui s'élève en tourbillons de

Digitized by Google

la paille allumée. Il n'y a rien que de naturel si les *Salvim* se jettent sur le camp sans être troublés par l'apparence d'un si grand peuple qui restait silencieux. La raison qui fait qu'elles s'abattent est, outre la fatigue d'un voyage dans le désert, une place plus fertile, quelques pâturages plus attrayants, que les Israélites ne pouvaient manquer d'avoir choisis comme lieu de halte et comme moyen de nourrir leurs troupeaux.

Ces raisons, applicables aux sauterelles, sont autant de preuves contre des oiseaux de quelqu'espèce que ce soit.

3° En comparant ces volatiles à la poussière ou au sable de la mer, le Psalmiste décrivait assez bien un vol de sauterelles. On écrivait de la Hongrie et de la Bohême, que les sauterelles s'étaient abattues en si grandes quantités qu'on en avait jusqu'aux genoux; pas un voyageur ne s'exprime différemment, *la terre en était couverte*. Ces insectes peuvent s'entasser ainsi les uns sur les autres sans s'étouffer ou s'entre-tuer : c'est le fait de tous les insectes. Le capitaine Woodroofe raconta au voyageur Hanway qu'un vol de sauterelles s'abattit sur la Wolga et forma une masse de quatre-vingt pieds d'étendue et de près de trois pieds d'épaisseur, au point qu'elles arrêtaient la marche de son bâtiment. Le courant du fleuve porta cette île vivante sur le rivage, et, après le temps nécessaire pour se sécher, les sauterelles s'envolèrent dans le pays.

On calcula le nombre de celles qui fondirent sur l'Allemagne en 1693 par des approximations semblables à celles qu'on rencontre dans les travaux statistiques. Un auteur allemand a publié en 1748 une description des sauterelles orientales; il calcule que, dans la Thuringe, l'invasion des sauterelles a été de 92,160,000,000; et dans la Hongrie, dans les environs de la ville de Szanda, de 162,777,600,000. Il va plus loin : adoptant l'opinion de Ludolph, il calcule les conséquences du récit de la Bible, et trouve que les Israélites avaient autour d'eux 67,184,640,000,000 sauterelles. Ce nombre, quelque grand qu'il paraisse, pourrait être le double et le triple sans sortir des conditions de la vie et des invasions de cet insecte. On a fait de pareils calculs en France. L'année qui suivit les ravages des sauterelles en 1613, on calcula, d'après ce qu'on trouva d'œufs dans la terre, que leur reproduction l'année suivante aurait été de cinq cent cinquante mille millions. Il faut encore ajouter, pour se rapprocher de la description de la Bible, d'abord que ces insectes sortaient alors dans toute l'intégrité d'une première excursion, qu'elles n'avaient perdu personne de leur innombrable armée, comme cela a lieu, lorsqu'elles arrivent dans les pays habités, après avoir laissé dans les sables et les mers une multitude de traînards. La connaissance que nous possédons de la configuration du sol de l'Arabie-Pétrée nous aide, en outre, à nous expliquer la possibilité de cet entassement. Les Hébreux avaient développé leur campement dans un de ces ravins, dont le fond offre ordinairement une verdure suffisante pour les troupeaux; c'est dans ce fond que les sauterelles se précipitent, et il n'y a rien d'étonnant si elles s'y accumulèrent à trois pieds de haut, sur plusieurs lieues de long, dans plusieurs directions.

Autant ce fait paraît simple ainsi expliqué, autant il est rendu inexplicable par la présence des cailles. Quelque soit le nombre de ces oiseaux qui arrivent en Orient, soit dans les îles de l'Archipel, soit sur les côtes de l'Italie, elles ne s'entasseraient jamais à ce point. Sur toutes ces îles et ces côtes on tend des filets à dix pieds d'élévation dans lesquels ces animaux, trompés par la transparence du tissu, se jettent d'eux-mêmes, et l'on n'a jamais appris que tous ces filets aient été renversés par leur multitude.

Les sauterelles, au contraire, étaient ainsi entassées. On conçoit alors la facilité de les prendre, et de les ramasser par sacs ou mesures. C'est ainsi que je les ai vu transporter à Saint-Jean-d'Acre quoiqu'encore petites, et Niebuhr vit en Arabie un paysan qui en ramassait et en avait rempli tout un sac pour son usage particulier.

Quant à les compter par boisseau ou mesure, je ne connais que ce moyen de savoir ce qu'on en a amassé; car une par une, autant vaudrait compter des pois ou des lentilles. Elles se vendent encore en Arabie de cette manière.

Après ces rapprochements, il faut se faire ces questions : les sauterelles peuvent-elles être assimilées aux oiseaux? servent-elles de nourriture en Orient? n'excitent-elles pas le même dégoût que chez nous? les sèche-t-on au soleil pour les conserver?

Une suite de renseignements nous apprendra ce qu'il en est.

Leur vol et leur grosseur leur donne l'apparence d'oiseaux, c'est un fait dont j'ai été témoin, et que plusieurs voyageurs affirment. Je citerai un passage de l'exacte et spirituelle description du voyage de Denon dans

la basse Égypte : « Deux jours après ce désastre, on vint nous avertir que » la plaine était couverte d'oiseaux qui passaient comme des phalanges » serrées et descendaient de l'est à l'ouest. Croyant que c'étaient des » oiseaux étrangers qui passaient ainsi en très-grand nombre, nous nous » hâtâmes de sortir pour aller les reconnaître, mais, au lieu d'oiseaux, » nous trouvâmes une nuée de sauterelles qui ne faisaient que raser » le sol. »

D'ailleurs cette apparence est conforme à l'opinion des anciens naturalistes, Wolfg. Franz (*Historia animalium,* Vitemb. 1635), Cyprian et Sperling (*Zoologia physica*), qui plaçaient la sauterelle dans une classe à part, *medium tenens inter volatile et reptile.* Sans répéter les recherches attentives de Ludolph, sur le même sujet, recherches qui tendent à établir que עֵרֶת כָּנָף *volucris alata,* peut se rapporter également à tout insecte ailé, je citerai l'opinion du naturaliste Rœssel, qu'il ne faut pas confondre avec Russel, auteur d'une Histoire naturelle des environs d'Alep. Celui-là, savant allemand, s'est fait connaître par ses *Insecten-Belustigung.* Il lisait la Bible pour sa propre édification, mais avec la direction d'esprit d'un homme habitué aux classifications et à cet ordre systématique qui est le fait de la science et le résultat de l'observation. Il fut frappé de trouver, au chapitre XI du Lévitique, cet ordre logique en défaut, il examina avec plus d'attention l'enchaînement des versets, la marche des idées du législateur, et voici en résumé avec quelle opinion il sortit de ce travail, opinion qui avait été avancée avant lui par un autre auteur (Andr. Norrellius, *Diatriba de civibus esu licitis*), mais dont il n'avait pas eu connaissance.

Moyse, dit-il, procède dans ses prescriptions par un ordre naturel et logique qui marque ses connaissances dans les grandes divisions des animaux. Comment aurait-il donc placé la sauterelle parmi les oiseaux, tandis qu'il est bien évident qu'elle appartient aux insectes; de là il conclut que les quatre noms différemment interprétés, doivent se rapporter à différentes espèces d'oies, de canards et de pigeons sauvages.

Tout hébraïsant prouve au contraire que les versets 20, 21, 22, dans lesquels Moyse permet de manger « l'arbe, soleme, hargol et hagab, » אַרְבֶּה סְלְעָם הַרְגֹּל הַגָּב, animaux qui marchent sur quatre » pieds, et qui, ayant les pieds de derrière plus longs, sautent sur la terre, » désignent les sauterelles. Les contestations et recherches (A. Norrellius. *Schediasma de Avibus, arbeh, solam, chargol, chagab, Israelitis, Lév. XI, et Deut. XIV, in cibum concessis, quas locustas fuisse vulgo creditur*, Amster., 1720, 12), n'ont eu pour but que de désigner plus exactement quelles espèces entre ces insectes pouvaient être indiquées par Moyse (Lév. chap. XI). L'opinion que je viens de citer n'a donc aucun poids dans ce sens, mais elle a quelque importance si l'on examine la position, qu'on trouvait naturelle, à l'époque de la rédaction du Pentateuque, de donner aux sauterelles parmi les oiseaux, ou immédiatement après eux, les enfermant ainsi dans la grande famille des volatiles, au point qu'un naturaliste de très-bonne foi est porté à les prendre pour oiseaux, et à contester leur nature d'insecte. Les musulmans les mêlent également aux oiseaux. De tous les volatiles, disent-ils, les sauterelles seules sont exceptées de l'égorgement légal.

Moyse (Lévit. chap. XI) permet de manger quatre espèces de sauterelles : ce qui est suffisant pour prouver que les Israélites, sans doute les plus pauvres parmi eux, dans leur séjour en Égypte, avaient l'habitude de cette nourriture, car autrement pourquoi la permettre? Qui s'aviserait aujourd'hui, dans nos réglements de police, de permettre au peuple de manger les sauterelles.

Saint Jean, dans le désert, se nourrit de sauterelles. C'est saint Matthieu qui nous l'apprend, chap. III, v. 4. A la vérité ce fait, comme tous ceux dont on ne comprenait pas le sens, parce qu'on voulait les rapporter à nos usages et à nos préjugés, qui ne sont ni les usages ni les préjugés de l'Orient, a été commenté différemment. Le mot ἀκρίδες a été torturé de mille manières, on a admis une faute de copiste, pour substituer les mots ἀχοάδας, ἐγκοίδες, ἀκρεμονες, ἀγρίας, καρίδες, etc., etc. Les uns ont voulu y trouver les extrémités des branches ou le fruit d'un arbre; d'autres croient que c'étaient des sauterelles d'eau, *locustæ aquatiles,* espèces d'écrevisses. Dans les villes d'Abbeville, de Calais et de Saint-Valery et dans la Picardie, on vend également dans les rues des crustacés, sous le nom de sauterelles, mais elles n'ont rien de commun avec les locustes. C'est la cigale de mer et la squille (V. de Bomard). D'autres auteurs ont penché pour des poires sauvages, les haricots syriens, des

Digitized by Google

insectes appelés par J.-C. Harenberg, *lacustustæ mannæ*, de certains légumes sauvages, etc., etc. Je me contenterai de renvoyer aux ouvrages qui traitent ce sujet avec le plus de développement, et de me rapprocher de l'opinion la seule vraisemblable et aussi celle qui, dans ce cas, est la plus générale, à savoir que saint Jean s'est nourri de miel sauvage et de sauterelles, dans le désert. Je n'appuierai d'ailleurs sur ce fait tout naturel, que pour montrer que chez ce saint homme il n'y avait aucune ostentation de rigorisme dans sa conduite, car il vivait comme vivaient les Arabes, et si son vêtement et sa nourriture l'associaient aux plus pauvres de ces Arabes, c'était pour faire opposition aux gens de cour et à leur luxe. De cette manière on reste mieux dans la vérité, c'est le meilleur moyen d'expliquer le texte et de s'éviter des contradictions. Harmer, qui s'était donné beaucoup de peine pour prouver que les sauterelles n'avaient pu servir, dans le désert, de nourriture aux Israélites, avance, quant au fait de saint Jean, que les orientaux regardent ces insectes comme une *délicatesse*, un régal. Il oubliait ce qu'il avait dit quelques pages plus haut (*D. Chemnitii*, Harmon. Evangel. C. 16, p. m. 299-300. — *Dieterici*, Antiq. Bibl. Y. T., p. 432, b. 433 a. — *Lightfoot*, in Hor. Ebr. p. 216. — *Alb. Vogtii*, Miscellanea Bibl., p. 175. — *M. Jo. Ern. Büttneri*, Diss. in hist. Joh. Jen. 1670, Ch. III, § 2. — *M. Rabe*, Diss. de Victu Johannis-Baptista Regiomont, 4°, 1694. — *M. Stolbergius*, de Victu et Amictu Johannis, Witteb. 1683. — *Georg. Casp. Kirchmayer*, de Victu Johannis, Witt. 1684. — *D. Jo. Dan. Majoris*, exercit. 2, de Cibo Johannis Kilon. — *T. Falconius*, Harmonia IV, Evangilistarum 1566. Sammlung von A. und. N. Theologischen Sachen, p. 484. — *D. Sanberti*, Opera posthuma, p. 327. — *Adami*, Del. Bibl. N. T. 1692, p. 759. — *Zahn*'s exegetische Anmerk. über das Evangelium, Mathæi, p. 211. — *M. Heinr. Buntings* Itin. sacr. scripturæ, vermehrt von *Joh. Georg. Leuckfield*, Magdebourg, 1718, folio. — *J.-C. Harenberg*, 1740).

Mahomet, dans ses prescriptions hygiéniques, ne défendit point les sauterelles ; Bochart cite bien une loi de l'auteur arabe Damir, qui défend de les tuer, mais cette loi tient à la recommandation générale de douceur envers les animaux; au contraire, un des commentateurs assure que de tous les volatiles elles sont les seules exemptes de l'opération légale ou de l'égorgement avec effusion de sang (d'Hosson, tabl. génér. de l'emp. ottoman, tom. IV, prem. partie, page 13. Paris, in-8° 1741), et l'une des maximes proverbiales des Orientaux dit que Dieu envoie les sauterelles aux peuples pour leur nourriture et pour leurs désastres.

Les auteurs anciens ont presque tous fait mention de ces insectes comme nourriture. Aristophanes, dont on connaît le singulier passage, Dioscorides, Plutarque, Solinus, l'ont indiqué : Diodore de Sicile cite un peuple de l'Éthiopie qui vivait uniquement de sauterelles et qu'on appelait Akridophages; ils prenaient les sauterelles, les salaient pour les conserver en les faisant sécher au soleil et les broyaient en farine; Pline dit la même chose des Parthes. Porphyre parle d'une armée qui, surprise par le manque de vivres au milieu du désert, fut secourue par un vol de sauterelles qui servit d'aliments. Autant ces renseignements étaient vrais, autant ceux que je vais citer s'écartent peu à peu de la vérité. — Ayatharchides rapporte qu'un peuple de l'Afrique, qui se nourrissait de sauterelles, avait une constitution faible et une vie courte, qui se terminait par la plus triste fin; les vers leur dévoraient le corps. — Il est superflu de contester la vérité d'un rapport qui date d'aussi loin, mais les conséquences, que l'auteur tire du renseignement qu'on lui avait fourni, me semblent fausses. Ce peuple, comme tous les nomades, était petit, maigre et d'apparence chétive ; sa pauvreté, puisqu'il n'avait que des sauterelles pour se nourrir, dût ajouter à cet état débile. Mais il ne s'ensuit pas que ces insectes soient la cause de cette constitution précaire, toute autre mauvaise nourriture eût eu le même résultat. Diodore de Sicile, Strabon et Pline suivirent, comme c'est leur habitude, cette première donnée, sans rechercher si d'autres peuples, qui se nourrissaient de sauterelles, mais seulement par occasion, en éprouvaient les mêmes effets. De nos jours l'amiral Dracken imita ces auteurs en les copiant, sans rien changer à leurs assertions. Leo Africanus ajouta encore à l'exagération de ses devanciers. Selon lui, les Arabes et les habitans de la Lybie voyaient arriver ces insectes destructeurs de leurs pâturages *avec plaisir*, parce qu'ils les mangeaient, sans songer sans doute que les moissons qu'ils perdaient étaient bien préférables à cette chétive nourriture. Les voyageurs européens ont tous parlé des sauterelles, et tous ont dit que les habitants pauvres et les peuplades nomades les mangeaient; quelques-uns en très-petit nombre, comme Stephan Schultz et Jonas Korte, ont seuls soutenu que les sauterelles n'étaient ni mangées ni

mangeables. Mais ces voyageurs n'ont sans doute voulu parler que de ce qu'ils avaient vu de leurs propres yeux. Cela prouve seulement que cette nourriture n'est en usage que dans les temps de disette. Ce fait est prouvé par plusieurs témoignages. A Madagascar, les Hollandais, en 1624, en ont été les témoins, ainsi que Albrecht de Mandelslo, en 1639; Ives, en 1772; Labat, dans l'Afrique occidentale; Dapper, dans l'empire de Sina, Dampierre, dans les Indes, Shaw et Hemsoe dans la Barbarie; Niebuhr, Hasselquist, Don Raphael, en Syrie; Burckardt, Forbe, Seetzen, en Arabie et en Perse; Belzoni, en Égypte; Bruce, Salt, Combes et Tamisier, en Abyssinie; Thomas Pringle, au cap de Bonne-Espérance; Antonio Zuchelli de Gradisca, au Congo. Ce dernier raconte que les noirs savent les attirer avec un petit morceau de bois en dehors de leurs trous. Il s'agit donc ici non de la *locusta migratoria* qui ravage l'Orient, mais du *grillus gryllotalpa*, qui se creuse des trous pour arriver aux racines des herbes et des plantes. Au reste, ces noirs, qui, selon le père Antonio, transgressaient, malgré la crainte de l'enfer, la loi religieuse qui ordonne le maigre, pour manger des mulots, ne devaient pas avoir dans un pareil état de pauvreté plus de dégoût pour les locustes. Pfeiffer, dans le récit de son esclavage à Alger en 1833, parle aussi d'une peuplade d'Arabes, appelée *Piskiri*, qui mangent, comme un mets recherché, les sauterelles qui leur détruisent leurs palmiers. On peut juger du reste de la délicatesse qu'ils apportent dans le choix de leur nourriture, par la coutume qu'ils ont de manger au besoin la viande du chien, celle du chacal, du renard et du mulot. Harmer aussi, qui, en parlant de saint Jean, ne se rappelle plus ce qu'il a dit en parlant de Moyse, fait mention « of the agreeableness of the taste of lo- » cust. » Salt, que nous avons nommé plus haut, restreint aux tribus errantes des Arabes et des Abyssiniens l'usage d'employer communément la sauterelle comme nourriture. Leur manière de la manger, qu'il décrit, est celle des autres peuples (Trad. page 222). Quelques voyageurs, comme Neuhof en parlant des Asiatiques, comme Russel en traitant des Alepins, disent encore que ces peuplades les regardent comme une délicatesse. Ceci est une erreur, aussi bien que l'assertion d'un auteur français, qui prétend « qu'en Barbarie elles sont estimées dans la nouveauté comme les petits » pois verts à Paris. » (Bibliothèque universelle, tome XXI, n° V, p. 93.)

Les Bédouins les moins heureux dans leur vie nomade, les plus pauvres habitants des pays cultivés sont les seul qui se nourrissent de cet insecte. Comme ils n'en mangent ni continuellement, ni uniquement, ils n'en ressentent pas d'inconvénients. Il n'est pas douteux que, si on en faisait sa nourriture habituelle, elles seraient nuisibles à la santé. Ce mets n'a rien d'agréable, mais il n'est pas plus répugnant que nos grenouilles, nos colimaçons, nos hannetons, nos huîtres; rôties, les sauterelles ressemblent à nos crevettes, seulement leur goût est plus prononcé. Lorsqu'elles sont salées et conservées, elles deviennent âcres et fortes en odeur comme de vieux harengs fumés. C'est du reste un goût auquel l'on s'accoutume comme à celui de notre gibier qui, faisandé, semble pour les orientaux l'équivalent d'une pourriture. Quoique j'aie voyagé dans bien des parties du désert, ce n'est que chez les Anezeh, grande mais sauvage tribu de l'Arabie-Déserte, que j'ai vu manger des sauterelles, non comme un mets délicieux, mais comme une nécessité qui complétait leur nourriture avec une méchante soupe qui les attendait à la fin de la journée. Les Adouans, les Benisaker, les Alaouins, les Amran, toutes ces riches et nombreuses tribus des rives du Jourdain, de l'Idumée et de l'Arabie-Pétrée, les mangent sans doute aussi, mais il faut alors que leurs pâturages aient été détruits, que leurs troupeaux n'aient pas prospéré, que leurs affaires, en un mot, soient en mauvais état, et il n'y a pas de mets si pauvre qu'ils ne préfèrent à cette nourriture. Les Torat et les Thyat, quoique très-pauvres, ne les mangent qu'à la dernière extrémité. Dans les villes de la Syrie, on sait que des Bédouins s'en nourrissent, mais personne ne songe à les imiter. En Égypte, les felhas les plus malheureux se résignent aussi à cette triste nécessité, mais Belzoni s'est trompé lorsqu'il a cru que les habitants s'en faisaient un régal; ils sont si loin de rechercher ces insectes, qu'ils se gardent bien de les saler afin de les conserver, et même s'ils en mangent accidentellement aujourd'hui, ils le doivent à l'administration de Mohammed-Aly qui, pour introduire la civilisation dans son pays, a été entraîné dans un système de dépenses et d'oppression, qui ôte au pauvre habitant jusqu'à son pain de la journée. Mais les pays, qui, placés dans une condition précaire, semblent avoir trouvé de tout temps une ressource dans cette nourriture, ce sont ceux qui bordent la lisière non cultivée de la côte de Barbarie, depuis Fez jusqu'à Tripoli, ainsi que l'Arabie proprement dite. Dans ces deux contrées, ce ne sont pas seulement les habitants de la cam-

Digitized by Google

pagne et les peuples nomades, mais aussi les habitants des villes qui s'en nourrissent. Nous en avons la preuve dans les descriptions de voyages de Dapper, Lemprière, Pananti, Shaw, Labat, Barrow, Graberg von Hemso. Nous lisons, dans ces ouvrages, qu'on prend les sauterelles, qu'on les fait rôtir et qu'on les mange en leur ôtant la tête, les ailes et les pattes, ou bien qu'on les étend au soleil sur le sable, sur les toits, pour les dessécher, puis les saler et enfin les broyer en farine, et qu'on les conserve ainsi plusieurs mois.

Rœssel (*Insekten-Belust.*) fit l'essai de sécher une sauterelle au soleil, mais elle prit bientôt une odeur de pourriture insupportable, et l'intègre naturaliste déclara qu'il est impossible de sécher cet insecte au soleil, comme si l'astre qui brûle les pays du sud pouvait être comparé à cette lueur blafarde qui apparaît dans le ciel de la Germanie. Cette épreuve n'est donc pas un argument contre un fait attesté par les voyageurs et d'ailleurs vraisemblable.

En Arabie, cette nourriture semble être encore plus fréquemment en usage; on sait que ce pays, à la merci des arrivages de graines de l'Égypte, a toujours eu une classe pauvre qui devait chercher tout moyen de parer à la cherté des aliments ou à leur manque complet. Aussi les sauterelles, qui viennent presque chaque année, furent-elles utilisées. A la prise de Dabul (sous Alméyda, en 1508) les Portugais trouvèrent, dans les maisons où ils entrèrent, de grands pots pleins de sauterelles. Comme les vivres étaient devenus très-rares à la suite de la guerre, ils s'en nourrirent et leur trouvèrent un goût d'écrevisse qui ne les révolta pas et ne leur causa aucune indisposition. Niebuhr les vit salées et enfermées dans de grands pots qu'on vendait au marché. Seetzen en mangea à la Mecque et dans le Yémen, tantôt rôties, tantôt sautées dans du beurre, tantôt broyées et mêlées à des dattes ou à du fromage. Burckardt les vit vendre à la mesure au marché de Medine et de Tayef. Cependant il est nécessaire de remarquer que ces insectes ne sont mangeables que lorsqu'ils ont atteint non-seulement leur dernier changement de peau, mais aussi lorsqu'ils ont déjà passé quelques jours dans les pays cultivés. Pendant leurs transformations aussi bien qu'à leur sortie du désert, elles sont si maigres qu'autant vaudrait manger des peaux desséchées. L'opinion de Michaelis, soutenue avec son esprit tant soit peu subtil et paradoxal, tombe donc d'elle-même, car Moyse ne pouvait permettre de manger les sauterelles à leur deuxième, troisième et quatrième période, puisque personne n'avait l'idée de s'en nourrir dans cet état de maigreur.

De tous ces rapprochements on peut conclure que la sauterelle est une nourriture générale dans tout l'ancien monde, mais du domaine seulement des classes pauvres et misérables; que, comme nourriture passagère ou comme addition à d'autres, elle n'a aucun inconvénient pour la santé; que, bien avant les lois du Lévitique, elle était en usage comme elle l'est de nos jours, mais toujours restreinte dans les mêmes bornes; que tous les anciens auteurs l'ont affirmé et que tous les voyageurs modernes le témoignent; que quelques-uns ont donné à leur rédaction quelque exagération, mais que la vérité se trouve dans ce que disait un cheik au voyageur Hasselquist. Étant arrivé dans la Tibériade, Hasselquist vit la tente de l'Arabe, chez lequel il s'était arrêté, entourée de sauterelles, et comme il avait entendu dire que les Arabes les mangeaient volontiers, il demanda à un d'eux s'il était vrai qu'ils se nourrissent de ces animaux. Il lui répondit : « Ce n'est pas juste-» ment une nourriture journalière, et aussi longtemps que nous avons du » lait et du pain nous ne mangeons pas de sauterelles; mais cependant » on peut les manger, et souvent mon père et moi, lorsque dans nos longs » voyages nous n'avions rien autre, nous en avons mangé. »

J'ajouterai en terminant que les Arabes Thorat ou de la presqu'île du Sinaï ont le plus grand dégoût pour cette nourriture, de même qu'il leur prenait des hauts-le-cœur lorsqu'ils me voyaient manger les huîtres qui sont attachées aux rochers sur les côtes de la mer Rouge.

Jusqu'ici, comme on l'a vu, placé au point de vue de Ludolff, j'ai apporté de nouveaux arguments à l'appui de ses singulières propositions; mais à partir de ce moment, autant comme voyageur que comme interprète de l'Écriture, j'en prouverai toute la nullité.

Il nous reste en effet uniquement à examiner si les Israélites ont vécu en Égypte dans une telle misère qu'ils aient pu s'habituer à manger des sauterelles, de manière qu'arrivés dans le désert un nuage de ces insectes s'abattant autour de leur camp pût être considéré par eux comme un événement très-heureux et comme la preuve d'une protection divine.

Les Égyptiens, bien certainement, n'ont jamais usé de cette mauvaise nourriture, et quant aux Hébreux, nous avons, dans les reproches qu'ils

adressent à Moyse, un tableau fidèle des aliments qui s'offraient chaque jour à eux en abondance : du pain tant qu'ils en voulaient, des poissons presque pour rien et en abondance, des concombres, des melons, des poireaux, des oignons et de l'ail, et en outre de la viande plein leurs marmites. Cette abondance, qui est encore la même aujourd'hui pour le fellah d'Égypte dès que le pacha relâche un peu de sa rigueur, explique les murmures de la multitude et la peine qu'elle éprouve à supporter les fatigues et les privations du désert. N'oublions pas en outre que le peuple d'Israël a ses nombreux troupeaux avec lui; qu'il ne se trouve donc pas dans un état de dénûment et de famine où tout est bon, et qu'il ne se plaint de la monotonie de la manne que parce qu'il était arrivé à la fin de ses provisions, et qu'il était entré dans un désert plus aride que les vallées du Sinaï.

Comment donc admettre que le peuple entier, efféminé pour ainsi dire par l'abondance à laquelle il aurait été habitué, eût pu tout d'un coup considérer la plus dégoûtante des nourritures comme un bienfait et sa venue comme un miracle.

Les premiers interprètes israélites, cherchant l'explication du mot *salvim* qui ne paraît que deux fois dans le texte de la Bible, hésitèrent entre cailles, faisans, becquefigues, sans jamais avoir l'idée qu'il pût signifier sauterelles.

Les Septante, qui travaillaient à Alexandrie, qui voyaient les invasions des sauterelles, qui savaient que les plus pauvres paysans mangeaient de ces insectes repoussants, n'y virent point la traduction du mot *salvim;* ils devaient se réjouir pourtant de trouver un moyen de concilier la nourriture d'un grand peuple, telle qu'elle est représentée par la Bible, avec la vraisemblance et avec un fait qui se passait sous leurs yeux, à la connaissance de tous ceux qui examinaient leur travail.

Josèphe, qui rationalisait de temps à autre, qui nous laissait libre de croire ce que bon nous plaisait du passage de la mer Rouge, qui s'était informé des habitudes du désert pour puiser l'eau, de ses productions et des cailles qui y venaient en quantité, n'eut pas l'idée d'expliquer de cette manière l'assistance divine dont la Bible fait mention; il traduisit les *salvim* par caille, oiseau plus connu et plus commun dans ces contrées que les ortygomètres, et cependant il ne pouvait ignorer, de même que les Septante, que de pauvres tribus nomades entières étaient appelées acridophages, de cette misérable nourriture, que tous les Arabes, dans le besoin, ne se faisaient aucun scrupule de manger de ces animaux, que les plus pauvres des Égyptiens, plutôt que de mourir de faim, trouvaient un soutien dans cette nourriture.

Mohammed, le prophète-chamelier, qui, dans sa jeunesse et dans ses voyages, avait été heureux de trouver sous la tente de l'Arabe des sauterelles, soit fraîches, soit séchées au soleil, soit conservées dans des pots selon l'habitude de ce pays, n'eut pas l'idée qu'une troupe nomade comme le peuple d'Israël eût pu vivre pendant un mois de ces animaux, quoique la description coïncide si bien avec leurs habitudes. Cette idée eût été adoptée bien naturellement par les Orientaux, qui n'auraient vu là qu'une chose fort naturelle, un événement pour lequel eux-mêmes eussent à peine remercié le ciel.

Pourquoi donc Ludolff, au XVIIe siècle, plus de deux mille ans après les premiers commentateurs ou interprètes, loin du pays ou pareilles choses se sont passées, loin des habitudes et du climat qui rend pareille nourriture supportable et explicable, s'empare-t-il d'une idée qui régnait en Orient parmi quelques pauvres Juifs du Yémen? Ces descendants des enfants d'Israël obligés, par misère, de manger des sauterelles, s'étaient figuré que leurs ancêtres n'avaient pas eu d'autre nourriture dans le désert (Niebuhr, *Reise in Arabien*).

La réponse est bien simple. L'esprit critique moderne, en touchant à toutes ces questions, avait soif de nouveauté. Après deux mille ans de foi naïve, il fallait rabaisser un miracle jusqu'à un fait naturel et satisfaire son incrédulité aux dépens de son bon sens.

Cependant tout cet échafaudage de preuves, si difficile à concilier, devient inutile et tombe dès qu'on admet l'intervention divine; car si les sauterelles répondent mieux que les cailles à la description d'un événement naturel, elles cessent de convenir à l'explication d'un miracle. Le fait extraordinaire ne consiste pas dans le passage de volatiles quelconques, que leurs habitudes voyageuses pouvaient amener naturellement, mais dans un vol de cailles si épais, en telle abondance, si positivement destinées à servir de nourriture aux Israélites, que ces oiseaux timides tombent autour du camp, s'entassent les uns sur les autres, se laissent prendre par sacs

Digitized by Google

et mesurer par boisseau; enfin, contre la manière habituelle de conserver toute viande, se sèchent au soleil sans s'altérer. Ces explications suffiront à prouver que l'hypothèse des sauterelles ne répondait qu'à l'explication d'un événement naturel; le miracle n'a pas besoin d'un aussi grand appareil de science et de recherches : il suffit de lire le texte et d'y croire.

(14) Apparuit in solitudine minutum.

Je me suis demandé si j'ajouterais un commentaire au miracle décrit par Moyse, si je viendrais joindre quelque niaise supposition à l'amas d'enfantillages accumulés autour de ce fait, si simple en lui-même, puisque c'est un miracle, et présenté d'une manière si naïve, si naturelle. Mon rôle de commentateur m'oblige à rapporter ce qui a été dit à ce sujet; la meilleure réfutation de ces inventions, c'est de les soumettre à la critique du bons sens.

Josèphe est le premier (liv. III, chap. 2) qui ait eu l'idée de comparer la manne miraculeuse, qui tomba du ciel pendant le séjour des Israélites dans le désert, avec le suintement sucré du tamarisque, qu'on récolte dans les vallées du Sinaï. Les moines des couvents de la péninsule eurent le tort d'exploiter cette ressemblance apparente entre un produit naturel et un don miraculeux, en débitant, à un assez haut prix, aux pèlerins, celle qu'ils récoltaient ou que les Arabes leur apportaient. Aussi, tous les pieux voyageurs répètent-ils à l'envie qu'il tombe encore de la manne du ciel dans les vallées qui entourent le Sinaï, qu'ils en ont mangé, qu'ils en rapportent. D'autres, plus minutieux dans leur récit, quoique aussi fermes dans leur foi, remarquent que ce pain du ciel ne tombe qu'aux mois d'août et de septembre. D'autres, enfin, avouent qu'elle ruisselle de certains arbres, mais tous croient fermement que ce produit est la continuation du miracle, et aucun n'a recherché si des particularités distinctes n'en font pas un produit entièrement différent.

De cette manière, l'opinion de l'historien Josèphe trouvait des partisans dans chaque pèlerin et un écho dans chaque pays où ils retournaient, et peu à peu elle fut reçue généralement. Les Arabes eux-mêmes acceptèrent pour ce produit un nom qui se rencontrait trop souvent dans les questions qu'on leur adressait, pour qu'il ne se fixât pas dans leur mémoire, et la présence d'un produit appelé manne, dans la presqu'île du Sinaï, fut adoptée, comme explication suffisante d'un miracle, par les voyageurs modernes (Belon, liv. II, *des sing.*, p. 287 et LXV. Bois-Aymé, *ouvrage d'Égypte*. Seetzen, 1807, *Monat. corresp.* XVII, 150. Burckardt, *Reisen*, 953. Col. Leake, *éditeur du Voy. de Burckardt*. Ehrenberg, *Hist. naturelle*. Rüppel, *Reisen*, 190. Newmann.) Ce dernier est plus excusable que ses prédécesseurs, car il croyait que cette manne tombait encore du ciel, « Which falls like dew in the night on the Leaves of the tamarisk, » comme elle avait été acceptée avec joie par la foi vive des anciens pèlerins.

Cependant rien n'est moins exact que cette ressemblance, et rien n'est plus puéril que la conséquence qu'on en tirerait si l'on prétendait que les Israélites se sont nourris de ce produit naturel pendant les quarante années de leur séjour dans le désert.

La manne de Dieu tombait du ciel.

La manne du Sinaï découle des branches du Tarfa, arbre connu des naturalistes sous le nom de tamarix mannifera.

Elle tomba, pour la première fois, au désert de Sin, et, pour la dernière, dans la plaine de Jéricho. Elle n'était jamais tombée avant, et cessa complétement depuis lors, puisqu'on en conserva un vase plein, comme souvenir.

Le tamarix mannifera est une variété du tamarix gallica, arbre très-commun dans toutes les contrées environnantes. Il ne pousse en abondance, et ne produit de manne, que dans les vallées du Sinaï, d'une hauteur intermédiaire entre la côte et les plus hauts sommets.

Cette manne, du moins au rapport des naturalistes, suinte des branches de l'arbre, et par de petites ouvertures qu'un insecte (le coccus manniparus d'Érenberg) qui lui est propre, pique dans le courant de juin, juillet et août. A la vue, ce suintement semble sortir des pores de l'écorce et découle en gouttes jaunes et brillantes.

Elle tombait la nuit, et le matin elle couvrait la terre, comme une rosée.

Ce suintement a lieu le matin, après les premiers rayons du soleil, qui amollissent les gouttes, et il continue, mais moins fort, pendant la journée.

Elle ne tombait pas le jour du sabbat, mais la veille elle tombait en double quantité.

Le suintement coule tous les jours, sans exception, pendant la courte saison du mois de juin au mois d'août.

Elle se conservait du vendredi au samedi, et se gâtait du lundi au mardi.

Elle se conserve mieux que le miel, et les moines du Sinaï en ont toujours en réserve d'une année à l'autre.

Elle ne cessa de tomber pendant quarante ans.

Quand l'année a été suffisamment pluvieuse, la manne découle pendant deux mois, il se passe souvent quatre et cinq années sans qu'on puisse en récolter.

Elle avait la forme du millet ou des grains de coriandre.

Les gouttes qui se détachent des branches tombent sur les feuilles et les épines qui sont au pied de l'arbre. Si une caravane a pris ces épines pour faire du feu, la manne tombe sur le sable et se mêle avec ses grains. De toute manière, lorsque les rayons du soleil acquièrent une certaine force, elle fond, se détache des épines et se perd dans le sable.

Pour la manger, les Hébreux la broyaient sous la meule, ou la concassaient dans des mortiers.

Elle est toujours à l'état plus ou moins mou, depuis le sirop jusqu'à la pâte qui s'affermit en vieillissant. Les Arabes en font la récolte et l'emploient de cette manière : ils réunissent les feuilles et les épines sur lesquelles elle est tombée, ainsi que la surface du sable sur laquelle elle repose, ils mettent le tout ensemble dans une marmite, sur le feu, et écument le sirop. Après cette première épuration, ils le font passer dans un linge, qui en opère une seconde, et le conservent dans de petites outres de chevreaux ou dans des gourdes. Pour le manger, ils l'étendent sur leurs galettes ou le versent dans une écuelle et trempent leur pain dedans; quand il est vieux et durci, en le mettant au soleil ou en l'approchant du feu, on lui fait reprendre sa fluidité.

Les vers s'y mettaient dès le second jour.

Ce sirop n'engendre pas de vers, il se sèche, se durcit, mais il se conserve facilement plusieurs années.

La manne de Dieu a nourri, pendant quarante ans, un peuple de trois millions d'âmes, à un gommor (ou une livre) par jour pour chaque individu.

Tous les tamarisques mannifères de la péninsule ne produisent pas, année commune, 500 livres de manne, c'est-à-dire de quoi nourrir un homme pendant six mois. Il est, d'ailleurs, probable qu'il en mourait avant ce temps, car ce sirop n'est considéré par les Arabes, comme bon pour la santé, que parce qu'il produit un effet digestif. Cet effet est moins fort sans doute que celui produit par les mannes médicinales, mais cependant assez actif pour que cette nourriture ne puisse soutenir un homme qui ne prendrait pas d'autre aliment.

Aujourd'hui la plus grande partie de ce produit est récoltée par ou pour les moines du Sinaï, qui en font des présents à chaque pèlerin, présents rétribués, et qui s'envoient, en forme d'offrandes, à quelques souverains, et à titre de tribut de reconnaissance au pacha d'Égypte, qui protége le couvent.

Les Arabes en récoltent aussi pour leur compte et le mangent avec le même plaisir que du miel.

Parmi les anciens pèlerins, qui ont parlé de ce produit, je ne citerai que Breydenbach, qui mettait dans sa description toute sa naïveté et toute sa foi : « En la vallée où est situé le dit monastère (couvent du Sinaï) » et es autres vallées circunvoisines du mont de Synai, on treuue de la » manne du ciel, en aoust et en septembre tant seulement, laquelle cueil- » lent les moynes et les Arabes, et la vendent aux pèlerins qui vont par » delà. Elle chiet du ciel à la pointe du iour à manière de rousée et » bruyne et pent aux pierres et aux branches des arbres comme gouttes » de eaue. Quant on la cueille elle est comme pegne et au soleil ou au feu

Digitized by Google

EXODE, CHAPITRE XVI, VERSETS 14.

» elle font comme beurre, elle a le goust de miel bien doulx se tenant aux » dens de celuy qui en mange. »

Parmi les voyageurs modernes, je mentionnerai M. Boré, ancien directeur des jardins du pacha d'Égypte, qui, voyageant dans la péninsule du Sinaï, en 1832, a trouve le taraf des Arabes, tamarix mannifera (il en parle dans l'Écho britannique; on a répété cet article dans les Ann. des Voyages, 1835, p. 260). Il a vu des femmes et des enfants occupés à recueillir la manne qui tombait en pluie de cet arbrisseau. Les Arabes lui ont assuré que cette manne purifiée ne le cédait pas au meilleur miel. Celle qu'il a recueillie lui-même était en grosses gouttes de la dimension d'un pois, assez agréable au goût, mais peu sucrée et gommée.

Ce qui résulte de ce rapprochement, c'est qu'il y a, d'un côté, un miracle, et, de l'autre, un fait ordinaire qui, même dans son cours périodique, n'offre qu'une faible ressemblance, sur deux points seulement, avec la manne des Israélites que décrit la Bible.

Mais un fait domine toute cette discussion, c'est que la manne était inconnue aux Hébreux, et que si elle eût découlé naturellement des arbres, ils n'auraient pas considéré ce fait comme un plus grand miracle que la vue des dattes qui pendent des palmiers, des grenades qui ornent les grenadiers, des oranges qui dorent les orangers. Et se figure-t-on quelles forêts de tamarisques mannifères il aurait fallu pour nourrir, même pendant deux mois seulement, trois millions d'hommes!

La raison, dans un certain ordre d'idées, se refuse à admettre les miracles. Il peut répugner à la science de croire à l'interruption du cours régulier de la nature; mais la naïveté de certaine explication des miracles qui tend à les expliquer naturellement n'est-elle pas plus inexplicable encore que les miracles eux-mêmes? Qu'on rejette si l'on veut ce récit parmi les fables d'un peuple enfant, qu'on le range parmi les images poétiques d'une littérature traditionnelle et primitive, plutôt que de le ramener à un événement naturel, qui met en contradiction les différentes parties du récit, et détruit toute sa valeur.

Je renvoie à la compilation de Rosenmüller, qui prouve qu'en tout pays la manne découle des arbres, et qu'elle tombe du ciel dans quelques contrées (*Bibl. all.*, IV, 1, 316). On trouvera dans le travail de cet auteur, ainsi que dans les recherches de Calmet, de Bochart, *Hieroz*, II, 675, de J. Buxtorf (*Exercitatio de manna*), de Waltherius (*Tractatu de manna*),

EXODE, CHAPITRE XVI, VERSETS 31.

de L.-S. Hamelius (*Dissertatio de urna mannæ ejusque mysterio*), les citations d'ouvrages anciens et modernes, qui ont rapport à la manne. On consultera avec fruit: Fabri, *Hist. mannæ*, dans les opuscules médicinales tirés des écrits arabes de Reiske, p. 116. Les naturalistes liront avec utilité les observations d'Ehrenberg (*Symbolæ physicæ insecta*): il a observé le petit insecte qui, par sa morsure, est censé pratiquer l'ouverture à travers laquelle la manne découle. Le fait, en lui-même, était connu (Cap. Frederik, *Transactions of the literary society of Bombay*, I, p. 251. — Sprengel's, *Endeck. in der Pflanzenkunde*, III, 390). C'est l'observation scientifique de l'insecte (*Coccus manniprus*) qui est neuve.

Je ne rapporte pas les commentaires des rabbins Gaon, R. Seadjah, Aben-Ezra, Is. Abravanel, Manasseh Ben Israël, etc., etc. On sait que leurs opinions sont aussi variées que difficiles à concilier entre elles. Plusieurs d'entre eux admettent que la manne avait un goût différent, selon les individus qui la mangeaient; pour les enfants elle était comme de l'huile, pour les hommes faits comme du pain, pour les vieillards comme du miel. Un passage du Deutéronome, II, 7, dans lequel Moyse dit à son peuple que sous la conduite de Dieu il ne lui a rien manqué, *non defuit tibi quicquam*, a servi de texte à cette amplification inutile.

Je n'admets pas l'opinion de Schubert, qui argumente de ce que Dieu pouvait donner à ce produit l'extension qui lui plaisait. Dans la moitié de leurs stations, les Israélites campèrent dans des plaines ou des vallées qui n'avaient point de tamarisques mannifères; il eût donc fallu faire précéder le miracle d'un autre miracle, en créant des tamarisques. D'ailleurs, je le répète, si la manne eût existée, avant l'arrivée des Hébreux dans le désert de Sin, à l'état de produit naturel, ils l'auraient connue par leurs fréquents rapports avec les Madianites, et Jéthro ne dirait pas à Moyse, en apprenant ce miracle: « Je vois maintenant que l'Éternel est plus grand que tous » les dieux. »

(31) Quasi semen coriandri album.

Cette comparaison n'est pas d'une grande utilité pour apprécier la forme extérieure de la manne, car זֶרַע ne se présente dans aucun autre passage, et il a été différemment traduit; les uns, opinant pour la moutarde blanche, les autres pour le millet, etc. Les Septante en traduisant σπέρμα κορίου, ont tranché la question, c'est la graine de coriandre, le *coriandrum sativum* dont la plante, bien connue, a une graine sphérique.

Digitized by Google

CHAPITRE DIX-SEPTIÈME.

ΚΕΦΑΛΑΙΟΝ ΙΖ'.

1. Καὶ ἀπῆρε πᾶσα συναγωγὴ υἱῶν Ἰσραὴλ ἐκ τῆς ἐρήμου Σὶν κατὰ παρεμβολὰς αὐτῶν, διὰ ῥήματος Κυρίου· καὶ παρενεβάλοσαν ἐν Ραφιδείν· οὐκ ἦν δὲ ὕδωρ τῷ λαῷ πιεῖν.

2. Καὶ ἐλοιδορεῖτο ὁ λαὸς πρὸς Μωϋσῆν, λέγοντες· Δὸς ἡμῖν ὕδωρ, ἵνα πίωμεν. Καὶ εἶπεν αὐτοῖς Μωϋσῆς· Τί λοιδορεῖσθέ μοι, καὶ τί πειράζετε Κύριον;

3. Ἐδίψησε δὲ ἐκεῖ ὁ λαὸς ὕδατι, καὶ διεγόγγυσεν ἐκεῖ ὁ λαὸς πρὸς Μωϋσῆν, λέγοντες· Ἱνατί τοῦτο; ἀνεβίβασας ἡμᾶς ἐξ Αἰγύπτου, ἀποκτεῖναι ἡμᾶς καὶ τὰ τέκνα ἡμῶν καὶ τὰ κτήνη τῷ δίψει;

4. Ἐβόησε δὲ Μωϋσῆς πρὸς Κύριον, λέγων· Τί ποιήσω τῷ λαῷ τούτῳ; ἔτι μικρὸν, καὶ καταλιθοβολήσουσί με.

5. Καὶ εἶπε Κύριος πρὸς Μωϋσῆν· Προπορεύου τοῦ λαοῦ τούτου· λάβε δὲ σεαυτῷ ἀπὸ τῶν πρεσβυτέρων τοῦ λαοῦ· καὶ τὴν ῥάβδον, ἐν ᾗ ἐπάταξας τὸν ποταμὸν, λάβε ἐν τῇ χειρί σου, καὶ πορεύσῃ.

6. Ὅδε ἐγὼ ἕστηκα ἐκεῖ πρὸ τοῦ σὲ, ἐπὶ τῆς πέτρας ἐν Χωρήβ. Καὶ πατάξεις τὴν πέτραν, καὶ ἐξελεύσεται ἐξ αὐτῆς ὕδωρ, καὶ πίεται ὁ λαός. Ἐποίησε δὲ Μωϋσῆς οὕτως ἐναντίον τῶν υἱῶν Ἰσραήλ.

7. Καὶ ἐπωνόμασε τὸ ὄνομα τοῦ τόπου ἐκείνου, Πειρασμὸς καὶ Λοιδόρησις, διὰ τὴν λοιδορίαν τῶν υἱῶν Ἰσραὴλ, καὶ διὰ τὸ πειράζειν Κύριον, λέγοντας· Εἰ ἔστι Κύριος ἐν ἡμῖν, ἢ οὔ.

8. Ἦλθε δὲ Ἀμαλὴκ, καὶ ἐπολέμει Ἰσραὴλ ἐν Ραφιδείν.

9. Εἶπε δὲ Μωϋσῆς τῷ Ἰησοῦ· Ἐπίλεξον σεαυτῷ ἄνδρας δυνατοὺς, καὶ ἐξελθὼν παράταξαι τῷ Ἀμαλὴκ αὔριον· καὶ ἰδοὺ ἐγὼ ἕστηκα ἐπὶ τῆς κορυφῆς τοῦ βουνοῦ, καὶ ἡ ῥάβδος τοῦ Θεοῦ ἐν τῇ χειρί μου.

10. Καὶ ἐποίησεν Ἰησοῦς καθάπερ εἶπεν αὐτῷ Μωϋσῆς, καὶ ἐξελθὼν παρετάξατο τῷ Ἀμαλήκ· καὶ Μωϋσῆς καὶ Ἀαρων καὶ Ὢρ ἀνέβησαν ἐπὶ τὴν κορυφὴν τοῦ βουνοῦ.

11. Καὶ ἐγένετο, ὅταν ἐπῆρε Μωϋσῆς τὰς χεῖρας, κατίσχυεν Ἰσραήλ· ὅταν δὲ καθῆκε τὰς χεῖρας, κατίσχυεν Ἀμαλήκ.

12. Αἱ δὲ χεῖρες Μωϋσῆ βαρεῖαι. Καὶ λαβόντες λίθον ὑπέθηκαν ὑπ' αὐτὸν, καὶ ἐκάθητο ἐπ' αὐτοῦ· καὶ Ἀαρὼν καὶ Ὢρ ἐστήριζον τὰς χεῖρας αὐτοῦ, ἐντεῦθεν εἷς καὶ ἐντεῦθεν εἷς. Καὶ ἐγένοντο αἱ χεῖρες Μωϋσῆ ἐστηριγμέναι ἕως δυσμῶν ἡλίου.

13. Καὶ ἐτρέψατο Ἰησοῦς τὸν Ἀμαλὴκ, καὶ πάντα τὸν λαὸν αὐτοῦ ἐν φόνῳ μαχαίρας.

14. Εἶπε δὲ Κύριος πρὸς Μωϋσῆν· Κατάγραψον τοῦτο εἰς μνημόσυνον εἰς βιβλίον, καὶ δὸς εἰς τὰ ὦτα Ἰησοῦ, ὅτι ἀλοιφῇ ἐξαλείψω τὸ μνημόσυνον Ἀμαλὴκ ἐκ τῆς ὑπὸ τὸν οὐρανόν.

15. Καὶ ᾠκοδόμησε Μωϋσῆς θυσιαστήριον Κυρίῳ, καὶ ἐπωνόμασε τὸ ὄνομα αὐτοῦ, Κύριος καταφυγή μου,

16. ὅτι ἐν χειρὶ κρυφαίᾳ πολεμεῖ Κύριος ἐπὶ Ἀμαλὴκ, ἀπὸ γενεῶν εἰς γενεάς.

CAPUT XVII.

1. Igitur profecta omnis multitudo filiorum Israel de deserto Sin per mansiones suas, juxta sermonem Domini, castrametati sunt in Raphidim, ubi non erat aqua ad bibendum populo.

2. Qui jurgatus contra Moysen, ait : Da nobis aquam, ut bibamus. Quibus respondit Moyses : Quid jurgamini contra me? cur tentatis Dominum?

3. Sitivit ergo ibi populus præ aquæ penuria, et murmuravit contra Moysen, dicens : Cur fecisti nos exire de Ægypto, ut occideres nos, et liberos nostros, ac jumenta siti?

4. Clamavit autem Moyses ad Dominum, dicens : Quid faciam populo huic? adhuc paululum, et lapidabit me.

5. Et ait Dominus ad Moysen : Antecede populum, et sume tecum de senioribus Israel : et virgam qua percussisti fluvium, tolle in manu tua, et vade.

6. En ego stabo ibi coram te, supra petram Horeb : percutiesque petram, et exibit ex ea aqua, ut bibat populus. Fecit Moyses ita coram senioribus Israel :

7. et vocavit nomen loci illius, Tentation, propter jurgium filiorum Israel, et quia tentaverunt Dominum, dicentes : Est ne Dominus in nobis, an non?

8. Venit autem Amalec, et pugnabat contra Israel in Raphidim.

9. Dixitque Moyses ad Josue : Elige viros : et egressus, pugna contra Amalec : cras ergo stabo in vertice collis, habens virgam Dei in manu mea.

10. Fecit Josue ut locutus erat Moyses, et pugnavit contra Amalec : Moyses autem et Aaron et Hur ascenderunt super verticem collis.

11. Cumque levaret Moyses manus, vincebat Israel : sin autem paululum remisisset, superabat Amalec.

12. Manus autem Moysi erant graves : sumentes igitur lapidem, posuerunt subter eum, in quo sedit : Aaron autem et Hur sustentabant manus ejus ex utraque parte. Et factum est ut manus illius non lassarentur usque ad occasum solis.

13. Fugavitque Josue Amalec, et populum ejus in ore gladii.

14. Dixit autem Dominus ad Moysen : Scribe hoc ob monimentum in libro, et trade auribus Josue : delebo enim memoriam Amalec sub cœlo.

15. Ædificavitque Moyses altare : et vocavit nomen ejus, Dominus exaltatio mea, dicens :

16. Quia manus solii Domini, et bellum Domini, erit contra Amalec, a generatione in generationem.

Digitized by Google

EXODE, CHAPITRE XVII, VERSET 2.

(1) **Per mansiones suas, juxta sermonem Domini.** Voici, dans le récit même, la confirmation d'un certain nombre de campements qui se trouvent cités avec leurs noms dans le journal itinéraire du livre des Nombres.

Le peuple d'Israël arrive à Raphidim, après diverses stations qui lui sont divinement assignées. Examinons ces stations.

Unde (Sin) egressi venerunt in Daphca. (Nombres, XXXIII, 12).

Il eût été impossible aux Hébreux, avec leur lourde caravane et leurs nombreux troupeaux, de parvenir du désert de Sin à Raphidim en un jour; c'est ce que ferait à peine un cavalier monté sur un bon dromadaire, tandis qu'en divisant la distance jusqu'à Raphidim en trois journées, jusqu'au Sinaï en quatre, et depuis Suez, la distance totale en dix journées à peu près égales en longueur, ou au moins en fatigue, on explique le récit d'une manière satisfaisante, et l'on fait mieux ressortir la sagesse et l'habileté du chef de cette grande caravane.

Cette division est d'autant plus acceptable qu'elle est encore celle des caravanes chargées, et que les anciens pèlerins, qui voyageaient tranquillement à âne, l'observaient. Pierre de Suchen, en 1336, écrivait : « Von Alkir und Babilonia Kompt man zu dem Berg Sinaï in zwelf Tag-» Reysen (du Caire et de Babylone on va au Sinaï en douze jours). »

Daphca était peut-être un lieu habité, c'était certainement un endroit connu dans la contrée puisqu'il porte un nom; de fait, ce devait être une des meilleures stations des Israélites, dans l'admirable fertilité et l'agréable fraîcheur de Ouady-Feyran.

Je reproduis ici la carte minutieuse de cette vallée, que j'ai levée et dessinée avec grand soin; les positions de Sin, de Daphca et d'Alus s'y remarquent.

Profectique de Daphca castrametati sunt in Alus. (Nombres, XXXIII, 13).

La vallée était trop agréable, les troupeaux y trouvaient de trop abondants pâturages, pour que la grande émigration nomade hâtât sa marche. Elle s'arrête à Alus qui, comme Daphca, désigne un lieu de halte, habituel aux caravanes, et offrant au voyageur une source et des palmiers.

Egressique de Alus, in Raphidim fixere tentoria ubi populo defuit aqua ad bibendum. (Nombres, XXXIII, 14).

Nous voici revenus au premier verset du chapitre XVII de l'Exode: *Castrametati sunt in Raphidim ubi non erat aqua ad bibendum populo.*

J'ai placé Raphidim dans Ouadi-Boueb par deux raisons : 1° cette vallée n'a point d'eau; 2° elle se trouve sur la route du Sinaï, à une distance convenable du campement qui va suivre.

(2) Castrametati sunt in Raphidim.

Les Israélites ont dû s'arrêter dans la petite plaine qui s'étend au sud du rocher que les Arabes appellent le Mokad-Sidna-Mousa (le siége de Moyse).

Cette position est assez rapprochée du Sinaï, dont on aperçoit le sommet par l'ouverture de la vallée, elle est sur la route que les Amalécites suivaient naturellement en descendant de Ouadi-Safran, et si elle fait un détour en approchant du Sinaï, c'est pour éviter les passages étroits et difficiles qu'on rencontre dans Ouadi-Salef, en quittant Ouadi-Cheick.

Je citerai un passage de mon Journal de voyage, qui a rapport à cette station.

« On traverse plus loin (dans Ouadi-Cheick, qui est la partie supérieure » de Ouadi-Feyran) un passage étroit laissé entre deux immenses rochers, » cet endroit est appelé El-Boueb. Ici les rochers, dans leur transition ou » liaison du calcaire et de la craie au granit, donnent, en s'abaissant, plus » de largeur à la vallée et laissent apercevoir une haute montagne primi-» tive, qui n'offre au passage qu'une étroite ouverture entre des parois de » granit d'une grande élévation. Au coude des deux détours que fait cette » ruelle gigantesque, au point où son encaissement la protége contre les » rayons du soleil et jette une ombre fraîche sur sa teinte harmonieuse, » dans l'enfoncement où la voix de l'homme, le cri du chameau ou le bruit » de leurs pas, sont renvoyés par des échos sonores, s'élève un rocher » isolé de sept pieds de hauteur.

» Arrivés près de ce bloc de granit, nos Arabes descendirent silencieu-» sement de leurs montures, s'en approchèrent, passèrent leur main droite » sur sa surface usée par le frottement et la reportèrent à leur visage en » criant : El Fathe (Fatahat ou Fatihha, I chap. du Coran, prière de tous

EXODE, CHAPITRE XVII, VERSETS 5-6.

» les instants)! Nos chameaux s'étant arrêtés par habitude, nous fîmes » comme nos Arabes et notre sérieux, pendant cette pratique religieuse, » sembla leur plaire.

» Le spectacle de notre caravane, arrêtée au milieu de ce superbe défilé, » devait être pittoresque; l'impression de cette scène de mœurs du désert » était imposante. La tradition porte que Moyse s'est reposé sur cette pierre; » Moyse berger, Moyse méditant la délivrance d'un peuple entier, la » conquête de tout un pays, et distrait de ses pensées par une des brebis » du troupeau de Jéthro qui s'égare dans les ravins, troupeau bien docile » cependant, auprès de celui dont la volonté divine allait lui imposer la » conduite. Une autre tradition marque ce rocher comme un lieu de repos » de Mahomet, du prophète chamelier, de Mahomet, qui passe avec les » chameaux de Cadige, pour aller vendre en Syrie quelques parfums. » Singulier pays qui nous montre dans leur costume vulgaire, ces hommes » resplendissants de gloire, et dans la simplicité de leurs occupations, ces » dominateurs de la pensée ! »

Tous les pèlerins en suivant la route du Sinaï à Gaza, parlent de ce défilé. Félix Fabri, qui, comme Breydenbach, a écrit la description du voyage des seigneurs allemands qu'il accompagnait (1483), s'exprime ainsi : « Comme le soleil allait se coucher, nous arrivâmes sur une plaine » entourée de hautes et sauvages montagnes, particulièrement vers le » Sinaï, et l'on apercevait entre elle un passage étroit, par lequel il faut » passer pour se rendre au Sinaï et au mont Oreb. Nous campâmes près » de ce passage que les Arabes appellent Abelharocka, et nous passâmes » la nuit dans cet endroit. Moyse a gardé, dans cette plaine, les troupeaux » de son beau-père Jéthro, qui était un prêtre des Madianites, et il condui-» sait ses brebis à travers ce passage jusqu'au mont Sinaï, ainsi que nous » l'apprend l'Écriture. A côté de l'endroit où nous étions établis, était un » rocher sur lequel Moyse s'asseyait quand il gardait ses brebis, et où il » était à l'ombre. » (Reyssbuch, *Beschreibung der Wallfahrt zum h. Grab. Herrn Hans Werli von Zimber,* etc., etc., éd. de Francfort, folio 1609.)

Da nobis aquam. C'est justement la fertilité et l'excellente eau de Ouadi-Feyran qu'ils venaient de quitter, qui rendait le peuple hébreu si impatient; dans son habitude de murmurer, il exagérait ses maux et criait à la mort, dès la moindre privation. *Peu s'en faut qu'il ne me lapide,* dit Moyse au Seigneur, tant était grande l'irritation de cette multitude.

(5-6) Sume tecum de senioribus Israel. — En ego stabo ibi coram te, supra petram Horeb. Je suis obligé de réunir ces deux versets, qui contiennent le fait en entier et qui me permettront de l'exposer avec suite.

Les Israélites sont arrivés vers le soir à Raphidim, ils ont dressé leurs tentes, ils ne trouvent point d'eau, ils murmurent. Dieu permet à Moyse de faire surgir une fontaine au pied du rocher d'Horeb, en présence des plus anciens d'Israël. Moyse ne pouvait plus remettre la caravane sur pied, autrement il est évident qu'il aurait préféré manifester devant tous cette nouvelle preuve de l'assistance divine qui les accompagne sans relâche; mais le Seigneur l'autorise à mener avec lui les anciens parmi le peuple, et aussi quelques-uns du peuple, *antecede populum,* sans doute pour rapporter l'eau dans ces grandes outres de peau de veau chargées sur les chameaux, ou dans les outres de peau de chèvres portées à bras. Car c'était ainsi qu'à chaque source les distributions d'eau étaient possibles dans un aussi grand peuple, et qu'on transportait les provisions d'eau dans les campements qui en manquaient.

De Raphidim au mont Horeb, du côté de la Ouadi-el-Arabein il y a trois lieues, c'est assez loin; cependant il faut considérer qu'actuellement encore les Arabes, dans quelques-uns de leurs campements, vont chercher de l'eau à de grandes distances; qu'en voyage ils s'arrêtent à une lieue d'une source, et quelquefois beaucoup plus loin, quand ils comptent sur un réservoir d'eau qui se trouve épuisé. Les Hébreux ne s'étaient pas arrêtés avec intention à cette distance du mont Horeb, que Dieu jugea convenable au miracle qu'il voulait opérer.

Le rocher d'où sortit la source miraculeuse n'est pas, à proprement parler, le mont Horeb, c'est un rocher détaché qui est assis ou bien qui a roulé à sa base, au fond de Ouadi-el-Arabein. Il faut se garder de confondre, comme le fait Adrichomius et d'autres commentateurs, la montagne avec le rocher et surtout ce rocher avec celui de Cades, où pareil miracle se répéta.

Les moines du couvent du Sinaï, montrent depuis des siècles, et les

Digitized by Google

EXODE, CHAPITRE XVII, VERSET 8.

Arabes semblent avoir toujours vénéré un rocher qui se trouve dans Ouadi-el-Ledcha, sur le côté occidental du mont Horeb. J'en ai donné le dessin dans mon Voyage de l'Arabie-Pétrée : il peut avoir quinze pieds en tous sens, et il offre sur sa face principale une rigolle qui porte les traces d'un cours d'eau. Tous les voyageurs, depuis nos plus anciens pèlerins, parlent avec respect de ce monument religieux et de la tradition qui s'y rattache. Rien ne s'oppose à son authenticité, elle paraît avoir été acceptée très-anciennement dans la contrée, puisque Mahomet semble l'avoir connu lorsqu'il parle des douze fontaines qui découlent du rocher (Coran, v. 60), faisant allusion aux douze ouvertures qui s'y remarquent.

L'eau des pluies qui se précipite des hauts sommets de ces montagnes de granit qui n'ont pas sur leur surface la moindre terre végétale, pour la humer et l'arrêter, forme des torrents auxquels rien ne résiste; des blocs immenses ont été entraînés, à certaines époques, par leur courant, et ils ont excité l'étonnement et produit comme une sorte de culte d'admiration; celui-ci était de ce nombre, les Arabes en montrent encore d'autres dans Ouadi-Hebran et dans Ouadi-Zackal. J'en ai remarqué un dans Ouadi-Magara, qui repose sur une base élevée formée de deux pierres, et qui, bien anciennement déjà, fut l'objet de la curiosité des voyageurs et des habitants, car un tableau hiéroglyphique dont les légendes indiquent les plus anciennes dynasties a été gravé profondément sur sa surface la plus en vue. J'en ai donné un dessin dans mon Voyage de l'Arabie-Pétrée. Rien n'empêche donc que le rocher d'Horeb, semblable à celui de Magara, fût déjà, à une époque contemporaine de ces hiéroglyphes, l'objet d'une sorte de respect qu'il partageait avec la montagne sainte, et que Dieu l'ait choisi de préférence à tout autre pour manifester sa bonté.

Je citerai, à propos de ce rocher, un passage du Dictionnaire historique de Calmet; je ne me permettrai aucune observation contre des autorités dont les pieuses intentions, plutôt que la critique, seront toujours recommandables.

« Raphidim ne devait pas être éloigné du mont Sinaï, puisque Dieu » ordonne (Exod. XVII, 2) à Moyse d'aller au rocher d'Horeb pour en » tirer de l'eau, qui servit aux Israélites, non-seulement dans le campe- » ment de Raphidim, mais aussi dans les autres campements, et peut- » être jusqu'à Cadès-Barné. Saint Paul (1, Cor. X, 4), dit que ce rocher » les suivait dans leur voyage et qu'il était la figure de Jésus-Christ. *Bi-* » *bebant de spirituali consequente eos petra, petra autem erat Christus.* » Soit que l'eau les suivit, ou qu'ils la portassent avec eux, ou qu'ils en » suivissent le cours; soit, enfin, qu'on traînât le rocher d'Horeb sur un » chariot, à la manière d'*un gros muid toujours plein*, et toujours ou- » vert à quiconque en voulait boire, ainsi que l'indique Tertullien (Tertull. » de Patientia) : *Post mannæ scatilem pluviam, post petræ aquatilem* » *seguelam.* Saint Ambroise (L. I, ch. 1, de Sacramentis) : *Nonne im-* » *mobilis petra quæ populum sequebatur.* Saint Chrysostôme, l'Ambro- » siater, Photius, cité par Œcumenius, saint Thomas et Cantacugène, » dans leurs commentaires sur le dixème chapitre de la première épître » aux Corinthiens, parlent à peu près de même. »

C'est dans l'esprit de ces interprétations mêmes qu'il faut entrer, et éviter de les prendre à la lettre, pour en faire des contre-sens, j'oserai dire, sacriléges.

Mon rôle de commentateur ne m'oblige pas de citer tout ce qui peut avoir un rapport éloigné avec ces événements; je m'abstiens donc de copier un passage de Tacite, qu'on a rapproché fort mal à propos du texte dont nous nous occupons (Hist. liv. V, cap. III); et je laisse également de côté les analogies tirées de la vie ou des mystères de Bacchus. Je crois ces recherches convenables dans un traité de mythologie ou de littérature grecque; elles n'appartiennent point au sujet que nous traitons.

(8) Venit autem Amalec.

La position des Amalécites est assez difficile à déterminer, et le motif de cette attaque est incompréhensible. Quant à la position, je crois qu'ils remplaçaient les Thyats, tandis que les Madianites, comme je l'ai dit, représentent les Torats. Les uns occupant tout le désert au nord de la montagne El-Thih; les autres, toute la presqu'île au sud. Mais, pourquoi cette attaque? Il me semble que c'est une mesure préventive bien hardie; une politique d'agression imprudente par abus de prudence, imprévoyante, par excès de précaution.

EXODE, CHAPITRE XVII, VERSETS 14-16.

Philon (liv. I, de vita Moysis) suppose que le chef des Amalécites, craignant le passage dévastateur d'une aussi grande multitude et d'aussi nombreux troupeaux sur son territoire, vient attaquer les Israélites pour les prévenir. En effet, voilà la seule raison qu'on puisse imaginer; mais puisque les Amalécites sont battus, il faut convenir qu'ils auraient aussi bien fait d'attendre la venue des Hébreux, et de défendre les défilés qui donnent seuls entrée sur leur territoire (dans le haut de Ouadi-Safran, Aboutrafe, Montegel, etc., etc.). Il est vrai qu'ils pouvaient arriver à l'improviste; qu'ils espéraient attaquer les traînards, la queue de l'armée, puisque les Hébreux se dirigeaient de Raphidim (Ouadi-Salef), au sud vers le Sinaï, tandis qu'ils descendaient du nord, des hauteurs de la montagne de Thih. Et, en effet, nous lisons dans le Deutéronome, en forme de reproche adressé au peuple des Amalécites : — « Memento quomodo occurrerit tibi » et extremos agminis tui qui lassi residebant, ceciderit, quando tu eras « fame et labore confectus. » (XXV, 18.)

(9) Cras ego stabo. Cette attaque des Amalécites était prévue déjà la veille, puisque Moyse a ordonné à Josué de réunir ses troupes pour le lendemain; quant à la victoire, Moyse en accorde tout l'honneur à la protection spéciale du Seigneur. J.-G. Lackemacher (*Philological Observ.*, IV, 1), suppose que Moyse tenait dans ses mains un étendard dont la vue inspirait aux Israélites une telle confiance, qu'ils battaient l'ennemi en le voyant, et cédaient à leurs coups dès qu'il disparaissait de la portée de leurs yeux.

Nous savons que, plus tard, les Amalécites, réunis aux forces de Chanaan, prennent une revanche assez complète (Nombres, XIV, 39).

(14-16) Delebo enim memoriam Amalec sub cœlo. Cette malédiction, plusieurs fois répétée, et spécialement recommandée au peuple d'Israël, reçut son exécution; cette tribu disparut, en se confondant peut-être avec quelque autre peuplade voisine, les Édomites ou les Philistins (1 Samuel, XV, XXVII, XXX).

M. Lenormant voit ici, dans les Amalécites, la population égyptienne employée aux mines. Pour comprendre cette hypothèse, je renvoie au commentaire du chapitre XXXIII, 36, des Nombres, où j'exposerai le système bizarre qu'il a développé dans son cours de la Sorbonne.

Les traditions orientales ont transporté au fond de l'Arabie une tribu d'Amalécites, sans doute pour expliquer plus aisément l'établissement des Juifs dans ces provinces éloignées de la terre promise. Je citerai un passage d'Aboulfeda, qui a recueilli cette tradition. Je ne pense pas qu'il soit nécessaire de discuter son peu de solidité, puisqu'elle n'a aucun appui dans le texte.

« L'auteur de l'ouvrage Alagani nous apprend que l'établissement des » Juifs à Kaibar et dans plusieurs parties de l'Hedjas, doit son origine à » une armée que Moyse envoya dans ces régions contre les Amalécites, » avec l'ordre de les détruire jusqu'au dernier homme. Les Amalé- » cites furent vaincus et tous massacrés, à l'exception du fils du roi, que » les vainqueurs épargnèrent et qu'ils ramenèrent avec eux en Palestine. » Sur ces entrefaites Moyse mourut, et les Hébreux dirent à ceux qui » revenaient de leur expédition, que, puisqu'ils avaient dévié de l'ordre » qui leur avait été donné, ils ne pouvaient s'établir au milieu d'eux. En » conséquence, ils retournèrent dans l'Hedjas et s'y établirent. » (Aboulfeda, *Historia ante islam.*, éd. Fleischer.)

Digitized by Google

CHAPITRE DIX-HUITIÈME.

ΚΕΦΑΛΑΙΟΝ ΙΗ'.

1. Ἤκουσε δὲ Ἰοθὸρ ἱερεὺς Μαδιὰμ ὁ γαμβρὸς Μωϋσῆ πάντα ὅσα ἐποίησε Κύριος Ἰσραὴλ τῷ ἑαυτοῦ λαῷ· ἐξήγαγε γὰρ Κύριος τὸν Ἰσραὴλ ἐξ Αἰγύπτου.

2. Ἔλαβε δὲ Ἰοθὸρ ὁ γαμβρὸς Μωϋσῆ Σεπφώραν τὴν γυναίκα Μωϋσῆ μετὰ τὴν ἄφεσιν αὐτῆς,

3. καὶ τοὺς δύο υἱοὺς αὐτῆς. Ὄνομα τῷ ἑνὶ αὐτῶν Γηρσὰμ, λέγων· Πάροικος ἤμην ἐν γῇ ἀλλοτρίᾳ.

4 Καὶ τὸ ὄνομα τοῦ δευτέρου Ἐλιέζερ, λέγων· Ὁ γὰρ Θεὸς τοῦ πατρός μου βοηθός μου, καὶ ἐξείλατό με ἐκ χειρὸς Φαραώ.

5. Καὶ ἐξῆλθεν Ἰοθὸρ ὁ γαμβρὸς Μωϋσῆ, καὶ οἱ υἱοὶ καὶ ἡ γυνὴ, πρὸς Μοϋσῆν εἰς τὴν ἔρημον, οὗ παρενέβαλεν ἐπ' ὄρους τοῦ Θεοῦ.

6. Ἀνηγγέλη δὲ Μωϋσῇ, λέγοντες· Ἰδοὺ ὁ γαμβρός σου Ἰοθὸρ παραγίνεται πρὸς σὲ, καὶ ἡ γυνὴ καὶ οἱ δύο υἱοί σου μετ' αὐτοῦ.

7. Ἐξῆλθε δὲ Μωϋσῆς εἰς συνάντησιν τῷ γαμβρῷ, καὶ προσεκύνησεν αὐτῷ, καὶ ἐφίλησεν αὐτὸν, καὶ ἠσπάσαντο ἀλλήλους· καὶ εἰσήγαγεν αὐτοὺς εἰς τὴν σκηνήν.

8. Καὶ διηγήσατο Μωϋσῆς τῷ γαμβρῷ πάντα ὅσα ἐποίησε Κύριος τῷ Φαραὼ καὶ πᾶσι τοῖς Αἰγυπτίοις ἕνεκεν τοῦ Ἰσραὴλ, καὶ πάντα τὸν μόχθον τὸν γενόμενον αὐτοῖς ἐν τῇ ὁδῷ, καὶ ὅτι ἐξείλατο αὐτοὺς Κύριος ἐκ χειρὸς Φαραὼ, καὶ ἐκ χειρὸς τῶν Αἰγυπτίων.

9. Ἐξέστη δὲ Ἰοθὸρ ἐπὶ πᾶσι τοῖς ἀγαθοῖς οἷς ἐποίησεν αὐτοῖς Κύριος, ὅτι ἐξείλατο αὐτοὺς ἐκ χειρὸς Αἰγυπτίων καὶ ἐκ χειρὸς Φαραώ.

10. Καὶ εἶπεν Ἰοθόρ· Εὐλογητὸς Κύριος, ὅτι ἐξείλατο αὐτοὺς ἐκ χειρὸς Αἰγυπτίων καὶ ἐκ χειρὸς Φαραώ·

11. Νῦν ἔγνων ὅτι μέγας Κύριος παρὰ πάντας τοὺς θεοὺς, ἕνεκεν τούτου, ὅτι ἐπέθεντο αὐτοῖς.

12. Καὶ ἔλαβεν Ἰοθὸρ ὁ γαμβρὸς Μωϋσῆ ὁλοκαυτώματα καὶ θυσίας τῷ Θεῷ· παρεγένετο δὲ Ἀαρὼν καὶ πάντες οἱ πρεσβύτεροι Ἰσραὴλ συμφαγεῖν ἄρτον μετὰ τοῦ γαμβροῦ Μωϋσῆ ἐναντίον τοῦ Θεοῦ.

13. Καὶ ἐγένετο, μετὰ τὴν ἐπαύριον συνεκάθισε Μωϋσῆς κρίνειν τὸν λαόν· παρειστήκει δὲ πᾶς ὁ λαὸς Μωϋσῇ ἀπὸ πρωΐθεν ἕως δείλης.

14. Καὶ ἰδὼν Ἰοθὸρ πάντα ὅσα ποιεῖ τῷ λαῷ, λέγει· Τί τοῦτο ὃ σὺ ποιεῖς τῷ λαῷ; διατί σὺ κάθησαι μόνος, πᾶς δὲ ὁ λαὸς παρέστηκέ σοι ἀπὸ πρωΐθεν ἕως δείλης;

15. Καὶ λέγει Μωϋσῆς τῷ γαμβρῷ· Ὅτι παραγίνεται πρός με ὁ λαὸς ἐκζητῆσαι κρίσιν παρὰ τοῦ Θεοῦ.

16. Ὅταν γὰρ γένηται αὐτοῖς ἀντιλογία, καὶ ἔλθωσι πρὸς με, διακρίνω ἕκαστον, καὶ συμβιβάζω αὐτοὺς τὰ προστάγματα τοῦ Θεοῦ καὶ τὸν νόμον αὐτοῦ.

17. Εἶπε δὲ ὁ γαμβρὸς Μωϋσῆ πρὸς αὐτόν· Οὐκ ὀρθῶς σὺ ποιεῖς τὸ ῥῆμα τοῦτο.

18. Φθορᾷ καταφθαρήσῃ ἀνυπομονήτῳ καὶ σὺ, καὶ πᾶς ὁ λαὸς οὗτος ὃς ἐστι μετὰ σοῦ. Βαρύ σοι τὸ ῥῆμα τοῦτο, οὐ δυνήσῃ ποιεῖν σὺ μόνος.

19. Νῦν οὖν ἄκουσόν μου, καὶ συμβουλεύσω σοι, καὶ ἔσται

CAPUT XVIII.

1. Cumque audisset Jethro, sacerdos Madian, cognatus Moysi, omnia quæ fecerat Deus Moysi, et Israeli populo suo, et quod eduxisset Dominus Israel de Ægypto :

2. Tulit Sephoram uxorem Moysi quam remiserat :

3. et duos filios ejus, quorum unus vocabatur Gersam, dicente patre : Advena fui in terra aliena.

4. Et nomen secundi Eliezer, dicens: Deus enim patris mei adjutor meus, et eripuit me de gladio Pharaonis.

5. Venit ergo Jethro cognatus Moysi, et filii ejus, et uxor ejus, ad Moysen in desertum, ubi erat castrametatus juxta montem Dei.

6. Et mandavit Moysi, dicens : Ego Jethro cognatus tuus venio ad te, et uxor tua, et duo filii tui cum ea.

7. Qui egressus in occursum cognati sui, adoravit, et osculatus est eum : salutaveruntque se mutuo verbis pacificiis. Cumque intrasset tabernaculum,

8. narravit Moyses cognato suo cuncta quæ fecerat Dominus Pharaoni, et Ægyptiis propter Israel ; universumque laborem, qui accidisset eis in itinere, et quod liberaverat eos Dominus.

9. Lætatusque est Jethro super omnibus bonis, quæ fecerat Dominus Israeli, eo quod eruisset eum de manu Ægyptiorum,

10. et ait : Benedictus Dominus, qui liberavit vos de manu Ægyptiorum et de manu Pharaonis, qui eruit populum suum de manu Ægypti.

11. Nunc cognovi, quia magnus Dominus super omnes Deos : eo quod superbe egerint contra illos.

12. Obtulit ergo Jethro cognatus Moysi holocausta et hostias Deo : veneruntque Aaron et omnes seniores Israel, ut comederent panem cum eo coram Deo.

13. Altera autem die sedit Moyses ut judicaret populum, qui assistebat Moysi a mane usque ad vesperam.

14. Quod cum vidisset cognatus ejus, omnia scilicet quæ agebat in populo, ait : Quid est hoc quod facis in plebe? Cur solus sedes, et omnis populus præstolatur de mane usque ad vesperam?

15. Cui respondit Moyses : Venit ad me populus quærens sententiam Dei.

16. Cumque acciderit eis aliqua disceptatio, veniunt ad me ut judicem inter eos, et ostendam præcepta Dei, et leges ejus.

17. At ille : Non bonam, inquit, rem facis :

18. Stulto labore consumeris et tu, et populus iste qui tecum est : ultra vires tuas est negotium, solus illud non poteris sustinere.

19. Sed audi verba mea atque consilia, et erit Deus tecum.

Digitized by Google

ὁ Θεὸς μετὰ σοῦ. Γίνου σὺ τῷ λαῷ τὰ πρὸς τὸν Θεὸν, καὶ ἀνοίσεις τοὺς λόγους αὐτῶν πρὸς τὸν Θεόν.

20. Καὶ διαμαρτύρῃ αὐτοῖς τὰ προστάγματα τοῦ Θεοῦ καὶ τὸν νόμον αὐτοῦ, καὶ σημανεῖς αὐτοῖς τὰς ὁδοὺς ἐν αἷς πορεύσονται ἐν αὐταῖς, καὶ τὰ ἔργα ἃ ποιήσουσι.

21. Καὶ σὺ σεαυτῷ σκέψαι ἀπὸ παντὸς τοῦ λαοῦ ἄνδρας δυνατοὺς, θεοσεβεῖς, ἄνδρας δικαίους, μισοῦντας ὑπερηφανίαν· καὶ καταστήσεις ἐπ' αὐτῶν χιλιάρχους καὶ ἑκατοντάρχους καὶ πεντηκοντάρχους καὶ δεκαδάρχους.

22. Καὶ κρινοῦσι τὸν λαὸν πᾶσαν ὥραν· τὸ δὲ ῥῆμα τὸ ὑπέρογκον ἀναίσουσιν ἐπὶ σέ· τὰ δὲ βραχέα τῶν χριμάτιων κρινοῦσιν αὐτοί· καὶ κουφιοῦσιν ἀπὸ σοῦ, καὶ συναντιλήψονταί σοι.

23. Ἐὰν τὸ ῥῆμα τοῦτο ποιήσῃς, κατισχύσει σε ὁ Θεὸς, καὶ δυνήτῃ παραστῆναι, καὶ πᾶς ὁ λαὸς οὗτος εἰς τὸν ἑαυτοῦ τόπον μετ' εἰρήνης ἥξει.

24. Ἤκουσε δὲ Μωϋσῆς τῆς φωνῆς τοῦ γαμβροῦ, καὶ ἐποίησεν ὅσα εἶπεν αὐτῷ.

25. Καὶ ἐπέλεξε Μωϋσῆς ἄνδρας δυνατοὺς ἀπὸ παντὸς Ἰσραὴλ, καὶ ἐποίησεν αὐτοὺς ἐπ' αὐτῶν χιλιάρχους καὶ ἑκατοντάρχους καὶ πεντηκοντάρχους καὶ δεκαδάρχους.

26. Καὶ ἐκρίνοσαν τὸν λαὸν πᾶσαν ὥραν· πᾶν δὲ ῥῆμα ὑπέρογκον ἀνεφεροσαν ἐπὶ Μωϋσῆ· πᾶν δὲ ῥῆμα ἐλαφρὸν ἐκρίνοσαν αὐτοί.

27. Ἐξαπέστειλε δὲ Μωϋσῆς τὸν ἑαυτοῦ γαμβρὸν, καὶ ἀπῆλθεν εἰς τὴν γῆν αὐτοῦ.

Esto tu populo in his quæ ad Deum pertinent, ut referas quæ dicuntur ad eum :

20. ostendasque populo ceremonias et ritum colendi, viamque per quam ingredi debeant, et opus quod facere debeant.

21. Provide autem de omni plebe viros potentes, et timentes Deum, in quibus sit veritas, et qui oderint avaritiam, et constitue ex eis tribunos, et centuriones, et quinquagenarios, et decanos,

22. qui judicent populum omni tempore : quidquid autem majus fuerit, referant ad te, et ipsi minora tantummodo judicent : leviusque sit tibi, partito in alios onere.

23. Si hoc feceris, implebis imperium Dei, et præcepta ejus poteris sustentare : et omnis hic populus revertetur ad loca sua cum pace.

24. Quibus auditis, Moyses fecit omnia quæ ille suggesserat.

25. Et electis viris strenuis de cuncto Israel, constituit eos principes populi, tribunos, et centuriones, et quinquagenarios, et decanos.

26. Qui judicabant plebem omni tempore : quidquid autem gravius erat, referebant ad eum, faciliora tantummodo judicantes.

27. Dimisitque cognatum suum : qui reversus abiit in terram suam.

COMMENTAIRE GÉOGRAPHIQUE.

(4) Cumque audisset Jethro, omnia quæ fecerat Deus Moysi.

Vraie peinture du désert, où les nouvelles se communiquent avec une rapidité qui paraît d'autant plus grande, qu'on en devine moins facilement les moyens. Tous les voyageurs témoigneront de cette singularité. Ce ne sont pas seulement les nouvelles qui circulent de campement à campement, mais les plus petits événemens de la vie y parviennent, et, sous forme de commérages, vont grossissant de tentes en tentes.

(6) Ego Jethro cognatus tuus.

Sephora était Madianite et de race Couschite ou Hamite. Lorsque Moyse connut au Sinaï, par le Seigneur, la nature de sa mission, et par Aaron, la disposition des esprits chez les Israélites, il dut comprendre que la présence de sa femme, qui était étrangère, ne pouvait que diminuer son autorité et lui susciter des difficultés; il la renvoya, avec ses enfants, à son beau-père. Cette supposition, très-plausible, est appuyée par le Méchitte, ancien commentaire sur l'Exode, au moyen d'une conversation supposée entre Aaron et Moyse. Jarchi la reproduit, et je la trouve dans les questions sur l'Exode, de Manasseh ben Israel (Quest. V), ainsi traduite en latin : « Obviam factus ei Aharon, interrogavit, quinam « isti ? Cui Moses, uxor inquit et filii mei. Tum rursus ille, quorsum » eos ducis? Respondit Moses, in Ægyptum. Quod displicuit Aharoni. » Ergo inquit : Captivorum augere numerum vis, cum abunde nobis sol» licitudinis sit ob multitudinem, quæ ab Ægyptiis premitur? Unde » Moses, accepto consilio, uxorem et filios ad socerum remisit. »

(7) Salutaveruntque se mutuo.

Ce verset décrit une forme d'étiquette qui s'est conservée chez les Arabes. Quand deux hommes, parents ou non, mais d'une même tribu, se rencontrent dans le désert, ils se tendent la main, s'embrassent, et, se tenant toujours la main, se demandent des nouvelles des leurs, et étendent ces formules jusqu'à l'état des tentes, des troupeaux et des bestiaux.

(8) Narravit Moyses. Jethro savait ces choses, mais d'une manière incomplète; Moyse les lui raconte en détail.

(9) Benedictus Dominus. Jethro, chef d'une tribu, habitant de la presqu'île du Sinaï, devait savoir ce qu'il en était du passage de la mer Rouge à marée basse, de la manne qui découlait des tamarisques, d'un certain bois qui rendait douces les eaux saumâtres de son désert, des nuées de cailles capables de nourrir un grand peuple. – Si toutes ces choses eussent été si naturelles, qu'une intervention divine ne fût pas nécessaire, pourquoi cet étonnement de la part d'un Bédouin et cette exclamation : « C'est à » présent que je reconnais la grandeur de Dieu! »

(13) Sedit Moyses ut judicaret populum. Attribut de la vieillesse et du rang, la justice s'exerce encore ainsi par le chef et devant la tente. Les conseils qui suivent, et que Jethro donne à son gendre, témoignent d'une longue expérience et d'un habile usage du commandement.

Le texte dit positivement que Moyse était assis, et que ceux qui venaient se soumettre à ses décisions étaient debout. Était-il, à la manière du peuple égyptien, des Orientaux et des Arabes du désert, accroupi sur ses pieds?

Nous trouvons, dans les peintures égyptiennes et dans les monuments de sculpture de ce peuple si laborieux, des exemples de toutes les postures que prennent aujourd'hui les Orientaux. Elles étaient donc dès-lors habituelles.

Mais autant un turc, de quelque classe qu'il soit, se trouve mal à l'aise lorsqu'on l'oblige à s'asseoir sur une chaise, autant on aurait humilié les gens d'un certain rang ou d'un âge respectable, si on ne leur eût pas gardé une chaise, comme elles étaient en usage dans l'Égypte, et comme on les plaçait dans toutes les chambres chez les Hébreux (II, Rois, IV, 10); ou devant la porte de la maison pour prendre l'air (Proverbes, IX, 14); ou à la table du roi, où chaque chaise avait sa destination, et où celle de David, pendant son absence, lui était réservée (I, Samuel, XX, 25); ou l'un de ces tabourets d'où tomba sans doute, à la renverse, le grand-prêtre Eli, lorsqu'il se cassa la nuque; ou bien ces siéges élevés qui servaient dans les palais comme chaise de conversation, ou comme trône, ou comme sopha de repos.

La pose accroupie était considérée à peu près comme elle l'est aujourd'hui en Orient. Les jambes croisées, c'est l'aisance, la possibilité de s'occuper, tout en étant assis, de lire, d'écrire, de fumer et de boire le café.

Chacun emploie, à son tour, la pose accroupie sur les talons, quelque

Digitized by Google

EXODE, CHAPITRE XVIII, VERSET 13.

respectueuse qu'elle paraisse, et quelque haute et superbe que soit la position que l'on occupe. Le grand seigneur l'adopte dans sa prière; ses ministres l'observent devant lui, leurs subalternes devant eux, et ainsi de suite, de degré en degré, depuis le haut jusqu'au bas de l'échelle sociale; depuis le plus puissant jusqu'au plus pauvre, qui ne la quitte pas en demandant l'aumône aux passants.

Quand David s'assit devant l'Éternel, il prit cette posture que les divinités égyptiennes ont toujours.

EXODE, CHAPITRE XVIII, VERSET 13.

Une autre pose, encore plus abaissée, est une sorte d'agenouillement assis et de longue durée auquel on peut résister; les personnages considérables ne la prennent pas, mais on l'observe devant eux pour manifester un respect qui se met quelque peu à l'aise.

Quoi qu'il en soit de ce choix de poses, tant historiques que consacrées par l'habitude, j'aime à me représenter Moyse assis sur un rocher, rapprochant les dissidences, comblant les inimitiés; mais assis gravement, et avec dignité.

Digitized by Google

CHAPITRE DIX-NEUVIÈME.

ΚΕΦΑΛΑΙΟΝ ΙΘ'.

1. Τοῦ δὲ μηνὸς τοῦ τρίτου τῆς ἐξόδου τῶν υἱῶν Ἰσραὴλ ἐκ γῆς Αἰγύπτου, τῇ ἡμέρᾳ ταύτῃ ἦλθοσαν εἰς τὴν ἔρημον τοῦ Σινᾶ.

2. καὶ ἀπῆραν ἐκ Ραφιδεὶν, καὶ ἦλθοσαν εἰς τὴν ἔρημον τοῦ Σινᾶ, καὶ παρενέβαλεν ἐκεῖ Ἰσραὴλ κατέναντι τοῦ ὄρους.

3. Καὶ Μωϋσῆς ἀνέβη εἰς τὸ ὄρος τοῦ Θεοῦ, καὶ ἐκάλεσεν αὐτὸν ὁ Θεὸς ἐκ τοῦ ὄρους, λέγων· Τάδε ἐρεῖς τῷ οἴκῳ Ἰακὼβ, καὶ ἀναγγελεῖς τοῖς υἱοῖς Ἰσραήλ·

4. Αὐτοὶ ἑωράκατε ὅσα πεποίηκα τοῖς Αἰγυπτίοις, καὶ ἀνέλαβον ὑμᾶς ὡσεὶ ἐπὶ πτερύγων ἀετῶν, καὶ προσηγαγόμην ὑμᾶς πρὸς ἐμαυτόν.

5. Καὶ νῦν ἐὰν ἀκοῇ ἀκούσητε τῆς ἐμῆς φωνῆς, καὶ φυλάξητε τὴν διαθήκην μου, ἔσεσθέ μοι λαὸς περιούσιος ἀπὸ πάντων τῶν ἐθνῶν· ἐμὴ γάρ ἐστι πᾶσα ἡ γῆ.

6. Ὑμεῖς δὲ ἔσεσθέ μοι βασίλειον ἱεράτευμα καὶ ἔθνος ἅγιον. Ταῦτα τὰ ῥήματα ἐρεῖς τοῖς υἱοῖς Ἰσραήλ.

7. Ἦλθε δὲ Μωϋσῆς, καὶ ἐκάλεσε τοὺς πρεσβυτέρους τοῦ λαοῦ, καὶ παρέθηκεν αὐτοῖς πάντας τοὺς λόγους τούτους οὓς συνέταξεν αὐτοῖς ὁ Θεός.

8. Ἀπεκρίθη δὲ πᾶς ὁ λαὸς ὁμοθυμαδὸν, καὶ εἶπαν· Πάντα ὅσα εἶπεν ὁ Θεὸς ποιήσομεν καὶ ἀκουσόμεθα. Ἀνήνεγκε δὲ Μωϋσῆς τοὺς λόγους τούτους πρὸς τὸν Θεόν.

9. Εἶπε δὲ Κύριος πρὸς Μωϋσῆν· Ἰδοὺ ἐγὼ παραγίνομαι πρὸς σὲ ἐν στύλῳ νεφέλης, ἵνα ἀκούσῃ ὁ λαὸς λαλοῦντός μου πρὸς σὲ, καὶ σοὶ πιστεύσωσιν εἰς τὸν αἰῶνα. Ἀνήγγειλε δὲ Μωϋσῆς τὰ ῥήματα τοῦ λαοῦ πρὸς Κύριον.

10. Εἶπε δὲ Κύριος πρὸς Μωϋσῆν· Καταβὰς διαμάρτυραι τῷ λαῷ, καὶ ἅγνισον αὐτοὺς σήμερον καὶ αὔριον, καὶ πλυνάτωσαν τὰ ἱμάτια,

11. καὶ ἔστωσαν ἕτοιμοι εἰς τὴν ἡμέραν τὴν τρίτην· τῇ γὰρ ἡμέρᾳ τῇ τρίτῃ καταβήσεται Κύριος ἐπὶ τὸ ὄρος τὸ Σινᾶ, ἐναντίον παντὸς τοῦ λαοῦ.

12. Καὶ ἀφοριεῖς τὸν λαὸν κύκλῳ, λέγων· Προσέχετε ἑαυτοῖς τοῦ ἀναβῆναι εἰς τὸ ὄρος, καὶ θίγειν τι αὐτοῦ· πᾶς ὁ ἁψάμενος τοῦ ὄρους θανάτῳ τελευτήσει.

13. Οὐχ ἅψεται αὐτοῦ χείρ· ἐν γὰρ λίθοις λιθοβοληθήσεται, ἢ βολίδι κατατοξευθήσεται· ἐάν τε κτῆνος ἐάν τε ἄνθρωπος, οὐ ζήσεται. Ὅταν αἱ φωναὶ καὶ αἱ σάλπιγγες καὶ ἡ νεφέλη ἀπέλθῃ ἀπὸ τοῦ ὄρους, ἐκεῖνοι ἀναβήσονται ἐπὶ τὸ ὄρος.

14. Κατέβη δὲ Μωϋσῆς ἐκ τοῦ ὄρους πρὸς τὸν λαὸν, καὶ ἡγίασεν αὐτούς· καὶ ἔπλυναν τὰ ἱμάτια.

15. Καὶ εἶπε τῷ λαῷ· Γίνεσθε ἕτοιμοι, τρεῖς ἡμέρας μὴ προσέλθητε γυναικί.

16. Ἐγένετο δὲ τῇ ἡμέρᾳ τῇ τρίτῃ, γενηθέντος πρὸς ὄρθρον, καὶ ἐγένοντο φωναὶ καὶ ἀστραπαὶ καὶ νεφέλη γνοφώδης ἐπ' ὄρους Σινᾶ· φωνὴ τῆς σάλπιγγος ἦχει μέγα. Καὶ ἐπτοήθη πᾶς ὁ λαὸς ὁ ἐν τῇ παρεμβολῇ.

17. Καὶ ἐξήγαγε Μωϋσῆς τὸν λαὸν εἰς συνάντησιν τοῦ Θεοῦ ἐκ τῆς παρεμβολῆς, καὶ παρέστησαν ὑπὸ τὸ ὄρος.

18. Τὸ ὄρος τὸ Σινᾶ ἐκαπνίζετο ὅλον, διὰ τὸ καταβεβηκέναι ἐπ' αὐτὸ τὸν Θεὸν ἐν πυρί· καὶ ἀνέβαινεν ὁ καπνὸς, ὡσεὶ καπνὸς καμίνου. Καὶ ἐξέστη πᾶς ὁ λαὸς σφόδρα.

CAPUT XIX.

1. Mense tertio egressionis Israel e Terra Ægypti, in die hac venerunt in solitudinem Sinai.

2. Nam profecti de Raphidim, et pervenientes usque in desertum Sinai, castrametati sunt in eodem loco, ibique Israel fixit tentoria e regione montis.

3. Moyses autem ascendit ad Deum : vocavitque eum Dominus de monte, et ait : Hæc dices domui Jacob, et annuntiabis filiis Israel :

4. Vos ipsi vidistis, quæ fecerim Ægyptiis, quo modo portaverim vos super alas aquilarum, et assumpserim mihi.

5. Si ergo audieritis vocem meam, et custodieritis pactum meum, eritis mihi in peculium de cunctis populis : mea est enim omnis terra.

6. Et vos eritis mihi in regnum sacerdotale, et gens sancta. Hæc sunt verba quæ loqueris ad filios Israel.

7. Venit Moyses : et convocatis majoribus natu populi, exposuit omnes sermones quos mandaverat Dominus.

8. Responditque omnis populus simul : Cuncta quæ locutus est Dominus, faciemus. Cumque retulisset Moyses verba populi ad Dominum,

9. ait ei Dominus : Jam nunc veniam ad te in caligine nubis, ut audiat me populus loquentem ad te, et credat tibi in perpetuum. Nuntiavit ergo Moyses verba populi ad Dominum.

10. Qui dixit ei : Vade ad populum, et sanctifica illos hodie, et cras, laventque vestimenta sua.

11. Et sint parati in diem tertium : in die enim tertia descendet Dominus coram omni plebe super montem Sinai.

12. Constituesque terminos populo per circuitum, et dices ad eos : Cavete ne ascendatis in montem, nec tangatis fines illius : omnis qui tetigerit montem, morte morietur.

13. Manus non tanget eum, sed lapidibus opprimetur, aut confodietur jaculis : sive jumentum fuerit, sive homo, non vivet. Cum cœperit clangere buccina, tunc ascendant in montem.

14. Descenditque Moyses de monte ad populum, et sanctificavit eum. Cumque lavissent vestimenta sua,

15. ait ad eos : Estote parati in diem tertium, et ne appropinquetis uxoribus vestris.

16. Jamque advenerat tertius dies, et mane inclaruerat : et ecce cœperunt audiri tonitrua, ac micare fulgura, et nubes densissima operire montem, clangorque buccinæ vehementius perstrepebat : et timuit populus qui erat in castris.

17. Cumque eduxisset eos Moyses in occursum Dei de loco castrorum, steterunt ad radices montis.

18. Totus autem mons Sinai fumabat : eo quod descendisset Dominus super eum in igne, et ascenderet fumus ex eo quasi de fornace : eratque omnis mons terribilis.

Digitized by Google

19. Ἐγίνοντο δὲ αἱ φωναὶ τῆς σαλπιγγος προβαίνουσαι ἰσχυρότεραι σφόδρα. Μωϋσῆς ἐλάλησεν, ὁ δὲ Θεὸς ἀπεκρίνατοι αὐτῷ φωνῇ.

20. Κατέβη δὲ Κύριος ἐπὶ τὸ ὄρος τὸ Σινὰ ἐπὶ τὴν κορυφὴν τοῦ ὄρους· καὶ ἐκάλεσε Κύριος Μωϋσῆν ἐπὶ τὴν κορυφὴν τοῦ ὄρους, καὶ ἀνέβη Μωϋσῆς.

21. Καὶ εἶπεν ὁ Θεὸς πρὸς Μωϋσῆν, λέγων· Καταβὰς διαμάρτυραι τῷ λαῷ, μή ποτε ἐγγίσωσι πρὸς τὸν Θεὸν κατανοῆσαι, καὶ πέσωσιν ἐξ αὐτῶν πλῆθος.

22. Καὶ οἱ ἱερεῖς οἱ ἐγγίζοντες Κυρίῳ τῷ Θεῷ ἁγιασθήτωσαν, μή ποτε ἀπαλλάξῃ ἀπ' αὐτῶν Κύριος.

23. Καὶ εἶπε Μωϋσῆς πρὸς τὸν Θεόν· Οὐ δυνήσεται ὁ λαὸς προσαναβῆναι πρὸς τὸ ὄρος τὸ Σινά· σὺ γὰρ διαμεμαρτύρησαι ἡμῖν, λέγων· Ἀφόρισαι τὸ ὄρος, καὶ ἁγίασαι αὐτό.

24. Εἶπε δὲ αὐτῷ Κύριος· Βάδιζε, κατάβηθι, καὶ ἀνάβηθι σὺ καὶ Ἀαρὼν μετὰ σοῦ· οἱ δὲ ἱερεῖς καὶ ὁ λαὸς μὴ βιαζέσθωσαν ἀναβῆναι πρὸς τὸν Θεὸν, μή ποτε ἀπολέσῃ ἀπ' αὐτῶν Κύριος.

25. Κατέβη δὲ Μωϋσῆς πρὸς τὸν λαὸν, καὶ εἶπεν αὐτοῖς.

19. Et sonitus buccinæ paulatim crescebat in majus, et prolixius tendebatur : Moyses loquebatur, et Deus respondebat ei.

20. Descenditque Dominus super montem Sinai in ipso montis vertice, et vocavit Moysen in cacumen ejus. Quo cum ascendisset,

21. dixit ad eum : Descende, et contestare populum : ne forte velit transcendere terminos ad videndum Dominum, et pereat ex eis plurima multitudo.

22. Sacerdotes quoque qui accedunt ad Dominum, sanctificentur, ne percutiat eos.

23. Dixitque Moyses ad Dominum : Non poterit vulgus ascendere in montem Sinai : tu enim testificatus es, et jussisti dicens : Pone terminos circa montem, et sanctifica illum.

24. Cui ait Dominus : Vade, descende : ascendesque tu, et Aaron tecum; sacerdotes autem et populus ne transeant terminos, nec ascendant ad Dominum, ne forte interficiat illos.

25. Descenditque Moyses ad populum, et omnia narravit eis.

COMMENTAIRE GÉOGRAPHIQUE.

(1) Profecti de Raphidim.

De même qu'à Elim, ils restèrent à Raphidim un certain temps, puisqu'ils n'en partirent que dans le troisième mois (les opinions varient sur la date, le 1er, le 3 ou le 15); c'est toujours cette même vie nomade qui épuise les pâturages avant de changer de campement.

(2) Israel fixit tentoria e regione montis.

Ne voulant pas sortir du cadre des recherches géographiques que je me suis fixé, j'ai fermé mon commentaire de l'Exode à ce chapitre; mais je profiterai de ce verset pour apporter quelque lumière dans la position plutôt obscurcie qu'obscure de la station du Sinaï.

Je renverrai, en premier lieu, le lecteur aux considérations que j'ai développées plus haut (chap. XII, v. 37), et par lesquelles j'ai démontré que la largeur des vallées, la dimension des plaines ne devaient point nous occuper. Nous ne devons examiner l'itinéraire des Israélites qu'avec la pensée qu'il ne s'agit que d'une troupe de six cents combattants ou d'une caravane de trois mille personnes, mettant ainsi les recherches positives, exactes et toutes matérielles de la géographie en contact avec le chiffre qui les rend possibles; nous nous réservons ensuite, dans les considérations historiques sur l'ensemble de l'expédition, de faire remonter ces chiffres aux nombres authentiques donnés par la Bible, nombres que nous n'avons pas plus le droit de discuter, qu'il n'est nécessaire de les récuser.

Il y avait dans la péninsule du Sinaï une montagne par excellence, un lieu saint. Si nous ne possédions pas d'autres renseignements, nos yeux chercheraient sans doute les sommets les plus élevés, le mont de Sainte-Catherine ou Omschommar. Mais si l'on nous prouvait qu'un tradition s'est attachée à un pic de moindre hauteur, nous trouverions dans ce choix une preuve d'exactitude locale; et dans le Djebel Mousa des Arabes, le Sinaï des géographes, les raisons de sa sainteté et des événements solennels qui se sont passés à sa base, sur ses flancs, à son sommet. C'est qu'en effet bien que le Sinaï ne soit pas le pic le plus élevé, c'est cependant une haute montagne, elle est exactement située au centre de la péninsule et la seule dont on puisse atteindre la cime, et de ce point dominer sans obstacle la contrée. C'est la plus hardie dans ses formes, et la plus grandiose par la composition granitique et basaltique de ses roches. C'est de ce point central que, comme d'un foyer de lumières, partent dans tous les sens les vallées qui déversent leurs eaux dans les deux golfes. Ce n'est donc point à cause de sa hauteur que le Sinaï fut un lieu saint; il le devint par choix, et l'est resté par la fidélité de la tradition, et Saadi, dans le Gulestan, dit avec quelque raison, quoique en exagérant les proportions : « Le mont Sinaï est la plus petite des montagnes, mais » elle est en très-grande considération auprès de Dieu par sa dignité et » par le rang qu'elle tient par dessus les autres montagnes. » Aussi les anciens pèlerins faisaient-ils déjà la remarque que le Sinaï était moins élevé que le sommet de Sainte-Catherine. Félix Fabri, qui voyageait avec Breydenbach en 1483, nous dit : « Le mont Sinaï est un pic isolé et arrondi » à sa cime; il n'est pas le plus élevé, mais bien le plus escarpé. »

Lorsque Moyse conduit les troupeaux de Jethro, il s'éloigne de Madian autant qu'un pasteur peut le faire et vient dans les vallées qui s'étendent au bas de la haute montagne; lorsqu'il retourne en Égypte, son frère Aaron le rejoint au pied du mont Horeb; lorsque les Israélites, après le passage de la mer Rouge, s'enfoncent dans l'Arabie-Pétrée, ils parviennent à cette montagne après dix journées et séjournent pendant onze mois dans les vallées qui l'entourent.

Nous trouvons dans ces faits des circonstances qui nous permettent déjà d'apprécier la nature et la position des lieux. Ainsi cette montagne a, dans les ravins qui approchent de son sommet, des pâturages propres aux troupeaux; elle est assez près de la route qui conduit de Dahab ou Madian, à Suez, pour qu'on passe près d'elle et qu'on soit sûr de rencontrer dans ses environs ceux qui font ce voyage; elle est assez éloignée de Suez pour qu'on emploie dix journées pour y parvenir. Tous ces détails concordent ensemble et démontrent que le Djebel-Mousa actuel est le Sinaï de l'Écriture.

Nous ne savons pas de quel genre de vénération cette montagne fut l'objet depuis le passage des Hébreux jusqu'à l'ère chrétienne; cependant il n'est pas douteux que non-seulement ce sommet, mais encore toutes les vallées environnantes, acquirent un caractère de sainteté que les habitants du pays contribuèrent à entretenir en conservant les anciennes traditions. Josèphe (*Ant.* III, cap. 5) parle de ses abords inaccessibles et de sa prodigieuse hauteur; les moines ont depuis lors construit des escaliers qui rendent son ascension possible. Saint Paul (dans l'Épître aux Galates, IV, 24, 25) savait que les Arabes appelaient de son temps le Sinaï Hagar qui signifie rocher ou le Rocher par excellence. Depuis, cette montagne a reçu le nom de Thour ou Tor-Sina, de même que le port qui en est le plus voisin a été appelé Thour ou Tor. Quelques auteurs arabes dérivent ce nom, qui signifie *montagne,* de Tour, l'un des fils d'Ismaël, mais cette interprétation n'a point été acceptée généralement.

Voici ce qu'on lit dans la géographie d'Aboulféda :

« Thor, d'après le Moschtarek, se dit d'une montagne en général; » mais ensuite il a servi à désigner certaines montagnes en particulier. » On a dit Thor-Zeyta, ou montagne des Oliviers, en parlant d'une mon» tagne située près de Ras-Ayn (en Mésopotamie); la même dénomination » a été appliquée à la montagne des Oliviers à Jérusalem, où, suivant la » tradition, soixante et dix mille prophètes sont morts de faim. Thor dé» signe encore une montagne (le Thabor) qui domine Tibériade, ainsi que » la montagne de Syna. Pour celle-ci les avis sont partagés; les uns disent

Digitized by Google

PLAN TOPOGRAPHIQUE

du Massif de Rochers du milieu desquels s'élèvent

LE SINAÏ, HOREB, et le Mt St CATHERINE.

Dressé et dessiné
par
LÉON DE LABORDE.

1841.

1 *Jardin du Couvent.*
2 *Chemin et escalier qui conduit au sommet du Sinaï, il y a, dit-on, 15000 marches dont la construction est attribuée à l'Impératrice Hélène.*
3 *Source d'eau douce à 920 pieds au dessus du couvent.*
4 *Chapelle de St Sangarius.*
5 *Chapelle de la Vierge.*
6 *Escalier au haut duquel on apperçoit un Arc.*
7 *Arc surmonté d'une croix.*
8 *Second Arc, passage entre les rochers.*
9 *Source et Cyprès.*
10 *Chapelle et Grotte d'Elie et d'Elisée.*
11 *Chapelle ruinée de St Jean Baptiste, St Panteliemon &c. &c.*
12 *Grottes de Cénobites.*
13 *Chemin creusé et construit en escalier.*
14 *Trace du pied du Chameau de Mahomet, les trois autres sont à Damas, à la Mecque et au Caire. (Tradition.)*
15 *Rocher devant lequel Elie s'arrêta et que Moyse passa. (Trad.)*
16 *Chapelle des Chrétiens.*
17 *Mosquée.*
18 *Rocher dans lequel Moyse a laissé son empreinte. Exode XXXIII, 21 (Trad.)*
19 *Fente du Rocher, citerne. Exode XXXIII, 22 (Trad.)*
20 *Colline sur laquelle Moyse faisait paitre le troupeau de Jethro.*

Hancké lith. Lith. Formentin & Cie

Digitized by Google

Digitized by Google

» que c'est une montagne près d'Éla, les autres que c'est une montagne » de Syrie. Suivant les uns, Syna indique une montagne pierreuse; suivant les autres, une montagne boisée. Il y a encore la montagne d'Aaron (Hor), montagne fort élevée au midi de Jérusalem, et au haut de laquelle est le tombeau d'Aaron. » (Traduction de M. Reinaud.)

La signification du mot n'est donc pas douteuse; il doit se traduire par montagne, et dans ce cas, appliqué à la ville de Tor, il indiquait que ce port était plus particulièrement le port d'arrivée et d'approvisionnement de la montagne. Ce mot, employé dans l'Asie, a passé dans la langue allemande. On le trouve dans les Alpes appliqué aux chaînes du Steyrmark, sous la forme de Taourn.

Mahomet, dans le 95e et très-court chapitre de son Coran, intitulé *le Figuier*, met dans la bouche de Dieu ces paroles : « Par le figuier et l'olivier, par le mont Sinaï et ce pays fidèle nous avons créé, etc., etc. » Les commentateurs du Coran ont admis que le figuier et l'olivier désignent la montagne de Sion. Medjired-Din, Ebil-Yémen Abdor-Rahman El-Alemi, au Xe siècle, l'interprétait ainsi dans le 22e chapitre de sa description de Jérusalem et de ses environs.

Cette association de noms prouve assez de quelle vénération jouissait cette montagne au temps du Prophète. Les moines du couvent du Sinaï ont conservé et se sont appliqués à répandre une tradition dont il est difficile de découvrir l'origine, et qui, au milieu des persécutions qu'ils ont eu à souffrir, pourrait bien n'être qu'une invention. Ils disent que Mahomet, n'étant encore qu'un pauvre Arabe, chamelier de profession, se serait endormi au pied des murailles du couvent. Pendant tout son sommeil un aigle plana au-dessus de sa tête, étendant sur lui ses vastes ailes comme pour le protéger. Le supérieur du couvent vit dans ce fait une indication certaine de la volonté du ciel et de l'avenir du Prophète. A son réveil, il lui demanda de protéger le couvent lorsqu'il en aurait le pouvoir. Mahomet le lui promit, et comme il ne savait point écrire, il trempa sa main dans l'encre et l'appliqua sur une peau de gazelle en disant au supérieur de lui présenter plus tard cette marque, qu'il considérerait comme un engagement. Plus tard, en effet, les moines prétendent qu'ils ont obtenu un acte de protection en règle, qui les affranchit de tout tribut, garantit la possession de leurs biens et l'exercice de leur culte, et ne les oblige qu'à une redevance de pain aux Arabes qui passent par leur vallée.

Les doutes que la rédaction même de cet acte pourraient exciter contre son authenticité, sont augmentés par la perte de l'original, que les moines attribuent à la violence. Aujourd'hui on ne trouve au couvent qu'une copie. (Plusieurs ouvrages en ont publié la traduction, voir Mengin, etc., etc.)

Dans les premiers siècles du christianisme, toute une époque de ferveur et de dévoûment s'ouvrit avec passion; des églises s'élevèrent de tous côtés, le désert s'emplit de pieux cénobites, qui se dévouèrent avec d'autant plus de zèle à une vie d'abstinence et de résignation, qu'ils la consacraient à la sainteté de ce lieu. C'est à cette époque que remonte la fondation d'une multitude de couvents dans tous les lieux consacrés par l'autorité de la tradition; on illustrait alors l'histoire sainte dans la contrée qui en fut le théâtre, par des constructions immenses, des églises, les prières de tout un jour, le dévoûment de toute une vie.

Le Sinaï dut dès-lors être l'objet de l'ardeur des cénobites, et sa tranquille et fertile vallée le but de leur ambition. Un couvent s'éleva au bas de cette montagne, des chapelles furent construites sur le sommet, ou peut-être seulement on y consacra au Dieu de l'Évangile des sanctuaires que les habitants avaient profanés du culte de leur idolâtrie. L'impératrice Hélène, plus tard Justinien et Théodora, son épouse, embellirent le couvent. Ils l'agrandirent et le fortifièrent selon les besoins (Procopius, *de œdif. Justiniani*, V), et l'enrichirent avec une munificence calculée sur les mérites du mystère de l'incarnation et les grands événements dont on y célébrait la commémoration. Mais l'enceinte de ce couvent fut bientôt trop étroite pour contenir tout ce qui affluait ici de dévoûment; on éleva au sommet du mont Horeb une succursale sous l'invocation d'Elie, à la place où il s'était caché dans une grotte; dans la vallée où Moyse fit jaillir la fontaine Ouadi-Arabeyn on fonda un autre couvent, plus considérable encore. Ceci ne suffit pas; on envoya les maçons dans Ouadi-Otsmet, et ils construisirent un vaste ensemble de bâtiments abrités par les pics élevés qui réunissent le Serbal aux monts de Sainte-Catherine et de Sinaï (voir la planche ci-jointe); c'était encore trop peu pour satisfaire le zèle qui animait alors cette émigration chrétienne; elle éleva un grand couvent dans le ravin profond du mont Serbal; et les moines, avec la persévérance qui est le caractère des confréries, rendirent fertiles ces lits de torrents, où poussent aujourd'hui

encore les pommiers, les amandiers, les grenadiers qu'ils ont plantés. En outre, au moyen de plusieurs milliers de gradins (en partie détruits aujourd'hui, et dont il serait impossible de fixer le nombre; il est selon Sigoli, Frescobaldi, Thevenot, etc., de 14,000, selon Pococke de 3,000, etc.), ils rendirent accessibles aux pèlerins, qui affluaient de tous côtés, ces oasis de leur pieuse industrie, perdues dans les montagnes, que les précipices, les escarpements et les avalanches de rochers avaient rendues inabordables; on tourna quelques-unes de ces montagnes, on sculpta ou l'on maçonna dans les autres des escaliers aux marches innombrables, enfin on assura le passage contre les rochers menaçants en précipitant leur chute ou en les étayant.

On voulait ainsi faciliter aux pèlerins l'approche des couvents. Au Sinaï, ces mêmes travaux eurent lieu, mais dans un autre but; les ouadis, qui se succèdent les unes aux autres, conduisent naturellement au couvent par des pentes douces et faciles; les moines entreprirent de conduire les pèlerins au sommet du Sinaï, car de toutes les montagnes de la péninsule c'était la seule dont le sommet fut, depuis le christianisme surtout, un lieu de prière et de dévotion; aussi est-ce la seule entre toutes ces montagnes qui ait eu des constructions à son sommet, constructions que je serais disposé à regarder comme fort antérieures à l'époque de la reconstruction du couvent par Justinien ou sainte Hélène.

J'ai décrit ces établissements religieux, autrefois si florissants, aujourd'hui ruinés (dans mon Voyage de l'Arabie-Pétrée); j'ajouterai ici seulement que ces couvents et ces églises, consacrés aux mystères de l'Évangile, ou placés sous l'invocation de quelque saint, ne célébraient pas une localité plutôt qu'une autre, et ne se rattachaient pas à un événement précis de l'ancien Testament. Il suffisait à leurs fondateurs d'avoir élevé un temple sur les embranchements de la montagne sainte, ils priaient le Seigneur et lui vouaient leur vie.—Ce couvent lui-même, consacré au mystère de la transfiguration, et placé plus tard sous l'invocation du miraculeux transport du corps de sainte Catherine, n'est devenu que depuis, par les récits des voyageurs, couvent du mont Sinaï. Dans l'esprit de sa fondation, tout en desservant les souvenirs de l'ancien Testament, son but était uniquement la prière sur cette montagne sainte en l'honneur de la transfiguration, prière placée plus tard sous l'invocation de sainte Cathetine. Ces trois transformations se trouvent expliquées par les descriptions de voyage qui ont été publiées depuis dix siècles. Tous les documents qui se rattachent à sa fondation, ainsi que la partie des bâtiments qui remontent à cette époque, comme l'église et sa magnifique mosaïque, ne font allusion qu'au monastère de la transfiguration. Les anciens pèlerins, bien plus curieux de légendes que de tout autre souvenir pieux, ne font mention que des reliques de sainte Catherine, tandis que, depuis trente ans, les voyageurs ne parlent que du couvent du mont Sinaï. Nous n'avons pas de descriptions de voyages des premiers chrétiens. Quant aux pèlerins, ils partent du Caire pour sainte Catherine (die Pilger die zu sanct. Catharina, wollen reysen, Graf zu Solms, 1483; partimmo da sancta Catharina. Sigoli, 1383; von Jerusalem auss bis gegen sanct. Catharina, Rodolph de Suchen). Hans Tucher, en 1479, offre la transition; « il parle de son pèlerinage de Jérusalem » au tombeau de la bienheureuse vierge sainte Catherine et aux lieux saints » du mont Sinaï. » Les voyageurs modernes vont au Sinaï.

Et cependant tous s'accordent entre eux, si l'on veut bien, dans leurs récits, de même que dans les descriptions des voyageurs modernes, distinguer ce qui est renseignement puisé sur les lieux, parmi les moines et les Arabes, de ce qui doit être considéré comme réminiscence tardive dans le travail du retour. Je n'en prendrai que trois exemples, qui serviront aussi bien pour tous, puisque les pèlerins, que je prends pour témoins, voyageaient, les deux premiers, en 1336, le troisième, en 1383; qu'ils ne reçurent leurs renseignements, comme tous les autres visiteurs anciens et modernes, que des moines du couvent, et publièrent leur voyage dès leur retour; descriptions qui, chacune dans leur langue, eurent un grand succès, puisqu'elles furent répandues manuscrites dans les bibliothèques, écrites avec soin sur parchemin, ornées de miniatures, et que, dès les premiers temps de l'imprimerie, les deux premiers récits de voyages furent rangés parmi les ouvrages qu'on crut utile et lucratif de multiplier par le nouveau procédé.

Rudolph de Suchen, après avoir décrit le couvent, en sort pour monter au sommet du Sinaï; voici comment il s'exprime :

CHAP. LXXXIV.

De la place où la loi fut donnée à Moyse.

« Au-dessus de ce couvent est le mont Sinaï, » (il ne fait ici aucune distinction entre Horeb et Sinaï, on la trouve plus bas) « sur lequel on

Digitized by Google

EXODE, CHAPITRE XIX, VERSET 2.

» monte par beaucoup de marches et avec bien plus de peine qu'on ne peut » l'exprimer. Sur la cime de cette montagne s'élève une chapelle, à l'en- » droit où Dieu a parlé au prophète Hélie et lui a dit : Hélie que fais-tu là? » comme on lit dans le livre des Rois. » (Il confond la chapelle érigée au sommet en l'honneur du Décalogue, avec celle qui est au pied; mais peu importe, il indique bien évidemment une chapelle sur le Sinaï, et ce qui suit le prouve.) « A côté de cette chapelle, au lieu où la loi fut donnée à » Moyse et où la gloire du Seigneur lui est apparue, il y a un creux dans une » pierre très-dure, on y voit le portrait de Moyse comme s'il était gravé » dans un cachet. Dieu a protégé Moyse dans cette pierre, lorsqu'il a passé » près de lui dans toute sa majesté. » (Cette pierre est au sud de la chapelle, les moines la montrent encore; c'est un bloc de granit dans lequel on voit une excavation qui peut cacher un homme; cette pierre, ainsi que la chapelle et la mosquée, sont visibles de la plaine de Sebaye à 3,000 pieds plus bas.) « Près de là, sur la cime d'une autre montagne, a été déposé le » corps de sainte Catherine, la digne vierge » (voilà bien la montagne de sainte Catherine, indiquée près du Sinaï, et nous verrons plus bas qu'il est question du mont Horeb, de l'autre côté) « par des anges qui l'ont apporté » d'Alexandrie. Ce corps fut découvert miraculeusement par les ermites. » On parvient sur cette montagne en partant de l'autre, après beaucoup » de fatigue, mais il n'y a sur cette montagne ni chapelle, ni lieu de » prières » (Une mauvaise construction a été élevée sur ce point après le passage de Suchen, elle est en ruines depuis longues années) « et j'ai entendu » dire qu'à cause des difficultés du chemin, il est impossible de rien bâtir » à son sommet, mais on y voit la place où le corps de sainte Catherine a été trouvé, c'est comme l'empreinte d'un corps humain dans la pierre. » (Cette description est répétée par les pèlerins qui ont entrepris plus tard le même voyage, et elle se trouve confirmée par les voyageurs modernes.) « Vers l'Égypte le mont Sinaï perd son nom et il s'appelle Horeb. » (Vers l'Égypte ou vers le nord-est, la direction n'est pas juste, car la montagne est au nord; mais on sait que les pèlerins n'y mettaient pas tant d'exactitude, ce qu'il importe de reconnaître, c'est que la montagne de sainte Catherine est à l'un des côtés du Sinaï, et qu'à l'autre s'étend comme une suite du Sinaï ou un prolongement, le mont Horeb.)

Je joindrai à cette traduction le récit de Rudolph de Suchen, dans sa propre langue et son style si naïf :

« Von der statt do Moysi das gesatz gegeben ist lxxxiiij.

» Ob disem Kloster ist der berg sinay auf den man steiget durch vil » staffel und weiter dann man gesagen kan mit grosser arbeyt. Auf dem » gipffel dises bergs stet eyn capel an dem end do gott helie dem propheten » zu geredet hat Helia was thust du hie. Wie man in den buch der künig » liset. Bei diser capellen an dem end do Moysi das gesatz gegeben ist. » Und im die ere gottes erschinen ist. Do selben ist eyn holin in eynem » hœrten steyn do sicht man die gebildnus moysi wie in einem sigel » eingehawen. In disem hol hat gott der nerr moysen mit seiner gerechten » hand beschirmet do er in d'ere seiner Majestat durchgieng. Do selben auf » dem gipffel eynes andern berges ist der leib sant Katherinen der erwir- » digen iunckfrawen von den engeln auss Alexandria getragen worden und » vo den einsideln wunderberlich erfunden und grosse zeychen durch sy » geschehen. Auf disen kompt man von den andren berg mit grosser » arbeit. Aber auf dem spitz dises bergs ist keyn capell noch bethauss und » ich vermeyn das von schwærin wegen des wegs mit menschlicher hand » do nichs gebawen mūg werden. Doch man sicht das end do der leib sant » Katherinen erfunden ist. Gleich wie eyn mensch in den steyn gedruckt. » Und dann gegen egipto verleūset er den namen Synai und wirt ge- « heyssen Oreb. » (On sait que ce voyage, outre les éditions que nous en avons, a été réimprimé dans le Reysebuch de F. Nicolai Roth, p. 813, Franckfort in-folio 1609.)

Voici maintenant le récit de Bouldeselle, que je ferai précéder du titre de son voyage, dont je n'ai eu que deux manuscrits sous les yeux, mais qui a été imprimé en 1519.

« Cy commence un traictie de lestat de la Terre Saincte et aussi en » partie de la terre de Egipte et fut fait a la requeste de tres reverent » seigneur monss. Talairat de Pierregort cardinal par noble homme » monss. Guillaume de Bouldeselle. En l'an de grace M.CCCXXXVI et » fut translates par frere Jehan le long dit et né de Ypre moine de saint » Bertin en Saint-Omer en lan de grace M.CCCLJ. »

Après avoir traversé l'Égypte, Bouldeselle (al. Baldesel) se rend à cheval au Sinaï, il décrit tout ce qu'on voit dans le couvent, et en sort

EXODE, CHAPITRE XIX, VERSET 2.

pour entreprendre l'ascension du Sinaï, ayant quelques-uns des moines pour guides.

« Par desseue ceste abbaie est le hault mont du Synai grant et hault et » y mont on a plente de degres. Tout au desseue est une chapelle de saint » Helye et une autre ou la gloire de Dieu apparut a Moyse et lui donna la » loy et les x commandemens de la maiñ Dieu escript en tables de pierre » et fist plusieurs grans miracles là est le treu en la roche tres dure en » laquelle Dieu mist Moyses et lui tendi la main quant il en sa gloire et en » sa majeste passa et dist à Moyses, *posteriora mea videbis, faciem autem* » *meam non potes intueri.* Ce sonne en francois tu me verras par derriere » mais mon visage ne pourras tu veoir, car nuls homs mortels ne puet la » face Dieu veoir en sa maieste. — De ceste et plusieurs autres merveilles » que Dieux fist en tous ces lieux sus dis pourra chacun plus plainement » estre informes par la saincte Escripture. En la pierre sus dicte la ou » Dieux mist Moyses et encore y est emprainte la figure et le corps de » Moyses aussi propremant comme Selle fust entailliee au ciel, non pour- » quant est la pierre si tres dure que de tres fors instrumens de fer ne » la pourroit on entamer ne a peine grater fors seulement bien pou » comme menue poudrette.

» Une autre montaigne y a moult plus haute et est une vallee entre ces » deux mons. Au dessus de ceste plus haute montaigne fu le corps de ma » dame sainte Katherine portes des Angels et la le trouverent les moines » sus dis, et le porterent en ceste abbaye comme dessus est dit et pour ce » vont aussi les pellerins sur ceste haute montaigne visiter ce saint lieu » moult devotement et a grant peine. Sur ce mont na point de chappelle » mais le lieu ou le corps saint fut mis par les angels et trouvez des gens » est seignez de grandes pierres et comment que loraison de sainte Ka- » therine die quen un meisme lieu fut la loy donnée a Moyse et le corps » saincte Katherine mis par les angels, cest à entendre en une meisme mon- » taigne et ces ij sont reputees pour une. — Folio 127, mss. 8500, fonds » francois. »

Nous devons à une réunion d'Italiens une autre description que je citerai également : Frescobaldi partit de Florence avec Georgio di Messer Guccio di Dino et Andrea di Messer Francesco Rinuccini, Antonio di Piagolo, Santi del Ricco, Bartolomeo da Castel Focognano. Ils trouvèrent, à Venise, Sigoli, qu'ils s'associèrent, et ils firent voile ensemble le 4 septembre 1384; ils étaient au Sinaï au mois d'octobre de la même année. Ce pèlerinage a été décrit dans trois relations qui joignent à l'intérêt des faits racontés, le mérite de la pureté de la langue. C'est à ce titre que l'Académie della Crusca a cité les voyages de Frescobaldi, de Sigoli et de Georgio Gucci (le premier en Mss. dans la B. Magliabechiana, P. 4, cod. 119; le second, P. 4, cod. 119; le troisième, P. 4, cod. 102). — On a trouvé depuis un grand nombre de copies, et les savants académiciens ont procédé à un travail d'épuration qu'on doit louer.

Je citerai le récit de Sigoli, dans l'italien; une traduction serait inutile. Je l'accompagnerai seulement de quelques remarques. « Ora vattene a » monte Sinai dov' è la chiesa di santa Caterina figliuola e sposa e martire » di Gesu Christo, e nella detta chiesa si è il capo e due ossa della santa » Caterina. » (En suivant les expressions de l'auteur, nous remarquerons que la chiesa, c'est ainsi qu'il désigne le couvent, n'a pour lui d'autre nom que celui de sainte Catherine, et d'autre importance que la conservation des reliques de la sainte; toutefois, il nous dit qu'il est situé au mont Sinaï et ceci est exact. Il est peut-être inutile de remarquer que les pèlerins ont varié dans leur description des reliques de la sainte, la tradition elle-même n'est pas fixe. La plus commune, celle qui s'accorde le mieux avec les traditions grecques et le Martyrologue romain, est que cette sainte fut rouée et eut la tête tranchée à Alexandrie, sous l'empereur Maxime, que son corps, enlevé par des anges, fut transporté sur la plus haute montagne de la péninsule et que les moines du couvent de la Transfiguration, situé au pied du Sinaï, l'ont recueilli. On montrait, au moyen-âge, dans l'église de saint Sabba, à Alexandrie, la colonne dans laquelle était, dit-on, fixé l'essieu autour duquel tournait la roue dentelée qui déchira le corps de la sainte. Sigoli la vit, Mantegazza (pag. 66, *Relazione tripart. del viaggio di Gerusalem*) et quelques pèlerins la mentionnent également. D'après ces données, il semblerait que le corps, entier et intact, de la sainte devrait se trouver dans le couvent, tandis que Sigoli dit avoir vu sa tête et deux os de ses membres, et que nous savons qu'on montrait l'un de ses bras dans un couvent de femme fondé à Bologne, un autre à Rhodez, etc., etc. Sans rappeler les exemples fréquents de ce double em-

Digitized by Google

EXODE, CHAPITRE XIX, VERSET 2.

ploi des reliques, dont plusieurs écrivains religieux ont donné, en général, une excuse plausible, et, pour beaucoup de cas, une explication satisfaisante, nous rappellerons que Félix Fabri trouve dans la générosité des moines la raison de cette multiplicité des fragments du corps de sainte Catherine. Nous avons vu, comme Sigoli, ce crâne et ces os, et en même temps les moines du Sinaï nous ont montré, sous le maître-autel, le coffre précieux qui, selon eux, a couvert le corps entier de cette sainte). « Ancora nella detta chiesa si è il corpo di santo Giovanni Climaco, di santo » Chimento e di santo Nofri. » (Les tombeaux de ces trois pieux anachorètes sont encore montrés aujourd'hui aux pèlerins.) « Appresso si e » la chiesa di santa Maria a Piaggeria. » (Cette chapelle est sur le mont Horeb, à moitié chemin entre le couvent et la petite plaine reconnaissable à la source et à un cyprès. Sigoli, à la fin de son voyage, rappelle un fait qu'il a omis à cette place où il appartenait, c'est l'origine de la fondation de cette chapelle, telle que les moines la racontaient à tous les pèlerins, qui l'ont tous rapportée fidèlement. A une époque reculée, les moines, incommodés, dans le couvent, par toutes sortes d'insectes, allaient quitter ce lieu, quand, en montant par le chemin qui conduit au Sinaï, ils rencontrèrent une apparition de femme qui leur ordonna de retourner sur leurs pas ils obéirent, et ils ne trouvèrent plus de vermine dans le couvent, où, depuis lors jusqu'à ce jour, on n'en a point revu. — Jean Helfrich, de Leipzig, qui fit son pèlerinage en 1595, appelle cette chapelle du nom de Santa-Maria della apparitione, nom qui s'accorde avec la tradition. « Appresso si e la chiesa di santo Elia e in quello luogo fece penitenzia e quivi » parlo con Dio a faccia a faccia. » (C'est la chapelle qui se voit à l'extrémité de la petite plaine dont je viens de parler.) « Appresso a santa Caterina si » e un' altissima montagna, e in capo della detta montagna in sulla sommita del monte si è il proprio luogo dove iddio diede la legge a Moisè. » (Ainsi, selon Sigoli, et conformément à l'état des lieux, la montagne sur laquelle la loi fut donnée, c'est-à-dire le Sinaï, est située auprès du couvent de sainte Catherine.) « Ora innanzi che noi cominciassimo a salire il detto » monte, quelli frati di santa Caterina, perche la salita e molta repente in » servigio de' pellegrini v' hanno fatta grandissima quantita di scaglioni » salvatichi, e sono per novero quattordici migliaia: encora v' ha tant' altro luogo che non ha iscaglioni perche non bisogna, che vi se ne farebbe » altretanti e più. » (Sigoli parle de gradins bruts (*salvatichi*), et il en compte 14,000, ce chiffre est celui que les moines ont donné de tous temps aux pèlerins.) « E poi come detto di sopra nella sommita del detto monte si » e il proprio luogo dove Iddio diede la legge à Moisè nel quale si e uno » petrone molto grandissimo, in sul quale Iddio istava, e per niuna cagione » non potea ragguardare Iddio per lo grandissimo splendore che della faccia di Dio usciva: e Dio comandoe a quello petrone che si levasse, incontanente la parte dinanzi si levò, e stette sospesa, e ancora si sta cosi; » sicchè per comandamento di Dio Moisè istetta sotto il detto petrone e » Iddio istava sopra il detto petrone, e quivi parlo Iddio con Moisè per » ispazio di quatr' ore. » (Sigoli désigne ici le bloc levé de granit près la chapelle, au haut du Sinaï, que l'on montre à tous les pèlerins.) « E poi » Iddio nel detto luogo diede la legge a Moisè, cioè le tavole della legge, » com' egli avesse a ammaestrare il popolo di Dio. » (C'est donc, selon l'auteur, le sommet du Sinaï.) « Ora nel detto luogo si e edificata una chiesa » piccola a onore della vergine Maria, e havvi parecchi corpi santi. E'l detto » petrone quasi il terzo ne risponde dentro nella detta chiesa. » (La chapelle du Sinaï aurait été dédiée à la sainte Vierge, selon Sigoli; c'est une assertion qui semble peu fondée, d'abord, parce que le lieu et la patronne auraient peu de rapport entre eux, et qu'ensuite les autres pèlerins ne parlent que d'une chapelle consacrée à la sainteté du lieu; ou bien comme Hans Tücher, de Nürnberg, 1479, Félix Fabri, 1483, etc., etc.; ils disent qu'elle est sous la protection du Saint-Sauveur.)

« Appresso nella chiesa di santa Caterina (le couvent du Sinaï) si e il » proprio luogo dovè Moisè essendo in sul monte vide una colonna di fuoco, » la quale aggiugneva in fino al cielo, ed era il detto fuoco in una specie, e » ardeva grandissimamente, e la specie non si magagnava. Dicesi che » quella colonna di fuoco significa quando lo Spirito Santo discese di cielo » in terra a prendere carne della Vergine Maria, e in quello luogo si e una » divotissima cappella, e havvi di perdono. » (Sigoli donne au buisson ardent qu'il désigne ici, la forme d'une colonne de feu; il y avait confusion dans sa tête entre le buisson ardent que vit Moyse et la colonne de feu qui précédait la marche des Israélites.) « Ora si scende il detto monte (le Sinaï) » della parte di là (du côté du couvent) havvi una repente scesa per ispazio » di sei miglia e giugni in uno pianetto (c'est Ouadi-Ledcha, où se trouve » le couvent des quarante Martyrs) il quale e tra questa montagna nominata » di sopra e la montagna di monte Sinai, dove gli angioli di Paradiso posarono il corpo di santa Caterina come per lo innanzi udirete. » (C'est ici une erreur de nom. Sigoli indique très-bien le couvent, puis une montée (c'est l'Horeb), la chapelle d'Élie, la montagne où la loi fut donnée (c'est le Sinaï), une plaine avec un couvent (Ouadi El-Ledcha) qui sépare cette montagne d'une autre montagne (celle de Sainte-Catherine), où les anges ont déposé le corps de la sainte. La confusion disparaît du moment où, au lieu du Sinaï, on met le nom de Sainte-Catherine.) « In questo pianetto si è una » chiesicciuola molta divota, la quale e sottoposta all' arcivescovo di santa » Caterina, la quale si chiama santa Maria della Misericordia, e quivi istanno » otto frati in governazione della detta chiesa e per sovvenire i pellegrini » che vi capitano come per lo innanzi udirete. Intorno a questo si ha uno » bellissimo giardino il quale fece Moisè colle sue mani, e sonvi dentro due » belle fontane d'aqua. » (La description qui précède, de même que celle du jardin qui suit et que je supprime, convient au couvent d'El-Arabayn ou des quarante Martyrs. Il faudrait supposer, pour concilier le récit avec le nom actuel, que cette chapelle et ce couvent auraient été placés sous l'invocation de sainte Marie de la Miséricorde, avant le massacre des quarante moines qui le gardaient. Hans Tücher, en 1479, vit trois mille oliviers dans le jardin de ce couvent.) « Noi dicemono che volavano salire in sul monte Sinai dove gli » angioli di Dio posarono il corpo di santa Caterina Vergine e martire e sposa » di Gesu Cristo. Di che questi frati ci dissono: andate leggieri di panni, che la » salita è grandissima e ripente. Di che noi ci spogliammo e lasciammo tutte » nostre cose a questa chiesa e colla grazia di Dio e della Vergine sposa di » Gesu Cristo santa Caterina cominciammo a salire il detto monte con grandissimo affanno e fatica, per tale modo, che chi nol provasse, giammai » nol potrebbe credere. Perrochè molte luogora sono in sul detto monte che » si conviene appicare colle mani e co' piedi a volere salire suso, tanto che a » chi venisse meno le mani, o piedi potrebbe fare ragione d'avere compiuto il viaggio. » (Je passe la description de la montagne, qui n'offre pas d'intérêt dans la question qui nous occupe. Je dirai seulement qu'elle est encore exacte même aujourd'hui.) « Ora quando noi fummo istati uno » pezzo a vedere di suso il monte il grande paese che si vede, coll'aiuto di » Dio cominciammo a partire e a scendere il detto monte, ch'è molta maggiore fatica lo scendere che non è il salire, considerando le grandissime » dirupinate che sono al detto monte: e tornammo alla chiesa di santa Maria della Misericordia, dove noi avevamo lasciate le vestimenta per andare più leggieri. E quelli frati che vi stanno, sanz'essere istati pregati » trovammo ch'eglino aveano apparecchiato una tavola con pane e altre » vivande per rinfrescarci del disagio ricevuto; e cosi fanno a tutti i pellegrini che vi capitano, perche sanno la grande fatica del salire e dello » scendere. » (Sigoli descendit sans doute la vallée pour retourner au couvent. Il faut attribuer à la fatigue ou à un oubli, le silence qu'il garde sur le rocher que les moines montrent de tout temps comme étant celui d'où Moyse aurait fait jaillir l'eau. La fin du récit de son voyage offre un autre exemple, preuve d'un oubli de ce genre.)

J'ajouterai, en terminant ces citations, que les pèlerinages en Terre Sainte, pour être complets, semblent avoir compris aussi la visite au couvent de Sainte-Catherine. Outre le passage que j'ai cité, et qui est tiré d'Antoine de Sale, je me servirai, pour le prouver, du texte de Froissart. Voici comment il s'exprime en trois endroits, et il ne peut exister d'équivoque, puisque le seul couvent de Sainte-Catherine qui ait encore aujourd'hui ou qui a eu alors quelque réputation, est celui du Sinaï :

« Pour ce temps que le roy d'Angleterre (1394) fist ce voyage en Yrlande » n'estoit point en sa compaignie son frere messire Iehan de Hollande, » conte de Hostidonne, mais estoit ou chemin de Hierusalem et de Saincte-» Katherine, et devoit retourner par le royaulme de Hongrie. » (Édition de 1505, tome IV, feuillet XIII, verso; édition de Sauvage, chez Sonnius, liv. IV, page 175.)

Lorsque le comte de Nevers en 1397, revenait de Brousse, où il avait été retenu prisonnier par Bazajet, après la défaite de Nicopolis, il débarqua près de Venise, « et la les trouva gisans a lancre, ou ils se rafreschissoient » en ladite ville de Clarence : laquelle est aux Venitiens. Un escuyer de » Hainaut d' honneur et de grand' recommandation, natif de la ville de » Mons, nommé Bridoul de la Porte qui venoit à ses deniers et par tres » grand devotion du voyage du Saint-Sepulchre, du Quaire, de Hierusalem

Digitized by Google

» et de Sainte Katherine. » (Édition de 1505, liv. IV ; édition Sauv. Sonnius, liv. IV, p. 263.)

Froissart dit également du comte de Derby, lorsqu'il fut banni d'Angleterre par le roi Richart, en 1398, qu'il peut passer son temps en pays étrangers. « Il est ieune et non obstant qu'il ayt assez travaille en allant en » Pruce et au S. Sepulchre, au Quaire et a Sainte Katherine, il prendra » autres voyages pour oublier le temps. » (Liv. IV de sa Chronique.)

Ainsi expliquée, la fondation des couvents du mont Serbal et de Om-Schommar (Ouadi-Oétsmet et Ouadi-Barabra) prouve l'authenticité de la tradition qui place le mont Sinaï au Dgebel-Mousa, plutôt qu'elle ne sert à la détruire. Si ces fondations ont cédé à l'indifférence religieuse que le temps a amené avec lui, si, de tous, le couvent du Gebel-Mousa a seul résisté, c'est que seul, à des mystères qui n'avaient plus assez de pouvoir pour attirer les pèlerins, il joignait la position la plus favorable pour servir de halte avant l'ascension de la sainte montagne.

Dans le temps de leur splendeur, ces couvents attiraient les pèlerins au milieu de ces solitudes par certaines légendes et la présence de reliques particulières, il en était ainsi de ceux de la Thébaïde. Il n'y aurait donc rien d'étonnant qu'une classe, ou qu'un peuple de pèlerins eût stationné plus longtemps sur le Serbal que dans les autres couvents de la presqu'île, et qu'on lui dût les inscriptions qu'on trouve sur ces rochers peut-être en plus grand nombre que dans Ouadi-Ledcha ou les vallées environnantes du Sinaï. Pour moi, je n'attache aucune importance à cette remarque; car, en visitant beaucoup plus avant dans l'intérieur, que Burckardt ne l'a fait, la montagne du Serbal, où j'ai passé deux jours et une nuit, je n'ai point été frappé de ce grand nombre d'inscriptions. Je les ai trouvées gratées sur les rochers çà et là, comme sur la route de l'ancien couvent de Tor (Dgebel-Mokatteb dans la chaine de Jehan), sur la route de Tor au Sinaï (Ouadi-Hebran), sur la route du Sinaï à Dahab (Ouadi-Zackal), ou bien près des ruines du couvent et des demeures des cénobites dans Ouadi-Feyran, ou bien encore dans les environs des couvents de Ouadi-Barabra et del Arbeyn dans Ouadi-Ledscha, etc., ainsi que sur la route par laquelle on monte au Sinaï et au Djebel-Katerine. (Henicker, *notes during a visit to Egypt, mount Sinai and Jerusalem*, a copié et publié plusieurs de ces dernières.) Remarquons bien que Ouadi-Mokatteb est sur la route du Sinaï aussi bien que sur celle du Serbal, et que si le nombre d'inscriptions qui s'y trouvent est plus grand qu'ailleurs, il faut l'attribuer uniquement à la nature friable et aux parois unies du rocher.

Mon but en ceci est de combattre l'opinion de Burckhart, que plusieurs commentateurs ont adoptée, et qui pourrait s'établir aux dépens de la vérité et de la marche sensée et logique qu'on doit suivre dans les recherches bibliques.

Burckhart monta au haut du Serbal, qui est plus élevé que Horeb et moins que Sinaï, il trouva sur les rochers les nombreuses inscriptions que j'ai citées, et dans les vallées les ruines des couvents dont j'ai donné la description. Surpris par ces traces d'une ancienne vénération, par ces preuves des nombreuses visites faites par les pèlerins, n'ayant point connaissance des autres établissements religieux de ce genre qu'on trouve dans d'autres parties de la péninsule, et près desquels également les rochers sont couverts d'inscriptions, il se demanda si ce lieu ne pouvait pas avoir été considéré, dans les premiers temps du christianisme, comme la montagne sur laquelle Moyse reçut les tables de la loi, et tout en avouant qu'il croyait que les Hébreux avaient campé près du Gebel Mousa, qui pouvait être le mont Horeb, il pensa que le Serbal aurait été le Sinaï.

Parmi les commentateurs, l'auteur anonyme d'une histoire de la Palestine et des notes d'une bible illustrée, adopta cette opinion. Parmi les voyageurs, M. Wellstedt s'y rangea et lord Lansay, suivi par M. J. Kinnear, l'exagéra en transportant ce saint lieu plus au nord, vers un certain Dgebel-Minnegia, que j'ai représenté dans une vue du couvent prise du sud (*Voyage de l'Arabie-Pétrée*), et qui, certainement, avait besoin des prétentions qu'on lui prête pour attirer l'attention. D'un autre côté, M. Andrew Chricton, dans son histoire de l'Arabie, pour déplacer la tradition, se rattachait au mont Omschommar, qui, en effet, est le pic le plus élevé de la péninsule (t. I, p. 62). Cet auteur choisissait au moins un mont unique et un large sommet, tandis que le Serbal forme comme un demi-cercle de pics élancés, d'aiguilles, de granits inaccessibles.

Mais les traditions de tout un peuple cessent-elles donc d'avoir de l'autorité, surtout lorsque, comme ici, des monuments religieux l'établissent, sans interruption, depuis plus de quinze cents ans, suffira-t-il qu'un voyageur se trompe par le désir de faire valoir sa découverte, ou qu'un commentateur, du fond de sa retraite, laisse s'égarer sur son papier sa plume ou son crayon, pour que le respect fixé depuis trois mille ans sur cette sainte montagne, se déplace au gré des caprices périodiques de chaque brouillon de la science? Non. Interrogeons les Arabes et les moines, ils n'ont jamais entendu dire que le Sinaï fut ailleurs qu'auprès du couvent. Puisons aux sources scientifiques les plus reculées, et là encore nous ne rencontrons rien qui puisse nous faire varier dans notre foi.

EXODE, CHAPITRE XIX, VERSET 2.

Consultons l'Écriture, qui doit être notre seul guide, et nous trouvons que cette position répond à toutes les exigences du récit, excepté toutefois à une seule, qui, si elle avait quelque valeur, rendrait cette position impossible. En effet, il n'y a pas au pied du Sinaï une plaine de deux lieues carrées où puissent camper à l'aise 3,000,000 d'hommes et autant de bestiaux ; cette plaine n'est pas assez grande pour qu'ils puissent reculer d'effroi, ou pour qu'ils aient encore assez de place en dehors du camp pour dresser le tabernacle. — Mais quelle réponse faire à une pareille objection? Y a-t-il donc une seule place dans toute la péninsule capable de répondre à cette description ; un seul chemin pour faire défiler, je ne dirai pas en un seul jour, mais en deux fois vingt-quatre heures, toute cette multitude, et le mont Serbal, le mont Minnegia y répondent-ils mieux? Les recherches bibliques, poussées à ce point de dissection minutieuse, nous conduisent au rationalisme le plus matériel. Si nous craignons d'appeler à notre aide la puissance divine, renonçons à trouver des explications raisonnables à une histoire miraculeuse.

Toutes les objections une fois repoussées, il nous reste l'obligation de donner une idée exacte de ce groupe de rochers. Nous commencerons par placer sous les yeux du lecteur un croquis topographique qui, étant fait sur mes études du terrain destinées à une carte générale, ne peut présenter, sur une aussi vaste échelle, l'exactitude géométrique qui serait désirable ; il suffira, toutefois, pour aider à la compréhention de notre description.

Un groupe de rochers de granit accumulés et comme pressés les uns sur les autres, s'élève au milieu de la péninsule du Sinaï : il comprend 1° le mont Horeb; c'est un rocher nu et saccadé dans ses formes, qui domine une vallée et qui sert, pour ainsi dire, de contrefort ou de soutènement à une masse de granit plus haute de près du double, qui est le Sinaï ;

2° Le Sinaï qui s'élève derrière le mont Horeb. C'est une masse de granit à gros grains également nue, mais plus arrondie, plus ondoyante vers le nord, et coupée en lignes abruptes et presque perpendiculaires vers le midi ;

3° Au sud-ouest de ce mont, appuyé contre lui et formant pour ainsi dire le dernier de ces trois grands degrés, s'élève, en formes arrondies, la montagne de porphyre de sainte Catherine.

Un proverbe allemand, assez singulier et généralement usité pour exprimer une impossibilité, dit : *Qui peut savoir la hauteur du Sinaï?* Aujourd'hui elle est fixée d'une manière positive par des observations barométriques répétées.

	Le Sinaï.	Horeb.	Sinaï.	Sainte Catherine.
Selon Russeger.	2,586	5,956	7,097	8,168 p.
Selon Wellstedt.	2,500		7,530 p. angl. 7,480 *id.*	
Selon Schubert.	1,400	6,126	7,026	

C'est donc un même groupe sinaïtique que Félix Fabri, en 1483, désignait déjà fort bien ainsi : « Le Sinaï Horeb, le Sinaï proprement dit et le » Sinaï-Sainte-Catherine sont une même montagne par la base, mais ils » se séparent au sommet. » (Tous les récits de la même époque s'accordent entre eux. Reysbuch, 301, § 24, 370, § 25, etc., etc.)

De ces trois montagnes, les deux premières ont seules de l'intérêt pour nous, puisqu'elles sont désignées par la tradition, l'une comme le mont Horeb, l'autre comme le Sinaï.

Cette tradition, respectable en elle-même, appuyée du témoignage de la vénération d'une association religieuse, fondée déjà depuis quinze cents ans, est confirmée par les rapports de distance et la disposition des deux montagnes qui s'échelonnent l'une sur l'autre. Nous avons montré que les stations des Israélites, depuis le passage de la mer Rouge, aboutissaient exactement au couvent du Sinaï; que cette position des Hébreux convenait à l'attaque des Amalécites, qui descendent du nord lors de la station de Raphidim; au long séjour qu'ils y firent, tant les vallées voisines sont

Digitized by Google

EXODE, CHAPITRE XIX, VERSET 3.

abondantes en verdures, et à la description du désert qu'ils traversent après l'avoir quitté. Le peuple d'Israël campa dans les vallées qui environnent le Sinaï, mais il se réunit dans la plaine qui s'étend au midi du Sinaï, lorsque Moyse reçut les tables de la Loi. Cette plaine est non-seulement devant le Sinaï, à son pied, mais au bas, et de ce point, ce mont célèbre semble un gigantesque mur monolithe granitique de 2,000 pieds, au haut duquel se dessinent en silhouette la mosquée, la chapelle, la pierre de Moyse, ainsi que les pèlerins qui visitent ces saints lieux. Je ne crois pas qu'il se puisse rencontrer, dans les recherches archéologiques, qui ont pour but de fixer la place des champs de bataille de l'antiquité ou des événements de notre histoire, une réunion aussi complète de coïncidences. Ajoutons qu'il n'y a pas au monde un spectacle aussi grandiose que le Sinaï vu du fond de Ouadi-Sebaye, et une montagne aussi haute, coupée ainsi à pic, de manière à offrir la vue de son sommet à une aussi courte distance.

Je finirai cette description en faisant remarquer que l'incertitude dans l'emploi des noms Horeb et Sinaï, s'explique, de même que ceux de Nebo et Phisga, par le voisinage des deux montagnes; je dirai mieux, par la presque superposition de l'une au-dessus de l'autre. Tout le groupe de rocher était désigné par le nom de Horeb; aussi les événements qui se passent dans la vallée sont-ils donnés au mont Horeb, ceux qui adviennent sur le haut de la montagne, au Sinaï. Cette union du groupe de rochers est rendue par Moyse, qui nous dit que le Seigneur l'appela *sur la montagne*. Exode, XIX, 3, sans préciser autrement l'un des deux pitons.

L'eau fut tirée du rocher au bas du mont Horeb, et c'est aussi à son pied que Moyse avait aperçu le buisson ardent; le rocher aux douze ouvertures est à la première place, le couvent à la seconde.

Quand il s'agit de la montagne entière, par exemple, d'une station ou d'un long séjour près d'elle, le nom de Sinaï est alors employé; quelquefois l'un et l'autre paraît dans le récit et semble indifféremment servir à désigner le groupe en général; enfin il y a confusion pour nous, et comment ne serait-ce pas, quand aujourd'hui, dans les longues descriptions de nos voyageurs, il est impossible de trouver un accord quelconque; tous entendent les rapports exacts, uniformes, des moines et des Arabes, et tous reviennent en Europe parler à tort et à travers, d'Horeb, de Sinaï, de Sainte-Catherine, de Djebel-Mousa, de Djebel-Aaroun, etc., etc. L'étendue du terrain compris dans le nom de Sion (*Zijjon*, מצרת צורן) a également jeté une grande confusion dans la topographie de Jérusalem. Les collines de Morijja (די דקוריה), d'Akra, de Bezetha, se confondent avec le nom général de Sion, qui désigne lui-même, quelquefois d'une manière plus particulière, la colline qui domine la ville supérieure.

(3) Ascendit ad Deum.

L'ascension du Sinaï n'est praticable que du côté du nord-est ou nord-ouest: une fois le mont Horeb dépassé, le Sinaï forme comme une croupe sur laquelle on s'élève sans perdre de vue le sommet. Moyse montait donc *la montagne*, la montagne par excellence, le Sinaï, et le Seigneur lui parlait du sommet; Moyse s'arrêta quand il put l'entendre. Lord Lynsay se crée ce scrupule, il se dit: « A hale old mann, as he was till his death, » could easily ascend and descend this mountain twice or thrice. » (La montagne Minegia qu'il suppose devoir être le Sinaï.) « In a day – certainly not » either Gebel-Mousa or Gebel-Katerin. » — En s'attachant à discuter des détails aussi minutieux, on pourrait objecter que Moyse vécut encore quarante ans de la vie si pénible du désert, sous le poids de la conduite d'un peuple immense; c'était donc un homme fort et capable de supporter des fatigues. Je suppose ensuite que Moyse ne s'adressait pas au peuple entier, mais aux anciens qui se tenaient au bas de la montagne, peut-être au pied du Sinaï, dans cette plaine occupée aujourd'hui par la fontaine, le cyprès et la grotte d'Élisée.

Mais qu'avons-nous besoin de ces preuves? La volonté qui donnait à cet élu la puissance de supporter la vue de la majesté divine, ne pouvait-elle lui accorder la force nécessaire pour monter plusieurs fois en un jour sur le Sinaï?

(4) Vidistis quæ fecerim. Cette protection de Dieu, si hautement déclarée, et prouvée d'une manière aussi manifeste, rend facile l'explication du séjour des Hébreux dans cette contrée déserte (Voir XII, 87).

(5) Si custodieritis pactum meum. La condition de l'alliance de Dieu avec son peuple engageait seule l'exécution de ces promesses. Combien de fois le peuple d'Israël fut-il en défaut? Nous trouverons dans le chapitre suivant l'occasion de rappeler ce verset.

EXODE, CHAPITRE XIX, VERSET 16.

(7) Convocatis majoribus. Ce n'est pas à un peuple innombrable, mais aux anciens du peuple, ses représentants, que Moyse s'adresse; ils se tenaient réunis au pied de la montagne.

(11) Super montem Sinai. Ici la montagne prend son nom, et dans toute cette partie de l'Écriture, où il s'agit presque toujours du sommet, elle le conserve.

(16) Cœperunt audiri tonitrua. Le tonnerre et les éclairs sont inconnus sur le Sinaï pendant tout le cours de l'année, si l'on en excepte la saison des pluies. Le peuple d'Israël retrouvait ici, pour lui-même, la frayeur que leur Dieu avait inspirée naguère aux Égyptiens.

Je ne perdrai pas mon temps, et je n'abuserai pas de l'attention de mes lecteurs, en discutant les prétendus talents pyrotechniques que Moyse aurait mis en œuvre dans cette occasion, ni l'emploi d'immense quantité de naphte qui aurait simulé le feu du ciel et la gloire de la majesté divine, ce sont de ces inventions qu'il faut abandonner à une école d'esprits forts, qui trouve moyen de donner aux miracles des explications bien plus difficiles à comprendre que les miracles mêmes. Il suffira de citer un passage d'une dissertation de M. Dubois Aymée, qui a été admise dans le grand ouvrage de l'expédition d'Égypte.

« Tous les peuples qui habitaient aux environs du mont Sinaï étaient persuadés que Dieu y demeurait. Les hautes montagnes ont presque partout été regardées comme le séjour habituel des dieux, et cela est bien naturel; il n'est aucun de nous qui, au pied de ces masses énormes, n'ait éprouvé le sentiment de sa faiblesse, et il en résulte un recueillement qui dispose l'âme aux idées religieuses. Les montagnes sont d'ailleurs le théâtre d'une foule de phénomènes effrayants, qui semblent être l'appareil formidable d'une divinité puissante; et la peur, autant que la reconnaissance, a donné aux hommes les premières notions de la divinité. C'est de leur sommet que se précipitent les torrents dévastateurs; c'est dans leur sein, au bruit des détonations qui ébranlent et bouleversent la terre, que se préparent les pierres rougies, les minéraux fondus qui, en pluie de feu, en fleuve de lave, viennent engloutir et renverser les cités; c'est sur leur cime que les vents mugissent avec plus de force, que les sombres nuages s'amoncellent sous des formes terribles, et que le tonnerre éclate avec plus de majesté au milieu des éclairs dont il semble foudroyer les vallées. »

« C'est du spectacle d'un pareil orage que Moyse voulut frapper l'imagination des Israélites, pour achever de les convaincre du commerce qu'il avait avec Dieu. Le ciel de l'Égypte ne leur avait jamais offert rien de semblable: étincelant de lumière pendant le jour, du plus bel azur durant le calme des nuits, jamais il n'est obscurci d'aucun nuage; dans le printemps seulement on en voit quelques-uns fort élevés que le vent du nord pousse avec vitesse; ils passent rapidement et vont s'amonceler sur les hautes montagnes de l'Abyssinie, s'y résolvent en pluie, et donnent naissance à une foule de torrents qui se jettent dans le Nil et occasionnent les débordements de ce fleuve. Le khamsyn ou vent empoisonné, avec ses tourbillons de poussière brûlante et ses trombes de sable, trouble seul quelquefois la sérénité de l'air; mais, outre qu'il ne souffle en Égypte qu'une ou deux fois dans le courant d'une année, il y est encore plus pernicieux qu'effrayant; il exerce sur les animaux et les plantes ses principes malfaisants, les rend malades, les tue même, mais le plus souvent à la manière du poison, qui agit sans bruit, sans violence apparente; à ses tourbillons, on le juge, d'ailleurs, plutôt un enfant de la terre que du ciel; aussi croit-on que les anciens Égyptiens en avaient fait l'emblème de leur mauvais génie. Il était donc facile de prévoir que les Hébreux seraient frappés d'une terreur religieuse, la première fois qu'ils verraient les éclairs sillonner les sombres nuées, et qu'ils entendraient gronder la foudre sur des monts élevés, dont les échos augmenteraient et prolongeraient les éclats. Les nuages présentent en effet à celui qui les fixe les formes des monstres les plus bizarres, et leur mobilité, leurs métamorphoses, ont souvent effrayé ou enflammé l'imagination des hommes faibles ou ignorants; les uns y ont vu des signes de la colère céleste; d'autres, leurs dieux mêmes ou les ombres de leurs ancêtres. Quant au tonnerre, tous les peuples en ont armé le maître de l'univers, et nous voyons que, malgré le progrès des sciences et les secours de l'éducation, beaucoup de gens encore le craignent plus que des dangers bien autrement imminents; la raison en est simple: on peut lutter contre ceux-ci, et l'on n'a aucune résistance à opposer au premier. D'ailleurs, tout bruit considérable fait naître l'idée d'une grande force, l'imagination en fait le cri de colère d'un être puissant et irrité. »

Digitized by Google

EXODE, CHAPITRE XVIII, VERSET 13.

« Moyse avait longtemps gardé les troupeaux de son beau-père sur le mont Sinaï ; il y avait été témoin des scènes sublimes que les orages forment sur cette haute montagne, et le souvenir de ce qu'il avait éprouvé engagea sans doute cet homme habile à s'en servir pour ses desseins. »

« Je vais rapporter la traduction littérale d'une partie du chapitre XIX de l'Exode :

1 et 2. « Les Israélites étant partis de Raphidim, arrivèrent au désert » de Sinaï et dressèrent leurs tentes vis-à-vis de la montagne.

3. » Moyse y monta pour parler à Dieu.

7. » Il revint vers le peuple, en fit assembler les anciens, et il leur exposa ce que le Seigneur lui avait commandé de leur dire.

8, 9, 10, 11 et 12. » Le peuple répondit : Nous ferons tout ce que le » Seigneur a dit. Moyse retourna sur la montagne, et le Seigneur lui dit : » Je vais venir à vous *dans une nuée sombre et obscure*, afin que le peuple » m'entende lorsque je vous parlerai, et qu'il *vous croie dans la suite.* » Allez trouver le peuple, sanctifiez-le aujourd'hui et demain, et qu'il soit » prêt pour le troisième jour ; car, dans trois jours, le Seigneur descendra » devant tout le peuple sur la montagne de Sinaï. Vous marquerez tout » autour des limites que le peuple ne passera point, et vous leur direz : » Que nul d'entre vous ne soit si hardi que de monter sur la montagne, » ou d'en approcher tout autour ; quiconque la touchera sera puni de » mort. »

« Il n'est pas difficile de prévoir un orage plusieurs heures d'avance ; les marins et les habitants des hautes montagnes nous le prouvent tous les jours ; l'intérêt de leur conservation les porte à observer soigneusement tous les avant-coureurs des météores qu'ils redoutent, et Moyse, longtemps berger sur le mont Sinaï, avait dû y faire de semblables observations. Quant à l'époque précise et un peu éloignée de trois jours qu'il fixe dans les versets 11 et 15, on doit croire que Moyse, en parlant aux Hébreux, donnait à ses paroles cette obscurité des oracles qui en fait l'infaillibilité ; mais que, les événements étant passés, il écrivait ses prédictions d'une manière claire et précise. »

« Je vais continuer le XIXe chapitre de l'Exode :

16. « Le troisième jour au matin, comme le jour était déjà grand, on » commença à entendre des tonnerres et à voir briller des éclairs ; une » nuée très-épaisse couvrit la montagne, la trompette sonna avec grand » bruit, et le peuple, qui était dans le camp, fut saisi de frayeur.

17. » Alors Moyse le fit sortir du camp pour aller au-devant de Dieu, » et ils demeurèrent au pied de la montagne.

EXODE, CHAPITRE XVIII, VERSET 13.

18. » Tout le mont Sinaï était couvert de fumée, parce que le Seigneur » y était descendu au milieu des feux ; la fumée s'en élevait d'en haut » comme d'une fournaise, et toute la montagne causait de la terreur.

20 et 21. » Le Seigneur étant descendu sur Sinaï, appela Moyse au » lieu le plus haut, et lorsqu'il y fut monté, Dieu lui dit : Descendez vers » le peuple et déclarez-lui hautement ma volonté, de peur que, dans le » désir de voir le Seigneur, il ne passe les limites qu'on lui a marquées, » et qu'un grand nombre d'entre eux ne périsse. »

« N'est-ce pas là une description bien exacte d'un orage ? Et ne voit-on pas combien Moyse craignait que quelques personnes ne vinssent le trouver au milieu des nuages qui couvraient le sommet de la montagne et n'en fissent disparaître la divinité que sa sagesse et leur crédulité y plaçaient ? *Moyse s'approcha de l'obscurité où Dieu était*, est-il dit au verset 21 du chapitre XX de l'Exode. »

« On reconnaît encore, dans ce même chapitre, les motifs qui avaient engagé Moyse à conduire les Israélites au mont Sinaï, car il leur dit : « Dieu est venu pour vous éprouver et pour imprimer sa crainte dans » vous, afin que vous ne péchiez point ; vous avez vu qu'il vous a parlé du » ciel. »

« Moyse, ayant ensuite défendu qu'on le suivît, alla sur la montagne, y passa quarante jours, et grava, dans cette retraite, les tables du témoignage, qu'il présenta au peuple d'Israël, en lui disant : « Elles sont écrites » de la main de Dieu ».

« C'est ainsi que la plupart des législateurs célèbres rendirent leurs lois plus respectables. Numa consulte la nymphe Égérie, l'ange Gabriel dicte le Coran à Mahomet, Manco-Capac parle au nom du Soleil, et Lycurgue lui-même, le sage Lycurgue, fait approuver ses lois par l'oracle de Delphes. Ces grands hommes, plus habiles et plus instruits que le vulgaire, profitaient des phénomènes de la nature, qui leur étaient connus, pour se faire craindre et vénérer. Dans des temps plus modernes, n'a-t-on pas vu Christophe Colomb, mourant de faim, dire aux hommes simples qui habitaient la Jamaïque, que, s'ils n'apportaient des vivres au camp des Espagnols, ils seraient punis de la main de Dieu ? L'éclipse qu'il avait prédite a lieu, et le peuple tremblant se prosterne et obéit. Oui, l'enfance des peuples fut toujours féconde en miracles. »

(18) **Totus autem mons Sinai fumabat.** Il est dit dans le Deutéronome que la montagne était toute en feu, jusqu'à son sommet (IV, 11). Le Psalmiste (LXVII, 9) et saint Paul (Épit. aux Héb., XII, 18) ajoutent quelques détails à cette description effrayante, qu'il est impossible de rapprocher davantage de nos conceptions.

Digitized by Google